

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Ranchin, François. Oeuvres  
pharmaceutiques**

*Lyon, P. Ravaud, 1624.*

*Cote : 40769*

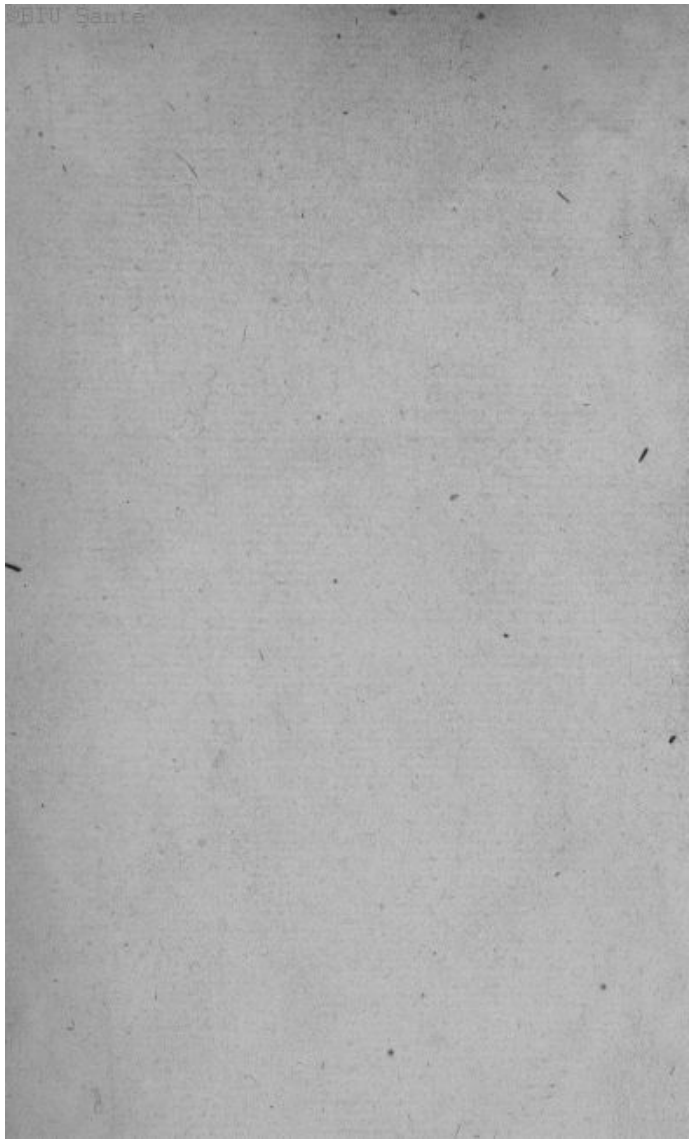


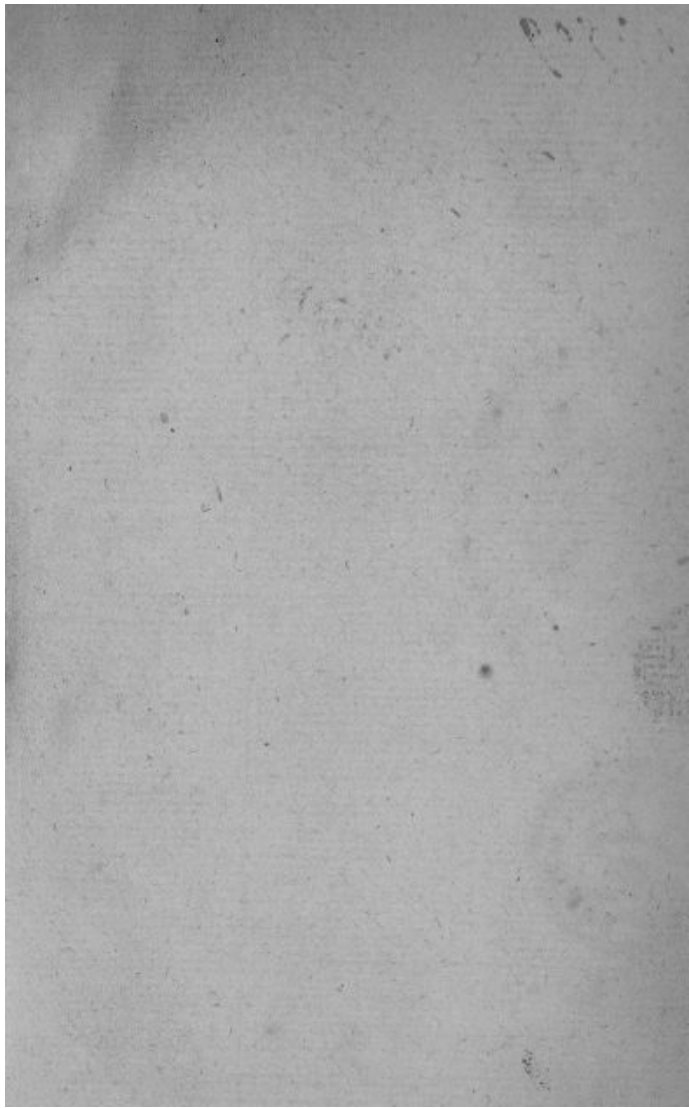
Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé  
(Paris)

Adresse permanente : [http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?40769\\_z](http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?40769_z)









15.509

15.509



de miracles, pour releuer l'homme en la plus extreme foiblesse de ses maladies & necessité, faisant la Providence diuine germer & produire abondamment sur la Terre les plantes & les salutaires drogues, qui tiennent encloses & enfermées tant de secrettes & admirables proprietés pour le soulagement de nos maux: la connoissance desquelles, outre les inestimables utilitez qu'elle apporte pour l'entretien de la santé, nous fait encores leuer les yeux vers le Ciel pour en reconnoistre l'Autheur. C'est pourquoy dès mes plus tendres années marchant sur les pas de mes ancestres, ie me suis vouié à l'estude de la Pharmacie, me trouuant le quatriesme des miens qui de pere en fils en cette ville en fay profession, & desireux de pouuoir proffiter au Public en vne vacation si importante, i'ay employé le meilleur de mes iours à courir les Royaumes estrangers, & faire des voyages vers les nations plus esloignées, pour en acquerir l'intelligence sous les plus grands Medecins de ce siecle: mais estant reuenu en cette ville, & apres auoir recueilli de plusieurs Lecteurs en la Pharmacie, des volumes entiers, neantmoins ayant eu ce bon-heur d'ouyr & escrire les doctes leçons & enseignemens utiles de Monsieur François Ranchin, Conseiller & Medecin du Roy, Chancelier, Professeur, & Iuge en l'Vniuersité de Medecine de cette ville, ie les ay gardées ricre moy pendant longues années, comme vn rare & précieux



precieux thresor, dans lequel i'ay puisé abondamment toutes les richesses & excellences de cet Art, avec tant de plaisir & de contentement, que les feus sieurs Professeurs en cette dite Vniuersité ayant reconnu la particuliere inclination qui me portoit à la curieuse recherche de cette doctrine, me conseillèrent de ne cacher point au Public ce peu que l'experience m'en auoit appris, & pour m'y obliger d'auantage m'ordonnerent par deliberation que ie dresserois vn cabinet de raretez les plus exquisés, pour en faire les demonstrations aux Escholiers en Medecine dans les auditoires publics de cette Vniuersité, en quoy i'ay tasché de m'acquiter, & satisfaire à ce mien deuoir pendant le cours de vingt années & plus, ayant mesme mis en lumiere quelques miens petits essais sur le sujet de la Pharmacie, tant de la Theriaque Alkermes, eaux distillées, pierre de Bezoar, que de la corne de Licorne, ce rare & tant precieux animal. Et de tout cela ie me dois ingenuement reconnoistre infiniment obligé à la doctrine inimitable de ce grand & celebre Chancelier ledit sieur Ranchin, duquel, comme d'une viue & feconde source sortent les veritables & certains Oracles, à qui tout le monde accourt, & lequel est en l'Eschole comme vn Phare hautement esleué, pour enseigner à tous le droict chemin de cette arduë & penible science & profession, à fin que ceux qui la professent, ne s'esgarent à traucrs

Huchar.  
du Lau-  
rent.  
Saporta.  
Varada.  
De Pra-  
dilles.  
Dortho-  
man.

les sauvages rochers & precipices cruels de l'igno-  
 rance, au grand preiudice des humains. C'est pour-  
 quoy j'ay estimé que ie serois grandement coupable  
 envers le Public, si ie retenois plus long temps dans  
 l'obscurité & aux tenebres ses graues & importan-  
 tes leçons, qui doivent servir de lumiere & de  
 guide tres-assurée pour tous ceux qui entreprennent  
 cette vacation. Mais preuoyant que ce riche & in-  
 estimable thresor que ie desire estaler à la veüe du  
 Public, doit servir d'instruction tres-parfaicte, non  
 seulement en France; mais si ie l'ose dire, generale-  
 ment par tout l'Vniuers, puis qu'on descouure en  
 iceluy la connoissance non seulement de la Pharma-  
 cie en general, mais les plus particulieres produ-  
 ctions de la nature, qui sont dignes de tres-grand  
 merueille & admiration, j'ay estimé que pour don-  
 ner à cet Ouvrage vn Passéport favorable, pour estre  
 receu avec l'applaudissement de tous, ie ne le pouuois  
 appuyer d'une authorité plus illustre, ny luy donner  
 vn iour plus esclattant que celuy de la faueur de  
 vostre venerable Nom, MONSEIGNEUR,  
 qui nous avez esté veritablement donné comme  
 cette belle nuée d'or que Minerue pour agrandir la  
 ville des Rhodiens fit tomber sur eux, dont ils re-  
 ceurent les sciences & les Arts: car par la viuacité  
 de vostre grand esprit, & par la fermeté de vostre  
 incomparable iugement, vous apportez comme vn  
 nouuel ornement & lustre à toutes sortes de scien-  
 ces

ces, dont vous estes parfaitement accompli. Mais il n'appartient qu'à un Apelles de peindre un tel Alexandre, n'ayant osé coucher qu'un bien leger traict de la grandeur de vos dignitez, merites & perfections, pour témoignage tant seulement de mon ardante affection, & non pour croire de pouoir estre l'escriuain de si hautes & dignes loüanges. Il me suffira donc de vous presenter cet Ouura- ge avec toute humilité & respect, comme à l' Illustre Chef & Conseruateur des Vniuersitez de cette vil- le, & comme à celui qui par son aduen, & par la faueur de sa bienvueillance le peut rendre digne- ment recommandable à la posterité. Surquoy ie proteste de rester toute ma vie,

MONSEIGNEVR,

Vostre plus humble & obeissant  
seruiteur, CATELAN.

4 PRI

## *Privilege du Roy.*

**L** O V I S par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaulx les gens tenans nos Cours de Parlement de Paris, Thoulouze, Roüen, Bourdeaux, Dijon, Aix, Grenoble & Bretagne, Baillifs, Preuosts & Senefchaux desdits lieux, & à tous autres Officiers, Salut. Receu auons l'humble supplication de nostre bien amé P I E R R E R A V A V D, Marchand Libraire de nostre ville de Lyon, disant qu'il a recouuert plusieurs Traictez en Medecine, alçauoir *Francisci Ranchini Insurandum Hippocratis. Pathologia vniuersalis. Tractatus de Crisibus. Tractatus de morbis puerorum. De morbis virginum. De senum conseruatione, & senilium morborum curatione. De morbis subitaneis. Antonij Saporata de tumoribus præter naturam.* Et encores, les leçons en Pharmacie dudit Ranchin, où se void en suite les Commentaires sur les Canons de Mesué, le Traicté des simples medicamens. Le Traicté des venins, & metaux. Tous lesquels Traictez le suppliant desireroit imprimer ou faire imprimer tant en langue Latine, comme l'autheur les a composez, que par versions qu'il en pourroit faire faire par personnes capables: mais il doute que autres Libraires & Imprimeurs que luy, ne luy voulussent faire le semblable, & le frustrer par ce moyen de ses labeurs, frais & despens sous ombre de quelque particuliere addition, version & traduction, ou autre couleur dont ils pourroyent prendre pretexte, au grand preiudice dudit exposant, si par nous ne luy estoit pourueu, &

per

permis imprimer iceux Traictez. Pour ces causes  
 desirant iceluy exposant n'estre frustré de ses la-  
 beurs, frais & despens, luy auons par ces presentes  
 permis & permertons pouuoir imprimer ou faire  
 imprimer, & mettre en lumiere, vendre & distri-  
 buer par tout nostre Royaume & terroir de no-  
 stre obeyssance, tous les susdits Traictez en Mede-  
 cine, & version d'iceux en François, en toutes les  
 formes & marges qu'il verra bon estre, faisans  
 tres-expresses inhibitions & defences à tous au-  
 tres de quelque qualité ou condition qu'ils soyēt,  
 ou puissent estre, d'imprimer ou faire imprimer,  
 vendre & distribuer lesdits Traictez & liures, ny  
 mesme sous pretexte de quelque version & tra-  
 duction, addition, changement, ou quelque autre  
 forme, & desguisement que l'on voudroit pren-  
 dre, & y apporter en quelque maniere que ce soit  
 ny en Latin, ny en François, sinon de ceux qui au-  
 ront esté imprimez & seront faits par ledit Rau-  
 naud, & de son consentement, pour le temps &  
 espace de six ans entiers, à compter du iour que  
 lesdits liures & Traictez auront esté acheuez d'im-  
 primer en Latin & en François. Declarant dès à  
 present comme pour lors, tous les autres exem-  
 plaires de quelque maniere qu'ils soyent, ou puis-  
 sent estre, acquis & confisquez audit Rauaud, qu'il  
 pourra faire saisir par Officiers de Justice en quel-  
 ques lieux qu'ils puissent estre trouuez, non-  
 obstant oppositions ou appellations quelcôn-  
 ques, & sans preiudice d'icelles. Voulons en outre  
 que les contreuensans soyent condamnez aux des-  
 pens, dommages, & interests dudit Rauaud, &  
 de deux mille liures d'amende, moitié à nous

applicable, & l'autre audit exposant, comme contreuenans & infracteurs de nostre vouloir & intention. Si vous mandons, & à chacun de vous commettons endroict soy, si comme à luy appartiendra, que de nostre present priuilege & de tout le contenu en iceluy vous faites & souffriez iceluy suppliant iouir & vser plainement & paisiblement, ensemble ceux qui auront charge de luy, & à ce faire, souffrir & obeyr contraignez tous ceux qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deües & raisonnables. Et en mettant par ledit suppliant au commencement ou à la fin desdits liures & Traictez le contenu ou extraict du present Priuilege, voulons qu'il soit deüement signifié. Et à la charge qu'iceluy Rauaud mettra deux exemplaires desdits liures & Traictez en nostre Bibliotheque, à peine de descheance du fruiet du present Priuilege. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le 26. iour de Mars, l'an de grace mil six cens & vingt quatre, & de nostre regne le quatorziesme.

*Par le Roy en son Conseil,*

PERROCHEL.

Acheué d'imprimer le dernier de Iuillet 1624.

ESTAT



E S T A T  
**DES MATIERES**  
**ET QUESTIONS QUI**  
**SONT TRAITTEES ET**  
 DISPUTÉES AV COM-  
 mentaire sur les quatre  
 Theoremes de  
 Mesué.

**P** Reface en faueur de Mesué & de sa doctrine.

34		
	Que le medicament est le sujet de ce liure.	42
	Que c'est que medicament.	43
	Sçauoir si medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature?	45
	De la diuision des medicamens.	50
	Sçauoir si les medicamens sont bien diuisés en simples, & en composés?	52
	Des facultez des medicamens en general.	54
	Diuision des facultez des medicamens.	56
	Asçauoir si la science, & l'usage des purgatifs, est necessaire en la Medecine?	60
	Asçauoir si les Medecins doinent enseigner aux Pharmaciens la science des purgatifs?	64

PRE

## PREMIER THEOREME.

<b>L</b> A diuision des matieres traitées par Mesué en ses Theoremes, ou Canons generaux.	68
Le premier Theoreme traite de l'election des medicamens, selon leur nature & selon leurs facultez.	72
De l'election des purgatifs, qui depend de la connoissance de leur estre, & de leur nature.	74
Des medicamens purgatifs.	77
Asçauoir si les medicamens purgatifs agissent par attraction, ou par expulsion, ou par autre moyen?	78
Asçauoir si l'action des purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, ou tenuité, ou de la similitude, ou contrariété, ou de quelque principe formel?	83
De la forme celeste des medicamens & de ses proprieté occultes.	86.
Asçauoir si l'attraction des humeurs depend de la forme celeste des medicamens?	89
De l'action des purgatifs par le moyen de la nature.	92
Asçauoir si les purgatifs peuuent seruir d'instrumens à la nature.	94
Comment la nature est quelquefois offensée par la quantité, ou par la qualité des purgatifs.	98
Comment il faut distinguer les medicamens benignes des malings.	102
Comment il faut inger des medicamens bons & malings, par le moyen de leur substance.	107
Comment il faut reconnoistre les medicamens bons, ou malings, par le moyen de la temperature.	117
Comment il faut inger des medicamens bons, ou malings, par le moyen des qualitez tactiles.	123
Comment il faut inger des purgatifs par le moyen des odeurs.	



## Et questions.

odeurs.	127
Comment il faut inger des medicamens par le moyen des saueurs en general.	131
De la saueur acre & picquante.	133
De la saueur amere.	138
Asçauoir si tous les medicamens amers sont chauds?	140
De la saueur salée.	143
De la saueur onctueuse.	146
De la saueur douce.	148
De la saueur insipide.	152
De la saueur styptique, acerbe, ou austere.	153
De la saueur aigre, & de ses vertus & operations.	157
Asçauoir si la saueur aigre depend de la froidure, ou bien de la chaleur?	160
Comment il faut reconnoistre les purgatifs bons, ou ma- lings, par le moyen des saueurs en particulier.	166
De la couleur des purgatifs.	171
Asçauoir si l'ouye peut seruir aux Pharmaciens au iu- gement des medicamens.	173
Comment il faut inger de la bonté, ou de la malice des purgatifs, selon qu'ils sont vieux, ou nouveaux.	177
Du temps qu'il faut obseruer en la collection des medi- camens.	180
Asçauoir s'il faut cueillir les racines au printemps, ou en l'automne.	182
De la durée & de la conseruation des medicamens.	186
Comment il faut discerner les medicamens bons des malings, par le moyen des lieux, & des astres.	192
Comment l'on peut reconnoistre les purgatifs estre bons, ou mauuais, par le moyen du voisinage.	196
Comment il faut inger de la bonté, ou malice des medi- camens, par le moyen du nombre.	199
Des principes efficiens de la purgation, & commene elle	se

## Estat des matieres,

<i>se fait.</i>	202
<i>Les medicamens n'attirent que les humeurs familiares.</i>	206
<i>Asçavoir si les purgatifs n'attirent que les humeurs familiares, &amp; non pas les autres?</i>	207
<i>Comment la nature laisse operer les purgatifs.</i>	211
<i>La purgation ne se peut faire que par vomissement, ou par flux de ventre.</i>	214
<i>Asçavoir si le vomissement est plus salutaire, que le flux de ventre?</i>	218
<i>Des medicamens vomitoires.</i>	221
<i>Des medicamens deiectoirs.</i>	223
<i>Comment les medicamens deiectoirs sont rendus vomitoires.</i>	227
<i>Comment les vomitoires sont rendus deiectoirs.</i>	232
<i>De la difference des medicamens vomitoires.</i>	236
<i>De la difference des deiectoirs.</i>	239
<i>Comment les purgatifs peuvent ayder en deux façons, sçavoir est de soy, &amp; par accident.</i>	243
<i>De l'action des purgatifs sur les humeurs qui leur sont familiares.</i>	246
<i>De la purgation des humeurs par succession aux euacuations desreglées.</i>	248
<i>Asçavoir si les purgatifs attirent toute sorte d'humeurs aux purgations desreglées?</i>	249
<i>De l'ordre que les purgatifs gardent en l'attraction naturelle, ou accidentaire des humeurs.</i>	254
<i>Des medicamens qui purgent le sang.</i>	257
<i>Asçavoir s'il y a des medicamens qui attirent, &amp; qui purgent le sang?</i>	là mesme.
<i>Asçavoir si le sang pourri se peut dire sang?</i>	261
<i>Comment les medicamens peuvent purger le sang par leur action immoderée.</i>	263
<i>Des</i>	

Et questions.

Des medicamens qui purifient, & clarifient le sang. 265.  
 Des medicamens qui purgent la colere. 266  
 Des medicamens qui purgent le phlegme. 268  
 Des medicamens qui purgent la melancholie. 270  
 Des medicamens qui purgent les humeurs adustes, les  
 aquositez, & les serositez rouffes. 272  
 Des parties qui sont purgées avec facilité, ou avec peine  
 & difficulté. 274  
 Des purgatifs qui ont familiarité avec certaines par-  
 ties. 277  
 Des medicamens qui purgent l'estomac, les boyaux, la  
 ratte, le foye, les ioinclures, & la peau. 280  
 De l'indication qui se peut tirer de l'air, & des saisons,  
 en l'usage des purgatifs. 285

SECOND THEOREME.

**D**E la correction des medicamens purgatifs. 290  
 Comment il faut corriger les purgatifs par addi-  
 tion. 293  
 Des choses qu'il faut observer au meflange des correctifs. 297  
 De la correction des medicamens par autres qui sont de  
 contraire vertu, & propriété. 301  
 De la rectification des purgatifs, par le moyen des cor-  
 rectifs contraires en vertus. la mefme.  
 Des medicamens qui purgent languidement & tardi-  
 uement. 304  
 Comment il faut corriger l'operation languide des pur-  
 gatifs. 308  
 Comment il faut corriger l'operation tardive des pur-  
 gatifs. 310  
 Comment il faut changer la malignité des purgatifs. 313  
 Des

## Estat des matieres,

<i>Des correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, &amp; semblables.</i>	316
<i>Des medicamens cardiaques, qui peuuent servir de correctifs.</i>	318
<i>Des correctifs stomachiques, cephaliques, hepaticques, &amp; autres.</i>	322
<i>Comment il faut meliorer les purgatifs par le meslange des medicamens qui sont familiers aux parties.</i>	326
<i>Des correctifs qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste.</i>	331
<i>Des correctifs qui portent la vertu des purgatifs à la poitrine, &amp; aux poulmons.</i>	333
<i>Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs au foye.</i>	335
<i>Des medicamens qui portent la vertu des purgatifs à la ratelle, aux ioinctures, &amp; aux autres parties.</i>	338
<i>De la correction des purgatifs par medicamens de contraire temperature.</i>	339
<i>Des correctifs contraires en qualitez.</i>	là mesme.
<i>De la correction des purgatifs par autres medicamens, qui soient contraires à leurs mauuais effects.</i>	341
<i>Des medicamens qui corrigent les purgatifs par contrarieté d'effects.</i>	342
<i>Comment les aromatiques peuuent servir en la correction des purgatifs.</i>	345
<i>Comment les saueurs peuuent servir en la correction des purgatifs.</i>	347
<i>Des effects des medicamens en la correction des purgatifs.</i>	350
<i>Des effects des medicamens amers en la correction des purgatifs.</i>	351
<i>Comment les choses salées peuuent servir à la correction des purgatifs.</i>	354
	Comment

Comment les medicamens onctueux peuuent corriger les purgatifs.	358
Comment les choses douces seruent en la correction des purgatifs.	360
Ascauoir s'il faut mesler les choses douces avec les medicamens purgatifs.	362
De l'usage des insipides en pareille correction.	364
De l'usage des choses aigres en la correction des purgatifs.	365
De l'usage des styptiques en pareille correction.	368
Des effets des styptiques en la correction des purgatifs.	371
De l'usage des choses douces en la mixtion des autres saueurs.	372
Des effets des choses onctueuses avec les autres saueurs.	373
Des effets que font les correctifs aigres, estans meslez avec les autres saueurs.	375
Des effets des insipides enuers les purgatifs de differente saueur.	376
Des effets des medicamens salez en la correction des purgatifs, qui sont de differente saueur.	378
Des effets des amers en pareil cas.	379
Des medicamens qui seruent à la correction des purgatifs par le moyen de leur substance.	381
De la proportion qui se doit obseruer au meslange des correctifs avec les medicamens.	384
Diuision des purgatifs selon leur force.	386
Diuision des correctifs alexiteres.	387
Comment il faut corriger un purgatif violent, avec un alexitere vigoureux.	392
Comment il faut proportionner les purgatifs violens, avec les inuatifs foibles.	394

<i>Comment il faut proportionner les purgatifs foibles, avec les iuuatifs vigoureux.</i>	396
<i>De la proportion des purgatifs foibles, avec les iuuatifs languides.</i>	398
<i>De la correction artificielle des medicamens.</i>	399
<i>Des quatre generales preparacions artificielles, qui peuvent seruir aux purgatifs.</i>	400
<i>Asçauoir si la preparation des purgatifs est necessaire auant l'usage?</i>	401
<i>Asçauoir s'il n'y a que quatre differences de preparacions, coction, lotion, infusion, &amp; trituration?</i>	403
<i>Demonstration generale &amp; particuliere des preparacions.</i>	406
<i>De la coction, &amp; de ses differences.</i>	là mesme.
<i>De l'elixation, &amp; de ses usages &amp; utilitez.</i>	410
<i>De l'assation, &amp; de ses utilitez.</i>	422
<i>De la lotion, &amp; de ses effets.</i>	426
<i>De l'infusion, &amp; de ses usages &amp; utilitez.</i>	432
<i>De la trituration, &amp; de ses usages &amp; utilitez.</i>	443

## TROISIEME THEOREME.

**D**Es accidens qui peuvent arriuer en nos corps durant l'operation des medicamens purgatifs. 453  
 Comment il faut aller au deuant des accidens qui peuvent arriuer durant la purgation. 455  
 Des trois causes qui peuvent exciter ces accidens, sçauoir est, l'esmotion des humeurs sans descharge, la purgation illegitime & fascheuse, & celle qui est immoderée. 457  
 Comment ces trois causes dependent du vice des medicamens, ou des patients, ou des accidens qui se peuvent rapporter à tous les deux. là mesme.  
 Par

## Et questions.

<i>Par quels moyens les medicamens purgatifs peuuent causer des accidens durant leur operation.</i>	459
<i>Comment les patients peuuent estre cause des accidens durant la purgation.</i>	461
<i>Des vices communs aux patients, &amp; aux medicamens.</i>	463
<i>D'où vient que par fois le medicament esmeut les humeurs, &amp; qu'il ne les purge pas.</i>	465
<i>Des moyens pour remedier aux causes qui empeschent la purgation des humeurs.</i>	469
<i>Des medicamens qui purgent illegitamment, &amp; avec travail.</i>	492
<i>Des causes d'une purgation fascheuse &amp; laborieuse.</i>	500
<i>De la purgation immoderée.</i>	504
<i>Des causes de la purgation immoderée.</i>	là mesme.
<i>Des vices du patient en cest excez.</i>	505
<i>Des vices des medicamens en pareil cas.</i>	508
<i>Des vices des choses exterieures qui peuuent estre communes aux patients, &amp; aux medicamens.</i>	510
<i>Des moyens pour remedier aux accidens, qu'une purgation immoderée peut causer.</i>	513
<i>Des remedes conuenables pour cest effect.</i>	là mesme.
<i>Comment il faut rompre la violence des purgatifs, &amp; les chasser hors du corps.</i>	515
<i>Comment il faut fortifier la vertu retentrice des boyaux, &amp; des parties naturelles.</i>	520. 527. 528
<i>Comment il faut restreindre les passages, par le moyen des remedes simples, &amp; composez.</i>	529
<i>Comment l'on peut diuertir l'action des purgatifs violens aux lieux contraires.</i>	544
<i>Des baings &amp; des frictions, des sueurs, &amp; des ventouses, &amp; ligatures.</i>	546. & suyuants.
<i>Des diuretiques, &amp; des vomitoires.</i>	560. 562
	ẽ 2 Du

## Estat des matieres,

Du repos de l'esprit & du corps.	568
Du regime conuenable en la purgation immoderée.	572
De l'usage des narcotiques.	577
Aſcauoir & comment il se faut ſeruir des narcotiques en la purgation immoderée.	579

---

 QUATRIESME THEOREME.

<b>D</b> E la guarison des maladies, & des accidens qui restent apres la purgation.	591
De la fiebre qui reste apres la purgation, de ses causes, & de sa curation.	594.598
De la douleur de teste apres la purgation, de ses causes, & de sa curation.	607.609
Du vertige apres la purgation, & de sa curation.	613.616
De la foiblesse de la veüe apres la purgation, & de sa guarison.	618.622
De la foiblesse de l'estomac apres la purgation.	627
Des causes, & de la curation de l'imbecillité de l'estomac.	647.651
De la soif apres la purgation.	660
Comment il faut remedier à la soif qui reste apres la purgation.	699
Du sanglot qui reste apres la purgation, & de sa curation.	672.676
De la douleur de l'estomac apres la purgation, & de sa curation.	678.680
De l'ulcere des boyaux apres la purgation, & de sa curation.	683.686
De	



## Et questions.

- De la deiection sanguinolente apres la purgation, & de sa guarison.* 687  
*Du Tenefme apres la purgation, & de ses remedes.* 690.691  
*De la lassitude, ou foiblesse de tout le corps qui reste apres la purgation, & des moyens pour la guarir.* 692.697  
*De la conuulsion apres la purgation.* 703  
*Des remedes pour guarir cette conuulsion.* 709

ESTAT



E S T A T  
 DES MATIERES ET  
 QUESTIONS QUI SONT  
 TRAICTEES ET DISPVTEES  
 au Traicté des medicamens purgatifs,  
 fuyuant l'ordre & la doctrine de Mesué.

<b>D</b> <i>Es simples purgatifs.</i>	716
<i>Asçavoir si les simples purgatifs sont bien divi- sez par Mesué en benigns &amp; violents.</i>	<i>là mesme.</i>
<i>De l'aloë.</i>	720
<i>Pourquoy l'aloë est preferable aux simples purgatifs. là mesme.</i>	
<i>Asçavoir si l'aloë est medicament benign.</i>	721
<i>Que c'est que l'aloë, &amp; ses differences.</i>	722
<i>De l'election de l'aloë.</i>	725
<i>Des vertus &amp; proprietéz de l'aloë.</i>	728
<i>Asçavoir si l'aloë ouvre les veines, &amp; s'il prouoque le flux hemorrhoidal.</i>	730
<i>Asçavoir si l'aloë purge moins estant meslé avec du miel.</i>	732
<i>De la preparation de l'aloë.</i>	733
<i>De l'usage de l'aloë.</i>	734
<i>Asçavoir s'il le faut prendre vn peu auant le repas, ou long temps auparanant.</i>	<i>là mesme.</i>
<i>Du rhubarbe.</i>	736
<i>Que c'est que rhubarbe.</i>	737
<i>Asçavoir si nostre rhubarbe a esté connu des anciens, &amp; si c'est la mesme chose que le rhapontic des Grecs.</i>	739
	<b>Lii</b>

## Estat des matieres, &amp; questions.

<i>Les differences du rhubarbe &amp; du rhapontic. là mesme.</i>	
<i>Des vertus &amp; proprietéz du rhubarbe.</i>	741
<i>De l'election du rhubarbe.</i>	742
<i>De la preparation &amp; de l'usage du rhubarbe.</i>	743
<i>Des mirabolans.</i>	744
<i>Des vertus &amp; proprietéz des mirabolans.</i>	746
<i>Asçavoir &amp; comment les mirabolans opilent, &amp; nuisent à ceux qui sont opilez.</i>	747
<i>De l'election &amp; de la preparation des mirabolans.</i>	749
<i>De la Casse.</i>	750
<i>Asçavoir si la Casse est un medicament lenitif.</i>	751
<i>De l'election &amp; de la preparation de la Casse.</i>	752
<i>Infusion de Casse clarifiée.</i>	754
<i>Des Thamarinds.</i>	754
<i>Asçavoir si la temperature des Thamarinds est froide &amp; seiche.</i>	756
<i>De l'election des Thamarinds.</i>	757
<i>De la preparation &amp; de l'usage des Thamarinds.</i>	758
<i>De la Manne.</i>	là mesme.
<i>Asçavoir si la manne est un medicament purgatif.</i>	760
<i>Asçavoir si la manne des Grecs &amp; celle des Arabes different ensemble.</i>	761
<i>Des differences de la manne.</i>	762
<i>Asçavoir si la manne est temperée, chaude ou froide.</i>	763
<i>De l'election de la manne.</i>	764
<i>De la preparation &amp; usage de la manne.</i>	765
<i>Des Roses.</i>	766
<i>Asçavoir si la temperature des roses est chaude &amp; humide, ou froide &amp; seiche.</i>	768
<i>Des Prunes.</i>	771
<i>Des violes.</i>	773
<i>Asçavoir si la viole est un simple purgatif.</i>	774
	De

De la temperature & des proprietéz des violes.	776
Du serum lactis, appellé petit lait.	777
Asçavoir si la temperature du serum lactis est chaude ou froide.	779
De la fumeterre.	là mesme.
Asçavoir si la fumeterre est chaude ou froide.	780
Des vertus & des proprietéz de la fumeterre.	781
De l'Epythime.	782
Asçavoir si l'epythime des Grecs & celuy des Arabes different ensemble.	783
Du temperament & des vertus de l'epythime.	784
Des medicamens simples purgatifs violens.	785
De l'Escammonée.	787
De la temperature de l'escammonée.	788
Asçavoir si elle est chaude & seiche au troisieme degré.	788
De l'election de l'escammonée.	790
De la quantité de l'escammonée pour l'usage.	791
Du Turbith.	792
De l'Agaric.	795
De la Coloquinte.	797
Du Polipode.	799
Des Hermodactes.	801
Du Carthamus.	802
Du Sené.	804
Asçavoir si le sené est un médicament salutaire & necessaire.	805
Pourquoy le sené est terminatif.	806
Comment il faut esli. & corriger le sené.	807

ESTAT



ESTAT  
DES MATIERES ET  
QUESTIONS QUI SONT  
TRAICTEES ET DISPV-  
tées au Traicté des  
Venins.

<b>R</b> eface sur le Traicté des venins.	811
Asçavoir s'il est permis au Medecin, d'appren- dre l'histoire des venins aux Pharmaciens.	812
Que c'est que venin ou poison, selon les appellations or- dinaires.	819
Que c'est que venin proprement.	821
Asçavoir si le venin est un corps, ou un accident.	822
Asçavoir si les venins sont choses non naturelles.	827
Asçavoir si les venins sont ennemis du cœur.	829
Asçavoir si les venins sont destructeurs de la vie huma- ne.	833
Des causes des venins, & de leur origine.	838
Asçavoir si les venins sont produits pour quelque fin ou usage.	841
Des differences des venins.	843
Asçavoir si l'on doit reconnoistre des venins artificiels.	844
De la vipere.	849
Asçavoir si la vipere est un serpent.	851
Asçavoir si les viperes sont veneneuses.	854
Asçavoir si la vipere est veneneuse selon tout son corps, ou bien selon quelque partie seulement.	857
Asçavoir	

## Estat des matieres,

<i>Asçavoir si les viperes sont de temperature chaude ou froide.</i>	862
<i>De la generation des viperes.</i>	864
<i>De l'election des viperes.</i>	là mesme.
<i>Asçavoir s'il faut plustost choisir les viperes femelles que males, &amp; les vuides que les pleines.</i>	868
<i>De la preparation des viperes.</i>	871
<i>Asçavoir s'il faut flageller les viperes auant que de leur couper les extremittez.</i>	874
<i>Asçavoir si la preparation ordinaire des pastilles viperins doit estre prattiquée.</i>	877
<i>Des accidens &amp; des effects que causent les viperes par leur morsure, &amp; de leur curacion en general.</i>	878
<i>Des Scorpions.</i>	880
<i>De la generation des scorpions.</i>	881
<i>Asçavoir si les scorpions sont veneneux.</i>	là mesme.
<i>Asçavoir si la temperature des scorpions est chaude ou froide.</i>	884
<i>Des accidens que causent les scorpions par leur picqueure, &amp; des remedes.</i>	887
<i>Des Cantharides.</i>	890
<i>Asçavoir si les cantharides sont veneneuses selon toute leur substance, ou selon quelques parties.</i>	891
<i>Asçavoir si les cantharides sont particulièrement ennemies de la vessie, ou bien de toutes les parties du corps.</i>	894
<i>Des accidens que causent les cantharides, particulièrement en la vessie, &amp; des remedes pour les adoucir.</i>	897
<i>Des Phalanges, &amp; de la Tarentule.</i>	898
<i>Des accidens que causent les phalanges par leur morsure, &amp; des remedes.</i>	901
<i>De la Tarentule.</i>	903
	<i>Du</i>

Et questions.

Du Chien enragé.	905
Des accidens que cause la rage canine aux hommes.	
910	
De la Topille.	913
Asçavoir si la Torpille est veneneuse.	914
Du Lieure marin.	916
Asçavoir si le lieure marin a quelque antipathie particulière contre le poulmon.	918
Des Crapaux.	920
De la Salamandre.	922
Asçavoir si la Salamandre est de temperature chaude ou froide.	923
Des hellebores blanc & noir, asçavoir s'ils sont veneneux.	927
De la Mandragore.	931
Asçavoir si la mandragore est veneneuse.	933
De la Cigue.	936
Asçavoir si la cigue est chaude ou froide.	937
Asçavoir si la cigue est veneneuse.	939
Des accidens de la cigue, & des remedes.	940
De l'Opium.	941
Asçavoir si l'opium est plus actif que le meconium.	943
Asçavoir si l'opium ou le meconium est chaud ou froid.	
945	
Asçavoir si l'opium est veneneux.	947
Des accidens que l'opium cause, & des remedes.	949
De l'Aconif.	950
Asçavoir si l'aconif est chaud & humide, ou froid & humide.	953
Du Napellus.	954
Asçavoir si le Napellus est veneneux.	956
De l'Euphorbe.	958
Asçavoir s'il est veneneux.	là mesme.
	Des

## Estat des matieres, &amp; questions.

<i>Des Champignons.</i>	960
<i>Asçavoir si les champignons sont veneneux.</i>	<i>là mesme.</i>
<i>De l'arsenic,orpiment,sandaraca &amp; realgal.</i>	964
<i>Asçavoir si l'arsenic est veneneux.</i>	965
<i>Du Sublimé.</i>	967
<i>Asçavoir s'il est veneneux.</i>	<i>là mesme.</i>
<i>Du Precipité.</i>	969
<i>De l'Antimoine.</i>	971
<i>Asçavoir si l'Antimoine est vn metal, ou quelque autre chose.</i>	<i>là mesme.</i>
<i>Asçavoir si l'antimoine est veneneux.</i>	972
<i>De la Ceruse.</i>	974
<i>Du Plastre ou gip.</i>	976
<i>Asçavoir si le plastre est chaud ou froid.</i>	977
<i>De la Chaux.</i>	978
<i>Asçavoir si la chaux est veneneuse.</i>	979

T R A I



ESTAT DES MATIERES  
DE CE TRAITTE  
**TRAICTE**  
**GENERAL DE**  
**LA PHARMACIE:**

**DICTE' A MONTPELLIER**  
**AVX COMPAGNONS**  
**Pharmaciens,**

*Par M. FRANÇOIS RANCHIN,*  
*Conseiller, Professeur du Roy, &*  
*Chancelier en l'Vniuersité de*  
*Medecine de ladite*  
*ville.*

**L'estat des matieres de ce Traicté est**  
**contenu en la page suiuante.**

ESTAT DES MATIERES  
DE CE TRAICTÉ.

*Preface à la loüange de la Pharmacie.  
Que c'est que Pharmacie, & ses differences,  
Aſçavoir ſi la Pharmacie eſt un art ?  
Aſçavoir ſi c'eſt un art neceſſaire ?  
Du ſujet de la Pharmacie.  
Aſçavoir ſi c'eſt le medicament ?  
De la fin de la Pharmacie.  
Aſçavoir ſi la connoiſſance, election, preparation,  
& mixtion des medicamens eſt la fin de la  
Pharmacie ; ou bien ſi c'eſt la ſanté ?  
Aſçavoir ſi la Pharmacie eſt plus noble que la  
Chirurgie ?  
Du deuoir des Pharmaciens.  
ſçavoir ſ'il eſt permis aux Apothicaires de donner  
des medicamens ſans l'ordonnance des Medecins ?*

P R E F A



P R E F A C E  
 D E L' A U T H E U R  
 S U R C E T R A I C T E'  
 G E N E R A L D E L A  
 P h a r m a c i e .

\* \* \*



A science de Medecine, de laquelle Dieu s'est voulu declarer autheur pour témoigner son excellence, & de plus createur de tous ses remedes, pour nous faire veoir & reconnoistre tous les iours les effects miraculeux de sa puissance, en la pratique de leurs vertus naturelles: Cette science, dis-je, toute diuine en sa fondation, & en son exercice, n'a que trois moyens generaux pour conseruer la santé des humains, & pour guarir les maladies qui les affligent. Le premier est la Diete, le second est la Chirurgie, & le troisieme

A 2 me

## P R E F A C E

me la Pharmacie. Ce sont les trois instrumens de la Medecine curatiue. La Diete est pour le regime de vie, lequel consiste en l'vsage raisonnable des choses que les Medecins appellent non naturelles. La Chirurgie regarde ce qui est des operations manuelles, en la curation des maladies externes. La Pharmacie fournit toute sorte de remedes simples & composez, soit pour le dedans, soit pour le dehors du corps. Or si la Medecine merite de l'honneur parmi les autres sciences, soit pour le respect de sa diuinite, & de son antiquite, soit à raison de sa necessite, & de ses effects, soit pour la consideration de ses matieres, & du contentement qu'il y a en la connoissance d'icelles; elle en a la principale obligation à la Pharmacie. Car en premier lieu si elle doit estre jugée diuine, ou pour les diuines vertus des medicamens, ou pour les diuins & miraculeux effects qu'ils témoignent en la curation des maladies; la Pharmacie en est la cause; veu que la connoissance, l'election, la preparation, la mixtion, & la distribution des medicamens luy appartiennent: car les Apothicaires fournissent tous les remedes qui possèdent toutes

tes

tes ces diuines vertus , & qui font tous ces miracles. Anciennement on appelloit les medicamens que les Pharmaciens dispenfoient, *auxiliares Deorum manus*, les mains salutaires des Dieux. Les prestres d'Egypte conferuoient les remedes comme presens des Dieux , dans l'Autel sacré de Vulcan, & les Grecs dans le temple d'Esculape , afin que le peuple ne les profanast. Et maintenant les Apothicaires comme ministres & fideles dispensateurs des graces & benedictions de Dieu, qui paroissent aux remedes, font cet office. Que si l'antiquité est digne de consideration , l'on sçait bien que les Plantes, Animaux & Mineraux, qui seruent de sujet general à la Pharmacie, sous le nom de medicament , ont esté plustost créés , que non pas l'homme mesme: qui est le sujet de la Medecine ; & pour la necessité , l'on void bien qu'elle depend principalement de la Pharmacie , veu que la Medecine seroit comme inutile sans son seruice. Mais venons à la beauté & variété des matieres que la Pharmacie traite, & au plaisir & contentement que l'on peut receuoir de leur connoissance. Il est rout certain qu'elle comprend les plus belles &

iam

A 3

les

les plus agreables de toute la Medecine; car l'histoire du corps humain exceptée, il n'y a rien qui approche de celle des Plantes, des Animaux, & des Mineraux; & encores puis-je dire que celle-cy n'a pas le deboire ou l'horreur de l'autre, quand il est question de visiter les parties des corps morts. Nous sçavons que l'histoire des Plantes, & des Animaux a obligé des Empereurs, des Roys, Reynes, Princes, & grands Seigneurs à leur connoissance, voire qui plus est à rendre quelques herbes heritieres de leurs noms pour memoire de leur loüable curiosité. L'Arthemisia, & plusieurs autres nous pourront seruir d'exemple; & s'il est question d'en fournir pour les medemens composez aussi bien que pour les simples; Mythridates par sa composition nous fera foy du plaisir que ce Roy prenoit à veoir faire & à sçauoir ce qui estoit des compositions que les Pharmaciens dispensent. Que si quelqu'un veut dire que les Pharmaciens ne regardent, & ne considerent les Plantes, les Animaux & les Mineraux, que des yeux du corps, & que la connoissance entiere & naturelle d'iceux appartient aux Medecins. Je l'aduoüe, mais

mais cela n'empesche pas le plaisir de la veüe que les Pharmaciens peuuent auoir & si les Medecins se treuent plus scauans en l'histoire naturelle des medicamens en general ; les Apothicaires sont d'ordinaire, & doiuent estre plus assurez & plus certains en la connoissance sensible d'iceux ; & de fait souuent plusieurs Medecins ordonnent ce qu'ils ne connoissent pas, pour n'estre pas versez en la connoissance particuliere des drogues. Et quant à l'election, preparation, & mixtion d'icelles, la pluspart n'y entendent gueres. Et c'est en ce dernier point que paroist la puissance de la Pharmacie, & du Pharmacien, veu qu'en imitant la nature, les medicamens par le moyen de la mixtion s'vnissent, & produisent des vertus admirables, lesquelles demeurent neantmoins sous vne seule forme, qui s'esleue de la mixtion. Puis donc que la Pharmacie est vn art si diuin, si ancien, si necessaire & si agreable; il est raisonnable que nous traittions en general ce qui est de sa nature, diuision, necessité, institution, sujet, fin & vsage : & que nous proposions en ce Traicté comme en vn chapitre singulier

tout ce qui se peut dire de beau sur ces  
matieres , & sur ce qui regarde la charge  
& le deuoir des Pharmaciens. Commen-  
çons donc par la definition de la Phar-  
macie.

général, les apothicaires font de plus  
en plus de la pharmacie, & de-là font  
venir les autres, & de-là font venir les  
autres, & de-là font venir les autres.

les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.

les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.

les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.  
les autres, & de-là font venir les autres.



**D E**





# DE LA PHARMACIE, Et de ses differences.

## CHAPITRE PREMIER.



Es Philosophes nous apprennent que les definitions, & les diuisions doiuent tousiours seruir de fondemens aux arts, & aux sciences, parce qu'elles donnent l'intelligence aux matieres. L'ordre de doctrine, comme témoigne Aristote, va *ab vniuersalibus ad particularia*, il faut commencer par les choses generales, & aller par apres aux particulieres. C'est cette consideration qui nous a portez à mettre ce Traicté general de la Pharmacie à l'entrée de toutes les leçons que nous pourrons mettre en lumiere cy-apres en faueur des Apothicaires, & de proposer en iceluy, comme en vn chapitre singulier, ce qui est de la definition, diuision, necessité, sujet, fin, vsage & institution de la Pharmacie, & ce qui est de la charge, & du deuoir des Pharmaciens; afin que toutes ces choses generales estant premises & conuës, l'intelligence des autres matieres demeure plus aisée & plus facile. Nous commencerons donc par la definition de la Pharmacie; & supposerons en premier lieu, que ce mot se peut considerer en deux façons, sçauoir est, ou à raison de

A 5 son

## 2 De la Pharmacie, &amp; de ses differences.

son nom, ou bien à raison de son essence. Si nous auons esgard à son nom, & à son etymologie, la Pharmacie n'est autre chose que l'action de medicamenter, veu que *pharmacum* ne signifie que médicament, Pharmacien, celuy qui les dispense, *Pharmacopola*, celuy qui les vend & qui les distribue. Que si nous regardons à la nature & à l'essence de la Pharmacie, elle se peut definir en deux façons; premierement comme vne partie de la Medecine curatiue, ou therapeutique, qui se rapporte à l'usage des medicamens; & ainsi nous la definirons, vn instrument de la Medecine curatiue, qui traite de tous les medicamens internes & externes, simples & composez; *Therapia siquidem, ex Medicorum doctrina*, (suiuant ce qui a esté dit cy-dessus) *tria sunt vulgaria instrumenta, Dieta scilicet, Chirurgia, & Pharmacia*. Secondement l'on peut definir la Pharmacie comme vn art separé de la Medecine, & exercé par des artizans destinez à la profession des drogues. Et ainsi considerée, nous pouuons dire que c'est vn art, lequel enseigne les moyens de connoistre, eslire, preparer & mixtionner les medicamens pour les mettre en usage, suiuant l'ordonnance des Medecins. Cette definition comme essentielle, comprend tout ce qui est digne de consideration en la Pharmacie, comme le sujet general, & la fin de l'art, apres le deuoir des Pharmaciens. Outre ce elle les rend differens des Droguistes, en ce que ceux-cy ne sont que vendeurs de drogues simples, & comme prouoyeurs du peuple pour les espiceries, & des Apothicaires pour les drogues; au lieu que les Pharmaciens ont vne plus entiere connoissance d'iceles,

les, & d'ailleurs ils les sçavent mieux choisir, pour les preparer par apres & mesler selon les receptes & ordonnances; ie laisse à part ce qui est des autres particularitez de ces deux professions. Venons maintenant à la diuision de la Pharmacie, affin d'establir ses differences. Nous la pouuons diuiser à mon aduis en deux especes: la premiere se doit appeller empirique, parce qu'elle n'est guidée que par l'experience. Cette-cy est cômune à toute sorte de personnes, voire aux femmes, lors qu'elles se meslent de faire la Medecine, & de preparer elles mesmes leurs petits remedes qu'elles sçavent par tradition. L'autre est la vraye, legitime, & raisonnable, qui ne fait rien que par art, & est tousiours guidée par la raison, & par l'experience. Or d'icelle il nous faut reconnoistre deux parties, comme de la Chirurgie, sçauoir est, l'enseignante, qui montre les moyens generaux de connoistre, esli- re, preparer, & mixtionner les medicamens, par raisons, & par reigles: & practicante, laquelle ne se rapporte qu'aux actions, & aux operations sensibles & manuelles, lors qu'il est question de veoir, choisir, preparer & mixtionner realement & de fait toute sorte de medicamens. Venons maintenant à l'illustration de la definition proposée par l'examen des questions suyuantes.

*A sçauoir si la Pharmacie est vn art?*

QUESTION I.

**C**E n'est pas assez que d'auoir donné vn tiltre à la Pharmacie; l'importance est de la maintenir

tenir & de l'autorizer en cet honneur. Je ne dispute pas icy, sçavoir s'il la faut appeller science, encores que l'on luy puisse faire cette faueur abusivement, à raison de sa theorie, & de sa partie enseignante. Ce tiltre est trop honorable pour la Pharmacie, veu que la Medecine à grand peine le peut meriter. C'est assez que l'on la puisse establir en qualité d'art, veu qu'il y a plusieurs raisons pour luy disputer cette dignité. Venons à la production d'icelles auant que de proposer nostre opinion sur la resolution de cette question.

1. opin. Selon Aristote au 6. liure de ses Morales chap. 4. Raisons contraires. les arts ne traittent que des choses contingentes : c'est à dire, des choses qui peuvent estre, ou arriuer : or est-il que le sujet, & la fin de la

1. rais. Pharmacie ne sont pas de cette nature, veu qu'elles sont certaines & stables. Donc la Pharmacie ne fera pas vn art.

2. rais. Les parties des arts ne peuvent pas meriter vn mesme tiltre que les arts qui les comprennent, car y il doit auoir de la difference entre les parties & le tout : or est-il que la Pharmacie n'est qu'une partie de l'art de Medecine. Donc il ne la faut pas honorer d'un mesme tiltre.

2. opin. Il y a vne autre opinion plus glorieuse pour la Pharmacie, qui est de ceux qui la veulent reconnoistre pour science, plustost que pour art : leurs raisons sont telles.

1. rais. Les sciences se rapportent aux choses necessaires selon Aristote au lieu allegué, comme les arts aux contingentes : or la Pharmacie traite des choses necessaires pour la santé, & pour la vie des hommes, comme il est notoire. Donc ce sera  
pla

plustost vne science qu'un art. *2. rais.*  
 Le propre des arts factifs est de monstrer & de comprendre ce qui est de l'action, & de l'artifice, sans donner connoissance des causes, ny des proprietes des sujets : & le propre des artizans est de travailler sans la particuliere & interieure connoissance de leurs obiects ; car le charpentier ne regarde que le bois, sans s'informer de la nature, ou des proprietes d'iceluy. Or est-il que la Pharmacie, & les Pharmaciens sont d'autre nature : car nous voyons qu'elle a sa theorie & sa pratique, & d'ailleurs que les Apothicaires connoissent ce qui est de la vertu & des facultez des medicamens. Donc la Pharmacie fera plustost vne science que non pas un art. Et voicy la raison.

Le propre des sciences est d'avoir des principes & des reigles certaines pour fondement, selon les Philosophes, & de connoistre les effects par le moyen des causes: or est-il que la Pharmacie a ses principes & ses reigles, comme il est notoire: d'ailleurs elle preuoit les effects des medicamens, parce qu'elle iuge des facultez. Donc la Pharmacie fera vne science. *Demonstration.*

Nous autres pour resoudre cette question, estimons suiuañt ce qui a esté dit, que le tiltre de science est trop honorable pour la Pharmacie. L'experience nous fait veoir que ce n'est qu'un art factif & operatif, tant parce que c'est vne habitude acquise par vsage, qui reigle les operations des Pharmaciens en ce qui est de la connoissance, election, preparation, & mixtion des medicamens: que aussi d'autant que la fin de la Pharmacie se rapporte à l'œuure, & non pas à la contemplation, *3. opinion.*  
 comme

## 6 De la Pharmacie, &amp; de ses differences.

comme celle des sciences. Outre ce la maniere de proceder que les Pharmaciens prattiquent, confirme sensiblement l'artifice de leur profession, en tant qu'ils se seruent de plusieurs instrumens pour la preparation, mixtion & conseruation des medicamens, qui sont les objets du travail & de l'operation. Il faut donc respondre aux raisons contraires.

*Response  
aux rai-  
sons con-  
traires.*

*à la 1. de  
la 1. opin.*

Quant aux raisons de la premiere opinion qui sont contre l'artifice de la Pharmacie; ie respons à la premiere, que la contingence des arts se rapporte non pas à leur nature, ny à leur fin, mais aux demonstrations qui sont incertaines aux arts, & necessaires aux sciences. Voyla comme se doit entendre la distinction que fait Aristote en ce passage des Morales; car autrement il se tromperoit, s'il ne vouloit reconnoistre de la necessité en la Pharmacie, suiuant ce que nous disputerons cy apres.

*à la 2.*

Pour la seconde raison, ie dis que la Pharmacie considerée comme vne partie de la Medecine curatiue, ne se peut pas dire vn art: mais bien entant que c'est vne profession separée de la Medecine, & exercée par des artizans affectez à sa pratique.

*à la 1. de  
la 2. opi.*

Quant aux raisons de la seconde opinion, ie respons à la premiere, que la necessité des sciences ne se doit pas rapporter à l'usage, ny à la fin; car de cette façon tous les arts mechaniques seroient sciences, veu qu'ils sont necessaires; mais à la constance necessaire des demonstrations philosophiques, selon l'intention d'Aristote.

*à la 2.*

A la seconde, je dis qu'il y a de la difference entre

entre les arts, & les artizans. Il y en a qui sont plus mechaniques, & plus ignorans les vns que les autres. Les Pharmaciens sont preferables à vne infinité d'autres artizans, à raison de leur doctrine, & de la necessité finale de leur profession; car ils ont vne connoissance interieure de leurs sujets, au lieu que la pluspart des autres ne l'ont que exterieure; mesmes ils ont de reigles & de principes en leur art. Mais pour tout cela leur profession ne se peut pas dire science, parce qu'ils n'ont ny la certitude necessaire, ny la contemplation pour fin, ains seulement l'œuvre. Bien est vray que improprement & abusiuement on la pourroit dire science, à raison de sa theorie.

Nous pouons donc conclurre que la Pharmacie est vn art. Concl.

*A sçauoir si la Pharmacie est vn art necessaire?*

### QUESTION II.

ENCores que la pratique ordinaire témoigne assez la necessité de la Pharmacie, soit en ce qui regarde la conseruation de la santé, soit en ce qui touche la guarison des maladies; il faut neantmoins pour plus grande assurance veoir & ouyr les raisons de ceux qui peuuent disputer au contraire, comme s'ensuit. i. opin.

Selon Celse Medecin Romain fort ancien, la meilleure Medecine c'est de n'en vser pas: cela estant, il faut que la Pharmacie soit declarée inutile, veu que sa necessité ne peut dependre que de l'usage des medicamens. i. rais.

Si

8 De la Pharmacie, & de ses differences.

2. rais.

Si la Pharmacie estoit necessaire, ce seroit ou pour conseruer la santé, ou pour guarir les maladies par le moyen des medicamens. Or est-il que les hommes se conseruent en santé, & se guarissent des maladies sans l'aide des medicamens, comme l'experiance le monstre, veu que le regime de vie, & la nature sont suffisans pour nous conseruer & pour nous guarir. Donc la Pharmacie ne sera pas necessaire.

3. rais.

Les arts sont dits necessaires, lors que l'on ne s'en peut pas passer. Or est-il que plusieurs peuples, & nations viuent sans la Pharmacie; mesmes parmi nous il y a vne infinité de gens qui ne s'en seruent iamais. Donc ce ne sera pas vn art necessaire.

4. rais.

L'art qui nous cause du desplaisir, & des maux par l'usage de ses remedes, est plustost desaggreable, & dangereux, que necessaire. Or est-il que la Pharmacie fait ces effects par l'usage des medicamens, veu qu'ils faschent ceux qui s'en seruent, & leurs causent des fascheux accidens, selon l'experiance. Donc la Pharmacie sera plustost inutile & dangereuse que necessaire.

2. opin.

Nous autres au contraire nonobstant toutes ces raisons, estimons que la Pharmacie est vn art fort vtile & fort necessaire, non seulement pour la conseruation de la santé, mais aussi pour la guarison des maladies, & ce par le moyen des remedes alteratifs, roboratifs & purgatifs qu'elle fournit pour ces desseins. La pratique ordinaire nous confirme en cette opinion, par les exemples qu'elle fait veoir de ses bons & loüables effects. Et quant aux raisons contraires; je respons à la premiere,

Respon-  
ses  
aux rai-  
sons con-  
traires.

à la 1.

miere,



miere que l'autorité de Celle doit estre entendue pour ceux qui iouissent d'une santé louable, car en ce cas c'est folie de se vouloir droguer, l'usage des medicamens n'est bon que pour les valetudinaires, ou pour les malades.

A la 2. Je dis que la Pharmacie peut estre necessaire pour ces deux intentions, car encores que le regime & la nature puissent conseruer & guarir, neantmoins ce n'est pas tousiours, car sans les remedes la nature se treueroit foible, & le regime impuissant; & bien qu'il y aye quelques hommes qui passent leur vie sans l'usage des medicamens, qui se treuvent guaris sans leur assistance, cela est rare. Il n'y a que de viure avec le gros des humains, & se seruir des arts selon qu'ils sont ordonnez.

A la 3. Je respons que la Pharmacie n'est pas si absolument necessaire, que l'on ne s'en puisse passer, car la necessité n'est que pour mieux estre & mieux viure, par le moyen de la conseruation & de la guarison des maladies. Que si quelques peuples se passent de la Pharmacie, cela peut estre pour la raisonnable, laquelle leur est incognüe; mais pourtant ils se seruent tousiours de l'empirique, & employent les remedes que les femmes preparent.

Finalemēt à la dernière, je dis que pour les remedes alteratifs & roboratifs, ils ne sont ny fascheux, ny dangereux; & pour les purgatifs, à la verité ils sont desaggreables & causent quelquefois de mauuais accidens, comme nous ferons veoir au dernier Theoreme de Mesué. Mais pour cela il n'en faut pas condamner l'usage; veu qu'ils

B

font

10 *Du sujet de la Pharmacie.*

font de grands effects par la descharge des mauvaises humeurs. Que s'ils font du mal, c'est pour vn plus grand bien, & n'en faut pas craindre l'usage quand ils sont bien preparez, & donnez avec raison & connoissance.

Donc la Pharmacie est vn art necessaire.

---

*Du sujet de la Pharmacie.*

## CHAPITRE II.

**P**Vis que la Pharmacie est vn art, il est raisonnable de luy donner vn sujet d'attribution, veu que c'est vne propriete necessaire à toutes les professions. Or nous n'entendons autre chose icy pour sujet, que le vray & principal obiect de la Pharmacie, & duquel le Pharmacien reconnoist la nature, les passions & les proprietes, en exerçant ses operations sur iceluy. Les Medecins luy en donnent deux, l'vn propre, & l'autre commun. Le propre c'est le medicament, veu que tout l'artifice, & toutes les operations des Pharmaciens se rapportent à iceluy, veu que leur perfection depend de la connoissance, election, preparation, & mixtion d'iceluy. Le sujet commun, ou le final, c'est le corps humain; d'autant que les Pharmaciens ne travaillent sur les medicamens que pour son service. Laissons le commun à part, veu qu'il est hors de dispute, & parlons du propre.

*A fca*

*A sçavoir si le médicament est le propre sujet  
de la Pharmacie.*

### QUESTION III.

**C**Eux qui ne veulent pas reconnoistre le médicament pour le vray & legitime sujet de la Pharmacie, se fondent sur les raisons suiuanes. 1. opin.

Le sujet general & legitime des arts doit cōprendre sous soy toutes les matieres qui sont de leur iurisdiction : or est-il que le médicament ne cōprend pas tout ce que la Pharmacie considere ; car elle traite des venins ; & de plusieurs herbes, & fruits, & semences alimenteuses, lesquelles different du médicament. Donc il ne pourra pas estre le vray sujet de la Pharmacie. 1. rais.

Si le médicament estoit le vray sujet de la Pharmacie, ce seroit ou le simple, ou le composé. Ce ne peut pas estre le simple seul, parce qu'il ne peut pas comprendre l'autre, veu qu'il est de differente nature auant la mixtion ; ny aussi le composé : car de là il s'en ensuiuroit deux absurditez : l'une, que la Pharmacie n'auroit pas de sujet auant la composition ; l'autre, que le Pharmacien se forgeroit vn sujet artificiel, sans en auoir de naturel. Donc le médicament ne peut pas estre le sujet de la Pharmacie. 2. rais.

Le deuoir de l'artizan est de considerer & de conseruer son sujet en son entier, & non pas de le destruire : or est-il que le Pharmacien destruit & ruine les medicamens par ses preparations, & les confond par ses mixtions. Donc il n'est pas croyable 3. rais.

ble que le médicament soit le sujet de la Pharmacie.

4. *raison.* Les Plantes, les Animaux & les Minéraux sont corps naturels, & par conséquent de la connoissance des Physiciens & Naturalistes. Donc le médicament qui les comprend tous ne peut pas estre le sujet de la Pharmacie.

3. *opinion.* Nous autres au contraire, suyuant l'opinion commune estimons que la Pharmacie n'a pas d'autre sujet propre & legitime que le médicament, & que tout ce qu'elle considere se peut rapporter à iceluy. Et quant aux raisons contraires, il est aisé d'y répondre.

*Responſes aux raisons contraires.*  
à la 1. Pour la premiere, je dis que ce mot de médicament en general comprend les venins, & plusieurs herbes, semences, fruits, legumes qui nourrissent; car il y a des medicamens veneneux; & d'autres qui sont alimenteux suyuant la doctrine de Galien. Si bien que la Pharmacie les considere sous le nom de médicament.

à la 2. A la 2. Je reſpons que le médicament en general est le sujet de la Pharmacie, & non pas le simple, ou le composé en particulier: elle considere tous les deux sous le sujet de la premiere intention, & separément sous la seconde; outre ce que nous pouuons dire, que le simple médicament comprend par puissance le composé; & que cetui-cy contient le simple par l'actuelle mixtion.

à la 3. A la 3. Je dis que le Pharmacien ne destruit pas le médicament par la preparation, car encores qu'il change la forme sensible & exterieure, il est pourtant toujours soigneux de conseruer les qualitez & proprietéz, voire de les meilliorer par correctiō  
quand

quand il en est de besoing; ou par addition, ou par subtraction. Tellement que c'est plustost perfection que destruction.

A la 4. Je dis que les Pharmaciens ne considerent pas les Plantes, Animaux & Mineraux, comme corps naturels; car comme tels ils appartiennent au Physicien; mais seulement en tant que medicamens, doüez de plusieurs vertus & proprietéz, qui peuuent seruir en la Medecine.

Donc le medicament est le propre fujet de la Pharmacie.

*De la fin de la Pharmacie.*

CHAPITRE III.

**L**A fin de la Pharmacie suit la nature de son fujet: car comme il y a double fujet en cet art, suyuant ce qui a esté monstré cy-dessus, de mesme il y a double fin. La premiere est propre, & ne se peut rapporter qu'aux medicamens, qui est de les bien connoistre, eslire, preparer & mixtionner; l'autre se rapporte à l'usage de l'homme, qui est de les distribuer aux sains, aux valetudinaires, & aux malades, suyuant les ordonnances des Medecins, & ce ou pour la conseruation de la santé, ou pour la preseruation des maladies, ou pour la guarison d'icelles. Or bien que cette doctrine soit bien certaine, neantmoins pour l'esclaircir, il est necessaire d'examiner la question suiuite.

*À sçavoir si la connoissance, election, preparation  
& mixtion des medicamens peuvent servir  
de fin à la Pharmacie, ou bien si c'est  
la conseruation de la santé,  
& la guarison des  
maladies?*

QUESTION IV.

*1. opin.* **C**Eux qui voudront disputer contre la partie affirmatiue des deux parties de cette question, se pourront servir des raisons suiuanes.

*1. rais.* Les arts ne peuuent auoir qu'une fin propre, & non pas plusieurs; car autrement il y auroit de la confusion. Donc la Pharmacie n'aura pour fin que la connoissance, ou l'election, ou la preparation, ou la mixtion des medicamens, separément, & non pas ensemble; car autrement il y auroit quatre fins differentes, au lieu d'une propre & particuliere.

*2. rais.* S'il estoit necessaire que la Pharmacie eust pour fin toutes ses quatre differentes operations: l'usage des simples medicamens seroit hors de cette fin, veu que la preparation, ou pour le moins la mixtion en est à dire: or est-il que l'experience est toute contraire; veu que l'on employe aussi bien les simples que les composez, soit purgatifs, comme la manne, la rhubarbe en poudre, la casse, &c. soit autres. Donc ces quatre actions toutes ensemble ne pourront pas servir de fin à la Pharmacie.

*3. rais.* La fin des arts doit estre differente, aussi bien que le sujet: or est-il que la santé & la guarison  
des

des maladies seruent de fin à la Medecine, voire mesme à la Chirurgie. Donc la Pharmacie doit auoir quelque autre fin differente.

Si la santé estoit la fin de la Pharmacie, les Pharmaciés ne se seruiroient pas des venins qui la destruisent, ny mesme des medicamens qui l'alterent, & la trauaillent, particulièrement les purgatifs : or est-il qu'ils connoissent, & employent le sublimé, les viperes, les cantharides, l'hellebore, & semblables venins & medicamens. Donc la santé ne pourra estre la fin de la Pharmacie, veu que les effects des choses se doiuent rapporter à la fin par correspondance. 4. rais.

La derniere intention de l'artizan est la fin de son art : or le gain & le proffit est la derniere intention du Pharmacien, veu qu'il n'exerce sa profession, & ne trauaille que pour gagner. Donc ce sera la fin de la Pharmacie, & non pas la santé, ou l'usage des medicamens. 5. rais.

Nous autres au contraire demeurans fermes à nostre premiere distinction, disons pour conclusion que la Pharmacie a double fin, en suite de son double sujet. La premiere, c'est de bien connoistre, eslire, preparer, & mixtionner les medicamens ; & la seconde, de les employer pour la conseruation de la santé, & pour la guarison des maladies suyuant les receptes, & ordonnances des Medecins. Et quant aux raisons contraires, il faut satisfaire à toutes. 2. opin.

Pour la premiere, je dis que la Pharmacie n'a qu'une fin propre, laquelle se rapporte à son vray & legitime sujet, qui est le medicament, & ne faut pas la separer, ou diuiser par le moyen de ses dif- Responfe  
aux rai-  
sons con-  
traires.  
à la 1.

ferentes operations , veu que toutes se rapportent au sujet ; ou bien nous pouuons dire que la connoissance, election, preparation , & mixtion considerées à part peuuent seruir de fin particuliere, mais non pas de generale, veu qu'elle n'est qu'une en chaque art.

à la 2.

A la 2. Je respons que l'usage des medicamens pour la santé est la derniere fin de la Pharmacie, soit qu'ils soient employez en leur simple nature, ou en mixtion ; si bien qu'il n'est pas necessaire qu'auant cet usage l'on se serue tousiours du melange ; l'on peut employer & les simples & les composez , selon les intentions des Medecins. Et faut distinguer les actions & les operations des Pharmaciens , en les rapportant neantmoins à la fin principale de l'art.

à la 3.

A la 3. Je dis que la Medecine , la Chirurgie, & la Pharmacie reconnoissent la santé pour fin, sous vn different respect ; & ne paruiennent à ce dessein que par diuers moyens. La Medecine a sa connoissance plus ample , & ses intentions pour paruenir à cette fin , en se seruant de la Chirurgie, & de la Pharmacie, comme de ses aydes & seruantes. La Chirurgie de soy se sert de ses operations manuelles pour la santé , & la Pharmacie contribue ce qui est des medicamens suyuant les ordonnances. Si bien que la santé n'est vne fin exterieure, veu que l'interieure de l'art se rapporte au medicament.

à la 4.

A la 4. Je respons que la Pharmacie considere les venins & les medicamens, non point pour l'alteration , & corruption de la santé, bien qu'en apparence cela soit vray-semblable, ayant esgard au naturel



naturel d'iceux : mais plustost pour la conseruation d'icelle : car comme il est notoire, le Pharmacien n'employe iamais les medicamens qu'apres vne preparation loiiable ; si bien qu'il n'en peut arriuer que du proffit à ceux qui s'en seruent, encores qu'ils se treuent vn peu inquietez en l'operation ; & pour les venins iamais on ne les donne auéc dessein de nuire , au contraire l'on s'en fert pour la santé avec preparation, & en quantité raisonnable, comme nous voyons de l'opium , aux douleurs, des cantharides aux veficatoires; des viperes en la Theriaque; du sublimé aux vlcères, &c.

Finalemēt à la §. Je dis que le proffit & le lu- à la §.  
lucre seruent de fin au Pharmacien , qui exerce son art pour gaigner sa vie : mais la Pharmacie a sa fin differente , telle que nous auons proposé cy dessus.

Donc la propre fin de la Pharmacie est la con- Concl.  
noissance, election, preparation, & mixtion des medicamens: & la commune de les employer pour la santé, & pour la guarifon des maladies , selon les ordonnances.

---

*A sçauoir si la Pharmacie est plus noble que  
la Chirurgie?*

#### QUESTION V.

**L**A ialousie ordinaire qui se void entre les Chirurgiens & les Pharmaciens sur l'excellence de leurs professions, me fait proposer icy cette question : & bien que la noblesse des arts & des sciences ne se doie rapporter, à proprement parler,

B § ler.

ler, qu'aux arts liberaux, & aux sciences releuées, comme sont la Philosophie, la Medecine, la Iurifprudence, & la Theologie; neâtmoins parce que la Pharmacie, & la Chirurgie sont parties dependantes de la Medecine, nous disputerons en ce lieu sur la noblesse de ces deux arts, entant que la consideration de leur seruice, de leur sujet, & de leur fin le nous pourra permettre. Que si l'on veut dire que j'ay desia terminé cette question en mes disputes Chirurgicales en faueur des Chirurgiens; & que ie ne puis pas aller icy au contraire sans apparence de cōtradiction & d'inconstāce; je respondray qu'à la verité escriuant pour les Chirurgiens j'ay opiné en leur faueur sur la noblesse de leur art, & que maintenant il me doit estre permis de conclurre cette dispute en faueur des Pharmaciens, puis que j'escri pour eux. Cette consideration me doit releuer de la contradiction, puis mesme que la noblesse dont est question est de petite importance, & qu'à veritablement parler la Chirurgie, ny la Pharmacie n'en meritent pas le tiltre, si ce n'est sous le respect de la Medecine, & de la santé. Passons donc outre, & voyons les raisons de ceux qui preferent la Chirurgie, auant que de conclurre en faueur de la Pharmacie.

*1. opin.*

*1. rais.*

L'art qui donne le pouuoir du commandement à celuy qui l'exerce, doit estre preferé comme plus noble, à l'autre qui traueille sous luy, par droict d'obeyssance: or est-il que la Chirurgie donne le pouuoir au Chirurgien de commander & d'ordonner aux Pharmaciens, ce qui est de ses intentions, & de ses remedes. Donc la Chirurgie sera preferable à la Pharmacie.

La

La mineure de cet argument n'a pas besoin de preuve, puis que l'expérience ordinaire nous fait foy des ordonnances des Chirurgiens chez les Apothicaires. Venons à la seconde raison.

L'art qui approche plus de la contemplation, est plus noble que celui qui n'a que l'action pour objet ordinaire : or est-il que la Chirurgie contemple les choses naturelles, en ordonnant le régime de vie, de plus elle considère & connaît intérieurement le corps humain ; & va bien avant dans la Médecine, par le moyen de sa partie enseignante ; & voyez pourquoy les Médecins permettent aux Chirurgiens de consulter : au contraire la Pharmacie ne regarde que les médicamens tant qu'ils se peuvent eslire, préparer & mixtionner, & n'a que les actions mécaniques pour son exercice. Donc la Chirurgie sera préférable à la Pharmacie.

La coutume doit servir de loy en ce qui est de la police des artisans pour la préférence, & préférence : or est-il que de tout temps les Chirurgiens ont précédé les Pharmaciens en toutes les villes bien policées. Donc c'est un témoignage que la Chirurgie doit être préférée.

La noblesse des arts dépend principalement de l'excellence de son propre sujet : or est-il que le propre sujet de la Chirurgie, qui est le corps humain, est plus excellent que celui de la Pharmacie, qui est le médicament. Donc la Chirurgie sera préférable.

Par les actions des artisans l'on peut juger de la noblesse de leur art : or est-il que les actions des Pharmaciens sont du tout sales & mécaniques, comme de cuisiner les drogues, faire de compositions

sitions fascheuses , donner des clysteres , arracher les herbes, les lauer , &c. au contraire les Chirurgiens sont plus propres , mieux habillez , faisans profession de la gloire & de l'honneur , qui est un témoignage de noblesse : d'ailleurs leurs actions sont plus releuées , car ils operent avec commandement , & propriété lors qu'ils seruent leurs malades. Donc la Chirurgie sera preferable à la Pharmacie.

*s. opin.*

Nous autres au contraire pouffez par les considerations proposées à l'entrée de cette dispute, estimons que la Pharmacie est plus noble que la Chirurgie. Je laisse à veoir les raisons que j'ay proposées en la Preface de ce Traicté sur l'honneur que merite la Pharmacie ; il y en a plusieurs autres aussi considerables, qui nous obligent de releuer la noblesse, & l'excellence de cet art par dessus la Chirurgie. L'antiquité du sujet est la premiere, puisque les Plantes , les Animaux, & les Mineraux ont esté plustost creés que l'homme, & ne faut pas que la Chirurgie se releue par le respect d'iceluy, puisque la Pharmacie le connoist pour l'usage des remedes qu'elle prepare pour sô seruice, & qu'elle en tire mesme de sa substâce pour la santé humaine, témoin la graisse, le sang, le crane, l'vrine, & autres. Apres il n'y a pas de cõparaïson pour le plaisir & la variété des matieres que la Pharmacie considere, avec celles que la Chirurgie regarde, la connoissance de celle-cy est bien plus reserrée , & moins agreable, car hors du corps humain qu'elle connoist sensiblement, & des maladies externes, elle n'a que les instrumens & les vnguens, emplastres , poudres , decoctions, & autres remedes qui  
peu

peuvent seruir à leurs operations ; au lieu que la Pharmacie outre la connoissance de l'homme, confidere les Plantes, les Animaux, & les Mineraux ; si bien qu'elle regarde ce qui est en l'air, dans les eaux, sur la terre, & dans les entrailles d'icelle. Je laisse à part la necessité de la Pharmacie, sans laquelle la Chirurgie, & la Medecine mesme resteroit inutile, puitque leur seruice depend des remedes qu'elle dispense, veu qu'elle conferue, & distribue ces mains salutaires des Dieux. Je ne veux pas aussi me seruir de la ruine que peut causer souuent la Chirurgie par les saignées, amputations de membres, & autres dangereuses operations ; ny du seruice des Chirurgiens aux maladies contagieuses, comme lepre, chancres, verolle, peste, & semblables. Venons aux respones des raisons objections, parce que la noblesse de nostre Pharmacie paroistra d'auantage par leur resolution.

Quant à la 1. Je respon que les Chirurgiens ordonnent voirement quelques remedes externes pour les playes, vlcères, tumeurs, luxations, fractures, & autres maladies sensibles qui sont de leur connoissance ; mais c'est sans commandement ny superiorité ; de mesme comme si vn Cordonnier disoit à vn Tailleur de luy faire vn habit. Chasque artizan doit fournir ce qui est de son seruice, pour la conseruation politique : mais non pas que pour cela le commandement aye lieu. Le Chirurgien fait seruice au Pharmacien en luy faisant la barbe, & pour cela il n'est pas son seruiteur ; en faict de Medecine le commandement n'est qu'aux Medecins, comme aux superieurs, & aux maistres ; & l'obeyssance aux Chirurgiens, & aux Pharmaciens.

*Respones  
aux rai-  
sons con-  
traires.  
à la 1.*

A la

à la 2.

A la 2. Je dis que la connoissance des choses naturelles est plus belle & plus ample du costé de la Pharmacie, que du costé de la Chirurgie, suivant ce que nous auons desia dit; car elle a la partie enseignante aussi bien que la Chirurgie, si bien que de ce costé là il n'y a pas d'auantage: & si les Medecins permettent aux Chirugiens de consulter sur les maladies exterieures: les Pharmaciens sont bien aussi capables d'en dire leur aduis par l'experience qu'ils acquierent en ce qui regarde les remedes.

à la 3.

A la 3. Je respons que cette prefeance a esté donnée par abus, veu que la Chirurgie ne la merite pas sur la Pharmacie, si elle estoit disputée par le merite, & par la raison.

à la 4.

A la 4. Je dis que la Pharmacie considere le corps humain aussi bien que la Chirurgie; que si elle n'a pas vne si exacte connoissance de ses parties, pour cela elle n'est pas inferieure, veu que d'ailleurs elle connoist tous les medicamens qui peuvent estre employez pour son seruice.

à la 5.

Finalemēt à la 5. Je respons que s'il faut iuger de la noblesse des arts par les actions des artizans, la Chirurgie court fortune de perdre son imaginaire prefeance; veu que les actions des Chirugiens sont plus mechaniques, affreuses & horribles que celles des Pharmaciens; car ils touchent les vlcères, les playes, les parties pourries, ils cauterisent, amputent des membres, font crier leurs patients, & les portent au desespoir par la cruauté de leurs operations; d'ailleurs ils frottent les verrollez, pensent les apostemes, ouurent les corps morts, fouillent leurs entrailles, & dechiquent leurs

leurs parties. Ce sont bien des actions plus vilaines que celles des Pharmaciens ; veu que la plus fascheuse qu'on leur puisse reprocher est la contemplation du ponet lors qu'ils baillent des clysteres ; & en cela ils témoignent auoir plus de courage que les Chirurgiens , veu qu'ils mertent les doigts là où les autres n'oseroiét mettre le nez.

Concluons donc que la Pharmacie est plus noble que la Chirurgie.

*Du deuoir des Pharmaciens.*

CHAPITRE IV.

CE n'est pas assez à vn Pharmacien, que de sçavoir l'artifice, la necessité, le sujet & la fin de sa profession ; il faut qu'il sçache outre cela, le deuoir de sa charge, affin qu'il la puisse exercer avec honneur, au contentement des Medecins , & au profit des malades, & du public. Or pour leur enseigner ce qui est de leur deuoir , ie departiray les qualitez & les conditions qui leur sont necessaires en trois bandes. La premiere sera des spirituelles, la seconde des corporelles , & la troisieme des temporelles , ou exterieures. Quant aux qualitez Spirituelles, elles se rapportent à l'ame, & regardent ce qui est de la science, de la conscience , & des mœurs. Pour la science, les Pharmaciens doivent estre fondez aux bonnes lettres, & entendre la langue Latine, veu que les dispensaires sont tous Latins, & que les receptes & ordonnances des Medecins sont Latines, & ne faut pas qu'ils s'hazardent de dispenser les receptes, & les compositions

positiōs sans les bien entendre, & sans bien sçauoir le *modus faciendi* ; que s'ils se treuent en double sur la quantité, qualité, ou election des drogues, & sur les poids & mesures, ils s'en doiuent esclaircir avec les Medecins, ou avec leurs compagnons. Apres ils doiuent sçauoir ce qui est de l'anatomie, principalement en ce qui regarde l'exterieur du corps, affin que sçachant la situation des parties, ils puissent appliquer seurement les epithemes, les fomentations, les vnguens, les emplastres, & autres remedes exterieurs que les Medecins ordonnent. Mais sur tout ils doiuent estre sçauans & experimentez en la connoissance generale & particuliere des medicamens, & en l'election, preparation, mixtion & conseruation d'iceux, veu que ce sont les principales fonctions de l'art. Apres la science, la conscience suit ; icelle doit viure & reluire religieusement dans leur ame, soit en la fidele dispensation des compositions, soit en la journaliere execution des ordonnances que les Medecins font, veu que la santé des malades & l'heur des remedes est entre leurs mains. Outre ce ils doiuent reietter toutes les vieilles & mauuaises drogues simples & composées, comme preiudiciables à la santé, & ne distribuer iamais de medicamens veneneux au peuple, ou abortifs, par argent, ou par mauuais dessein, affin d'euitter les dangereux accidens qui en pourroient arriuer. & s'il est question de bailler des poisons, comme il arriue souuent pour le sublimé, pour l'arsenic, & autres, ils se doiuent informer curieusement de ce que l'on en veur faire. Nous en auons vn exemple dans Homere d'vn Apothicaire nommé Ilius, lequel



lequel refusa à Vlyfles du venin, craignant qu'il n'en voulust abuser, encores qu'il n'en demandast que pour infecter des flefches : & c'est pourquoy messieurs les Juriscōsultes ont faict des loix sur ce sujet, qui portent deffense de distribuer de medicamens veneneux, ou abortifs pour faire blefser les femmes enceintes, & condamnent à mort ceux qui se treuueront attaints & cōuaincus d'en auoir donné. Or outre la science & la conscience, il est necessaire que le Pharmacien soit de bonne vie, & mœurs, prudent en ses actions, vigilant & secourable aux malades, obeyssant aux Medecins, sans rien entreprendre à leur preiudice, iouial & de bonne compagnie, & faut qu'il se treuue exempt d'auarice, d'yurongnerie, de querelle, de luxure, & autres semblables vices. Sur tout la discretion, & le silence luy seront en recommandation, affin que les malades puissent estre contens au secret de leurs indispositions. Quant aux conditions qui dependent du corps, le Pharmacien doit estre de bonne & forte disposition, tant pour estre plus propre au seruice de sa boutique, & des malades, que pour donner bon exemple aux malades; car s'il estoit valetudinaire, & foible, nonobstant les drogues qu'il dispense, ce seroit vne triste esperance pour les patiens, & vn secours trop languissant. En troisieme lieu le deuoir du Pharmacien se rapporte aux actions exterieures, & aux biens de la fortune. Et c'est en quoy il est necessaire qu'il soit assez riche, pour auoir sa prouision de toute sorte de medicamens. La necessité est dangereuse en faict d'Apothicaire, parce que n'estans pas pourueus de bonnes drogues, ils sont con-

C

traints

traints d'en donner de mauuaises, & de ne dispenser pas les receptes selon leur teneur, d'où vient vne grande ruine à l'honneur des Medecins, & à la santé des malades. Ceux qui reçoient les Pharmaciens à la maistrise doiuent bien auoir esgard à cette condition, & n'admettre pas les pauures bien que sçauans, *quia necessitas cogit ad turpia*. Les visites des boutiques sont ordonnées à ce dessein, & aussi pour empescher l'employ des vieilles & inutiles drogues & compositions. Finalement pour les actions exterieures des Pharmaciens, en ce qui est de la distribution & du payement des remedes & de leurs vacations, ils doiuent estre honorables, sans tyranniser le peuple, affin que Dieu les benisse en l'exercice de leur profession, & en tous leurs desseins. Venons maintenant à la question suiuiante.

---

*Asçauoir s'il est permis aux Apothicaires de donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins?*

#### QUESTION VI.

**L'**Abus qui regne parmi les Pharmaciens sur la distribution des medicamens, me fait proposer cette question à la suite du chapitre precedent. S'ils se contenoient dans les bornes du deuoir, il ne seroit pas necessaire de leur faire connoistre ce qui est de leur temerité, mais ils sont tellement en possession de cette pratique, que l'ambition & l'auarice les emportent hors du respect qu'ils doiuent aux Medecins, & mesme de leur auanta-  
ge,

ge, comme ie feray veoir cy apres. Or auant que de proposer ma resolution, il est raisonnable d'ouïr les raisons qui se peuvent produire en leur faueur. 1. opin.

Les Chirurgiens ordonnent les remedes sans prendre conseil des Medecins. Donc les Pharmaciens doiuent auoir le mesme priuilege, puis qu'ils sont aussi sçauans & experimentez en leur art qu'eux. 1. rais.

Ceux qui ont la connoissance des remedes, les peuvent employer avec assurance : or est-il que les Pharmaciens ont la connoissance des remedes. Donc ils les pourront donner & ordonner sans danger. 2. rais.

La charité ne doit pas estre empeschée par aucun respect. Donc il sera permis aux Pharmaciens de bailler des remedes aux pauures, qui n'ont pas les moyens pour faire appeller, & pour payer les Medecins. 3. rais.

La necessité n'a pas de loy : or est-il que souvent les Pharmaciens se treuuent au seruice des malades qui sont aux villages, ou aux champs, là où c'est qu'il n'y a pas des Medecins. Donc il leur sera permis en cette necessité de leur ordonner des remedes. 4. rais.

Par la coustume il est licite aux Apothicaires de donner des potions cordiales, des clysteres, & des potions contre les vers, sans l'assistance des Medecins. Donc, &c. 5. rais.

Nous autres au contraire estimons en general, que les Pharmaciens ne peuvent & ne doiuent donner aux malades, ny ordonner aucuns remedes sans la presence & le conseil des Medecins. 2. opin.

noqbat

C 2

C'est

C'est vne belle & louable police quand les artizans se contiennent dans les limites de leur deuoir, sans se dispenser de faire la charge des autres. Or pour faire connoistre aux Apothicaires leur faute, je proposeray en la demonstration suivante les raisons qui les peuuent faire contenir en leur charge.

1. *fund.* Il y a plusieurs raisons qui obligent les Pharmaciens au simple exercice de leur profession, sans entreprendre sur celuy des Medecins. La premiere c'est leur deuoir, qui ne consiste qu'à bien connoistre, & fidelement eslire, preparer & mixer les medicamens selon les ordonnances des Medecins. La seconde c'est l'ordre & la police establee entre les arts & les artizans, qui oblige vn chascun de se contenir en sa charge: & de fait il y a eu plusieurs Arrests des Cours de Parlement donnez sur ce sujet. La troisieme c'est la conscience de bailler des remedes, sans connoistre les maladies, ny la portée des corps. La quatrieme c'est l'apprehension du danger, & de la Iustice; parce que s'il mesarriuoit d'un patient qui auroit prins des medicamens d'un Apothicaire sans ordonnance, infalliblement il en seroit puni par Iustice. La cinquieme c'est le respect de leur profit, veu qu'un Medecin les fera plus gagner par ses ordonnances, & par la pluralité des remedes, qu'ils ne scauroient faire en les baillant à l'aduan-  
ture.

Concluons donc que les Apothicaires qui se dispensent de bailler des medicamens sans ordonnance, sont des presomptueux, temeraires, ignorans & meschans. Il est question maintenant de respon

respondre aux raisons obiectées en leur faueur.

Quant à la premiere, je respons que les Chirurgiens ont le pouuoir d'ordonner des remedes extérieurs en ce qui regarde les maladies externes qui sont de leur jurisdiction : mais pour l'interieur, ils le doiuent laisser aux Medecins ; que s'ils en abusent, ils se rendent aussi coupables que les Apothicaires, tellement que la consequence de cette obiection n'est pas bonne. C'est assez que les Pharmaciens preparent & mixtionnent les remedes qui leur sont ordonnez.

Responſes  
aux rai-  
sons con-  
traires.  
à la 1.

A la 2. Je dis que les Pharmaciens n'ont à veritablement parler que la connoissance sensible & exterieure des medicamens ; l'interieure est pour les Medecins, & quand bien ils l'auroient commune, pour cela il ne leur seroit pas permis de les ordonner, parce qu'ils n'ont pas la connoissance des maladies, & ne ſçauent pas comment il faut prendre les indications des choses naturelles, non naturelles, & contre nature.

à la 2.

A la 3. Je respons que les Medecins sont charitables sans comparaison autant que les Pharmaciens, & ne faut pas doubter qu'ils ne visitent les pauvres en temps de necessité, & qu'ils n'ordonnent charitablement les remedes nécessaires sans payement.

à la 3.

A la 4. Je dis qu'en temps de necessité il peut estre permis aux Pharmaciens de donner quelques remedes cordiaux pour donner force aux malades, sans se dispenser plus auant, veu qu'ils peuvent recourir aux Medecins des villes voyſines pour ce qui est des purgations, & des remedes interieurs qui sont inportans.

à la 4.

\*30 *Du deuoir des Pharm. Chap. IV. Qu. VI.*

Finalemēt à la dernière je respons que cela est bon pour les potions cordialles & contre les vers. Encorēs doiuent les Apothicaires viure avec ce respect que de ne rien faire sans ordonnance, principalement quand les Medecins se treuuent presens.

Donc il n'est pas permis aux Pharmaciens de donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins.



IOAN

**COMMENTAIRE  
SUR LES THEOREMES  
ET CANONS GENERAUX**

**DE MESVE.**

**DICTE' A MONTPELLIER,  
AUX COMPAGNONS,  
Pharmaciens.**

*Par M. FRANÇOIS RANCHIN,  
Conseiller & Medecin du Roy, Professeur,  
& Chancelier en l'Vniuersité de  
Medecine de ladite ville.*

**L'estat des matieres traitées en ce Commen-  
taire est contenu en la page suiuante.**

Estat des matieres traictées en ce  
Commentaire.

**L**E premier Theoreme, avec ses Canons est des choses qu'il faut observer en l'election des medicamens purgatifs, & qui regardent leur nature, ou essence, & leurs facultez.

Le second traicte des moyens qu'il faut pratiquer pour corriger leur malignité, & ce par meslange d'autres medicamens contraires en substance, propriété, ou effect: ou bien par preparation artificielle, sçavoir est par l'otion, par coction, par infusion, & par trituration.

Le troisieme enseigne, comment il faut remedier à trois incommoditez qui peuuent arriver au temps & iour de la purgation, par esmotion sans effect, ou par fascheuse & travaillante purgation, ou par excez d'evacuation.

Le quatriesme montre, comment il faut guarir les maladies & les accidents, qu'une fascheuse & vitieuse purgation peut causer, comme faiblesse, douleur, fièvre, convulsion & semblables.

IOANNIS





IOANNIS MESVÆ  
 de consolatione medicinarum  
 simplicium, & correctione  
 operationum earum  
 Canones.

**I**N nomine Dei misericordis ( cuius nutu sermo recipit gratiam, & doctrina perfectionem ) principium sit verborum Ioannis filij Mesuæ, filij Hamech, filij Hely, filij Abdela, Regis Damasci. De castigandis medicamentis simplicibus purgatoriis mentio à quibusdam veteribus habita, sapientes plerosque impulit, in eius rei inquisitione multam ponere operam: ac de inuentis à se multi multa scripserunt; sed capita quædam tantum rerum sparsa, nullaque methodo cohærentia. Ob id rogauerunt nos amicorum integerrimi, quorum amicitia multa debemus, vt imperfecta & dispersa huius inuentionis præcepta perficeremus, in opusque vnum exacta methodo transferremus. Quorum

C 4 iustis

iustis precibus victi, commentarium hunc aggredimur, confisi auxilio, ac bonitate Dei, qui sit benedictus. Ergo pie Deus, horum præceptorum collectionem, compositionemque fac fœlicem, qui ex thesauris largitatis tuæ, summæque tua benignitate omnia fortunas & fœlicia facis. Opus autem hoc in libros duos diuidemus, quorum prioræ vniuersalem castigandorum certis quibusdam rationibus medicamentorum scientiam trademus; posteriore verò, vbi cuiusque medicamenti purgantis essentiam, species, delectum, facultates, castigationem particulatim executi erimus, finem faciemus.

---

P R E F A C E D E M E S V É .

Les Theoremes ou Canons generaux  
de Iean Mesué, sur la preparation  
des simples medicamens pur-  
gatifs, & sur la correction  
de leurs operations.

**A** *V* nom de Dieu misericordieux ( par la vo-  
lonté duquel la parole est remplie de grace,  
& la doctrine de perfection) soit le commencement  
du

du discours de Iean fils de Mesué, qui fut fils de Hamech, qui fut fils de Hely, & celuy-cy d' Abdela Roy de Damas. Plusieurs doctes & sages hommes, incitez par les memoires de quelques anciens, qui ont escrit sur la correction des simples medicamens purgatifs, se sont efforcez d' escrire plus amplement sur cette matiere, & d'illustrer ce sujet de leurs inuentions. Mais ayant trouué & verifié qu'ils estoient confus en leurs escrits, & sans methode en leurs reigles: i'ay esté contraint, satisfaisant à la iuste priere de mes plus affectionnez amis, de recueillir les escrits des autres, & reduire leurs preceptes esgarez, & leur doctrine confuse en vn Traicté reiglé & parfait. Apres donc auoir appellé à mon secours la benediction de Dieu Tout-puissant, dans le sein duquel repose le thresor de la science & de la felicité, à ce qu'il luy plaise de fauoriser mes estudes de son assistance, & mes inuentions de sa grace, ie commenceray mon dessein, & diuiseray cet ceuvre en deux liures. Au premier ie traiteray en general des reigles & des moyens qu'il faut obseruer en la preparation, & correction des medicamens: au second ie descriroy en particulier ce qui sera de la nature, de l'espece, de l'election, des facultez, & de la correction de chasque medicament simple. Et voila comme mon dessein demeurera parfait.



PARAPHRASE  
SVR LA PREFACE  
DE MESVÉ.

*De l'Autheur, du sujet de son liure, &  
de la diuision, utilité, & ne-  
cessité d'iceluy.*



Les Philosophes, & les Medecins Arabes semblent auoir plus de ressentiment & de reconnoissance de la diuinité en leurs escrits que non pas les Grecs, & les Latins, ny mesme que ceux des autres langues. La raison est, d'autant qu'ils ont ce respect & cette coustume de ne commencer iamais leurs ceuures que par l'inuocation du nom de Dieu. Nous en voyons les exemples dans Auicenne, Rhazis, Auerroës, & semblables; mais particulièrement en nostre Docteur Mesué, quand il commence son premier liure. *In nomine Dei misericordis*, implorant apres la grace & sa benediction; *Ergo pie Deus, horum preceptorum collectionem & compositionem fac foelicem, qui ex thesauris largitatis tue, summaque tua benignitate omnia fortunat.* Cette priere regarde non seulement  
l'hon

l'honneur des Docteurs qui escriuent ou qui enseignent, mais encor le proffit & l'auantage des lecteurs & des auditeurs. En cela nous deuons imiter nostre Autheur, *cum Deus sit fons & origo scientia & sapientia*, comme dit le Roy des sages, & admirer en suite les doctes escrits qu'il a laissé pour heritage, & pour memoire de sa vie à la posterité, en donnant quelque lumiere à ses œuures par nos Commentaires & par nos disputes. Les desseins humains se doiuent commencer par la priere, & se conclurre par actions de graces. Apres donc auoir reconnu Dieu pour la viue & vraye fontaine de toute science, & inuoqué son sainct nom & sa grace à l'ayde de nos estudes, à ce qu'il luy plaife de vouloir fauoriser nos discours de sa benediction, & nostre doctrine de quelque perfection en faueur de la posterité, nous commencerons à esclaireir par nos Commentaires & par nos disputes le premier liure des œuures de ce grand Docteur Arabe, de ce grand Euangeliste des Pharmaciens Mesué: & tâcherons apres luy d'illustrer la matiere des simples medicamens purgatifs, soit en ce qui regarde leur connoissance, election, & preparation, soit en ce qui touche la correction de leur malice & des accidens que leur vsage peut causer aux corps humains.

J'ay appellé Mesué grand Docteur, pour deux *De l'Authour.* raisons. La premiere, parce qu'il est descendu de race Royale, comme luy-mesme le témoigne en sa genealogie qu'il propose à la façon des Hébreux, se declarant petit fils d'Abdela Roy de Damas. Ce qui nous fait veoir en quel honneur estoit anciennement la Medecine parmi les Arabes, puis que

36 *Comment. sur le I. Theoreme,*

que les enfans des Roys, & les Princes daignoient non seulement de l'apprendre, mais aussi de l'exercer & d'en escrire. Je sçay bien que plusieurs se moquent de l'extraction Royale que Mesué presente, & disent que c'est vne chose ridicule de croire qu'un petit fils de Roy aye voulu escrire en Medecine, & pratiquer cette profession: si bien qu'ils pensent que Mesué propose plustost vne dedicace qu'une genealogie, & qu'au lieu de fils de Hamech, il faut dire au fils de Hamech; ce qui demeure plausible à ceux qui ont la Medecine à mespris. Toutesfois il me semble que cette opinion n'est pas soutenable, & qu'il n'y a aucune erreur au texte de Mesué, pour deux raisons, par dessus lesquelles j'ay la voix de nos Docteurs. La premiere est, que c'est la commune & l'ancienne coutume des Hebreux & des Arabes, que de proposer la suite de leur race à l'entrée de leurs oeuvres, comme témoignent ceux qui sont versez en ces langues, & comme l'on peut veoir dans leurs escrits; mesme les Arabes accouplent souuent avec leur nom la moitié de ceux de leurs parens, comme l'on void en celuy d'Halyabbas. La seconde, c'est parce que nous auons d'autres exemples, pour monstrier que les Roys & les Princes Arabes ont prins plaisir en l'exercice de la Medecine, & en ont escrit. Auicenne estoit Prince, & de race Royale, fort puissant en honneur, & en faueur, en Perse auprez du Roy qui regnoit de son temps. Isaac estoit fils adoptif de Salomon Roy d'Egypte. Entre les Grecs, plusieurs Roys & Roynes ont aimé la Medecine, comme Mithridate, qui estoit excellent Medecin, & Arthemisia: mesmes ils ont esleué

esleué les grands Medecins par dessus les Roys en les deifiant , comme nous lifons d'Hippocrate & de quelque autres. Hadrian , & Constantin quatriefme estoient ſçauans en Medecine. Dionyſius Siculus estoit bon Medecin , & bon Chirurgien. Nous demeurons doncques obligez de croire par raisons & par exemples , que Mesué estoit grand par extraction. Mais apres il y a vne ſeconde raiſon qui luy donne , & qui luy conferue ce tiltre, c'est le merite de ſa ſciēce qui ſe void en ſes eſcrits, car ſoit en ſa methode, ſoit en ſa doctrine, il paroist ſi releué , & ſi parfaict, que les plus ſçauans le jugent digne d'admiration & de gloire. Je ſçay bien que quelques vns des nouueaux , comme Manardus, Fuſchius, & autres, jaloux & enuieux de la reputation que ce Docteur a dans les Vniuerſitez & parmi les doctes, le taxent, & calomniēt ſes eſcrits, l'appellent tantost larron de la doctrine des Grecs, tantost imposteur ſur Galien & ſur Dioſcoride, tantost faulſaire & defectueux en ſes liures. Mais les œuures de noſtre Mesué combattent ouuertement toutes ces calomnies , & abbatent l'audace de ſes enuieux. Il faut qu'ils ſe rendent, *victa inuidia* , & qu'ils confeſſent ſe conformans à la commune voix des Medecins que Mesué eſt digne de gloire & de memoire , & que ſes liures meritent d'eſtre authorifez par les Vniuerſitez , & interpretez publiquement par les Professeurs , comme ils ſont, à l'exemple d'Hippocrate, de Galien , d'Auicenne , de Rhazis , & des autres. Sa methode eſt fort belle, ſes definitions & ſes diuiſions bien drefſées, ſa doctrine pure & profonde. Que s'il s'eſt ſeruy des eſcrits d'Hippocrate , de Dioſcoride , de  
Galien,

Galien, & des autres Grecs, nous le sçauons par sa confession, & par la conference des passages. Nous serions fort maigres & fort steriles en nos discours, & en nos escrits, si la lecture des liures nous estoit interdite, & si les premiers Docteurs ne nous fournissoyét des lieux pour les enrichir & illustrer. Si les liures sont manques & defectueux, il en faut accuser le temps qui gaste & consume tout. C'est vn malheur qui n'a pas espargné les autres Autheurs. Que s'il allegue des passages faux, comme l'on luy reproche, il le faut excuser sur les mauuais exemplaires qu'il auoit de Dioscoride, de Galien, & des autres Grecs, en loüant ses œuures, & respectant sa memoire, comme estant *bene meritis de posteritate* par ses inuentions & par ses escrits. Ce n'est pas vn Autheur bien fort ancien que nostre Mesué, veu que par le témoignage des Chronographes, il n'y a que quatre cens cinquante ou soixante ans qu'il a escrit, & ce sous le Pontificat d'Adrian I V. & sous l'Empire de Frideric Barberouffe. Il estoit Arabe de nation (Nazarien ou plustost de Damas,) & a escrit en sa langue naturelle, qui estoit Arabesque. Aucuns estiment qu'il a escrit en Grec, du temps que Godefroy de Bullion s'empara par vn iuste droit de conqueste, de la Syrie, de Damas, & de Ierusalem, & n'ont autre fondement si ce n'est que ses œuures se treuuent en Grec; mais ils se trompent, d'autant que ce n'est que par traduction, comme celles que nous auôs en Latin, & en François, des Autheurs Grecs & Arabes. Et de faict, comme remarque Syltius, les mots Arabes qui se voyent en ses escrits, font foy de sa langue naturelle. Ce n'est pas pourtant à dire



à dire qu'il ne se soit serui des liures de Grecs, & particulièrement d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien, comme luy mesme le confesse, les reconnoissant comme fondateurs de la Medecine, & comme des vrayes sources de doctrine. Il est permis à ceux qui escriuent, d'imiter les mouches à miel, & de recueillir des Auteurs les fleurs & les passages qui peuuent seruir à leurs desseins, en illustrant leurs inuentions. Les œuvres de Mesué sont pleines des fleurs d'Hippocrate, de Dioscoride, & de Galien : mais pourtant sa methode, ses inuentions, & sa doctrine reluisent par dessus, & nous obligent de recommander ses merites.

Ses œuvres consistent en quatre liures. Au premier il traite en general de la preparation des simples medicamens purgatifs, & de la correction de leurs operations. Au second il propose l'histoire des simples purgatifs en particulier. Au troisieme il nous décrit son Antidotaire, & au quatrieme, le Bragadin, c'est à dire, la pratique, que plusieurs estiment fort. Je laisseray à part maintenant les trois derniers liures, & ne m'arresteray qu'au premier. Mon intention est d'esclaircir & d'illustrer par mes Commentaires & disputes le liure de Mesué, qui traite en general des choses qui sont necessaires aux Medecins & aux Pharmaciens, pour connoistre, eslire, & preparer les simples purgatifs, & pour corriger leurs operations. Notre Auteur diuise ce premier liure en quatre Theoremes generaux, c'est à dire, en quatre sermons, propositions, ou intentions generales, lesquelles il subdivise en chapitres, ou en reigles plus particulieres. Et en passant nous noterons que ce  
mot

mot de *Canon* vient des Grecs ; aucuns le prennent pour vne diction Syriaque, qui veut dire parmi les Arabes vn instrument , ou bien vne table, comme si dans ce liure comme dans vne charte estoient descriptes comme par lignes les reigles des simples purgatifs. Au premier Theoreme Mesué traite des choses qu'il faut obseruer en l'election des purgatifs, soit en ce qui regarde leur substance, soit en ce qui est de leurs facultez. Au second il propose les moyens pour corriger leur malice, soit par addition de medicamens contraires en substance, ou en proprietz, soit par les quatre façons generales de preparation qui sont vstées parmi les Pharmaciens, qui sont coction, lotion, infusion, & trituration. Au troisieme il nous enseigne les moyens pour remedier aux incommoditez des purgatifs, lors qu'ils esmeuent sans purger, ou qu'ils purgent avec violence & fascherie, ou bien quand leur operation est trop grande. Au quatrieme il presente les remedes pour appaiser les accidens que les purgatifs causent, ou qu'ils peuuent causer par leur vusage, qui sont treize en nombre, sçauoir est la fiebure, la douleur de teste, le vertige, l'esbloüissement, la foiblesse de l'estomac, la soif, le sanglot, la douleur de ventre, la dysenterie, la deiection sanglante, le tenesme, la debilité & lascheté du corps, & la conuulsion. Voila en brief toutes les matieres qui sont traitées par nostre Autheur en son premier liure que nous auons entrepris d'esclaircir.

*De la necessité du liure.*

Par le moyen de la demonstration de ce liure que ie viens de proposer, nous pouuons juger de la necessité de ses matieres, de son sujet, & de la fin que

que nostre Autheur s'est proposée. Quant à la necessité, il est tout notoire, & tout certain que la connoissance generale & particuliere des simples purgatifs est si necessaire, & si vtile aux Medecins & aux Pharmaciens pour le seruice des malades, & pour l'euacuation des mauuaises humeurs qui causent les maladies, que sans leur vsage la Medecine demeureroit quasi sans honneur, sans effect, & sans aucune necessité. Vn chascun sçait que la purgation est l'action la plus commune en la pratique de la Medecine : à grand peine peut-on veoir vne ordonnance sans quelque breuuage purgatif, & le vulgaire mesme croit que le nom de Medecin depend des medecines qu'ils ordonnent. Que si l'on m'obiette qu'à la verité le sujet de ce liure peut estre necessaire, mais que la doctrine de Mesué est comme inutile, veu que Galien l'a mieux traitée que luy, & qu'il a esté contraint de faire son liure aux despens de ses escrits & de ses ceures. A cela il faut respondre que Galien & Mesué sont bien differens en methode & en doctrine, comme l'on peut iuger par la lecture de leurs liures ; Galien ne traite pas si particulierement de la correction des purgatifs, son dessein regarde l'histoire des facultez des simples medicamens en general : si bien que le liure de nostre Mesué demeure fort vtile, & fort necessaire, veu qu'aucun de nos Docteurs n'a iamais escrit sur cette matiere si doctement que luy.

Quant au sujet du liure, nous le pouons recon- *Du sujet  
du liure.*  
noistre double. L'un est propre, & l'autre commun, ou final. Le propre c'est l'histoire generale des simples purgatifs, avec les moyens de les eslire, &

D

prepa

preparer en corrigeant leur malice & leurs operations. Ce sujet particulier se rapporte au general de la Pharmacie, qui est le medicament. Le commun c'est le corps humain malade, ou disposé aux maladies, veu que le seruice des purgatifs se rapporte à la purgation des causes morbifiques.

Les causes qui ont incité l'Autheur.

Nostre Autheur s'est porté à escrire sur cette matiere pour deux respects. Le premier regarde la priere de ses amis, & le bien public; & l'autre son particulier, en ce qui est de son honneur & de sa doctrine. Plusieurs auoient traité cette matiere assez confusément; sur cette consideration les amis de Mesué regardans à la necessité publique, & à la doctrine de Mesué, le prierent de travailler sur ce sujet. Ce qu'il a fait, côme nous voyons, avec tant de facilité & de doctrine, que la posterité luy en demeurera obligée à iamais. Ce que les autres auoient traité sans ordre, il l'a reduit en reigles, & nous a mis deuant les yeux comme dans vn tableau tout ce qui regarde la preparation, & la correction des purgatifs, *ad extra*, & *ad intra*, soit auant l'usage pour le dehors, soit durant & apres l'usage pour le dedans. Maintenant auât que d'entrer en matiere, nous auons à traiter de quelques choses generales, qui peuuent seruir à l'intelligence de la doctrine de Mesué, comme de la nature, differences & facultez des medicaments, & de la connoissance & necessité des purgatifs en particulier. Et c'est en quoy nostre Autheur me semble defectueux. Il eust mieux fait, ce me semble, de commencer son discours par la definition & diuision de medicament, auant que de rechercher les causes de la faculté purgatiue. Il faut donc

donc supplier à ce defaut, auant que d'entamet le  
texte.

*Que c'est que Medicament.*

**P**Vis que le medicamēt est le vray, propre & legitime sujet de la Pharmacie, & que la doctrine de nostre Docteur Mesué se rapporte à l'election & correction des medicamens purgatifs; il est raisonnable que nous declarions à l'entrée de cette matiere, la nature & les facultez d'iceux, afin que par la definition & par la diuision que nous en proposerons, nous puissions esclaircir & faciliter l'intelligence de toute la doctrine que Mesué décrit. Or d'autant que les Philosophes nous obligent par leurs loix, d'vser de distinction lors qu'il y a quelque double intelligence aux mots, auant que d'expliquer l'essence des choses nous cōmencerons nostre discours par la signification du mot de medicament, auant que de proposer sa definition.

Premierement donc nous deuons sçauoir que medicament vient du mot Grec φάρμακον, dont les Pharmaciens prennent leur nomination, *Pharmacopai*, comme qui diroit, dispensateurs de medicamens. La signification de ce mot est equiuoque: quelquefois en general il signifie tout ce qui peut seruir de quelque chose en la Medecine, & qui porte le nom de remede; & de cette façon les alimens & les elemens seruent, & se peuent dire medicamens. Autrefois medicament se prend pour venin simplement, comme quand on dit, *pharmaca sunt noxia multa*. Tiercement, pour medicamens salutaires, *pharmaca sunt multa salubria*. Tou-

res ces significations sont generales, mais ce mot de medicament proprement consideré a ses particulieres definitions. Hippocrat. *lib. de loc. in homine*, dit que tout ce qui change l'estat present de l'homme, se peut dire medicament. Cette definition me semble vn peu trop ample, car de cette façon les causes des maladies, & les maladies mesmes se pourroient dire medicamens. Gal. *chap. 2. des facult. des simpl.* est bien plus exact en sa definition, quand il dit que medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature par le moyé de ses qualitez. Et voila en quoy il est different de l'aliment & du venin, car les alimens apres auoir esté alterez & cuits par la nature, ils degenerent en la substâce des parties, & l'augmentent. Les venins alterent par leur qualité veneneuse, & corrompent nostre nature; mais les medicamens ne font qu'alterer, sans nourrir, ou corrompre. Bien est vray qu'il faut aussi reconnoistre vne reaction de la nature sur eux, entant qu'elle demeure la maistresse, & qu'elle s'en sert de remede contre ses ennemis. Or cette definition se doit entendre des vrais medicamens, d'autant qu'il y en a de differente & de double nature, selon Galien; sçauoir est, d'alimenteux, & de veneneux: & d'alimens medicamenteux, & de venins medicamenteux, comme nous dirons en son lieu. Maintenant pour bien entendre & comprendre cette definition, il faut sçauoir que c'est que puissance, que c'est qu'alteration, & que c'est que nature. Quand j'ay dit que Medicament est tout ce qui peut; ce mot là indique vne puissance. Or elle se rapporte icy au medicament, qui est hors d'action en son naturel; car quand il agit, sa puissance est

re

reduite en acte : si bien que puissance icy est vne habilité ou disposition du medicament. Autrefois ce mot là signifie la vertu, la qualité, & la faculté réelle d'iceluy. Et ainsi considérée nous disôs que les medicamens ont leurs puissances ou facultez premieres, secondes, troisiemes, &c. suiuant ce que nous dirons cy-apres. En apres il faut sçauoir que c'est qu'alteration. Nous dirons donc que c'est vn changement, lequel est proprement vne affection des qualitez, lors que nostre nature patit & endure par l'action des medicamens, soit en eschauffant, &c. soit en purgeant, soit par autre voye. Cette alteration est triple, car quelquefois elle se rapporte à la purgation, autrefois à la preparation des humeurs, & aucunesfois à la roboracion des parties. Finalement par la nature nous deuous entendre icy, ou la chaleur naturelle, ou la temperature des parties, ou le principe interne des actions, ou tous les trois ensemble, sans nous enfoncer plus auant en la dispute de la nature. Maintenant il faut veoir si la definition de Galien est receuable, auant que de passer plus auant.

*A sçauoir si medicament est tout ce qui peut alterer  
nostre nature?*

**C**ette dispute n'est pas de petite consequēce en la Medecine, & en la Pharmacie; car il importe fort de sçauoir que c'est que medicament, puis qu'il sert de sujet & de fin, & que la connoissance, l'election, la preparation, & la mixtion se rapportent à iceluy. La definition cy-dessus proposée nous fait voir ce qui est de sa nature en trois articles : le premier explique le pouuoir, le second,

D 3 l'effect,

l'effect, & le troisieme le patient. Le pouuoit c'est la puissance, l'alteration c'est l'effect, & la nature, le patient. Or aucuns ne veulent pas recevoir cette definition, d'autant qu'ils l'estiment faulse & vicieuse. Premièrement ils croyent que les medicamens sont tous actuellement tels en leur nature, & non pas en puissance; apres ils disputent sur l'alteration. Leurs raisons sont telles.

1. rais.

Si les medicamens n'estoyent tels qu'en puissance, ils ne pourroyent pas agir entr'eux mesmes hors de nostre corps, & sans estre esueillez par nostre nature. Or est-il que nous voyons par experience que les medicamens agissent entr'eux sans estre poussez de nostre nature, non seulement les simples, comme l'aymant & le fer, l'ambre & la paille, le jaspe arrestant le sang, le pivoine l'accez epileptique: mais aussi les composez, comme il se void en la theriaque, confect. alkermes, syrops, & semblables. Donc ils sont actuellement tels, & non pas en puissance.

2. rais.

Le sujet des arts est actuellement tel en sa nature parfaite, & non pas par puissance, car autrement ce seroit vn sujet imaginaire. Or est-il que le medicament est le sujet de la Pharmacie. Doncques il est actuellement tel, car autrement il ne seroit medicament que lors qu'il agiroit en nostre corps.

3. rais.

Les Philosophes tiennent que les qualitez elementaires & celestes demeurent actuellement telles aux corps composez. Or est-il que les medicamens sont corps composez de la mixtion des elements. Doncques les qualitez elementaires & celestes demeurent actuellement aux medicamens.

Après



Après ils disputent contre l'alteration, comme s'enfuit.

Si les medicamens alteroient nostre nature, ils luy seroient contraires, & par consequent ils ne pourroient pas seruir de remede à la nature contre les maladies, causes & accidens d'icelles, pource que le propre des contraires est de nuire, non pas d'aider. Or est-il que le propre des medicamens est d'aider à la nature, en la deschargant & fortifiant. Donc, &c. 4. rais.

Si toutes les choses qui alterent nostre nature estoient medicamés, il s'enfuiuroit que les alimés, les venins, les passions de l'ame, les causes & accidens des maladies se pourroient dire tels. Or est-il que la consequence en est absurde. Donc, &c. 5. rais.

Si les medicamens alteroient la nature, nous en verrions les effets dans les corps qui sont travaillez de maladies, comme par exemple le crane des Epileptiques empescheroit, ou gueriroit les accez de cette maladie. L'urine aussi rendroit l'effet que les Practiciens attribuent à sa vertu, dans le corps des mesmes patients. Or est-il que cela ne se void pas. Donc, &c. 6. rais.

Finalement l'alteration ne se fait que parmi les qualitez. Or est-il que la nature est vne substance. Donc les medicamens ne peuuent pas alterer la nature. 7. rais.

Nous autres au contraire estimons que la definition cy - dessus proposée par Gal. est receuable; bien est vray qu'il se faut seruir de l'explication que j'ay apportée pour son intelligence, & des demonstrations suyuanes, qui seruiront de principaux fondemens à cette question.

1. *fond.* Le propre des medicamens est d'alterer nostre nature, lors qu'ils agissent en nos corps, tant exterieurement que principalement en l'interieur, & ce par leurs qualitez premieres, secondes, troisiemes, & quatriemes: d'iceux Auicenne en fait trois differences. Les vns, dit-il, alterent legerement, & sont alterez sans se conuertir en substance, comme la cichorée & l'endiue, lors qu'elles rendent le sang moins bilieux. Les autres alterent & sont alterez, bien est vray que leur alteration ne domine pas la nature sur la fin, veu qu'elle demeure maistresse, & ce sont les purgatifs. Les derniers alterent & sont alterez, bien est vray que leur actiō corrompt la nature, & ce sont les medicamens deleteres ou veneneux, desquels nous ne disputons pas icy, mais seulement de ceux qui alterent & sont alterez.

2. *fond.* La definition proposée n'est pas si exacte que les Logiciens pourroient desirer: mais les Medecins n'y regardent pas de si prez, car leurs definitions sont materielles, & c'est assez qu'elles expliquent sensiblement la nature des choses, comme nous voyons icy. Or il faut noter que les facultez des medicamens se peuuent considerer doublement, ou à raison des medicamens, ou à raison de nos corps. Si on les considere en leur essence, leurs facultez peuuent estre & actuelles, & potentielles selon l'action que l'on remarque entr'eux hors de la mixtion, ou en la mixtion des compositions. Mais si on les regarde par relation à nos corps, leurs facultez sont en puissance.

3. *fond.* Galien au chap. 3. du 3. lin. des facul. des simpl. dit que les medicamens peuuent produire & effectuer deux

deux façons d'alteration, les vnes sont spécifiques, qui dependent de leurs facultez interieures, lors qu'ils agissent apres estre esueillez par nostre chaleur naturelle : les autres accidentaires. Par exemple, dit-il, le fer peut seruir de médicament de soy, mais vne espée peut seruir de cause morbifique en alterant par son tranchant, ce qu'elle ne fait pas de soy, mais par accident. Or icy nous traittons seulement de l'alteration propre & spécifique des medicamens.

Après ces fondemens nous pouons conclurre *Concl.* que la definition cy-dessus proposée est receuable.

Quant aux raisons proposées au contraire, je re- *Respon.* sponds à la premiere, que les medicamens simples & composez peuuent agir hors de nos corps par le moyen des qualitez elementaires, & de quelque sympathie ou antipathie qui est entr'eux : mais nous difons leurs facultez estre potentielles par relation hors de nos corps, outre ce qu'ils ne peuuent pas nous purger ni alterer, si on ne les applique ou donne.

A la 2. Je dis que le médicament est le sujet actuel de la Pharmacie, & que le Pharmacien considere sa nature & ses facultez : mais leur operatiō est reseruée pour l'usage, qui est la fin du Pharmacien, & c'est là où est la puissance des medicamens.

A la 3. Je dis que les qualitez elementaires demeurent aux corps composez actuellement & en puissance, sous diuers respect : mais aux medicamens nous les tenons en puissance, par la consideration de nos corps, comme il appert par le second fondement.

A la 4. Je respons que les medicamens alterent

D s par

par contrariété, lors qu'ils purgent les humeurs si bien que de soy ils se peuuent dire nuisibles; mais par accident ils profitent, entant qu'ils euacuent les mauuaises humeurs: & quât aux roboratifs, leur alteration est differente des purgatifs.

A la 5. Je dis que tout ce qui peut alterer nostre nature, ne peut pas estre dit medicament; mais seulement ce qui altere, ou purge, ou fortifie, selon l'effect des drogues.

A la 6. Je respons que nous ne parlons icy que des medicamens qui sont ou appliquez exterieurement, ou prins interieurement, & non pas de ceux qui sont adherens au corps comme parties.

Finalemēt ie dis à la 7. que nostre nature souffre de l'alteration par le moyen de ses qualitez & de sa temperature, & non pas simplement entant que substance. Donc le medicament est ce qui peut alterer nostre nature.

*De la diuision des medicamens.*

**C**E n'est pas assez que d'auoir proposé & examiné la definition du medicament, il faut encores presenter sa diuision & ses differences, auant que d'entreprendre le discours de leurs facultez. Or affin de commencer cette matiere, nous dirons que les medicamens se peuuent diuiser doublement, sçauoir est, ou à raison de leur essence & des choses qui en dependent, ou à raison des accidens qui suiuent leur estre & leurs effects. Quant aux differences essentielles, il y en a quatre principales. La premiere se rapporte à ce qui est de leur nature, & de leur artifice, quand on les diuise en simples & en composez. Les simples  
sont

font ceux-là que la nature produit. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne soyent composez de matiere, de forme, de facultez, & des quatre elemens : mais ils sont ainsi appelez par comparaisson, parce qu'ils sont exempts d'artifice, & plus simples que les autres, comme la laictue, la casse. Les composez sont ceux qui sont faitts de la mixtion des simples pour seruir en la Medecine, cōme le Catholicon, nos Syrops, & autres confectiōs liquides & solides.

La seconde difference est prinie de la matiere generale des medicamēs, quand nous difons qu'ils sont tous tirez de trois choses, sçauoir est des animaux, des vegetaux, & des mineraux. Je sçay bien qu'aucuns disputent contre cette diuision, & qu'ils la croient imparfaicte, en ce que les elemens, la manne, & le miel sont medicamens, & neantmoins ils ne peuuent pas estre comprins sous aucun des trois mentionnez. Mais ils se trompent : car en premier lieu les elemens sont dans tous nos medicamens par le moyen de la mixtion, soit en leur substance, soit en leurs qualitez, veu que ce sont les principes de tous les corps animez & inanimez : si bien qu'il n'est pas besoin de leur baillet vne quatriesme difference. Quant au miel, c'est vn excrement d'vn animal, sçauoir est de la mouche, comme il est notoire ; & pour la manne, encores que ce soit vne rosée, neantmoins selon qu'elle se treuve ou sur les plantes & herbes, ou sur les mineraux, on la peut ranger sous la difference des plantes, ou des mineraux.

En troisieme lieu les medicamens sont diuisez à raison de leur vertu actuelle ou potentielle ; car il y en a qui agissent d'eux mesmes, sans estre esueil-  
lez.

lez, comme le cautere actuel, par le moyen du feu, & d'autres qui ont besoin d'estre actuez & esueillez par nostre chaleur naturelle, pour produire leur action, côme les medicamens purgatifs. Apres il y en a qui sont tels de soy, côme l'eau en sa froideur, d'autres par accidēt, comme l'eau eschauffée.

En quatriesme lieu les medicamens se peuvent diuifer à raison de leurs facultez, premieres, secondes, troisiemes & quatriesmes, &c. & ainsi il y a des medicamens purgatifs, alteratifs, roboratifs, &c.

Finalemēt pour les differences accidentaires, elles sont prinſes des choses externes, qui ne sont pas de l'essence des medicamens, comme du temps, du lieu, & d'autres circonstances.

*Aſſauoir ſi les medicamens ſont bien diuiſez en ſimples, & compoſez ?*

**B**ien que la premiere diuiſion des medicamens, que nous auons propoſée, en ſimples & compoſez, ſoit receüe quali de tous nos Docteurs, neantmoins pour eſtablir d'auantage ſa certitude, il eſt à propos d'ouïr ceux qui diſputent au contraire, & qui eſtiment que tous les medicamens qui ſont de la connoiſſance des Medecins & des Pharmaciens, ſont compoſez ſelon plus ou moins. Leurs raiſons ſont telles.

*1. raiſ.* Selon les Philoſophes, tous corps naturels apres les quatre elemens ſont compoſez d'iceux : or les medicamens ſont des corps naturels. Donc ils ſont compoſez d'iceux ; & par conſequent il n'y en aura pas des ſimples.

*2. raiſ.* Tous les medicamens ſont compoſez de matiere, de forme, & de qualitez ou facultez, comme il eſt

est notoire, mesmes il y en a qui ont des vertus contraires, comme le rhubarbe, qui lasche & referre, le citron, qui est chaud & froid. Donc tous feront composez.

Les diuisions qui sont vicieuses, doiuent estre reiettees : or est-il que cette - cy l'est, veu qu'il y a des medicamés bien composez aux boutiques qui portent le tiltre de simples, côme le diapruni simple, le syrop de cichorée simple, & semblables. Donc cette diuision est vicieuse, & reiettable.

Nous autres au contraire avec Galien *au liu. 1. des facul. des simpl.* & tous nos Docteurs, estimons que les medicamens sont bien & legitiment diuisez en simples & composez. Les simples sont ceux que la nature produit sans aucun artifice, comme les herbes, les animaux, mineraux, la manne, la casse, &c. Les composez sont ceux que les Pharmaciens composent par la mixtion artificielle des simples. Si bien que ceux-cy seruent de matiere aux autres, & peuuent estre mis en vsage en leur simple nature, ce qui ne se peut faire des autres, veu que leur estre, leur vertu & leur action depend des simples.

Et quant aux raisons contraires, ie respons à la 1. & à la 2. qu'il y a double mixtion. La premiere est naturelle, & l'autre est artificelle. Si nous auons esgard à la naturelle, à la verité tous les medicamens que nous appellons simples, sont composez des quatre elemens, de forme, de matiere, & de facultez. Mais à raison de la mixtion artificielle il y en a de simples, & c'est d'icelle que nous entendons icy parler en nostre diuision.

A la 3. Je dis que les medicamens composez, qui  
sont

54 *Comment. sur le I. Theoreme,*

sont appellez simples aux boutiques, ce n'est que par respect & par comparaison des autres qui sont plus composez, & qui reçoivent plus d'ingrediens en leur mixtion; car il y a le diapruni simple & composé, l'oxymel simple & composé, & ainsi des autres. Donc la diuision des medicamens en simples, & en composez est receuable.

*Des facultez des medicamens en general.*

**A**vant que de commencer à esclaircir le texte de Mesué, ie produiray côme en vn tableau ce que les Pharmaciens doiuent sçauoir des facultez des medicamens, soit pour ce qui est de leur definition, soit pour ce qui est de leurs differéces. Cette doctrine doit suiure immediatement celle de la nature, & de la diuision de medicamens, que i'ay desia expliquée. Nous noterons donc pour l'entrée de cette matiere, que les mots de faculté, propriété, puissance, qualité, vertu, sont synonymes, & ne signifient qu'une mesme chose, si bien que quand l'on traite des facultez, il vaut tout autant que si on disoit, des propriétés, vertus, ou qualités. Galien au 1. liure des facult. de simp. chap. 1. propose la definition de faculté assez obscurément, lors qu'il dit que c'est vne certaine cause efficiente, *causa quaedam effectrix*; mais il faut tascher de la rendre intelligible par l'explication. Galien appelle la faculté vne cause, non pas purement & simplement, ains avec condition, car il adiouste ce mot de certaine, d'autant qu'à proprement parler la faculté n'est que la qualité de la cause efficiente, qui agit aux medicamens. Or cette vraye cause, c'est la forme interne d'iceux, laquelle est le principe des actiōs, veu que toutes les actions des corps,



corps, selon les Philosophes, dépendét des formes essentiels. Bien est vray que nostre chaleur naturelle est vne cause cooperante, d'autant qu'elle esveille les facultez dormâtes qui sont en puissance. L'on pourroit apporter icy vn passage de Gal. mesme qui semble cōtraire à sa definition: car au 3. liu. des temper. il appelle les facultez des medicamens, effets, & non pas causes. Si bien que cela semble affoiblir la nature des facultez. Toutesfois nous disons pour accorder ces deux passages, qui semblent discordans, que les facultez se peuuent considerer doublement, ou comme qualitez dependantes des formes des medicamens: & de cette façon l'on les peut appeller effets, & productions: ou bien à raison des operations qu'elles produisent en nos corps, comme instrumens des formes, & ainsi on les peut dire causes instrumentaires. Voyla pourquoy quelques vns définissent faculté, vne qualité qui accompagne son sujet, & qui opere par la vertu de sa forme. Maintenant nous deuoons noter que les medicamens ont deux facultez differētes. Les vnes dépendét de leur forme viuâte, lesquelles ne sont pas proprement de la connoissance des Pharmaciens, comme la faculté sensitive & motrice aux animaux, & la vegetatiue, nutritiue, auētrice, & generatrice aux plantes. Les autres dependent de la forme du corps mixte, comme les qualitez premieres, & autres, lesquelles nous traiterons, & ce sont celles que les Pharmaciens peuuent considerer. Ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent connoistre les animaux & les plantes durant leur vie. Or il faut obseruer que des facultez il y en a d'actuelles, comme la  
chaleur

chaleur au feu, & de potentielles, comme au pyre-  
tre, & au poiure d'eschauffer. Outre ce il y a des  
facultez naturelles qui sont propres, comme à  
l'eau de refroidir, & d'accidentaires doublement:  
ou par acquisition, comme à l'eau chaude, ou par  
contrariété, comme quand l'eau froide appliquée  
eschauffe en repercutant la chaleur au dedans.  
Voila quant à la nature de facultez en general.

*Diuision de facultez. des medicamens.*

**I**L faut maintenant venir à la particuliere di-  
uision des facultez, puis que leur nature est es-  
claircie, & môstrer aux Pharmaciens ce qu'ils doi-  
uent sçauoir touchant leurs differences. Or sans  
nous amuser aux vulgaires distinctions, nous de-  
uons sçauoir que la condition des facultez est  
differente, à raison de la diuerse mixtion des ele-  
mens, & des vertus celestes & elementaires, qui se  
treuuet dans les corps composez. Voila d'où vient  
qu'il en faut reconnoistre deux generales differen-  
ces, sçauoir est d'elementaires, ou manifestes: & de  
celestes, qui sont occultes. Ce n'est pas pour-  
tant qu'elles soiét occultes par les effects, car tou-  
tes se rendent sensibles par leurs operations, mais  
c'est à raison de leur cause, & de leur principe,  
qui est par dessus la force des elemens, & des cau-  
ses ordinaires. Les facultez elementaires sont di-  
stinguées en deux rangs. Nous mettrons au pre-  
mier rang les simples & communes, sçauoir est  
la chaleur, la froideur, l'humidité, & la seiche-  
resse, qui sont les quatre premieres qualitez ele-  
mentaires, lesquelles dominant aux medicamens  
apres la mixtion, & ce ou en vne seule qualité, ou  
en

en compagnie, comme quand la chaleur ou la froideur se treuve iointe avec l'humidité ou la secheresse : & de cette façon l'ablynthe est chaud & sec, la laictue froide & humide, & ainsi des autres. Or il faut icy noter que les Medecins considerans que ces qualitez premieres sont differentes en force, & en action, & qu'elles operent tantost plus, tantost moins, selon la puiffance de ces facultez, ils ont estably quatre degrez, ou ordres pour les distinguer entre elles mesmes. Voila d'où vient que les medicamens sont dictz chauds, froids, secs, & humides, au premier, second, troisieme, & quatrieme degre. Cette distinction de degrez est plus considerable aux premieres qualitez qu'aux autres qui n'ont pas leur action si commune, ny si determinée. Le premier degre comprend vne legere action des qualitez : le second vne manifeste : le troisieme vne grande; & le quatrieme vne extreme. Si biẽ que les medicamens chauds ou froids au premier degre, eschauffent ou refroidissent legerement, ceux du second manifestement, ceux du troisieme avec vehemence, ceux du quatrieme à l'extremite, & ainsi des autres qualitez par proportion. Outre cela vn chacun de ces degrez a son cõmencement, só milieu, & só extreme. Maintenanẽt il faut obseruer que l'egalite des degrez demande vne egalite en action & en qualite, car autrement l'on ne peut pas dire deux medicamens estre de mesme degre, s'ils n'eschauffent en pareille qualite & par mesme effect; par exemple, le poiure & le gingembre sont en mesme degre de cette façon. Que si vne once de fenoil eschauffe autant qu'une drachme de pyrette, le degre est different à

E

cause

§ 8 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
cause de l'inégalité de la quantité.

Le second rang des facultez elementaires est des mixtes, qui dependent de la mixtion de la matiere elementaire & de leurs qualitez. D'icelles il y en a trois degrez. Le premier est des facultez qui dependent immediatement des premieres qualitez & de la matiere, comme la legereté & rareté de la chaleur, la pesanteur & densité de la froideur, la mollesse & leuité de l'humidité, la dureté & la crassité de la seicheresse. Le second degré est des autres facultez qui sont plus composées, comme l'anodine, la suppuratiue, detersiue, repercuriue, la narcotique, la farcotique, l'attractiue, la rarefactiue, la relaxatiue, l'attenuatiue, la septique, caustique, & vesicatiue: & ainsi des autres qui dependent de l'excez des qualitez, & de la disposition de la matiere. Le troisieme degré est des autres facultez mixtes, qui sont plus nobles aux medicamens que non pas les precedentes: telles sont les odeurs, faueurs, & couleurs, lesquelles sortent de la mixtion des elemens, encore que d'eux memes ils soient exempts de ces qualitez. Les faueurs sont neuf en nombre, la douce, l'amere, l'acre, la salée, l'austere, l'acerve, l'aigre, la grasse & l'insipide. Les odeurs son differentes, bonnes & mauvaises selon la differente mixtion, & digestion des matieres, & qualitez elementaires. Pour les couleurs elles sont diuerfes selon que nos yeux nous les font reconnoistre aux medicamens, par exemple le rhubarbe est iaune, l'agatic blanc, l'opium noir, & ainsi des autres. Voila quant aux qualitez manifestes & elementaires. Il reste les occultes & celestes.

D'icelles

D'icelles nous en ferons trois ordres. Le premier est de la faculté purgatrice. Le second de la veneneuse. Le troisiéme de l'alexitere ou alexipharmaque. La faculté purgatrice est ainsi appelée à raison de l'operatió qui paroist à nos sens, car les medicamens d'eux memes ne purgét pas, c'est la nature par la faculté expultrice : mais bien ils attirent les humeurs, comme nous ferons veoir cy apres quand nous traiterons des medicamens purgatifs. Or nous deuós noter qu'il y a plusieurs especes de purgatifs, diuretiques, vomitifs, sudorifiques, prouocatifs des menstrues, & vrays purgatifs. La faculté veneneuse est celle qui est l'ennemie de nostre vie, icelle est differente des medicamens, car quelquefois elle regarde l'extreme excez des qualitez elementaires, comme à l'opium & au napellus, autrefois vne qualité occulte de toute la substance, soit aux venins viuans, comme en la vipere & au scorpion, soit aux morts, comme aux venins naturels, & autres que l'on peut preparer. Apres la veneneuse nous auons l'alexitere, qui est contraire du tout à la veneneuse, comme celle de la theriaque aux venins; bien est vray qu'il y a des venins contraires à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, l'argent vif à la verolle. Outre ces facultez, il y en a de spécifiques, ou à raison des parties, d'où viennent la cephalique, hepaticque, stomachique, &c. ou à raison des maladies, comme de la piuoine avec l'epilepsie, &c. Voyla ce que nous auions à proposer sur les facultez en general; maintenant il faut parler de la necessité des medicamens purgatifs en la Medecine & en la Pharmacie.

*Asçavoir si la science, & l'usage des purgatifs est  
necessaire en la Medecine.*

L'Experience nous fait connoistre que la necessité & l'vtilité de la Medecine depéd principalement de la Pharmacie: la raison est, d'autant que c'est la boutique dans laquelle sont conseruez tous les medicamens, qu'Homere appelle θεῶν χεῖρας, *manus Deorum*, les mains salutaires des Dieux. C'est l'arsenal qui garde les armes par le moyen desquelles les Medecins combattent les maladies, & les accidens d'icelles. Or bien que la Pharmacie comprenne par sa connoissance toute sorte de medicamens, externes, internes, alteratifs, roboratifs, purgatifs, & autres, neantmoins ce qui la rend plus recommandable, c'est la connoissance des purgatifs, à cause de l'vtilité que les hommes ressentent continuellement de leur vsage. Voyla d'où depend la necessité de la matiere que nous traittons, suiuant ce qui a esté remonstré cy-dessus. Et afin de rendre cette necessité plus apparente, nous examinerons amplement la question proposée, afin que l'on puisse mieux reconnoistre la verité de nostre doctrine. Ceux qui voudront mépriser l'vsage des purgatifs, & en condamner la connoissance, se pourront seruir des raisons suivantes.

1. *raif.* *Summa medicina est, non vti medicina*: c'est vne souueraine medecine que de n'en vser iamais, dit Celse. Donc l'vsage des medicamens sera inutile & de fait plusieurs viuent & se conseruent sans leur vsage.

2. *raif.* Si l'vsage des medicamens purgatifs estoit necessaire

cessaire, ce seroit ou pour conseruer la santé, ou pour guerir les maladies par l'euacuation des mauuaises humeurs. Or est-il que la santé n'a besoin que de l'usage raisonnable des choses que les Medecins appellent non naturelles, pour sa conseruation, & non pas des remedes qui l'alterent, & qui la troublent, comme les purgatifs; & quant aux maladies, & à la purgation, c'est nature qui les guarit, & qui se descharge. *Natura sunt morborum medicatrices*, selon Hipp. Donc l'usage des purgatifs est inutile.

L'usage des choses qui ne sont pas, ne peut estre 3. *rais.*  
vile, ny necessaire: or est-il qu'il n'y a point de medicamens purgatifs, veu que la purgation est vne action de la nature, par le moyen de la faculté expultrice, car les medicamens ne font qu'attirer, comme nous ferons veoir cy-apres en son lieu. Donc l'usage des purgatifs ne se peut pas dire necessaire.

La connoissance, ny l'usage des choses veneneu- 4. *rais.*  
ses ne se peut pas dire, ny estimer vtile, ou necessaire: or est-il que selon Mesué & tous les Medecins, les purgatifs sont choses veneneuses & ennemies de la nature de l'homme. Donc leur usage sera plustost dangereux que necessaire.

Les drogues qui causent plusieurs accidens & 5. *rais.*  
maladies par leur usage, sont plustost preiudicia- bles que necessaires: or est-il que les purgatifs font ces effectes, selo Mesué, car ils engendret & la fiebre, & la conuulsion, & la douleur de teste, & la soif, & le sanglot, & la foiblesse, & la dysenterie, & semblables, mesmes ils font vieillir. Donc il en faut mespriser l'usage & la necessité.

1 Nous autres au contraire estimons que la connoissance & l'usage des purgatifs est fort utile, & fort necessaire en la Medecine, & en la Pharmacie, suivant ce qui en a esté dit cy-dessus sur la necessité & l'utilité des matieres qui sont traittées en ce liure. Or pour esclaircir la verité de cette opinion, nous proposerons les demonstrations suivantes.

1. demost.

Il y a trois choses qui témoignent & qui confirment la necessité, & l'utilité des medicamens purgatifs. La premiere, c'est l'autorité des Auteurs qui en ont escrit, & qui en ont conseillé l'usage; comme sont Hipp. Diosc. Galien, nostre Mesue, & tous les autres; car en vain & abusivement nous en auroyent-ils descrit la connoissance, & recomandé l'usage s'ils n'estoyent salutaires.

2. demost.

La seconde, c'est la raison; car la Medecine & la Pharmacie doiuent traiter & user des drogues qui peuuent preseruer les hommes des maladies, & les en deliurer lors qu'ils en sont affligez. Or est-il que les purgatifs font ces effects par l'evacuation des mauuaises humeurs, qui causent, & qui entretiennent les maladies. Donc leur usage

3. demost.

sera necessaire. La 3. c'est l'experience qui nous fait veoir tous les iours l'utilité des purgatifs en la cure des malades. C'est donc folie de disputer au contraire.

Respon.

Et quant aux obiections proposées, ie respons à la premiere, que cela est bon en temps de santé, & pour ceux qui se portent bien, par fondation & par regime, *gaudeant bene nati*; mais pour les valerudinaires & pour les malades, Celse mesme leur conseille l'usage des purgatifs.

A la



A la 2. Je dis que la santé ne demande pas l'usage des purgatifs, les Medecins ne les ordonnent que pour preseruer les hommes des maladies qui sont en disposition, ou pour guarir celles qui sont actuelles & presentes, & ce par l'euacuation des humeurs qui les causent: de dire que c'est la nature qui guerit, cela est bon lors qu'elle est secourue par les remedes, & que l'on la descharge par la purgation, car autrement elle demeureroit le plus souuent opprimée.

A la 3. Je respons qu'en la purgation nous considerons deux choses, sçauoir est l'attraction des humeurs, qui est vne action dependante des medicamens, & l'expulsion, qui est vne action de la nature; de sorte que c'est bien la nature qui purge: neantmoins eu esgard à l'attraction des humeurs, & à la cause mouuante, nous appellons les medicamens purgatifs, & non pas la nature.

A la 4. Je respons qu'encor que les purgatifs soient ennemis de la nature, & qu'ils possèdent quelque qualité maligne (ie parle des plus violens & non pas des benignes,) neantmoins leur usage est nécessaire apres la correction raisonnable que les Pharmaciens apportent en leur preparation par le conseil de Mesué.

A la 5. Je respons que ces accidens ne sont pas ordinaires: ils arriuent seulement lors que la purgation est vicieuse par le vice des medicamens, qui n'ont pas esté bien corrigez, ou par la mauuaise disposition des corps que l'on purge. L'experience nous en fait veoir la verité, car hors de quelque petit mal de cœur, ou de quelque vomissement & degoutement, l'on ne void gueres ces

accidens. Mesme nous propose les remedes pour nous en preserver par la correction, & pour les guerir s'ils arriuent.

Donc l'usage des purgatifs est necessaire.

*Asçavoir si les Medecins doivent enseigner aux Pharmaciens la connoissance des purgatifs ?*

Ceux qui forcez par la raison, par l'experience, & par le conseil de tous les Docteurs, aduoient que la connoissance des purgatifs est necessaire aux Medecins pour l'usage, demeurent opiniastres contre les Pharmaciens, & soutiennent que la science des medicamens ne doit pas estre commise au jugement des Apothicaires. Ce qu'ils s'efforcent de verifier par les raisons suivantes:

1. *rais.*

La connoissance des remedes qui peut estre preiudiciable aux Medecins, & aux malades, ne doit pas estre commise entre les mains des Apothicaires. Or est-il que par consequence necessaire, si l'on montre aux Pharmaciens à connoistre les purgatifs, cela ne peut tomber qu'au preiudice des Medecins, & des malades. Donc les Medecins ne leur en doiuent pas enseigner l'histoire. La mineure se peut prouuer. Premièrement les Medecins n'en peuuent attendre qu'un notable preiudice, en ce que les Apothicaires par le moyen de cette connoissance ordonneront sans eux les purgations, & ne les appelleront pas apres, les malades en ce qu'ils vseront des remedes purgatifs par l'ordonnance de personnes qui ne scauent pas se seruir des indications curatiues, prises des maladies, des causes, des corps, & autres circonstances necessaires, & qui n'ont qu'une connoissance

sance grossiere & sensible des purgatifs, laquelle leur est confirmée par quelque experience aveugle. Donc il n'est pas necessaire, ny expedient que les Pharmaciens connoissent les purgatifs.

Il n'est pas necessaire que les seruiteurs & ministres soient si scauans que les maistres, car autrement ils leur dōneroient la loy, & contreroleroiēt leurs actions & leurs iugemens. Or est-il que les Pharmaciens ne sont que les seruiteurs & ministres des Medecins, destinez à executer leurs ordonnances en faueur des malades. Donc ils ne doiuent pas connoistre ce qui est des medicamens comme eux, & particulierement des purgatifs.

Nous autres au contraire, estimons que les Pharmaciens doiuent connoistre les medicamens purgatifs, & que les Medecins leur en doiuent apprendre la science. La raison est pour eux, veu que le medicament en general est le sujet de leur art, & que leur profession consiste à connoistre, eslire, preparer, & mixtionner les medicamens, entre lesquels les purgatifs tiennent le premier rang. Il n'y a pas d'apparence de les vouloir frustrer de cette connoissance, veu que leur principale charge les oblige de traouiller tous les iours en la preparation & mixtion d'iceux, & ce par les ordonnances des Medecins. Et neantmoins afin que cette dispute se conclue au contentement de tous, ie proposeray les demonstrations suiuentes.

La connoissance des medicamens purgatifs que les Medecins ont, est fort differente de celle que les Pharmaciens en peuuent auoir. Car les Medecins, outre l'exterieure que les Apothicaires acquerent, laquelle est sensible, & neantmoins ne-

E s cessai

cessaire pour l'election, preparation, & mixtion, connoissent exactement ce qui est des facultez, & sçavent distinguer les actions de ceux qui purgent la cholere, d'avec les autres qui purgent le phlegme: outre ce ils connoissent la portée des corps qui doiuent estre purgez, & les humeurs qu'il conuient de vider. Mais de plus, apres auoir tiré les indicarions curatiues, des humeurs, des maladies, des corps, de l'âge, du temps, & autres circonstances, ils ordonnent les purgatifs avec assurance & heureux succez; & c'est en quoy la science des Medecins differe de celle des Pharmaciens, qui n'ont qu'une connoissance sensible des purgatifs, entant qu'elle leur est necessaire pour l'election, preparation, & mixtion.

*fond. 1.*

La connoissance des purgatifs que nous permettons aux Pharmaciens, ne les doit pas porter à la presumption: Ils se doiuent contenter de suivre l'ordonnance des Medecins qui sont leurs maistres, sans s'hazarder d'ordonner d'eux mesmes, car autrement ils pourroient estre punis par Iustice, & courir fortune de leur honneur. Qu'ils regardent les limites de leur art, & ils sçauront ce qu'ils ont à faire. Chasque artizan se doit contenir en les bornes, & particulierement ceux qui trauaillent pour la santé & pour la vie des hommes. L'avarice & la presumption les pourroit perdre, & ne faut pas qu'ils s'excusent sur la pauureté des malades, car la charité peut estre exercée par les Medecins plus seurément que par les Apothicaires, quand il est question de purger. Par ces demonstrations les raisons obiectées demeurent résolues.

Il reste que nous concluons que les Medecins

cins peuuent apprendre aux Pharmaciens la connoissance des purgatifs sous les conditions proposées.

## DISTINCTIO PRIMI LIBRI

*in intentiones, summas, & capitula.*

**I**N hoc autem priore libro quatuor *Mesué.*  
theoremata seu proposita docere statuumus.

1. Quæ in medicamento purgante deligendo sunt obseruanda ac æstimanda : primò, propria scilicet ipsius essentia : secundò, facultas.

2. Qua ratione vis medicamenti malefica, priusquã sumatur corrigenda sit. Quod duplici fit ratione ; vna quidem, admisto ei altero medicamento, & eo ipsi contrario, vel tota sua substantia seu proprietate sua, vel temperie, vel effecto, admisto, inquam, proportionè iusta. Altera verò ratione per quadruplicem artificis industriam. 1. coctionem. 2. lotionem. 3. infusionem. 4. trituram.

3. Quibus remediis propulsemus incommoda tria in nobis à medicamento excitari solita purgandi tempore. Primum, materias ab eo moueri, sed nõ vacuari. Secundũ, eas  
vacua

vacuari quidem, sed molestè & illegitimè.  
Tertium, vacuari ultra quàm conuenit.

4. Quibus auxiliis sanemus affectus in corpore post purgationem relictos, quales ferè sunt tredecim, singuli capitibus singulis à nobis traditi. 1. Febris. 2. Cephalalgia. 3. Vertigo. 4. Visus obtusitas. 5. Ventriculi imbecillitas. 6. Sitis. 7. Singultus. 8. Ventriculi dolor. 9. Intestinorum vlceratio. 10. Deiectio cruenta. 11. Tenesmus. 12. Corporis laxitas, & debilitas. 13. Conuulsio.

La diuision ou distinction du premier liure de Mesué, en ses Theoremes ou Canons generaux.

**N**ous auons fait dessein de proposer en ce premier liure quatre Theoremes generaux, qui traiteront des matieres suivantes.

*Au premier nous monstrerons deux choses qu'il faut obseruer, & considerer en l'election de chaque medicament purgatif. Sçauoir est la propre nature ou essence d'iceluy: & puis sa faculté & propriété.*

*Au second nous enseignerons comment il faut corriger la mauuaise qualité des purgatifs, auant que de les mettre en usage, & ferons veoir que cela*

se peut faire par deux moyens. Le premier est par addition, & mixtion de quelque autre médicament contraire, ou par sa substance, & propriété, ou par sa température, ou par effect, & ce en iuste proportion. L'autre est par correction artificielle, sçavoir est par coction, lotion, infusion, & trituration.

Au troisieme nous proposerons les remedes, qui pourrôt servir pour donner ordre aux maux & aux incommoditez que peuuent causer les purgatifs au temps de leur vsage. La premiere est en esmouuant les humeurs, sans les purger, l'autre en purgeant avec peine & travail, la 3. en euacuant excessi-  
sument.

Au quatriesme nous declarerons comment il faut guerir les maladies, & les accidens qui peuuent arriuer, & travailler les patiens apres la purgation, qui sont treize en nombre, sçavoir est la fiebure, la douleur de teste, le vertige, ou tourment de teste, l'esblouissement des yeux & de la veuë, la foiblesse de l'estomac ou du cœur, la soif, le sanglot, la douleur d'estomac, la dysenterie ou excretion sanieuse avec tranchées, le tenesme, la foiblesse & imbecillité de tout le corps avec lassitude, & la conuulsion.

Paraphra

*Paraphrase sur les matieres qui sont traitées au  
premier liure de Mesué.**Râchin.*

**N**ous iugeons de l'vtilité, & de la necessité de quelque matiere, premierement par l'ordre, secondement par le merite de la doctrine, je laisse à part la recommandation de l'Autheur. Nostre Docteur est admirable en ces deux choses : car son ordre est si bien ordonné que l'on ne peut que louer sa methode, & sa doctrine si claire, & si belle, que les Medecins & les Pharmaciens demeurent obligez à la suiure.

La premiere partie de ce liure est fort releuée, & toute philosophique, veu qu'elle ne traite que de la nature des purgatifs & de leurs facultez: qui est l'une des plus difficiles matieres de toute la Medecine. Et en cecy il n'est pas necessaire que les Apothiquaires s'enfoncent bien auant, c'est assez qu'ils en goustent vne superficielle connoissance.

La seconde partie de ce liure fait plus pour eux, veu que nostre Autheur traite en icelle de la correction des purgatifs auant qu'on les mette en vfrage. Nostre Docteur ordonne cette correction à cause de leur mauuaise qualité, car pour benigné que soit vn médicament, tousiours a - il quelque chose de bien contraire à nostre nature. Or il monstre que telle preparation se peut faire en deux façons, sçauoir est par meslange d'un autre médicament contraire, ou selon sa substance, ou selon ses proprietéz, comme nous ferôs veoir par exemples en son lieu ; ou bien par les quatre moyens  
que



que les Pharmaciens pratiquent ordinairement, qui sont la lotion, la coction, l'infusion, & la trituration. Tout ce second Theoreme est pharmaceutique. Le troisieme est medecinal, veu que nostre Docteur mōstre les moyes de remedier aux inconueniens & aux incommoditez qui peuuent arriuer durant l'vsage des purgatifs. Car quelquefois ils esmeuent & ne purgent pas : ce qui peut esuiciller de fascheux accidens. Autrefois ils purgent avec peine & trauail, & c'est lors que les patients souffrent beaucoup. En troisieme lieu ils purgent excessiuement, & c'est alors que les Medecins doiuent estre en apprehension, veu que les foibleses, & les conuulsions, & le flux de sang peuuent arriuer. Le quatrieme Theoreme appartient encores aux Medecins, veu que vostre Auteur propose les accidens qui peuuent suiure vne purgation vicieuse, comme la fiebure, le mal d'estomac, & les autres. Je scay bien que l'on pourroit dire qu'outre ceux que Mesué presente, il en peut arriuer d'autres, comme vomissement, & semblables : mais c'est assez qu'il traite des plus communs & des plus ordinaires.

Je voy bien que l'on me blasmera d'auoir mis ces matieres en langue vulgaire en faueur des Pharmaciens, veu que quasi tout ce que Mesué traite en ce premier liure est du gibbier des Medecins. Je l'aduoie, mais cela n'empesche pas que les Apothicaires n'en puissent auoir la connoissance, en deferant aux Medecins ce qu'ils leur doiuent comme à leur superieurs. Nous deuons considerer que les Apothicaires ne sont pas tousiours assiste des Medecins  
aux

aux villes & aux champs : voyla pourquoy il semble necessaire qu'ils sçachent quelques petits remedes pour secourir les patients, lors que les medicamens qu'ils leur ont baillé par ordonnance, les trauaillent, ou durant, ou apres la purgation. Mais venons au texte de nostre Autheur.

*M E S V Æ V S.*

Prima intentio ponit conditiones & electiones, & posse medicinarum solutionem facientium, & continet duo capitula.

*Le premier Theoreme traite des conditions, qui se rapportent à l'election, & aux puissances ou facultez des medicamens purgatifs, & ce en deux chapitres.*

*Paraphrase sur le tiltre du premier Theoreme.*

**M**Esué en ce premier Theoreme philosophe doctement sur la connoissance, & sur l'election des purgatifs. Et d'autant que cette matiere est fort haute & difficile, il tasche de la rendre aisée & familiere par la facilité de sa methode. Il diuise ce premier Theoreme en deux chapitres generaux. Au premier il dispute sur tout ce qui regarde la nature des simples purgatifs, entant que cela peut seruir à l'election d'iceux. Au second il considere ce qui est de leurs facultez, & proprietez pour mesme fin. Voyons presentement ce qu'il en propose.

DE ELECTIONE MEDICINARUM, quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundum esse proprium.

CAPVT I.

**M**edicamentum est purgatorium, non à temperamento, neque vt contrarium agens in contrarium, quatenus contrarium: neque vt simile trahens & euellens alterum, aut vt contrarium: neque vt leue sursum, graue deorsum, agitans purgandam materiam, sed quia talem cœlitus est sortitum facultatem. Omnis enim res, vt à Philosophis dicitur, facultate duplici est dotata & prædita; vna quidem elementari, qua calefacit, refrigerat, humectat, siccat, non autem purgat: altera verò cœlesti, hacque vel communi, vel sibi propria, & temperiem illam dirigente, & qua hoc medicamentum est purgatorium, illud hanc, vel illam vacuationem prouocat, aliud aliam, atque aliam habet virtutem. Quæ omnia potest medicamentum à cœlesti virtute ad temperaturam accedente. Rebus enim omnibus natura (vt inquit F Plato)

Plato) proprietates quasdam indidit, quibus hæ ipsæ quod sibi est proprium agunt, idque pro formæ natura & motione infra, cùm nullius rei actio propria esse possit vlla, nisi quam forma ipsa excitat & dirigit. Hoc autem demonstrare, Medici non est, sed Philosophi, altiora speculantis. Absurdum igitur fuerit existimare, à simili trahi simile: absurdus à contrario: contraria enim mutuò se expellunt, non attrahunt.

De l'election des medicamens purgatifs, qui se fait par la connoissance de leur nature, & de leur estre.

#### CHAPITRE I.

**L**E medicament purgatif, n'est pas tel à raison de son temperament, ou de quelque contrariété avec les humeurs, ou de quelque similitude qui puisse estre cause de l'attraction; moins encore comme leger ou pesant, en esmouuant les matieres par haut ou par bas: mais seulement à raison d'une secrette faculté celeste qui ne nous est connue que par les effectz. Les Philosophes reconnoissent en toutes choses deux differences de facultez: la premiere est

est des elementaires, par le moyen desquelles elles eschauffent, refroidissent, humectent ou desseichent: l'autre est des celestes, qui sont ou communes, ou propres, comme la vertu purgatiue; car encores que commune, elle se reuueue differente des particuliers medicamens, veu que les vns purgent d'une façon, & les autres d'une autre. Et ce à raison de la faculté celeste qui domine sur le temperament: & c'est pourquoy Platon a dit, que la nature a donné certaines proprieté aux choses, par le moyen desquelles elles font ce qui est de leur puissance, & ce par la vertu de la forme, qui est la cause principale de toutes les actions des corps mixtes, suyuant ce qu'en disent les Philosophes speculatifs, ausquels ie m'en remettray, veu que ce n'est pas de la consideration sensible des Medecins. Donc nous ne croyons pas que les purgatifs attirent les humeurs, comme choses semblables, ou qu'ils les chassent, comme choses contraires, veu que ce sont deux opinions absurdes.

Paraphrase sur l'entrée du I. Chapitre.

**A** Pres auoir expliqué la nature, les differences, & les facultez des medicamens en general, & montré en particulier le dessein de nostre Docteur en ce premier Theoreme, il est temps que nous commençons à esclaircir la doctrine qu'il propose à l'entrée de ce premier chapitre.

Or sa principale intention ne tend qu'à faire connoître le principe formel, ou la cause efficiente de la faculté purgative des medicamens, non pas de tous, comme sont les diuretiques, sudorifiques, & autres; mais seulement de ceux qui purgent par attraction, & par election de humeurs, comme nous voyons au rhubarbe pour la bile, à l'agaric pour la pituite, au sené pour le phlegme & la melancholie, & ainsi des autres.

Premierement il recherche par vne belle demonstration le principe de la faculté purgative, comme s'il disoit. Les medicamens ne peuvent estre purgatifs que par quatre causes, c'est à scauoir, ou par le moyen de la temperature, ou à raison de quelque contrariété ou similitude, ou à cause de leur pesanteur ou legereté, ou par le moyen de quelque forme spécifique celeste. Il pourroit encores adiouster les qualitez secondes, & troisiemes, comme sont amertume, tenuité, acrimonie & mauuaise odeur, veu que quelques vns les reconnoissent pour causes de la purgation par irritation. Or est-il qu'aucune de ces premieres causes ne peut pas produire l'effect de la purgation, comme il se peut verifier. Car en premier lieu, la chaleur ou la temperature ne peuvent pas, d'autant que tous medicamens purgatifs seroient chauds, & qu'au contraire aussi les chauds seroient purgatifs, ce qui est contre l'experience. Ce n'est pas pourtant que la chaleur ne serue à la purgation, comme nous ferons veoir en son lieu.

Secondement, ce n'est par la contrariété qui peut estre entre les medicamens, & les humeurs, car de cette façon il n'y auroit pas d'attraction, d'autant

d'autant qu'ils s'entrechasseroient l'un l'autre. Encores moins par similitude, car ainsi les humeurs pourroient aussi bien attirer que les medicamens. Et puis nous voyons que la colochynte, qui est amere, chaude & acre, attire la pituite qui est froide & douce. En quatriesme lieu, ce n'est par la pesanteur ou legereté, car cela n'appartient qu'au mouvement local des corps inanimés. Nous voyons que les medicamens legers attirent des humeurs pesantes, & au contraire. Finalement ce n'est pas aussi par l'acrimonie, ou tenuité, ou amertume, veu qu'il y a vne infinité de medicamens de ces qualitez qui ne purgent pas.

Reste donc de conclurre avec Mesué, que c'est par le moyen d'une forme celeste que les medicamens attirent & purgent les humeurs. Et voyla comment la demonstration de Mesué peut estre esclaircie. Maintenant pour micux entendre ce qui est du naturel des medicamens, & de la faculté purgatiue, & de ses effects, il nous faut vn peu estendre sur l'histoire des medicamens purgatifs, & sur leur puissance.

*Des medicamens purgatifs.*

**L**es medicamens sont appellez purgatifs à raison de l'euacuation qui suit leur operation, apres que l'on les a fait prendre, ou que l'on les a appliquez aux patiens. Ce n'est pas pourtant que la purgation soit le vray effect du medicament, car à proprement parler iceluy ne fait qu'attirer les humeurs, & par apres la nature les purge, par l'ayde de la vertu expultrice; si bien que, puis que les Medecins definissent purgation par vne euacuation

cuation des humeurs qui pechent en nos corps, il s'enfuit que c'est vn effect de la nature plustost que du medicament. Et de faict elle nous montre sa puissance en ce cas, lors qu'elle purge aux flux de ventre naturels & critiques, sans medicament. Neantmoins nous donnons aux medicamens ce tiltre de purgatifs, à cause de la purgation sensible & apparente qui suit leur attraction. Or pour oster toute ambiguité, nous noterons icy qu'en ce discours nous ne parlons pas, ou des diuretiques, ou des sudorifiques, ou des autres qui peuent purger par remollition ou par lubricité, mais seulement de vrais purgatifs qui operent par election & par attraction. Il est question maintenant pour esclarir l'opinion de nostre Mesué, que nous recherchions avec luy le vray principe de la faculté purgatiue aux medicamens, & que nous sçachions de quelle façon ils operent en nos corps, sçauoir si c'est par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.

*Asçauoir si les medicamens purgatifs agissent par expulsion, ou par attraction, ou par autre voye.*

**N**ous auons deux choses à rechercher & résoudre, pour rendre la connoissance des purgatifs plus facile. La premiere est, comme se fait la purgation : l'autre, quel en est le principe. Or auant que de rechercher la cause, & le principe de la faculté purgatiue des medicamens, il faut sçauoir comme se fait leur action dans nos corps, sçauoir si c'est par expulsion, ou par attraction, ou par vne libre & comme volontaire descharge  
des



des humeurs vers les medicamens, ou par generation d'humeurs, comme quelques vns ont voulu. Sur cette question il y a quatre opinions différentes. La premiere est de ceux qui pensent que la purgation se doit faire par expulsion de humeurs. La raison est, d'autant que les medicamens les chassent hors du corps, & que c'est le propre des contraires de s'entrechasser les vns les autres, & non pas de s'attirer ou s'entr'engendrer. Et de fait selon Gal. il y a des medicamens lesquels appliquez sur le ventre, purgent, ou mesmes aux pieds, ce qui ne peut pas arriuer par autre voye que par expulsion. Outre ce ils disent que puis que les antidotes agissent contre les venins par contrariété & par expulsion, les medicamens peuuent bien produire vn semblable effect contre les humeurs. Toutesfois cette opinion, ni les raisons ne me semblent pas receuables. Car si les medicamens purgatifs agissoient par expulsion, ils chasseroient les humeurs de l'estomac au foye, du foye par les veines à l'habitude, si bié que la purgatió se feroit plustost par la peau, *per sudores*, que par le ventre, & par la circonference plustost que par le centre, & faudroit appliquer les purgatifs au dehors, afin que l'effect se fist au dedans, ce qui est contre l'experience. Et puis nous voyons qu'apres la prise des medicamens, l'attraction des humeurs se fait dans quelques heures en l'estomac, ou aux boyaux qui en estoient vuides auparauant. Et quant aux raisons proposées, elles sont foibles. Car premiere-ment ce ne sont pas les medicamens qui (comme nous auons dit cy - dessus) chassent les humeurs, mais c'est la nature, & eux ne font qu'attirer. Et

F 4 quant

quant à ceux qui purgent appliquez exterieurement, c'est en esmouuant les humeurs, ou en les attirât, bien est vray que la nature les chasse toujours aux voyes ordinaires. Pour le regard des venins ils agissent comme contraires, mais cette contrariété ne se treuve pas entre les medicamens & les humeurs. Donc nous pouuons dire que la purgation ne se fait pas par expulsion, contre cette premiere opinion.

La seconde est de ceux qui pensent que les medicamens purgatifs engendrent les humeurs, sans les attirer ou chasser. Leur raison est, que si on les baille souuēt & aux sains, & aux malades, l'on void toujours vne euacuation d'humeurs: or icelles ne pouuoient pas estre dans les corps sains; de là ils concluent leur generation. Et mesmes aucuns ont estimé que lors que le medicament ne trouue pas son humeur pour l'attirer, il se conuertit en sa substance. Toutesfois cette opinion n'est pas receuable, car les medicamens font toujours leur operation, & ce avec election, & non pas confusement. Les corps sains ont toujours quelque lie d'humeurs, & lors qu'il n'y en a pas de mauuaises, les bonnes en patissent; ce que nous voyons aux superpurgations qui emportent le bon apres le mauuais. Pour le regard du changement des medicamés enuers les humeurs, cela m'est vn peu suspect, car la colochynte ne se scauroit tourner en pituite, pour la bile ie le croirois, particulièrement du rhubarbe; car ces medicamens qui font chauds, amers, & acres, peuent augmenter la bile en eschauffant le sang, & le rendant bilieux.

La

La troisieme opinion est de ceux qui veulent que les humeurs aillent d'elles mesmes vers les medicamés, tout de mesme que le fer va vers l'aymant sans estre attiré : mais ils se trompent, car l'aymant attire le fer. Et puis comment est-ce que les humeurs qui sont pelantes, estans aux pieds, ou aux extremitéz, s'en iroyent de leur mouvement vers le ventre : Outre ce, apres auoir prins du rhubarbe qui purge la bile, il faudroit que toute la bile qui seroit en ce corps s'en allast tout à vne fois vers le rhubarbe, sans qu'il fust besoin de reiterer la purgation. Je voy bien que l'on me dira que la proportion n'y estant pas, la purgation ne peut pas estre entiere, & que le fer qui est pesant monte vers l'aymant. Mais laissant mes premieres raisons, ie diray qu'un mesme medicament purge plusieurs humeurs differentes, & fait de contraires effects, comme le rhubarbe. D'ailleurs ie voudrois que l'on me dist, à quelle fin, & pour quelle occasion les humeurs iront vers les medicamens.

Il reste donc que nous venions à la quatrieme opinion, qui est la plus certaine, sçauoir est que l'action des medicamens purgatifs se fait par attraction. C'est l'aduis d'Hippocrate, de Galien, & de tous nos Docteurs. Et de fait nous le voyons par l'experience ; car selon le medicament que nous ordonnons, nous voyons l'operation de l'humour que nous demandons. Je sçay bien qu'aucuns disputent au contraire, mais ie veux produire leurs raisons, pour faire connoistre leur foiblesse.

La premiere est ; Tout ce qui attire, c'est pour iouyr de la chose attirée, car c'est sa fin & son in-

tention, voila comme nos parties attirent le sang pour leur nourriture, & les plantes leurs suc de la terre. Or est-il que les medicamens ne peuuent recevoir aucun plaisir ny aucune iouissance des humeurs, comme les plantes & les parties font de leur nourriture. Donc il n'agissent pas par attraction. Apres ils disent; Ce qui attire doit retenir la chose attirée, car c'est sa fin où il tend. Or est-il que le medicament quelquefois se rend par vomissement, & neantmoins la purgation suit: outre ce la retention n'y est pas, veu que l'euacuation suit. Donc ce n'est pas par attraction. La troisieme est, que les choses qui agissent par attraction doiuent agir par attouchement. Or est-il que les medicamens ne touchent pas les humeurs, car quelquefois, par exemple, les pilules seront dans l'estomac, & les humeurs seront aux extremités, & neantmoins la purgation se fait. Donc il n'y a pas d'attraction.

Voila les principales raisons que l'on peut objecter contre la derniere opinion. Toutesfois si on les regarde de prez, elles sont foibles: car les deux premieres sont bien veritables en ce qui est de la nourriture, mais non pas en ce qui est de la purgation; les plantes & les parties viuanttes attirent pour iouyr, & pour retenir leur nourriture, mais c'est vne autre action aux medicamés. Et puis que sçait-on s'il y a quelque plaisir? mais quoy que ce soit, les choses inanimées & qui sont sans vie, n'ont pas ces considerations en l'attraction. Et pour le regard de la troisieme raison, nous disons que les medicamens attirent par attouchement, sçauoir est par effumation, car leurs vapeurs s'estendent  
par

par les parties du corps, apres qu'ils ont esté es-  
ueillez par nostre chaleur naturelle. Si bien que  
par cette irradiation vaporeuse, l'attraction des  
humeurs se fait.

Et voyla comment nous pouuons conclurre  
que l'action des medicamens purgatifs se fait par  
attraction, & non pas par les autres voyes.

Venons maintenant à la cause de cette attra-  
ction.

*Asçauoir si l'action, ou l'attraction des medicamens  
purgatifs depend de la chaleur, ou de la tempera-  
ture, ou de l'acrimonie, amertume, & tenuité,  
ou de la similitude & conuenance, ou  
de la contrariété, ou de quelque  
principe formel.*

**C**E n'est pas assez de sçauoir comme se fait l'a-  
ction des medicamens purgatifs, il faut passer  
oultre, & rechercher le principe de cette action,  
car autrement nostre connoissance seroit impar-  
faite. Nostre Mesué a desia prononcé sa sentence:  
mais il y faut regarder de plus prez pour la bien  
entendre. Or sur la question proposée il y a plu-  
sieurs opinions differentes. La premiere est de ceux  
qui rapportent l'action des medicamens à la cha-  
leur d'iceux, laquelle ils croyent estre la seule cau-  
se de l'attraction, & pour témoignage de cela, ils  
alleguent que le Soleil attire les vapeurs des eaux  
& de la terre par sa chaleur, & que les medicamens  
chauds, appliquez exterieurement, attirent, comme  
l'on void de l'iberis à la sciatique, la graine de  
moustarde, &c. Mais ceux-cy se trompent en leur  
opinion, car si les medicamens purgatifs estoyent  
tels

teils par leur chaleur, tous ceux qui sont chauds purgeroyent, comme le poiure, le girofle, la canelle, &c. Or l'experience est contraire. Ce n'est pas pourtant que la chaleur ne soit vne des causes de l'attraction, comme nous voyons à ce qui a esté obiecté, & que mesme elle ne serue à la purgation: mais non pas que ce soit le principal principe, ains seulement son instrument, comme nous auons desja dit, & comme nous ferons veoir: car la chaleur peut bien estre cause d'attraction, c'est à dire, adiuuante; mais non pas de l'election des humeurs.

La seconde opinion est de ceux qui reconnoissent la chaleur par trop foible; mais ils luy bailent le temperament pour principe. Toutesfois, puis que la chaleur est la principale qualité des temperamens, c'est tousiours la mesme chose; car il n'est pas suffisant pour produire vn tel effect que l'attraction electiue des humeurs, suyuant ce qui a esté proposé en la demonstration de Mesué.

La troisieme opinion est des autres qui reconnoissent aux secondes qualitez des medicamens, plustost qu'aux premieres, disans que c'est l'acrimonie, l'amertume & la tenuité de substance, qui est la cause de la purgation, ce qu'ils preuent par la colochynte, par l'aloë, l'epithyme. Mais ceux-cy se trompent grandement, car le poiure, la canelle, la moustarde, le girofle, sont exttemement acres, & tenües: le fiel fort amer: l'opium amer, & vne infinité d'autres, & neantmoins ils ne purgent pas. Car encores que la colochynte ait ces qualitez, elles ne sont pas la cause de la purgation, mais seulement accidens naturels. Et puis il y a des medicamens comme insipides qui purgent fort.

La

La quatriefme opinion est d'aucuns qui accusent l'imagination, & l'odeur des medicamens, veu qu'aucuns se purgent par apprehension, & par l'odeur des medecines. Toutesfois ils se trompent, car cela n'arriue que rarement, & lors qu'il aduient, l'odeur & l'apprehension par perturbation d'humeurs peuuent procurer quelque euacuation: mais ce n'est pas la cause de l'attraction electiue, sur laquelle nous disputons.

La cinquiefme opinion est d'aucuns qui reconnoissent vne similitude & conuenance apparente & sensible, elementaire, entre les medicamens, & les humeurs, tant en la substance qu'aux qualitez. Et voila comment ils pensent que le carthamus blanc attire la pituite, l'agaric aussi, le rhubarbe la bile, qui est iaune, le mechoacam qui est insipide, attire les serositez salées, &c. Toutesfois ils se trompent, suyuant ce que nous auons dit cy-dessus par l'opinion de Mésué: car l'agaric leger & friable, attire la pituite pesante & gluante: la colochynte aussi, qui n'est pas semblable ny en substance, ny en qualitez avec la pituite, l'attire.

La sixiefme opinion est contraire à cette-cy de ceux qui reconnoissent la contrarieté: mais il n'y a pas d'apparence, car les medicamens & les humeurs s'entrechasseroient, & ne s'attireroient pas par election, comme nous voyons.

Voila pour ce qui est des opinions qui sont fondées sur des qualitez & vertus elementaires, & apparentes. Maintenant il faut produire les opinions de ceux qui recourent aux causes occultes. Or de ceux-cy les vns reconnoissent la similitude occulte, comme celle de l'aymant & du fer. Je scay bien qu'au

qu'aucuns ne la veulent pas, veu que l'on ne void pas arriuer aucune violence entre choses semblables, comme l'on experimente aux purgations entre les medicamens & les humeurs. Mais il faut respondre que cela ne prouient pas des humeurs, ny des medicamens, mais bien de la nature & des corps, lors qu'ils sont attacquez par les mauuaises qualitez, ou par quelqu' autre excez. Ce n'est pas pourtant que nous reconnoissons la similitude de substance pour principe de telle attraction, mais bien pour vn instrument. Les autres ont recours à la forme celeste des medicamens, comme nostre Docteur Mesué. Et c'est dequoy il faut traiter presentement.

*De la forme celeste des medicamens, & de ses proprietéz occultes.*

**L'**On me pourroit icy taxer de ce que ie traite cette matiere aux Pharmaciens, veu que Mesué ne veut pas mesme que les Medecins s'en meslét, quand il dit ; *formarum naturam demonstrare, Medici non est, sed Philosophi, altiora speculantur.* Mais il me semble que Mesué a tort pour ce qui est des Medecins, veu qu'ils sôt Philosophes, & qu'ils doiuent sçauoir la parfaite intelligence des choses qui sont de leur connoissance, comme il est notoire és medicamens. Pour les Pharmaciens, ie confesse à la verité que cette matiere est trop haute pour eux: mais puis que Mesué mesme parle des formes celestes des medicamens, encores faut-il rechercher & proposer que c'est, & comment elles sont les principes de l'attraction des humeurs aux medicamens purgatifs. Neantmoins ie le feray sans m'en



m'enfoncer trop auant en cette matiere, car ie tafcheray de la rendre facile & fenfible. Premiere-ment donc il faut fçauoir que la forme des medicamens purgatifs c'est celle qui leur donne l'eftre, & qui est le principe de leurs actions. Or il y a plusieurs differences de formes aux medicamens. Par exemple, l'ame vegetatiue est la forme des plantes purgatiues, & des autres qui ne le font pas; mais ce n'est qu'entât qu'elles viuent, car elle n'est pas le principe de la faculté purgatiue, encores qu'elle paroisse aux plantes viuantes, veu que sa puissance ne s'estend qu'à la nourriture, accroiffement & generation. Apres il y a la forme de la mixtion, qui est le temperament, mais ce n'est qu'une forme accidentaire, & non pas substantielle. Outre ce il y a la forme naturelle des medicamens, qui demeure en iceux après la separation de la viuante: & c'est celle qui est le principe de la faculté purgatiue. C'est à vrayement parler ce que dit Melué, lors qu'il nous apprend qu'il faut considerer deux actions aux medicamens purgatifs, & deux causes. Les vnes (dit-il) sont communes, & les autres propres. Les communes sont ainsi dites, parce qu'elles conuiennent à toute sorte de drogues, comme d'eschauffer, de sentir bon ou mauuais. Celles-cy sont elementaires, & n'ont pour causes & pour principes que la matiere & les qualitez des elemens. Les propres sont particulieres, comme la purgation & l'attraction des laxatifs, & celles-cy ont vn principe propre, qui est la forme de chaque medicament, avec sa proprieté occulte. Or bien que l'attraction electiue des medicamens ne reconnoisse que la forme pour cause principale, selon

selon Mesué, si est-ce qu'il faut reconnoistre qu'elle se sert des qualitez elementaires, premieres, secondes, & troisiemes, comme aussi de la similitude occulte qui peut estre entre les medicamens & les humeurs ; voire nous pouuons asseurer que la forme des purgatifs ne pourroit pas bien faire son attraction, si elle n'estoit secourue & comme secourue d'icelles. Car par exemple, la chaleur en dilatant, & en attirant sert, le temperament aussi, la matiere aussi, outre ce les qualitez secondes & la similitude, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus : bien est vray que ce n'est qu'en seconde action, & en aydant. Car à vrayement parler nostre Mesué asseure avec les Philosophes que, *omnis actio est à forma*, les formes sont les vrayes principes de toutes les actions.

Maintenant il faut sçauoir d'où viennent les formes des medicamens. Mesué dit qu'elles sont celestes : nous sommes obligez de soustenir son opinion, & d'asseurer que l'origine des formes, c'est la nature vniuerselle, & les Cieux qui conseruent par influences & par propagations les creatures particulieres. La raison de cette origine, c'est que les elemens ne sont pas assez puissans pour les pouuoir donner, ny mesmes les proprietes occultes, veu que rien ne peut agir par dessus sa force naturelle : ce n'est pas pourtant que nous ne reconnoissons vn grand pouuoir des elemens, mais il est reiglé & arresté iusqu'à vn certain degré. Je ne me veux pas icy enfoncer d'auantage sur cette recherche, d'autant qu'elle seroit hors de propos. C'est asseure le temps de disputer, sçauoir si c'est la forme des purgatifs qui soit la cause de l'attraction,

traction, ou bien quelque autre principe elementaire.

*Sçavoir si l'attraction des humeurs depend de la forme celeste des medicamens.*

Cette question est des plus releuées de la Me-  
cine, & des plus difficiles, mon intentiō n'est  
pas pourtant de m'enfoncer trop auant en l'expli-  
cation d'icelle. Je me contenteray de la traiter su-  
perficiellement, & d'en esclaircir l'intelligence.  
Ceux qui ne veulent pas reconnoistre les formes  
celestes pour causes de l'attraction, se pourront  
seruir des raisons suiuantes. *r. opin.*

Si la forme des purgatifs estoit la cause de l'at-  
traction des humeurs, icelle absente & corrom-  
pue, l'attraction ne se pourroit pas faire, comme  
il est notoire. Or est-il que par les preparatiōs de  
la Pharmacie les formes se perdent, sçavoir est  
par la trituration, par l'infusion, par la coctiō,  
& par les extractions, & neantmoins la faculté  
purgatiue fait son effect. Donc la forme n'en est  
pas le principe. *r. rais.*

Si par exemple, la forme du rhubarbe estoit la  
cause de l'attraction & de la purgation, toutes les  
parties de la plante se ressentiroient de cette ver-  
tu, veu que la forme doit estre vniuerselle, si bien  
que les fueilles, la semence, & les fleurs purgeroiet  
comme la racine. Or est-il que l'experience est cō-  
traire, d'autant qu'il n'y a que la racine qui ait la  
faculté de purger, encores n'est - ce qu'en sa sub-  
stance aérée. Donc la forme de la rhubarbe ne se-  
ra pas le principe de l'attraction. *r. rais.*

La forme d'un corps inanimé ne peut pas estre  
principe *r. rais.*

G

principe

principe de contraires actions, ſçavoir eſt d'attirer & de repouſſer, de purger & de reſtreindre. Or eſt-il que la racine de rhubarbe fait ces deux effects. Donc ce n'eſt pas par le moyen de ſa forme.

4. *raiſ.* Si la forme celeſte des medicamens eſtoit le principe de l'attraction, icelle demeurant, ſa vertu le conſerueroit toujours avec elle. Or eſt-il que nous voyons par experience que la vertu purgative ſe perd au rhubarbe, aux roſes, & aux autres par la diſſipation de la ſubſtance aëree, encores que la forme demeure. Donc, &c.

5. *raiſ.* Le laiçt de la cheure qui a mangé du tithymale purge, le laiçt, d'une femme qui a prins vn medicament purge l'enfant : & neantmoins la forme d'iceux ne paſſe point iuſqu'au laiçt, ce n'eſt que la faculté materielle. Donc ce n'eſt pas cette forme celeſte.

2. *opin.* Nous autres au contraire tenons avec Meſué, que le principe efficient de l'attraction aux medicamens ne peut eſtre que la forme celeſte, ſuiuante ce qui a eſté remonſtré cy-deſſus. Or afin que la verité de cette opinion paroiffe, nous propoſerons le fondement ſuiuante.

7. *fond.* Les formes celeſtes des medicamens, encores que telles de leur origine, neantmoins eſtans attachées aux mixtes, ſont obligées de ſuiuire la condition & la diſpoſition des matieres, ſi bien qu'elles reçoient intenſion & remiſſion, d'autant qu'elles ſe rendent comme materielles en l'vniõ des corps. Et voila pourquoy aucuns ont voulu ſouſtenir qu'elles eſtoient bien celeſtes de nature, mais elementaires d'office, entant qu'elles s'accõmodent, non ſeulement avec la matiere des elements,

mens, mais aussi avec leurs qualitez, & s'en seruent pour leurs actions : mesmes aucuns les appellent plustost proprieté celeste que forme. Cela estant supposé, il faut respondre aux obiections contraires.

A la 1. Je respons que la forme celeste des purgatifs ne se perd pas par la preparation des medicamens, ains se conserue avec ses proprieté, & demeure tousiours imprimée en la matiere & substance d'iceux ; les effets nous en rendent les témoignages.

A la 2. Je dis que les proprieté des formes celestes ne sont pas tousiours diffusés par toutes les parties de leur sujet, comme nous voyons aux plantes : par exemple, la racine de la rhubarbe est douée de la faculté purgatiue en sa substance aëree, & non pas en la terrestre, ny aux autres parties. Or il faut noter que nous ne parlons pas icy de l'ame vegetatiue de la rhubarbe, qui est sa forme vniuerselle, mais de la celeste.

A la 3. Je respons que cette contrariété d'actions ne depend pas de la forme celeste simplement, mais de la differente substance qui se void en la racine de la rhubarbe, l'aëree purge, & la terrestre restreint.

A la 4. Je respons que c'est par accident, lors que la substance aëree qui sert de fondement à la vertu purgatiue, s'exhale, & non pas par le vice des formes.

A la 5. Je dis que la faculté purgatrice se transfere virtuellement & materiellement au lait des femmes, & des chevres.

Donc nous pouons conclurre, que la forme

92 *Comment. sur le 1. Thoreme,*  
ceste des purgatifs, est le principe interne de  
l'attraction des humeurs.

*M E S V Æ V S.*

**M**edicamentum præterea humores  
purgat, sed natura eius actionem in-  
choante, limitante, dirigente. Nam ipsa  
humorum vacuatio naturæ est opus, sed  
per medicamentum ipsius naturæ artificis  
instrumentum. Natura enim (vt ait Hippo-  
crates) morbos curat, non Medicus: Me-  
dici verò munus præcipuum est, naturæ in-  
strumenta suppeditare.

**L***E médicament purge les humeurs, mais c'est  
avec l'assistance & la direction de la nature.  
Le médicament ne luy sert que d'instrument, la na-  
ture en est l'artisan. L'euacuation des humeurs à  
veritablement parler est son action & son œuvre.  
C'est la nature (comme dit Hippocr.) qui gua-  
rit les maladies, & non pas le Medecin, l'of-  
fice duquel est seulement de luy fournir les remedes  
pour instrumens de la guerison.*

*Paraphrase sur le texte de Mesué.*

**N**ous auons disputé cy-dessus. nō seulement  
sur l'action des medicamens purgatifs; mais  
aussi sur le principe formel d'icelle: main-  
tenant

tenant il faut parler d'un autre principe qui anime la vertu & la faculté des purgatifs, c'est la nature qui esueille les forces dormantes des medicamens, qui commence, continue, & parfait leurs operations, comme dit Mesué. Les medicamens ne sont que les instrumens de la nature, c'est elle qui guarit les maladies, & non pas le Medecin: bien est vray que c'est à luy de luy mettre & bailler les armes à la main, c'est à dire, les medicamens pour se defendre. Icy nous auôs deux points à expliquer sur ce texte de Mesué. Le premier est, comment est-ce que les medicamens purgatifs sont les instrumens de la nature. L'autre, comment est-ce que la nature guarit les maladies, estant aydée des medicamens.

Pour le premier, nous auons à considerer qu'en la purgation il faut considerer deux choses, sçavoir est la nature, & le medicament. La nature est le premier principe, car elle esueille par sa chaleur la faculté du medicament, qui n'estoit qu'en puissance, si bien que par apres elle s'en sert cômme d'un second, c'est à dire, d'un instrument contre ses ennemis, qui sont les mauuaises humeurs; car la vertu du medicament apres auoir esté actuée & mise en acte, elle fait attraction des humeurs, & puis la nature s'en descharge par sa vertu expultrice; & voila comment les medicamens sont les instrumens d'icelle.

Quant au second point, Mesué dit par l'autorité d'Hipp. que la nature guarit les maladies, & non pas le Medecin: bien est vray que c'est au Medecin de luy donner des remedes & des instrumens pour s'en seruir contre les maladies. Cette

maxime doit estre entendue avec moderation, car de la proposer cruëment, elle seroit fausse. L'experiance nous fait veoir des maladies, en la curation desquelles le Medecin peut tout, & la nature ne peut rien, comme en la luxation : & puis il y a des maladies que la nature mesmes engendre, comme les vers, la pierre, par disposition des matieres, sans intention toutesfois de se nuire à elle-mesme. Mais l'on peut dire que la nature guarit les maladies, comme cause principale, & la Medecine, comme cause instrumentaire communément. Il est bien vray qu'en certains cas le Medecin peut plus que la nature, comme il a esté dit. Or quand la nature guarit, elle se fert de ses forces naturelles, qui sont sa chaleur, & ses esprits, & des remedes qui luy aydent, soit en la fortifiant, comme sont les roboratifs, soit en la deschargeant des mauuais humeurs, comme sont les purgatifs. Et voila comment la nature est le principal agent, le Medecin & les medicamens les instrumentaires. Mais encores pour esclaircir ce point, il faut deduire cette question.

*Ascauoir si les purgatifs peuuent seruir d'instrument à la nature.*

Cette difficulté n'est pas des plus aisées à résoudre. Il semble que nostre Mesue se trompe en son opinion, d'autant qu'il y a plusieurs raisons qui semblent faire contre luy, & particulièrement les suiuanes.

*1. rais.*

Ce qui est contraire à la nature, & qui l'altere par son action & par ses effects, ne peut pas estre dit instrument d'icelle en la guarison des maladies.



dies. Or est-il que les medicamens purgatifs alterent la nature par droit de contrariété. C'est donc mal à propos que Mesué estime qu'ils sont instrumens de la nature.

L'instrument depend de la disposition de la cause efficiente, comme il est notoire, car les artisans se seruent des instrumens à leur volonté. Or est-il que la nature n'est pas maistresse des purgatifs, veu qu'ils font leur effect, & attirent les humeurs sans son assistance. Donc, &c. 2. rais.

Les principes, & les causes doiuent auoir plus de force & de puissance que les instrumens. Or est-il que les purgatifs affoiblissent la nature, l'abattent, & causent plusieurs fascheux accidens, qui luy portent preiudice à la santé, & à la vie. Donc il ne les faut pas appeller instrumens de nature. 3. rais.

Nous autres au contraire, nonobstant ces raisons, estimons que nostre Docteur reconnoit les purgatifs pour bons & vtiles instrumens de la nature. Ce n'est pas qu'elle s'en serue avec raison, & disposition libre, mais accidentairement, par la delcharge des mauuais humeurs qui suit leur action, qui est l'attraction d'icelles.

Et quant aux obiections proposées, à la premiere ie respons, qu'à la verité la nature souffre bien quelque alteration de l'action des medicamens, mais le soulagement qu'elle reçoit par la delcharge des humeurs peccantes & corrompues, est plus considerable que l'alteration que le medicament cause.

A la 2. Je dis que la nature esueille la faculté purgatiue, laquelle attire apres les humeurs, & puis elle les chasse par le moyen de la vertu expultrice,

trice, si bien que c'est la nature qui commence & finit l'action.

A la 3. Je respons que la nature doit demeurer tousiours la maistresse aux purgations douces & viles, que si elles se rendent vicieuses par la quantité ou qualité des medicamens, la nature souffre & endure, & ce n'est pas de celle-cy que nous parlons.

Donc les purgatifs se peuuent dire instrumens de nature.

### M E S V Æ V S.

**Q**UÆ si opus naturæ, aut quantitate, aut qualitate malefica vincunt, immoderatiùs agunt magno naturæ incommodo. Quantitate verò si plus quàm natura exigit vincant, noxam multitudinis intuehunt; si autem qualitate malefica, non multitudinis modo noxam, sed aliam quoque atque aliam excitant. Quapropter tua interest, medicamenta malefica à salubribus discernere. Sunt autem malefica quædam toto genere, quorum virtus effrænis omnibus est cognita, vt thymelæa, latyris, euphorbium. Alia specie tantùm, vel accidente maligna, eaque in multis generibus, vt turbich nigrum, agaticus niger & durus, colochyntis vnica in planta sua, scammonium Scenicum, à quibus ambobus abstine,

stine, nisi si quando in magnis affectibus est his (prius omni ratione correctis) utendum, idque cum formidine & præmeditatione. Morbis enim quibusdam venena sunt salubria, ut vipera elephantiasi, malefica tamen vi eius modis omnibus, vel saltem quibus nobis licet, fracta, ut dicemus lib. 2.

**Q**ue si les medicamens surmontent la nature, & qu'ils l'offensent ou par leur quantité, ou par quelque qualité maligne, ils agissent avec excès au detrimement d'icelle. Par quantité, lors qu'ils travaillent la nature avec excès de purgation; par qualité maligne, lors qu'ils nuisent par différentes alterations. Il importe donc grandement de scauoir reconnoistre & discerner les medicamens malings d'avec les salutaires. Or des malings, les vns sont tels de toute leur nature, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris, la malice desquels est connue de tous: les autres en certaine espee, & sous certaine condition, comme le turbith noir, l'agaric noir & dur, la colocynte venant seule en vne plante, le scammonée Scenitique, desquels deux il se faut abstenir, si ce n'est en de grandes maladies, apres vne exacte correction, & encores faut-il demeurer en peine & en apprehension. Et faut obseruer que les venins profitent quelquesfois à certaines maladies, comme la vipere à la lepre, apres

G 5 neant

98 · *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
*neantmoins que l'on a affoibli, & comme abbatu*  
*leur malignité par preparation conuenable, comme*  
*nous dirons au second liure.*

*Comment la nature est quelquefois offensée par la*  
*quantité, ou par la qualité des purgatifs.*

*Râchin.*

**Q**uand Mesué dit que les medicamens purgatifs sont instrumens de la nature, il entend de ceux qui purgent loüablement & sans excez. Voyla pourquoy il aduertit par apres les Medecins de discerner les malings des salutaires, & de prendre garde à ceux qui nuisent par leur quantité, ou par leur mauuaise qualité. La raison est, d'autant que tels medicamens incommodent la nature, & luy apportent de l'alteration. Voyla le sens du texte de nostre Auteur. Maintenant il faut obseruer que le conseil de Mesué est, qu'il faut si bien proportionner la force des medicamens purgatifs avec la puissance de la nature, qu'elle n'en puisse pas demeurer offensée. Il ne les redoubte qu'à raison de leur quantité, ou de leur qualité.

*Obiectiō.*

L'on pourroit icy obiecter que la quantité n'est pas considerable, tant parce qu'elle n'est pas le principe de la purgation, que aussi d'autant qu'elle est priuée de toute action, selon les Philosophes.

*Responſe.*

Neantmoins nous dirons que la quantité n'est nuisible qu'accidentairement, & non pas de soy, car selon les Philosophes, *in maiori quanto, maius est quale*, là où il y a plus de quantité, il y a plus de qualité & de force. Il faut tousiours proportionner les agens avec les patients. Tant y a que nous

nous voyons par experience que deux drachmes de rhubarbe purgent plus qu'une en un mesme corps, & qu'une once de diacarthami pourra nuire par la quantité, plustost que demi once. Et voila comment la quantité est nuisible selon Mesué; car une grande purgation apporte des convulsions, des foibleffes, &c.

La seconde offense que la nature peut recevoir des medicamens, c'est à raison de leur mauvaife qualité, qui est malefique & deletere. Mesué diuise les medicamens malefiques en deux differences: les vns, dit-il, sont absolument malings, & deleteres, de toute leur substance, comme la thymelæa, l'euphorbe, le latyris. Nous en auons encores d'autres qu'il ne nomme pas, comme le mercure, l'antimoine, & autres, qui n'ont aucune proportion, ou similitude, ou sympathie, avec nos corps & nostre nature. Les autres ne sont malings qu'en espee, ou en accident, comme par exemple, des deux agarics, le noir & le dur est du tout deletere, & non pas le blanc. Parmi le turbit, celuy qui est noir est dangereux, & non pas l'autre. Si en une plante il ne se trouue qu'une pomme de colochynthe, elle fera deletere, & non pas tant s'il y en a plusieurs. Voila ce que nostre Mesué philosophe sur les medicamens malings.

L'on pourroit icy dire, que puis que tels medicamens soit en general, soit en espee sont toujours malings, selon plus ou moins, il seroit meilleur de les laisser que non pas d'en vser; car c'est une folie d'employer des ennemis contre la nature pour nostre santé. Toutefois Mesué respond fort doctement & tacitement à cette obiection, quand

Obiectio.

Responso.

quand il dit ; Il est necessaire de prendre garde à la malice de ces medicamens pour euitier les dangers : & lors que l'on est contraint de s'en seruir contre les grandes maladies , il les faut premiere-ment bien corriger, & par apres s'en seruir , avec crainte , preuoyance & conseil. Encores que tels medicamens soient malings, il n'en reiette pas l'usage : mais il regarde la preparation pour euitier les effects de leur malice. Car quelquefois il y a des maladies si grandes , qu'elles ne veulent pas céder aux remedes ordinaires, & voila pourquoy il faut pour lors employer les violens. Outre ce que nous deuons noter que les choses les plus veneneuses ont par fois des proprietéz specifiques contre certaines maladies , comme la vipere contre la lepre, apres que l'on a corrigé leur chair.

Donc pour conclusion , c'est vne grande sagesse en la Medecine que de discerner les medicamens malings des salutaires, & de preparer les premiers lors que l'on est contraint de les employer, car les fols & les rustiques se treuuent tous les iours en scandale en l'usage d'iceux, lors qu'ils s'en seruent sans preparation : mesmes Mesué dit qu'il ne faut pas ordonner les plus benignes sans certaines conditions, qui se rapportent aux corps, au temps, à la quantité, qualité, & autres circonstances.

### M E S V Æ V S.

**Q**uamquam stolidi quidam, præcipuè rustici, & idiotæ improuidi, quibusdam non castigatis vtuntur, ignorantes quan

quantam noxam principibus corporis partibus, & virtutibus ipsum corpus gubernantibus afferat venenum illorum perniciosum. Neque tantum hæc deleteria sunt vitanda, sed omnia quoque alia medicamenta, etiam benigna, nisi dicendæ post (si per Dei gratiam mihi licuerit) conditiones obseruentur. Huius autem obseruationis in secernendo medicamentum benignum à malefico, methodus versatur in considerata medicamenti substantia, temperatura, sequentibus temperaturam qualitatibus, tactilibus, olfactilibus, gustatilibus, visilibus, tempore, loco natali, vicinia medicamenti alterius, numero. Ab his enim singulis differentiis dispositio quædam propria & virtus medicamento acquiritur.

*L y a plusieurs fols, particulièrement entre les rustiques & les ignorans, qui se seruent quelquefois des medicamens malings sans aucune preparation, ne sçachant, & ne prenoyant pas les dangereux accidens qu'ils peuuent causer en offensant par leur pernicious venin, non seulement les parties nobles du corps, mais aussi les vertus qui le gouvernent. Qu'ils sçachent donc, & les autres aussi qui sont plus sages, qu'il ne faut pas seulement fuir l'usage des medicamens deleteres, mais aussi des benigns.*

*Comment. sur le I. Theoreme,*  
*benings, si ce n'est en obseruant les conditions que*  
*nous proposerons, moyennant la grace de Dieu. Or*  
*pour bien & methodiquemēt proceder en la recon-*  
*noissance, & distinction des medicamens benings*  
*d'avec les malings, il faut considerer plusieurs cho-*  
*ses en iceux: sçauoir est la substance, la temperature,*  
*les qualitez qui la suiuent, & qui en dependent,*  
*comme sont les tactiles, olfactiles, gustables, visi-*  
*bles, & de plus le temps, le lieu natal, le voisinage*  
*des autres medicamens, le nombre. Toutes lesquelles*  
*choses ont puissance de changer les vertus, & les*  
*dispositions des medicamens, comme nous ferons*  
*veoir cy-apres.*

---

*Comment il faut distinguer les medicamens*  
*benings des malings.*

*Râchin.* **I**L importe extremement aux Medecins, &  
 aux Pharmaciens de sçauoir reconnoistre  
 le medicamens bénings des mauuais & deleteres,  
 d'autant que par ce moyen ils peuuent profiter  
 aux malades en conseruant leur reputation. Mesué  
 dit que les fols & les rustiques n'ont pas ces cōsi-  
 derations, voila pourquoy tous les iours l'on les  
 void parmi les dangers & parmi l'infamie. Mais  
 ceux qui ont & leur honneur, & la santé publique  
 en recommandation, y procedent d'autre façon.  
 Nostre bon Mesué nous propose vne methode,  
 c'est à dire, il nous baille les moyens pour pouuoir  
 discerner les medicamens qui sont benings & sa-  
 lutai



lutaires, d'avec ceux qui sont malings & deleteres. Les Medecins, dit-il, doiuent prendre garde à dix choses, la disposition desquelles acquiert du changement en la vertu des medicamens. La premiere c'est la substance: la 2. la temperature: la 3. les qualitez tactiles: la 4. les olfactiles, qui sont les odeurs: la 5. les gustables, qui sont les saveurs: la 6. les visibles, qui sont les couleurs: la 7. le temps: la 8. le lieu natal: la 9. le voisinage: la 10. le nombre. Voyla dix differences qui peuuent apporter & causer du changement en la propre disposition, & aux vertus des medicamens purgatifs. Mondin philosophe sur ce texte autrement que nous. Les conditions, dit-il, de la bonté & de la malignité des medicamens purgatifs, ou elles sont tirées des causes, ou bien des accidens. Celles que l'on tire des causes sont differentes; car ou c'est des principales: ce qui se fait doublement, par le moyen de la substance, & de la temperature, qui sont les premiers principes considerables: ou bien de celles qui sont moins principales, comme sont le temps, à raison de l'âge des medicamens, & le lieu, en deux façons, sçauoir est à raison de la situation, ou naissance, ou à cause de la société, compagnie & voisinage. Les conditions qui sont prinſes des accidens, qui sont les qualitez secondes qui sont perceptibles par les sentimens, cōme sont les saveurs par le goust, les couleurs par la veüe, les odeurs par l'odorat, les tactiles qualitez par l'attouchement, les sens par l'ouye. Et voyla l'estat des conditions qui sont proposées par nostre Docteur. C'est à nous maintenant d'esclaircir cette doctrine en particulier, & d'enseigner comment il faut connoistre

104 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
noître ces conditions proposées. Nous commen-  
cerons donc, par la substance.

*M E S V Æ V S.*

**P**orro à medicamenti substantia dif-  
ferentiæ ipsius sunt obseruandæ, si id  
est leue, graue, rarum, densum, crassum, te-  
nue, lentum, friabile. Per quæ, medicamen-  
ta bona à malis fecernere poteris. Quæ  
enim sunt inter hæc facultate valentiora,  
qualia sunt omnia trahendo purgantia, quo  
sunt leuiora, eo meliora, grauiora autem  
maligna. Ob id scammonium, colochyntis,  
euphorbium, agaricus, nitrum, aloë, & si-  
milia, leuiora sunt præstantiora: similiter  
quæ humiditatem habent excremento-  
sam, vt agaricus, turbith, polypodium, scyl-  
la, & similia, leuiora sunt meliora. Contra  
verò grauiora sunt meliora, vel quibus co-  
acta esse substantia debet, vt hermodacty-  
lus, iris, cyanus lapis. Vel quæ comprimen-  
do purgant, vt myrobalani, species rhabar-  
bari, absynthium, absynthij succus. Vel quæ  
plena, non vacua esse oportet, qualia cassia  
fistula, tamarindi, balanus myrepfica, eni-  
cus, granum Nil, (quod carthamum Indicū  
vocat) ricinus, & similia. Vel quæ lenien-  
do

do purgant & lubricando, vt psyllium, pruna myxa, cassia fistula. Quamuis autem substantia friabilis esse tenuis, & lenta esse crassa videatur, tamen id absolutè verum non est, cum ex his quæ substantiâ sunt crassa (vt idem de tenui pollicear) quædam lenta & friabilia inueniatur, vt ex aloë crassa, quædam lenta, alia friabilis. Idem ostendunt scammonium, salis species, & nitrum. Sagapenum quoque est lentum, & tenax, sed tenue; & item anacardus. Non est igitur vnicum tenue, friabilis causa, neque crassum lenti & glutinosi: sed à puritate & impuritate cum tenuitate, & crassitie iuncta proficiscitur vtrumque; nam purum & tenue est friabile, impurum simul & crassum est lentum. Præter illa quorum essentia est humida lenta, vt saccharû, saccharum candum, mâna. In his enim quod purius, & tenuius, est glutinosius. De substantia rara, vt de leui: de densa, vt de graui est iudicandû.

*Quant à la substance des medicamens, nous auons à obseruer les conditions qui dependent de sa nature: sçauoir est la legereté & la pesanteur; la rarité & la densité; la tenuité & la crassitude; la viscosité avec la friabilité. Toutes lesquelles differences sont considerables, d'autant qu'elles*

H

106 Comment. sur le I. Theoreme,  
qu'elles seruent à reconnoistre & discerner les  
bons medicamens des malings. Or entre les pur-  
gatifs qui font leur effect par attraction, les plus  
legers sont les meilleurs, & les plus valides: les  
pesans au contraire les plus malings. Ce que nous  
experimenterons au scammonée, colochynte, eu-  
phorbe, agaric, nitre, aloë, & semblables, qui  
sont recommandables par leur legereté. Sembla-  
blement entre les medicamens qui ont une humi-  
dité baucuse & excrementeuse, comme l'agaric, le  
turbitif, le polypode, le scylle, & autres, les plus le-  
gers sont les meilleurs. Au contraire nous loüons les  
plus pesans; ceux qui doivent estre composez d'une  
substance compacte, come les hermodactes, l'iris,  
le lapis cyaneus: apres, les autres qui purgent en  
comprimant, comme sont les myrabolans, le rhu-  
barbe, l'absynthe, & le suc d'iceluy. Et puis aussi  
ceux qui doivent estre pleins, & non pas vuides,  
comme la casse, les tamarins, le balanus myrepsica,  
le cnicus, le grain Nil, qui est le carthamus  
Indique, le ricinus, & autres. Finalement ceux  
qui purgent en lubrifiant, on adoucissant, com-  
me le psyllium, les pruneaux, la casse. Mainte-  
nant il faut noter, qu'encores que la substance fri-  
ble semble estre tenüe, & la visqueuse crasse: toutes-  
fois cela n'est pas tousiours ny absolument verita-  
ble, veu que ntre ceux qui ont la substance crasse,  
(ce qui se peut aussi trouuer aux tenües) il y en a  
qui

qui sont & friables & visqueux, comme l'aloë, le scammonée, le nitre, les sels & d'autres qui sont tenues & lentes, comme le sagapenn, ou anacardus. D'où il appert que la tenuité n'est pas toujours la cause de la friabilité, ny la crassitude de la lenteur & viscosité. Mais il faut considerer la pureté & l'impureté iointe avec la tenuité, & la crassitude, veu qu'elles en dependent. Car la pureté & la tenuité sont comme causes de la friabilité, comme l'impureté & la crassitude, de la viscosité: excepté aux medicamens desquels la substance est humide & lente, comme nous voyons au sucre, au sucre candy, & à la manne: car en ceux-cy ce qui est plus pur & plus tenue, est plus visqueux. Quant à la substance rare, il en faut iuger comme de la legeré, & de la densé, comme de la pesante.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de la substance.

**N**otre Mesué ne traite pas icy de la substance des medicamens en Philosophe, mais seulement en Medecin sensible. Par la substance il entend non pas la forme, mais le corps, accompagné de la quantité & des qualitez apparentes d'iceux. La suite de ses parolles decouure son intention; car il dit qu'en la substance des medicamens purgatifs il faut considerer quatre conditions: la 1. la legereté avec la pesanteur; la 2. la rareté avec la densité; la 3. la crassitude

tude avec la tenuité ; & la 4. la viscosité avec la friabilité : comme s'il vouloit dire. Par le moyen de la differente substance des medicamens les vns sont legers, les autres pesans ; les vns rares, les autres denses : les vns crasses, les autres tenües : les vns visqueux, les autres friables.

Après auoir proposé cette distinction generale, Mesué apprend cómo c'est que par ce moyé il faut distinguer les medicamés bons d'avec les mauuais, & en propose comme des conclusions generales.

La premiere est. Entre les medicamens vrayement purgatifs qui font leur effect par attraction, les legers sont les meilleurs, les pesans sont malings, comme nous voyons au scammonée, à la colochynte, à l'euphorbe, à l'agaric, au nitre, à laloë, & autres semblables, il faut tousiours choisir les plus legers. Mesué n'en rend pas la raison, mais nous en proposerons deux. La premiere est, parce que la vertu purgatiue de ces medicamens depend d'une substance aérée, & ignée, laquelle est tousiours cause de legereté, & voyla pourquoy tant plus ils sont legers, tant plus ils sont actifs. La seconde, c'est que des medicamés qui sont chauds & secs, les plus legers sont les meilleurs, parce que là où la chaleur domine, la legereté suit: or est-il que les medicamens attractifs sont chauds & secs, selon Galien 3. *des simpl. med.* Les plus legers doncques sont les meilleurs.

L'on pourroit icy obiecter que pour l'attraction des humeurs, il faut que les medicamens arrestent en quelque lieu, & que s'ils estoient si legers, l'attraction ne se pourroit pas si bié faire, parce qu'ils n'auroient pas d'arrest: mais il se pourmeneroient  
par

par tout le corps. Toutesfois nous respondons à cela, que les medicamens s'arrestent substantiellement & corporellement dans l'estomac & aux boyaux : mais par leurs vapeurs legeres ils attirent des parties du corps, & ramènent les humeurs au centre, vers le propre corps des medicamens.

Mesué par apres adiouste, auant que de proposer la seconde conclusion, que les medicamens qui ont beaucoup d'humidité superflue & excrementeuse, comme l'agaric, le turbith, le polypode, le scylle, & autres, tant plus ils sont legers, tant meilleurs ils sont. Ce texte a besoin d'explication, car si on le veut prendre à la rigueur de la lettre, il semble faux pour plusieurs raisons.

Premierement, les medicamens proposez sont produits & engendrez par la nature, d'une humidité baueuse & gluante, comme l'agaric, qui est ainsi qu'un fungus, le polypode, le scylle mesme doit estre fort humide : or l'humidité est cause de la pesanteur. Si bien que naturellement ils doivent estre plustost pesans que legers, pour estre en leur naturel.

Secondement, lors que les medicamens perdent de leur substance naturelle, il semble qu'ils perdent de leur vertu : or il ne peut estre que tels medicamens estans rendus legers ne perdent de leur substance, & de leur propriété ; & par consequent il faut que les plus legers soient les pires.

Tiercement, le turbith doit estre gommeux, & resineux, car autrement il est gasté & vermolu : or la gomme & la resine le rend tousiours pesant, & non pas leger. Donc il le faut choisir pesant.

Après, si la maxime de Mesué estoit absolument

veritable, tant plus l'agaric, le polypode, le turbith, la scylle, &c. seroient vieux, tant meilleurs ils seroient, d'autant que par la vieillesse ils sont rendus legers, à cause de l'exsiccation de l'humidité superflue : or est-il que l'experience est contraire, car on prend le polypode recent, la scylle, & autres, Doncques, &c.

... Nous autres pouuons defendre nostre bon Mesue de toutes ces obiections, veu que sa doctrine estant bien entendue, est veritable, il est bien vray qu'il la faut vn peu moderer & restreindre. Les medicamens qui ont beaucoup d'humidité excrementeuse, sont meilleurs legers que pesans. La raison est, parce que c'est vn témoignage que leur humidité maligne a esté consumée par la seicheresse. Ce n'est pas que Mesue les vueille mettre en vsage fort vieux, ny fort secs & legers, mais auéc moderation. Il ne blasme que la superfluité baueuse, qui est maligne & vomitiue, qui les peut rendre trop pesans, & estant digerée, ils demeurent plus legers, c'est à dire, moins pesans. Et quant aux raisons proposées, elles demeurent vuidées par cette interpretation. Tels medicamens doiuent estre mediocrement legers, sans grande perte de leur substance naturelle, ny en leur vieillesse, mais de moyen âge ; car les trop recens ont trop d'humidité, & les vieux trop de seicheresse. Pour le turbith, il doit estre gόμεux, & mediocrement pesant, tendant à legereté, sans estre ny trop vieux, ny trop recent : & quant au polypode, tout de mesme. Voyla côme il faut entendre le texte de Mesue.

... La seconde conclusion que cet Auteur propose, depend de la pesanteur. Entre les purgatifs, dit-il.



dit-il, les plus pesans peuent estre les meilleurs en certains cas. Le premier est, lors que la matiere des medicamens doit estre compacte & ramassée, c'est à dire, espesse & exempte de porositez, ce que nous voyons au lapis lazuli, aux hermodactes, à l'iris. Car lors que ces drogues sont rendues legeres ou par vieillisse, ou par autre cause, elles ne sôt plus bonnes, parce que de leur naturel elles doiuent estre solides. Le second est, quand les medicamens purgent en comprimant, comme le rhubarbe, les myrabolans, & l'absynthe avec son suc. La raison est double. Premierement ils font leur effect en poussant en bas, ce qui ne se peut faire que par la pesanteur: apres l'on peut mieux dire que la compression depend d'une substance terrestre qui est pesante. L'on pourroit icy obiecter plusieurs raisons.

Premierement, le rhubarbe, & les myrabolans font leur effect en attirant les humeurs: or l'attraction est vne œuure de la chaleur, & par consequent de la legereté, car là où la chaleur domine, la legereté suit. A cela ie respons que le rhubarbe, & les myrabolans sont composez de deux substances: l'une est aérée & legere, qui attire; & voylà pourquoy on le desseiche & torrefie, quand on desire que le rhubarbe ne purge pas: l'autre est terrestre, qui domine, laquelle est pesante, & cette cy restreint. Et voylà pourquoy on les appelle medicamens benits, parce qu'ils fortifient par leur bonne senteur, & restreignent par leur substance terrestre, apres la purgation.

Apres, ce qui est pesant & terrestre, ne peut pas attirer, mais bien restreindre. Donc il ne faut pas

choisir tels medicamens pesans. A cela ie dis comme cy-dessus, qu'il y a deux substances.

Finalement l'on peut dire que l'absynthe ne purge pas, & apres, qu'il n'est pas de substance ramassée. Mais moy ie dis qu'il purge, & que cela se doit entendre plustost du suc, car en fucilles & en herbe, il n'a pas ces qualitez.

Le troisieme cas est des medicamens qui ont du vuide entre l'escorce & la moëlle, comme la casse, les tamarins, le carthamus, le ricinus, & autres; de tous ceux-là les plus pesans sont les meilleurs. La raison est, d'autant que cela montre qu'ils sont plus pleins par dedans, au contraire des legers qui sont vuides: car l'air qui occupe le vuide les rend legers, & lors qu'ils sont pleins de moëlle, cela les rend pesans. Or on les peut reconnoistre par le son: car la casse qui sonne, n'est pas si bonne comme celle qui ne sonne pas, parce que cecy montre la plenitude, & le son la vacuité.

L'on pourroit obiecter icy que la moëlle de ces medicamens est spongieuse, & que par consequent ils doiuent estre legers. Je respons que leur substance est molle, humide, & en forme d'opiate, mais non pas spongieuse; & voyla pourquoy il faut qu'elle soit pesante.

Après, on pourroit dire que l'escorce de ces medicamens les rend pesans, & veu qu'icelle est inutile pour la Medecine, il ne faut pas iuger de leur bonté par la pesanteur. A cela ie dis que l'escorce les peut bien rendre pesans; mais veu que c'est du bois, la matiere humide les rend encores plus pesans. Et voyla comme il faut iuger de leur bonté plustost par la moëlle que par l'escorce.

Le

Le quatriefme cas est , que les medicamens qui purgent en lubrifiant & adouciffant , font meilleurs pefans que legers , comme le pſyllium , les pruneaux, la caſſe. La raiſon de cela eſt, parce que la ſubſtance aigueuſe domine en iceux, laquelle eſt cauſe de leur peſanteur, tout de meſme que la terreſtre en ceux qui purgent par compreſſion : car lors qu'ils ſont legers, cela monſtre que leur vertu lubrificatiue , qui eſt la cauſe de leur effect , a eſté deſſeichée. Voyla les quatre cas que Meſué propoſe pour l'election des medicamens bons d'auec les mauuais à raiſon de la peſanteur.

La troiſieſme concluſion ſe tire de la rareté & de la denſité des medicamens purgatifs. Meſué dit qu'il en faut iuger de meſme façon que de la legereté, & de la peſanteur. En certains cas les plus rares ſont les meilleurs, ſçauoir eſt ceux qui doiuent eſtre legers , comme ceux qui purgent par attraction ſimplement : en d'autres les plus denſes ſont les meilleurs , comme en ceux qui doiuent eſtre pefans. La raiſon que l'on peut apporter en faueur de Meſué eſt telle ; La rareté depend de meſme principe que la legereté , & la denſité que la grauité : ſi bien que veu que les elemens ſont les cauſes communes , il faut iuger de meſme façon des medicamens legers que des rares , & des denſes que des pefans. Voyla pour ce qui regarde la rareté & la denſité des medicamens purgatifs.

La quatriefme concluſion ſe tire de la craſſitude & de la tenuité , ce n'eſt pas que ces qualitez ſeruent proprement & d'elles-meſmes à diſcerner les medicamens bons des mauuais : ſi ce n'eſt accidentairement , en tant qu'ils peuuent penetrer

par leur moyen plustost, ou plus tard, car c'est cette penetration qui nous fait considerer la crassitude, ou la tenuité : car par exemple, les medicamens qui sont de substance ignée, spiritueuse, & aérienne, sont composez de tenües parties ; au contraire les aigueux & les terrestres de crasses : & voyla comment ces qualitez sont considerées. Mesué en son texte dit que les medicamens tenües doiuent estre friables, & les crasses de substance lente : toutesfois apres il se retracte, & dit que cela n'est pas tousiours veritable, car il y en a qui sont lens & friables, comme l'aloë, le scammonée, le nitre, les fels, & d'autres qui sont tenües & lens, comme le sagapenum. Si bien qu'il faut vser de distinction en ce texte, & dire que la crassitude, & la tenuité dependēt de la pureté ou de l'impureté de la substance des medicamens : car la tenuité & la friabilité suyuent la pureté de leur matiere, & la viscosité avec la crassitude, l'impureté. La raison est que selon Galien, ce qui est tenüe & subtil est diuisible. Or les choses qui sont pures sont plus diuisibles que les impures : au contraire les choses crasses & gluantes ne sont pas si diuisibles, parce que leur matiere est impure, voyla pourquoy elles ne sont pas frangibles comme les pures.

On pourroit icy obiecter que le sucre est tendre & friable & trespur, la manne aussi, & le sucre candy : & neantmoins leur substance est visqueuse. A cela ie respons avec Mesué, qu'il faut excepter ces medicamens de la reigle : d'autant que leur substance est humide & lente. Et voyla pour ce qui est de la substance des medicamens purgatifs.

ME

## M E S V Æ V S.

**A** Temperamento autem medicamentum benignum à malefico secernitur, per qualitatum primarum actiones & opera : nam medicamentum calidum, calefactio, tenuatio, rarefactio, maturatio, coctio, viarum apertio, & similia effecta propria consequuntur : si autem immodicè calidum est, morsus, deficcatio, sitis : si denique est summè calidum, inflammatio, vltio cauterij modo, morsus acerrimus, attractio immodica, consumptio, phænigmos, id est, rubrificatio. Frigidum autem, frigefactio, cruditas, & similia : si supramodum est frigidum, coarctatio, obstructio : si extremè frigidum est, congelatio, stupefactio, mortificatio. Humidum item, humectatio, lubricatio, lenitio, glutinatio : si admodum est humidum, obstructio, flatu, nausea, & similia, præsertim si etiam glutinosum est. Siccum denique, ficcatio, rarefactio, emaciatio, coarctatio cavitatum, cutis corrugatio, cutis scissio, furfuratio, & similia. Propterea medicamentum purgans calidum salubrius frigido : humidum sicco, & etiam calido. In summa, quanto medicamentum est

116 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 est temperamento hominis medio propin-  
 quius, tanto salubrius: quanto remotius,  
 tanto malignius. Quòd si qualitatibus his  
 à media hominis temperatura extremè re-  
 cedat, venenum potiùs est dicendum,  
 quàm medicamentum.

**A** Pres la substance, nous pouuons iuger de la  
 bonté & malignité des medicamens par le  
 moyen de leur temperature, & ce ayant esgard aux  
 actions, & aux effectz qui dependent des premieres  
 qualitez: comme par exemple, les medicamens  
 chauds par moderation, sont eschauffans, attenua-  
 tifs, rarefactifs, maturatifs, digestifs, aperitifs, &  
 sont tels par leurs effectz. Ceux qui sont chauds par  
 excez, se treuuent mordicatifs, exsiccatifs, alterans.  
 Que si leur chaleur est extreme, les effectz respon-  
 dent, car ils sont inflammatifs, cauterisans, acres  
 & attractifs par excez, consumptifs, vesicatifs.  
 Au contraire les medicamens froids par modera-  
 tion, sont refrigeratifs, & produisent des cruditez.  
 Ceux qui sont tels par excez, sont adstringans &  
 opilatifs. Que s'ils sont extremes en leur froidure,  
 leurs effectz sont la congelation, la stupefaction, &  
 la mortification. Les medicamens mediocrement  
 humides, sont humectatifs, lubrifiens, lenitifs, glu-  
 tinatifs. Ceux qui le sont par excez, sont opilatifs,  
 flatueux & vomitifs, principalement quand leur  
 matiere

matiere est glutineuse. Les medicamens secs desseichent, rarefient, amaigrissent, resserrent les pores, rident la peau, la fendillent, & la rendent surfuveuse. Or pour reuenir aux purgatifs : les medicamens chauds sont plus salutaires que les froids, & les humides que les secs & que les chauds. Et tant plus vn medicament approche du temperament de l'homme, tant plus il est naturel & desirable pour la santé: comme au contraire, tant plus il en est esloigné, tant plus il doit estre iugé maling. Et lors qu'il est du tout & par extremité different de la temperature humaine, il le faut iuger plustost venin que medicament.

---

*Comment il faut reconnoistre les medicamens bons des malings, par le moyen de la temperature.*

**A** Pres que Mesué a monstré comment est-ce qu'il faut discerner les purgatifs bons des mauvais, par le moyen de leur substance, il nous enseigne par apres la façon de les reconnoistre par la consideration de leurs temperamens. Or d'autant que les temperatures premieres sont sensibles, sçauoir est la chaleur, la froideur, l'humidité & la seicheresse, il iuge d'icelles par le moyen de leurs actions, & operations sensibles; selon les quatre degrez qui sont recónus par nos Docteurs. Or affin d'esclaircir & d'amplifier la doctrine de nostre Autheur, ie la comprendray en cinq conclusions. La 1. fera de la temperature chaude : la  
2. de

2. de la froide : la 3. de l'humide : la 4. de la seiche : & la derniere de l'excellence & salubrité de la temperature chaude & humide par dessus les autres.

Pour la premiere conclusion, ie diray que les medicamens de temperature chaude sont tels ou avec moderation, ou par excez qui y est, ou par extremité. Ces degrez se reconnoissent par les operations, & par les secondes qualitez : car les medicamens chauds par moderation, eschauffent, attenuent ; rarefient, meurissent, digerent, ouurent les voyes, & produisent de semblables effects. Ceux qui sont chauds par excez, ils sont mordicans, desiccatifs, & alterent les corps par la soif. Finalement s'ils sont extrémement chauds, ils enflamment, bruslent, consomment, & font grande attraction d'humeurs. Mesué propose en bon Philosophe cette suite : car premierement il est tout certain que les qualitez secondes qui sont materielles, dependent des quatre premieres, comme de leurs principes, & voyla pourquoy il fait bien de proposer par les effects des secondes, la domination des premieres, & de la distinguer par degrez, selon que la chaleur se treuve moderée ou excessive. Car il est tout certain que là où la chaleur domine, agissant sur la matiere, la preparant & digerant, elle produit la faculté attenuatiue, detensive, aperiuiue, dissolutiue, relaxante ; maturatiue, exulceratiue, sarcotique, exedante, epulotique, caustique, & autres, selon qu'elle excede en degre & en vertu. Galien & tous nos Medecins s'accordent en cela, & reconnoissent cette dependance.

La seconde conclusion se rapporte à la temperature



rature froide. Les medicamens froids sont tels ou avec moderation, & ceux-là refroidissent modérément, & produisent des cruditez : ou par excez, & ceux-cy resserrent les pores & sont opilatifs : ou bien à l'extremité, & pour lors ils congelent, stupefient, mortifient. Cette distinction est belle, parce que les effects doiuent suiure le degré & la qualité des causes. Les medicamens qui sont extrêmement froids, se reconnoissent par la mortification, par la congelation, & par la stupefaction, parce que ce sont les extremes operations de la froidure. Ceux qui ne le sont que par excez, ne produisent pas de si grands maux, car ils ne font que restreindre les pores, & produire des obstructions en espaisissant les humeurs : & les autres qui n'agissent que modérément, ne sont que froids par moderation.

La troisieme conclusion regarde la temperature humide. Lors que les medicamens sont humides par moderation, ils humectent, lubrifient, adoucissent, & agglutinent, mais si c'est par excez, ils opilent, produisent des flatuositez, & prouoquent des nauées, principalement lors que leur matiere est glutineuse. Mesué ne donne que deux degrez à l'humidité, parce que d'ordinaire l'on ne va pas iusqu'à l'extreme degré en cette qualité seconde, cela n'est à vrayement dire bon que pour les premieres. Les medicamens humides se reconnoissent par les operations proposées. Ils lubrifient à cause de la mollesse & humidité. Ils agglutinent à raison de la matiere molle & gluante. Ils opilent par leur viscosité. Ils produisent des vens, parce que là où l'humidité domine, les flatuositez se  
multi

multiplient. Ils engendrent des nauſées, parce qu'ils relâchent l'eſtomac.

La quatriefme conſuſion eſt pour la temperature ſeiche. Les medicamens ſecs rareſient, amaigriffent, reſſerrent les cauitez, rident la peau, & la ſciſſurent & fendillent, & la rendent furfureuſe. Tous ces effets ſont produits par la conſomption de l'humidité qui ſuit l'exſiccation. Nous pourrions icy diſputer contre toute la doctrine de Meſué propoſée aux quatre conſuſions precedentes. Premierement cet Autheur auoit promis de ne traiter que de l'election des medicamens purgatifſ, & en ce chapitre il parle de tous les medicamens en general, chauds, froids, ſecs & humides, indifferemment. Apres, il ne deuoit parler que de la temperature chaude, parce que tous les medicamens purgatifſ ſont chauds. En troiſieſme lieu, il n'auoit que faire de propoſer les temperatures humides & ſeiches, veu qu'elles ſont toujours iointes & comme dependantes de la chaleur, & de l'humidité, & puis elles ſont paſſiues, & n'ont pas d'action.

Toutesſois nous pouuons ſatisfaire à toutes ces obiections. Pour la premiere, la verité eſt que l'intention de noſtre Autheur eſt de traiter principalement des purgatifſ, auxquels nous pouuons remarquer ce qui eſt de leurs temperamens. Ce n'eſt pas que toutes les operations propoſées des qualitez exceſſiues, ſe treuuent en iceux : mais il propoſe ſes reigles & ſes degrez generalement : afin que l'on voye largement la dependance, & la ſuite des ſecondes qualitez qui releuent des premieres, & de la mixtion de la matiere eleménaire.

A la

A la 2. ie dis, que à la verité la pluspart des medicamés purgatifs sont chauds, mais il y en a pourtant d'autre qualité, comme la casse, les violettes, les roses, les tamarins : & puis des chauds il y en a de secs & d'humides. Finalement à la 3. ie dis, que la froidure & seicheresse sont dites qualitez passives par comparaison de la chaleur & de la froidure: car ce n'est pas qu'elles n'ayent leurs actions, & leur effects, mesmes elles dominant souuent par dessus les autres en certains medicamens.

La dernière conclusion est pour le choix des temperatures. Mesué dit qu'entre tous les temperamens, les medicamens chauds sont plus salubres que les froids : & les humides preferables aux secs. La raison en est toute apparente, parce que tant plus vn medicament approche par ses qualitez des principes de la vie de l'homme, tant plus il est salutaire, & tant plus il en est esloigné, tant plus il est mauuais & deletere. Les principes de nostre vie sont chaleur & humidité: au contraire, la froidure, & la seicheresse nous font vieillir & mourir. Donc tant plus vn medicament apporte du naturel, & du temperament de l'homme, tant plus il est bening: & tant plus il en est esloigné, tant plus il est dangereux & veneneux.

L'on pourroit icy obiecter à Mesué, qu'il ne doit pas proposer cette similitude de temperament aux medicamens purgatifs, veu qu'ils sont, & qu'ils doiuent estre ennemis de la nature pour leur effect, soit en ce qui est de l'alteration, soit par l'euacuation. Toutesfois ie respons que les medicamens sont bien ennemis de la nature par leurs  
I autres

122 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
autres qualitez, mais lors que leur chaleur ou hu-  
midité se treuve sans excez, ils n'apportent pas  
tant de dommage.

M E S V Æ V S.

*De ta-  
ctu.*

**T**ACTUS iudex est certus, mollis, duri,  
aspero, lenis. molle est, quod cedit  
nostræ carni, durum contrà, cui nostra ca-  
ro cedit. Illud quoque facile patitur, alte-  
ratur, corrigitur, & hoc difficulter. Aspe-  
rum quoque à ficcitate est, lene ab humidi-  
tate, ob idque medicamenta purgantia,  
præsertim virium violentarum, sunt lenia,  
sunt salubriora, & alia similiter, præsertim  
quibus & lenibus & asperis in eodem gene-  
re esse contingit: aspera contrà. Sic colo-  
chyntis, absynthium, fumaria, elaterium,  
agaricus, & similia, leuia probantur, aspera  
improbantur.

*De l'at-  
touchement.*

**L'**Attouchement est iuge certain des choses  
molles, dures, douces & aspres. Ce qui cede à  
nostre chair est mol, ce qui resiste & qui fait ceder  
nostre chair, est dur. Apres, les choses molles endu-  
rent facilement & souffrent alteration & corre-  
ction, les dures au contraire. L'asperité depend  
de la seicheresse: la douceur, ou lisseuse & égalité  
de

de l'humidité: & c'est pourquoy les medicamens purgatifs, principalement les violens, sont plus sains & salutaires, estans doux ou lis en leur atouchement, que les raboteux & aspres: & principalement lors qu'ils se treuvent auoir ces conditions du mesme genre. Et ainsi la colochynte, l'absynthe, la fumeterre, l'elaterium, l'agaric, & semblables, sont louables estans d'une consistance douce, ou lise & égale, comme au contraire les aspres & raboteux sont reprobuez.

Comment il faut iuger des medicamens bons & malings, par le moyen de l'atouchement, & des qualitez tactiles.

**M**esué propose les qualitez tactiles après la température, parce que les qualitez secondes doiuent suiure les premieres comme dependantes. Il montre les moyés de iuger de la bonté & de la malignité des purgatifs, par la voye de l'atouchement, qui est le iuge des qualitez tactiles, comme sont la mollesse, la dureté, l'asperité, & l'égalité douce. L'on pourroit icy proposer contre nostre Auteur, qu'il deuoit iuger de la chaleur, de la froideur, de l'humidité, & de la seicheresse, comme de celles-cy, par le moyen de l'atouchement. Toutesfois veu que ces premieres constituent les temperamens, encores qu'elles soient sensibles & tactiles, il fait bien de les separer. Or affin d'esclaircir sa doctrine, je la comprendray en trois conclusions.

La premiere sera telle. L'attouchement est le vray iuge de la mollesse & dureté, de l'égalité ou douceur, & de l'asperité des medicamens purgatifs. Nous deuons noter que la nature nous a douez de cinq sentimens externes, desquels l'attouchement est le plus grossier, & le plus terrestre, les autres sont plus subtils & plus nobles, comme la veüe, l'ouye, l'odorat & le goust, Mesuë propose tous les autres obiects des sentimens par apres, hors celuy de l'ouye: parce que ce sentiment ne semble pas necessaire en la distinction des purgatifs, encores qu'il le nomme cy-dessus, quand il dit que la casse sonante n'est pas si bonne que celle qui ne dit mot. Il témoigne donc en cette conclusion que l'attouchement doit estre le iuge de la mollesse & dureté, & de l'aspreté & lisseür des medicamens, veu que ce sont des qualitez tactiles.

La seconde conclusion sera telle. Ce qui cede à l'attouchement de la chair, & qui endure d'estre alteré & corrigé facilement, est mol: au contraire ce qui ne cede pas, & qui n'endure pas, est dur. Voyla que Mesuë discourt sur ces deux qualitez tactiles. Or il faut noter que la mollesse est vne qualité dependante de l'humidité, & la dureté de la seicheresse. Les medicamens mols sont plus obeyssans, & plus propres pour estre alterez & changez tant par la nature, apres qu'ils sont prins, que par l'art qui les propose, au contraire les durs sont bien plus difficiles. Aucuns disent qu'il faut reconnoistre vne double mollesse, & vne double dureté aux medicamens. La premiere est naturelle, comme la mollesse à la casse, aux tamarins, la dureté

durété au rhubarbe, lapis lazuli, turbith, &c. L'autre est considérée aux medicamens composez par artifice, comme les fyrops & electuaires liquides sont mols: au contraire les pilules son dures. En la reigle proposée il parle de tous les medicamens durs & mols, ou par nature, ou par artifice: car côme que ce soit, les plus mols sont plustost alterables & preparables par la nature & par l'art, que non pas les durs. Et c'est la raison pour laquelle l'on dône au matin les purgatifs liquides & mols, & sur la minuict, ou apres, les durs, côme les pilules, parce que ceux - cy ne sont pas si tost alterables, & ont besoin de long seiour pour leur operation: au contraire les medecines liquides font tost leur effect. Finalement nous pouuons dire en suite par la distinction de ces deux qualitez, que les medicamens humides sont plus salutaires, & ne sont pas si malings que les secs.

La troisieme conclusion regarde les deux autres qualitez, sçauoir est l'asperité, & l'égalité ou lisseur. Mesué dit que la qualité aspre depend de la siccité, & l'égale de l'humidité. Voila pourquoy nous pouuons dire que ceux qui sont égaux & lis, sont meilleurs, que ceux qui sôt aspres & inégaux. Or il faut pratiquer cette maxime aux medicamés qui sont de mesme espece, & non pas en ceux qui sont differens, car de cette façon la colochynte, la plus lise & égale est meilleure que celle qui est plus aspre, parce que cela témoigne qu'il y a de l'humidité, de mesme de l'agaric, de l'elaterium, & autres. Que si l'on vouloit pratiquer cela en ceux qui sont de diferente espece, l'on se tomperoit, parce que de cette façon la colochynte qui est

126. *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 plus life & égale. que le rhubarbe, seroit plus benigne, ce qui est faux.

L'on pourroit icy alleguer vne contrariété à Mesué, quand il dit que la colocoynte est meilleure pour estre égale & life, c'est à dire, abondante en humidité, & par consequent pesante; & neantmoins cy-dessus il a dit que tant plus la colocoynte sera legere, & chaude, tant plus elle sera benigne. Mais ie dis à cela que l'égalité & l'ifueur témoigne bien quelque humidité, mais elle n'est pas bastante pour rendre la colocoynte froide, ny pesante; si bien que cette obiection ne porte pas beaucoup d'interest. Maintenant il faut parler de l'odeur des medicamens purgatifs.

### M E S V Æ V S.

**M**edicamenta bene olentia sunt salubriora, quia odor ille bonus partes principes facultatum, seu fontes roborat, spiritus instaurat, & facultates, animamque exhilarat: grauis contra, ob id effecta molesta & difficilia illi succedunt.

**L**es medicamens aromatiques sont plus salutaires que les fetides, d'autant que les bonnes & suaves odeurs recreent les parties nobles, restaurent les esprits, & recreent l'ame, & resjouissent toutes ses facultez: au contraire les mauvaises



naïses sont extremement desagreables & importunes à la nature: & c'est pourquoy elles produisent des effets fascheux & dommageables.

Comment il faut iuger des purgatifs par le moyen des odeurs.

**A**vant que de proposer le iugement que Mesué fait des purgatifs par le moyen des odeurs, il sera à propos de dire vn mot de leur nature & de leur generation. Galien definit odeur, vne euaporation fumeuse qui prouient des corps chauds & secs, & qui est receüe & iugée par le sentiment de l'odorat. En l'action de l'odorat il y a trois choses qui concourent, l'origine qui reçoit & qui iugé des odeurs, sçauoir est le nez, & les facultez de l'ame; apres, la chose odorante, qui est l'obiet odorable, & puis le medium, qui est l'air, lequel apporte les vapeurs & les fumées qui sentent. J'ay dit que les odeurs venoient des corps secs, au contraire des saueurs, parce que la siccité domine aux odeurs, & l'humidité aux saueurs. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y ait des choses humides odorantes, & de seiches gouftables: mais cela est dit pour la domination, car ces deux qualitez dependent materiellement de la siccité, & de l'humidité. La cause efficiente des odeurs est la chaleur, lors qu'elle agit par preparation, & par digestion, & par mixtion, sur les matieres elementaires iointes avec les secondes qualitez. Nous auons plusieurs differences & façons d'odeurs,

lesquelles neantmoins sont comprises sous les bonnes & mauuaises ; il est vray que l'on peut adiouster les mediocres : aux premieres il faut reconnoistre plusieurs degrez. Lors que la mixtion est imparfaicte & inégale, il n'y pas d'odeur qui paroisse, comme au *semperuiuum*, à raison d'une certaine humidité qui estouffe la seicheresse. Que si la digestion & mixtion est parfaite, elle produit de bonnes odeurs differentes en degré, selon la perfection de la mixtion, & de l'excez de la tenuité & crassité de la matiere, & des qualitez. A la fleur du nenuphar l'odeur est agreable au premier degré, veu que sa matiere est aérée : à la violette, au second, parce que sa matiere n'est pas si tenue ; à la rose elle est plus forte, car sa matiere est plus crasse ; au musc encores plus grande, parce que sa substance est visqueuse & grasse. Voyla comme l'on peut philosopher sur les degrez des odeurs bonnes. Il nous reste les mauuaises odeurs à descrire.

Lors que la matiere elementaire n'est pas bien digerée, & qu'elle approche plustost d'une pourriture, ou inconcoction, que non pas d'une coction, & mixtion loüable, les odeurs desagreables proüiennent : car lors que la chaleur naturelle domine sur vne matiere bien digerée, elles sont bonnes ; mais lors que la non naturelle & l'estrangere ont le dessus avec l'indigestion, les odeurs sont mauuaises : d'icelles nous auons plusieurs differences aux corps naturels & artificiels. Maintenant il faut venir au texte de nostre Mesué.

Il dit que les medicamens purgatifs qui sentent bon, sont plus salutaires que non pas ceux qui sentent

sentent mauuais , & en fuite tous les Arabes disent que les medicamens aromatiques soit par nature ou par art , sont cordiaux. La raison en est toute apparente , parce , dit-il , qu'ils fortifient le cerueau , & les autres parties nobles , ils restaurent les esprits, & resioüissent tout le reste du corps. Au contraire ceux qui sentent mauuais produisent des effets tous differens, & trauaillét fort les malades , comme l'on void aux gommés. Cette doctrine semble bien receuable pour ce qui est des autres drogues qui seruent à l'homme ; mais pour les medicamens purgatifs il y peut auoir de la dispute. Premièrement il n'y a pas de medicamens purgatifs qui sentent bon, car pour bien operer il faut qu'ils soient desagreables par leur odeur & par leur goust , afin de produire par l'horreur & le desdain de la nature plus d'effect. Les alimens tout au contraire doiuent estre de bonne odeur. Et voyla comment la raison de Mondin qui a commenté Mesué , semble estre nulle & abusue. Outre ce l'odeur est vn obiect exterieur pour l'odorat seulement , & non pas pour les autres parties. A cela nous pouuons dire que les purgatifs doiuent bien estre desagreables , & aucunement contraires , pour mieux alterer la nature : mais quand ils peuent purger & attirer en fortifiant par quelque odeur aromatique, ils en sont plus salutaires , & bien que les odeurs se rapportent à l'odorat, la diffusion des vapeurs aromatiques peut recreer tout le corps.

Je pourrois encores obiecter qu'en la suffocatio de matrice les medicamens fetides sont meilleurs que les aromatiques : mais la responce à cela est

double. Premièrement, cela est bon de ceux qui ne sont pas vrayment purgatifs, comme du castoreum, assâ foetida, & autres. Apres, ie dis que les aromatiques luy seruent en bas, & les autres par le haut, affin que l'imagination irritée presse en bas la matrice. Voyla pour ce qui est des odeurs des medicamens.

*M E S V Æ V S.*

**S**Apor autem præter cætera obseruandum in iudicando medicamento purgante, salubri aut insalubri. Nam hic medicamēti virtutem immutat & modicè diuersam facit: hoc autem loco de saporibus tantum nobis est dicendum, quantum ad discernendum medicamentum bonum à malo pertineat, quatenus scilicet eos propriæ quædam & puræ dispositiones omnino consequantur.

**L**A saueur est grandement considerable au iugement des purgatifs, & en la distinction des salutaires d'avec les dommageables: la raison est, parce que les saueurs ont pouuoir de changer les vertus des medicamens, & de témoigner leur difference. Or nous ne voulons traiter icy des saueurs, si ce n'est entant qu'elles nous peuuent seruir à distinguer les purgatifs bons des mauuais, & entant qu'elles sont accompagnées de certaines particulie-

res conditions & dispositions, qui sont considerables  
en ce jugement.

Comment il faut inger des purgatifs par le moyen  
des saueurs en general.

**L**A connoissance des saueurs se peut rappor- *Rachin.*  
ter ou à leur particuliere generation, & à la  
description de leur nature & de leurs differences,  
ce qui appartient aux Physiciens : ou bien en ce  
qu'elle sert pour le iugement des temperamens &  
des complexions, des choses, ce qui est de la iurif-  
diction des Medecins & des Pharmaciens. Or ce  
iugement se peut faire non seulement en toute  
sorte de medicamens en general ; mais aussi en  
particulier, en ce qui est des purgatifs seulement.  
Mesué ne se propose en ce discours que cette der-  
niere intention ; car il veut monstrier le moyen de  
reconnoistre les purgatifs bons des mauuais, par  
la consideration des saueurs, comme il a fait cy-  
deuant par celle de la substance, des temperamens,  
& des qualitez sensibles. Nous autres pour don-  
ner iour & lumiere à la doctrine de nostre Do-  
cteur, proposerons la nature, la generation, & les  
differences des saueurs, auant que d'examiner les  
reigles qu'il propose pour la distinction des pur-  
gatif.

Les saueurs prouiennent de la mixtion des ele-  
mens à raison de leur matiere & de leurs qualitez,  
bien qu'ils en soyēt exempts en leur simple natu-  
re. C'est l'opinion d'Aristote & de Galien, les ele-  
mens, disent-ils, sont les causes efficientes & mate-  
rielles

132 *Comment. sur le 1. Theoreme,*

rielles des faueurs, avec l'ayde de leur humidité. Ils définissent faueur, vne affection, passion, ou qualité passible prouenant de la domination de l'humide sur le sec par l'action de la chaleur, & agissant en la lague lors qu'elle est reduite en acte. Par cette definition les quatre causes des faueurs sont designées. L'efficiente c'est la chaleur, laquelle agit la terre avec l'eau, c'est à dire, la cause materielle, qui est l'humidité, avec la siccité, les digerant & meslant, produit les faueurs. La formelle c'est la qualité passible, qui est plustost effect de la passion que cause. La finale c'est l'alteration du goust. Pour l'operation des faueurs, elle a d'autres fins, soit pour les alimens, soit pour les remedes. Or d'autant que cette chaleur n'agit pas tousiours de mesme façon, & que la substance des elemens & de leurs qualitez n'est pas tousiours disposée, alterée, & meslée de mesme façon, de là vient vne grande difference en la generation des faueurs. Mesué n'en propose que huit, sçauoir est l'acre, l'amere, la salée, l'onctueuse, la douce, l'insipide, l'aigre ou acide, & la styptique: d'autres en presentent d'auantage, ou en retranchent, comme nous ferons veoir cy-apres. Ces faueurs dependent ou de la temperature, comme la douceur: ou de l'excez de la chaleur, comme l'amertume, l'acrimonie, la salure; ou de l'excez de la froidure, d'où vient l'aigre, la styptique, & l'astringente. Que si la matiere est lente & humide, la faueur onctueuse en depend; pour l'insipidité, elle vient de la mauuaise mixtion & coction de l'humidité, & de la matiere seiche. Maintenant il faut parler selon Mesué de toutes les faueurs en particulier.

ME

## M E S V Æ V S.

**A**cre enim medicamentum facile inflammatur, mordet, penetrat, aperit,urit, vlcerat, flatus dissipat, tenuat, incidit, separat, resoluit, è longinquo attrahit, siccat, emaciat, sitim facit: ob hæc omnia citò & valenter agit, & sua tenui effentia amarum medicamentum, & cætera imbecilliter, aut tardè purgantia, celerat, & purgantiora reddit.

**L**e médicament acre est aisément inflammable, mordicant, penetrant, adustif ou brulant, exulceratif, carminatif, attenuatif, incisif, desséchant, subtiliant, diuisant, attractif de loing, alterant & fort resolutif. Son action & operation est prompte & vigoureuse, mesmes par la tenuité de sa substance. Il aduance & augmente la vertu des medicamens amers, & des autres purgatifs qui sont paresseux & lents en leurs operations.

## De la saueur acre &amp; picquante.

**M**esué dit qu'au iugement & à l'election des *Râchin.* medicamés bons & salutaires des malings, il faut sur tout se seruir des saueurs: la raison est, d'autant qu'elles monstrent leur nature & leurs effects mieux que non pas les odeurs, les  
cou

couleurs & les autres qualitez ; car selon Aristote elles suiuent immediatement les temperamens. Galien confirme le dire de nostre Docteur, quand il dit *au lin. de la simpl. medec.* que par les faueurs nous iugeons des choses qui nous sont contraires, ou salutaires. Or il diuise toutes les faueurs en trois ordres : le premier est des chaudes, le second des temperées, & le troisieme des froides, comme nous verrons par la suite. Les chaudes sont l'acre, l'amere, & la salée. Il commence son discours par la faueur acre des medicamens. Nous diuifions sa doctrine en deux conclusions : la premiere fera touchant les proprieté de l'acrimonie, & l'autre touchant ses vertus.

Quant à la premiere, nostre Mesue dit que les medicamens qui sont acres s'inflamment aisément & par l'excez de leur chaleur ils picquent, penetrent, ouurent, bruslent, vlcérét, dissipent les vens, attenüent, incisent, separent, resoluent, attirent de loing, desseichent, amaigrissent, & engendrent la soif : voyla les effects & les operations de l'acrimonie. Maintenant pour bien entendre cette premiere conclusion, il faut supposer selon la doctrine de Galien, qu'entre toutes les faueurs l'acre temoigne le plus de chaleur & de feu en sa substance, & en ses qualitez : car vn medicament tant plus il est acre, tant plus il est chaud, selon Galien *chap. 18. lin. 4. des facul. des simpl.* L'usage & l'experience confirme son dire, car au iugement de tous, dès aussi-tost que l'on gousté quelque chose acre & picquante, on la reconnoist chaude plus ou moins, selon le degré de l'acrimonie, mesmes par application aux autres parties, comme l'on void des oi-  
gnons



gnons, du poiure, des vesicatifs, corrosifs, &c. Le mesme Galien nous donne vne tres-belle distinction des medicamens acres. La saueur acre, dit-il, quelquefois est fondée sur vne substance ignée & seiche, comme à l'euphorbe, & au scammonée, au mezereon, & semblables, l'usage desquels doit estre suspect pour l'interieur. Autrefois la saueur est fondée sur vne substance humide, comme aux aulx, aux oignons, aux porreaux. Nos Docteurs tiennent que l'acrimonie, laquelle est fondée sur la substance ignée, est plus chaude & violente que non pas celle qui n'a que l'humide pour sujet. Toutesfois j'aduouieray cela pour ce qui est de l'acrimonie naturelle des medicamens: car pour l'artificielle, il y a des medicamens artificiels acres, humides, qui sont plus chauds & plus violens que les secs, comme l'eau fort, les eaux regales, & autres. Nous pouuons asteure venir à l'explication de nostre Mesué.

Premierement il dit que les medicamens acres sont aisément inflammables: cette inflammation se peut rapporter non seulement à nostre chaleur naturelle, parce qu'ils sont aisez à estre reduits en acte, à raison de la subtilité de leur substance; mais aussi à leur puissance actiue; car l'acrimonie inflamme aisément les parties, particulièrement quand elle est adherante à vne matiere sereuse & aigueuse. Apres il dit que les medicamens acres sont mordicatifs, penetrans & aperitifs. Ces effects viennent de la subtilité & tenuité de leur substance. En troisieme lieu Mesué dit qu'ils bruslent & vlcèrent: il faut entendre cela, lors que leur chaleur est grande, & qu'elle depend d'une  
substan

substance ignée & seiche principalement. Outre ce les medicamens acres sont carminatifs, c'est à dire, chassent les vens, atténient, incisent, separent, resoluent, alterent, & desseichent. Tous ces effets dependent de la domination de la chaleur, selon qu'elle est disposée par la matiere differente des medicamens. Finalement ils amaigrissent & consomment l'humidité naturelle & alimenteuse de nos corps: apres ils atténient par exsiccation. Voyla pour ce qui est des effets, & des operations de la saueur acre aux medicamens.

La seconde conclusion se rapporte aux vertus, & a deux parties. La premiere est, quand Mesué dit que les medicamens acres sont prompts en leur operation, & fort violens. La raison de cela est double; car l'on peut dire que cette promptitude depend de nostre chaleur naturelle, parce qu'elle les reduit incontinent en acte, à cause de la subtilité de leur substance. Ou bien nous pouuons dire que les medicamens acres sont fort penetrans, & plus violens par la force de la chaleur qu'ils possèdent iointe à vne matiere subtile. La seconde est, que l'acrimonie fortifie les medicamens qui sont amers en leur action, ou autres qui sont de tardiue operation; & les rend plus actifs. Nous pouuons expliquer Mesué en cela. La verité est que les medicamens amers sont paresseux & tardifs à produire leurs effets, parce que leur matiere est crasse, pesante & terrestre: voyla pour quoy les medicamens acres en subtiliant & atténiant leur substance, esueillent leur vertu & les rendent plus actifs.

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a des medicamens

camens amers qui sont fort prompts & violens en leurs effects, comme la colochynte, qui est extrêmement amere. Mais ie dis à cela, qu'à la verité la matiere de la colochynte est amere & iointe à vne matiere assez legere & chaude; toutesfois on la peut encore rendre plus actiue par l'aide des medicamens acres: ou bien nous dirons que Mesué parle des medicamens amers qui ont vne matiere crasse, & de tardiue operation seulement.

*M E S V Æ V S.*

**A** Marum autem ficit, consumit, vlcerat, aperit orificia venarum, hæmorrhagiam mouet, à putredine vindicat, terget, incidit, torminosum est, conturbat, resoluit, attrahit, sed tardiùs quàm acre, flatus dissipat, sitim excitat, valenter agit, sed tardè, suaque crassa substantia acre obtundit.

**L** E médicament amer est exsiccatif, consumptif, vlcératif, ouvrant l'orifice des veines, causant hemorrhagie: il preserue de pourriture, il deterge, incise, & est torminatif, conturbatif, resolutif, attractif, moins toutesfois que l'acre; outre ce il est carminatif, & excite la soif. Son operation est forte & vigoureuse, mais tardiue: il a vertu de reprimer par sa substance crasse, l'action de l'acre.

**K De**

*De la saueur amere.**Râchin.*

**S**elon la doctrine de Mesué & de tous nos Docteurs, la saueur acre, l'amere & la salée, dependent toutes trois de l'excez de la chaleur. Galien explique fort bien cela *au chap. 18. du 4. liu. de simp. facult.* Les saueurs acres, dit-il, sont extrêmement chaudes, & apres icelles les ameres. Bien est vray qu'outre l'excez de la chaleur, il y a encores d'autres differences entre ces deux saueurs, car les medicamens amers ont plus de seicheresse, & plusieurs acres plus d'humidité, qui empesche leur violence; & voyla pourquoy l'on en peut manger, comme des oignons, des aulx, des porreaux: mais pour ceux qui sont vrayement amers, ils ne sont pas propres pour la nourriture, veu qu'il n'y a que les choses douces qui nourrissent. Nous disputerons par apres asçavoir si tous les medicamens amers sont chauds: maintenant il faut sçavoir que selon Galien & Auerroës, il y a double amertume. L'une est chaude & seiche, qui depend d'une chaleur bruslante & subtile, interne ou externe, comme l'on void au miel bruslé par le feu, par la vieillesse ou par le Soleil, lors que les parties terrestres, & neantmoins accompagnées de quelque tenuité ont esté bruslées: & aux fruiçts doux qui sont rendus amers par pourriture, & des amandes ameres rancies. L'autre est froide & seiche par congelation, comme luy remarque à l'opium, & aux fruiçts verds & nouueaux, qui sont premierement amers, & puis styptiques, & puis aigres, & finalement doux.

Ces

Ces choses estans supposées, nous pouuons venir au texte de nostre bon Mesué, lequel ie diuiferay en deux conclusiōs. La premiere sera des vertus de l'amertume aux medicamens, & l'autre de ses operations.

Pour la premiere, il dit que les medicamens amers sont desiccatifs, cōsumptifs, alterans, aperitifs, empeschans la pourriture, attractifs, deterifs, incisifs: ils excitent des bruits & des tranchées, & sont conturbatifs, apres ils sont excoriatifs, & font couler le sang: bref ils sont carminatifs, & chassent les vens. Il faut asteure examiner toutes ces vertus, & en proposer les causes. Premièrement, les medicamens amers sont exsiccatifs, cōsumptifs, & alterans, parce qu'ils consomment & resoluent l'humidite des parties & de l'estomac par leurs qualitez, qui sont chaleur & seicheresse. Apres, ils sont aperitifs par leur chaleur iointe à vne substance terrestré subtilisée & attenuée. Tiercement, ils preseruent de la pourriture en consumant les humiditez, qui seruent de cause à la putrefaction. En quatriesme lieu, ils attirent par leur chaleur forte: cette attraction toutesfois n'est pas si forte que celle des acres (parce que cette-cy est plus subtile,) bien est vray qu'elle est plus durable, d'autant qu'elle n'est pas si tost resolüe. En cinquiesme, ils sont deterifs, resolutifs, & incisifs par leur chaleur & subtilité. En sixiesme, ils causent des bruits & des tranchées à raison des vens qu'ils esleuent des humiditez corporellés par leur chaleur, & voyla pourquoy ils sont conturbatifs pour le flux de ventre, à cause qu'ils sont facheux & desagreables à la nature. Outre ce ils sont

K 2      vlceratifs,

140 *Comment. sur le 1. Theoreme,*

ulceratifs, lors qu'ils s'attachent aux tuniques des parties, & qu'ils les ulcerent par leur chaleur & acuité en faisant sortir du sang. Finalement ils sont carminatifs par leur chaleur, qui resoult & chasse les flatuositez.

La seconde conclusion se rapporte aux operations de l'amertume. Mesué dit : l'operation d'un médicament amer est tardive, mais forte, que si on les melle avec les acres, ils peuuent diminuer leur action : comme s'il vouloit dire. Les médicaments amers au respect des acres sont tardifs: mais néanmoins ils operent avec beaucoup de force, parce qu'ils sont plus adherens aux parties. Apres, ils ont la puissance d'affoiblir la violence des acres, & de retarder leurs operations, & ce non pas par leur temperature, mais par leur substance terrestre, laquelle leur sert de bride. Et voyla pour ce qui regarde la saveur amere. Maintenant auant que de traiter de la salée, j'examineray la dispute suiivante,

*À sçavoir si tous les medicamens amers sont chauds*

**G**Alien au chap. 7. 9. 19. & 22. du 4. des facult. des simpl. Auicen. au 2. de ses canons, Mesué en ce texte, & tous les Medecins & Philosophes qui ont traité de la nature des saveurs, s'accordent en ce iugement, que tous les medicamens amers sont chauds. Toutesfois pour esclaircir la verité de cette dispute, je proposeray plusieurs raisons & auctoritez qui semblent contraires à cette maxime. Premièrement l'opium est amer, & neantmoins il est tres-froid & narcotique. Donc, &c. Secondement, la cichorée, & la lactue sont ameres & froides.

des, on les ordonne pour rafraichir le foye & pour corriger son intemperature chaude. Donc, &c. Tiercement, les fruidts verds sont amers, & neantmoins froids selon leur acerbité & adstriction. En quatriefme lieu, ce qui resiste à la pourriture est froid, veu que ce qui la cause est chaud: or les choses ameres, selon Mesué, resistent à la pourriture. Donc, &c. En cinquiesme, ce qui est terrestre est froid: or les choses ameres sont terrestres. Donc, &c.

Nous au contraire estimons que les choses ameres sont chaudes, selon le iugement de Galien & de Mesué, & selon ce qui a esté dit cy-dessus. Or avant que de respondre aux raisons obiectées, ie proposeray les demonstrations suiuanes.

Des medicamens amers les vns sont simplement amers, & par excez, sans autre qualité separable qui domine en eux, comme la coloçhynte, l'absynthe Romain: les autres sont amers, mais leur amertume est tolerable, comme à l'absynthe Pontique. Il y en a d'autres qui ont vne petite amertume agreable à plusieurs, comme les oliues, les amandes ameres, les roses. Et c'est cette troiesime amertume qui peut estre adiointe à tous autres temperamens, d'autant qu'il ne faut que petite portion de la grande amertume pour rendre vne grande quantité de matiere amere, comme l'on void à l'opium.

Les medicamens vrayement amers ont trois proprietéz. La premiere, que l'amertume seule domine, comme au fiel & à l'aloë, comme Galien propose. La seconde, que l'amertume soit iointe à la siccité & asperité. Et la troiesime, que les

choses ameres ne puissent pas nourrir. Voyla les conditions requises aux vrais amers : car il y en a d'autres qui sont amers, & ne les ont pas, comme la lactue, la cichorée, l'opium, &c.

Nous pouons donc conclurre que les medicamens vraiment amers sont chauds. Et quant aux raisons proposées, ie resons à la premiere & à la seconde, que ce ne sont pas là des medicamens amers qu'au second ou troisieme degre, & non pas au premier, qui doiuent auoir les conditions proposées. Et pour les fructs aussi ils n'ont pas la siccité & chaleur adiointe, & ne sont pas du premier rang. A la quatrieme ie dis, que c'est par la siccité naturelle plustost que par la froidure. Finalement ie dis à la cinquiesme, qu'il y a de la chaleur meslée parmi la substance terrestre des medicamens amers. Donc les medicamens amers sont chauds.

### *M E S V Æ V S.*

**S**alsum verò incidit, terget, tenuat, liquat, mordet, à putredine vindicat, conturbat, subuertit ventriculum, & ad vomitum impellit, siccatur, stimulat, asperat, & purgat radendo, aperit, & hæc omnia opera imbecillia & tarda efficit : ob hæc, suamque mediocrem substantiam, omnia imbecilliter, & tarde soluentia roborat.



**L**E medicamēt salé est incisif, deterfif, atten uatif, liquefiant, mordicant, il preserue de la putrefaction, il trouble, & renuerse l'estomac, & excite le vomissement, il desseiche, & excite la soif, il irrite & purge en raclant les boyaux, il ouure. Toutes ses operations sont lentes & foibles: sa substance est mediocre: il excite & esueille la vertu des purgatifs qui sont foibles & tardifs.

#### De la saueur salée.

**G**Alien au 21. chap. du 4. lin. des facultez des medicam. dit que la saueur salée approche fort de la nature de l'amere, parce que toutes deux sont terrestres & chaudes: bien est vray qu'elles different en particulier selon plus ou moins; car encores qu'en general elles soient de complexion chaude, neantmoins la saueur salée n'est pas de si grande actiuité en sa chaleur que l'amere, ny mesmes en sa siccité, à raison des parties humides qui sont meſlées en la substance des corps salez: veü que le sel est faiçt d'eau marine, ou bien d'autre battüe & cuite. Apres, la matiere des choses ameres est plus tenüe, & celle des salées plus crasse. Or en la saueur salée il y a plusieurs degrez, selon l'estat de la substance terrestre, & selon la domination de la chaleur. Les medicamens qui sont plus laxes, plus friables & tenües, & plus chauds, sont plus salez que non pas ceux qui sont plus durs, plus densés, & plus terrestres, comme nous voyons aux sels fossiles. Aristote en ses *Meteores* dit

Rächin.

K 4 que

que la salure prouient de la mixtion de quelque matiere seiche & terrestre, indigeste & brulée, avec l'humidité. Et voyla pourquoy l'urine & la sueur sont salées, & les lessiuues aussi. La salure est vne saueur necessaire aux alimens (encor que tout alimēt porte son sel naturel,) tant pour dōner goust aux viandes, que pour empeschē leur putrefaction : pour les medicamens nostre Mesuē en parle en ce traictē, & propose les vertus & les operations de la saueur salée. Nous l'enseignerons en deux conclusions. La premiere est telle.

*Obiect.  
Respose.*

Les medicamēs salez, dit-il, sōt incisifs, absterifs, subtiliatifs, liquefactifs, mordicans, preseruatifs de pourriture, conturbatifs & subuersifs, preparatifs pour le vomissement, exsiccatifs, alterans, exasperans, & mundificatifs avec abrasion : finalement aperitifs. voyla les vertus des choses salées. Premièrement ils sont chauds & deterifs, subtilians par leur chaleur, & par la tenuité de leur substance; liquefactifs par leur chaleur & humidité grasse : ils preseruent de la corruption, par consommation de l'humidité, qui est mere de pourriture. L'on pourroit obiecter là dessus, que cette qualité domine aux choses salées pour estre faictes d'eau marine: mais il faut dire qu'elle demeure comme consumée, & sous la force de la chaleur & seicheresse. Quartement, ils sont conturbatifs, parce qu'ils picquent l'estomac par leur acrimonie. En cinqiesme lieu, ils preparent l'estomac au vomissement en l'irritant & affoiblissant. En sixiesme lieu, ils alterent, & desseichent par la consommation de l'humidité, & par l'eschauffement. En septiesme, ils sont exasperans.

exasperans à cause de l'inégalité qu'ils produisent aux parties : mundificatifs , & mordicatifs avec raclure , par leur tenuité & seichereffe. Finalement , aperitifs par la tenuité de leur substance.

La seconde conclusion est pour les operations. Mesué dit ; les operations des medicamens salez sont tardives & debiles. Cela se doit entendre à comparaison des autres qui sont plus prompts & plus forts : ce qui depend de ce que la matiere des medicamens amers est plus subtile, & celle des salez plus terrestre & plus crasse, c'est pourquoy leur operation en est plus debile & plus tardive. Apres il dit que la substance des medicamens salez est mediocre. Cela se doit entendre , parce que c'est vne matiere moyenne entre celle qui est vrayement terrestre , & l'autre qui est aigueuse. Finalement il dit que la saueur salée fortifie les purgatifs paresseux & tardifs. Cela se fait par stimulation & mordication , d'autant que la salure irrite la faculté expultrice. Voila pour la saueur salée.

M E S V Æ V S.

**V**Nctuosum item lenit , lubricat, laxat, mollit, abominabile est, & nauseabundum, flatus gignit, obstruit. Hæc omnia imbecilliter & tardè perficit, suaque mediocri substantia , acre , amarum, salsum reprimic.

**L**A saueur onctueuse témoigne que les medicamens sont lenitifs, relaxatifs, remollitifs, desagreables à l'estomac & vomitifs : mesmes qu'ils  
K 5 multi

146 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
*multiplient les vens, & sont opilatifs. Toutesfois*  
*ses effectz sont foibles & tardifs. Le propre des cho-*  
*ses onctueuses est de retarder & reprimer l'action*  
*des acres, ameres, & salées.*

*De la saueur onctueuse.*

*Râchin.*

**N**ous auons traité cy-dessus suiuant la doctrine de Mesué, des trois premieres saueurs qui dependent de la chaleur, comme de leur principe eminent; telles sont l'acre, l'amere, & la salée: maintenant suiuaus tousiours le texte de nostre Docteur, nous auons à traiter de celles qui dependent d'une temperature, ou pour mieux dire d'une chaleur temperée, telles sont la saueur onctueuse, la douce & l'insipide. Mesué les distingue entre elles, & neantmoins il semble que Galien confonde les deux premieres *au chap. 10. du 4. liu. des facul. des simpl. medic.* car il dit. Les choses grasses sont de la nature des douces, parce qu'elles nourrissent, comme le beurre, l'huile, & les autres choses onctueuses. Nous pouuons respondre à cette autorité, que la douceur a grande latitude, & que generalement parlant, comme Gal. dit *au chap. 9. du 4. liu. des facul. des simpl. medic.* la saueur onctueuse peut estre comprise sous la douce, & aussi beaucoup d'autres saueurs qui sont agreables au goust, comme celle du vin, du pain, & des viandes: mais à proprement parler la saueur onctueuse est differente de la douce, non seulement aux alimens, mais aussi aux medicamens. Et voyla pourquoy Mesué fait bien de les  
 distin

distinguer. Or il faut noter que la saueur onctueuse est de nature chaude & humide, à raison d'une humidité non aigüeuse, mais aërée. Voila pourquoy les choses grasses sont aisément inflammables au feu, & neantmoins au goust elles ne font aucune notable, ou fort sensible impression. Nostre Mesué propose les vertus & les effects des medicamens onctueux. Il dit qu'ils sont lenitifs, lubrificatifs, relaxatifs, & remollitifs. Tous ces quatre effects dependent de l'humidité oleagineuse & grasse d'iceux. Apres il dit qu'ils sont abominatifs, & nauséatifs: la raison est, parce qu'ils relaschent & mollifient l'orifice superieur de l'estomac par leur humidité grasse. Et de faict aux vomitoires nous mettons des choses oleagineuses, comme l'huile, le beurre. En troisieme lieu, ils produisent des vens, à cause de la grande humidité accompagnée d'une petite chaleur, qui les peut produire, & non pas chasser. Finalement, ils sont opilatifs, d'autant qu'ils bouchent les passages par leur humidité grasse & onctueuse.

Apres que Mesué a proposé les vertus des medicamens onctueux, il parle de leurs operations, & dit qu'ils operent avec foiblesse & tardiveté. Cela depend à mon aduis de l'imbecillité de leur chaleur, car les choses humides n'ont pas beaucoup d'action, & sont plus propres pour patir que pour agir. Par apres il dit que les medicamens onctueux sont propres à reprimer l'action violente & prompte des acres, amers, & salez, à raison de leur substance mediocre. Nous pouons dire que cela peut arriuer pour deux causes. La premiere est, parce qu'ils humectent la substance  
seiche

148 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 seiche de ces medicamens là , & par ce moyen ils  
 l'affoiblissent. L'autre est , d'autant que l'onctuo-  
 sité sert de bride à leur violence : & voyla pour-  
 quoy l'on a accoustumé d'oindre avec l'huile vio-  
 lat ou d'amandes, le scammonée, le mezereum, la  
 catapuce, l'euphorbe, la colochynte, & autres.

M E S V Æ V S.

**D**Uice lauat, lenit, obstruit, flatulen-  
 tum est: omnia autem hæc præstat  
 imbecilliter, nec citò, nec tardè, sed in ho-  
 rum medio; acre autem amarum, fallum  
 quoque reprimat: sed insipidum roborat.

**C**E qui est doux, est lauatif, lenitif, opilatif,  
 & flatulent: bien est vray que les effectz  
 en sont foibles & mediocres, entre les prompts &  
 les tardifs. La douceur reprime l'acrimonie, l'a-  
 mertume, & la salure, mais elle fortifie l'insipidité.

De la saueur douce.

*Rachin.*

**D**Entre toutes les saueurs la douce est la plus  
 agréable au goust, & la plus naturelle pour  
 la nourriture. Voyla pourquoy l'on dit  
 communément qu'il n'y a que les choses douces  
 qui nourrissent: & de fait le lait est doux, le sang  
 est doux, qui sont les deux derniers alimens: car  
 auant que les viandes que nous prenons, de quel  
 goust qu'elles soyent, nourrissent, il faut qu'elles  
 soyent

soyent dulcifiées par les coctions. Voyla pourquoy les choses ameres sont inutiles pour la nourriture, parce qu'elles ne peuuent pas changer de goust.

L'on pourroit disputer icy contre cette doctrine, parce qu'il y a des choses ameres qui nourrissent outre les douces, & que mesmes le goust amer en demeure à la chair des animaux; car les moutons qui mangent les oliues, & les estourneaux ont leur chair amere, mesmes le goust du geneure demeure aux griues, & aux lapins: toutesfois cette question n'est pas de nostre matiere. C'est assez que nous scachions que les choses douces sont plus propres, & plus naturelles pour la nourriture, que non pas les autres. Galien dit que la douceur temoigne vne chaleur, *en son chap. 9. du 4. liure des facult. des medic.* & neantmoins la pluspart tiennent que les choses douces sont temperées. A cela nous pouons dire, qu'à la verité il y a plustost de la chaleur aux medicamens doux, que non pas vne temperature, c'est à dire, vne égalité de qualitez, comme l'on void au miel, au sucre, &c. mais neantmoins cette chaleur est si moderée, qu'elle merite plustost le nom de temperature que de chaleur. Les medicamens peuuent estre doux en plusieurs façons. Premièrement par leur propre chaleur naturelle, comme le miel, le sucre: les autres par vne chaleur estrangere, comme le vin cuit: les autres acquierent de la douceur par la maturation, comme les fructs: les autres par la chaleur du Soleil, comme les raisins & passerilles: les autres par la coction artificielle, comme les viandes: les autres par ebullition, comme le vin.

Or il faut noter qu'il y a plusieurs degrez de dou

douceur aux alimens, & aux medicamens. Les vns sont doux en perfection, comme le sucre, & le miel : les autres moins doux, comme le vin cuit, les fruités : les autres encore moins, comme les viandes & le vin : les autres ont vn goust agreable, qui se peut dire doux largement, car la douceur a vne grande latitude. Maintenant nous pouuons venir au texte de nostre Mefué.

Il dit premierement que les medicamens doux sont lauatifs, lenitifs, opilatifs, & venteux. Il semble qu'il y aye de la fausseté, & de la contrariété en ce texte : car premierement les medicamens doux ne peuuent pas estre purgatifs, ny causer ces accidens, veu qu'ils sont si agreables à la nature: apres, comment est-il possible qu'un mesme medicament puisse estre lauatif, & opilatif, veu que ce sont des actions contraires? A cela nous respondons que la douceur est bien agreable pour ce qui regarde les alimens : mais pour les medicamens, ils ont d'autres actions qui empeschent l'operation de la douceur, si bien qu'ils ne restent pas de purger. Mefué dit qu'ils sont laxatifs, c'est à raison de leur humidité : & pour l'opilation, elle est accidentaire, car c'est d'autant que le foye & la ratte qui desirent & ayment le doux, l'attirent avec auuidité, si bien qu'ils en demeurent opilez; mesmes parce que d'ordinaire les medicamens doux sont adherens à vne substance crasse & humide, propre pour opiler. L'on pourroit excepter le miel & le sucre, parce qu'ils passent plus librement que les autres, à raison de la leuité de leurs parties. Quant aux vens, ils sont produits par la chaleur temperée, & humidité abondante des medicamens



mens doux, comme nous auons dit cy-dessus des onctueux.

Finalemēt Mesué propose les operations, & dit que les operations de ces medicamens doux sont debiles & foibles. La raison de cela est, parce que cette faueur estant amie de nature ne l'irrite pas, & n'agit pas contre elle. Et voyla pourquoy l'on mesle des choses douces avec les medicamens purgatifs, pour empescher leur violence. Apres il dit qu'ils operent moyennement entre les violens & les tardifs. Finalemēt il propose que les medicamens doux fortifient les insipides, parce qu'ils les eschauffent, & qu'ils repriment l'action violente des acres, amers & salez, à cause qu'ils les rendent vn peu amis de la nature.

### M E S U Æ V S.

**I**nsipidum denique lubricat, flatulentum est, obstruit, densat, congelat, calorem extinguit, & hæc omnia tarde & debiliter: sua tamen substantia mediocri, acre, amarum, salsum, acidum reprimit.

**L**es choses insipides sont lubricatives, flatueuses, opilatives, inspissatives, congelatives, refrigeratives; foiblement neantmoins, & avec tardiveté: bien est vray que par le moyen de leur substance mediocre ils repriment l'acrimonie, l'amertume, la salure, & l'acidité.

De

## De la saueur insipide.

Râchin.

Obiectiô.

Responſe.

**L'**On pourroit icy taxer Mesué de ce qu'il traite de l'insipidité parmi les saueurs, veu que c'est vne priuation totale de cette qualité. Nous ne voyons pas aux autres que la priuation de la couleur, ou de l'odeur puisse indiquer quelque chose : si bien qu'il semble pour conclurre, que ce qui n'est pas, ne sçauroit tenir vn rang actuel parmi les choses qui existent. A cette objection nous pouuons respondre que l'insipidité n'est pas proprement ou vrayement vne saueur, ny aussi vne totale priuation : mais pour iuger de la temperature des autres saueurs, il faut premierement que la langue sçache que c'est qu'insipidité, car par vn contraire l'on iuge des autres. Mesué traite de cette saueur abusiuement, apres la douce, & luy baille des vertus & des operations, qui est vn témoignage que ce n'est pas vne parfaite priuation. Or en l'insipidité, l'humidité domine fort avec vne legere froidure : & de faict les choses aigueuses, comme l'eau, sont insipides. Cela depend de ce que telle humidité n'a pas esté digerée, cuite, ny meslée par la chaleur avec aucune matiere seiche & terrestre, comme l'on void au semperuiuum, & au pourpiet. Le gouſt nous fait iuger que cette faulſe saueur ne fait pas aucune insigne impression à la langue, à cause de son humidité indigeste : si bien qu'elle agit comme n'agissant pas. L'onctueux non plus n'est pas fort sensible, neantmoins ces saueurs different en ce que l'onctueux a son humidité acrée, & l'insipide aigueuse. Nostre

Mesué

Mesué dit que les medicamens insipides sont lubrificatifs, venteux, extinctifs, opilatifs, & inspissatifs ou incrassans. Toutes ces vertus dependent de la grande humidité aigueuse, sans toutesfois excez de froidure: car par l'humidité ils sont glissans, ils produisent des vens, ils opilent, ils esteignent la chaleur: bref ils incrassent les matieres. Ces medicamens sont tardifs en leurs operations, à raison de leur humidité qui n'a pas de force; apres ils brident l'action violente de ceux qui sont amers, acres, salez, & aigres, par leur substance aigueuse, qui est mediocre, c'est à dire, ny trop crasse, ny trop tenüe.

*M E S V Æ V S.*

**S**Typticum intrò cogit, densat, repellit, roborat, diuisa glutinat, tardè & imbecilliter agit, suaque substantia crassa prædicta omnia obtundit, quibus acre, amarum, & falsum vires addunt.

**C**E qui est styptique, est coarctatif ou condensatif, repercussif, roboratif, & agglutinatif. Les effects en sont foibles & tardifs: & par sa substance crasse il retarde & reprime toutes les choses que l'acrimonie, l'amertume, & la salure aiguissent & fortifient.

*De la saueur styptique, acerbe ou austere.*

**C**omme il y a des saueurs qui témoignent l'excez de la chaleur aux medicamens, aussi

L

au

au contraire s'en treuve-il d'autres qui montrent vne notable domination de la froidure; telles sont la faueur styptique, & l'aigre. Nostre bon Mesué en parle apres les autres, & montre les vertus & les operations de ces deux qualitez. Or pour donner iour à sa doctrine, je proposeray ce qu'il faut sçauoir de la generation, & de la nature de la faueur styptique, auant que de traiter de l'aigre: & puis ie viendray à l'explication du texte. Nous deuons donc noter que la faueur styptique depéd, & est fondée sur vne substance terrestre & grossiere; & bien que la faueur amere depende de mesme matiere, neantmoins elles different en deux. Premièrement en ce que la siccité terrestre est iointe à la chaleur en la generation de l'amertume, & à la froidure en celle de la stypticité: & puis la substance des medicamens amers est plus subtile, & comme bruslée, & l'autre plus grossiere, & comme congelée.

Nos Docteurs font deux differences de faueur styptique, qui ne differēt que selon plus ou moins. La premiere, disent-ils, est acerbe, comme celle du cyprez, du rhus obsoniorum, de l'alum, des galles: & celle-cy est exasperante, c'est à dire, resserre les leures, la langue & la bouche avec rudesse & asperité. L'autre est austere, comme celle des fruits qui ne sont pas encore meurs: ce que nous voyons aux coings, aux poires, & pommes; cette-cy n'est pas si forte que la premiere.

Galien *au chap. 8. du 4. liu. des facult. des simpl.* philosophe sur la faueur styptique. Vn corps acerbe, ou styptique, dit-il, qui est froid & terrestre, se peut despoüiller de sa stypticité en trois façons.

La

La premiere est par l'action de la chaleur, lors qu'ils viennent doux en s'eschauffant, comme les chataignes. La seconde est par humectation, comme nous voyons aux poires d'hyuer, qui perdent leur acerbité, & se changent en douceur, lors que l'humidité par maturation destrempe les parties crasses & terrestres: que si les parties estoient tenues, l'aigreur s'introduit, car le froid subtil engendre l'aigreur, comme aux grenades. La troisieme est, lors que la chaleur & l'humidité agissent également: car adonc l'humidité aigüeuse se tourne en douceur, comme aux pommes, & l'aérée en faueur grasse & onctueuse, comme aux noix, noisettes, &c. Par cette demonstration de Galien nous pouons iuger de la nature des fruiçts verds, & connoistre pourquoy par leur progres les vns se doucissent, les autres s'aigrissent, aucuns demeurent austeres, les autres acerbes, les autres gras & oleagineux: & finalement pourquoy il y en a de faueur mixte, acerbe & douce, grasse & austere, &c.

Maintenant c'est assez philosophé, il faut veoir ce que nostre Mesué propose des vertus & des operations de la faueur styptique. Les medicamés styptiques, dit-il, sont coadunatifs, condensatifs, repercussifs, roboratifs, consolidatifs, & inspissatifs. voyla les vertus. Premièrement ils sont coadunatifs, c'est à dire, coarctatifs, d'autant qu'ils vnissent les humeurs, les esprits, & les parties, par leur substance terrestre, & par leur qualité froide & seiche. Les autres vertus dependent de ces memes causes; car la condensation, repercussion, inspissation, n'ont pas d'autres principes que la froi-

156 *Comment. sur le I. Theoreme,*

dure & la seicheresse iointes à vne matiere terrestre. Pour l'agglutination & consolidation, c'est à raison de l'adstriction,

L'on pourroit icy obiecter qu'il y a beaucoup de fruiçts & de medicamens styptiques, ausquels l'humidité abonde fort, & que par ce moyen la terre ne domine pas, comme aux pommes, poires, coings. Mais ie respons à cela, que telle humidité est congelée, & que la terre luy donne cette vertu styptique; car l'humidité d'elle-mesme n'auroit pas cette propriété.

Après que Mesué a parlé des vertus, il propose les opérations. Les actions des styptiques, dit-il, sont debiles & tardiues; cela depend de leur substance crasse & terrestre: car nous voyons au contraire que celle qui est tenue & subtile, est de prompt operation. Si bien qu'il ne faut pas accuser simplement la froidure, comme quelques vns ont voulu. Après il dit que les medicamens styptiques retardent les actions de ceux qui sont acres, amers, ou salez; cela depend de la crassitude de leur substance. Vola pourquoy l'on mesle les styptiques avec les susdits pour reprimer leur action. C'est ce que nous auions à dire sur la saueur styptique, selon la doctrine de Galien, d'Auicenne, & de Mesué: maintenant il faut traiter de la saueur aigre,

*M E S V Æ V S.*

**A**cidum penetrat, aperit incîdit, diuidit, tenuat, terget densa, asperat, extinguit calorem, citò agit hæc opera: sed in medio

medio valentium & imbecillium est; sua denique substantia tenui acce obtundit, dulci & insipido vigorem addit.

**C**E qui est aigre, est penetrant, aperitif, incisif, diuisant, attenuatif, deterfif, exasperant, il est extinctif de la chaleur: les effectz en sont prompts, mais ils paroissent moyens pour la force, entre les violens & les foibles. Finalement par la tenuité de leur substance ils abbaisent la vertu des medicamens acres, & donnent force aux doux, & aux inspides.

*De la saueur aigre, & de ses vertus & operations.*

**L** nous reste la derniere des saueurs à des-<sup>Rachin.</sup> crire, sçauoir est l'aigre ou acide, telle que l'on gouste au vinaigre, au ius de citron, d'orange, à l'oseille, au verjus, aux grenades, & autres semblables. Cette saueur fait vne notable impression à la langue, & qui ressent quelque violence, sans toutesfois aucun sentiment manifeste de chaleur: car elle est mordicante, exasperante & penetrante. Gal. au chap. 12. du 4. liu. des facul. des simpl. medic. & ailleurs, dit que l'aigreur prouient & depend d'une froidure à raison de l'aquosité: vray est que parfois l'humidité domine sous la froidure, autrefois la siccité, à cause d'une legere terrestreité. Or cette aigreur se peut engédrer doublement: sçauoir est, ou par la froidure naturelle, comme au ius du citron, ou par expiration de la

L 3 chaleur

158 *Comment. sur le 1. Theoreme,*

chaleur naturelle ; comme au vinaigre.

Je ne me veux pas amuser icy sur la nature, & sur la generation de la faueur aigre, ce sera pour la question suiuate. Il faut veoir & proposer maintenant ce que Mesué dit des vertus & des operations des choses aigres, affin que par apres nostre dispute soit plus intelligible. Il dit que les medicamens aigres sont penetratifs, aperitifs, incisifs, diuisifs, subtiliatifs, inspissatifs, exasperatifs, absterifs, & extinctifs. voila les vertus & les effects qu'il propose. En quoy il semble y auoir de la contradiction : car l'inspissation, & l'extinction sont effects de la froidure qui cõdense & estreint; au contraire, la penetration, l'apertion, l'incision, la deterfion, & les autres, sont effects dependans de la chaleur. Toutesfois nous disons à cela qu'il n'y a pas de contradiction, d'autant que la froidure, iointe avec vne substance tenüe & subtile, peut estre la cause de tous ces differens effects sous diuers respect, comme l'on pourra mieux iuger par la demonstration suiuate.

Premierement les choses aigres sont penetrantes par la subtilité de leur substance : aperitiues par la tenuité de leurs parties aigueuses, & non pas par aucune chaleur : incisives à raison des humeurs visqueuses qu'elles attenuent : diuisives par separation & departement des parties, auxquelles les humeurs estoient adherentes : subtiliatives des humeurs crasses & grossieres par leur tenuité : inspissatives à raison de leur froideur qui espessit & condense : exasperatiues par l'inégalité qu'elles causent aux membres, & ce en deprimant, ou eleuant, car de cette façon elles sont rendues comme

me



me raboteuses : absterfiues, en ostant les humeurs visqueuses qui sont dans les porositez des parties. Finalement extinctiues de la chaleur, par leur froidure & humidité. Voyla toutes les vertus des choses aigres selon la doctrine de Mesué, par où il est notoire que la chaleur ne domine pas en l'acidité, encor que les effects en donnent quelque faux semblant.

Après les vertus nostre Docteur propose les operations. En premier lieu il dit que les operations des medicamens aigres sont promptes, & neantmoins mediocres. La promptitude depend de la mordication, car ils irritent par leur acrimonie la faculté expultrice : bien est vray que cela se fait avec moderation, c'est à dire, sans violence, & sans langueur ou paresse d'action.

Après il dit que les choses aigres repriment par la subtilité de leur substance, l'action des choses acres. Il semble que nostre Mesué se trompe en cela, car au contraire la tenuité des choses aigres deuroit fortifier & augmenter l'action des choses acres, qui sont chaudes & tenües, suivant ce qui a esté dit cy-dessus. Toutesfois il me semble qu'il faut dire à cela, que les choses aigres temperent les acres par leur froidure & humidité, car autrement la seule subtilité de leur substance ne seroit pas suffisante.

Finalement nostre Docteur dit que l'aigreur fortifie l'action des choses douces & insipides : cela se fait à mon aduis par mordication, car la douceur estant trop amiable à nature, a besoin de l'aigreur, pour esveiller la faculté expultrice, & pour l'inciter à l'expulsion ; car autrement les choses

douces sont foibles pour la purgation. Voyla ce qu'il faut sçavoir pour entendre le texte de nostre Mesué : maintenant il faut venir à la dispute de cette matiere.

*A sçavoir si la saueur aigre depend de la froidure, ou bien de la chaleur ?*

**I**L est tout certain par la doctrine generale de tous nos Docteurs, que les saueurs dependent des premieres qualitez, & de la mixtion de la matiere elementaire entant que seiche & humide: mais pour les causes & les principes dominans apres leur generation, ils ne sont pas aisez à reconnoistre. Je dis cela pour l'entrée de la question proposée, laquelle semble fort aisée d'abord, mais la recherche fera reconnoistre la difficulté de la résolution. Tous nos Medecins Grecs, Arabes, & Latins s'accordent en cela, qu'ils estiment que la froidure est le principe, & la cause dominante en la saueur aigre: & neantmoins il semble que la raison soit directement contraire à leur doctrine. C'est à nous maintenant de faire veoir ce qu'il faut croire sur ce differend. Or pour l'entrée ie presenteray les autoritez, & les raisons de ceux qui rapportent l'aigreur plustost à la chaleur que non pas à la froidure.

*1. opin.*

*1. rais.*

Par la doctrine de Galien *au lin. de facult. simpl.* les medicamens penetrans, acres, mordicans, incisifs, diuretiques, deteratifs, s'ont chauds, veu que tous ces effets dependent de la chaleur, & non pas de la froidure; car le propre de la chaleur est de penetrer, inciser, ouvrir, & deterger: au conrraire de la froidure, qui est de constiper, restreindre, &c.

Or

Or est-il que les medicamens aigres sont acres, penetrans, deterfifs, diuretiques, fuivant ce qui a esté dit cy-dessus par la doctrine de Mesué. Donc il s'enluit que les medicamens aigres seront chauds, & non pas froids.

La dissolution des pierres & des metaux, est vn <sup>2. rais.</sup> effect de la chaleur, & non pas de la froidure. Or est-il que le vinaigre dissout les metaux, comme il est notoire, & le ius de citron les perles & les porcelaines. Donc ce sera par vne chaleur.

Toutes choses retiennent le naturel de leurs <sup>3. rais.</sup> principes, selon les Philosophes. Or est-il que le principe du vinaigre est chaud, comme il est notoire, sçavoir est le vin. Donc le vinaigre conseruant cette naturelle qualité demeurera chaud.

Les medicamens odorans, & qui seruent à la <sup>4. rais.</sup> penetration des autres, sont chauds. Or le vinaigre fait ces effects, car il est fort odorant, & subtil, l'on le mesle aux epithemes pour faire penetrer les medicamens. Donc il sera chaud.

Galien *au chap. 13. du 4. lin. des facult. des simpl.* dit <sup>5. rais.</sup> que les vijs se conseruent l'hyuer par la froidure, & que l'esté ils s'aigrissent par la chaleur. Donc la chaleur fera la cause efficiente de l'acidité. Et de faict l'on expose les phioles du vinaigre au Soleil, pour l'aigrir d'auantage.

Nous autres au contraire estimés avec tous nos <sup>2. opin.</sup> Docteurs, que l'aigreur depend de la froidure, & non pas de la chaleur, c'est à dire, que les medicamens aigres sont froids, & non pas chauds, d'auantage que l'aigreur ne reconnoist pas la chaleur pour principe, à raison de son aquosité, & que par l'experience mesme cette opinió est la plus veritable.

L s

C'est

C'est l'advis de Galien *en ses liu. de facul. simpl.* d'Auicenn. *au 2. canon du 1. traité*, là où il dit qu'encores que les medicamens aigres soyent moins froids que les styptiques, neantmoins ils refroidissent d'avantage à cause de la tenuité & subtilité de leur matiere. Apres Mesué dit que les choses aigres sont inspissatiues & extinctiues de la chaleur, ce qui ne pourroit pas estre, si elles n'estoient fort froides. Finalement le mesme Mesué escrit que les choses aigres repriment la violence des acres, ce qui ne se peut faire que par froidure. Or pour esclaircir la verité de cette matiere, je proposeray les deux fondemens suiuaus.

*1. fond.*

Il y a deux differences de saueur acide; l'une est simple & naturelle, comme celle du ius de citron, de l'orange, de l'oseille, & du verjus avant la maturation: l'autre est acquise & accidentaire, accompagnée d'acrimonie estrangere, cōme celle du vinaigre. La premiere aigreur depend d'une froidure aigueuse, indigeste, & qui n'est pas bien meslée avec le suc terrestre. L'autre depend de deux substances: l'une est aigueuse & froide, l'autre est ignée & chaude, tenue & subtile, comme au vinaigre, à raison du changement, qui se fait du doux en aigre par pourriture, laquelle mesme luy donne & luy acquiert de l'acrimonie.

*2. fond.*

Le vinaigre se peut dire & croire chaud & froid, à raison de deux differentes substances, qui logent deux contraires qualitez. La premiere est celle qui le rend penetrant par son odeur, & par sa violence, & qui luy fait produire les effets chauds qui ont esté proposez. La seconde est l'autre qui le rend astringent, repercussif, & qui luy  
fait

fait arrester le flux de sang, & produire d'autres operations semblables. Par la putrefaction le vin perd sa chaleur naturelle, & se rend aigre, & froid: bien est vray qu'il s'introduit vne chaleur estrangere qui le rend chaud.

Après ces fondemens, nous pouuons conclure *Concl.* que la saueur aigre depend de la froidure, & non pas de la chaleur. Quant aux raisons proposées au *Respon.* contraire.

A la 1. Je respos ce que j'ay dit au chapitre *à la 1.* precedent, que la penetration, incision, detersion, apertion des choses aigres dependent de la subtilité & tenuité de leur substance, & non pas d'aucune chaleur notable qui soit en eux, si ce n'est par consideration estrangere.

A la 2. Je dis que cette dissolution depend d'vne *à la 2.* froideur acré & corrosiue, & de la tenuité de leur substance: bien est vray que pour les metaux le vinaigre doit estre distillé. Pour les perles & porcelaines, la dissolution est aisée, d'autant qu'elles sont engendrées d'vne humidité visqueuse & excrementeuse, si bien que le vinaigre, ou le ius de citron penetrent aisément leur substance.

A la 3. & à la 4. Je respos que le vinaigre est *à la 3. & 4.* froid, mais qu'il se peut dire chaud à raison du vin qui est le principe, & de la substance ignée qui est accidentaire.

Finalemēt à la dernière ie dis que quand le *à la 5.* vin s'aigrift en esté, c'est par vne chaleur immodérée: car la naturelle ou moderée le conserue.

Donc la saueur aigre depend de la froidure.

Propter

## M E S V Æ V S.

**P**ropter hæc, quæ medicamenta purgantia sunt solùm, & omnino acria, vt euphorbium, thymelæa, sunt maligniora, quàm synceriter amara, vt colocyntis, cucumer agrestis. In horum medio sunt acria simul & amara, vt scâmonium. Innocētiora his sunt acria simul & styptica, vt thymum, epithymū. His adhuc mitiora, quæ amara simul & styptica sunt, vt rhabarbarum, absynthium, fumaria, aloë. In horum medio acria & amara, & simul styptica, vt stœchas. In summa, quanto medicamentum ab acri & amaro sapore recedit longiùs, tanto est benignius; quóque acris & amari medicamenti proportionem styptica substantia magis vincit, eo est sanius medicamentum. Saluberrima quoque sunt dulcia, vt cassia fistula, manna; & insipida, vt psyllij viscago: & dulcia simul & acida, vt pruna, tamarindi. Minus his salubria, dulcia & amara simul, vt violæ; meliora, quibus ad dulcedinem & amaritudinem accessit styptica substantia, vt rosæ; stypticitas enim medicamenta omnia purgantia reddit salubriora. Quibus autem naturâ deest salubre aliquid, ars naturæ imitatrix & ministra, id

sufficere debet : quo autem modo , dicemus postea.

**O**R pour iuger des purgatifs par le moyen des saueurs, il faut sçauoir que ceux qui sont purement acres par excez, comme l'euphorbe, la thymelaa, sont plus malings que ceux qui sont purement amers par excez, comme la colocoynte, le concombre sauuage, dit asinin. Ceux qui sont amers & acres ensemblement, comme le scammonée, tiennent vn moyen rang entre ces deux-là. Ceux qui sont acres & styptiques, comme le thym & l'epithyme, sont bien plus esloignez de cette grande malignité. Et encore plus les autres qui sont amers & styptiques, comme le rbubarbe, l'absynthe, le fume-terre, l'aloë. Il y en a de moyenne condition entre ces deux : sçauoir est ceux qui sont acres, amers & styptiques tout ensemble, comme le stæchas. Finalement, tant plus vn medicament s'esloigne de l'acrimonie & de l'amertume, tant plus il est benign; & lors que la substance styptique domine la proportion de l'acre & de l'amere, les purgatifs en sont plus salutaires. Quant aux purgatifs doux, ils sont fort sains, comme la casse, la manne; & les insipides aussi, comme le mucilage du psyllium: mesmes ceux qui sont doux & acides ensemble, comme les prunes, & les tamarins. Mais ceux qui sont doux & amers ensemble, comme les violes,

ne

166 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
*ne sont pas si salutaires. Que si la substance stypti-*  
*que se trouue iointe avec l'amertume & la douceur,*  
*ils en sont meilleurs, comme aux roses. La raison*  
*est, parce que la stypticité rend tous les purgatifs*  
*plus salutaires. Et lors que les medicamens se treu-*  
*uent exempts par nature des qualitez salubres, il*  
*leur faut ayder par art, veu que c'est le ministre,*  
*& l'imitateur de la nature. Ce qui se pourra es-*  
*claircir cy-apres en son lieu.*

---

*Comment il faut reconnoistre les purgatifs bons des*  
*mauuais, par le moyen des saueurs.*

*Râchin.*

**A** Pres que Mesué a proposé les vertus, & les  
 operations des saueurs en general, il nous  
 apprend en particulier les moyens pour  
 discerner les purgatifs bons des mauuais, par leur  
 consideration. Or pour faciliter sa doctrine, je la  
 diuiseray en conclusions, & en presenteray les  
 caufes & les raisons. La premiere conclusion sera  
 telle.

D'entre les purgatifs, ceux qui sont purement  
 acres par excez, comme l'euphorbe & le meze-  
 reum, sont tres-dangereux: ceux qui sont extre-  
 mement amers, comme la colochynte & l'elate-  
 rium, le sont moins: & ceux qui participent d'a-  
 crimonie, & d'amertume, sont de moyenne nature  
 entre les deux premiers, comme le scammonée.

Nostre Mesué en cette premiere conclusion fait  
 trois degrez des medicamens mauuais & dange-  
 reux, à raison des saueurs. Le premier degre se rap-  
 porte



porte à ceux qui sont bien fort acres , comme est l'euphorbe & le mezereum , à raison de leur chaleur excessiue & vehemente, d'autant qu'ils sont vlcératifs , & corrodent l'estomac, les boyaux , & brulent les autres parties interieures. Le second degré est de ceux qui sont puremēt amers, lesquels ne sont pas si dangereux que les premiers, (neantmoins ils doiuent estre suspects , d'autant qu'ils sont facheux à la nature ) parce qu'ils ne sont pas si chauds, ny si corrosifs , à raison de la substance terrestre , qui leur sert comme de bride. Tels sont la colochynte, & le cucumer asinin. Le troisieme degré est de ceux qui ont vne moyenne nature entre les acres & les amers , comme le scammonée, lequel n'est pas si dangereux que l'euphorbe; mais il est plus maling que la colochynte : voyla pourquoy il tient l'entre-deux entre l'acre & l'amer. Et voyla pour la premiere conclusion.

La seconde conclusion est telle. Tant plus vn medicament est esloigné par declination de l'acrimonie , & de l'amertume , tant moins il est malicieux. Ceux qui sont styptiques avec acrimonie, sont assez salutaires, cōme l'epithyme, & le thym: que si la stypticité y est avec l'amertume, ils sont moins malicieux, comme au rhubarbe , à l'absynthe , & au fumeterre. Finalement ceux qui participent à l'acrimonie , amertume & stypticité tout ensemble , sont moyens entre les autres , comme l'ecorce de citron, le semen contra, le stœchas.

Cette seconde conclusion a besoin d'explication pour estre entendue. Mesué nous apprend à reconnoistre la bonté, ou la malice des purgatifs par degrez. Premièrement il propose sa reigle generale,

&

& apres il vient à la diuision. Tant plus vn medicament decline de l'amertume & de l'acrimonie, dit-il, tant plus il decline de la malice, d'autant que ces deux premieres faueurs sont offensiuës, & ennemies de nostre nature:voila pourquoy les purgatifs qui en sont esloignez sont plus salutaires. Cela se doit entédre à raison des faueurs qui montrent quelle est la substance,& la temperature des medicamens. Apres il dit que la stypticité jointe avec l'acrimonie, reprime & corrige sa violence, & rend les medicamens acres moins mauuais, ce que nous experimentons en l'epithyme. Que si la stypticité se treuve jointe avec l'amertume, les medicamens sont encore plus benignes, & moins malicieux que non pas lors qu'il y a acrimonie, comme nous voyons au rhubarbe, & aux autres proposez, d'autant que l'amertume n'est pas si dangereuse, ny si falcheuse à la nature, comme l'acrimonie. Finalement les medicamens qui sont participans de l'amertume, de l'acrimonie, & de la stypticité, sont moyens entre les susnommez, comme le stœchas, la sanonica. Il est vray qu'entre eux ils sont plus ou moins mauuais, selon la domination de la stypticité sur l'acrimonie, ou sur l'amertume.

La troisieme conclusion est celle qui s'ensuit. Entre les faueurs des medicamens purgatifs, la douce est la plus salutaire, comme celle de la casse & de la manne: apres l'insipide, comme le mucilage du psyllium, la gomme de cerisier, d'amandier: puis la faueur qui est composée d'aigre-doux, comme les prunes & tamarins. En quatrieme lieu, celle qui est douce, amere & styptique, comme celle des roses: apres, celle qui est amere-douce, com-

me aux violes. Finalement il faut noter que l'ad-  
striction ou stypticité est fort recommandable aux  
purgatifs. Voyla la troisieme conclusion : il faut  
venir maintenant à l'explication.

Premierement la saueur douce aux medicamens  
est la plus benigne, parce qu'elle est plus tempe-  
rée, & plus agreable à nature, suiuant ce qui a esté  
dit, & aussi pource que cette saueur est la bride de  
toutes autres saueurs qui excedent. Apres, l'insipi-  
pide vient, qui n'a pas d'action violente, mais len-  
te & tardiue: si bien que cette saueur n'offense pas  
beaucoup la nature. Mesué baille pour exemple le  
psyllium; ce qui n'est pas sans dispute, d'autant  
qu'il est estimé comme veneneux par Galien, & par  
Dioscoride, & par Matheole, tant par sa froideur  
que par sa substance. Toutesfois nous respondons  
que ces Docteurs ont descript vn autre psyllium  
different de celuy duquel nous vsons, veu que l'ex-  
perience nous fait veoir qu'il n'est pas veneneux,  
& que nous le mettons tous les iours en vusage  
sans danger.

La troisieme saueur en rang, c'est l'aigre-douce,  
d'autant qu'elle est agreable par la douceur, & ir-  
ritante par l'aigreur, comme aux pruneaux. La  
quatrieme, c'est la douce-amere & styptique, com-  
me aux roses, car la stypticité & la douceur corri-  
gent l'amertume : & puis l'amere-douce, comme  
les violes, qui sont plus mauuaises, parce qu'elles  
sont priuées de stypticité. Voyla pourquoy nostre  
Mesué conclud que tant plus vn medicament est  
styptique, tant plus il est benign. La raison est,  
parce que la stypticité ou adstriction bride & mo-  
dère toute l'acrimonie & la violence des purga-  
tifs,

tifs, & empesche par ce moyen leur nuifance.

La quatriefme conclusion est telle. Si les medicamens n'ont quelque qualité ou faueur falutaire de leur nature, il leur faut ayder par art, d'autant qu'il faut reparer par artifice, ce qui manque à la nature. Cette conclusion est raisonnable, car de bailler fans preparation les purgatifs qui n'ont aucune bonne faueur, ce seroit vouloir offenser la nature à plaisir. Donc pour empescher qu'ils ne l'offendent, ou par purgation excessiue en dissipant les esprits, & relaschant les veines, ou par leur mauuaise qualité, il les faut corriger par art, & leur ioindre des styptiques, des aromatiques, & semblables, affin qu'ils puissent faire leur operation sans nuifance.

*M E S V Æ V S.*

**E**X colore autem secretio medicamenti benigni à maligno certa, & vniuersalis sumi nequit, quanquam ex accidenti in quibusdam generibus sit ordinata & scientifica, vt agaricus, colocynth, turbith, alba sunt præstantiora, nigra malefica; scammonium subalbum, aut varium est bonum, nigrum verò malum; rosa exactè rubra, melior, & alia aliter, vt in simplicibus singulis docebimus. De his autem qualitatibus temperamentum sequentibus, si plura requiris, lege philosophiam naturalem.

*Pois*

**P**our le regard des couleurs, nous n'en pouuons pas tirer vn certain & vniuersel iugement, qui puisse seruir à la distinction des medicamens benigns des mauuais : par accident neantmoins leur consideration est certaine & necessaire en certains purgatifs : comme par exemple, l'agaric, la colochynte, & le turbiti; les blancs sont les meilleurs, & plus salutaires que les noirs : le scammonée blanchastre ou de diuerse couleur est bon, & le noir mauuais, la rose rouge est estimée fort bonne : & ainsi des autres, comme il se peut veoir en l'election particuliere. Et quant à ces qualitez qui suiuent les temperamens, il faudra consulter les Physiciens pour en scauoir d'auantage.

#### De la couleur des purgatifs.

**N**otre Mesué semble contrarier en son texte, non seulement à la doctrine de nos fondateurs, en ce qu'il se veut seruir des couleurs des medicamens pour iuger de leur bonté, & de leur malice : mais aussi à la raison. Premièrement Gal. au chap. 3. du 2. liu. & au chap. 23. du 4. liu. des facult. des simpl. dispute contre ceux qui veulent iuger des facultez des medicamens par le moyen des couleurs. La raison fauorise son opinion, d'autant qu'il y a des medicamens chauds, froids, secs, & humides, de semblables couleurs, comme il est notoire par l'experience. Voyla pourquoy

172 *Comment. sur le I. Theoreme,*

quoy Galien se mocque de ceux qui croient la rose chaude, parce qu'elle est rouge, veu qu'il y a de choses rouges qui sont froides. Et puis, si la couleur indiquoit la temperature, il nous faudroit reconnoître plusieurs contraires temperamens en vne mesme fleur: comme aux ceillecs, au marguerites, & autres qui sont diuersement colorées. C'est vn triste & fallacieux indice de la temperature, que la couleur: car il y a des medicamens blancs qui sont froids, comme la ceruse, l'argent vif, le coral blanc: & d'autres qui sont chauds, comme l'hellebore blanc, l'agaric: aucuns qui sont temperz avec mediocre chaleur, comme le sucre: des rouges il y en a de froids, comme le bol, les roses: & de chauds, comme le vin, le scylle, &c. & des noirs il y en a de froids & de chauds, comme l'hellebore noir, la casse, & les tamarins, & ainsi des autres.

Puis donc que le iugement des couleurs est si incertain, pourquoy est-ce que Mesué s'en veut seruir en la connoissance des medicamens bons d'avec les mauvais? A cela ie respons que luy mesme s'explique, quand il dit que l'on ne peut pas tirer vn iugement certain & vniuersel des couleurs, ny en establir vne science generale: mais l'on en peut iuger par accident en certains cas, c'est à dire, à raison de certaines especes de medicamens, comme quand nous disons que l'agaric blanc est meilleur que le noir: la colochynte blanche meilleure que la noire, la rose parfaitement rouge est plus salutaire que l'autre, & ainsi des autres. Voyla comme les couleurs peuuent seruir à l'election des medicamens par science particuliere, & non pas

pas par vne connoissance reiglee & generale. Les Pharmaciés prattiquent cette distinction au choix des medicamens par la veüe, car elle leur est fort auantageuse pour l'election. Nous leur en laisserons l'vslage, & la pratique, pour suiure nostre texte: bien est vray qu'il faut veoir si Mesué n'est point defectueux en ce qu'il dit pour le sentiment de l'ouye, au iugement des purgatifs.

*Asçavoir si les Pharmaciens se doiuent seruir du sentiment de l'ouye, au iugement des medicamens purgatifs, bons & malings?*

**L**Es esprits curieux se pourroient offenser en ce lieu, de ce que Mesué ne se sert que de quatre sentimens au iugement de la bonté ou de la malice des medicamens: sçauoir est de l'attouchement par les qualitez tactiles, de l'odorat par les odeurs, du goust par les saueurs, de la veüe par les couleurs, laissant à part le sentiment de l'ouye comme inutile. Et neantmoins l'experience nous fait veoir qu'il est necessaire au iugement de la casse: voyla pourquoy Mesué mesme cy - dessus dit que la casse qui sonne, n'est pas si bonne que celle qui ne sonne pas. La pierre de l'aigle aussi doit sonner, & ainsi des autres.

Nous pouons respondre à cette demande, que Mesué a bien faict de ne proposer pas l'ouye pour iuge des medicamens purgatifs, pource que d'icelle l'on ne peut pas tirer aucune preuue particuliere, ny asseurée de leurs complexions, comme il est notoire. Nous iugeons bien par le son de la casse, si elle est pleine ou vuyde, mais ce iugement ne s'estend pas iusqu'à la bonté, ou à la malice de

ce qui est contenu au dedans. Pour la pierre de l'aigle, ce n'est pas vn purgatif. Mesué donc a bien fait de ne proposer pas l'ouye, comme les autres sentimens, puis qu'elle est comme inutile en l'election des purgatifs. Maintenant il faut passer outre, & veoir comme le temps est considerable au iugement des medicamens.

*M E S V Æ V S.*

**A**D medicamenti quoque delectum rectè iudicandum, & bonum sit an malum expendendum, tempus iuuat, tum quo medicamenta sunt præcipuè colligenda, vel non colligenda: tum quanto medicamentorum virtus durare potest. Quædam enim recentia sunt meliora quàm vetera; alia contrà, dum antiquata sunt, euaserunt meliora: alia horum media. Meliora siquidem recentia sunt, primò styptica, & amara, nam cùm ipsa sint siccissima, vetustate adhuc ficciora euadunt, & acria similiter. Tempore enim calor eorum inflammabilis & superficialis, (quo hæc dum recentia sunt, mordent & vrunt) expirat, acrimonia autem à reliquo obrunditur. Media autem recentium & antiquatorum, dulcia, insipida, & salsa sunt præstantiora. Nam salsa recentia turbant ventrem, & euertunt ad nauseam & vomitum;

vetera



veterata eadem, morfu violenter pungunt. Reliqua duo, recentia quidem, ob largum humorem excrementosum sunt flatulenta: vetusta verò exanimata sunt, ob id deteriora. Secūdo loco quorum facultas imbecilla est, aut superficialiaria, aut facilè resolubilis, ob rarā corporis medicamentorum texturam. Antiquatis enim his tempus vires omnes resoluit. In contrariis horum contrā res habet, hoc est, antiquata sunt præstantiora. Recentia verò & antiqua intellige pro cuiusque generis natura, non eodem dierum, mensium, vel annorum numero metienda, nec quæ germini proxima sunt recentia, nec iam vetustate putrentia, & velut iam cinefacta, veterata hic intelligo, sed minus diu, aut magis post collectum seruata.

**L**E temps est aussi grandement considerable pour proceder à l'election des medicamens, & pour iuger de leur bonté & malignité, soit pour sçauoir en quelle saison il les faut cueillir ou non: soit pour reconnoître le cours de leur durée, & de leur conseruation. Car il y en a qui sont meilleurs recens que vieux & gardez: d'autres au contraire qui se rendent plus benignes par la longueur du temps; & aucuns qui sont de moyenne

M 4 condi

condition. Or entre ceux qui sont meilleurs recens, les styptiques & les amers sont les premiers, car estans fort secs de leur nature, ils deuenent plus secs estans gardez, & acquierent vne acrimonie. Car avec le temps leur chaleur inflammable & superficielle qui les rend mordicans & comme bruslans, estans recens, se resolt, & l'acrimonie par apres est rabbatue par le demeurant de la substance. Les doux, les insipides & les salez, tiennent vn moyen rang entre les recens, & les vieux, & sont meilleurs en cette condition. Car les salez estans recens troublent le ventre, & le portent au vomissement, & à la nausée: & estans vieux ils sont mordicans avec violence. Les doux & les insipides estans recens sont trop flatueux à cause de l'abondante humidité excrementeuse, & estans vieux ils sont sans force & vertu. En second lieu, les medicamens qui ont leurs facultez foibles ou superficielles, ou aisément dissipables à cause de la rare texture de leur composition & de leur substance, sont meilleurs recens que gardez, parce que leurs vertus s'exhalent avec le temps. Au contraire ceux qui ont leurs facultez plus fermes & plus profondes, sont meilleurs gardez que recens. Or il faut obseruer que la nouveauté, ou antiquité des medicamens ne se doit pas tant rapporter au nombre des iours, des mois, ou des années, comme principalement au particulier naturel de leurs

leurs especes ; car par l'antiquité il ne faut pas entendre ceux qui sont pourris & gastez, ou entièrement desseichez par vieillesse, ou bien ceux qui sont recens, comme le gramen : mais ceux qui sont plus ou moins gardez apres la cueillette.

## D V T E M P S.

Comment il faut iuger de la bonté ou de la malice des purgatifs, selon qu'ils sont vieux ou nouveaux.

**L**E temps est fort considerable au iugement des purgatifs, d'autant que par son moyen l'on peut reconnoître les bons des mauvais. Or il ne faut pas icy parler du temps en Philosophes, mais en Medecins sensibles, qui s'enferment pour ce qui regarde la disposition du passé, du present, & du futur, selon le cours des heures, des iours, des mois, & des années. Nôstre Mesué propose d'entrée sa demonstration. Le temps, dit-il, determine le iugement des medicaments pour la collection, pour la duration de leurs facultez, & pour la bonté & malignité d'iceux à raison de leur antiquité, ou nouveauté. Voyla l'entrée de sa doctrine, sur laquelle nous disputerons en son lieu. Apres cette proposition generale, il dit poursuiuant son discours, qu'il faut considerer les purgatifs en leur âge, d'autant que d'iceux les vns sont meilleurs vieux que nouveaux, les autres au contraire. Or pour comprendre cette doctrine, nous la diuiserons en certaines conclusions selon

le texte de nostre Docteur, & ce à raison des fa-  
veurs, de la substance, du temperament, & des ver-  
tus des medicamens.

Premierement donc nous dirons que les medi-  
camens amers se rendent plus mauuais tant plus  
ils sont gardez. La raison de cela est, d'autant  
qu'ils sont rendus plus secs par le temps, & par  
consequent plus malings: car les medicamens  
amers tant plus ils sont secs, tant plus ils sont mel-  
chans. Secondement, les purgatifs acres tant plus  
ils sont gardez (avec raison toutesfois) tant plus ils  
sont bons, au cōtraire des amers: parce que la cha-  
leur inflammable de leur superficie s'exhale, & par  
ce moyen l'acrimonie demeure affoiblie: ce qui  
n'est pas en leur nouveauté, car ils sont chauds,  
acres & inflammables par leur substance subtile  
& aëree. En troisieme lieu, les medicamens styp-  
tiques sont meilleurs recés que vieux, d'autant que  
pour lors ils ont de l'humidité qui empesche leur  
siccité & terrestreite de nuire au corps. En qua-  
triesme, les laxatifs doux, insipides, ou salez, doiuent  
estre mediocres entre les vieux & les recens. Pre-  
mierement les doux, d'autant qu'estans recens  
ils abondent trop en humidité, & ne sont pas en-  
cores assez digerez & cuits, & estans trop gardez  
ils deuiennent amers: car ils perdent leur humi-  
dité temperée, & acquierent vne amertume par  
exsiccation, comme l'on void au sucre & au miel.  
Secondement, les insipides aussi doiuent estre me-  
diocres, car les recens ont trop d'humidité super-  
fluë, froide, & venteuse, les vieux ont perdu  
toute leur humidité naturelle & deuiennent  
secs. En sixiesme lieu, les medicamens salez sont  
mei

meilleurs en leur mediocrité, car les nouveaux troublent le ventre, & engendrent nauſée & vomiffement, à cauſe d'une humidité aigueuſe qui abonde en iceux: & par vieillesſe ils deuiennent plus acres & rongeurs, & plus chauds & terreſtres par la corruption de l'humidité, ſi bien qu'il les faut choiſir mediocres.

Il faut aſteure venir à la ſubſtance & aux vertus, pour diſcerner les purgatifs bõs des mauuais, par le moyen de la nouueauté & de l'antiquité. Meſué dit que les medicamens qui ont vne ſubſtance rare, & leur vertu debile, adhérente à la ſuperficie, ſont meilleurs recens que non pas vieux: d'autant que par le temps cette vertu s'exhale & ſe reſoult. Au contraire ceux qui ont vne ſubſtance denſe, & leur vertu fixée au dedans de la ſubſtance, ſont meilleurs vieux que recens. La raiſon de cela eſt toute apparente. Ceux qui ont leur vertu en leur extérieure ſuperficie, cõme la fume-terre, les lupins, & ceux deſquels la force eſt petite, languide & diſſipable, cõme de l'epithyme, des roſes, des violes, & qui ont la texture rare & non compacte, comme les fueilles de ſéné, tous ceux-là ſont meilleurs recens que vieux. Au contraire les purgatifs, qui ſont d'autre condition, ſont meilleurs vieux que nouveaux. Sur la fin noſtre Meſué propoſe vn aduis qui eſt, que l'antiquité ou la nouueauté des purgatifs doit eſtre meſurée de chacun ſelon ſon genre, & ſelon ſa nature. Mais c'eſt aſſez parlé du temps, venons à ce qui eſt du lieu.

ME

## M E S V E V S.

**Q**uo autem sint tempore medicamenta colligenda, & quandiu viribus integris seruari possint, postea Deo auspice dicemus.

**O**R pour le temps qu'il faut observer en la collection des medicamens, & de quelle facon il les faut conseruer avec leurs forces & vertus, nous en traiterons cy-apres, Dieu aydant.

*Du temps qu'il faut observer en la collection des medicamens.*

Rabin.

**L**E temps de la cueillette des medicamens, soyent racines, fueilles, fleurs, fruiçts, semences, sucs, larmes, gommcs, resines, & semblables, est extremement important, & de grande consideration, selon Dioscor. & Matheole, tant pour le respect des vertus qui sont plus ou moins vigoureuses, selon les saisons qu'ils sont cueillis, que pour la conseruation & la durée de leur substance. Or il faut noter que la collection des simples medicamens se peut faire en trois facons.

La premiere est vaine, superstitieuse, & damnable. Galien en fait mention au chap. 1. du 6. lin. des facult. des simpl. là où c'est qu'il se mocque d'un certain Pamphilus qui ne cueillit jamais les simples qu'avec ceremonie, par charmes & paroles (l'on obserue cela en la fugere.) Cette facon est diabo

diabolique, voyla pourquoy nous la laisserons  
prattiquer aux forciers & aux forcieres.

La seconde est de ceux qui se seruent des astres  
en toutes leurs actions, & pensent qu'il ne faut pas  
cueillir les plantes qu'en certain temps, & sous vn  
certain aspect des Planettes. Ceux-cy ne sont pas  
si reiettables que les premiers, pource que les corps  
terrestres & inferieurs sont gouuenez par les su-  
perieurs. Et de faict, par experience l'on obserue  
l'estat de la Lune au semer, au planter, & à la cueil-  
lette: mesmes plusieurs Medecins conseillent d'ar-  
racher les racines de Pæonia au decours de la  
Lune.

La troisieme façon est artificielle, suiuant tou-  
tesfois la nature des plantes, & le cours du temps.  
Cette-cy est la meilleure, la plus ordinaire, & la  
plus seure. Nostre Mesué n'en traite pas icy en  
particulier, il se contente d'en donner l'esperance:  
mais Dioscoride, Matheole, & autres nous ap-  
prennent ce qu'il en faut sçauoir.

Or il faut noter que les purgatifs qui sont tirez  
des plantes, ne sont pas seulement racines, car il y  
a des feuilles, des fleurs, des sucs, des larmes, des  
resines, des gommés. C'est pourquoy il ne se faut  
pas contenter de sçauoir le temps de la collection  
des racines, veu que celuy des autres parties des  
plantes est aussi necessaire. Or en cette collection il  
se faut tousiours proposer la maxime generale, qui  
est de considerer le temps de la collection des raci-  
nes: veu que celuy des autres parties des plantes est  
aussi necessaire. Et de plus en cette collection il  
se faut tousiours proposer la maxime generale, qui  
est de considerer le temps, & la saison en laquelle  
toutes

toutes les parties des plantes susdites sont le plus en force & en vigueur. Je ne me veux pas amuser icy à descrire cette matiere, je me contenteray de ce que Dioscoride en sa preface, Matheole en son commentaire, & autres nous en ont laissé par escrit amplement & particulierement, où c'est que ie renuoye ceux qui desirent sçauoir cette matiere: seulement ie veux disputer sur la saison de la cueillette des racines, & apres sur la durée & conseruation des medicamens.

*A sçauoir s'il faut cueillir les racines au printemps, ou en l'automne ?*

**D'**Autant que nous auons plusieurs racines purgatiues, il ne sera pas du tout hors de propos de disputer icy sur le temps propre à la collection des racines en general, sçauoir s'il faut que ce soit au printemps, en esté, en automne, ou en l'hyuer. Cette question est agitée de plusieurs opinions. La premiere est de ceux qui preferent l'hyuer, croyãs qu'il est plus propre pour la cueillette des racines, ce qu'ils verifient par les incommoditez des autres trois saisons, veu que, par exemple, au printemps elles sont pleines d'une humidité superflüe & excrementeuë, qui affoiblit leurs vertus, & resiste à leur durée & conseruation: outre que l'humidité de laquelle les racines sont comme pregnantes, est destinée à la production des feuilles, fleurs, fruiçts & semences, si bien qu'elle est comme estrangere, & differente de la particuliere vertu desdites racines. Apres, l'esté elles sont priuées de toute force par la production des tiges, feuilles, &c. & foibles en leurs vertus. En

astrom



automne elles sont à demy mortes, & commencent à se reposer pour reprendre leur force; & de fait, quasi tous les vegetaux semblent mourir en cette saison, veu que les fueilles & les fruiçts tombent, & que quasi toutes les plantes se despoüillent. Au contraire l'hyuer il semble que les racines s'engraiffent dans la terre sans rien produire, & que la nature des vegetaux est plus vigoureuse par la retraicte de la chaleur à cause du froid externe.

La seconde opinion est des autres qui estiment que la question proposée semble inutile, veu que les Medecins ordonnent en toutes saisons des racines aperitiues, & des autres fraïches lors que la necessité presse, sans auoir esgard au temps, & treuuent qu'elles font effect & operation en toutes saisons.

La troisieme opinion est de ceux qui nous veulent obliger, ou aux astres, ou à la magie par respect & consideration: & pensent, par exemple, qu'il faut prendre garde au cours des astres, particulièrement du Soleil, & de la Lune: comme quand Matheole conseil de d'arracher la racine de Pæonia au bas de la Lune, lors qu'elle est vieille, c'est à dire, au dernier quartier: & de fait, ceux qui veulent des arbres pour l'architecture, prennent garde à la Lune, & estiment qu'elle est considerable pour la duree des bois.

La quatrieme opinion est des autres qui regardent le particulier naturel des plantes, & qui ne veulent pas iuger en general de cet affaire: car par exemple, ils disent que les plantes qui sont toujours verdoyantes, comme le polypode, l'iris, ont  
leurs

leurs racines en estat en toutes saisons: & que pour les autres l'on y peut prendre garde. Mais cette opiniō me semble fort mal fondée, veu que encores aux plantes verdoyantes il se fait vne nouvelle production, & comme renouvellement au Printemps sensiblement, comme aux autres, ce qui se void par experience. Il reste que laissant à part ces opinions, nous venions à l'examen des deux principales qui restent: sçavoir si l'Automne est preferable au Printemps en la collection des racines. Ceux qui soustiennent le Printemps, se fondent sur les raisons suivantes:

1. La premiere raison est. Il faut cueillir les racines lors qu'elles sont en leur vigueur, selon Diosc. Gal. & Mesl. & tous les Docteurs. Or est-il qu'au Printemps les racines sont pregnantes, & comme grosses d'humeur, ainsi qu'il est notoire, pour la future production du tige, & des feuilles. Donc, &c. La 2. Les racines ne doiuent pas estre cueillies lors qu'elles sont foibles & sans humeur, à raison de la precedente production. Donc, &c. La 3. Il faut cueillir les racines lors qu'elles sont le mieux nourries: car selon Gal. *au liure des antid.* les racines qui sont vuides & ridées sont inutiles, & inferieures aux autres. Or est-il qu'au Printemps elles sont pleines & bien nourries, & non pas l'Automne. Donc, &c.

Les autres au contraire estiment qu'il faut cueillir les racines plustost l'Automne que non pas le Printemps. Leurs raisons sont. 1. C'est l'aduis de Dioscoride en la peface de son 1. liure. La 2. Il faut cueillir les racines lors que l'humidité superflüe & excrementeuse est purifiée. Or est-il que  
c'est

c'est l'Automne, & non pas le Printemps, car alors l'humidité superflue domine. Donc, &c. La 3. Il ne faut pas cueillir les racines en saison qui les puisse rendre corruptibles. Or est-il que les racines cueillies au Printemps sont plustost corruptibles, à raison de l'humidité qui regne en icelles, de laquelle elles sont exemptes en Automne, tant à raison de la production que de la chaleur de l'Esté qui l'a consumée. Donc, &c. La 4. Par experience nous voyons que les arbres qui sont coupez le Printemps, ne se conseruent pas, d'autant qu'ils sont au temps de la production & de la generation, mais bien ceux qui sont coupez l'Automne, ou l'Hyuer. Donc par consequent il faudra obseruer cela aux racines.

Nous autres pour resoudre tout ce differend, estimons qu'il faut cueillir les racines lors qu'elles sont en vigueur, ce qui peut estre en Hyuer, en Esté, au Printemps & en Automne, d'autant que toutes ne produisent pas en mesme saison: car les vnes sont plus pleines & nourries au Printemps, les autres l'Esté, les autres l'Automne, & les autres l'Hyuer: toutesfois les saisons les plus generales sont le Printemps & l'Automne. Or pour esclaircir cette matiere, je proposeray les fondemens suiuaus.

1. Fondement. Le temps de la cueillette des racines se rapporte ou à la necessité presente, & pour lors l'on les peut amasser en toute saison pour l'usage: ou bien à la conseruation des racines par election, & pour lors il se faut seruir principalement du Printemps & de l'Automne. Bien est vray qu'il faut obseruer que ces deux saisons ont vne

N

grande

grande latitude en leur commencement, milieu & declination, ce qui peut estre considerable en la collection des racines, pour auoir esgard à celles qui sont plustost, ou plus tard en estat.

2. *fond.* Entre ces deux saisons, le Printemps semble plus propre que l'Automne, pour les raisons proposées. Bien est vray qu'en cette cueillette il faut estre soigneux de bien lauer & desseicher les racines, pour la conseruation, afin d'empescher que l'humidité superflüe ne les gaste, & en les logeant dans des lieux secs & conuenables.

3. *fond.* Aucuns vsent icy de distinction, & disent que les racines qui conseruent leurs fucilles en tout temps, comme l'iris & le polypode, doiuent estre cueillies au printemps: & celles qui les laissent tomber, comme le rhubarbe, les hermodactes, &c. se doiuent cueillir l'Automne. Toutesfois le Printemps me semble plus propre en general, d'autant que pour lors les racines sont pleines d'un suc vegetatif, & d'une nouvelle vigueur; au contraire l'Automne leurs vertus sont foibles & languissantes.

Par ces fondemens il demeure apparent, ce que nous deuons croire sur la cueillette des racines, pour l'usage, pour la durée, & pour la conseruation. Et quant aux raisons proposées en suite des opinions, elles demeurent resoluës.

*De la durée & de la conseruation des medicamens.*

**C**E n'est pas tout que d'auoir traité de la collection des medicamens en general, & en particulier des racines: il faut encoir sçauoir ce qui est de leur conseruation, & de leur durée.

Noſtre

Nostre Mesué ne nous en appréd rien: voyla pourquoy il faut recourir aux autres, & puis à la raison, & à l'expérience. Or pour esclaircir cette matiere, il nous faut proposer des degrez & des conditions, d'autant que les medicamens sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur nature particuliere. Premièrement ceux qui sont compôlez d'une matiere solide, espesse, bien unie, sont plus durables que tous les autres, comme les metaux, & entre iceux l'or. La raison de cette regle est que les metaux ne sôt pas subiects à aucune corruption, d'autant que leur matiere & leurs qualitez y resistent. On ne leur donne que cent ans de garde: mais on se trompe, car pour l'or il est incorruptible, & puis l'argent & le cuiure: nous auons d'antiques d'or, d'argent, & de bronze de douze & quinze cens ans, & de plus que cela encores; pour le plomb & l'estain ils ne durent pas tant. Apres les metaux, les metalliques durent beaucoup: mais non pas tant, d'autant que leur composition n'est pas si parfaite: & puis il y a des fucs concrets qui sont plus ou moins durables les vns que les autres, selon leur composition foible & laxc, ou dense & espesse. Les racines sont assez durables, selon qu'elles sont chaudes ou froides, à cause de la solidité de leur substâce. Mesmes Dioscoride dit que les racines des deux hellebores durent plusieurs années. Les bois durent fort aussi. Apres viennent les fucs congelez, les gommes, les larmes, qui durent quelques années. Pour les fueilles, fleurs, fruiçts, elles ne durent pas beaucoup, & faut changer toutes les années. Finalement pour les fucs, s'ils sont doux, ils se gardent, mais s'ils

*Comment. sur le I. Theoreme,*  
 sont salez ou aigres, d'auantage. Voyla en gene-  
 ral. Je renuoye le Lecteur à Dioscoride & à Ma-  
 theole,

*M E S V Æ V S,*

**L**ocus autem natalis, quia medicamen-  
 tis simplicibus multis nō modò prom-  
 ptam generationem & fœlicem præstat, sed  
 & propriam quandam virtutem impertit,  
 in medicamentorum delectu maximi fa-  
 ciendus est. Natura etenim (vt Plato inquit)  
 locis quibusdam aliquas virtutes proprias  
 impertit, quas illa rebus in se genitis &  
 crescentibus communes faciant : sed tan-  
 tùm diuersas, quantùm causæ harum dif-  
 ferunt, & artifex natura est multiplex. In  
 locis itaque liberis, excrementaque nulla  
 sortitis, plantæ proprietatem perfectionem-  
 que assequuntur generi suo debitam, in non  
 liberis, excrementorum naturam induunt,  
 & à perfectis degenerant. Attrahunt enim  
 singulæ ex terra alimentum sibi familiare,  
 & conueniens : vitis ( verbi gratiâ ) dulce :  
 lupinus nitrosum : colocynthidis, cucumer  
 agrestis, amarum, ex partibus terræ adustis  
 natum. Eius autem rei inquisitio, sermo-  
 nis non est præsentis, sed altioris. Ob id  
 plantæ humido excrementoso præditæ na-  
 turâ,

turâ, in locis humidioribus quidem deterioribus, ficcioribus verò præstantiores euadunt : ficciores contrà, in locis ficcioribus peiores, meliores in humidioribus : sic agaricus, hermodactylus, turbith, in locis humidioribus damnantur, & thymelæa, cucumer agrestis, colocynth, in ficcioribus & calidioribus mala sunt & venenosa : absynthium item maritimum est maleficum, vt scammonium ex regione Scenitarum ; Antiochenum verò est præcipuum : quæ enim immoderatiùs calidæ sunt, vt scammonium, in locis calidioribus peiores etiam euadunt, & frigidæ ad portionem. Ad hæc terræ, & per hanc plantis virtutem magnam impertit, & variam non Sol tantum, sed aliorum quoque corporum cœlestium aspectus, hunc locum & illum aliter atque aliter afficiens. In quo causarum genere quædam plantæ locum & cœlum habentes suæ temperaturæ contrarium, sunt meliores, aliæ simili emendantur : sic guaril, & aquaticum sifymbrium, & quæ aliæ humido abundant excrementoso, sub cœlo suæ naturæ dissimili meliores sunt ; turbith quoque, agaricus, scammonium, sub dissimili sunt meliora.

**L**E lieu de la naissance des simples medica-  
mens, est aussi grandement digne d'obserua-  
tion en l'election d'iceux : veu que non seulement  
il rend leur production prompte & heureuse, mais  
aussi il a pouuoir de cōtribuer quelque vertu en leur  
substance. Platon certifie cela, quand il escrit, que  
la nature a departy certaines vertus particulieres à  
certains lieux, qui se communiquent aux choses  
qu'elle produit dans leur sein, & fait croistre &  
paroisre par apres en la superficie de la terre. Et  
bien qu'elles soyent communes, neantmoins elles se  
rendent differentes selon la difference des causes,  
veu que la nature est vn artisan puissant en mul-  
tiplication. Or nous deuous supposer que les plan-  
tes acquierent la perfection des vertus, qui est deuë  
à leur espere, aux lieux libres, qui ne sont pas ex-  
crementeux : comme au contraire elles degenerent  
de cette integrité aux lieux non libres, car leur pro-  
pre est d'attirer vn aliment familier & conuen-  
ble : par exemple, la vigne vn suc doux, le lupin,  
vne humeur nitreuse, la colochynte, & le concom-  
bre sauuage, vn suc amer prouenant d'vne adu-  
sion de certaines parties de la terre. Je laisse la sui-  
te de cette matiere, veu que c'est vn discours trop  
releué, & qu'il n'est pas à propos de le traiter en  
ce lieu. Donc les plantes qui sont de leur natu-  
re pleines d'vne humidité excrementeuse, seront  
plus mauvaises, si elles prouiennent aux lieux hu-  
mides,



midés, au contraire meilleures, si elles sont cueillies aux lieux secs. Et par mesme moyen les plantes seiches sont plus mauvaises aux lieux secs, & plus salutaires aux humides. Et ainsi l'agaric, les hermodactes, le turbith, sont à reietter quand ils viennent aux lieux humides, la thymelea aussi, le cucumer, la colochynte, ne valent rien aux lieux secs, parce qu'elles se rendent veneneuses: l'absynthe marin aussi est maling, comme le scammonée en la region des Scenites, au contraire celuy d'Antioche est meilleur: la raison est, parce que les simples qui sont chauds avec excez, comme le scammonée, se rendent plus malings aux lieux chauds, & ainsi des froids par proportion. Outre la consideration de la terre, qui a pouuoir sur les vertus des plantes, nous deuons auoir esgard au Soleil & aux astres, parce qu'ils sont considerables, veu qu'ils peuuent changer ce qui est des lieux par leurs aspects & influences. Nous obseruons qu'il y a certaines plantes qui sont meilleures prouenantes en vne terre, & sous vn ciel contraire à leur temperature, & d'autres qui s'amendent sous vne terre, & vn ciel favorable: par exemple, le guaril, le sisybrium aquatique, & les autres plantes qui abondent en humidité excrementeuse, sont meilleures sous vn air & vn ciel dissemblable à leur nature, comme aussi le turbith, l'agaric, & le scammonée.

*Comment il faut reconnoistre & discerner les medicamens bons des malings, par le moyen des lieux, & des astres.*

Râchin.

**P**laton a doctement obserué en son Timée, que la nature a doüé certains lieux, ou certaines terres, de quelques vertus & particulieres proprietéz, pour les communiquer aux plantes, & autres corps qu'elles produisent, nourrissent, & conseruét. Nostre Mesué se sert de cette autorité en son texte, pour nous apprendre combien les lieux sont considerables en l'election des purgatifs bons d'avec les mauuais. Premièrement il dit que le lieu, c'est à dire, la terre & la patrie des medicamens sert à leur generation. Nous voyons cela par experience: car les plantes ne naissent qu'en certains lieux, & de fait toutes terres ne portent pas toutes choses, selon le proverbe: nous voyons que les plantes maritimes ne viennent pas aux montagnes, ou aux plaines, & puis les vnés aiment les eaux, les autres la montagne, aucunes la plaine, comme il est notoire, &c. Secondement Mesué dit que les lieux donnent de certaines dispositions & proprietéz aux medicamens. La consequence de cecy depend de la premiere proposition, car ce qui ayde à la generation, sert à la production des accidens & des vertus qui en dependent. Et de fait les choses produites par la terre se ressentent tousiours de sa nature. Nostre Docteur distingue icy les lieux & les terres, selon qu'elles sont libres, ou non libres. Il appelle les terres libres, celles qui sont pu-  
res,

res, simples & naturelles, bonnes sans artifice ; les autres qui sont ou fumées, ou bourbeuses, sont dites non libres, c'est à dire, préparées par mixtion estrangere. Suiuant cette distinction il dit que les terres libres produisent les choses plus saines & meilleures de beaucoup, que non pas celles qui sont fumées. La raison le veut, d'autant que selon les agriculteurs, le fumier est bien bon pour bonifier la terre, affin qu'elle produise en plus grande quantité : mais ce qu'elle produit est plus corruptible, & n'est pas de durée, ny si sain comme ce que les terres non stercorées portent : & voyla pourquoy il ne faut pas regarder à la quantité du vin ou du bled que les terres fumées rendent, mais à la qualité ; car ce que la terre produit retient de la nourriture qu'elle y prend. Ce n'est pas pourtant que ie vueille exclurre l'artifice, car il est necessaire en la culture, mais pour la stercoration ie ne l'approue pas.

L'on pourroit icy faire vne obiection, & dire que le fumier ne peut pas alterer les proprieté des plantes : d'autant qu'elles n'attirent iamais si ce n'est l'humeur qui est conuenable pour leur nourriture, & non pas l'estrangere : & de faict la vigne tire vn suc doux, les lupins la nitrosité de la terre, la colochynte l'amertume. Mais ie respon à cela, qu'encores que les plantes se seruent de leurs facultez naturelles pour l'attraction des humeurs qui sont conuenables à leur nature, neantmoins cela n'empesche pas que le fumier & la pourriture que l'on porte à la terre, ne change ses qualitez, & ne les communique aux plantes qui sont nourries des humiditez de la terre fumée,

mée, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus.

Après ce discours Mesué passe outre, pour monstret comment il faut iuger des purgatifs bons ou mauuais, par le moyen des lieux. En premier lieu il dit que les medicamens qui abondent en humidité superflüe, s'ils prouiennent en des lieux secs, sont meilleurs, & ceux qui sont secs de nature, sont plus mauuais, s'ils naissent en des lieux semblables: la raison est, pource que les lieux secs diminuent l'humidité superflüe, & par ce moyen ils ne sont pas inflammatifs, opilatifs, ny veneneux: aussi les secs venans en des lieux secs, sont dangereux, pource que par cette double siccité leur force s'en augmente. Il donne l'exemple de cette conclusion; car les hermodactes, le turbith, & l'agaric, s'ils viennent en des lieux humides, ils sont mauuais, parce que d'eux mesmes ils abondent en superfluité humide. Voila pourquoy ceux qui viennent des montagnes & des lieux secs, sont meilleurs, ceux des valées sont plus mauuais. Au contraire le mezereon, l'aureole, qui vient en des lieux chauds, comme auprès des bains, est veneneux & mauuais, parce qu'il acquiert vne grande acuité, ce qu'il ne fait pas venant en des lieux bas & humides: de mesme le cucumer asininus, qui vient dans les fossez aquatiques, ou aux lieux humides, est plus salutaire que celuy qui se treuue ez lieux chauds, parce qu'il n'est pas si deletere; car sa force est rebouchée par l'humidité du lieu, comme elle s'augmète par la siccité d'iceluy. L'on en peut dire tout autant de la colochynte, nostre Docteur adiouste encores l'absynthe & le scâmonée, & dit que

que l'absynthe marin n'est pas bon, parce qu'il est trop acré, parce qu'estant sec de luy mesme, il tire encores vne nourriture salée qui le rend trop sec. Pour le scammonée, il dit que celuy d'Antioche est meilleur que celuy des Schenites, pource qu'il prouient en vn lieu plus temperé, & certuy-cy en vn lieu chaud & sec.

Finalemēt Mesué conclud certe matiere, & dit que non seulement la disposition du lieu, mais aussi l'aspect du Soleil & des astres diuersifient ou rendent semblables les plantes en malice, ou en bonté. Voyla pourquoy certaines plantes qui prouiennent en des lieux & sous certain ciel contraire à leurs qualitez sont meilleures, les autres sont amendées par les lieux semblables, & ainsi le *silymbrium aquaticum*, & les autres qui abondent en humidité excrementeuse, sont meilleures sous vn ciel dissemblable, & aussi le turbith, l'agaric & le scammonée, parce qu'ils sont corrigez de leur malice. Car estans acrés, chauds & secs de leur nature, s'ils naissent en des lieux froids & humides, ils sont meilleurs, pource que leur violence en est affoiblie, & au contraire s'ils viennent en des lieux chauds, il faut asteure traiter du voylinage.

### M E S V Æ V S.

**P**lantæ præterea nonnullæ ex alterius cuiusdam vicinia, vel contactu, meliores aut peiores euadunt. Sic hermodactylis scylla, aut raphanus vicina, vigorem

rem addit, & thymus epithymo, & quercus polypodio, & sennæ ruta. Contrà autem maligniora euadunt scammonia, esulæ aut tithymalis propinqua, polypodium lapidibus, epithimum ozymo.

**P** Ar apres les plantes sont rendües meilleures ou plus malignes par le voysinage, ou par l'atouchement des autres. Et ainsi nous voyons que les hermodactes sont rendües meilleures par le voysinage des scylles & du raphanus, cõme l'epithyme par le thim, le polypode par le chesne, & le sené par la rue. Au contraire, l'esula, ou tithymale rend le scammonée plus maling, le polypode est rendu plus mauuais par les rochers, l'ozymum par l'epithyme.

*Comment il faut discerner les medicamens bons des mauuais, par le moyen du voysinage.*

Rächin.

**N** Ous auons de l'obligation à nostre bon Mesué de ce qu'il est si exacte en sa doctrine, qu'il n'oublie rien de ce qui est necessaire pour la cõnoissance des purgatifs, & pour les considerations necessaires en la distinction de ceux qui sont bons d'avec ceux qui sont mauuais. Il ne se contente pas de ce qui regarde la substance, la temperature, & leurs qualitez & conditions: mais encores il propose les moindres circonstances. Cela se peut dire du voysinage & du nombre,

nombre, car ces deux choses ne semblent pas en apparence pouuoir quelque chose au iugement des medicamens, & neantmoins elles seruent. Nous parlerons à present du voyfinage, & apres du nombre.

Nostre Docteur dit que par le voyfinage ou atouchement des medicamens, ils acquierent plus de bonté, ou plus de malice. Cette conclusion se peut entendre positiuement, ou priuatiuement: car il y a des medicamens qui sont rendus meilleurs par voyfinage positif & actuel, comme quand le scylle, & le refort donnent de la force & de la vigueur aux hermodactes, car ces herbes tirent les humeurs acres de la terre, qui eussent rendu les hermodactes trop violens en leur action: le thim à l'epithyme, le chefne au polypode, la rue au sené: on en peut dire de mesmes des autres bulbes, & particulièrement du narcisse, s'il se treuve aupres des hermodactes. Au contraire il y a des plantes qui sont rendües plus malignes par voyfinage, comme le scammonée prez du tithymale, pource qu'il est rendu plus aigu & effrené en ses operations: aussi le polypode par les roches acquiert vne malice, pource qu'il est frustré de la liqueur naturelle qui le nourrit. Finalement il y a des medicamens, qui ne sont ny meilleurs, ny pires par le voyfinage, bien est vray qu'ils acquierent vne nouvelle faculté, comme la vigne & les raisins aupres de l'hellebore, selon Galien.

*ME*

## M E S V Æ V S.

**N**Vmerus quoque plantarum, vel fructuum, vires eorum mutat, nam cassia fistula singularis & sola est præstantior: contra solâ colocyntis, scylla, cucumer agrestis, deterior: vis enim plantæ & terræ diffusa, multisque distributa, est remissior: tota verò in vnicam plantam, aut fructum solum coacta, valentior: eodem pertinet fructus quantitas, quod in paruum virtus coacta, est valentior, in magnum soluta, imbecillior: ob id colocyntis magna est melior.

**F**inalement le nombre sert aussi à changer les vertus des plantes, & des fruits: par exemple, la casse seule est meilleure, au contraire la colocynte seule, la scylle, le cucumer sauvage sont plus malings, parce que la vertu de la terre, & de la plante estant distribuée à plusieurs, n'est pas si violente comme quand elle s'unit en un fruit ou à une plante seule. Semblablement en la quantité des fruits, la vertu se treuve plus vigoureuse unit en la petiteesse, & plus foible en la grandeur. Voyla pourquoy le fruit de la colocynte est meilleur, lors qu'il est gros & grand, que quand il est petit.

Com



*Comment il faut distinguer les medicamens bons  
des mauuais, par le moyen du nombre.*

**N**ous auons traitté cy-dessus de la substance *Râchin.*  
des medicamens, de leurs temperamens,  
des qualitez tactiles, des odeurs, des faueurs,  
des couleurs, du téps, du lieu & du voylinage, il ne  
nous reste que le nombre à descrire. Nostre Mesué s'en sert au iugement des purgatifs : car il dit  
que le nombre fait changer les forces & les ver-  
tus des medicamens. Il y en a qui sont meilleurs  
seuls qu'accompagnez, comme la cassia fistula, car  
si l'arbre n'en porte qu'une canne ou filique, elle  
est meilleure, & mieux nourrie, à cause de l'a-  
bondance de l'humeur : de mesmes peut on dire  
des fruiçts des arbres, car lors qu'il y en a plu-  
sieurs, ils ne sont pas si bons, parce que la vertu &  
la nourriture distribuée en plusieurs parties n'est  
pas si loiiable. Au contraire il y a d'autres medi-  
camens qui sont tres-mauuais s'ils sont seuls, com-  
me la colochynte, le cucumer asininus. La rai-  
son est, que s'il n'y a qu'une pomme de colo-  
chynte, ou une pomme du cucumer en la plan-  
te, toute la malice d'icelle s'en va à cette pom-  
me, & s'il y en a plusieurs, la malignité du suc  
estant estendue, n'est pas si dangereuse. Or cela est  
dit pour nostre respect, & non pas pour la colo-  
chynte, ou pour le cucumer, car à raison d'eux  
mesmes, elle en est meilleure.

Après cette demonstration nostre Mesué en  
propose une autre ; il dit que la grandeur, ou la  
petitesse des medicamens en nombre ; témoigne  
de

200 *Comm. sur le I. Theor. & Can. de Mesué.*  
de leur plus grande ou de leur plus foible malice,  
& par ce moyen vne pomme de colochynte gran-  
de & grosse est meilleure pour l'usage, que non  
pas vne petite, pource que la vertu est plus forte  
& plus vnüe à la petite, & plus foible à la grande,  
à cause de la diffusion des qualitez. On pourroit  
icy obiecter qu'en vne plus grande quantité il y a  
aussi plus de qualité; mais cela s'entend intensi-  
uement ou extensiuement.

*Fin du Commentaire sur la premiere partie  
du I. Theoreme.*



PARA



*P A R A P H R A S E*  
*sur le second chapitre du*  
*premier Theoreme de*  
*Mesué.*



Le premier Theoreme de Mesué est diuisé en deux generales parties. En la premiere il traite des medicamens purgatifs, & des moyens pour discerner ceux qui sont benings & salutaires, d'auec ceux qui sont malings & delere-res, & ce à raison de leur essence, & de leurs ver-tus & facultez. En la seconde poursuiuant son dessein, il propose les effects & les operations d'i-ceux. Cette-cy est subdiuisée en deux : la premie-re monstre en general les principes de l'operation des purgatifs, & les moyens ou façons des opera-tions, par vomissement, & par deiection : & l'autre traite en particulier des medicamens qui attirent & purgent les humeurs qui leur sont familiares. Nous auons poursuiuy iusques icy la premiere partie de ce Theoreme, & esclaircy le mieux qu'il nous a esté possible le texte de nostre Docteur ; il reste maintenant que nous venions à la seconde partie. Je confesse qu'elle est fort releuée pour les Pharmaciens, veu qu'elle contient les plus hautes  
 O matie

matieres de la Medecine : mais ie tafcheray de la rendre en leur faueur la plus claire & intelligible qu'il me sera possible. Ce que i'ay defia proposé cy-deuant des principes, & des facultez des purgatifs, nous aura frayé le chemin à cette matiere. Or sans m'amuser plus auant à autre discours, il faut venir au texte de ce fecond chapitre.

*De electione medicinarum, quæ fit per comprehensionem iudiciorum earum secundùm posse ipsarum.*

C A P. II.

**M**edicamentum purgans à nostro calore in energiam reductum motu violento vacuat : neque enim vacuaret, nisi naturæ vim inferret.

**L**e medicament purgatif apres estre reduit de puissance en acte, par nostre chaleur naturelle, purge avec vn mouuement violent ; car il ne purgeroit pas s'il ne faisoit violence à la nature.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

*Des principes efficiens de la purgation, & comment elle se fait.*

R. Achin.

**H**ippocrate diuise tres-bien la purgation des mauuais humeurs en trois differences. La premiere est critique ou naturelle, laquelle

quelle ne reconnoist autre principe efficient que la nature secourüe de ses forces, & de sa faculté expultrice, comme nous voyons aux crises des maladies, soit generales, soit particulieres. La seconde est symptomatique, & cette-cy est mauuaise & dangereuse, parce qu'en icelle la nature est comme vaincuë par la maladie, & la faculté retentrice affoiblie par les maladies & par les causes morbifiques. La troisieme est artificielle, qui se fait par le moyen des medicamens purgatifs; cette-cy peut estre loüable & vicieuse, suiuant ce que nous dirons cy-apres par l'aduis d'Hippocrate. Or en cette derniere purgation qui se fait par art, il faut reconnoistre trois principes, deux externes, & vn interne, qui reiglent & gouuernent l'operation des purgatifs.

Le premier est la forme spécifique ou celeste des medicamens, aydée de ses proprieté eleméntaires & occultes, suiuant ce que nous auons disputé en la premiere partie de ce Theoreme.

Le second c'est le Medecin, & le Pharmacien, l'vn en ordonnant la dose & la preparation, l'autre en le preparant avec raison selon l'ordonnance: affin que la purgation puisse estre loüable.

Le troisieme est interne, & c'est nostre nature, ou la chaleur naturelle, laquelle esueille, & reduit en acte la vertu purgatrice des medicamens, laquelle auparauant n'estoit qu'en puissance. Et c'est ce que dit nostre Docteur à l'entré de son discours. Le medicament purgatif (dit-il) apres auoir esté reduit en acte par nostre chaleur, purge avec violence; car il ne pourroit pas purger, s'il ne violentoit nostre nature.

Maintenant pour comprendre la verité de ce texte, il faut supposer deux choses. La premiere est, que tous les medicamens nous sont contraires, & qu'ils alterent nostre nature, suiuant la definition cy-dessus examinée, & suiuant ce que Mesué propose par apres, que tous purgatifs sont delecteres. L'autre est, qu'en toute purgation il y a trois actions. La premiere est celle de la nature sur le medicament, lors qu'elle esueille sa vertu par le moyen de sa chaleur naturelle. La seconde est l'action du medicament tant enuers l'humeur qu'il attire, qu'enuers la nature qu'il altere & offense. La derniere est celle de la nature, lors qu'estant irritée, & des medicamens, & des humeurs attirées, elle chasse le tout dehors par sa faculté expultrice.

Cela estant supposé, nous voyons d'où vient la violence en la purgation, soit du costé du medicament, soit du costé de la nature: car il est raisonnable que ce qui nous est contraire & ennemi, nous violente. Mais aussi la nature se vange de ses ennemis par l'expulsion, qui est sa derniere & sa propre action; car, comme i'ay dit cy-deuant, les medicamens ne meritent pas à proprement parler, le tiltre de purgatifs, veu que c'est vn effect de la nature.

L'on pourroit icy obiecter contre nostre Mesué, que la violence n'est pas tousiours necessaire en toute purgation, d'autant qu'il y a des purgatifs fort benignes, & amiables à la nature, comme la casse, le rhubarbe, la manne, & autres, desquels il traite au liure des simples. Toutefois nous respondons à cela, qu'en general toute purgation  
artifi

artificielle est violente, tant parce qu'elle n'est pas naturelle, que à raison de la force que la nature endure & souffre de l'action des medicamens. Ce n'est pas pourtant qu'en particulier il n'y ait des medicamens plus benignes les vns que les autres, soit en leur nature, soit par correction; mais veu qu'ils sont de moyenne nature entre les alimens, & les venins, & qu'ils nous sont ennemis, il y a tousiours de la violence selon plus ou moins.

L'on peut encores obiecter à Mesué, que l'usage des purgatifs doit estre deffendu, puis qu'ils violentent la nature: car si elle est saine, nos corps n'en ont pas besoing, & si elle est malade, il la faut secourir & fortifier, & non pas la violenter. A cela il faut respondre, que les Medecins reiglent l'action des purgatifs par vne quantité modérée, & corrigent leur malice: si bien qu'il ne faut pas craindre leur violence; & puis la nature demeure tousiours la maistresse, entant qu'elle se descharge par les moyens, non seulement des mauuaises humeurs qui la rendent malade, mais aussi des medicamens.

*M E S V Æ V S.*

**V**Acuat autem proprium & familiarem sibi humorem, non etiam alium quemuis. Nisi actio eius ob quantitatem iniustam, & qualitatem alienam, effrenis, ac immodica euaserit.

○ 3

Or

**O**R chasque médicament attire determine-  
ment l'humeur, qui luy est propre & fami-  
liere: & non pas indifferemment toute autre. Si ce  
n'est lors que son action est rendüe immoderée, &  
comme furieuse, ou par la quantité excessiue, ou  
par quelque qualité maligne & deletere.

Paraphrase sur le texte de Mesué.

Râchin.

**E**N toute purgation artificielle il faut con-  
siderer deux choses. La premiere c'est l'at-  
traction des humeurs, qui est la vraye &  
propre action des medicamens qui purgent par  
election. La seconde c'est l'expulsion, qui depend  
de la nature, par le seruice que luy rend la faculté  
expultrice, si bien que la purgation n'est à propre-  
ment parler l'effect des purgatifs, mais seulement  
l'attraction. Nostre Mesué le témoigne ex ce tex-  
te, quand il dit que chasque médicament attire  
l'humeur qui luy est familiere, & non pas toute  
autre avec indifferance, & ce sans parler d'au-  
cune expulsion, veu que c'est vn effect de la  
nature.

Or d'autant que par experience les purgations  
paroissent souuent desfreiglées, & que nous voyons  
qu'apres auoir faiçt prendre des medicamens ele-  
ctifs aux patiens, neantmoins il s'en ensuit des  
descharges d'humeurs qui sont autres qu'ils ne  
deuroient paroistre par l'attraction propre des  
purgatifs, nostre Docteur preuoyant cette obie-  
ction, reconnoist que quelquefois l'action ordi-  
naire des medicamens se desfeigle, où par le moyé  
d'vne



d'une quantité excessiue, lors que l'on en donne plus qu'il ne faudroit pour la dose ordinaire: ou bien à raison de la qualité maligne, & deletere des purgatifs.

L'on pourroit obiecter icy à nostre Mesué, qu'il *Obiectiō.* semble defectueux en la recōnoissance des causes, veu que outre les deux qu'il propose, il y en a d'autres qui peuuent causer vn desbordemēt d'humeurs, comme l'abondance d'icelles en vn corps disposé, apres l'indiuiduelle propriété de certains sujets, qui ne peuuent pas supporter l'actiō des medicamens. Mais nous respondons à *Responso.* cela, que Mesué se contente de proposer les seules causes qui viennent de la part des medicamens, sans s'amuser aux autres qui peuuent estre diferentes. Maintenant pour l'esclaircissement de ce texte, il faut examiner la question suiuiante.

*Aſſauoir si les purgatifs attirent seulement les humeurs, qui leur sont propres & familiares, & non pas les autres.*

**L**es medicamens qui purgent par election, sont de differente nature: cette difference se rapporte aux humeurs de nostre corps qui sont de diuerse condition. L'experience a faict connoistre aux Medecins cette difference par les effectz qui paroissent aux purgations. Il y a des medicamens qui purgent la bile, comme le rhubarbe: d'autres qui attirent la pituite, comme l'agaric: aucuns la melancholie, comme le sené: & d'autres les serositez, comme le mechoacam. Nostre Docteur reconnoist ces operations en son texte, quand il dit en general, que chascun médicament

O 4 attire

attire avec determination l'humeur qui luy est propre & familiere. La verité de ces parolles souffre de grandes difficultez, c'est pourquoy il est raisonnable pour son establissement, que nous propositions les obiections qui semblent contraires. Voicy les principales.

1. *opin.* Mefué en la fuitte de son texte dit que le médicament attire premierement l'humeur qui luy est familiere, & apres celle qui est la plus habile à la fuite, & ainsi des autres par gradation iusqu'au sang. Donc il appert par ces discours vne grande contrarieté, puis que les medicamens peuuent purger par fuite toutes les humeurs iusques au sang.
1. *rais.* La raison veut qu'en toute purgation artificielle les grossiers excremens se deschargent plustost que les humeurs, & qu'apres les humeurs subtiles & coulantes soient plustost attirées que les crasses, grossieres & visqueuses. Donc l'opinion de Mefué ne sera pas receuable.
3. *rais.* Il y a des medicamens qui purgent toute sorte d'humeurs, ou pour les moins deux, ou trois differentes: comme le sené la melancholie, & le phlegme: la rhubarbe le phlegme, & la bile: le scammonée les serofitez, & la bile, &c. Donc la familiarité n'est pas obseruée, veu qu'un mesme médicament en attire deux contraires en qualitez.
4. *rais.* Il y a des purgatifs, lesquels appliquez exterieurement purgent par vomissement, & par flux de ventre, sans aucune election familiere. Donc le dire de Mefué n'est pas receuable.
2. *opin.* Nous autres au contraire demeurons obligez par la verité de defendre nostre Mefué, en ce qu'il dit

dit que les purgatifs electifs n'attirent de leur premiere action, par mouuement propre, que les humeurs qui leur sont familiares, & non pas avec indifference. Or affin d'esclaircir cette opinion, nous proposerons les fondemens suiuaus.

La purgation qui suit l'usage des medicamens electifs, ou elle est modérée, & ainsi la familiarité avec les humeurs se peut obseruer par l'experience: ou bien elle est violente & desreiglée par desbordement, & ainsi la confusion des humeurs peut paroistre aux effects. Mesué ne parle en ce texte que de la purgation loijable, & modérée, cōme luy mesme l'explique, car il se peut faire que ou par la quātité immodérée des medicamens, ou par quelque qualité maligne & deletere d'iceux, cette attraction electiue peut estre desreiglée, comme nous voyons souuent par experience.

Nous deuons reconnoistre que cette election familiere est differente selon le naturel des medicamens; car il y en a qui n'attirēt qu'une humeur, & d'autres qui en attirent deux, cōme quand nous disons que la rhubarbe attire la bile & le phlegme; c'est pourquoy on l'ordonne aux dysenteries bilieuses & phlegmatiques; apres le fené, la melancholie & le phlegme. Or nous deuons obseruer qu'en toute purgation reiglée, la nature se descharge des excremens grossiers plustost que de donner passage aux humeurs attirées par familiarité, affin de leur faire place: & lors que la purgation se desborde, la suite des humeurs qui a esté proposée en la premiere obiection, paroist.

Ces choses ainsi supposées, il reste que nous respondions aux raisons qui ont esté obiectées.

Q s Quant

à la 1.  
2.

Quant à la 1. & à la 2. la responce se peut tirer du second fondement. La nature se descharge des excremens grossiers pour faire place aux humeurs attirées, qui paroissent familiares aux purgations reiglées & moderées ; mais non pas immoderées, qui sont avec desbordement, car en ce cas la premiere obiection a lieu de consideration. Et bien qu'il semble par raison que les humeurs subtiles doivent plustost estre attirées que les crasses, neantmoins aux actions electives cela n'a pas lieu, veu que nous voyons par experience que le sené & la rhubarbe attirent plustost le phlegme & la melancholie, que non pas les serositez.

à la 3.

A la 3. Il faut dire, qu'il se peut dire naturellement qu'un mesme medicament attirera par election deux humeurs differentes, avec familiarité, ou bien l'une au deffaut de l'autre, suivant ce qui a esté dit au second fondement. Et ne faut pas obiecter la contrariété des humeurs attirées, veu que l'experience nous oblige à croire l'effect.

à la 4.

A la 4. Je respons, qu'en cette application la purgation se fait par perturbation d'humeurs, lors que les vapeurs des medicamens penetrent; mais nous parlons icy de ceux qui sont donnez par la bouche, lesquels operent avec determination.

Donc les medicamens purgatifs attirent les humeurs propres & familiares.

ME

## M E S V Æ V S.

**Q** Vanquam verò omnia medicamenta purgantia genere sunt deleteria, ac sua violentia naturæ nostræ grauiſſima: ipſa tamen natura, quibus poteſt modis, illorum motibus facultates noſtrum corpus diſpenſantes purgando diſſoluentibus occurrit, dum corporis excrementa illis trahentibus, non modò facilis permittit, ſed etiam his per medicamenta expellendis, tanquam onere leuata recreatur, non minus quàm ſi ipſa motu ſuo naturali expelleret.

**O** R bien que quaſi tous les medicamens purgatifs ſoient malings & deleteres, & par conſequent ennemis de noſtre nature par leur violence: neantmoins la nature par le miniſtere des facultez qui gouvernent le corps humain, tempere leurs mouuemens violens, & furieux; & non ſeulement elle donne libre paſſage aux humeurs qu'ils attirent, mais encores elle les chaffe dehors avec eux. Si bien que par apres deſchargée de ce double fardeau, elle ſe ſoulage quaſi de meſme, comme quand elle chaffe au dehors les humeurs par ſon mouuement naturel.

PARA

## Paraphrase sur le present texte.

*Râchin.* **D**ien que tous les medicamés purgatifs soient deleterés, c'est à dire malings, & violens, selon plus ou moins par degrez : neantmoins la nature leur laisse parfaire leur operation depuis qu'ils sont dans le corps, & leur permet l'attraction des humeurs, & leur baille mesme des parties pour les recevoir, comme l'estomac, les boyaux, encore que ce soit avec travail & fascherie, à raison des accidens. Mais par apres l'attraction estant faicte, & perseverant, elle se descharge premierement des humeurs attirées, & puis par effort elle chasse aussi les medicamens avec elles par la suite de l'operation. Si bien qu'apres ces effects elle se resioüit en ses forces, & reprend sa premiere vigueur.

*Obiectiö.* L'on se pourroit estonner icy de ce que Mesué accuse tous les purgatifs de malignité & violence; *Respon'se.* mais il faut recevoir cela avec distinction selon plus ou moins; & puis cette qualité deleteré n'empesche pas l'usage, veu que l'on la corrige par preparation, & par mixtion. Nous reconnoissons bien par experience quelque alteration en la nature, lors que l'on vse des purgatifs : mais cela ne dure pas; il faut souffrir de la poussiere, quand l'on veut nettoyer vne maison.

## M E S V Æ V S.

**P**orrò fit purgatio duobus potissimum modis (vt lib. i. aph. meminit Hipp.) interdum vomitu agitata sursum ad stomachum

chum materia ; frequentius deiectione, excrementis ad aluū deturbatis. Ne putes autem medicamentum purgans ventriculo receptum ad humorem vacuandum penetrare, sed vi attractrice sibi insita delectu quodam cognatum humorem & familiarem, ex venis & corporis meatibus sensum latentibus, ad se in ventriculum & intestina rapere, quo modo magnes ferrum, & succinum festucam, & alia quædam alia attrahunt. Hoc autem humore ventriculi & intestinorum natura dum grauatur, eum expellit : quamquam ad ventriculum rariùs repat, vomitu, si stomachum agitet, aut deiectione, si ad pylorum declinet, vacuandus : frequentius ad intestina, propter multas causas. Materia enim ob insitam grauitatem ad inferna ruit. Præterea venarum meatus, expellendis excrementis dedicati, plures ad intestina, quàm ad ventriculum feruntur. Tertio loco intestina vacuandis excrementis destinauit natura, non ventriculum. Excrementa enim ad partes ignobiles, & propinquas sedi, à natura transmitti fuit melius, quàm ad nobilem particulam, & à sede remotum ventriculum, in quem si repant, ea deiici quoque per intestina præstat, quàm per gulam euomi: quod  
pylo

214 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 pylorum, inferiorem ventriculi portam ex-  
 pulsioni, gulam verò attractioni, dedicauit  
 natura. Ex quibus apparet, eandem natu-  
 ram medicamenti purgantis opus deiectione  
 potiùs quàm vomitu moliri; omnis  
 enim partis actio contra primum naturæ  
 institutum facta, est improspera.

**I**L est tout certain, que la purgation ne se peut  
 faire que par deux principaux moyens (comme  
 remarque Hipp. au x. liure de ses aphor.) quelque-  
 fois par vomissement, lors que la matiere est agitée  
 dans l'estomac vers sa partie supérieure; mais com-  
 munément par deiection, lors que les excremens  
 sont renuoyez aux parties inferieures. Et ne faut pas  
 estimer que le medicament purgatif estant receu  
 dans l'estomac, peneire par sa substance iusqu'à  
 l'humeur qui doit estre purgée: mais seulement par  
 sa vertu attractrice, laquelle par election attire  
 celle qui luy est propre & familiere. Son action est  
 semblable à celle de l'aymât & du fer, de l'ambre &  
 de la paille, & des autres choses qui ont la mesme  
 vertu attractiue. Il attire les humeurs des veines  
 & des parties par des cõduits insensibles, iusques à  
 soy dans l'estomac, & dans les intestins. Et pour lors  
 la nature estant irritée par les humeurs attirées qui  
 la chargent, les chasse, ou par vomissement, si elles se  
 portēt iusques dans l'estomac, & qu'elles le troublēt.



ou cōmunément par flux de ventre, si elles se iettent vers le pylore, & dans les boyaux. Or il faut noter que la deiection est plus frequente que le vomissement pour plusieurs raisons. En premier lieu, les matieres humorales par leur pesanteur tendent en bas. Apres, les conduits des veines, qui seruent à la descharge des excremens, aboutissent quasi tous dans les boyaux, & non pas dans l'estomac. En troisieme lieu, la nature a destiné les boyaux à l'euacuation des excremens, & non pas le ventricule. Car il estoit plus expedient que les humeurs se deschargeassent par des parties ignobles proches du fondement, que non pas par vne qui est noble, & esloignée d'iceluy. Et quand bien les humeurs seroient dans l'estomac, encore vaut-il mieux qu'elles se purgent par les intestins, que par la bouche; veu qu'elle est destinée par la nature à l'attraction, & le pylore à la sortie & descharge. Par ce discours il appert que la mesme nature cooperant avec le médicament, procure plustost son effect par deiection que par vomissement, veu que toute action qui se fait contre l'intention d'icelle, & l'ordre qu'elle a estably, est vicieuse & malheureuse.

Paraphrase sur le texte de Mesué.



Ippocrate au 1. & au 4. liure de ses aphor. di- Rāchin  
 uile la purgation artificielle en deux diffe-  
 rences. La premiere se fait par vomissement,  
 lors

216 *Comment. sur le 1. Theoreme,*

lors que l'estomac irrité par le sejour du médicament, & par les humeurs qui sont attirées, ou qui s'y treuvent accumulées, se renuerse, & chasse par la bouche ce qui le fasche le plus. L'autre se fait par deiection, lors que les humeurs apres auoir esté attirées & ramassées dans l'estomac, & dans les boyaux, se purgent par le ventre, & par le fondement, qui est le passage ordinaire. Nostre Mefué propose briueuement cette distinction suiuiant la doctrine d'Hipp. Et apres il explique particulièrement, comment & par quels moyens la purgation se fait & parfait, & laquelle des deux est la plus desirable.

1. obiection.

Or auant que d'esclaircir la doctrine, il faut satisfaisre à deux obiections & demandes. La premiere est, pourquoy nostre Docteur ne parle pas des medicamens diuretiques & sudorifiques, veu que la purgation se peut faire par les sueurs, & par les vrines, aussi bien que par vomissement, & par flux de vêtre: & de faiçt nous voyôs que la nature se descharge de toute sorte d'humeurs par sueurs & par vrines, en ses crises. L'autre est, pourquoy Mefué distingue les vomissions des deiections, veu que leur action se fait par attraction d'humeurs dans la capacité de l'estomac, & que l'expulsion par haut ou par bas depend de la nature, & non pas des medicamens.

Responſes.

A la premiere il faut dire, que nostre Autheur traitant icy de la purgation artificielle, ne parle que des medicamens qui purgent par election, & desquels l'action se fait seulement par deiection, ou par vomissement, & nō pas des sudorifiques, & diuretiques, lesquels à propremēt parler ne se peuvent

uent pas appeller purgatifs, encores que les humeurs se delchargent par leur moyen.

A l'autre il faut respondre, que veritablement les medicamens vomitifs & deiectifs sont receus dans l'estomac, & qu'ils font là leur attraction; mais ceux-là attacquent l'orifice superieur de l'estomac, & ceux-cy demeurent au fons d'iceluy, & irritent le pylore pour donner chemin aux humeurs par les boyaux iusqu'au fondement; & puis les vomitifs n'ont pas la vertu electiue si familiere que les deiectifs, suiuant l'experience.

Il est question maintenant de poursuiure nostre texte. Mesué dit que les medicamens estans receus dans l'estomac, apres auoir esté esueillez par nostre chaleur naturelle, ne penetrent pas substantiellement & corporellemēt iusques aux humeurs qu'ils attirent, mais seulement virtuellement par la diffusion des vapeurs qu'ils enuoyent par les parties, lesquelles attirent les humeurs familiares par des conduits sensibles & insensibles, iusques dans l'estomac, & dans les boyaux.

L'on pourroit obiecter icy, que la diffusion de la substance des medicamens est necessaire pour l'attraction, parce que la qualité, & la vertu seule sans la substance, ne peut pas agir sur les humeurs, veu que ce ne sont que les instrumens des formes. *Obiectio.*

Mais nous disons à cela, que la vertu des purgatifs diffuse attire par le moyen de la forme specifique, & de la substance d'iceux: de mesme comme nous voyons en l'aymant, quand il attire le fer, & à l'ambre pour la paille. C'est la forme celeste qui donne cette vertu attractiue. Passons outre. *Responso.*

Nostre Docteur dit par apres que l'attraction

P des

des humeurs estant faicte, la nature irritée se porte à l'expulsion, soit par la voye du vomissement, lors que les humeurs picquent & faschent l'orifice superieur de l'estomac ; soit par la deiection, qui est la plus commune & la plus salutaire descharge. Mesué le montre par la declaration particuliere qu'il en presente en la suite du texte ; mais il vaut mieux que nous l'esclaircissions par la dispute suiuite.

*Asçauoir si la purgation qui se fait par la deiection, est plus desirable & plus salutaire, que celle qui se fait par le vomissement.*

**S**ur cette question nous pouons proposer trois opinions differentes, & les accompagner de plusieurs raisons assez pertinentes. La premiere donc fera de ceux qui estiment que le vomissement est preferable à la deiection, & qu'il est plus salutaire, contre l'opinion de nostre Mesué. Voicy leurs raisons.

*1. rais.* Hipp. au liu. de ses aphor. dit qu'il faut purger l'Esté par vomissement, & l'Hyuer par deiection; donc en cette saison là le vomissement sera preferable: veu mesme que Gal. en plusieurs lieux le recommande & l'ordonne comme tres - salutaire & necessaire en la curation d'une infinité de maladies, & mesme pour la preseruation.

*2. rais.* La purgation qui est facile, prompte & commode, est preferable à celle qui est difficile, longue & incommode: or est-il que le vomissement est plus facile, plus prompt, & plus commode que la deiection, comme il est notoire. Donc il sera preferable.

La

La purgation qui se fait par effort apparent de nature, est plus grande & plus assurée que celle qui se fait comme insensiblement : or est-il qu'au vomissement la nature opere avec plus d'effort que non pas en la deiection. Donc elle se deschargera mieux par la bouche, que par le yentre. 3. rais.

La seconde opinion est de Mesué & de ses sectateurs, qui tiennent que la deiection est plus salutaire que le vomissement, ce qu'ils verifient par les raisons suivantes. 2. opin.

La purgation qui se fait par les lieux qui sont destinez naturellement à la descharge des excréments, est préférable à celle qui se fait par les parties qui ont un autre office plus noble, & tout contraire : or est-il que par la deiection les mauvaises humeurs sortent par les parties qui sont naturellement destinées à leur descharge; au contraire par le vomissement vous renuersez l'orde de nature, veu que l'office de la bouche est de recevoir seulement les alimens & les remedes. Donc la deiection sera préférable au vomissement. 1. rais.

Le Medecin doit suivre le mouvement naturel des humeurs en ses purgations : or est-il que les humeurs tendent naturellement en bas à raison de leur pesanteur, & ne peuvent monter en haut que contre leur nature. Donc il vaut mieux les purger par deiection que par vomissement. 2. rais.

Selon Hipp. il vaut mieux descharger les humeurs par les parties ignobles que par celles qui sont nobles : or est-il que les boyaux, & le siege sont parties ignobles ; au contraire l'estomac est une partie noble. Donc il vaudra mieux purger par deiection que par vomissement. 3. rais.

4. *rais.* En la purgation il faut considerer la commodité des conduits, & des vaisseaux qui seruent à le descharge des humeurs : or au ventre, & aux boyaux, nous voyons les veines apparentes & les passages libres, ce qui ne se void pas dans l'estomac. Donc il vaut mieux purger par deiection que par haut.

5. *rais.* Toute purgation qui se fait contre l'intention de la nature, & par des lieux qui ne sont pas vsitez, est dangereuse & violente : or est-il que le vomissement est tel, car il trouble l'estat d'une partie noble, qui a vn sentiment fort exquis, qui est destinée à d'autres vsages ; d'ailleurs cette agitation remplit le cerueau, & trouble tous les sens : ce qui n'arriue pas en la deiection. Donc, &c.

3. *opin.* Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, disons qu'en general la deiection est preferable au vomissement, parce qu'elle est plus naturelle, & ordinaire, comme il est notoire par les raisons que Mesué propose, & qui sont deduites cy-dessus. Mais en particulier, & en certains cas le vomissement est preferable à raison des saisons, maladies, parties malades, & de la coustume. Et quant aux raisons qui ont esté obiectées de part, & d'autre, elles demeurent resoluës par cette distinction fondamentale, comme il est aisé à iuger en particulier. Passons outre.

*M E S V Æ V S.*

**E**St igitur medicamentum purgans aut vomitorium, aut deiectorium, Vomitorium

torium est, quod stomachum ( id est, os ventris superius ) suæ substantiæ proprietate debilitans, & in ipso immorans, ad ipsum ex hepate, intestinis, & partibus cæteris, materias attrahit, à quibus offensus ventriculus, & ad nauseam euerfus, vomitu per os expellit, motu scilicet suæ naturæ contrario.

**D**onc tout medicament purgatif, ou il est vomitoire, ou il est deiectoire. Le vomitoire est celuy qui debilité par sa propriété substantielle l'orifice supérieur de l'estomac, & lequel sejournant attire les matieres humorales du foye, des boyaux, & des autres parties dans sa capacité: qui causent par apres vne subuersion en l'estomac, d'où vient le vomissement, lors que par un mouuement contraire à sa nature, il chasse les humeurs qui l'offensent.

Commentaire sur ce texte.

Des medicamens vomitoires.

**N**ostre Mesué propose premièrement en ce *Râchin.* texte la diuision generale des medicamens purgatifs en vomitoires, & deiectoirs, & apres il traite de tous les deux en particulier. Je ne toucheray pas à la generale distinction, veu ce qui en a esté dit cy dessus selon la doctrine  
P 3 d'Hipp.

d'Hipp. & de nostre Docteur ; il est question de traicter en particulier des vomitoires , & apres des deiectoirs. Le propre des medicamens vomitoires, est d'offenser & d'irriter par vertu spécifique l'orifice supérieur de l'estomac , qui est vne partie si sensible que les Medecins la reconnoissent pour vn second cœur, d'où vient la cardialgie, qui est le mal de cœur, selon le vulgaire. Si bien que debilitant cette partie, l'estomac demeurant en outre surchargé par les humeurs qu'ils attirent du foye; du mesentere, des veines, dans sa capacité, il se fait vn mouvement vers la bouche avec expulsion humorale, qui produit le vomissement: tellement que nous pouuons reconnoistre que cette purgation depend du médicament, des humeurs attirées, & du mouvement de la nature. Je ne veux pas toucher aux differences des vomitoires, ce sera cy-apres en la suite du texte: mais ie diray seulement par aduis que les Medecins doiuent considerer plusieurs choses en l'usage de ces medicamens, sçauoir est la nature, & la constitution des corps, les maladies, les saisons, veu qu'il n'est pas toujours permis de les ordonner, ou pratiquer qu'avec ces circonstances. Il y a des habitudes auxquelles les vomissements sont extremement contraires, comme aux personnes qui ont la poitrine estroite, & le col long, aux astmatiques, pulmoniques, aux inflammations inferieures, &c. Outre cela, il est necessaire de prendre garde à la forme, à la preparation, & au temps: mesmes il faut obseruer quelque regime de vie apres leur usage; mais de cela je m'en remets à nos Docteurs.



## M E S V Æ V S.

**D**eiectorium est, quod in ventriculo manens, ab hepate, & cæteris partibus, humorem sibi familiarem ad intestina potiùs attrahit, propter commoda priùs dicta, à quo quidem humore irritata naturalis intestinorum facultas, ipsum, vt solet alia excrementa, ad sedem protrudit. Sicque vomitorium medicamentum est tantùm vomitorium, & deiectorium nihil aliud quàm deiectorium.

**L**E medicament deiectoire est celuy, lequel se liournant dans l'estomac, attire du foye, & des autres parties l'humeur qui luy est familiere dans les intestins, à raison des commoditez cy-dessus alleguées. Et par apres l'humeur attirée irritant la faculté naturelle excretrice des intestins, est cause qu'elle les pousse vers le siege, comme les autres excremens ordinaires. Voyla comment les medicamens vomitoires, & les deiectoires, entant que tels simplement font leurs effects.

## Paraphrase sur ce texte.

## Des medicamens deiectoires.

**A** Pres que nostre Docteur a fait veoir & connoistre la nature, & l'effect des medicamens

Râchin.

P 4 vom

vomitaires, il traite maintenant des deiectaires, & móstre de quelle façon ils font leur operation. Premièrement il suppose qu'ils sejourment dans la capacité de l'estomac, ou plustost au fonds; en quoy ceux qui les veulent rendre differens des vomitaires me semblent mal-fondez, lors qu'ils assurent que ceux-cy demeurent vers l'orifice supérieur, car estant analez par la bouche, il est nécessaire qu'ils aillent au fonds de l'estomac, par pesanteur naturelle: ce n'est pas pourtant qu'après ils ne travaillent plus l'orifice supérieur que les deiectaires. Donc Mesué supposant le sejour dedit medicamens, il dit que de là ils attirent les humeurs du foye, & des autres parties dans les intestins, pour estre deschargées par les voyes ordinaires.

Nous auons icy vne difficulté à vuidier, qui n'est pas des plus faciles à resoudre, sur l'attraction des humeurs: car puis que le propre des purgatifs est de les attirer, pourquoy est-ce qu'elles ne seront pas plustost attirées dans l'estomac, là où sont les medicamens, que dans les intestins, là où ils ne sont pas? cy-dessus il a fait la comparaison de l'aymant, & de l'ambre. Ces choses attirent le fer, & la paille vers leur substance, & non pas aux lieux voyfins, comme font nos purgatifs. A cela nous pouuons dire que les humeurs peuuent estre attirées dans l'estomac, là où sont les medicamens, lors que le cerueau, le foye, le mesentere, & les autres parties fournissent à leur attraction. Mais communément celles qui passent par les boyaux, & qui se deschargent dans leur capacité, sont poullées par la faculté expultrice

ce vers le siege, si bien que l'attraction est interrompüe ; & puis les medicamens mesmes sont iettez par la nature dans les boyaux, & chassiez par apres hors du corps avec les humeurs. Outre ce nous pouuons dire qu'il n'est pas necessaire que le medicament attire les humeurs là où il est, c'est assez qu'il les appelle au lieu qui est destiné à la descharge, comme sont les boyaux : car autrement ceux que l'on applique exterieurement, ne pourroient pas purger.

Or auant que de passer outre, il faut expliquer pourquoy il est necessaire que les purgatifs seioignent dans l'estomac, & non pas dans les boyaux, car cela seruira encores à la resolution de la difficulté proposée. A cela nous disons que ce sejour est necessaire par l'attraction generale, car le cerueau & toutes les parties naturelles contribuent ce qu'elles ont d'excrementeux : & puis les medicamens ne pourroient pas sejourner si librement dans les boyaux, comme dans l'estomac, veu que ce sont parties destinées à la descharge des humeurs : la nature s'irriteroit plus aisément, à cause de la commodité, & du voysinage du siege, si bien que l'operation seroit interrompüe. Passons outre, & voyons comment les medicamens vomitoires sont rendus deiectoirs, & au contraire.

M E S V Æ V S.

**E**st autem quando vomitorium fit deiectorium ( vt etiam aliquando contrà, deiectorium fit vomitorium: ) idque ob naturam

P . 5

turam

turam vel medicamenti, vel ægri, vel vtriufque. Medicamentum enim, fi ventriculo fupernatat, aut ftomacho moleftum eft, ipfumque valenter agit, & fubuertit, aut nimis abominabile eft, fit pro deieftorio vomitorium. Adhæc, cui ftomachus tum eft imbecillus, cùm fumitur medicamentum deieftorium, cuius ftercus iam ficcius inteflinis obftructis, pertinacius hæret, aut inteflina ipfa arcta & anguftiora reddita funt, aut flatus aliquis medicamentum fubleuat, vomitorium euadit. Postremò corporis, aut animi motus aliquis immoderatus, vel fœtor, vel rei abominabilis afpectus, & fimilia medicamentum deieftorium reddunt vomitorium.

**O**R nous deuons obseruer que le medicament vomitoire est par fois rendu deieftoire, & quelquefois au contraire, le deieftoire est rendu vomitoire; ce qui arrive à raifon ou des medicamens, ou des malades, ou bien de tous les deux enſemble. Le medicament deieftoire nageant dans l'eftomac, ſe rend faſcheux, & comme abominable, l'agit, & le renuerſe, ſi bien qu'il excite le vomiffement: & par ce moyen il est rendu vomitoire. Comme auſſi celui qui a l'eftomac delicat & foible, ou les excremens deſſeichez dans les boyaux, & adherens, d'où  
peut

peut venir empeschement au passage, mesmes si les boyaux sont reserrez, & qu'il y aye des flatuositez qui repoussent les medicamens en haut: toutes ces causes du costé du malade, ou du patient, peuuent rendre les deiectaires vomitoires. Finalement aussi le mouuement immoderé du corps & de l'ame, le sentiment de quelque puanteur, l'aspect des choses abominables, & semblables peuuent changer l'action des medicamens deiectaires, en les rendant vomitoires.

### Paraphrase sur ce texte.

*Comment les medicamens deiectaires sont rendus vomitoires.*

**B**ien que les medicamens deiectaires, & les vomitoires soient de differente nature, tant à raison de leurs proprietéz, qu'à cause de leurs effectz, s'uyuant ce que nous auons monstré cy-dessus: neantmoins quelquefois les deiectaires sont rendus vomitoires, & ceux-cy deiectaires, & ce pour certaines raisons que nostre Mesué propose en ce texte. C'est à nous maintenant d'examiner, & d'illustrer les causes particulieres de ce changement d'action & d'operation. Nostre Docteur dit que les medicamens deiectaires peuuent estre rendus vomitoires, pour trois raisons. La premiere depend de l'agent, qui est le medicament: la seconde du patient, qui est le malade; & la troisieme de tous les deux ensemble. Nous pouuons encores  
adiou

228 *Comment. sur le I. Theoreme,*

adiouster le temps, & autres circonstances des choses exterieures.

Or pour bien comprendre cette demonstration, il faut supposer qu'en toute action reiglee, & bien ordonnée, la concurrence de trois choses bien disposées est necessaire, sçavoir est de l'agent, du patient, & du temps avec ses annexes. Lors qu'il y a quelque deffaut à l'une de ces trois, ou quelque notable changement, l'action infalliblement vient à se desreigler. C'est à quoy regarde nostre Mesué quand il poursuit sa proposition. Le medicament deiectoire, qui est l'agent, peut prouoquer accidentairement, & par mauuaise disposition le vomissement en trois cas. Le premier est, quand il nage & flotte dans l'estomac, comme l'agaric, ou comme l'huile, & les choses grasses. Ceux-cy relaschent l'orifice superieur, & ceux-là l'irritent. Le second est, quand les medicamens molestent & faschent l'estomac, soit par leur substance, soit par leurs qualitez malignes, qui l'esmeuent, le violentent, & le subuertissent. Le troisieme est, quand ils sont à horreur & à contrecœut extraordinairement, car l'abomination excite le vomissement, soit par delicateffe, soit par idiosyncrasie, ou propriété individuelle.

*Obiectio.* L'on pourroit obiecter icy à nostre Docteur, que si sa demonstration estoit veritable, les deiectoires seroient tousiours vomitoires du costé des medicamens, veu que ces trois cas, ou pour le moins quelqu'un d'iceux est tousiours present & en estat en toute purgation, comme il est notoire.

*Responso.* Mais nous respondons, qu'encores qu'il y aye tousiours quelque disposition du costé des medicamens,

mens, neantmoins la preparation empesche l'effect, & les remedes que l'on y apporte. Et puis le patient n'y est pas porté ni disposé, si bien que la deiection luy demeure plus aisée que le vomissement.

En second lieu, le medicament deiectoire peut estre rendu vomitoire, à raison du patient, qui est le corps du malade qui le reçoit, pour plusieurs considerations. La premiere c'est la foiblesse naturelle, ou accidentaire de l'estomac, qui ne peut pas souffrir le sejour du medicament. La seconde c'est l'obstruction des boyaux à cause de l'exsiccation des excremens, d'où vient que nous sommes quelquefois contrains de les mollifier par clysteres, & par fomentations conuenables. La troisieme c'est l'adstriction & la coarctatiõ des intestins, lors qu'il y a inflammation, comme au miserere, ou pour autre cause. La quatrieme c'est quand il y a quantité de vens, & de flatuositez dans les boyaux, qui empeschent la descente des humeurs, & repoussent les medicamens, comme en la colique. Toutes ces causes empeschans la deiection, prouoquent le vomissement par retour. La necessité en fait veoir la consequence, veu que les medicamens purgatifs ne scauroient faire leur operation par le siege, si les passages ne sont libres, & si les humeurs attirées ne peuuent couler par les boyaux.

En troisieme lieu, les deiectoirs sont rendus vomitoires par le moyen des deux ensemble, scauoir est du medicament, & du patient, lors qu'il y a quelque mauuaise disposition mixte; ce qui peut arriuer en plusieurs cas. Le premier est, vn mou-  
uement

uement desreiglé ou du corps par agitation violente des humeurs, ou de l'ame par colere: car pour lors le trouble de l'esprit esmeut tellement les parties, que l'estomac chargé d'un medicament desagréable le jette aisément dehors par la bouche. Et voyla pourquoy les Medecins ordonnent aux malades le repos de l'esprit en temps de purgation.

*Obiectio.* Que si l'on obiecte qu'Hippocrate en ses aphor. conseille le mouuement du corps en la purgation,

*Response.* nous respondons qu'il est necessaire: mais il parle d'un mouuement moderé qui facilite la descente, & la descharge des humeurs, mais nō pas de celuy qui est violent & immoderé, duquel nous parlons icy.

Après Mesué traite des effects de l'imagination, quand il dit qu'une puanteur, ou le regard de quelque obiect hideux & effrayant, peut causer le vomissement apres la prise d'un medicament purgatif. Cela se fait lors que l'imagination offensée trouble le corps, & particulièrement l'estomac par l'abomination des obiects, & ce par la communication du nerf stomachique avec le cerueau. Passons outre.

### *M E S V Æ V S.*

**V**Ti contrà, quod sua natura est vomitorium, euadit deiectorium, causa similiter medicamenti, vel ægri, vel vtriusque, sed diuersa ratione. Si enim medicamentum ex sua natura promptè ad aluum descendat, aut ei grata quædam sint admixta:



ta : si item stomachus tunc est robustus, aut ob inanitionem, & vehementem famem valenter appetit, aut alius natura est lubrica, & facilis. Si denique iucunda quædam externa objecta apprehensionem medicamenti prohibeant, id pro vomitorio fiet deiectorium.

**C**omme au contraire, le médicament vomitoire peut être rendu deiectoire semblablement ou à raison du médicament, ou à raison du malade, ou par un respect commun de tous les deux, neantmoins par différente raison. Car si le vomitoire de sa nature descend promptemēt vers le siege, ou que l'on luy aye meslé quelque chose qui soit agreable à l'estomac, infalliblement il se rendra deiectoire. Comme aussi quand le patient a l'estomac robuste, ou qu'il est en grand appetit par inanition, & par grande faim, ou qu'il a le ventre naturellement libre & ouvert, cela empesche le vomissement, & facilite la deiection. Le mesme effect arriue, lors que les obiects externes sont si agreables, qu'ils empeschent l'action des vomitoires, & les rendent deiectaires.

Para

## Paraphrase sur ce texte.

*Comment les medicamens vomitoires sont  
rendus deiectoirs.*

*Rachin.*

**T**out ainsi comme les medicamens deiectoirs peuuent estre rendus vomitoires par la concurrence des causes cy-dessus proposees, tout de mesme les vomitoires peuuent estre rendus deiectoirs pour les mesmes respects, sous differente raison toutesfois. Le medicament en peut estre la cause en deux facons. La premiere est, lors qu'il descend dans les boyaux par sa pesanteur naturelle, sans sciourner dans l'estomac, comme nous voyons du lapis lazuli, lors que l'on le baille en la curation de la fiebre quarte, ou de l'humeur melancholique.

*Obiectio.*

Il semble que cette raison est foible, veu que nostre Docteur a dit cy-dessus que le propre des vomitoires est d'attacquer la partie superieure de l'estomac, sans aller mesmes au fonds d'iceluy commé les deiectoirs, & c'est en quoy il les rend differens. Mais à cela il faut respondre, que si la pesanteur naturelle ne dominoit en ces vomitoires, la verité est qu'ils attaqueroiét l'orifice superieur de l'estomac, sans descendre dans les boyaux; mais par accident leur action est empeschée en ce cas.

*Response.*

L'autre façon est, quand l'on adioust des choses agreables à l'estomac aux vomitoires, comme la canelle, le girofle, le gingembre, le macis, le mastic, car par ce moyen ils sont destournez de leur action, & l'estomac fortifié contre leur violence.

lence ; si bien que l'operation se change en bas.

En second lieu, il faut considerer la disposition de l'estomac en trois façons. La premiere regarde la force d'iceluy : car s'il est robuste, il resiste à la malice des vomitoires, & ne le reiette pas par la mesme partie qu'il la receu, mais il s'en descharge dans les boyaux avec les humeurs. La seconde se rapporte à l'estat de l'estomac, car s'il est famelique, & pressé de la faim par inanition, il se rend auare de ce qu'il recoit, & ne vomit pas volontiers, d'autant que la necessité luy fait retenir tout.

L'on pourroit icy dire que l'on ne baille iamais des vomitoires que quand l'estomac est vuide, & que d'ailleurs ils n'ont aucune substance nutritive, si bien qu'il semble que ces deux considerations affoiblissent la raison de Mesué. Mais nous disons que ce n'est pas simplement l'inanition qui en est la cause, mais l'estat famelique de l'estomac qui retient plus auidement les vomitoires, non pas pour en tirer nourriture, mais pour s'en descharger au bas, si la nature n'y treuve aucune familiarité.

La troisieme depend de la disposition du ventre : s'il est lasche de sa nature, ou par accident, la nature se porte plustost à ce mouuement bas, que non pas au vomissement, parce que le chemin est plus libre, & plus ouuert. Finalement les vomitoires peuent estre rendus deiectoires, quand le patient apres auoir prins son vomitoire, est diuertit de l'operatio par quelque nouvelle extraordinaire ioyeuse, ou affligeante, qui l'empesche de songer à l'effect de son remede : car pour lors le

Q

vomi

234 *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
vomitoire opere par le ventre, & non pas par la  
bouche, veu que le patient est diuertit par l'imagi-  
nation, & qu'il n'ayde pas le remede. Et voyla cõ-  
ment il faut entendre le texte de nostre Docteur.

*M E S V Æ V S.*

**H**Vc accedit, quod natura in melius  
Omnia prudẽter dirigẽs, rem vomito-  
riam efficit deiectoriam, propter dicta  
prius commoda.

**N**ous pouuons encores adiouster vne raison  
aux cas precedens. C'est que la nature qui est  
sage & prouidente, tasche de rendre les medica-  
mens vomitoires, deiectoirs, pour les commoditez  
cy-dessus proposẽes.

*Explication de ce texte.*

*Rächin.* **N**ostre Docteur adiouste encores vne raison  
aux precedentes. Il dit que la nature, qui  
prefide à l'œconomie du corps humain, &  
qui gouuerne avec prudence ses operations, se por-  
te de son mouuement plustost à la deiection, qu'au  
vomissement, & ce pour les causes qui ont esté di-  
sputées cy-dessus en la question, si le vomissement  
est preferable à la deiection.

*ME*

## M E S V Æ V S.

**E**X vomitoriis præterea quædam sunt vehementia, alia clementia, quædam mediocria. Mediocria sunt, nux vomica, cnicus, nitrum, sal gemma, sal indus, balanus myrepfica maior, & similia. Clementia vi nulla, aut minima naturæ molestia, vomitum cient, cuiusmodi sunt azarû, flos myricæ, semen cæparum, anethi, atriplicis, melanthij, rapæ, raphanidis, raphanus, sal, & similia. Vehementia quidem, quæ naturæ ipsi vim magnam afferunt, vt vomitu vacuent, qualia sunt helleborus albus, struthium, thymelæa, balanus myrepfica minor, lathyris, ricinus, rapfia, ruta agrestis, & similia.

**O**R nous deuons reconnoistre trois differences de vomitoires, il y en a de vehemens, de benigns, & de mediocres. Les mediocres sont, comme la nux vomica, le cnicus, le nitre, le sel gemma, le sal indus, le balanus myrepfica grand, & semblables. Les benigns, ou clemens sont ceux qui prouquent le vomissement sans faire force ou violence à la nature, cõme sont l'azarum, la fleur de myrica, la semence d'oignõs, d'aneth, d'atriplex, du melanthiũ, des raues, ranañilles, le raphanus, le sel,

Q 2 & 116

236 *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
 & autres. Les vehemens sont ceux qui violentent  
 fort la nature & l'estomac, comme l'hellebore blanc,  
 le struthium, la thymelée, le balanus myrepfica petit,  
 la catapuce, le ricinus, la tapsia, la rue sauvage, le  
 cucumer asinin, & semblables.

### Paraphrase sur ce texte.

#### De la difference des vomitoires.

*Ræchin.*



Pres que nostre Docteur a traité en general de la nature, & des effects des vomitoires, & des deiectoirs, il presente les differences particulieres de tous les deux. Il commence par celle des vomitoires, & nous en propose trois; la premiere est des mediocres, la seconde des benigns, & la troisieme des violens. Les vomitoires benigns sont doux & clemens à la nature, & à l'estomac, parce qu'ils ne la trauaillet pas comme les autres: nous en experimentons l'effect en l'usage de ceux que Mesué nous presente, lors qu'on les donne aux patiens avec la preparation conuenable. Ceux-cy ne deschargent d'ordinaire que l'estomac, & peuuent pourtant attirer de la premiere region, comme l'azarum, &c.

*Obiectio.*

L'on pourroit icy disputer contre quelqu'un des medicamens vomitoires benigns que Mesué propose, particulièrement l'azarum, lequel selon Mesué au chap. 22. du liu. des simpl. med. est assez violent, & puis il est diuretique & deiectoire, aussi

*Responso.*

bien que vomitoire. Mais nous disons qu'à la verité l'azarum n'est pas des plus benigns, neant-

moins

moins corrigé il opere sans violence: & n'est pas impertinent qu'il soit deiectoire & diuretique par ses vertus differentes, veu qu'un mesme médicament à raison de differentes parties peut produire de diuers effects.

Les vomitoires qui sont vehemens, tourmentent & violentent fort la nature, parce qu'ils sont malings & deleteres, comme l'hellebore blanc, le mezereon, &c. Ils attirent de la troisieme region. Leur usage est dangereux, quelle preparation que l'on y apporte, car encores qu'ils semblent profiter par la delcharge de plusieurs mauuaises humeurs, neantmoins ils nuisent à l'estomac, & luy imprimant vne foiblesse qui dure long temps. Ceux qui tiennent vn moyen rang entre les benigns & les violens, sont les mediocres, parce qu'ils trauaillent plus la nature que les benigns, mais moins que les violens, & n'attirent que de la seconde region. Tels sont selon Mesué, la nux vomica, & les fels gemma, indus, &c.

L'on pourroit dire icy contre Mesué, pourquoy *Obiectio.* il loge la nux vomica, le cnicus ou carthamus, les fels, entre les medicamens mediocres, veu qu'en son liure des simpl. il les reconnoist pour veneneux & deleteres. A cela il faut dire, que tels me- *Response.* dicamens sont bien veneneux & malings en leur simple nature, mais que par preparation l'on corrige leur malice, si bien que leurs effects sont plus foibles, & puis il faut distinguer ces medicamens selon leurs differences particulieres.

Q 3

ME

## M E S V Æ V S.

**M**edicamentum autem deiectorium vacuat facultate propria sibi insita, eaque aut dissolvente, vt scammonium, turbith : aut per adstrictionem exprimente, vt myrabolani : aut leniente, vt cassia fistula, manna : aut lubricante, vt mucago seminis psyllij. Cæterùm quæ dissoluendo purgant, & deiiciunt, ferè eadem vel attrahunt, vel eradicant. Attrahunt quidem à supernis partibus materias, eradicant ab infernis. Reliquis verò tribus deiectoriorū generibus facultas purgatrix insita, est admodum imbecilla, ob idque parum perspicua, vt quæ solùm materias, quibus ipsa occurrunt, euacuet, neque hepar transcendat. A capite autem per accidēs vacuare videri hæc possunt, quod materias ad ipsum tolli consuevas euacuant.

*Quant au medicament deiectoire, il purge par sa faculté propre & naturelle, laquelle est ou dissolutive, & attractive, comme au scammonée, au turbith : ou expressive par adstriction, comme aux myrabolans : ou lenitive, comme à la casse, à la manne : ou bien lubricative, comme au mucillage du psyllium. Or ceux qui purgent par dissolution, ou*



ils attirent, ou ils desracinent. Ceux qui attirent, font leur operation aux parties superieures, & font descēdre les matieres qui y sont contenuës; ceux qui desracinent, attirent des inferieures. La faculté purgatrice des autres trois especes de deiectifs, est foible, & non gueres apparente, veu qu'ils ne purgent quasi que les matieres qu'ils rencontrent, sans passer plus auant que le foye. Et bien qu'ils semblent purger le cerueau, neantmoins ils ne deschargent que les humeurs superflus qui cherchent passage.

Explication de ce texte.

De la difference des deiectiours.

**N**ostre Docteur reconnoist quatre differen- *Râchin.*  
ces de medicamens deiectiours, lesquels operent par leur faculté propre & naturelle. La premiere est de ceux qui agissent par dissolution, & attraction, car ils font desloger & deplacer les humeurs du lieu, où ils estoient au parauant, sçauoir est aux veines, ou aux parties, & les attirent dans l'estomac, ou aux boyaux: comme nous experimentons tous les iours au scammonée, au turbith, & aux medicamens diagrediez, & colochyntisez. De ceux-cy il y en a deux differences selon Mesué: la premiere est des attractifs, qui attirent les matieres des parties superieures: la seconde est des eradicatifs, qui appellent les humeurs des parties inferieures.

Q 4 Cette

Cette distinction semble suspecte, veu que les vns & les autres sont attractifs selon plus ou moins, & mesme que l'action leur peut estre commune pour les humeurs, qui sont aux parties superieures, ou inferieures. J'aymerois mieux enuoier l'effect de ces dissolutifs à la troisieme region du corps, que non pas la diuiser par le respect du haut, & du bas; car encores qu'il semble au sens qu'il faut plus de force & de violence à attirer les humeurs des pieds, que celles de la teste, à cause de la pesanteur naturelle, neantmoins par la continuation des veines l'attraction se fait commodément: mais laissons le texte en son entier, & passons outre.

La seconde difference des purgatifs deiectoirs, est de ceux qui attirent en comprimant, comme nous voyons au rhubarbe, & aux myrabolans. Si bien qu'en iceux nous remarquons deux actions: la premiere est attractive, laquelle depend d'une substance aëree (qui est dissipable par le temps, lors qu'ils sont trop gardez,) & de fait nous voyons qu'ils attirent la bile, ou la colere: l'autre est expressiue, qui depend d'une substance terrestre. Si bien que le rhubarbe purge en deux façons, sçavoir est en attirant, & en exprimant.

La troisieme difference des deiectoirs, est de ceux qui sont appellez lenitifs; & de cette façon la casse, la manne, les pruneaux, les tamarins purgent doucement.

La quatrieme est de ceux qui purgent en lubrifiant, comme le mucilage de la semence de psyllium, la gomme de cerisier, & autres.

L'on

L'on pourroit icy obiecter que Mesué semble defectueux en cette diuision, d'autant qu'il y a des medicamens qui purgent par salure, acrimonie & amertume, comme les sels, les bettes, le miel, & autres, comme dit Gal. *de facult. medic.* Outre ce il y en a qui purgent en mollifiant, & humectant, comme les violes, les mauues, l'huile. Mais à tout cela nous disons, que tous ces medicamens peuvent estre compris sous les autres; ou bien que Mesué ne traite icy que de ceux qui sont vrais purgatifs.

*Obiectio.*

*Responsio.*

Nostre Docteur en la conclusion de ce texte ne fait estat que de ceux de la premiere difference, pour estre vigoureux en leurs effects, & tient que tous les autres sont foibles, & de legere operation: mesmes il soustient qu'ils ne purgent que les humeurs qu'ils rencontrent, sans passer la premiere region. Toutesfois il se pourroit bien tromper, veu que par experience la rhubarbe attire la bile, & que la casse mesme passe le foye, & purge les veines. Nous en voyons l'effect aux vrines, qui paroissent teintes, & de la rhubarbe, & de la casse, & des autres aussi. Si bien qu'il ne faut pas tant mespriser leur operation; il est bien vray pourtant qu'ils purgent plus doucement, & plus laschement que les autres.

M E S V Æ V S.

**M**edicamenta enim purgantia iuuant per se, quædam etiam per accidens. Per se enim, quæ ex sua temperie, & propria facultate commodant, vt pituitæ turbith;

Q s

bith; bili flauæ tamarindi temperatura & proprietate opponuntur. Per accidens verò, id est, alio aliquo interueniente, quando quædã ab aliquibus fiunt contra propriam ipsorum facultatem, vt hæc ab ipsis posse fieri non facile credatur, vt scammonium, cùm sit calidum, corpus tamen refrigerat, per accidens scilicet, seu per calidæ naturæ vacationem: qua enim causa præsentè fit hoc, eadem absente fit contrarium.

**I**L y a de medicamens purgatifs qui aydent de soy, & d'autres par accident. Ceux-là aydent de leur nature, qui profitent par leur qualité, & par leur faculté propre, comme fait le turbith, pour la pituite, & pour la bile citrine, les tamarins. Les autres qui aydent par accident, c'est par l'entremise, & par le moyen de quelque cause qui les fait profiter, contre leur nature, & leur faculté, & hors de croyance, comme quand l'on fait que le scammonée qui est chaud, rafraichisse par accident, en euacuant les humeurs bilieuses, lesquelles eschauffoient le corps par leur presence: si bien qu'ils recoiuent vn rafraichissement de telle purgation. Car si la presence d'une cause fait quelque chose, sans doubtè par l'absence d'elle mesme sera produit le contraire.

Para

## Paraphrase sur ce texte.

*Comment les purgatifs peuuent ayder doublement,  
ſçauoir est de ſoy, & par accident.*

**M**esué dit en ce texte, que les purgatifs peuuent ayder en deux façons, ſçauoir est de ſoy, & par accident, nous en pourrons bien adiouſter vne troiſieſme. Ceux qui nous aydent de ſoy, operent par ſimilitude de complexion & par propriété, non pas avec les humeurs qu'ils attirent, car ils ſont de contraire qualité, mais avec les corps qu'ils ſoulagent, comme quand les tamarins qui ſont rafraichiffans & humides, purgent la colere chaude & ſeiche, qui eſchauffoit le corps: & le turbith qui eſt chaud & ſec, tire le phlegme, qui nuſoit par ſa froidure & humidité. Ces medicamens donc profitent de ſoy, en oſtant les humeurs qui portent preiudice à nos corps par leur ſejour. Ceux qui aydent indirectement, & par accident, operent d'autre façon, comme quand le ſcammonée qui eſt chaud & ſec, rafraichit le corps en purgeant l'humeur colérique qui l'eſchauffoit; car cela ne ſe fait pas par ſa température naturelle, mais ſeulement par accident.

Il y en a d'autres qui aydent partie de ſoy, & partie par accident, comme par exemple le ſyrop de cichorée compoſé avec rhubarbe, à raiſon de ſes differens ingrediens il peut ayder de ſoy par la cichorée qui rafraichit, & par accident à raiſon de la rhubarbe qui purge la colere, & ainſi des autres.

Que

*Obiectio.* Que si quelqu'un vouloit obiecter qu'aucun purgatif ne peut ayder de soy, veu qu'ils sont tous malings, selon plus ou moins, & contraires à nostre nature, suiuant ce qui a esté disputé cy-dessus.

*Responſe.* A cela nous respondons, que veritablement tous les purgatifs generalement parlant ne peuuent profiter que par accident, en ostant les mauuais humeurs; mais en particulier, ayant esgard à leur differente action, la distinction proposée par Meſué est de mise, suiuant ce qui a esté demonſtré. Car par exemple, ceux-là profitent de soy, qui rafraichissent en ostant la chaleur que les humeurs chaudes auoient imprimé au corps avec elles meſmes.

*M E S V Æ V S.*

**F**acultas præterea medicamentorum in materias ostenditur, quando ea humorem sibi familiarem delectu quodam educunt: non autem (vt quibusdam visum est) eum qui cæteris in corpore sit largior, & post hunc, alium copia illi proximum. Nam omnia medicamenta purgantia pituitam ferè vacuarent, vtpote in nobis vtraque bile propè semper largiorem: quod falsum est. Immo humorè absolutè non vacuant, sed hoc genus medicamenti, humorem hunc sibi familiarem delectu quodam expellit, cùmque interdum tenuem, crasso in nobis relicto; contra interdum. Cuiusque enim

enim medicamenti purgantjs actio insita, & bene directa hæc eligit, illa relinquit; hunc vel illum humorem respicit, non omnem, nec ultra quàm passurus humor exigit, transgreditur, nisi immoderatiùs agat. Rei cuius abundè scientem te naturalis philosophia reddiderit.

**O**R la puissance & la force des medicamens sur les matieres se monstre, lors qu'ils attirent par election l'humeur qui leur est familiere: & non pas comme quelques vns ont voulu, celle qui abonde le plus au corps. Et apres celle-là les autres succesivement, selon qu'elles abondent plus ou moins. Car de cette façon tous les medicamens purgatifs deschargeroient plustost la pituite, que les deux biles, veu qu'elle abonde plus que ces deux ensemble. Ce qui se treuve faux par experience: veu que absolument ils n'euacuent pas l'humeur, mais vn tel medicament precisement attire vne telle humeur qui luy est propre, & familiere, laquelle sera subtile, & laissera la crasse, & quelquefois au contraire. C'est la propre action naturelle de chaque purgatif, que de choisir certaine humeur, & laisser les autres; leur action ne se porte pas indifferemment à toutes, mais à quelques vnes, selon leur portée: si ce n'est lors que la purgation est violente & desbordé. Mais sur cecy ie renuoye à la

246 *Comment. sur le I. Theoreme,  
la philosophie naturelle, ceux qui en voudront sca-  
voir d'avantage.*

### Explication de ce texte.

*De l'action des purgatifs sur les humeurs qui  
leur sont familiares.*

*Râchin.* **L**E secours principal que nous esperons des purgatifs, c'est quand ils attirent, & euacuent par familiarité les humeurs que les Medecins croyent abonder, & causer les maladies; car *quando ea quæ purgari debent purgantur*, cela suppose vne bonne & loüable purgation. Si le succes ne respódoit aux intentiós, nous serions confus en nos ordonnances; car au lieu d'euacuer, par exemple, la bile aux fiebres tierces, nous donnerions vn medicament qui purgeroit la pituite. Cette election des purgatifs enuers les humeurs, nous est fort fauorable, & montre le pouuoir qu'ont les remedes sur certaines matieres. Mesué se mocque de ceux qui estiment que les medicamens purgent toute sorte d'humeurs indifferemment, & sans election, soit qu'elles se treuent aux passages, soit qu'elles soient abondantes au corps.

Il apporte deux raisons fort pertinentes pour confirmer la verité de son opinion. La premiere est, quand il dit que tous les purgatifs euacueróient plustost la pituite que les autres humeurs, si leur action se portoit à la quantité des matieres, sans election. La raison en est apparente, parce qu'il y a plus de pituite en nos corps, qu'il n'y a de phlegme, & de melancholiq tout ensemble.

L'autre



L'autre est, que les medicamens purgeroient plustost les humeurs subtiles que les grossieres, à cause de la facilité, & de ce qu'elles sont plus coulantes : & au contraire (comme il dit) nous voyons par experience, que certains medicamens purgent les humeurs crassés, comme le phlegme & la melancholie, & laissent la bile ; & d'autres qui font tout le contraire. Donc cela monstre bien qu'il y a election de certains medicamens avec certaines humeurs, selon la qualité, & que l'euacuation réglée & déterminée respond à la puissance naturelle des purgatifs, & non pas à vne vertu commune de purger selon la quantité des matieres. Il est bien vray qu'il faut reconnoistre avec nostre Docteur, que cette correspondance manque aux purgations desreglées, lors que les humeurs se débordent avec violence.

*M E S U E V S.*

**M**edicamentum igitur omnem humorem sibi familiarem primum educit, deinde illum qui ad sequendum magis est habilis ; postea alium sequi paratiorem : postremò sanguinem, quem ceu thesaurum quemdam natura, quamdiu potest, retinet, trahique prohibet : tandem verò victa, trahentibus permittit expellendum. In hac autem humorum successione, primum sibi cognatum trahit medicamentum, suo iure directum ; alios verò tanquam degenerans, ob

248 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 ob actionis vehementiam : quomodo si  
 quis irasci facilis, ira sic incitetur, vt furat.  
 Tunc enim rectas actiones suas, vltra quàm  
 par est, & quàm statuerat, transgreditur.

**D**onc le medicament purge premierement  
 toute l'humeur qui luy est familiere, & apres  
 l'autre qui se treuve plus habile à suiure, & ainsi  
 successiuement, iusques au sang, que la nature re-  
 tient tant quelle peut, comme estant le tresor de  
 la vie, & empesche qu'il ne suiue, iusqu'à ce que  
 estant vaincuè, elle en permet par force l'attraction,  
 & l'euacuation. Or en cette succession d'humeurs,  
 le medicament attire tousiours son humeur familie-  
 re la premiere, & puis les autres en degenerant,  
 par la violence de la purgation; comme quand vn  
 homme qui se met en colere, se laisse emporter à la  
 furie; car en cet estat il passe par dessus les reigles  
 de la raison, & fait des choses desreiglées qu'il ne  
 s'estoit pas proposé.

### Explication de ce texte.

*De la purgation des humeurs par succession aux  
 euacuations desreiglées.*

Râchin.



Ostre Docteur explique en ce texte la  
 façon d'une purgation desreiglée, & l'or-  
 dre qui s'obserue en la descharge des  
 humeurs. Premierement il dit que le  
 medicament se porte par l'action naturelle qui de-  
 pend

pend de sa puissance, à l'attraction de l'humeur qui luy est propre, & familiere. Et puis il fait veoir que la purgation se rendant excessiue & desreiglée, les autres humeurs qui se treuuent plus habiles à suiure par disposition de leur substance, courent les vnes apres les autres dans les boyaux pour estre vuides, & lors que la violence est telle que la nature ne demeure pas maistresse du sang, qui est le thresor de sa vie & de sa conseruation, elle en permet par force l'escoulement, apres auoir resisté, & fait tous ses efforts pour le retenir. Notre Mesué apporte vne comparaifon pour esclaircir son discours. Il dit que de mesme comme vn homme qui est surprins & possédé d'une cole-re, se laisse emporter à dire, & à faire des choses qu'il ne s'estoit pas proposées, & comme furieux, se porte à des violéces extraordinaires: ainsi en la purgation, le medicament demeurant le maistre sur la nature, fait de si furieux rauages dans nos corps, qu'il emporte les humeurs, & le sang, & trouble tout l'estat naturel, & toute l'œconomie de la santé par ses desbordemens. Maintenant pour illustrer ce texte, il faut examiner la question suiuite.

*Asçauoir si les medicamens purgatifs peuvent attirer d'autres humeurs, que celles qui leur sont familieres.*

**C**ette question est examinée par nos anciens Docteurs, assez grossierement toutesfois; c'est à nous maintenant d'en esclaircir l'intelligence, en proposant la resolution apres les opinions, & les raisons qui se peuuent produire en leur faueur.

R La

*1. opin.* La premiere opinion que nous presenterons, sera de ceux qui estiment que les purgatifs ne peuuent faire attraction que des humeurs qui leur sont familiares, & non pas des autres : ce qu'ils peuuent verifier par le moyen des raisons suivantes.

*1. rais.* L'action des purgatifs est determinée à certaines humeurs familiares, selon ce que Mesué mesme a proposé cy-dessus. Dont ils ne purgeront pas indifferemment toute sorte d'humeurs.

*2. rais.* Les vertus qui dependent des formes celestes, sont reiglées & determinées, comme il se void en l'aymant qui n'attire que le fer, l'ambre la paille. Or est-il que l'attraction des humeurs aux medicaments, est vne vertu qui depend de leur forme celeste, selon Mesué, semblable à celle de l'aymant, & de l'ambre. Donc elle sera reiglée & determinée pour certaines humeurs, & non pas indifferemment pour toutes.

*3. rais.* Selon Mesué en la suite de son texte, il n'y a aucun medicament qui attire le sang pour le purger. Donc mal à propos icy il soustient qu'il est attiré apres les autres humeurs.

*2. opin.* La seconde opinion est des autres qui pensent que les purgatifs peuuent purger indifferemment toute sorte d'humeurs, sans aucune election: ce qu'ils taschent de monstrier par les raisons qui s'ensuiuent.

*1. rais.* En premier lieu, il est tout certain par l'experience qu'en toute purgation les excremens & les matieres contenuës dans les boyaux, sont plustost euacuées que les autres humeurs, Donc en cette  
pre

premiere sortie il n'y aura pas aucune election.

Après, si les remedes agilloient avec determination & election, ils seroient guidez par quelque raison naturelle: car le choix presuppose distinction & connoissance. Or est-il que cela semble ridicule aux medicamens. Donc ils purgeront avec indifference d'humeurs.

Mesué semble favoriser cette opinion en son texte, quand il dit qu'aux purgations immodérées les purgatifs attirent toute sorte d'humeurs, mesme le sang apres les autres.

Il est certain selon Mesué, qu'un mesme purgatif purge par election deux humeurs cōtraires & en consistance, & en qualité, comme la rhubarbe, l'agarie & le sené, qui purgent les vns la bile avec le phlegme, & l'autre la melancholie avec le phlegme.

Nous autres pour accorder ces opinions différentes & contraires, estimons que les vrais purgatifs donnez en quantité raisonnable, attirent par election les humeurs qui leur sont familiers: mais par accident il se peut faire aux purgations desreiglées qu'ils attirent toute sorte d'humeurs, mesmes iusqu'au sang. Or pour mieux comprendre la verité de cette opinion, nous proposerons la demonstration suiivante.

Bien que les purgatifs de soy n'attirent que certaines humeurs par election, si est-ce que par accident apres les familiers ils peuuent attirer les autres consecutiement iusqu'au sang, selon qu'elles sont plus ou moins habiles à la delcharge. Or cela peut arriuer en certains cas, lors que la purgation est rendüe effrenée & desbordée, ou autrement

252 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 trement par consideration.

Le premier est à raison de la qualité des purgatif commun, ou propre, quand apres auoir purgé l'humeur conuenable, ils en attirent d'autres; ou bien quand par leur propre vertu ils ont puissance de soy d'attirer deux humeurs differentes, comme le rhubarbe, qui purge le phlegme & la colere, & l'agaric aussi, plus routesfois l'un que l'autre.

Le second cas est à cause de la quantité excessiue des purgatifs, lors que l'on les dōne avec dose excessiue; car comme la quantité raisonnable est necessaire pour la purgation louable; aussi estant excessiue, elle cause des rauages & des delordemens.

Le troisieme cas est, quand la faculté naturelle de nos corps se treuve en vice par excez; car estant irritée, la nature apres auoir poussé & chassé la premiere humeur, estant forte & vigoureuse chasse les autres, qui sont superflus aux corps.

Finalement quelquefois le medicament, & la nature s'accordent si bien qu'ils euacuent les humeurs par succession, l'un en attirant les vnes apres les autres, & l'autre en les pouffant. Et voila comment les humeurs differentes peuuent estre purgées en diuers cas.

*Concl.*

Après cette demonstration, nous pouuons conclure suiuant le texte de Mesué, que les medicaments par premiere action attirent les humeurs familiares par election, & puis les autres successiuelement selon leur disposition & habilité iusques au sang.

*Respon.  
 à la 1.  
 opinion.*

Quant aux raisons de la premiere opinion, la 1.  
 & la

& la 2. demeurent resoluës par le fondement: pour la 3. nous en parlerons cy - apres en la question suiuiante.

Et pour le regard des raisons de la seconde, je respons à la 1. que cette premiere descharge des matieres grossieres est necessaire en toute purgation, c'est la nature qui la fait pour rendre le passage libre, & non pas le medicament par election. à la 2.  
opinion.  
à la 1.  
raison.

A la 2. ie dis que cette attraction electiue se fait sans raison & sans connoissance, mais seulement par vertu naturelle, secrette, & occulte, comme est celle de l'aymant, & de l'ambre. à la 2.

A la 3. la responce est facile par la conclusion. à la 3.

Finalemēt à la 4. ie respons, qu'un mesme medicament de soy peut auoir double vertu electiue pour deux humeurs. Il est bien vray pourtant, que l'une domine plus que l'autre, comme l'attraction de la bile au rhubarbe, sur la pituite, & celle de la pituite à l'agaric, sur la bile.

Donc les purgatifs peuuent non pas de soy, mais par accident attirer d'autres humeurs que celles qui leur sont familiares.

### M E S V Æ V S.

**H**Oc autem ordine vacuant materias hæc purgantia medicamenta, vt cholagogum bilem priùs trahat, hinc pituitam, postea atram bilem; postremò sanguinem: phlegmagogum pituitam primùm educat, postea bilem flauam, hinc atram; postremum

R 3 mum

254 *Comment. sur le 1. Theoreme.*

mum fanguinem : melanagogum denique  
bilem atram primùm, deinde flauam, tertio  
pituitam : ad postremum fanguinem.

**L**es medicamens purgatifs obseruent vn ordre  
en l'attraction, & en la descharge des matie-  
res. Car ceux qui purgent la colere, l'attirent pre-  
mierement, apres la pituite, apres la melancholie,  
& en fin le sang. Ceux qui purgent le phlegme,  
l'attirent premierement, & puis la bile, apres la  
melancholie, & finalement le sang. Et ceux qui  
euacuent la melancholie, l'attirent la premie-  
re, apres la bile, puis la pituite, & en fin le  
sang.

### Explication de ce texte.

*De l'ordre que les purgatifs obseruent en  
l'attraction des humeurs naturelle  
& accidentaire.*

*Rachin.*

**M**Esué ne se contente pas d'auoir proposé en  
general, que les purgatifs apres auoir atti-  
ré par leur action propre leur humeur fa-  
miliere, ont puissance par action cômune d'attirer  
les autres, selon qu'elles se treuent plus habiles  
au mouuement: mais encores il represente en par-  
ticulier l'ordre qu'ils obseruent en l'attraction  
cômune des humeurs, pour euitter confusion. Car  
par exemple, les purgatifs cholagogues se portent  
pre



premierement par leur vertu propre à l'attraction de la bile, qui est leur humeur familiere, & puis par vertu purgatiue cômune ils attirent plustost la pituite que la melancholie, & le sang le dernier.

Le discours de nostre Docteur semble fondé sur la raison, car il est plus raisonnable que l'humeur subtile soit plustost attirée que la crasse: or est-il que la pituite est plus subtile que la melancholie, d'ailleurs il sèble que la nature estant irritée, est plus obligée de chasser les humeurs qui abondēt, comme la pituite, que non pas la melancholie, apres que la colere a esté attirée, & aussi celles qui luy sôt plus ou moins familiares. Neât-*Obiect.* moins ie regarde icy à deux obiections que l'on peut faire. La premiere est, que si la subtilité des humeurs a lieu, le sang doit estre plustost attiré que la pituite, ny la melancholie, apres que le médicament cholagogue a faict son action. L'autre est, que nostre Docteur a dit cy-dessus, qu'apres l'attraction naturelle des purgatifs, les autres humeurs selon qu'elles se treuvent plus ou moins habiles, sont attirées, si bien qu'il semble que cette autorité renuerse l'ordre qu'il propose en ce lieu. Mais nous respondons à la premiere, que le sang est tousiours le dernier attiré, parce que la nature resiste iusqu'à l'extremité, apres auoir lâché les autres humeurs. Et à la seconde nous disons, que cette autorité ne renuerse pas l'ordre de l'attraction des humeurs, qui est proposé par Mesué en ce lieu, d'autant que l'habilité des humeurs se treuve conforme à l'ordre qu'il establit, comme il est aisé à verifiser par la disposition qu'il en fait. *Respon.*

Mais il faut supposer en cet ordre, que l'humeur familiere qui doit est purgée, est en quantité, ou en qualité, ou en tous les deux, & que les autres humeurs sont selon nature: car s'il y a quelque vice aux autres humeurs, le medicament les purge apres le familier. Et voyla comme il faut entendre le texte de nostre Docteur: par exemple, lors qu'il faut purger la colere par vn cholagogue, si la melancholie est en vice, & non pas le phlegme, le medicament apres la colere, par action desreiglée attirera plustost la melancholie que le phlegme, ce qui est digne d'observation.

## M E S V Æ V S.

**N**Vllum enim medicamentum facultatem habet primam, & per se hæmagogam, id est, quâ sanguinem abigat & vacuet, quem natura vsque ad postremum retinet, neque trahi permittit, nisi coacta vi medicamenti immoderatiore.

*I*L n'y a aucun medicament qui soit haimagogue, c'est à dire, qui attire & purge le sang par faculté naturelle; la nature le retient, & n'en permet pas l'attraction qu'à l'extremité, estant forcée par la violence des purgatifs.

Expli

Explication du texte.

*Des medicamens qui purgent le sang.*

**L** n'y a point de medicament lequel de soy, *Rächin.*  
 par vertu spécifique, attiré le sang pour estre  
 purge, comme il y en a qui attirent les autres hu-  
 meurs. La nature l'auroit produit en vain, veu  
 que c'est vne humeur destinée à la nourriture de  
 nos corps, & si necessaire à la vie, que sa conser-  
 uation depend du sang. Et quand nostre Autheur  
 dit que les purgatifs apres les autres humeurs at-  
 tirent le sang, c'est par violence, contre les efforts  
 de la nature, qui tasche par tous moyens de le re-  
 tenir. Et de faict cette descharge se fait extraordi-  
 nairement par ouuerture, ou excoriation des vei-  
 nes & des parties; ce qui n'arriue pas quand les  
 autres humeurs sont attirées. Galien parlant des  
 purgatifs haimagogues, dit bien qu'il n'y en a pas,  
 & quand il s'en treueroit, il conseille d'en  
 supprimer & l'usage, & la connoissance, à raison  
 des malheurs qui en pourroient arriuer. Nous  
 auons d'autres moyens pour purifier le sang, selon  
 ce que Mesué enseigne, & de l'oster par saignée,  
 quand la necessité le requiert. Mais venons à la  
 question suiuate pour l'esclaircissement de ce  
 texte.

*Asçauoir s'il y a des medicamens qui attirent, &  
 qui purgent le sang?*

**C**ette dispute est tres-belle en Medecine, sça-  
 uoir s'il y a des medicamens haimagogues,  
 R s qui

258 *Comment. sur le I. Theoreme,*

qui attirent & purgent le sang, comme il y en a pour la bile, pituite, melancholie, & pour les serofitez. Nos Docteurs sont en grande querelle sur cette question; c'est à nous maintenant de résoudre ce qu'il en faut croire, & de iuger si Mesué est veritable en ce texte, quand il certifie la negative de cette proposition. Ceux qui disputent contre Mesué pour l'affirmative, se fondent sur les raisons suivantes.

1. *opin.*1. *rais.*

Selon Dioscoride, Gal. & nostre Mesué, l'aloë ouvre les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal. Donc il y a des purgatifs pour le sang.

2. *rais.*

Il y a des medicamens qui prouoquent les mois aux femmes. Il ne faut donc pas mettre en doute la question.

3. *rais.*

Par la saignée, par les ventouses, par les sangsues, nous attirons & purgeons le sang. Donc, &c.

4. *rais.*

Selon Mesué le houblon, le capillaire, le petit lait, & autres purifient, & clarifient le sang. Donc il y a des medicamens pour le sang.

5. *rais.*

Aux purgations immoderées les medicamens attirent le sang apres les autres humeurs, selon nostre Auteur. Donc, &c.

6. *rais.*

Galien témoigne qu'il y en a, mais qu'il en faut supprimer & l'usage & la connoissance. Mais la raison semble contraire: car veu que le sang peut pecher & en qualité, & en quantité, comme les autres humeurs; pourquoy ne s'en pourroit-on pas seruir, veu mesmes que l'on l'oste par les saignées?

2. *opin.*

Nous autres au contraire estimons avec Mesué, qu'il n'y a pas des medicamens veritablement haimagogues, qui attirent le sang regulierement, & par

par election, comme il y en a de cholagogues pour la colere, de phlegmagogues pour le phlegme, & ainsi des autres. Or pour esclaircir cette verité, je proposeray les fondemens suiuaus.

Plusieurs de nos Docteurs doubtent s'il y a des medicamens qui puissent attirer le sang par vertu specifique, & electiue; Galien mesme ne semble pas contraire *au liure des facult. des medic. purg.* Il estime bien neantmoins qu'il en faudroit supprimer l'usage, si leur connoissance se rendoit familiere. Les raisons de Mesué sont foibles, & ne pressent pas; car de dire qu'il n'y en a pas, d'autant que la nature conserue le sang, cette raison n'est pas de mise: elle produit bien des venins, qui nous sont contraires, & nous tuent. Et puis que le sang pechant en quantité ou en qualité, produit des maladies, pourquoy la nature ne fournira pas des purgatifs pour oster le mauuais? ce n'est pas le bon que l'on demande. 1. fond.

L'experience est la meilleure raison: nous ne treuons pas par effect qu'aucun medicament aye cette vertu; & puis en toute purgation, apres l'attraction il faut que la nature pousse de son mouvement par sa vertu expultrice. Or est-il que cela ne se peut faire au sang, d'autant qu'elle le retient pressée de necessité, & ne le lasche qu'à l'extremité, estant violentée, ou par vne immoderée purgation, ou par ouuerture des veines, ou par erosion d'icelles. 2. fond.

Les medicamens peuuent estre dicts purgatifs du sang en deux façons: ou essentiellement par propriété electiue & reguliere; & de cette façon il ne s'en void pas: ou accidentairement, & ainsi l'on 3. fond.

l'on en treuve, comme les aperitifs qui prouoquent les purgations aux femmes par impulsion du sang aux veines de la matrice, comme l'aloë qui ouure les veines, comme les autres qui purifient le sang, & abusiuellement la saignée, les ventouses, sangsues, &c.

*Concl.* Apres ces fondemens, nous pouuons conclurre, qu'il n'y a pas des medicamens haimagogues essentiellement tels, mais seulement accidentairement.

*Respōses.* Quant aux obiections, la responce est toute ecrite dans les fondemens que nous auons proposez, & paroistra encores d'auantage aux discours suiuaus.

*M E S V Æ V S.*

**Q**Uod si sanguis iam corruptus est, ac computruit, sanguis esse desit, & portione tenui in bilem flauam abiit, crassa in atram, vt inquit Gal. quam vtramque medicamento purgante vacuari posse, nemini ambigitur.

*Que si le sang est desia corrompu & pourri, il ne se peut plus dire sang; selon Galien sa plus tenue partie degenerate en bile, & la plus crasse se tourne en melancholie. Ces deux humeurs par apres peuuent estre purgées par des medicamens, sans aucune difficulté.*

Explica

## Explication de ce texte.

*Aſſauoir ſi le ſang pourri ſe peut dire ſang?*



Esué par ſon diſcours va au deuant d'y-<sup>Rād</sup>  
ne obiection qui ſemble digne de con-  
ſideration. Ayant reſolu qu'il n'y auoit  
aucun médicament purgatif du ſang, &  
voyant que le ſang pourri degenerant en bile, &  
en melancholie, pouuoit eſtre purgé par medica-  
mens, par l'authorité de Gal. craignant cette au-  
thorité ioincte avec l'experience, il declare que le  
ſang pourri ne ſe peut pas dire ſang, veu qu'il a  
changé de nature par corruption, & ne peut eſtre  
appellé tel que par abus, ou par equiuoque; &  
que degenerant en bile ſubtile & craſſe, il peut  
eſtre purgé en qualité de bile ou de melancholie,  
mais non pas en qualité de ſang naturel.

Or pour mieux comprendre cecy, il ſe faut re-  
preſenter le ſang, ou au chemin de la pourriture  
par diſpoſition, ou bien lors qu'il eſt dutout cor-  
rompu, & changé en bile tenüe & craſſe par cor-  
ruption. Quand noſtre Docteur parle icy du ſang,  
il entend de celuy qui n'eſt plus ſous le regime de  
nature, mais qui eſt entierement pourri; car au-  
trement il ſe tromperoit, veu que celuy qui ne l'eſt  
qu'en diſpoſition, ſe peut encores dire ſang, & ne  
peut eſtre purgé par aucun médicament: mais ſeu-  
lement par l'ouuerture des veines.

*ME*

## M E S V Æ V S.

**O**Mnia autem, quæ summè & effreni virtute purgant medicamenta, sanguinem tandem, non tamen propria vi educunt, sed vel excoriatis venis, vel orificiis venarum tam latè apertis, vt sanguis effluat, vel sua vi immoderatiore extremam vacuationem moliente. Qualia sunt aloë mala, cucumer agrestis, centaurium, colochyntis vnica in planta vna, scammonium è regione scenitarum, euphorbium, thymelæa, seu granum gnidium, præsertim paruum.

**O**R tous les medicamens qui purgent avec vne extreme & effrenée violence, attirent le sang le dernier, non pas par leur vertu propre, mais ou en excoriant les veines, ou en les ouvrant, ou bien en suite d'une immodérée & extreme euacuation des autres humeurs. Les medicamens qui peuuent faire cet effect, sont, le mauuais aloë, le cucumer asinin, le centaurium, la colochynte vni- que en vne plante, le scammonée Scenitique, l'euphorbe, la thymelæa, ou son petit grain, appelé gnidium.

Explica



## Explication de ce texte.

*Comment les medicamens peuvent purger le sang  
par leur action immodérée.*

**N**otre Docteur apres auoir proposé cy-def-<sup>Râchin.</sup>  
sus en general, qu'il n'y a pas des medica-  
mens qui puissent purger le sang par leur  
action propre & reguliere, mais seulement par ac-  
cident, a raison d'une immodérée purgation; main-  
tenant il monstre en particulier par quels moyens  
cela se peut faire, & produit pour exemple des  
medicamens qui peuvent faire ces effects. Les me-  
dicamens (dit-il) ne peuvent purger le sang par  
action immodéré qu'en trois façons. La premiere  
est par excoriation des veines, lors que les drogues  
par leur acrimonie effleurent les vaisseaux, d'où  
vient que le sang sort, & coule. La seconde est par  
ouverture de l'extrémité des veines, à cause de la  
foiblesse, ou de la violente attraction, ou expulsion  
des humeurs: car pour lors le sang coule, & sort  
des vaisseaux. La troisieme est par la violence des  
medicamens, lors qu'ils attirent immoderément,  
car apres les autres humeurs le sang suit. Mesué  
proposé quelques medicamens qui peuvent faire  
ces mauvais effects. Le premier qu'il nomme,  
c'est le meschant aloë, qui ouure les veines. Le  
second, c'est le cōcombres asinin, qui est excoriatif,  
& ouurant les veines. Le troisieme, c'est le cen-  
taurium, qui est violent, & aperitif des veines. Le  
quatrieme, c'est la colochynte seule en vne plan-  
te, parce qu'elle est plus deletere que quand il y en  
a plu

164 *Comment. sur le I. Theoreme,*

a plusieurs, suiuant ce que nous auons dit traitant du nombre; elle est violente, & attire le sang, & est dangereuse. Le cinquiesme, c'est le scammonée Scenitique, parce que ce lieu natal luy donne plus de malignité, & luy fait faire le mesme effect qu'à la colocoynte. Le sixiesme, c'est l'euphorbe, qui est vlcérant par sa grande acrimonie. Le septiesme, c'est la thymelæa, ou son petit grain, qui est excoriatif, & vlcérant comme l'euphorbe.

*M E S V Æ V S.*

**S**Vnt tamen medicamenta quædam, sanguinem purum & clarum efficientia, vt lupulus, adiantum album, rhabarbarum Sceniticum, serum lactis, præcipuè caprarum bono pastu educatarum, succus rosarum, cassia fistula, absynthium, fumaria, aloë, succus bonorum fructuum, vt damascenorum, asphodelus, potissimùmque ipsius succus, & similia.

**I**L y a neantmoins certains medicamens qui purifient & clarifient le sang, comme le houblon, le capillus veneris, la rhubarbe Scenitique, le petit lait, & particulièrement celuy des cheures qui sont nourries de bonnes herbes, le suc des roses, la casse, l'absynthe, la fumeterre, l'aloë, le suc des bons fruits, comme ceux de damas, l'asphodele, principalement son suc, & semblables.

Explica

Explication du texte.

*Des medicamens qui purifient & clarifient le sang.*

**M**esué va tousiours au deuant des difficultez *Râchin.* que l'on pourroit proposer contre ce qu'il a affirmé des medicamens haimagogues. Il confesse qu'il y en a qui purifient, mundifient, & esclaireissent le sang, en le repurgeant des ferosittez, & autres humiditez superfluës qui le pourroient corrompre: mais il n'aduouie pas pourtant que les medicamens qui font ces effectz, puissent estre dictz purgatifs du sang, ains seulement purificatifs. Le sang n'est pas tousiours pur & naturel dans les veines, il y a d'ordinaire des humeurs superfluës qui le rendent impur, & trouble: & c'est pour lors qu'il se faut seruir des remedes que nostre Docteur presente. Le houblon & le capillaire blâc, le petit laiët, le suc des roses, l'absynthe, la fumeterre, le suc des bons fruiçts purifient fort bien le sang: mais pour la rhubarbe il y peut auoir de la difficulté, veu que sa principale action est de purger la colere, & puis le phlegme: toutesfois nous pouons dire qu'en ostant la bile des veines, il purifie par accident le sang. Pour la casse, encores qu'elle noircisse les vrines & les excremens, elle ne reste pas de purifier le sang par la descharge des superfluitez qui sont dans les veines: l'aloë en fait de mesme.

S

ME

## M E S V Æ V S.

**M**edicamenta autem præcipuè chologoga sunt, aloë, scammonium, absinthium, eupatorium, lupulus, myrabolani citrinæ, fumaria, rhabarbarum, serum lactis, succus rosarum, violæ, cassia fistula, tamarindi, manna, psyllium, pruna, succus bonorum fructuum.

**L**es medicamens qui purgent la colere sont entre autres, l'aloë, le scammonée, l'absynthe, l'eupatoire, le lupulus, les myrabolans citrins, la fumeterre, la rhubarbe, le petit lait, le suc de roses, les violes, la casse, les tamarins, la manne, le psyllium, les pruneaux, le suc des bons fruits.

## Explication de ce texte.

*Des medicamens qui purgent la colere.*

Râchin.

**L**A difference des medicamens purgatifs, est principalement tirée de la diuersité des humeurs qui se treuuent dans nos corps. Nous en reconnoissons d'ordinaires, qui sont ou separées ou meslées, comme la bile, le phlegme & la melancholie, desquelles il y a plusieurs especes particulieres : & d'autres qui sont bastardes, & produites par degeneration, comme les serositez, & les humiditez superflües, ou adustes. Il y a des medica

medicamens purgatifs, qui prennent leur denomination de l'effect qu'ils font en l'attraction de ces humeurs, principalement de la bile, de la pituite, de la melancholie, & des serositez. Mesué en fait la demonstration, & commence par les cholagogues, qui sont ceux qui purgent la bile ou la colere. Or entre ceux qu'il presente, il faut obseruer quelque difference pour la force; car il y en a de plus foibles les vns que les autres: par exemple, le scammonée fait plus d'effect que tout le reste.

L'on pourroit faire icy deux obiections. La premiere sur ce que nostre Docteur semble confondre les medicamens qui purifient le sang, avec ceux qui purgent la colere, veu qu'il a proposé cy - deuant les mesmes, comme il appert. L'autre est, que le scammonée purge plustost les serositez, que la bile, & que le psyllium est trop froid pour purger la colere, veu mesmes qu'il attire le phlegme. Mais il faut dire à la premiere obiection, qu'il n'est pas incompatible qu'un mesme medicament purge la bile, & qu'il purifie le sang: cette derniere action est accidentaire à cause de la descharge de l'impureté bilieuse, & l'autre est essentielle; la purification du sang ne se peut faire que par la mundification des impuretez. Et pour la seconde, nous disons que le scammonée est vn medicament cholagogue & hydragogue, en ce qu'il attire les serositez bilieuses; & que le psyllium par sa substance attire le phlegme, & par son mucilage la bile.

*Obiectio.*

*Responso.*

## M E S V Æ V S.

**P**Hlegmagoga verò magis sunt, myrabolani chebulæ, emblicæ, bellericæ, sal gemma, colocyntis, turbiti, stœchas, iris, sarcocolla, balanus myrepfica, ricinus, hyssopus, thymus, opopanax, sagapenum, euphorbiũ, aristolochia, cnicus, centaurium, eupatorium, agaricus, cucumer agrestis, hermodactyli, scylla, cuminum, azarum, polium, polypodium, vrtica, zingiber, ferum lactis, mel, saccharum rubrum.

**L**es medicamens qui purgent le phlegme, sont, comme les myrabolans chebules, embliques, & belleriques, le sel gemma, la colocynte, le turbiti, le stœchas, l'iris, la sarcocolla, balanus myrepfica, le ricinus, l'hyssope, le thym, l'opopanax, le sagapenu, l'euphorbe, l'aristolochie, le carthamus, le centaurium, l'eupatorium, l'agaric, le cucumer, asinin, les hermodactes, le scylle, le cumin, l'azarum, le polium, le polypode, l'vrtica, le zingembre, le petit lait, le miel, le sucre rouge.

## Explication de ce texte.

*Des medicamens qui purgent le phlegme.*

Râchin.

**L**es medicamens qui purgent le phlegme, tiennent le second rang parmi les purgatifs; ils

ils pourroient bien par droit tenir le premier, tant parce que cette humeur abonde plus que les autres, que aussi d'autant que les maladies pituiteuses sont plus frequentes que les bilieuses: mais sans nous arrester à ces curiositez, nous esclaircirons le texte de nostre Docteur, veu mesmes qu'on le peut excuser par la necessité de la purgation de la bile; comme estant vne humeur dangereuse par son sejour, & par ses qualitez. Il poursuit l'estat des purgatifs, & propose les principaux medicamens qui peuuent purger le phlegme. Et faut noter que comme il y a vne pituite crasse, & l'autre tenue, aussi parmi ces purgatifs phlegmagogues, il y en a qui attirent la tenue plustost que la crasse, & au contraire. Nostre Autheur presente trois especes de myrabolās, sçauoir est les chebules, embliques, & belleriques, parce que des deux qui restent, les citrins purgent la bile, & les noirs la melancholie. Pour les autres medicamens, il y en a qui purgent apparemment, & par fois avec violence, comme la colochynte, le turbith, l'agaric, les hermodactes, l'azarum, le centaurium, le cucumer: mais il y en a d'autres qui sont bien foibles, comme le polium, l'hyssope, le thym; & ne sçay pourquoy il met le zingembre, veu que ie ne pense pas qu'il soit purgatif, non plus que d'autres qu'il nomme: toutesfois ie ne veux pas pour le present disputer là dessus.

M E S V Æ V S.

**B**ilem atram propriè, & potissimùm vacuât, epithimum, stœchas, myrabolani  
S 3 nigræ,

270 *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
 nigraë , polypodium , esula , calaminthe  
 montana, senna, helleborus niger, sal indus,  
 sal naphiticus , sal niger, lapis cyanus , lapis  
 armenus , & similia.

**C**eux qui purgent proprement, & principale-  
 ment la bile noire, ou melancholie, sont, l'epi-  
 thyme, le stæchas, les myrabolans noirs, le polypode,  
 l'esula, le calament des montagnes, le séné, l'hel-  
 lebore noir, le sel inde, le sel naphitique, le sel noir,  
 le lapis cyanus, le lapis armenus, & autres sem-  
 blables.

### Explication de ce texte.

#### *Des medicamens qui purgent la melancholie.*

*Râchin.*  
*Obiectiö.*

**I**L semble que nostre Docteur est fort em-  
 broüillé au denombrement qu'il fait des  
 purgatifs, d'autant qu'il fait seruir vn mes-  
 me medicament à l'euacuation de deux, voire de  
 trois & de quatre humeurs, comme le serum la-  
 ctis pour la purification du sang, pour la colere,  
 pour le phlegme, & pour les humeurs adustes; la  
 umeterre pour le sâg, pour la bile, & pour les hu-  
 meurs bruslées: & ainsi des autres. Mais il nous  
 faut obseruer qu'vn mesme medicament par vertu  
 propre peut attirer deux humeurs differétes, com-  
 me la rhubarbe la bile & le phlegme, & par vertu  
 commune plusieurs: si bien qu'il ne faut pas ac-  
 cuser Mesué sur ce sujet.

*Response.*

L'on



L'on pourroit dire icy que tous les purgatifs de l'humeur melancholique deuroient estre violens, à cause de la tenacité & terrestreité de cette humeur. Mais nous disons qu'il y en a, comme nous voyons au roolle que nostre Docteur en presente, l'esula, l'hellebore noir, les fels, les lapis cyanus, & armenus, sont medicamens violens: mais pourtant il n'est pas necessaire que tous le soient; il y a de la difference selon plus ou moins parmi eux. Le plus commun de tous, & qui est le plus employé, c'est le sené, l'operation duquel neantmoins se porte autant, voire plus au phlegme qu'à la melancholie.

Obiecta.

Responso.

## M E S V Æ V S.

**H**VMores quoque vstos, senna, myrabolani nigra, fumaria, lupulus, volubilis maior, serum lactis, & similia. Aquas denique, turbith, thymus, adiantum album, euphorbium, ricinus, cucumer agrestis, centaurium, aristolochia, sal, sal gemma. Aquam autem rufam, iris, cucumer agrestis, agaricus, fagapenum, granum gnidium, esula, æs vstum, & similia.

**L**es medicamens qui purgent les humeurs adu-  
stes, sont, le sené, les mirabolans noirs, la fu-  
meterre, le houblon, le grand volubilis, le serum la-  
ctis, & autres. Ceux qui attirent les aquositez, sont,  
le turbith, le thym, le capillus veneris, l'euphorbe,

*Comment. sur le I. Theoreme,  
le ricinus, le cucumer asinin, le centaurium, l'ari-  
stolochie, le sel, le sel gemma. Es les eaux roussa-  
stres, l'iris, le cucumer asinin, l'agaric, le saga-  
penum, le mezerion, l'esula, l'æs vstum, &  
semblables.*

### Explication du texte.

*Des medicamens qui purgent les humeurs aduſtes,  
les aquofitez, & les serofitez rouſſes.*

*Râchin.*

**N**Ous auons desia dit cy - dessus que outre les humeurs ordinaires, il y en a de bastardes, qui ne sont pas proprement humeurs, mais qui se treuent dans nos corps ou par degeneration, ou par production. Nostre Docteur en recónoist trois differences: la premiere est des humeurs cendreuses, qui se font par aduſtion, & par excez de chaleur: la seconde est des aquofitez communes, qui viennent de refroidissement: & la troisieme est des serofitez citrines. Mesué presente par ordre les simples purgatifs, qui peuuent seruir à l'euaquatió de ces humeurs. Je ne m'estonne que de l'æs vstum, car nostre Docteur n'en traite pas au liure des simpl. medic. parmi les autres; & puis nous sçauons que ce metal a vne qualiteé extremement contraire à l'estomac. Si bien que ie demeure en ombrage, & pense que ce lieu a esté corrompu par l'addition de ce medicament.

*ME*

## M E S V Æ V S.

**M**edicamentorū quoque facultas quæ-  
dā est partibus quibusdam familia-  
ris, eas iuans, & humoribus superfluis ex-  
purgans. Expurgantur autem hi humores  
à ventriculo, & intestinis facillimè, à ve-  
nis meseraicis minus promptè; & his ad-  
huc ægriùs, ex venis simæ hepatis & gibbe.  
Difficulter item à venis tenuibus singula-  
rum corporis partium: difficillimè à iun-  
cturis, præsertim cum ipsi dictis partibus  
diu immorati sunt, & impacti tenaciùs ad-  
hærent. Cum autem medicamenta soluen-  
do purgantia possint à partibus remotis, su-  
pernis quidem attrahere, infernis verò era-  
dicare; tria verò reliqua purgantium ge-  
nera materias potiùs obuias educant, illis  
in parte difficulter vacuanda, his in ea, quæ  
promptè vacuatur, vtendum est.

**N**ous deuous aussi considerer que les medica-  
mens ont vne certaine faculté, qui les rend  
familiers à certaines parties, par le moyen de la-  
quelle ils leur aydent, & les deschargent des hu-  
meurs superflus. Or telles humeurs sont aisément  
euacuées de l'estomac, & des boyaux, moins facile-  
ment des veines meseraïques, & plus difficilement  
des

274 *Comment. sur le I. Theoreme, des veines du foye, & de sa partie gibbe & caue. Outre ce, l'on tire avec grande peine les humeurs qui sont dans les petites veines capillaires de toutes les parties, & encores avec plus grande difficulté des ioinctures, principalemēt quand ils sont adhe-rens, & qu'ils y ont seiourné long tēps. Et puis que nous auons des medicamens dissolutifs assez forts pour purger les parties esloignées, qui attirent les humeurs des parties superieures, & qui desracinent celles des parties inferieures, & que les autres trois differences de deiectoirs deschargent les matieres qu'ils rencontrent; il se faut seruir des premiers, lors qu'il est question de descharger les parties qui sont purgées avec difficulté, & des derniers quand la purgation est aisée.*

### Explication de ce texte.

*Des parties qui sont purgées avec facilité, ou avec peine & difficulté.*

*Ræbin.*

**A** Pres que nostre Docteur a traitté des purgati-fs, entant qu'ils sont dediez & affectez à purger certaines humeurs; maintenant il nous fait veoir qu'il est necessaire aux Medecins de connoistre, & considerer l'estat des parties, la faci-lité, ou difficulté de la purgation, & la propor-tion, & correspondance qui doit estre obseruée entre les medicamens, les humeurs, & les parties. Or pour esclaircir cette matiere, ie propoleray la

liiii

diuision generale des purgatifs, & des trois regions de nostre corps que les Medecins font, affin que cette distinction serue à l'intelligence de nostre texte. Ils reconnoissent trois differences de medicamens, à raison des trois regions de nostre corps, & des humeurs qui y sont contenuës. La premiere est des benigns, qui purgent la premiere region, laquelle s'estend depuis l'estomac iusques au foye. La seconde est des mediocres, qui deschargent la seconde region, laquelle va depuis le foye iusques aux veines capillaires. La troisieme est des violens, qui purgent la derniere region, qui est toute l'habitude.

Cela supposé, ie viens au texte de nostre Docteur, pour esclarcir la facilité, ou la difficulté de la purgation. Il dit que les matieres humorales qui sont contenuës dans l'estomac, & dans les boyaux, sont purgées avec plus de facilité, que celles qui sejourment dans les veines mesaraiques; & celles cy plus facilement que celles qui sont dans la substance veneuse du foye gibbe & caue. La raison en est toute apparente. Les humeurs qui sont dans les boyaux, & dans l'estomac, n'ont pas besoing d'attraction, mais seulement d'expulsion, elles se treuent toutes portées au passage de l'eduction. Celles qui sont dans les veines mesaraiques, sont purgées avec plus de difficulté, à raison de leur adstriction, qui empesche la descharge. Et celles qui sont dans la partie gibbe & caue du foye, encores plus difficilement, parce que tant plus les humeurs sont esloignées des boyaux, tant plus elles sont difficiles à la purgation.

Après cela Mesué dit, que les matieres qui sont  
conte

276 *Comment. sur le I. Theoreme,*

contenuës dans les petites veines capillaires de toutes les parties, sont purgées avec beaucoup de peine, pour deux raisons. La premiere est l'esloignement & la distance des boyaux; & la seconde l'adstriction de ces petits vaisseaux. Mais les humeurs qui sont aux ioinctures, sont bien plus difficiles à desraciner, principalement quand ils sont adherens, & qu'ils ont seiourné long temps. La raison y est toute notoire, à cause du seiour, de l'adherence, & de l'esloignement. Selon cette generale distinction il faut employer les medicaments, sçauoir est les dissolutifs aux purgations difficiles, les benignes & les mediocres aux faciles; & ce suiuant le conseil de Mesué, qui est fondé sur la raison, & sur l'experience.

*M E S V Æ V S.*

**O**bseruatâ simul proprietate medicamento cuique purganti insitâ, hanc vel illam partem magis respiciente. Vt partes capitis, agaricus, colocyntis, stœchas, aloë, scylla, epithimum, myrabolanî chebulæ, & indæ, sal indus, lapis cyanus, lapis armenus, respiciunt magis, & ab his materias potiùs vacuant. Vt thoracem & pulmones, agaricus, thymus, hyssopus, volubilis, manna, cassia fistula, sarcocolla, iris, colocyntis, & similia.

**I**l faut obseruer aussi la propriété & conuenance que chasque medicament purgatif a avec certai-  
nes

nes parties : comme par exemple , il y en a qui regardent la teste , & la deschargent , comme l'agarric , la colocoynte , le stœchas , l'aloë , le scylle , l'epithyme , les myrabolans chebuls , & indiqués , le sel indique , le lapis cyanus , le lapis armenus . Les autres ont esgard à la poiçtrine & aux poulmons , comme l'agaric , le thym , l'hyssope , le volubilis , la manne , la casse , la sarcocolla , l'iris , la colocoynte , & semblables .

### Explication de ce texte.

*Des purgatifs qui ont familiarité avec certaines parties.*

**E**L y a des medicamens purgatifs qui ont *Râchin.* une particuliere propriété & conuenance avec certaines parties , par le moyen de laquelle ils attirent plustost les humeurs qui y sont cõtenuës , que non pas des autres . Nostre Docteur en fait quatre principales differences . La premiere est de ceux qui ont cõtuenance avec les parties animales , sçauoir est la teste , & ses parties . La seconde est de ceux qui ont conuenance avec les vitales , qui sont la poiçtrine , & les poulmons . La troisieme est pour les naturelles , comme l'estomac , les boyaux , la ratte , le foye , les reins . Et la quatrieme est pour les extremitez , comme les ioinctures , la peau , & autres parties esloignées . Nostre Docteur ne parle en ce texte que des purgatifs qui sont familiers avec la teste , & la poiçtrine , & apres il poursuit les autres .

278 *Comment. sur le I. Theoreme,*

autres. Il propose premierement ceux qui peuvent servir pour la teste, & ses parties, comme l'agaric, la colochynte, le stœchas, &c. Et apres il presente ceux qui ont conuenance avec les poulmons, & la poictrine, comme l'agaric, la manne, la colochynte.

*Obiectiõ.* L'on pourroit icy demander pourquoy nostre Mesne propose deux mesmes medicamens pour estre familiers avec la teste, & la poictrine, comme

*Response.* sont l'agaric, & la colochynte. A cela nous respondons, que de mesme comme il n'est pas inconuenient qu'un seul medicament attire & purge deux humeurs differentes, aussi il n'est pas impertinent qu'il puisse attirer de deux diuerses parties par familiarité propre, ou commune.

*Obiectiõ.* Que si l'on vouloit encores obiecter que telle familiarité n'est pas requise entre les medicamens & les parties, & qu'elle ne peut estre soustenable aux purgatifs, attendu la contrariété qui est entre

*Response.* les medicamens, & nostre nature. A cela nous pouuons dire, que cette contrariété generale des purgatifs avec la nature, n'empesche pas la conuenance qui se peut treuuer entre certains medicamens, & certaines parties. Mais il faut supposer toujours pour fondement, que les vrais purgatifs attirent tousiours par election les humeurs qui leur sont affectées, en quelles parties qu'elles se treuuent; si bien que cette familiarité des parties n'est pas si determinée que celle des humeurs.

*M E S V Æ V S.*

**V**entriculum & intestina, absynthiũ, aloë, myrabolani, & quæ alia obuias tã-  
cũm



tum materias educunt. Splenem verò, agaricus, fenna, epithimum, helleborus niger, stœchas, eupatorium, absynthium, calaminthe montana, sal indus, sal niger, & similia. Hepar item, agaricus, volubilis maior, lupulus, serum lactis, rhabarbarum, eupatorium, absynthium, & vtriusque acrosarum succus, myrabolani, tamarindi, fumaria, iris, granum gnidium, fenna, esula, æs vstum, sagapenum, sarcocolla, & similia. Iuncturas denique ac partes alias remotas, hermodactylus, sarcocolla, opopanax, sagapenum, euphorbium, colochyntis, turbit, sal gemma, sal indus, centaurium, cucumer agrestis, helleborus niger, polypodium, & similia. Ab ipsa verò cute materias educunt, ac expurgant serum lactis, fumaria, colochyntis, epithimum, agaricus, polypodium, myrabolani indæ, volubilis, & similia.

**L'** Absynthe, l'aloë, les myrabolans, & les medicamens qui purgent les matieres de rencontre, deschargent l'estomac, & les boyaux. Ceux qui ont cōuenance avec la ratte, sont, l'agaric, le sené, l'epithyme, l'hellebore noir, le stœchas, l'eupatoire, l'absynthe, le calament des montagnes, le sel indique, le sel noir, & semblables. Pour le foye il

280 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
 y a l'agarie, le grand volubilis, le houblon, le petit  
 lait, la rhubarbe, l'eupatorium, l'absynthe, & leur  
 suc, avec celuy des roses, les myrabolans, les tama-  
 rins, la fumeterre, l'iris, le mezereon, le sené, l'e-  
 sula, ou tithymale, l'es vstum, le sagapenum, la  
 sarcocolla, & autres. Pour les ioinctures, & les au-  
 tres parties estoignées, il y a les hermodactes, la sar-  
 cocolla, l'opopanax, le sagapenum, l'euphorbe, la co-  
 lochynte, le turbit, le sel gemma, le sel indique, le  
 centaurium, le cucumer asinin, l'hellebore noir, le  
 polypode, & semblables. Finalement il y en a qui  
 attirent les humeurs de la peau, comme le petit  
 lait, la fumeterre, la colochynte, l'epithyme, l'aga-  
 ric, le polypode, les myrabolans indiques, le volu-  
 bilis, & autres.

### Explication de ce texte.

*Des medicamens qui purgent l'estomac, les boyaux,  
 la ratte, le foye, les ioinctures, & la peau.*

*Rachin.*

**N**ostre Mesué pourfuiuant son discours des  
 purgatifs qui ont conuenace avec certaines  
 parties, apres auoir proposé ceux qui ont  
 familiarité avec les parties animales & vitales,  
 traite maintenant de ceux qui symbolisent avec  
 les naturelles, qui sont l'estomac, les boyaux, la ra-  
 te, le foye; & puis il parle des autres qui deschar-  
 gent les ioinctures, & la peau par mesme raison.

Nous pouons faire icy la mesme obiection  
 que

que nous auons fait cy - dessus pour l'as vstum, c'est vn medicament si dangereux que ie ne pense pas qu'il puisse, ny doieue estre mis en vsage: & puis que Mesué n'en traite pas en son histoire particuliere des simpl. medic. ie suis d'aduis que l'on le laisse. Il y a vne obiection assez difficile, sur les medicamens qui attirent de la peau, laquelle n'est pas de petite importance. C'est que la distance des parties demande vne force plus grande des purgatifs, que nô pas le voyfinage, & c'est pourquoy nostre Auteur a dit cy-dessus que pour purger les extremittez, & la troisiésme region, il faut des medicamens dissolutifs, attractifs & eradicans: & cependant Mesué propose icy pour purger la peau, des purgatifs fort benigns, comme le petit lait, la fumeterre, l'epithyme, l'agaric, le polypode, les myrabolans indiques, il n'y a que la colocynte de violent. A cela nous pouuôs respondre, qu'à la verité ces purgatifs sont assez benigns de leur nature, neantmoins par continuation d'action leur vertu peut estre communiquée iusqu'à la peau & habitude; & puis, veu que les vices de la peau viennent de la seconde region, en la nettoyant, les impuretez ostées font cesser les vices de la peau. Je ne m'arresteray pas au particulier denombrement des purgatifs que Mesué propose, la generalité me contente.

Obiectio.

Responso.

## M E S V Æ V S.

**P**Ræter iam dicta, indicatio ab aëris temperie magni est momenti ad rectū medicamentorum purgantium vsū. Nam aëre multū calido, aut frigido, à medicamentis

T camentis

282 *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
camentis purgantibus abstinendum est.  
Quod insinuavit Hipp. sub cane, & ante canem difficiles medicationes pronuntians: quia (vt inquit Gal.) natura ab aëre calidissimo inflammata, nec acrimoniam medicamenti purgantis ferente, febres excitantur, & virtus à multo calore externo resoluta, & infirmata, à medicamento purgante magis deiicitur. Adde quod aër externus, balnei modo, calore suo, præsertim immoderatiore, medicamenti intrò trahentis, vim ad cutim attrahens, purgationi obsistit. Quod si æstate vacuandū est, purgabis (vt etiam iubet Hippocrates) superiorem ventrem, vt hyeme inferiorem. Rectè si quidem (inquit Gal.) imperat Hippocrates, æstate vomitu purgandum corpus, quia tunc bilis flaua abundat, & tota animalis natura ob ambientis caliditatem, omnino magis ad superiora mouetur: humores enim per anni partium dispositionem sibi similem augentur, aut minuuntur per contrariam sibi aëris temperaturam, vt æstate bilis flaua augetur; calida item, & acria, & leuia facilè ad superiora feruntur. Dandum igitur medicamentum hoc tempore, quod bilem per superiora educat. In hyeme verò augetur  
pituita,

pituita, quæ cum grauis sit, ad inferiora repit: dandum igitur tunc medicamentum, quod per inferiora educat. Medicamenta igitur æstate vitanda sunt, quæ acria & valentia sunt, purgantque dissoluendo: hyeme verò purgātia lubricando. Illa enim febres, vlcerationes, dysenterias, prōptè excitant; hæc diarrhœas, & lienterias. Acria verò illa non in æstu solùm, sed etiã frigore vitanda, quia vt in illo excoriationem & febres (vt diximus) promptè excitāt, sic in hoc hypercatharsin, hoc est, purgationem immodicam, & virium dissolutionem.

**O**ltre les choses cy-dessus proposées, l'indication qui se peut tirer de l'air, est grandemēt considerable en l'usage des medicamens purgatifs. Car l'air estant trop chaud, ou trop froid, est fort cōtraire aux purgations. Et c'est ce que nous a voulu témoigner Hippocrate, quand il assure que les purgations qui se font durant la canicule, ou vn peu auant, ou apres, sont difficiles, & dangereuses; parce que, comme dit Galien, la nature estant fort eschauffée, & comme inflammée par l'extreme chaleur de l'air extérieur, & ne pouuant supporter l'acrimonie des purgatifs, souffre des fiebres: & se treuuant affoiblie par la grande chaleur de l'air, qui resoult les forces, elle est encores plus debilitée

284 *Comment. sur le I. Theoreme,*  
bilitée par la violence des medicamens. Nous pou-  
uons encores adiouster que l'air extérieur, par sa  
chaleur immoderée, appelle comme vn bain la ver-  
tu attractiue des purgatifs vers le emir, empeschant  
par ce moyen la purgation. Que s'il est necessaire  
de purger l'Esté, il faut selon Hippocrate purger  
par vomissement, & l'Hyuer par deiection. Galien  
approuuant ce conseil d'Hipp. en rend la raison, &  
dit que durant les chaleurs de l'Esté la bile flauue  
abonde, & que la nature à cause de la chaleur de  
l'air se porte par mouuement vers les parties supe-  
rieures. Car les humeurs se multiplient par la sem-  
blable disposition des parties de l'année, & se dimi-  
nuent quand la temperature de l'air est contraire. Il  
faut donc donner vn médicament en ce temps là,  
qui vuide la bile par les parties superieures. Com-  
me au contraire l'Hyuer il faut donner vn medi-  
cament qui purge par le bas, parce que la pituite  
domine, laquelle tend en bas par sa pesanteur,  
Durant l'Esté il ne se faut pas seruir des medica-  
mens acres, violens, & dissolutifs, ny l'Hyuer  
des lubrifians: parce que ceux là pourroient pro-  
duire des fiebres, vlcérations, dysenteries; &  
ceux-cy des flux de ventre, & des lienteries, &  
ne se faut pas abstenir des acres seulement durant  
l'Esté, mais encores durant l'Hyuer: car comme  
ils produisent facilement des fiebres & des vlcé-  
rations durant les chaleurs, comme nous auons  
dit;

dit; durant les froidures ils pourroient engendrer des superpurgations, avec dissolution des forces.

Explication de ce texte.

De l'indication qui se peut tirer de l'air, & des saisons, en l'usage des purgatifs.

**N**ostre Docteur en la conclusion de ce premier Theoreme, monstre comme il est necessaire de prendre conseil & indication de l'air, & des saisons, en l'usage des purgatifs. Les purgations, dit-il, sont difficiles, & dangereuses durant les chaleurs, & les froidures immoderées. Hippocrate luy sert de guyde & de garant pour les chaleurs qui regnent durant la canicule, au 4. liure de ses apher. Mesué, selon Galien, en rend trois raisons fort pertinentes. La premiere est, que durant la saison de la canicule, la chaleur immoderée de l'air, renforcée par celle des medicamens, peut aisément prouoquer des fiebres, veu qu'il est facile de mettre le feu aux humeurs qui sont deschauffées. La seconde est, que nostre nature se trouuant affoiblie par l'excez de la chaleur qui resoult les forces, est encores grandement debilitée par l'action des medicamens; si bien qu'il y a à craindre sur cette double resolution des esprits, & de la chaleur naturelle. La troisieme c'est à raison du contraire mouuement qui se fait en cette saison, & de l'empeschement qu'elle donne à la purgation: car l'action des medicamens tendant au

T 3 ventre

286 *Comment. sur le 1. Theoreme,*

ventre, ou au centre, & la chaleur de l'air appellant la vertu attractiue des purgatifs au dehors, & à la circonference, destourne leur action. Et voila comme la purgation peut estre dangereuse durant les grandes chaleurs. Que si la necessité nous oblige à la purgation en cette saison, selon le conseil d'Hippocrate au 4. de ses aphor. & selon Galien, il vaut mieux purger par vomissement que par deiection, pour deux raisons. La premiere est, parce que la bile abonde, laquelle par sa legereté regarde les parties superieures. La seconde, d'autant qu'en cette saison à cause de la chaleur, la nature se porte facilement au mouuement de la bouche. Il faut donc purger l'Esté par vomissement & l'Hyuer par deiection. Mesué en rend la raison, parce que durant l'Hyuer la pituite se multiplie, laquelle a son mouuement naturel en bas à cause de sa pesanteur.

Finalemēt nostre Docteur nous donne vn bon aduis sur l'usage des purgatifs, c'est qu'en Esté il ne faut par se seruir des purgatifs acres & dissolutifs, ny l'Hyuer des lubrifians: parce que ceux là pourroient produire des fiebres & de dysenteries, par inflammation des humeurs, & par erosion des boyaux, & ceux-cy des diarrhees & lienteries, à cause des baues & phlegmes qui abondent aux boyaux durant les froidures. Mesmes il conseille de nous abstenir des purgatifs acres durant l'Hyuer, parce qu'ils peuuent causer vne purgation immoderée par leur violence, avec dissipation des forces.

Or en la pratique de cette doctrine de Mesué, qui est conforme à celle d'Hipp. & de Gal. les Medecins



decins doivent auoir efgard au naturel, & à la force des malades, à la neceffité, & à la region. Ils doiuent reigler leurs ordonnances felon l'efat des malades, des maladies, du téps & de la régió. Il y a temps d'electió, & téps de neceffité, il y a des malades foibles, & d'autres qui font plus robustes, il y a des régiós qui changent l'vfage des purgatifs. Te laiffe à part les autres circonftances. Et c'eft là où la prudence, & l'experience des fages & doctes Medecins fe reconnoift. Dieu leur face la grace de fe bien feruir des purgatifs felon toutes les indications propofées, au contentement des malades, & à leur honneur, & aux Pharmaciens de les bien difpenfer felon leurs ordonnances.

*Fin des Commentaires & difputes données par  
M. F. Ranchin Professeur en Medecine, sur  
le premier Theoreme de Mesué.*

T 4

COM



COMMENTAIRE  
*accompagné de disputes sur  
 le second Theoreme de  
 Mesué.*

**S**Ecunda intentio est Canon in rectifi-  
 catione medicinarum solutionem fa-  
 cientium. Cuius duæ sunt summæ, & prima  
 continet quatuor capitula.

**L**E second Theoreme sert de reigle à la cor-  
 rection des medicamens purgatifs. Iceluy est di-  
 visé en deux generales parties; la premiere con-  
 tient quatre chapitres.

*Paraphrase sur le tiltre du second Theoreme.*

*Lâchin.*

**N**Ostre Docteur Mesué en la doctrine de  
 ses Theoremes, va des choses difficiles,  
 & releuées, à celles qui sont plus sensi-  
 bles & plus aisées. Il nous a faiçt veoir,  
 & connoistre au premier, tout ce qui est de la na-  
 ture, des operations, & de l'usage des purgatifs en  
 general, qui est vne matiere fort haute, medici-  
 nale, & philosophique: maintenant il se rend plus  
 familier

*Comm. sur le 11. Theor. & Can. de Mesué. 289*  
 familier en ce second, & plus intelligible, d'autant  
 qu'il nous apprend en particulier, comment c'est  
 qu'il faut preparer ou corriger les medicamens  
 auant l'vsage. Cette matiere est bien plus propre  
 pour les Pharmaciens, que la premiere, parce qu'elle  
 est sensible, & qu'ils la prattiquét tous les iours.  
 Or nostre Autheur diuise ce second Theoreme en  
 deux generales parties; & la premiere en quatre  
 chapitres, la seconde en trois, comme l'on verra  
 par la suite du texte. C'est à nous maintenant  
 d'esclaircir sa doctrine par nos Commentaires, &  
 par nos disputes, comme nous auons faiçt cy-des-  
 sus en l'explication du premier Theoreme.

---

S V M M Æ I. C A P. I.

*De rectificatione medicinarum, quot modis  
 fiat, & de obseruandis in ea, & de  
 rectificatione cum eo quod oppo-  
 nitur eis proprietate sua.*

**M**edicamentorum purgantium tam  
 bonorum, quàm maleficorum dif-  
 ferentias priùs demonstrauius. Nunc au-  
 tem horum malignitatem auferre, vel sal-  
 tem obtundere, & quibus poterimus mo-  
 dis corrigere, partim malitiam eorum, &  
 excessum frangentibus, partim salubrem  
 aliquam facultatem afferentibus, Dei bene-  
 dicti beneficentia adiuti, tentabimus.

T 5 De

## C H A P. I.

De la correction des medicamens , par  
quels moyens elle se peut faire, des cho-  
ses qu'il faut obseruer en icelle , & de la  
preparation qui se fait par les choses  
qui leur sont contraires en vertu, & pro-  
prieté.

**N**ous auons monstré cy-dessus les differences  
des medicamens purgatifs, tant bons que  
mauuais. Maintenant il faut apprendre, comment  
l'on peut oster, ou pour le moins affoiblir la mali-  
gnité des mauuais, & par quels moyens cela se peut  
faire, soit en abbaisant l'excez de leur malice, soit  
en leur acquerant quelque vertu salutaire. Ce que  
nous ferons secourus de l'ayde & de l'assistance de  
Dieu.

## • Commentaire sur ce texte.

*De la correction des medicamens purgatifs.*

Râchin.

**T**ous les medicamens purgatifs selon plus,  
ou moins sont malings, & ennemis de no-  
stre nature. La difference que l'on fait des  
bons d'auec les mauuais, n'est que par comparaison  
entre eux; mais pour nostre respect ils possèdent  
rous

tous quelque malignité grande, ou petite. Nostre Docteur se souvenant de ce qu'il en a dit au 1. chap. du 1. Theor. propose en ce second les moyens pour corriger cette malice : & c'est en quoy paroist le soing & la charité de Mesué en la conseruation de la santé humaine. Il ne veut pas permettre que les hommes experimentent la violence des purgatifs, il monstre comment il les faut corriger, auant que de les mettre en vsage ; & non content de cela, il apprend les moyens pour remedier aux accidens qu'ils peuuent causer durant & apres l'vsage.

Or pour ne nous esloigner pas de ce texte, il propose en general que les purgatifs se peuuent corriger par trois moyens. Le premier est en ostant entierement la malignité; le second en l'abbatant & affoiblissant; & le troisieme en insinuant quelque vertu, & faculté salutaire en leur substance. Voyla les trois moyens generaux. Bien est vray qu'auant qu'entrer plus auant en matiere, nous deuous supposer que la correction des purgatifs se peut considerer doublement : ou par voye de preseruacion, auant qu'ils soient mis en vsage, & auant qu'on les donne aux patiens ; ou par voye de curation, apres qu'on les a donnez, lors qu'ils causent quelques fascheux accidens par leur malignité non corrigée. Mesué ne traite icy que de la correction preseruatiue, & au 3. & 4. Theoreme de la curatiue. Voyons maintenant la suite de sa proposition.

*M E S V Æ V S.*

**C**Orrigimus autem medicamentum purgans maleficum, aut misto ipsi altero

292 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
 tero facultatem habente contrariam ipsi  
 excessui, aut arte aliqua, & industria melius  
 ipsum reddendo. Verùm facultatis contra-  
 riæ mistio tribus modis perficitur, vt inquit  
 Democritus. Aut enim malitiam à proprie-  
 tate innatam, vt qualitatem venenosam, &  
 vitæ nostræ inimicam, aliis proprietatem  
 oppositam naturâ fortitis, emendamus : aut  
 intemperiem eorum calidam, frigidam,  
 humidam, siccam, contraria qualita-  
 te mixta, permutamus : aut denique ef-  
 fectis ipsorum noxiis pòst dicendis, contra-  
 ria opponimus.

**O**R nous pouuons corriger vn médicament  
 purgatif maling, ou par meslange d'vne autre  
 drogue, qui aye vne faculté contraire à cet excez : ou  
 bien par artifice, en luy acquerant industrieusement  
 quelque vertu salutaire pour le rendre meilleur. Le  
 meslange d'vne drogue contraire en vertu se peut  
 faire, selon Democrite, en trois façons. La premie-  
 re est, lors que nous meslons vn médicament qui  
 possède naturellement vne propriété directement  
 opposée à celle du purgatif, qui est malicieuse, &  
 ennemie de nostre vie, car par ce moyen elle est cor-  
 rigée. La seconde est, quand nous changeons la  
 chaleur, froidure, humidité & siccité des purgatifs,  
 par meslange de drogues contraires en qualité. La  
 troisieme

troisiesme est, lors que l'on corrige leurs mauvais effects, durant ou apres leurs operations, par remedes contraires, suivant ce que nous dirons en son lieu.

### Commentaire sur ce texte.

#### Comment il faut corriger les purgatifs par addition.

**A** Pres que Mesué a proposé la necessité de la *Rāchin.* correction aux purgatifs à raison de leur malignité, maintenant il montre en particulier les moyens de la preparation preservative. Il dit que l'on peut corriger les medicamens en deux façons, sçavoir est ou par addition de drogues contraires en vertu, ou par artifice & industrie en rendant les purgatifs meilleurs. En la correction qui se fait par addition, la contrariété est necessaire, car autrement elle seroit infructueuse, *cum omnis correctio sit à contrario.* Bien est vray que cette contrariété n'est pas tousiours exacte, mais impropre, & largement prinse : car autrement la règle se treueroit fausse ; parce que nous corrigeons souuent les purgatifs par addition de drogues, qui aydent à leur operation sans contrariété apparente, comme quand l'on adiouste le gingembre au turbith ; & ainsi la chair de coing en retardant la violence du scammonée, luy sert de correctif, sans contrariété, si ce n'est largement prinse, entant que ce remede sert de bride à sa violence.

L'on

*Obiectiō.* L'on pourroit obiecter icy, que cette contrariété proposée par Mesué n'est aucunement necessaire, veu que luy mesme en la suite de ce texte dit que les medicamens qui sont meslez ensemble, doiuent symbolizer, & auoir conuenance de proprieté les vns avec les autres, pour se pouuoir bien vnir & accorder. Mais à cela nous respondons

*Responſe.* que Mesué s'explique; car il adiousté, affin que de deux contraires vnis il en sorte vne troisieme faculté qui soit salutaire. Cette conuenance ne se doit rapporter qu'à certaine condition dispositiue pour la mixtion, & non pas à vne entiere similitude de substance & de facultez.

Or il nous faut noter, que selon Democrite vn medicament peut estre corrigé par addition en trois façons. La premiere est en ostant leur propriété spécifique veneneuse, qui est ennemie du cœur, & les rendant familiers & non dangereux aux parties, par addition d'vn autre medicament contraire en vertu, comme nous expliquerons cy apres, ce qui se void aux raiforts & aux hermodactes. La seconde, lors que l'on corrige les temperatures par qualitez contraires; comme vn medicament trop chaud, par addition d'vn autre qui soit froid, vn qui est sec, par vn autre qui sera humide. La troisieme est, quand l'on corrige les mauuais effects, & les accidens, comme la nausée, les flatuositez, en adioustât les correctifs qui soient carminatifs, au sené, & roboratifs de l'estomac aux autres: & ainsi des autres, quand l'on empesche par correction l'excez de leurs vertus. Et voyla comment l'on corrige les purgatifs, qui peuuent estre malings en leurs premieres, secondes, & troi



troisièmes qualitez, par addition de contraires.

M E S V Æ V S.

**D**Vo præterea omnino obseruantes; primum, vt prædictis medicamentis sit quædam proprietatum inter se concordia, & cognatio, quâ sese mutuò afficiant, vt transmutatione absoluta, ex his duobus contrariis virtus vna consurgat, vt exempli gratiâ, zingiber turbith ipsi vim miram imprimit, & raphanus hermodactylis; raphanus autem cum turbith frustra permiscetur, quia his duobus insita non est inter se concordia. Scammonium quoque cor proprietate sua, & calore ipsum inflammante, ac multum dissolvente lædit: licet verò ambra cor roboret, & crySTALLUS inflammationem extinguat, & galla partes dissolutas cogat, tamen nullum eorum rectè scammonio miscetur; quia hæc, ac scammonium agendo inuicem & patièdo in vnius virtutis concordiam non conspirant, nec contendunt. Quæ verò medicamenta proprietatibus suis concordent, ac symbolum habeant, ab his disce, qui rerum variarum arcana scrutantur. Secundum tibi obseruandum est, vt proportione idonea miscens hæc, medicamento corrigendo opposita,  
inui

296 . *Comment. sur le II. Theoreme,*  
 inuicéinque agere, & pati idonea, vt ex his  
 iam consentientibus medicamentum re-  
 sultet vnum, velut pacatum, pugnae omnis  
 expers, magnarúmque virium. De his au-  
 tem proportionibus, quantum operi pro-  
 posito expedit, postea dicemus.

**O**R en cette correction de purgatifs qui se fait  
 par addition, il faut obseruer deux choses.  
 La premiere est, qu'au meslange de ces medica-  
 mens il y aye quelque conuenance avec disposition  
 familiere, affin qu'apres l'action, & la mixtion  
 de deux contraires, il en sorte vne vertu conuen-  
 able: comme par exemple, le gingembre imprime  
 vne grande force & vertu au turbith, & le rai-  
 fort aux hermodactes. Si l'on vouloit mesler le rai-  
 fort avec le turbith, ce seroit en vain, parce que la  
 conuenance n'y est pas. De mesme nous scauons que  
 le scammonée par sa proprieté nuit au cœur, & par  
 sa chaleur inflammative & dissolutive. L'ambre  
 au contraire est cordial, le crystal esteint l'inflam-  
 mation, la galle vnit les choses dissoluës: & tou-  
 tesfois pas vn de ces trois n'est propre pour estre  
 meslé avec le scammonée, parce qu'ils n'ont pas  
 cette conuenance necessaire, par le moyen de la-  
 quelle ils se puissent bien vnir, & conspirer en l'ac-  
 cord d'une vertu salutaire, apres l'action & la pas-  
 sion. Et pour scauoir quels medicamens ont cette  
 symbo

symbolisation & concorde, il le faut apprendre de ceux qui recherchent curieusement les secrets des choses. La seconde chose qu'il faut observer, c'est la proportion requise, afin que par le mélange des medicamens correctifs contraires, & disposez à l'action & à la passion, il en sorte par la mixtion comme un troisieme medicament paisible, exempt de combat, & de violence. Or de ces proportions nous en traiterons cy-apres, autant qu'il sera necessaire pour nostre sujet.

### Explication de ce texte.

#### Des choses qu'il faut observer au mélange des correctifs.



Esué ne se contente pas d'auoir proposé *Rachin.* en general les moyens pour corriger les purgatifs avec addition, mais encôres il montre en particulier ce qu'il faut observer au mélange, & presente les conditions necessaires du costé des correctifs. Il faut, dit-il, observer deux choses principales en la correction des purgatifs, qui se fait par addition. La premiere, c'est vne conuenance & correspondance entre les medicamens, & les correctifs. Il semble qu'il y a *Obiectio.* quelque contradiction, ou bien vne impossible cõcordance en ce texte; veu d'un costé la contrariété qui est necessaire, & par l'autorité de Mesué, & par la raison, entre les purgatifs & les correctifs; & de l'autre, qu'il semble impossible qu'un medicament

*Respoſe.*

cament familier puiſſe auoir conuenance avec vn autre qui eſt maling & deletere. Pour la premiere difficulté qui regarde la contrarieté, nous auons reſpondu cy-deſſus, que Meſué ſuppoſe veritablement vne contrariété premiere entre les purgatifs & les correctifs : & que cette conuenance de laquelle il parle apres pour la mixtion, ne l'oſte pas, veu que c'eſt pluſtoſt vne diſpoſition du correctif pour l'action & pour la paſſion, qui eſt neceſſaire au meſlange, que non pas vne familiarité & ſimilitude de qualitez, ou de ſubſtance. Tous medicamens contraires ne ſont pas propres pour la mixtion, *non enim quodlibet agit in quodlibet* ; il faut de la proportion & de la diſpoſition *inter agens & patiens*. Meſué la demande en la correction, afin qu'apres le combat, l'union ſe faiſant, il ſorte de la mixtion vne vertu qui ne puiſſe pas eſtre dommageable au corps. Si bien qu'en cela il n'y a aucune impoſſibilité, les medicamens qui ſont contraires, s'vniffent bien apres l'action & la paſſion mutuelle.

Or noſtre Docteur illuſtre fort bien ſa doctrine par des exemples familiers. Le gingembre corrige fort bien le turbith, & le raifort les hermodactes, parce qu'ils ont cette conuenance ſuppoſée par Meſué : & ſi l'on vouloit corriger le turbith avec le raifort, & les hermodactes avec le gingembre, l'on gaſteroit tout, parce que la conuenance n'y ſeroit pas, veu qu'ils ſont de contraire & de differente nature. Le ſcammonée attaque le cœur, l'ambre le deffend, elle eſt inflammatiue, le cryſtal refrigerant, elle eſt diſſolutiue, la galle reſerre & vnit : neantmoins tous ces remedes ne ſont pas propres

propres pour corriger le scammonée. Pourquoi ? parce qu'ils n'ont ny familiarité, ny conuenance secrette, qui les puisse bien vnir; la discordance empesche la correction. Voyla comme nostre Mesué confirme sa doctrine par exemples, & par l'expérience.

L'on pourroit icy demander à nostre Docteur, comment est-ce que l'on peut connoistre cette conuenance des purgatifs avec les correctifs, veu que la raison ne peut pas seruir de guyde. A cela nous pouuons répondre avec Mesué, que cette connoissance depend de l'expérience, des escripts des anciens, & du conseil des doctes: la raison ne nous peut pas apprendre, pourquoy le gingembre corrige plustost le turbith que les hermodactes.

Venons maintenant à la seconde condition qu'il faut obseruer en la correction des purgatifs. Mesué dit que c'est la proportion de l'agent avec le patient, afin que le mélange se puisse faire parfaitement. Or cette proportion consiste en trois choses. La premiere regarde les qualitez premieres, secondes, & troisiemes. La seconde la quantité raisonnable, afin qu'il n'y aye excez ou deffaut en l'action, veu que la qualité & la vertu est plus ou moins forte & grande, selon le respect de la quantité; selon la reigle, *in maiori quanto, maius est quale*. La troisieme, c'est le temps proportionné, lequel neantmoins se peut reduire sous la quantité, *quia quantitas tempore mensuratur*. Il faut que l'action des correctifs soit égale en temps avec celle des purgatifs; car si elle se faisoit séparément, le mélange ne se feroit pas bien; il est nécessaire qu'ils

300 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
 qu'ils agissent ensemble, afin qu'après l'action &  
 la passion conuenable, il en résulte vn medica-  
 ment vertueux & vniforme.

*Obiectio.* Que si l'on obiecte icy, que cette concurrence  
 de temps en l'action des medicamens est difficile,  
 à cause de la differente nature & vertu d'iceux,  
 veu que les vns sont plus actifs, les autres plus  
 tardifs, & qu'vn mesme medicament lasche & re-

*Responso.* Nous pouuons dire que hors du corps la  
 conuenance des correctifs, & la proportion faci-  
 lite la mixtion, & rend l'action égale en temps; &  
 dans nostre corps la nature avec ses facultez ope-  
 re selon l'vnion des remedes, & se sert de leurs  
 vertus separément, si besoing est, par le moyen de  
 la faculté secretrice.

M E S V Æ V S.

*De rectificatione seu correctione medica-  
 mentorum per alia, oppositam pro-  
 prietatum virtutem habentia.*

**M**edicamento purganti proprietatem  
 quandam laudabilem, quæ miscen-  
 tur opposita conferunt: quorum propria  
 virtus ab ipforum forma proficiscens, in  
 his, atque aliis varia, aliquam medicamen-  
 ti noxam peculiariter respicit, ac corrigit:  
 qualia sunt triplicia. Medicamenti enim  
 purgantis virtutem vel imbecillam au-  
 gent,

gent, vel violentiam minuunt, vel malignam permutant.

De la correction des medicamens par autres, qui sont de contraire vertu & propriété.

**L**es medicamens qui possèdent vne propriété loüable contraire aux purgatifs, seruent de bõs correctifs estant meslez, pourueu que leur propre vertu prouenant de leur forme, differente selon leurs especes, regarde particulièrement la malice des purgatifs, & qu'elle aye la force de la corriger. Or de tels correctifs, il y en a de trois differēces. La premiere est de ceux qui augmentent la force des purgatifs foibles. La seconde est des autres qui diminuent leur violence. Et la troisiēme de ceux qui changent leur malignité, par melioration.

### Explication de ce texte.

De la rectification des purgatifs, par le moyen des correctifs contraires en vertu.

**C**omme il y a plusieurs purgatifs differens *Râchin* en espee, doüez naturellement d'une malignité contraire à la santé de nos parties: aussi la nature a produit plusieurs autres medicamens, qui possèdent des vertus contraires à ces purgatifs malings, & qui ont le pouuoir de les  
V 3 corriger

corriger : & c'est en quoy nous deuons admirer la prouidence en faueur des hommes. L'experience a donné cette connoissance à nos anciens Medecins, laquelle a esté conseruée du depuis par la tradition des liures, & prattiquée de temps en temps par nos predecesseurs iusques à nous. C'est donc par le moyen de ceux-cy que nous corrigeôs la malice des autres, en les rendant salutaires. Or cela se peut faire ordinairement en trois façons, comme nous expliquerons cy-apres. La premiere est en donnant force, & vigueur aux purgatifs qui sont foibles & imbecilles : la seconde est diminuant leur violence, par affoiblissement de leur malice : & la troisieme est en meliorant leur operation. Voyla les trois moyens desquels nous traiterons en l'explication des Canons suiuaus.

*M E S V Æ V S.*

**C A N O N I.**

**S**iquidem medicamentorum actio imbecilla est intendenda, misto proportione iusta eorum aliquo, quæ actionis vigorem ipsis tribuunt, ob agendi inuicem, ac patiendi proprietatem cognatam, seu ob totam substantiam, non ob caliditatem, vel frigiditatem. Quomodo corallium sanat stomachi imbecillitatem, pœonia epilepsiam, non quia illud frigidum, hæc calida; aut quia illud graue, hæc leuis: sed quia hanc virtutis



virtutis dotem vtrumque est sortitum. Sic serpens iuuenescere facit, magnes ferrum attrahit, & alia similiter. Porro medicamento facultas purgatrix est imbecilla, quando debiliter, & minus quam opus est, purgat, aut tardè purgat, tum scilicet primum, quum corpus cibo, aut somno reficiendum est: immo interdum die postero; & interdum humores mouet, non vacuar, interdum coctionem vitiat, cibum crudum, aut tantum coqui cœptum, vnà secum detrahens, ac deturbans.

**L**ors que l'action des medicamens est foible, il la faut fortifier par l'addition proportionnée de quelque autre, qui aye le pouuoir de luy donner force, & augmenter son operation, & ce par propriété familiere, qui paroist en l'action & en la passion, laquelle depend de toute la substance, & non pas de la chaleur, ou de la froidure. Et c'est de cette façon que le coral guarit la foiblesse de l'estomac, la pœonia l'epilepsie, non pas entant que celui-là est froid & pesant, & celle-cy chaude & legere: mais parce que tous deux ont cette propriété naturelle. Ainsi le serpent fait raicunir; l'ayant attiré le fer, & ainsi des autres. Or la faculté purgatrice d'un medicament peut estre foible, lors qu'il purge languidement, & moins qu'il ne

304. *Comment. sur le 11. Theoreme.*  
 faudroit, ou bien tardiuement. Le premier deffaut  
 peut arriuer lors que nostre corps a besoing de nour-  
 riture, ou de repos par le sommeil: quelquefois  
 quand il opere le iour suiuant, & quand il esmeut  
 les humeurs sans les purger. Mesme par fois il  
 trouble la digestion, & entraine avec soy l'aliment  
 non cuit, & seulement attiré par l'estomac.

### Explication de ce premier Canon.

*Des medicamens qui purgent languidement  
 & tardiuement.*

*Râchin.*

**A** Pres que Mesué a proposé en general la ne-  
 cessité de la correction en l'usage des me-  
 dicamens, & les moyens communs qu'il  
 faut obseruer en la rectification d'iceux; il parti-  
 cularise maintenant en ses Canons comment il  
 faut corriger leurs imperfections & leurs excez.  
 Or il commence par ceux qui sont foibles & de-  
 biles en leurs operations, & propose la façon de  
 les rendre habiles, & vertueux, par l'addition &  
 meflange de ceux qui ont vne propriété familiere,  
 & conuenance secrette en leurs actions & passions  
 par sympathie: ou bien des autres qui conuien-  
 nent de toute leur substance, & non pas par quali-  
 té sensible & apparente. Nostre Autheur propose  
 des exemples pour illustrer son opinion: car il dit  
 que comme le coral remedie à la foiblesse de l'es-  
 tomac, non pas entant que froid, ou pesant, & la  
 peoine à l'epilepsie, non pas entant que chaude &  
 legere:

legere: mais par vertu secrette & occulte; ainsi les correctifs par conuenance secrette operent avec les purgatifs. Et de cette façon (dit-il) le serpent fait raieunir, & l'aymant attire le fer. Pour l'effect de cettuy-cy personne n'en doute: mais pour l'autre, l'experience est contraire, selon ce que ie dispute au second liure de ma gerocomique. C'est selon l'imagination de quelques vns, qui pensent que comme les serpens laissent tous les ans leur peau, que l'on appelle *Senecta*, & qu'ils se renouellent par ce moyen: aussi ils ont ce pouuoir par l'usage de leur chair, de purifier le sang & le corps des vieillards, comme ils font aux elephantiques. Mais de tout cela ie m'en remets au liure allegué: passons outre.

Mesué dit que la vertu & l'action des purgatifs peut estre foible en deux façons: la premiere est quand ils operent trop languidement, & laschement; la seconde quand ils font leur operation trop tard. Voyla les deux imperfections des medicamens foibles. Ceux qui purgent laschement, & qui ne font pas leur operation en diligence, peuvent estre en vice en plusieurs cas. Le premier est, quand ils font leur effect lors qu'il faut ou dormir, ou prendre nourriture. Le second est, quand l'operation se fait le lendemain. L'on pourroit dire icy, que c'est vn effect d'une operation tardive. Mais nous disons que l'effect est tardif, à raison de la cause mouuante qui est foible, sçauoir est le medicament. Le troisieme est, lors qu'il y a esmotion d'humeurs sans descharge, car cela témoigne vne grande foiblesse des purgatifs. Le quatrieme est, quand ils purgent les alimens crus & indigestes.

Obiectiō.

Responſa.

V s L'on

*Obiectio.*

L'on pourroit icy obiecter, que ce n'est pas un effect de foiblesse, parce qu'il faut plus d'effort à attirer l'aliment que la nature retient pour le digerer, que non pas les humeurs qui luy sont à charge & à fascherie. Mais nous respondons que

*Responso.*

cette descharge d'alimens indigestes ne se fait pas par la force des purgatifs, mais par le meslange, à cause que sejourrans dans l'estomac par foiblesse, l'aliment venant à se mesler, se rend inhabile pour la nourriture: si bien que la nature les pousse tous deux en bas. Pourfuiuons nostre texte, affin d'claircir les exemples que Mesué presente.

*M E S V Æ V S.*

**S**I igitur medicamento purgatio sit debilis, imperfecta, parcius quam opus est (vt turbith reuera pituitam tantum tenuem, epithimum parum, aut nihil vacuat, nisi eius larga vis sumatur, manna, hermodactylus, & alia multa debiliter vacuant) robur facultatis ei addendum est per ea, quæ ipsi sunt familiaria, & sese mutuo ferunt, vt ex vtrisque conflata virtus vna purgationem absolutam perficiat. Vt turbith zingibere adiutum, pituitam crassam, & succum cradum vacuat, alioqui per se non vacuaturum. Epithimum cum sero lactis, vel hydromelite, vel sale indo, vel sale gemma, vel myrobalanis nigris, potentius purgat. Manna cum thymo, aut ammi, aut cardamomo,

lau

laudatam & absolutam facit purgationem, hermodactylus cum cumino, aut pipere; item hermodactyli puluis cum succo scyllæ, vel raphani in trochiscos coactus, materiam crassam & lentam à iuncturis mire educit.

**S**I donc la purgation du médicament demeure foible & imparfaicte, en euacuant moins qu'il ne faudroit (comme par exemple, le turbith qui ne purge qu'une pituite claire, l'epithyme qui est fort foible en son effect, si ce n'est en grande quantité, la manne, les hermodactes, & autres qui purgent foiblement) pour lors il faut fortifier leur vertu par addition d'autres qui soient familiers & accordans, afin que de l'union des deux il en sorte une vertu purgative, qui face son effect avec perfection. Et c'est de cette façon que le turbith purge la pituite crasse & le suc cru, par le moyen du gingembre, ce qu'il ne scauroit faire seul. L'epithyme ausy avec le petit lait, ou l'hydromel, ou le sel inde, ou le sel gemma, ou avec les myrabolans noirs, purge plus vigoureuusement. La manne avec le thym, ou l'arni, ou le cardamome, purge heureusement. Les hermodactes avec le cumin, ou le poiure, & leur poudre, avec le suc du scylle, ou du raifort, reduite en trochisques, attire merueilleusement bien la pituite crasse & lente des ioinctures.

Explica

## Explication de ce texte.

*Comment il faut corriger l'operation languide  
des purgatifs.**Râchin.*

**V**N medicament purgatif est en vice, ou comme debile, ou comme paresseux, suivant ce qui a esté dit cy-dessus. Nous l'appellons debile en deux cas generaux. Le premier depend de la quantité, substance & qualité du purgatif, quand il purge peu, & encores plustost ce qui est subtil que ce qui est crasse: comme le turbith, l'epithyme, la manne, les hermodactes. Ce sont les exemples de nostre Docteur; car le turbith n'attire que la pituite claire, l'epithyme n'a quasi point d'action qu'en grande quantité, la manne est

*Obiectiö.*

fort foible. Je ne m'estonne que des hermodactes, car veu qu'ils attirent des ioinctures, & qu'ils sont logez parmi les medicamens violens, il semble que nostre Autheur se trompe lourdement, quand il dit que leur action est languide, & qu'elle est esueillée & augmentée par le cumin, & par le poi-

*Response.*

ure, qui n'ont aucune vertu purgatiue. Toutesfois il faut dire que les hermodactes sont logez parmi les violens medicamens, à cause de leur qualité malicieuse, & non pas par la violence de leur operation purgatiue, veu qu'elle est foible d'elle mesme, neantmoins aisée à augmenter par les correctifs conuenables; & bien qu'ils attirent des ioinctures, c'est vn effect plustost de propriété, que de violence.

Le second cas est quand les purgatifs sont debiles

biles à raison du lieu, c'est à dire des parties, lors qu'ils n'attirent pas de loing, comme la manne, les tamarins, qui ne purgent que les humeurs qui se treuvent à leur rencontre, subtiles. ou grossieres. Nostre Mesué confirme sa doctrine par exemples: car il dit que pour fortifier le turbith, qui est debile en son action, par vice de substance & de qualité, il luy faut adiouster le gingembre, d'autant que par ce moyen il tirera le gros phlegme, ce qu'il ne scauroit faire sans cette preparation. La raison de cet effect, & de cette correction est apparente, d'autant que le gingembre par sa chaleur incise & subtilie la crassitude du phlegme, & le rend plus propre à la fluxion: outre ce que par propriété il red la faculté purgatiue du turbith plus vigoureuse. Et c'est pour respondre à ceux qui voudroient contreroller cette doctrine, en disant que ce qui n'est pas purgatif, comme le gingembre, ne peut pas ayder à la purgation; veu que c'est par accident d'un costé, pour le respect de l'humeur qui est subtilié, & par propriété de l'autre.

*Obiectio.**Responsio.*

Secondement l'epithyme seul ne purge pas la melancholie, par foiblesse, si ce n'est en quantité: mais par meslange du petit laiët, de l'hydromel, du sel inde, gemma, ou des myrabolans noirs, l'on le rend si vigoureux, qu'il rend vne operatiõ louable. La raison est, d'autant que ces correctifs accelerent son action, & augmentent sa force par propriété. De mesme en pouuons nous dire de la manne avec le thym, ou le cardamome, & des hermodactes avec le cumin, ou le poiure, ou bien de leur poudre avec le suc du scylle, & du raifort: veu qu'en cette façon elles attirent vigoureusement

310 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
ment les matieres crasses & viscides des ioinctures.

*M E S V Æ V S.*

**S**I autem tardiùs , & longo pòst tempore purget medicamentum ( vt agaricus, aloë , hermodactylus , turbith , & similia) misce tutò purgationem accelerantia , vt agarico oximel, salem gemmam ; aloë, aromata ; hermodactylo, scyllam , raphanum ; turbith, zingiber.

**Q**ue si le medicament purge tardiement, & long temps apres la prise ( comme l'agaric, l'aloë, l'hermodacte, le turbith, & semblables ) il luy faut mesler d'autres qui accelerent la purgation avec seurète : comme l'oximel, le sel gemma à l'agaric ; les aromatiques à l'aloë ; le scylle & le raifort aux hermodactes, & le gingembre au turbith.

**Explication de ce texte.**

*Comment il faut corriger l'operation tardive des purgatifs.*

*Rachin.* **L**A premiere imperfection des purgatifs foibles, c'est quand ils operent lachement, suivant ce que nous auons monstré cy-dessus. La seconde c'est quand ils purgent tardiement, c'est à dire, long temps apres que les patients  
les



les ont prins, suiuant ce que propose Mesué en ce texte. Or il nous apprend deux moyens pour corriger cette imperfection qui est d'importance, d'autant qu'il n'y a rien qui importune tant les patients & les Medecins, ni qui les mette plus en apprehension, que lors que les purgatifs demeurent long temps sans effect, veu que l'on ne baille ces remedes que pour descharger les humeurs peccantes.

Le premier moyen que nous auons pour acclereler l'effect des purgatifs, c'est avec le meslange des correctifs qui aydent par vertu occulte, & propriété spécifique, comme font les aromatiques à l'aloe, en fortifiant outre cela l'estomac, & l'incitant à l'expulsion: tels sont le spica, le folium, & semblables; apres le scyllé aux hermodactes, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Tous ces correctifs peuuent hastier la tardiue operation des purgatifs par la conuenance & propriété de leur substance.

Le second moyen est par vertu manifeste, ou commune, comme quand les correctifs par leur mordication irritent la faculté expultrice de l'estomac, ce qui se void au meslange des sels gemma, indique, nitre, &c. Voyla ce qui est de la tardiue operation des medicamens.

L'on pourroit faire icy deux obiections. La première est, pourquoy Mesué defend les operations tardives, & languides par l'exemple de semblables purgatifs; car il allegue les hermodactes, le turbitith aux deux endroiets. L'autre est, pourquoy il distingue ces deux imperfections, veu que l'operation tardiue ne peut estre sans foiblesse, ni celle-cy sans

*Obiectio*

sans

*Responſe.* ſans langueur. Nous pouuons reſpondre à ces obiections, qu'à la verité ces deffauts ſe peuuent treuuer en meſmes purgatifs, & que l'vn ſemble dependre de l'autre: neantmoins noſtre Auteur les diſtingue, parce que tout ce qui eſt de tardiue operation, n'eſt pas touſiours languide, ni au contraire; mais cela ſe peut rencontrer. Venons maintenant au ſecond Canon, qui traite de la correction, de la malignité par changement.

## M E S V Æ V S.

## CANON II.

**M**edicamenti malignitatem permutamus, his miſtis quæ proprietate quadam id præſtant. Malignitas autem medicamenti in eo, parte plurima eſt, quod corpus & ſeneſcere cogit, & vſu crebro lædit partes ipſas principes virtutum nos gubernantium, ceu fontes, & ſpiritus, calorémque natiuum, harum motores infirmit. Quapropter medicamenti ſoluendo purgantibus miſcere cogimur, quæ cor & alias partes principes quadam proprietate roborent, illaque purgantia ſalubria reddant; adèd vt miſtis vtriſque corpus ſit ſanum, & inueneſcere videatur.

## SECOND CANON.

**N**ous pouuons changer la malignité d'un médicament, par le meſlange de ceux-là, leſquels  
par

par certaine propriété ont le pouuoir de ce faire. Or cette malignité consiste principalement en ce que le médicament fait vieillir nostre corps, d'autant qu'il offense par son usage les parties nobles, qui sont comme les sources des facultez qui nous gouvernent, & affoiblissent les esprits, & la chaleur naturelle qui leur seruent d'instrumens. Et c'est pourquoy nous sommes contraints de corriger les medicamens qui purgent par dissolution, par la mixtion des autres qui fortifient par propriété le cœur, & les autres parties principales, afin de les rendre plus salutaires, & que le corps par leur usage se puisse conseruer en santé, & raiuenir.

### Explication de ce texte.

*Comment il faut changer la malignité des purgatifs.*

**T**ous les purgatifs selon plus ou moins ont quelque malignité naturelle, qui est contraire à nostre nature: mais particulièrement ceux qui purgent par dissolution, parce qu'ils sont plus violens & plus delecteres que les autres. Ceux que l'on appelle benignes, outre leur legere malice, ont d'autres vices, comme quand ils purgent foiblement, c'est à dire, ou lentement, ou tardiement, suiuant ce que nous auons monstré cy-deuant. Mais ceux desquels nous traitons maintenant, offensent nostre santé, & nostre vie

314 *Comment. sur le 11. Theoreme,*

en plusieurs façons. Car premierement ils s'attaquent aux parties nobles, desquelles dependent les facultez qui gouvernēt toute l'æconomie naturelle, vitale & animale de nos corps: apres, ils affoiblissent les forces de la vie, par la resolution de la chaleur, & par la dissipation des esprits: tiercement, ils font vieillir, d'autant qu'ils euacuet toutes les humiditez du corps, & eschauffent, d'où vient l'exsiccation des parties, & par consequent la vieillesse, veu que nostre vie va à la mort par le chemin de la secheresse, *nostrum vivere est siccescere*, selon le Philofophe.

Toutes ces considerations portent nostre Docteur à la necessite de la correction des purgatifs, pour euitter ces inconueniens. C'est vn salutaire conseil, veu que par ce moyen changeant la malignité des medicamens, par le mēlange de ceux qui ont ce pouuoir de leur nature, nous les rends salutaires, au lieu qu'ils estoient deleteres, & faisons qu'ils conseruent nostre corps en santé, & le font raieunir, au lieu qu'ils ruinoient les fondemens de nostre vie, & nous precipitoiēt à la vieillesse. Il est donc vtile & necessaire de changer par correction la malice des purgatifs, affin que les parties nobles ne soient pas offensées.

*Obiectiō* Que si quelqu'un en vouloit dissuader l'usage, attendu ces mauuais effects que Mesué propose,

*Response.* nous respondons que cela seroit bon si on les conseilloit sans preparation: mais veu que l'on les peut rendre salutaires par correction, cette objection n'a pas de lieu, comme l'on peut mieux reconnoistre par la demonstration qu'en fait nostre Docteur.

ME

M E S V Æ V S.

**Q**Valia sunt cardiaca, stomachica, ce-  
 rebrica, & quæ alias quoque partes  
 principes, & viscera roborare cognoscun-  
 tur. Cor namque in omni vacuatione im-  
 primis roborandum est: (quod ipsum col-  
 ceu vitæ basim, symptomata purgationi  
 succedentia primum infestent) secundo lo-  
 co ventriculus, vt qui medicamentum  
 primus sit suscepturus. Aliarum vero par-  
 tium robori non admodum, nec primo  
 studemus, nisi cum ab ipsis vacuandum est.

**C**omme sont les cardiaques, stomachiques, ce-  
 phaliques, & les autres qui fortifient le re-  
 ste des parties nobles, & les visceres. Mais il faut  
 toujours commencer la roboration par le cœur en  
 toute purgatio, veu que c'est la base de la vie, que les  
 accidens qui suruiennent à la purgation attaquent.  
 Apres, il faut fortifier le ventricule, comme estant  
 la première partie qui reçoit le médicament. Pour  
 les autres parties, il y faut donner ordre, selon  
 l'ention que l'on a d'attirer les humeurs qui  
 sont en elles.

**Explicatio**  
 La raison est toute apparente, c'est le propre des  
 medicam

## Explication de ce texte.

*Des correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, & semblables.*

*R. Achin.*

**L**E principal moyen pour changer la malignité des purgatifs, c'est en leur baillant pour adjoins des remèdes qui fortifient les parties, contre lesquelles ils pourroient porter leur action. Nostre Docteur montre clairement cela en ce texte, par le denombrement des parties qui peuvent estre offensées par les purgatifs, & des remèdes qui les peuvent fortifier. Les parties sont, le cœur, l'estomac, & le cerveau principalement, & les autres par consideration des humeurs qu'elles accumulent, qui ont besoing de descharge. Or entre toutes ces parties nobles le cœur tient le premier rang, comme estant la fontaine de la vie. Les purgatifs l'attaquent volontiers à cause de leur qualité delectere & veneneuse; voila pourquoy il est necessaire de les accompagner des cardiaques, pour empescher les effects de leur malignité. L'estomac par apres est grandement considerable, veu que c'est la premiere partie qui reçoit le médicament, qui esueille son action, & qui souffre la violence, & l'amas des humeurs qui sont attirées.

*Instance.* L'on pourroit icy s'estonner pourquoy l'estomac ne va deuant le cœur, veu ces raisons, & que le cœur ne peut estre offensé qu'apres l'estomac. Mais la raison est toute apparente: c'est le propre des medica

medicamés veneneux d'attaquer plustost le cœur, comme principe de la vie, que non pas les autres parties, ny mesme que l'estomac qui esueille leur vertu: si ce n'est en certains cas, ausquels ils offensent & l'une & l'autre partie, comme quand il y a erosion, &c.

Les remedes qui deffendent l'estomac, sont ceux-là lesquels par propriété le fortifient, & c'est pourquoy on les appelle stomachiques, comme les cephaliques pour le cerueau. Que si l'on demande *Obiectis.* pourquoy le foye n'est pas si considerable que l'estomac. Il faut dire que c'est parce que le purgatif *Response.* ne fait que passer sans sejourner. Ce n'est pas pourtant qu'on n'adiouste les hepaticques quand il en est de besoing, comme le sandal au rhubarbe; mais c'est par respect pour seruir de vehicule, quand on veut purger le foye. Et ainsi pouuons nous dire des autres parties.

### M E S V Æ V S.

**A**T medicamentum facultate cardia-  
cum, quadruplex eligendum est: vel  
roborans tantum, vt poma dulcia, & aro-  
matica, xyloaloe, doricum, & similia:  
vel alterans purgantis medicamenti tem-  
periem, tam calidam, vt dum scammonio  
rosa, fantala, & similia miscentur, quàm fri-  
gidam, vt dum tamarindis miscetur macis,  
& similia: vel roborans, & simul purgatio-  
nem adiuuans, vt succus rosarum, & viola-  
rum,

X 3

rum,

sup Comment. sur le .I. Theoreme,  
 rum, & myrabolani emblicæ, & similia:  
 vel purgantis violentiam, & immodicam  
 vacuationem exolvens, vt succinum, spo-  
 dium, & similia.

**N**ous pouuons faire election sur les medica-  
 mens cardiaques, veu qu'il y en a quatre dif-  
 férences. La premiere est de ceux qui sont simple-  
 ment roboratifs, comme les pommes douces, & les  
 aromatiques, le xilolaoë, le doronicum, & sembla-  
 bles. La seconde est des alteratifs, qui temperent  
 le médicament purgatif, soit qu'il se treuue chaud,  
 comme quand l'on mesle les roses, les sandaux, &  
 autres avec le scammonée; soit qu'il soit froid, com-  
 me quand l'on altere les tamarins avec le macis, &  
 semblables. La troisieme est de ceux qui fortifient,  
 & qui aydent à la purgation ensemble, comme le  
 suc de roses, & de violes, les myrabolā embliques,  
 & autres. La quatrieme est de ceux qui rabattent  
 & affoiblissent la violence, & l'immoderée opera-  
 tion des purgatifs, comme le succinum, le spodium,  
 & semblables.

#### Explication du texte.

Des medicamens cardiaques, qui peuent seruir  
 de correctifs.

Rachin.

**N**ostre Docteur ne propose pas icy en gene-  
 ral toutes les différences des cardiaques,  
 mais seulement celles de ceux qui peuent  
 seruir



seruir à la correction des purgatifs, qui peuvent nuire au cœur par leur malignité delectere; & qui peuvent resister à leurs mauuais effects. Il en propose de quatre façons. La premiere est des benigns, qui sont simplement roborans, comme le suc des pommes douces, qui resioiit le cœur, & les aromatiques, lesquels par diffusion des vapeurs agreables fortifient les esprits.

L'on pourroit icy obiecter que les bonnes odeurs sont obiects du cerneau, & non pas du cœur; voyla pourquoy il semble que les aromatiques ne peuvent pas seruir à cet effect. Mais il faut dire, que veritablement les odeurs sont obiects du cerneau, mais que par communication toutes les parties nobles s'en ressentent, particulieremēt le cœur, auquel ces douces & agreables vapeurs estans portées par la respiration, resioiissent les esprits vitaux: & puis les aromatiques, outre la bōne odeur, peuvent auoir quelque qualite cordiale qui fait son effect en cette partie.

La seconde espece des cardiaques est de ceux qui alterent la tēperature des purgatifs, comme quand nous voulons temperer la chaleur du scammonée avec les roses; le sandal, & la froideur des ramarins, avec le macis. Que si l'on dit que le macis est plustost stomachique que cardiaque, & le sandal hepaticque. Nous pouuons en aduouāt l'obiection, dire qu'il n'est pas inconuenient que ces mēsmes remedes ne soient aussi cardiaques.

La troisieme difference des cardiaques est de ceux qui aydent à la purgation en fortifiant, comme le suc de roses & de violes, & les myrabolans embliques. Icy il semble qu'il y aye de la contradiction,

320 *Comment. sur le 11. Theoreme,**Responſe.*

diction, qu'un meſme medecament ſoit cardiaque, qu'il fortifie, & qu'il purge. Mais nous diſons que cela n'eſt pas impertinent, à raiſon de differentes ſubſtances: un meſme remede peut purger & reſtreindre, peut eſtre chaud & froid ſelon ſes diuerſes parties: les roſes & les violes ont vne ſubſtance aëree qui eſt purgatiue, l'autre fortifie & eſt cordiale.

La quatrieſme difference eſt de ceux qui affoibliffent la violence de l'operation, par vne proprieté qui eſt aucunement adſtringente, comme le ſuccinum, le ſpodium. Je laiſſe à part les cardiaques, qui ont ce pouuoir que d'arreſter l'effect de la purgation: cela peut eſtre en la theriaque recente quand l'opium domine, ou en autre temps, comme nous dirons en ſon lieu,

*M E S V Æ V S.*

**S**Tomachicum verò etiam miſcendum medicamentis diſſoluendo purgantibus, vt ſtomachum & hepar, facultatis naturalis fontes, muniat & tueatur; cuiuſmodi eſt maſtiche, ſpica nardi, & ſimilia: vt etiam à medicamentis excitatam intemperiem corrigat, calidam, frigidam, humidam, ſiccam, quam in rem viſtus quoque ratio idonea iuuat, à nobis contra hæc inſtitui conſucta. Miſcendum item cerebricum aliquod medicamentum: quamobrem plerique Medici (vt ait Galenus) hieris

hieris miscuerunt nucem moschatam, cerebrum & neruos roborantem; quod idem præstat stœchas, gallia, castorium, & similia. Hepaticum similiter miscendum, & aliis partibus familiare medicamentum, qualia plurima inuenias in tabulis simplicium medicamentorum.

**I**L faut aussi mesler les stomachiques avec les medicamens qui purgent par dissolution, affin qu'ils deffendent l'estomac, & le foye, qui sont les fontaines de la faculté naturelle, comme sont le mastic, le spica nard, & semblables: & aussi affin qu'ils corrigent l'intemperature introduite par les purgatifs, soit chaude, froide, seiche, ou humide. Et à cela seruira aussi un regime de vie conuenable. Il se faut pareillement seruir des medicamens cephaliques; & c'est pourquoy plusieurs Medecins (comme dit Galien) meslent avec les hieres la noix muscade pour fortifier le cerueau, & les nerfs, ce que fait aussi le stœchas, le gallia, le castorium, & autres. Finalement les hepaticques doivent estre employez pour le respect du foye, & aussi tous les autres, qui peuent auoir familiarité avec les parties, desquels on treuuera bon nombre parmi les simples medicamens.

X

s

Explica

## Explication de ce texte.

*Des correctifs stomachiques, cephaliques, hepaticques, & autres.*

*Râchin.* **L'**Estomac est grandement considerable aux purgations, pour les raisons qui ont esté représentées cy-dessus. Il n'y a aucune partie qui reçoive tant de fascherie & d'incommodité des purgatifs que l'estomac, ce n'est pas par communication, ou mediatement, comme les autres parties, mais c'est immediatement par attouchement sensible. Or il peut estre offensé en deux façons. La premieré, entant que fontaine de la faculté naturelle avec le foye: & la seconde, par intemperature, introduite lors que les medicamens s'eschauffent ou alterent en quelque excez d'autre qualité. Ces deux maux se peuvent euitier par la correction que nostre Docteur propose. Le premier par le meslange des stomachiques, qui ont cette vertu que de fortifier cette partie par propriété, comme sont le mastic, le spica nard, & autres. Le second par adionction de contraires, & par régime de vie conuenable: car si l'intemperature est chaude, il se faut seruir des froids, & d'un régime semblable.

*Obiectiõ.* L'on pourroit icy dire, que les medicamens ne scauroient alterer l'estomac que par intemperature chaude, d'autant qu'il n'y en a pas de froids, que s'il s'en treuve, ils sont si foibles qu'ils ne scauroient refroidir l'estomac. A cela ie respons, qu'à la verité les purgatifs sont communément chauds,

chauds, mais qu'il y en a qui peuuent refroidir: le  
stomac, comme la casse, les tamarins, & autres; ou-  
tre ce que les chauds par accident refroidissent en  
dissipant & consommant la chaleur naturelle.

Secondement l'on se peut seruir des cephal-  
iques, lors que l'on veut preseruer le cerueau & les  
nerfs de l'offense des purgatifs, comme sont le ma-  
cis, la betoine, le strechas, & autres: car les medi-  
camens par la diffusion de leurs vapeurs se com-  
muniquent aisément aux parties superieures, d'où  
vient souuent la sternutation en la purgation: &  
voilà pourquoy il est bon de mesler les cephal-  
iques, afin d'empescher la nuisance.

En troisieme lieu les hepaticques seruent pour  
le foye: voilà pourquoy l'on mesle le sandal, le  
spica, la canelle avec la rhubarbe.

Finalemēt l'on peut faire le mesme pour les  
autres parties, lors que l'on les vouldra fortifier  
par le meslange de ceux qui ont quelque familia-  
rité avec elles, comme sont les spleniques, histeri-  
ques, & ainsi de routes.

L'on pourroit faire icy vne obiection en faueur *Obiectio.*  
des testicules, & demander pourquoy ils ne sont  
employez icy au rang des parties nobles, pour estre  
fortifiez, comme les autres. Mais Mondin respond *Responso.*  
en deux façons. La premiere est, que Mesué ne  
traite icy que des parties qui seruent à l'indiuidu,  
& non pas des autres qui sont pour l'espece, com-  
me les testicules. Que si on ne se contente de cer-  
te responce, veu que les hystériques se meslent  
bien avec les purgatifs; il respond en second lieu,  
que Mesué rennoye le tout aux tables des simples  
purgatifs, là où l'on peut treuuer des remedes fa-  
miliers

324 *Comment. sur le 1. Theoreme,*  
 miliers pour toutes les parties, sans parler exclusi-  
 uement pour aucunes.

M E S V Æ V S.

C A N O N III.

**M**Eliorem medicamenti purgationem reddunt, quæ ipsius virtutem ad partem purgandam insita sibi proprietate deducunt. Natura enim medicamenti actionem dirigit, & hanc & illam ipsius virtutem distinguit & regulat. Medicus autem naturæ ipsi, rebus inuicem, quàm optimè fieri potest, mistis suffragatur. Domini enim benedicti opere factum est, vt rerum sumptarum proprietates natura dirigat, aliter tamen atque aliter: vt exempli gratia, agaricus cum stœchade, aut acoro, capitis affectibus prodesse certò cognoscitur: hepatis autem, intybus, & cichorium agreste, spicæ nardi: thoracis, thymus & hyssopus. Confidimus igitur naturam ad partes virtute medicamentorum varia egentes, hoc & illud transmissuram; cùm sint hæc instrumenta ipsi auxiliantia, quæ natura sapiens distinguit, & dirigit: quomodo exempli gratia, artificis norma, & perpendicularum subseruiunt, illa ad angulum constituen-  
 dum,

dum, hoc ad operis rectitudinem. Sic naturam confidimus his vel illis partibus, hac virtute rei sumptæ necessariò egentibus, porrecturam, præstaturamque.

## C A N O N   I I I .

**L**es medicamens qui rendent l'operation des purgatifs meilleure, sont ceux-là, lesquels par propriété naturelle conduisent leur vertu à la partie qu'il faut purger. Or c'est la nature qui dresse & gouverne l'action du médicament, & qui distingue une vertu de l'autre. Le Medecin luy fournit les remedes le mieux meslez & corrigez qu'il luy est possible. Mais c'est par une benediction particuliere de Dieu, que la nature sçait connoistre & distinguer les proprietéz des choses que l'on donne aux patiens, tantost d'une façon, tantoit de l'autre. Par exemple, nous reconnoissons par experience que l'agarie meslé avec le stæchas, ou l'acorus proffite aux maladies de la teste, l'intybe, la cichorée sauvage, le spica nard à celles du foye; le thym & l'hyssope à celles de la poictrine. Il faut donc que nous demeurions certains, que la nature envoie aux parties differemment les vertus des remedes qui leur sont propres, & salutaires; veu que ce sont des instrumens favorables & secourables, que la nature sage sçait distinguer & employer. Tout de mesme comme l'esquierre & le niveau seruent  
à l'arti

à l'artizan, l'un pour faire l'angle, & l'autre pour la droicture de l'ouvrage: ainsi il se faut assurer que la nature se sert des remedes, en les enuoyant aux parties selon leurs necessitez, & selon les vertus & proprietez d'iceux.

### Explication de ce texte.

*Comment il faut meliorer les purgatifs, par le meslange des medicamens qui sont familiers aux parties.*

Râchin.

**L**es medicamens purgatifs se peuvent corriger par bonification en trois façons. La premiere est en fortifiant leur operation foible, suiuant ce qui a esté dit au premier Canon. La seconde est en changeant l'effect de leur malignité, suiuant ce qui a esté monstré au second Canon. La troisieme, c'est en conduisant la vertu des purgatifs à certains membres, comme par exemple à la teste, à la poitrine, aux ioinctures; & c'est de cette-cy que nostre Authour traite en ce troisieme Canon. Cette correction est extrêmement importante; car ce n'est pas assez que de parler de purgation en general, mais le principal est d'en parler par determination en particuliers, lors qu'il faut attirer certaines humeurs, & de certaines parties: car par exemple, si nous voulons attirer la pituite du cerueau, & que le medicament se porte à d'autres parties, la purgation ne peut estre que vicieuse. Or par le moyen des correctifs, qui portent par propriété naturelle la vertu des pur



purgatifs aux parties qu'il faut descharger, nous pouvons rendre la purgation loüable, & vtile; ce qui est vn grand auantage pour les Medecins, & vn grand bien pour les malades.

Que si l'on obiecte, que cette correction par melioration est inutile, d'autant qu'il y a des medicamens qui se portent d'eux mesmes par familiarité & conuenance, à purger certaines parties par determination, suiuant ce qui a esté dit vers la fin du premier Theoreme, tellement qu'il semble par là, que le meslange de ceux que Mesué propose en ce lieu, est inutile. A cela nous respon-

*Obiectio.*

*Responso.*

dons, qu'à la verité il y a des purgatifs qui ont plus de familiarité aüec certaines parties qu'aüec les autres; mais neantmoins cela n'empesche pas le meslange de ceux qui peuuent meliorer leur operatiõ en leur seruant de vehicule, & en empeschant tout ensemble par leur plus grande familiarité leur malice.

Il faut donc se seruir de ces correctifs, qui ont la propriété de conduire la vertu des purgatifs aux parties aüec determination. Bien est vray qu'il faut obseruer icy, que cela se peut faire en deux façons. La premiere est par qualité commune & manifeste, qui paroist au vinaigre, & à tout autre qui a le pouuoir de faire penetrer les remedes; mais nous ne traittons pas icy de celle-là. L'autre est par vertu occulte, & par propriété, de laquelle nostre Auteur parle en ce Canon. Je sçay bien qu'il y a fort à disputer en ce lieu icy sur cette sympathie des parties aüec les medicamens: mais il faut renuoyer cette curiosité aux Philosophes, & aux Medecins; la resolution de cette matiere est trop haute

haute pour les Pharmaciens, c'est assez que l'experience leur face connoistre la sympathie & l'antipathie des drogues avec certaines parties de nostre corps.

*Demãde.* Que si l'on demande la cause mouuante de cet effect extraordinaire, qui conduit l'action. Mesue

*Responſa.* respond que c'est la nature, & non pas aucun principe intelligent. C'est elle qui conduit l'actuation, & l'operation des medicamens, qui reigle & distingue leurs vertus, & qui les approprie aux parties. C'est vne grace, & vn pouuoir que Dieu a donné à la nature. Le Medecin n'a qu'à luy fournir les remedes conuenables, elle s'en ſçait fort bien seruir à son auantage.

*Obiectiõ double.* Que si l'on obiecte que les remedes qui agissent par sympathie, n'ont pas besoing de conduite, veu que d'eux mesmes ils se portent à l'action & à l'effect; & puis qu'elle apparence y a-il que la nature conduise la vertu des medicamens qui luy

*Responſe.* sont contraires, & ennemis? A cela nous disons, que les remedes ont besoing d'attraction, qui est vn effect de la chaleur naturelle: apres ils peuuent agir, mais la nature estant maistresse peut reigler leur operation: les Medecins les ordonnent preparez, & en dose raisonnable, si bien que leur malice est affoiblie. Ils attirent les humeurs, mais c'est de certaines parties à cause des adioincts: la nature preside à tout par sa sagesse & prouidence; *quæ licet indocta, comme dit Hippocrate, & insciens, tamen doctè & prudenter operatur.*

Or nous voyons l'effect de cette correction par l'experience: car l'agaric meslé avec le stœchas, ou l'acorus, attire la pituite du cerueau: l'endiue, la cichorée,

eichorée, le spica nard seruent pour le foye ; & ainsi des autres. La nature imite l'architecte ; certuy-cy se sert de ses instrumens pour reigler ses bastimens, & la nature employe les remedes selon la disposition des parties ; elle les guide droitement, ou obliquement, en haut, ou en bas, leurs effets selon leurs vertus. Nous deuons obseruer en cette correction, que les medicamens sont quelquefois fermentez par vne precedente mixtion, & réduits sous vne forme avec les purgatifs : autrefois non, lors qu'on les donne sans cette reduction, ou fermentation. De toutes ces deux façons, les medicamens qui agissent par conuenance, portent tousiours les vertus des purgatifs aux parties avec determination, soit qu'ils conseruent leurs facultez entieres, soit qu'elles soient reduites sous vne forme, parce que la sympathie ne s'esteint pas par la mixtion artificielle.

*M E S V Æ V S.*

**P**Rastantiora igitur medicamenta purgantia effcimus, miscendo quæ illorum virtutes ad partem vacuandam deducunt. Illa verò sunt ( vt diximus ) quorum virtus huic, vel illi parti est familiaris. Hoc autem loco docere libet medicamentorum cum partibus cognationem, quæ aliorum medicamentorum virtutes ad partes ipsas perducit. Ad caput enim medicamenti purgantis facultatem deducunt, nux moschata,

Y

chata,

chata, pœonia, stœchas, acorus, xiloalœ,  
 fal indus, fal gemma, balsamum, xilobal-  
 samum, carpobalsamum, anacardus, thus,  
 ladanum, buthur scenden, myrrha, chama-  
 drys, chamæpitys, schenuanthos, scylla,  
 spica nardi, castorium, gentiana, thymus,  
 hyssopus, opus Cyrenaicus, strobyli, piper,  
 maiorana, sagapenum.

**N**ous pouuons donc rendre les medicamens  
 purgatifs, meilleurs & plus excellens par  
 le meslange des drogues qui portent leurs vertus  
 aux parties qu'il faut descharger. Cela se peut fai-  
 re par le moyen de ceux (comme nous auons dit)  
 qui ont vne familiarité avec elles. Or nous desi-  
 rons maintenant d'en faire icy vne demonstration  
 particuliere. Ceux qui portent la faculté d'un me-  
 dicament purgatif à la teste, sont, la noix muscade,  
 la pœonia, le stœchas, l'acorus, le lignum aloës, le  
 sel d'inde, le sel gemme, le balsamum, le xilobalsa-  
 mum, le carpobalsamum, les anacardes, l'encens,  
 ou thus, le ladanum, la pierre de lezart, ou crapau-  
 dine, la myrrhe, le chamedrys, le chamepitys, le  
 schenante, le scylle, le spica nard, le castorium, la  
 gentiane, le thym, l'hyssope, le suc Cyrenaique, le  
 strobyle, le poiure, la maioraine, le serapin, ou sa-  
 gapenum.

Explica

## Explication de ce texte.

*Des correctifs, qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste.*

**M**esué reconnoist deux differences des medicamens qui ont sympathie, & conuenance particuliere avec certaines parties. La premiere est des purgatifs, desquels il a parlé sur la fin du premier Theoreme; *quodlibet medicamentum (dit il) propriam habet facultatem purgatricem, hanc vel illam partem magis respicientem.* L'autre est des alteratifs qui fortifient les parties, & qui peuent seruir de guide, & de conduite aux purgatifs, suiuant ce que dit nostre Docteur en ce texte, en suite du precedent. Or pour ne perdre pas temps, il tasche d'illustrer sa doctrine par vn particulier denombrement qu'il fait. Il commence cette verification par le roolle des cephaliques, & en propose vn bon nombre. L'aduouie qu'il y en a que l'on ne peut pas mettre en usage, comme le balsamum, xilobalsamum, & autres: mais puis que nous en sommes priuez, il nous sera permis d'employer les succedanees, & de nous seruir de ceux qui restent.

Que si l'on nous obiecte que Mesué est fort confus en ce denombrement, d'autant qu'il fait seruir les cephaliques pour hepaticques, comme le chamedrys, le scylle, le schenante, & les thorachiques pour cephaliques, comme le scylle, le thym, l'hysope, &c. Il nous faut respondre qu'un mesme médicament peut seruir de vehiculé à differetes medecines; & les peut porter à differentes parties; c'est

c'est pourquoy nostre Autheur n'est pas confus en son roolle. Je pourrois bien chiquaner en particulier les correctifs proposez par Mesué, & disputer sur leurs vertus, qui semblent contraires & à la temperature, & à la substance du cerueau; mais il vaut mieux passer outre sans perdre temps; & neantmoins donner aduis en passant, qu'entre tous les cephaliques que nostre Docteur presente, il y en a de meilleurs les vns que les autres: comme par exemple, la muguette, la pivoine, le stœchas, l'acorus, le lignum aloës, le balsame, les anacardes, le thus, le ladanum, le schenante, la maioraine.

*M E S V Æ V S.*


**A**D thoracem verò & pulmones, iris, thymus, hyssopus, crocus, glycyrrhiza, eius succus, vuæ passæ, adiantum, scylla, ammi, cardamomū, succus brassicæ, ius galli antiqui, nasturtium, amygdalæ, strobili, auellanæ, pulmo vulpis, fœli, opopanax, myrrha, fagapenum, raphanus, calamus aromaticus, asphodelus, volubilis maior, laurus, calamintha, sabina, violæ, aristolochia vtraque, tragacantha, gummi, thus, mel, saccharum, morum, fœnugræcum, marrubium, lilium, & similia.

*C*Eux qui conduisent les purgatifs aux poulmons & à la poictrine, sont, l'iris, le thym, l'hyssopé,

l'hyssope, le saffran, la regalisse, son suc, les raisins secs, le capillaire, le scylle, l'ammi, le cardamome, le suc de chou, le boiillon d'un vieux coq, le nasturtium, les amandes, le strobyle, les noisettes, le poulmon du renard, le sefeli, l'opopanax, la myrrhe, le sagapenum, le raphanus, le calamus aromaticus, l'asphodele, le grand volubilis, le laurier, le calament, la sabine, les violetes, les deux aristolochies, le tragacanth, la gomme, l'encens, le miel, le sucre, les meures, le fœnugrec, le marrube, le lis, & semblables.

### Explication de ce texte.

Des medicamens qui portent la vertu des purgatifs à la poitrine, & aux poulmons.

 Vand nostre Docteur parle en ce texte de la teste & de la poitrine, il entend le cerueau Râchin. d'un costé, & les poulmons de l'autre : & me semble qu'il feroit mieux de les nommer en particulier, veu que les medicamens conducteurs qu'il propose, n'ont aucune familiarité avec les autres parties contenant & contenuës de la teste, & de la poitrine. Mesmes l'on le pourroit taxer de manquement, en ce que proposant en general les cephaliques, il n'a pas traitté apres des oculaires : & en parlant des thorachiques, il a laissé les cardiaques. Mais nous le pouuons excuser, en ce que la plupart des cephaliques peuuet estre oculaires,

& pour les cardiaques, il en a traité amplement cy-dessus.

Mais venons à nostre texte. Mesué propose quantité de medicamens thorachiques, entre lesquels il y en a de meilleurs les vns que les autres, que  
*Obiectio.* l'on peut reconnoistre par distinction. Il en a oublié quelques vns, comme les iuiumbes, la tuffilage, le  
*Response.* pied de chat, la pulmonaire, & semblables: mais pour cela il ne doit pas estre taxé, parce que son intention n'est pas de les proposer tous.

*M E S V Æ V S.*

**A**D hepar item, spica, azarum, anisum, fœniculus, & eius succus, intybus, cichorium agreste, amygdalæ amaræ, folium, daucus, eupatorium, absynthium, cancamum, cassutha, grana quatuor, cinnamomum, asparagi, decoctum cicerum, chamedrys, arnoglossa, volubilis, iris, laurus, schenanthos, chamæmelum, fumararia, serum lactis, petroselini, & fœniculi succus, polium, scylla, & similia.

**L**es medicamens qui conduisent au foye, sont, le spica nard, l'azarum, l'anis, le fenail, & son suc, l'endive, la cichorée sauvage, les amandes ameres, le folium, le daucus, l'eupatoire, l'absynthe, le lacca, le cuscuta, les quatre semences froides de concombre, courge, melon & citrouille, la canelle, les  
 asper



asperges, la decoction des poix chiches, le chamedrys, le plantain, le volubilis, l'iris, le laurier, le schenanthé, la chamomille, la fumetterre, le petit laiçt, le suc de persil & du fenail, le polium, le scylle, & semblables.

### Explication de ce texte.

*Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs au foye.*

**M**esué continuât son discours, traite en ce *Râchin.* texte des medicamens qui conduisent la *Obiectiō.* vertu des purgatifs au foye. L'on pourroit objecter icy, que leur denombrement & leur usage semble comme inutile: parce que de mesme que l'estomac n'a pas besoing de conducteurs, entant que les purgatifs sont receus dans sa capacité, de mesme le foye par suite ordinaire ayât accoustumé de recevoir & les alimens, & les medicamens apres l'estomac par distribution, il semble n'auoir pas besoing d'aucune conduite. *Responſe.* Mais nous difons qu'il y a bien de la difference en cette comparaison: parce que l'estomac reçoit necessairement les purgatifs, ce que ne fait pas le foye, estant là où il se peut communiquer au cerueau; ou faire sa descharge par les boyaux, sans se communiquer au foye. Voila pourquoy quand nous voulons purger le foye, il est expedient de luy bailler les hepaticques pour adioincts.

Mais venons à nostre texte. Mesué propose des *Obiectiō.* medicamens qui ne semblent pas pouuoir res-  
dre

*Respōse.* dre à l'effect duquel il est question, comme l'azarum, car estant vomitif, il ne peut pas estre hepaticque, veu que son action est contraire. Mais nous respondons que par le meilange, & par la correction, il perd sa vertu vomitiue, & se rend deieutoire avec les medicamens qui purgent le foye.

*Demāde.* Que si l'on demande, comment vn mesme medicament conducteur peut porter la vertu d'un purgatif, & au cerueau, qui est vne partie haute, & au foye, qui est bas, comme le scylle, le schenante, le

*Respōse.* chamedrys, & autres. Nous respondons suiuant ce qui a este dit cy-dessus, qu' vn mesme medicament peut auoir familiarité avec des differentes parties. La situation basse, ou haute n'empesche pas la distribution, veu que la nature reigle leur operation.

### M E S V Æ V S.

**A**D splenem, daucus, calamiſtha, spica nardi, ramarix, capparix, cyclaminus, cortex falicis, sal gemma, sal indus, iris, acorus, prassiū, rubia tinctoria, absinthium, eupatorium, anifum, fceniculus, asparagus, cassutha, asplenon, scylla, azarum, volubilis, scordium, agnus, chamæpitys, amygdalæ amaræ, aristolochia, & similia. Ad iuncturas denique medicamenti purgantis vim deducunt, zingiber, ruta agrestis, opus Cyrenaicus, opopanax, thapsia, cardamomum, aqua porri, succus brassi

brassicæ, acorus, triplex piper, scordium, chamædrys, chamæpitys, thymus, amomū, polium, & similia. Quæ ad alias quoque partes deducunt virtutem medicamenti, ex tabulis medicamentorum simplicium collige, nobis præstantiora & præcipua scripsisse sufficit.

**L**es medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratte, sont, le daucus, le calamêt, le spica nard, le tamaris, le capprier, le cyclamen, l'escorce de saule, d'ormeau, le sel gemma, le sel inde, l'iris, l'acorus, le præsiū, le rubia tinctorū, l'absynthe, l'empatoriū, l'anis, le fenail, les asperges, la cuscuta, le caterac, le scylle, l'azarū, le volubilis, le scordium, l'agnus castus, le chamæpitys, le amâdes ameres, l'aristolochia, & semblables. Pour les ioinctures il y a le gingembre, la rue sauuage, le suc Cyrenaique, l'opopanax, la thapsia, le cardamomū, l'eau de porteaux, le suc de chou, l'acorus, les trois sortes de poiure, le scordium, le chamædrys, le chamæpitys, le thym, le polium, & autres. Le reste des medicamens qui conduisent les purgatifs aux autres parties, sont denombrez aux tables des simples medicamens. Il nous suffit d'auoir proposé les principaux, & les plus remarquables.

## Explication de ce texte.

*Des medicamens qui conduisent la vertu des purgatifs à la ratelle, aux ioinctures, & aux autres parties.*

Râchin.



Esuë propose en ce texte les medicamés qui conduisent les purgatifs à la ratelle, & aux iointures; pour les autres qui peuvent seruir aux roignons. à la vesie, à la matrice, il réuoye le Lecteur aux tables des simples medicamens que Haly & Alchindus ont fait, se contentât de presenter icy les plus exquis, qui peuvent seruir pour les parties nobles, & pour celles qui en dependent. Or il faut obseruer en ce denombrement la mesme chose que cy-dessus; c'est qu'il y en a de meilleurs & plus vstés les vns que les autres, côme pour la ratelle, le tamaris, le capprier, l'absynthe, le cæterac; pour les iointures, le gingébre, le chamepitys, & ainsi des autres. Palsôs outre, c'est assez parlé des côducteurs familiers des parties, venons à ceux qui agissent manifestement.

*M E S V Æ V S.*

*De reſtificatione medicinarum, cum eo quod opponitur eis complexione ſua.*

C A P. I I.

**M**edicamenti purgātis temperiem immodicè calidam, vel frigidā, vel humidam, vel ſiccā, vel harum cōiugatione aliqua noxiam, cōtrario aliquo valentiore,  
imbe

imbecilliore, equali, pro scopis, & indicationibus variis permutamus. Hac autem de re fufius fcribere non ftatui, quæ pleniùs apud Haly fenem, & Alchindum legere potes.

De la correction des purgatifs par medicamens de contraire temperature.

CHAP. II.

**N**ous pouuons corriger la temperature des purgatifs, lors qu'elle est simplement chaude, froide, humide ou feiche par excez ou par adionction de qualitez nuisibles, avec d'autres medicamens contraires, qui soyent ou plus forts, ou plus foibles, ou égaux feloz des differentes indications. Or ie n'en traiteray pas plus amplement en ce lieu, veu que le vieux Haly, & Alchindus en ont escrit fort particulièrement.

Explication de ce texte.

*Des correctifs contraires en qualitez.*

**L**es medicamens purgatifs ne font pas seulement nuisibles au corps par leur substance, mais encores par leurs qualitez premieres, côme quand ils font excessiuement chauds, froids, secs & humides. Et d'autant que cet excez de qualitez peut porter preiudice aux parties par l'usage, Mesué monstre en peu de paroles en ce chapitre, qu'il

*Râchin.*

qu'il est nécessaire d'vser de correction pour empêcher le dommage qui s'en pourroit ensuiure. Or il nous apprend que cela ne se peut faire que par le meslange des medicamens contraires en qualitez: par exemple, si vn purgatif est trop chaud, il luy faut bailler vn correctif froid, comme au scammonée la chair de coings; s'il est froid, vn chaud, comme le macis aux tamarins, & ainsi des autres. Que si les purgatifs excèdent en deux qualitez, il faut que le correctif soit aussi contraire. Mesué donne par aduis qu'en cette correction il se faut seruir des indications, parce qu'elle se peut faire en trois façons selon la faculté des purgatifs. Quelquefois il faut que la qualité du correctif soit plus haute en degré que celle du purgatif: autrefois elle doit estre égale, & quelquefois plus foible, selon la consideration & la condition des medicamens.

*Obiectiō.* Que si l'on veut obiecter contre nostre Docteur, que la correction foible, ou égale est comme inutile, parce qu'un médicament foible ne scauroit agir contre un purgatif fort; par exemple, un froid au premier degré, contre un qui seroit chaud au 2. ou au 3. Apres, entre les égaux il

*Respons.* n'y a ny combat, ny victoire. Nous respondons que la correction se fait pour plusieurs fins; quelquefois par domination, & pour lors il faut que le correctif soit plus haut en degré; autrefois par égale consideration; & outre ce par remission, & en ce cas le correctif doit estre plus foible, suivant ce que nous experimentons tous les iours en la composition des purgatifs, & en la dispensation des receptes ordinaires.

ME

## M E S V Æ V S.

*De rectificacione medicinarum, cum eo quod  
opponitur eis cum effectu suo.*

## C A P. III.

**M**edicamenta valenter purgãtia, opus  
excitant violentum, & effecta saepe  
malefica, & noxia symptomata, naturám-  
que prosterntia, qualia sunt conturbatio,  
animi deliquium, morsus stomachi, fla-  
tum generatio, inflatio, punctio, incisio,  
ulceratio, venarum in orificiis apertio, at-  
tractio immodica, viscerum lubricitas, con-  
gelatio, siccatio, corrugatio, inuiscatio, seu  
adhæsus, obstructio, arctatio, & similia.  
Quibus per ipsis effectis contraria est oc-  
currendum: qualia plerumque sunt odo-  
re, aut sapore, aut tota substantia iucunda,  
ob id medicamentum melius, & salubrius  
reddentia.

*De la correction des purgatifs par au-  
tres medicamens, qui soient con-  
traires à leurs mauuais effects.*

## C H A P. III.

**L***Es medicamens qui purgent avec excez, cau-  
sent vne operation violente, & produisent de  
fâcheux*

342 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
*fascheux effects, & des accidens dangereux, qui*  
*affoiblissent & abbatent la nature; comme sont la*  
*perturbation, la foiblesse, & mordication d'estomac,*  
*la production des vens, l'enfleure, punction, inci-*  
*sion, ulceration, ouuerture de l'orifice des veines,*  
*attraction immoderée, lubricité des boyaux, conge-*  
*lation, exsiccation, corrugation, inuiscation, ou adhe-*  
*rence, obstruction, estroisissement, & semblables.*  
*Le moyen pour les preuenir, c'est de les corriger par*  
*autres qui contrarient à ces effects, comme sont ceux*  
*qui rendent les purgatifs meilleurs, & plus salutai-*  
*res par leur odeur, ou saueur, ou par le moyen de*  
*toute leur substance agreable.*

### Explication du texte.

*Des medicamens qui corrigent les purgatifs par*  
*contrariété d'effects.*

*Râchin.*

**M** Esué poursuit en ce chapitre le discours des correctifs, suiuant la diuision qu'il a proposée au premier chapitre par l'aduis de Democrite. Il a monsté cy - deuant, comment il faut corriger les purgatifs par le moyen de ceux qui contrarient à leur qualité veneneuse, & à leur intemperature manifeste: maintenant il fait veoir icy les moyens pour contrarier leurs mauuais effects.

*Obiectiõ.*

Que si quelqu'un vouloit dire que cette correction est inutile, veu que la premiere empesche les accidens qu'il apprehende, par l'affoiblissement de la malice des purgatifs. Nous respondons que ces

*Respõse.*

deux



deux corrections sont bien différentes, & que l'une n'empêche pas l'autre, encores que par la première il semble que nous prevenions les mauvais effets : ce qui se pourra mieux reconnoître par la comparaiſon des deux, & par le diſcours ſuiuant.

Noſtre Docteur propoſe à l'entrée de ce chapitre l'action des purgatifs violens ; il dit que les medicamens qui purgent avec grand force, eſbranlent fort les corps par leur operation exceſſiue, & renuerſent l'œconomie naturelle par la production de pluſieurs faſcheux & dangereux accidens, comme ſont le troublement du ventre, foibleſſe, mordication d'eſtomac, vlcération, ouuerture des veines, douleur avec tranchées, & ſemblables, de la curation deſquels il traite au quatrieſme Theoreme.

L'on pourroit obiecter icy, que Meſué propoſe *Obiectis.* icy quelques accidens qui ne ſemblent pas receuables, comme la coarctation des boyaux, l'obſtruction & la lubricité, d'autant que le propre des purgatifs violens eſt d'ouuir, & de deſcharger les boyaux, de les relascher, ſans lubricité neantmoins, veu que leur nature eſt contraire à celle des lubrifians. Mais nous diſons que tous ces *Reſpoſe.* ſymptomes peuuent eſtre caulez par les purgatifs violens ou de ſoy, ou par accident : l'obſtruction par attraction immodérée d'humeurs, apres la première deſcharge : la coarctation par ſeicheſſe des boyaux, apres vne immodérée purgation : la lubricité par l'abondance des humiditez attirées, & non par la nature du purgatif. Paſſons outre.

Noſtre Autheur deſirant remedier à ces mauvais

uais

344 *Comment. sur le II. Theoreme,*

uais effets par preuoyance, dit que l'on peut corriger les purgatifs violens & dangereux par trois moyens, qui sont contraires aux accidens qui pourroient suruenir. Le premier est par bonnes & agreables odeurs, c'est à dire, par l'addition des medicamens aromatiques. Le second est par l'entremise des faueurs. Et le troisieme par le melange d'autres, qui rendent les purgatifs meilleurs & plus salutaires par familiarité de substance. Il faut esclaircir ces trois moyens par la suite du texte.

## M E S V Æ V S.

**O**Dor enim iucundus medicamentum reddit melius, quod agitationem, & nauream sedat: cor & cerebrum roborat, animum gaudio exhilarat; foetens verò atque grauis contraria molitur. Odoratum verò purganti medicamento opponatur, calidum aut frigidum, quantum ipsius medicamenti intemperies postulat, & ægri, morbi, aëris.

**L'**Odeur qui est agreable, rend le medicament meilleur, parce qu'elle appaise l'agitation, & l'enuie du vomissement: elle fortifie le cœur & le cerueau, & resiouyt l'esprit; comme au contraire la puanteur fait des effets tous differens. Or il faut opposer vn aromatique chaud au froid, à vn purgatif,

gatif, en prenant indication de son intemperature,  
& avec respect du malade, de la maladie, & de  
l'air.

### Explication de ce texte.

*Comment les aromatiques peuuent seruir en  
la correction des purgatifs.*

**L**es premiers correctifs que Mesué propose *Rächin.*  
contre les mauuais effects des purgatifs, ce  
sont les aromatiques, c'est à dire, ceux qui  
ont vne odeur fort suauue & agreable à la nature,  
d'autant que par voye de contrarieté largement  
considerée, ils resistent aux effects des medicamés,  
entant qu'ils fortifient les parties, particuliere-  
ment le cœur & le cerueau, & resiouyissent l'ame.  
Et ce faisant ils bonifient l'action des purgatifs, &  
appaissent l'agitation & la nausée; comme au con-  
traire les fetides causent de differens effects.

L'on pourroit obiecter icy contre Mesué, que *Obiectiö.*  
les bonnes odeurs ne peuuent pas fortifier le cœur,  
ny l'estomac, ains seulement le cerueau, parée que  
ce ne sont obiects que pour l'odorat. Mais nous  
respondons en deux façons: premierement les *Responso.*  
odeurs témoignent vne bonne temperature, la-  
quelle fortifie les parties; secondement par le  
moyen de la recreation des esprits toutes les par-  
ties nobles s'en ressentent: & outre cela l'ima-  
gination & la nature se delectent aux bonnes  
odeurs.

Que si l'on vouloit dire qu'il n'est pas necessai- *Obiectiö.*  
re,

Z

re,

re, ains au contraire preiudiciable de mesler des aromatiques avec les purgatifs, veu que ceux-cy doiuent estre mal plaisans & desagreables au sentiment, affin d'irriter d'auantage la nature, & de rendre l'operation plus entiere. Nous respondons qu'à la verité les purgatifs doiuent estre fascheux & desagreables, pour mieux purger, mais pourtant sans produire aucuns dangereux accidens par leur mauuaise senteur, ou par quelque autre malignité. Et voyla pourquoy l'on adiouste les aromatiques, ce n'est pas pour empescher la purgation, mais seulement pour garder la naissance des mauuais accidens.

Or nostre Docteur dit qu'il faut obseruer vne particularité en ce meslange des correctifs aromatiques; c'est que si les purgatifs fetides sont trop chauds, il leur faut bailler des correctifs aromatiques froids, comme au scammonée la conserue de roses, & aux froids, des chauds, comme aux tamarins le macis. Et le tout en prenant indication du naturel des malades, des maladies, & de l'air, conformément à l'intemperature des purgatifs.

*Obiectiō.* Que si l'on obiecte que l'experience semble contraire à ce conseil, parce qu'aux purgatifs chauds l'on adioinct des aromatiques chauds, comme la canelle, le spica nard à la rhubarbe, &c.

*Responſe.* Il faut dire que c'est pour autre intention de conduite, ou de correction, & non pas par consideration d'odeur.

ME

## M E S V Æ V S.

**M**edicamenti quoque actionem temperant sapores iucundi, & medicamenti effecto contrarij, acerbis, austeris, acidis, dulcis, vinctuosus, salus, amarus, acer: prudente Medico coniectore, quò horum differentia sit opus, ad frangendos medicamenti purgantis excessus varios.

**L**es saueurs agreables temperent fort aussi l'actiõ des purgatifs, & sont contraires à leurs mauuais effects, comme l'acerbe, l'austere, l'aigre, la douce, l'onctueuse, la salée, l'amere, & l'acre. Cette façon de correction doit estre reiglée par un prudent Medecin, affin qu'il puisse iuger quelle saueur sera la plus propre pour empescher les mauuais effects des purgatifs.

## Explication de ce texte.

*Comment les saueurs peuuent seruir en la correction des purgatifs.*

**N**otre Docteur ne parle en ce texte des saueurs qu'en general: mais apres il montre en particulier le pouuoir qu'elles ont en la correction des purgatifs. Il est tout certain que les saueurs agreables temperent fort l'actiõ des medicamens,

camens, & se rendent contraires à leurs mauvais effets.

*Obiectiō.* L'on pourroit icy dire contre Mesué, que cette proposition semble bien receuable, mais que la suite gaste tout, parce qu'il specifie toutes les saueurs en particulier pour la correction, entre lesquelles il y en a de bien desagréables, ce qui est

*Responſe.* contre les premiers mots de ce texte. Mais nous respondons que des saueurs les vnes sont agréables d'elles mesmes, comme la douce, les autres par different goſt, comme l'aigre, l'acre, les autres par accident: si bien qu'en ce iugement il faut considerer le goſt des personnes, la qualité des saueurs, le meſlange, & puis l'interieur du corps, veu que par fois ce qui est amer à la bouche, est doux au cœur; finalement le degré, & la difference des saueurs en particulier. Voila comme toutes peuuent seruir par different respect.

Mesué desire qu'un prudent, Medecin reigle tout cela, affin que les mauvais effets des purgatifs puissent estre corrigez par le moyen des saueurs avec plus d'assurance.

*Obiectiō.* Que si l'on dit que le goſt de tous les purgatifs demeure falcheux, quelle correction que l'on

*Responſe.* y apporte. Nous respondons que par le meſlange ils sont rendus moins mauvais; & puis il est bon que le goſt irrite vn peu l'imagination, & la nature. Venons maintenant à la demonstration particuliere.

### M E S V Æ V S.

**R**Es enim acres, vt aromata, flatus à medicamento excitatos tenuant & dissipant.

pant : ob id ipsi hæc miscentur , vt daucus, fœniculus , piper longum. Fœniculus, anisum , polypodium , & similia , scammonio mista , materiam crassam , lentam incidendo , apparant scammonio expellendam , id quod ipsum forsan per se non effecerit. Scylla hieris magnis ratione eadem addita est , vt materias euulso contumaces vaguēt. Piper quoque hieris & thapsia , & acria alia catapotiiis fœtidis vim quandam trahendi à partibus remotis impertiuntur. Eadem acria medicamento purgationem imbecillam , aut tardam celerant , & efficacioram reddunt ; ob id ipsi turbith miscetur zingiber : raphanus hermodactylis : cnico cardamomum , quod necessariò humorum congelationem tollit , & obstructions aperit , medicamentoque penetrandi virtutem impertit , cùm eam per se non haberet : quo sine scordium & diuretica acria magis medicamentis miscentur.

**L** Es medicamens qui sont acres, comme les aromatiques , résoluent , & dissipent les flatuositez que les purgatifs excitent, voila pourquoy on les mesle avec eux ; comme le daucus, le fenail, le poivre long. Le fenail , l'anis, le polypode, & semblables, meslez avec le scammonée, en incitant les ma-

Z 3 tieres

350 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
*tiere crasses, & lentes, les rendent obeyssantes au*  
*scammonée, ce qu'il ne pourroit pas faire de luy*  
*mesme. Par mesme raison le scylle adionsté aux*  
*hieres, rend les humeurs contumaces fluxiles. Pa-*  
*reillement le poiure meslé avec les hieres, & la sha-*  
*psia, & les autres qui sont acres, meslez avec les pil-*  
*lules fetides leur donnent la force d'attirer des par-*  
*ties esloignées. Les mesmes medicamens acres ren-*  
*dent l'action foible des purgatifs plus vigoureuse*  
*& efficace; & voyla pourquoy l'on mesle le gin-*  
*gembre avec le turbit, le raifort avec les hermoda-*  
*ctes, le cardamomum avec le carthamus: parce*  
*qu'il empesche la congelation, & ouvre les opila-*  
*tions, donnant vne vertu appetitive au purgatif,*  
*qu'il n'a pas de soy. Et c'est pour cette fin que l'on*  
*mesle le scordium, & les diuretiques acres avec les*  
*medicamens.*

### Explication de ce texte.

#### *Des effets des medicamens acres en la correction des purgatifs.*

*Rächin.*

**N**esné ne se contente pas d'auoir proposé en  
 general la necessité des saueurs en la cor-  
 rection des purgatifs; il vient maintenant  
 à la demonstration particuliere, en commençant  
 par ceux qui sont acres. Leurs effets semblent  
 grandement necessaires, comme il est aisé de re-  
 connoistre par le texte de nostre Docteur. Or pour  
 l'esclair



l'esclaircir, nous dirons que les medicamens acres de faueur, & aromatiques tout ensemble, proprement ou largement considerez, peuuent seruir en la correction des purgatifs en cinq façons.

La premiere est, en attenuant, resoluant, & dissipant les flatuositez que les medicamens purgatifs esueillent en l'esmotion des humeurs. Ils font cet effect par le moyen de leur vertu carminatiue, qui depend d'une chaleur & seicheresse. Le daucus, le fenail, le poiure long peuuent seruir à cela. Que si les purgatifs sont flatueux d'eux mesmes, comme le sené, l'on les peut aussi corriger avec les carminatifs acres, comme est le girofle, l'anis, le fenail, afin de dissiper les veis qui donnent des tranchées. Voila donc la premiere façon des effects des acres aromatiques.

La seconde est quand l'on se sert d'iceux pour inciser, & attenuer les humeurs qui doiuent estre purgées, comme lors que l'on mesle le fenail, l'anis, & le polypode avec le scammonée : car par ce moyen l'on rend son operation plus aisée, par la preparation des matieres crasses & gluantes ; ce que le scammonée seul n'eust peu faire. Le scylle pour mesme raison rend les humeurs contumaces fluxiles.

La troisieme c'est quand l'on se sert des acres pour ayder à l'attraction, afin qu'elle se puisse faire de plus loing ; comme quand on mesle le poiure avec les hieres grandes & diagrediées, la thapsia, & autres acres aux pillules fetides : car par ce moyen les purgatifs attirent avec plus de facilité des parties esloignées.

La quatrieme façon est quand l'on veut fortifier

352 *Comment. sur le II. Theoreme,*

fier la faculté debile & tardiue des purgatifs, & la rendre plus vigoureuse, fuyuant ce qui a esté dit au premier Theoreme; comme quand on mefle le gingembre avec le turbit, le raifort avec les hermodaëtes, le cardamome avec le carthame, car par ce meflange l'on fortifie la foibleffe, en accelerant l'operation. Et ne faut pas treuuer estrange ce que Mefué dit du cardamome, qu'il oste la congelation, ou morfondement des humeurs, veu que cela depend d'une vertu dissolutiue.

Finalemēt les acres seruent à la penetration des purgatifs, comme quand l'on adiouste le scordium, & les diuretiques acres aux medicamens, afin de faire penetrer leur vertu par les parties.

*Obiectio.* Que si l'on uoloit obiecter contre cette doctrine de Mefué, que l'usage des acres ne doit pas estre permis en la correction des purgatifs, d'autant que seló luy mesme en son premier Theoreme, les medicamens acres sont inflammatifs, mordicatifs, vlcératifs. *Response.* Nous respondons qu'il y a plusieurs especes, & plusieurs degrez des acres. Ceux qui sont violens, ne sont pas employez en ces corrections, il n'y a que les benignes, ou les mediocres, lesquels ne scauroient nuire estans mis en usage avec raison & consideration.

*M E S V Æ V S.*

**M**edicamenta item amara, medicamentum acrimonia purgatorium nõ modò substantia sua quadantenus frangūt ac reprimunt, sed etiam purgationem adiuuant:

iuuant : ob id rectè quidam scammonio aloën miscuerunt. Amara præterea stomachum firman, & flatus dissipant, medicamentum, corpusque fumentis à putredine imminente & præfente vindicant.

**L**es medicamens amers ne repriment & ne rompent pas seulement par leur substance, la violence des purgatifs acres, mais encores ils rendent la purgation plus heureuse. Et c'est pour cela que l'on mesle l'aloë avec le scammonée. Outre cela les amers fortifient l'estomac, & dissipent les vents : mesmes ils garantissent & les medicamens, & les corps des patients de pourriture presente & imminente.

### Explication de ce texte.

*Des effets des medicamens amers en la correction des purgatifs.*

**A**pres les correctifs acres Mesué traite des amers, & dit qu'ils peuuent seruir à la rectification des purgatifs en trois façons. La premiere est par refrenation en moderant la violence des medicamens acres, & voila comme l'on mesle artificiellement l'aloë avec le scammonée; car estant de substance dissemblable, la terrestre de l'aloë reprime en seruant de bride à la subtile du scammonée, & retarde par ce moyen son actiuité.

Z 5 té,

354 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
té, & son immoderation.

*Obiectiō.* L'on pourroit s'estonner de cet effect, & acquerir Mefuë: car il semble estrange qu'un purgatif, meslé avec vne autre, rende son operation paresseuse, au lieu de la rendre plus vigoureuse. Mais il faut rapporter cet effect à la substance crasse & terrestre de l'aloë, non pas à sa vertu purgative, & ce suivant ce qui a esté dit cy-dessus au premier Theoreme, *amarum sua substantia acre obundit.*

*Responſe.* En second lieu, les correctifs amers seruent par roboracion en fortifiant l'estomac, & en dissipant les flatuositez: cela se fait par adstriction, à raison de la substance terrestre, & par la chaleur.

*Obiectiō.* Que si l'on obiecte que les choses ameres ne peuuent pas fortifier l'estomac, ny les parties, d'autant qu'elles sont defagreables, & comme contraires à la nature. Nous respondons que cela est bon pour le respect de la nourriture, & non pas pour ce qui regarde la roboracion; veu que l'absynthe qui est fort amer, est fort amy & familier de l'estomac. Il est vray que tous les medicamens amers ne font pas cet effect là, il faut faire distinction.

*Responſe.* La troisieme vertu des amers en la correction des purgatifs, c'est qu'ils empeschent la putrefaction, en preseruant & conseruant non seulement les medicamens de pourriture, mais aussi les corps qui se purgent. Et voila comment les pillules se conseruent long temps par le moyen de l'aloë. Et puis par consommation & exsiccatiō des humiditez, qui disposent à la pourriture, ils conseruent nos corps, & empeschent la generation de la vermine.

*Obiectiō.* L'on pourroit alleguer icy contre ce texte, Mefuë  
mesme,

meſme, quãd il dit en ſon premier Theoreme, que les medicamẽs amers ſont vlceratifs, qu'ils ouurent les veines, en cauſant vn flux de ſang, & troublant le corps. Mais il faut reſpondre que cela n'eſt pas veritable de tous les amers, il y en a de plus benignes les vns que les autres. Si bien que ce n'eſt pas l'intention de noſtre Docteur que l'on ſe ſerue des plus violens pour correctifs, mais ſeulement de ceux qui ne ſont pas dangereux, ains au contraire profitables.

*Reſponſe.*

### M E S V Æ V S.

**S**Alſa item medicamenta purgantem vim debilem, ac tardam celerant, & perficiunt: ob id ſalem gemmam, & alias ſalis ſpecies rectè agarico miſcuerunt, & epithymo, & aliis purgantibus permultis, his enim vigorem, & facilem actionem craſſas & lentas materias incidendi, & tenuandi, & tergendi facultatem imperitiuntur, ſiccitatem intendunt; ob id ſitim excitant. Eaque putrere, & putrefacere prohibent, & fieri cœptam putredinem emendant, humores partibus morſos & imbutos exſiccant, obſtructiones liberant, flatuſ diſſipant, quosdam tamen conturbant, aliis contrà turbationem ſedant.

*Les*

**L**es medicamens salez accelerent aussi la vertu foible & tardive des purgatifs : & c'est pourquoy l'on mesle à propos le sel gemma, & les autres sels à l'agarie, à l'epithyme, & à plusieurs autres. Car ils leur donnent force & faculté pour inciser, attenuër, & deterger les matieres crasses & lentes, mesmes ils augmentent leur siccité, & causent par ce moyen la soif. Outre cela ils empeschent la pourriture, & corrigent celle qui est commencée ; ils desseichent les humeurs qui sont tombées & imbues par les parties, ils ostent les opilations, & dissipent les vens : bien est vray que quelquefois ils les troublent, & autrefois ils les appaisent.

### Explication de ce texte.

*Comment les choses salées peuvent servir en la correction des purgatifs.*

*Râchin.*

**L**es medicamens salez peuvent servir en la correction des purgatifs en plusieurs façons. La premiere est par mordication, en esueillant l'action purgative de ceux qui sont debiles & paresseux ; comme quand on mesle le sel gemma, & les autres sels avec l'agarie, l'epithyme, & semblables ; car par leur acrimonie ils irritent la faculté expultrice, & fortifient la purgation.

La seconde est en chassant les vens, incisant, attenant & detergeant les humeurs grossieres, crasses & visqueuses ; non pas par leur substance terrestre,

terrestre, mais à cause de leur chaleur subtile qui fait ces effects.

En troisieme lieu les choses salées preseruent les corps & les medicamens de putrefaction, par la consommation des humiditez; mesmes ils ostent les obstructions. Mesué dit que par fois ils sont conturbatifs, c'est aux corps secs, autrefois ils chassent le trouble, c'est aux corps humides.

Or il faut observer vne particularité qui est digne de remarque, en l'usage des correctifs salez; c'est qu'il faut auoir esgard à la temperature des corps, d'autant que les corps alterez, secs, & maigres n'ont pas besoing des choses salées, parce qu'elles desséichent, & alterent trop. Outre cela il faut user d'election, sans craindre les effects de la salure que Mesué propose en son premier Theome; veu que par le moyen de la mixtion, & du bas degré, ils ne peuuent pas nuire.

### M E S V Æ V S.

**V**Nctuosa verò medicamentum lubricando purgatorium, magis lubricum faciunt, & quod adhærere est procliue, simul lubricant, & tardiùs purgans citò deturbant, acrimoniam morsumque pungentium frangunt, asperitatem leniunt. Quibusdam tamen nauseabunda sunt, & stomachum infirmant.

**P**our le regard des choses onctueuses, elles rendent les medicamens purgatifs plus lubriques,

358 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
*ques, & font glisser ce qui est adherent de sa sub-*  
*stance, mesmes elles font descendre les purgatifs*  
*qui sont tardifs. Outre ce elles adoucissent l'acrimo-*  
*nie & mordication des purgatifs, & temperent*  
*les choses aspres. Bien est vray qu'elles prouquent*  
*quelques vns à l'enuie du vomissement, & fas-*  
*chent l'estomac.*

### Explication du texte.

#### *Des onctueux en la correction des purgatifs.*

*Râchin.*

**L**es saueurs témoignent ce qui est des pre-  
 mières qualitez : l'acre, l'amere & la salée  
 indiquent vn excez de chaleur : l'onctueuse, la  
 douce & l'insipide montrent vne temperature:  
 l'aigre & la styptique vne froidure. Nostre Me-  
 sué poursuit icy en particulier ce qui est des com-  
 moditez, & des incommoditez des saueurs en la  
 correction des purgatifs. Il a traité cy-deuant des  
 choses acres, ameres & salées ; maintenant en sui-  
 te il parle des autres, & poursuit son discours en  
 ce texte par les onctueuses.

Les medicamens onctueux (dit-il) apportent  
 plusieurs commoditez en la rectification des pur-  
 gatifs. La première est en ce qu'ils rendent plus  
 glissans les medicamens qui font leur effect par  
 lubrification. La raison en est toute apparente ; &  
 ne faut qu'auoir esgard à leur substance grasse &  
 oleagineuse.

La seconde, en ce qu'ils rendent plus coulans  
 les autres purgatifs qui sont adherens, en auancant  
 leur



leur action; car cette qualité grasse rend les boyaux lubriques, & empesche l'arrest.

La troisieme est, que par mesme raison ils auancent l'operation des tardifs. Finalement ils destrempe les purgatifs acres, & mordans, & adoucissent leur rudesse & aspreté. Voyla les effectz & les commoditez qu'il faut esperer des onctueux en la correction des purgatifs.

Or il faut noter que s'ils peuuent seruir d'un costé, ils ont d'autres incommoditez. La premiere est, qu'ils relaschent & affadissent l'estomac, par leur humidité oleagineuse. L'autre est, qu'ils prouoquent la nausée & le vomissement; & c'est pourquoy l'on ne les mesle gueres avec les purgatifs, particulièrement avec ceux qui purgent par attraction. Je sçay bien que l'on dira qu'ils pourroient estre propres en ce qu'ils temperent l'acrimonie: mais l'incommodité de la nausée, est cause que l'on se sert d'autres. Les onctueux sont employez aux boüillons de choux, de mauues, de violes, de mercuriale, dans lesquels l'on met du beurre, de l'huile; mais rarement avec les vrais purgatifs.

*Obiectiō.*

*Responſe.*

### M E S V Æ V S.

**D**Ulcia medicamentum purgans etiam prius abominabile, efficiunt gratius, magisque tum lauans, tum tergens, tum expurgans; turbationem sedant, acrimoniam & morsum ferrantem frangunt, purgationem tardam celerant, & ne medicamentum

360 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
 mentum adhæreat lubricando prohibent,  
 corpus roborant. Ob hæc sunt velut fun-  
 damentum & materia omnium compo-  
 sitionum. Quibusdam tamen inflamma-  
 tionem pariunt, aliis flatus.

**L**es choses douces rendent vn medicament  
 purgatif bien que abominable, plus agreable,  
 & outre cela plus lauatif, deterfis, & purgatif. Elles  
 appaisent le trouble, & temperent l'acrimonie, &  
 la mordication, accelerent la purgation tardive, &  
 empeschent que le medicament n'adhère par lubri-  
 fication; apres elles fortifient le corps. Et c'est pour  
 cela qu'elles seruent de base & de fondement à tou-  
 tes les compositions. Bien est vray qu'elles produi-  
 sent des flatuositez à quelque vns, & engendrent  
 mesme l'inflammation.

### Explication de ce texte.

*Comment les choses douces seruent en la cor-  
 rection des purgatifs.*

*Râchin.* **N**ostre Auteur poursuiuant sa demonstra-  
 tion, traite des choses douces apres les on-  
 ctueuses. L'usage d'icelles est bien plus fre-  
 quent que de toutes autres saueurs; parce qu'elles  
 seruent comme de base & de fondement à tous  
 nos remedes purgatifs. Et de faict nous voyons  
 qu'en toutes les compositions laxatiues il y a du  
 miel,

miel, ou du sucre. Les choses douces apportent plusieurs commoditez : car en premier lieu elles rendent agreables les medicamens qui estoient comme abominables de leur nature, parce que les choses douces sont amies & delicieuses à l'estomac ; ce qui n'est pas vn effect de petite consideration, veu que par ce moyen cette partié retient mieux le medicament, le reduit en acte, & en souffre plus aisément l'operation. Et ainsi les alimens doux & agreables se digerent plus aisément.

Après, les choses douces rendent les purgatifs, lauatifs, deterifs, & plus actifs ; par ce moyen ils auancent l'action de ceux qui sont tardifs, & empeschent par lubrification qu'ils n'adherent aux parties. Il semble qu'il y aye icy contradiction, en ce qu'une chose qui rend vn purgatif plus agreable à la nature, luy donne en mesme temps force en l'operation purgatiue. Mais nous disons que d'un costé les choses douces temperent, & de l'autre elles aydent : ce sont des corrections desirables, & puis vn doux correctif peut auoir d'autres facultez en sa substance, qui aydent à la purgation.

En troisieme lieu, elles appaisent le trouble & le broüillement du ventre, en adoucissant mesme l'acrimonie & la morsure des medicamens. Finalement elles fortifient le corps, & toutes les parties d'iceluy. Voila toutes les commoditez qu'apportent les choses douces en la correction des purgatifs. Nostre Docteur ne les taxe que de deux incommoditez, conditionnelles neantmoins, quand il dit que par fois elles produisent des vens à quelques corps, & qu'elles engendrent l'inflammation.

A a tior.

362 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
 tion. Mais il faut esclaircir plus auant nostre tex-  
 te par dispute.

*Asçauoir s'il faut mesler les douceurs avec les  
 purgatifs ?*

**N**ous lifons que du temps d'Hippocrate l'on  
 se seruoit des medicamens avec leurs saueurs  
 naturelles ; du temps de Galien l'on commença à  
 les mesler avec du miel ; les Arabes apres adiou-  
 starent le sucre : & du depuis nous auons employé  
 tous les deux aux compositions, comme l'expe-  
 rience le nous fait connoistre. Il y en a qui ne  
 peuuent pas approuuer ce meslange des choses  
 douces avec les purgatifs, & se seruent des tai-  
 sons suiuanes.

1. opin.

1. rais.

Les choses qui inflamment, qui produisent des  
 vens, qui se conuertissent en bile, qui opilent, &  
 enflent le foye & la ratte, ne doiuent pas estre  
 meslées avec les purgatifs : or est-il que les choses  
 douces font ces effects selon Galien & Mesué.  
 Donc il s'en faut abstenir en la correction des pur-  
 gatifs.

2. rais.

Il se faut abstenir des choses qui empeschent  
 l'operation des purgatifs : or est-il que les dou-  
 ceurs rendans les purgatifs amis de nature, em-  
 peschent l'operation, veu qu'il est necessaire qu'ils  
 soient desagreables, & contraires, comme il est no-  
 toire. Donc il ne s'en faut pas seruir.

3. rais.

Par experience l'infusion de la rhubarbe, la de-  
 coction du sené, & des autres simples purgatifs ;  
 font leur effect sans sucre, & sans miel. Donc il  
 semble qu'ils sont inutiles.

4. rais.

Mesué semble se tromper quand il dit, que les  
 choses

choses douces rendent les medicamens plus agreables : veu que la douceur meslée avec l'amertume, rend la chose du tout abominable.

Nous autres au contraire estimons avec Mesué, <sup>1. opin.</sup> que la mixtion des choses douces est necessaire en la correction des purgatifs, à raison des commoditez alleguées. Et quant aux obiections contraires, ie respon à la premiere, que Galien & Mesué parlent en general. C'est bien la verité que les choses douces se conuertissent aisément en bile aux corps bilieux par meslange, & que par ce moyen elles inflament. L'enfleure & l'opilation viennent de l'attraction, lors que les visceres attirent les choses douces auidement. La production des vens n'est pas ordinaire. Mais tout cela n'a pas de lieu en l'usage des choses douces que Mesué propose pour les purgatifs : car elles ne sont mises qu'en petite quantité; & puis le meslange des medicamens empesche tous ces effects.

Respon. à la 1.

A la 2. Je dis que les purgatifs ne sont pas tellement rendus amis & familiers par l'addition d'une legere douceur, qu'ils puissent perdre leur faculté purgative; ils demeurent toujours desagreables, mais non pas tant comme en leur simple nature. Et c'est en quoy la quatriesme obiection n'a pas lieu.

à la 2. & 4.

A la 3. Il est certain que certains medicamens peuvent purger sans douceur : mais cela n'empesche pas que l'on ne s'en serue aux compositions.

à la 3.

Donc l'usage des choses douces est necessaire aux purgatifs.

A a 2 M E

## M E S V Æ V S.

**I**nsipida purgans medicamentum lubricant, eiusque inflammationem extinguunt, acrimoniam obtundunt, morsum ferrantem auferunt.

**L**es choses insipides rendent un médicament glissant, & esteignent sa chaleur inflammatoire, elles adoucissent son acrimonie, & corrigent l'acrimonie ou morsure sarrée.

## Explication de ce texte.

*De l'usage des insipides en la correction des purgatifs.*

*Râchin.* **L**es choses insipides peuvent aussi servir en la correction des purgatifs. Nostre Mesué représente leurs commoditez. La première est par lubrification : car par ce moyen elles rendent les médicamens coulans & glissans. La seconde par extinction de leur qualité inflammatoire, à raison de leur humidité abondante. L'autre est en empêchant leur acrimonie, & ostant leur morsure, par le moyen de leur substance aigüeuse & froide, selon Galien au chap. 25. du 5. liure des facultez des simples.

*Obiectio.* Que si l'on obiecte selon Galien au mesme lieu, que les choses insipides incrassent, referrent, *Responso.* opilent, & stupefient. Il faut respondre que ce n'est

n'est pas toujours ; mais que cela se treuve en quelques vns , selon la differente mixtion de l'aquosité avec la terrestrité : veu mesme que selon Galien les choses insipides lubrifient, refroidissent & humectent. Et puis l'on ne les employe en cete correction qu'avec moderation.

M E S V Æ V S.

**A**Cida medicamenti purgantis calorem, & ab eo cordis, ventriculi, & corporis reliqui inflammationem extinguunt, morsum & acrimoniam obtundunt, nauseam & conturbationem sedant, vim penetradi, & incidendi, & tenuadi augent.

**L**es choses aigres esteignent & amortissent non seulement la chaleur du medicament purgatif ; mais aussi l'inflammation qu'il pourroit introduire au cœur, au ventricule, & au demeurant du corps. Outre ce, elles affoiblissent son acrimonie & mordication, appaisent la nausée, & le broüillement du ventre, & augmentent la vertu penetratiue, incisive, & attenuatiue des purgatifs.

Explication de ce texte.

*De l'usage des choses aigres en la correction des purgatifs.*

**L**es choses aigres, ou acides peuuent faire plusieurs effects, & apporter de grandes commoditez en la correction des purgatifs. *Rachin.*

La premiere est en temperant leur chaleur, & ce par le moyen de leur froidure, qui sert aussi à mortifier & esteindre l'inflammation qu'ils pourroient introduire à l'estomac, du cœur, par fièvre, & au reste des parties du corps. Que si l'on vouloit dire icy, que l'acidité témoigne de la chaleur, aussi bien que la froidure. Je m'en remets à ce que nous en auons disputé sur le I. Theoreme.

Apres, les choses aigres repriment l'acrimonie & la mordication, & ce par l'humidité dominante. L'on pourroit icy objecter que le vinaigre est acré & picquant, & que par conséquent il ne scauroit faire cet effect. Mais il faut dire que par les choses acides l'on n'entéd pas simplement le vinaigre. Il y en a vne infinité d'autres qui sont telles de leur nature, & non pas par corruption.

En troisiésme lieu, l'acidité appaise la nausée, & le vomissement par sa qualité froide & adstringente. Finalement les choses aigres augmentent la pénétration, incision, & atténuation des purgatifs par la tenuité de leur substance. Je ne discuteray pas d'auantage sur l'acidité, attendu que j'en ay traité amplement au premier Theoreme.

M E S V Æ V S.

**S**Typtica omne medicamentum purgans, præcipue quod acrimonia soluit, & immodicè trahit, & venas proprietate innata sic aperit, vt sanguis effluat, & viscera excoriat, vel ea immodicè lenit & lubricat, melius reddunt tribus de causis:



sis: prima, quia medicamento sic purganti repugnant substantia sua, non modò crassa, sed frigida, qua illius acrimoniam, & inflammationem frangunt. Ob id rectè maiores scammonium in malo cydonio coxerunt, & eidem ipsum etiam commiscuerunt. Secunda, mistis quoque stypticis, facta ventriculi compressio, citiùs, & faciliùs purgatorium illud vehemens à corpore propellit: quocirca rectè etiam scammonio myrabolanos miscuerunt. Styptica denique cor, & ventriculum, reliquasque partes nutritorias, ne à vehementibus illis lædantur, muniunt, roborant, nausèamque ac ventriculi subuersionem sedant.

*Les choses styptiques rendent tous les médicaments purgatifs, particulièrement ceux qui euacuent par acrimonie, qui attirent immoderément, & qui ouurent tellement les veines par propriété que le sang en sort, mesme qui excorièt les viscères, ou bien qui les lubrifièt avec excès, les redent dis-je meilleurs en trois cas. Le premier est, en empeschant par leur substance contraire, qui est froide & crasse, l'acrimonie & l'inflammation des médicaments qui purgent, comme il a esté dit. Et c'est pour cette fin que nos predecesseurs ont ordonné de cuire le*

Aa 4

scammono

Comment. sur le I I. Theoreme,  
 scammonée dans la chair des coings, & que l'on  
 les mesle ensemble. Le second est, en ce que les sty-  
 ptiques par cōpression de l'estomac, chassent avec fa-  
 cilité & promptitude les purgatifs vehemens du  
 corps, & c'est pourquoy l'on mesle les myrabolans  
 avec le scammonée. Finalement les styptiques def-  
 fendent si bien le cœur, l'estomac, & les autres par-  
 ties destinées à la nourriture, qu'elles ne sont pas  
 offensées des purgatifs violens, mesmes elles les  
 fortifient, & empeschent la nausée, & la subver-  
 sion d'estomac.

### Explication du texte.

#### De l'usage des styptiques en la correction des purgatifs.

*Râchin.*

**L**es styptiques peuvent servir en l'usage des  
 purgatifs, aussi bien que les précédens: ils  
 conferent des commoditez singulieres en  
 la correction d'iceux, bien est vray que nostre Do-  
 cteur n'en parle pas generalement en ce texte, car  
 il propose la nature des purgatifs qui peuvent  
 estre corrigez par les styptiques, sçavoir est les  
 acres, ceux qui sont trop actifs, & les autres qui  
 sont par trop lubriques & gliffans; & semble  
 par ce moyen exclurre le reste des medicamens.

*Obiectio.* Or il faut accorder la suite du texte avec cette  
 doctrine, veu qu'il semble y auoir vne apparence  
 contradiction, parce que Mesué dit vn peu apres,  
 que les styptiques aydent à la correction de rous  
 les

les purgatifs ; & ce en temperant , fortifiant , & refrenât par leur adstriçtiô. Mais nous difons qu'à la verité les styptiques apportent de grandes commoditez , comme dit nostre Docteur, parce qu'ils fortifient merueilleusement les parties nobles , & empeschent plusieurs mauuais accidens, en moderant la malice, la violence, & les excez des purgatifs : neantmoins leur principale commodité paroist plus en la correction des acres, des violens, & des lubriques, que des autres.

Et voila pourquoy Mesué les propose en ce lieu, & puis il s'estend en la suite du texte pour esclaircir la proposition, & verifie que les styptiques peuuent rendre les purgatifs meilleurs pour trois causes. La premiere est à raison de la contrariété qui paroist en leur substance crasse, & en leur qualité froide : car par ce moyen ils repriment leur acrimonie ; & leur chaleur, & empeschent mesme l'inflammation qu'ils pourroient exciter (*acria sunt subtilia & inflammatoria*, dit-il ailleurs, *styptica contra.*) L'exemple en est apparent en la preparation du scammonée : car on le fait cuire communément avec la chair des coings, affin que par son adstriçtion, & par sa substance crasse elle reprime l'acrimonie, & serue de bride par son adstriçtion à ce médicament acre & violent.

La seconde cause est, parce que les styptiques compriment l'estomac par leur adstriçtion, & chassent par ce moyen les purgatifs hors du corps, ce qui n'est pas vne petite commodité, veu qu'ils peuuent nuire par leur sejour. Et voila comme l'on adiouste les myrabolans, ou la thubarbe en substance au scammonée.

La troisieme est par voye de roboration des parties nobles , car les styptiques fortifient le cœur , l'estomac , & toutes les parties qui seruent à la nourriture ; apres , par leur adstriction ils empeschent la nausée & le vomissement : si bien que l'operation se fait mieux par les parties inferieures. Voyla les vtilitez & les commoditez qu'apportent les styptiques.

*Obiectiō.* Que si l'on vouloit obiecter que ces correctifs estans froids ne peuuent pas fortifier les parties, veu que la roboration depend de la chaleur. Il faut vser de distinction : car il y a des styptiques froids & secs , & il y en a qui ont vn peu de chaleur; si bien que la substance estant differente, & les qualitez aussi , il en faut iuger diuersement : mais comme que ce soit, l'adstriction fortifie tousiours, directement , ou par accident, en empeschant la violence de la purgation ; & la relaxation de l'estomac & des boyaux.

*M E S V Æ V S.*

**N**on solis autem purgantibus valent, sed omnibus quoque aliis mista styptica , ipsorum actionem reddunt salubriorem.

*Les styptiques ne rendent pas seulement l'operation des purgatifs violens plus salutaire , par leur meslange , mais encores de tous les autres.*

Explica

## Explication de ce texte.

*Des effets des styptiques en general pour la correction des purgatifs.*

A Pres que Mesué a monstre par ordre les ser-  
 uices que les saueurs peuuent rendre en la *Rächin.*  
 correction des purgatifs, il generalise d'a-  
 uantage sa doctrine, & propose d'autres vtilitez &  
 commoditez, que peuuent rendre les correctifs  
 par le moyen des saueurs. Il recommence à con-  
 trepied par les styptiques, & poursuit iusques aux  
 acres, enseignant les moyens pour les ioindre aux  
 purgatifs en pluralité, & les faire compatir ensem-  
 ble. Les styptiques, dit-il, meslez avec les purga-  
 rifs rendent leur operation plus salutaire, & ce nō  
 seulement avec ceux qui purgent par excez & par  
 violence, en leur seruant de bride, mais aussi avec  
 les autres de quelle condition qu'ils soyēt, d'autant  
 qu'ils empeschent les mauuais accidēs qu'ils pour-  
 roient causer, & fortifient les parties naturelles.  
 Gal. leur donne encores vn aduantage en l'usage  
 des remedes exterieurs, quand il conseille de mes-  
 ler les styptiques avec les resolutifs aux apostemes  
 interieures. Il semble que ce texte ne s'accorde  
 pas avec le precedent, mais nous auons desia ap-  
 pointē la difference. Passons outre. Mesué dit vers *Obiectiō.*  
 la fin de ce chapitre que les styptiques se meslent  
 inutilement avec les insipides; & cependant il y a  
 des purgatifs qui n'ont pas de goust, comme le  
 psyllium, & autres. Mais il faut dire que tous les *Responso.*  
 purgatifs ont quelque goust: & pour le psylliū, Me-  
 suē dit que sa substance medullaire est fort chau-  
 de,

372 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
de, & fort aigue, mais que la partie mucilagineu-  
se, qui est vers le sarre, est lente & humide, non  
pas pourtant insipide.

*M E S V Æ V S.*

**D**ulcia verò omnibus commodè mis-  
centur, præterquàm salis.

**L**es choses douces se meslent commodément  
avec tous les purgatifs, excepté avec les salez.

Explication de ce texte.

*De l'usage des choses douces en la mixtion des  
autres saveurs.*

*Râchin.* **L**es correctifs doux se peuvent mesler commo-  
dément & vtilement avec tous les purgatifs,  
de quelle saveur qu'ils soient, fors avec les salez.  
Mesué n'en rend pas la raison, mais elle est bien  
aisée. La douceur rend tous les purgatifs agreables  
à la nature, pour les raisons qui ont esté deduites  
cy-dessus : mais pour les salez il n'y a pas moyen  
qu'ils s'accordent, d'autant que par le meslange de  
ces deux saveurs il en prouient vn goust intempe-  
ré & fascheux. Les choses douces par leur égale  
temperature plaisent à la nature : les salées au  
contraire desplaisent par leur acrimonie : si bien  
qu'il en sort vn goust abominable, qui cause la  
nausée & le vomissement.

*Obiectiō.* Que si l'on obiecte que la douceur semble plus  
supportable avec la salure, qu'avec l'amertume.  
Il

Il faut dire que l'amertume se modere par ce mes-<sup>Reponse,</sup>  
lange ; si bien qu'elle n'est pas si desagreable. Et  
puis, comme il a esté dit, les choses ameres sont  
bien fascheuses à la langue, mais elles fortifient  
l'estomac, & ont d'autres commoditez.

## M E S V Æ V S.

**V**Nctuosa commodè miscentur acri-  
bus, amaris, mordentibus, purganti-  
bus, vlcérantibus, ægrè lubricantibus:  
dulcibus autem, & insipidis, incommo-  
dè; acidis autem mista, ventriculum ad vo-  
mitum promptiùs euertunt.

**L**es choses onctueuses se meslent commodé-  
ment avec les acres; les ameres, les mordi-  
cantes, purgatiues, vlcératiues, & lubricatiues  
avec peine: mais malaisément & incommodément  
avec les douces, & les insipides. Que si on les mesle  
avec les aigres, elles prouoquent promptement l'esto-  
mac au vomissement.

## Explication de ce texte.

*Des effets des choses onctueuses avec les  
autres saueurs.*

**M**esué nous apprend en ce texte l'vtilité, & *Rāchin.*  
l'incommodité que nous pouuons attendre  
du meslange des choses onctueuses avec  
les autres saueurs. Premièrement il dit que les  
medi

374. *Comment. sur le 11. Theoreme,*  
 medicamens gras, huileux & onctueux se peuent  
 mesler librement & vtilement avec les purgatifs  
 acres, amers, mordicatifs, pungitifs, & vlcératifs,  
 parce qu'ils temperent & repriment leur violence  
 & leur grande chaleur; mesme il les loüie avec  
 ceux qui ne lubrifient qu'avec peine, parce qu'ils  
 facilitent leur operation. Apres, il reproüue la  
 mixtion des onctueux avec les doux, & les insi-  
 pides, parce que de ce meslange il n'en peut arri-  
 uer aucune commodité; veu que les choses dou-  
 ces & insipides n'ont pas besoin des effects des  
 choses onctueuses, qui ont esté representées cy-  
 dessus. Finalement il condamne leur meslange  
 avec les choses aigres, à cause du vomissement;  
 car les choses onctueuses esleuent & esleuent vers  
 le haut de l'estomac, ce que les aigres incisent &  
 attenuent: si bien que delà s'en ensuit l'iection  
 par la bouche.

*Obiectio.* Que si l'on obiecte que les choses aigres appai-  
 sent la nausée & le vomissement, suiuant ce que  
*Responso.* Mesué en a dit cy-dessus. Il faut dire que cela est  
 veritable de l'aigreur en particulier: mais icy le  
 vomissement est causé accidentairement par l'in-  
 cision des choses onctueuses, qui s'esleuent vers  
 l'orifice superieur de l'estomac.

### M E S V E V S.

**A**Cida salubriter miscentur acribus,  
 vrentibus, mordentibus, dulcibus, &  
 aliis incendi aptis, inutiliter amaris, salis,  
 stypticis, vlcérantibus, serrantibus.

Les



**L**es choses aigres se meslent vtilement pour la santé, avec les acres, bruslantes, mordicantes, les douces, & autres, qui s'inflamment aisément: mais inutilement avec les ameres, les salées, les styptiques, les vlceratiues, & les picquantes.

### Explication de ce texte.

*Des effectz que font les correctifs aigres estans meslez avec les autres saueurs.*

**L**A mixtion des choses aigres avec les purgatifz d'autre saueur, peut estre vtile pour quelques vns, & inutile pour d'autres, selon la distinction que Mesué propose en ce texte. Elle est vtile lors que l'on corrige les medicamens acres, bruslans, mordicans, & inflammables, mesme les doux avec les aigres. La raison est sensible, parce que les acides estans froids & humides, repriment par contrariété l'acrimonie & la chaleur des purgatifz. Mesmes aux alimens l'on remarque que le vinaigre meslé avec le poiure donne appetit, & fortifie l'estomac. Et pour les choses douces, l'aigreur les rend plus agreables.

Après nostre Docteur vient à la mixtion inutile. Il dit que le meslange des choses aigres avec les ameres, salées, styptiques, vlceratiues & pungitiues est incommode, & dommageable. La raison est, parce que les aigres sont mordicantes aussi, si bien que cela augmenteroit leur mordication.

Mais il semble qu'il se trompe en cecy, parce que

*Obiectiō.*

que

que les choses acres, brullantes, sont aussi vlceratiues & pungitiues; si bien que puis que les aigres repriment leur ardeur par leur froidure & humidité, elles pourront aussi bien seruir en la correction de celles-cy. Toutesfois il faut res-  
*Réponse.* pondre qu'il y a difference des medicamens acres & des vlceratifs, ce n'est pas qu'un mesme ne puisse faire les deux effects: mais nous parlons icy des purgatifs seulement, & de leurs correctifs, & non pas amplement des acres, vlceratifs, &c.

M E S V Æ V S.

**I**nsipida vtiliter miscentur acribus; amar-  
 tris, falsis, serrantibus, mordentibus, vlce-  
 rantibus, inflammantibus; stypticis inuti-  
 liter.

**L**es choses insipides se meslent vtilement avec  
 les acres, ameres, salées, poignantes, mor-  
 dantes, vlcerantes, & qui inflamment: mais in-  
 tilement avec les styptiques.

Explication de ce texte.

*Des effects des insipides enuers les purgatifs de  
 differente saueur.*

*Rachis.*

**L**es remedes insipides possèdent des vertus  
 qui peuuent seruir en la correction de plu-  
 sieurs purgatifs: bien est vray aussi qu'ils  
 sont bien inutiles pour d'autres. Mesué dit qu'on  
 les peut mesler vtilement avec ceux qui sont acres,  
 amers,

amers, salez, pungitifs, mordicatifs, vlcératifs, & avec ceux qui inflamment. La raison en est manifeste; parce que tous ceux-cy estans extremement chauds & violens, & les insipides froids, humides, & de substance aigueuse, il s'en ensuit vne moderation de chaleur par voye de contrarieté. Et voyla commé les insipides peuuent seruir. Mais pour le regard des styptiques, nostre Docteur en reprobue le mefflage, d'autant que les insipides rabattent par trop la saueur des styptiques, qui n'est pas excessiue, & laquelle est fort vtile pour les raisons cy-dessus deduites.

Que si l'on obiecte ce que Mesué a dit cy-dessus, que l'on peut mesler vtilement les styptiques avec toute sorte de medicamens, tant purgatifs que autres. Il nous faut respondre, que cela est bon du costé des styptiques, parce qu'ils fortifient l'action des autres, & les rendent salutaires: mais en leur consideration particuliere, ils n'ont pas besoing de la correction qui se peut faire par le moyen des insipides, parce qu'ils affoiblissent leur vertu & leur commodité.

Obiectis.

Response.

## M E S V Æ V S.

**S**Alsa inutiliter miscentur acribus, amaribus, dulcibus, vnctuosus, præterquam quibus actio imbecilla, aut tarda, vigore ob id indigens. Omnia enim tardè, ac imbecilliter purgantia, ab acri & falso vigorem accipiunt.

B b

Les

**L**es choses salées se meslent inutilement avec les acres, les ameres, les douces, les onctueuses, si ce n'est que leur action soit debile, ou tardive; car en ce cas elles ont besoing de la vigueur, & de la force des salées. Parce que tous les purgatifs foibles, & tardifs, prennent force des salez & des acres.

### Explication de ce texte.

*Des effets des medicamens salez en la correction des purgatifs, qui sont de differente saveur.*

*Râchin.* **L**es medicamens salez ne se doiuent pas mesler avec quatre sortes de purgatifs; sçavoir est, avec les acres, les amers, les doux, & les onctueux, parce que par leur mordication ils rendroient les acres & les amers trop violens, & les doux vomitifs. Pour les onctueux, il semble qu'il y a à doubter, veu que Mesué approuve leur mixtion avec les choses mordantes & acres, toutesfois la crainte du vomissement est considerable, comme aux choses douces.

*Obiectiō.* Nostre Docteur va au deuant d'une obiectiō, preuoyant que ces purgatifs alleguez peuuent estre foibles, ou tardifs: car en ce eas il conseille

*Responſe.* la correction par le meslange des salez, veu qu'ils sont singuliers à les rendre plus vigoureux, suivant ce qu'il a dit cy-dessus. Et voila comme il discourt; Les purgatifs foibles, & tardifs ont besoing de l'ayde des medicamens qui peuuent fortifier leur operation, & la rendre plus vigoureuse;

or

or est-il que les salez peuuent faire ces effectz-là, comme les acres. Donc leur meslange pourra estre vtile en ce cas.

M E S V Æ V S.

**A** Mara & acria quadantenus vtilater miscentur : salsis verò , vlcerañtibus, ferrantibus, siccantibus, inutiliter.

**L** Es choses ameres & les acres se peuuent mesler vtilement en certains cas ; mais inutilement avec les salées, les vlcerañtes, poignantes, & exsiccatiues.

Explication de ce texte.

**L** Es medicamens amers ne se doiuent pas mesler avec les acres qu'avec respect, & consideration, sçauoir est lors que les acres peuuent fortifier l'operation des amers, & non pas autrement. Nostre Mesué reprobue par apres le meslange des amers avec les salez, vlcerañs, &c. La raison est, parce qu'ils rendent l'action de ceux-cy trop violente, & mesme que par leur sejour ils peuuent excorier les parties.

Que si l'on obiecte ce qu'il a dit cy-dessus, que les choses ameres repriment l'acrimonie des purgatifs, & aydent à leur operation, si bien que les salez & les autres ayans de l'acrimonie, semblent auoir besoing de leur meslange ; outre ce que la raisõ proposée de l'offense des amers, semble nul-

*Reponse.*

le, veu que selon Mesué mesme ils fortifient l'estomac. Il faut respondre à tout cela, qu'il y a difference de la correction des choses ameres enuers les acres simplement, & enuers les salées, vlcératiues & exsiccatiues; ce sont des saveurs & des qualitez differentes, bien que vn mesme medicament puisse auoir de l'acrimonie avec la salure, & les autres facultez. Et pour la nuifance des amers, il les faut ioindre avec les acres; c'est la verité qu'ils peuuent nuire par leur sejour, & par leur adherence: mais les amers seuls, entant que tels, fortifient l'estomac; & pour autre respect de mixtion de qualitez, ou de sujet, ils peuuent nuire.

*M E S V Æ V S.*

**P**ostremò glutinosa omnia suâ substantiâ medicamentorum malignitatem frangunt, & exulcerare viscera, venarumque ora aperire, interposito suo prohibent. Quapropter tragacanthum, aut mastiche, aut bdellium, rectè miscentur aloë, colocyntidi, cucumeri agresti, & similibus. Hanc in rem quoque ladanum esse mirum prædicant nonnulli, præsertim si pauco oleo rosato solutum, colocyntidi misceatur. Alia aliorum sunt remedia, à nobis particulatim dicenda in singulis simplicibus purgatoriis.

*Fina*

**F**inalement toutes les choses glutineuses repriment la malignité des medicamens par le moyen de leur substance, & empeschent par leur entremise qu'ils n'ulcerent les visceres, & qu'ils n'ouurent les orifices des veines. Et c'est pourquoy l'on peut mesler fort vilement le tragacanth, le mastice, le bdellium avec l'aloë, la colocoynte, le cucumer asinin, & autres semblables. Aucuns loient fort le ladanum pour mesme effect, principalement quand apres estre dissoult avec un peu d'huile rosat, on le mesle avec la colocoynte. Les autres ont aussi leurs correctifs, comme nous dirons en l'histoire particuliere des simples purgatifs.

### Explication de ce texte.

*Des medicamens qui seruent en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance.*

**L**es medicamens purgatifs se peuuent corriger par trois moyens generaux. Le premier depend du meslange des correctifs aromatiques: le second des saoureux; & le troisieme de l'ayde de ceux qui seruent de toute leur substance. Nous auons fait veoir cy-dessus en l'explication du texte de Mesué, les effects des correctifs aromatiques, ou odorans, & des autres qui seruent par le moyen des saeurs: maintenant il nous faut monstrer comment c'est que l'on peut

*Râchin.*

B b ; corri

382 *Comment. sur le I I. Theoreme,*

corrige la malice des purgatifs, par le moyen de ceux qui agissent substantiellement.

Les choses glutineuses (dit Mesué) peuvent servir en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance gluante, en deux façons. La première est en reprimant leur malignité: l'autre est en empêchant l'ulcération des viscères, & l'ouverture des veines. La raison de ces effets est toute apparente: car premièrement par leur substance glutineuse ils opilent & deffendent les boyaux de la mordication; apres ils referrent & bouchét les veines; tiercement ils seruent de bride à la violence des purgatifs par leur viscosité.

*Obiectio.* Que si l'on vouloit dire que tous ces effets sont prejudiciables à la purgation, d'autant que les humeurs doiuent couler librement par les orifices des veines meseraiques dans les boyaux.

*Responso.* Nous respondons que ces correctifs glutineux ne se meslent, ou ne se donnent pas pour empêcher l'operation modérée des purgatifs, mais seulement pour refrener leur violence, & pour empêcher les mauuais accidens qu'ils pourroient causer.

L'on peut donc librement se servir des glutinatifs pour correctifs. Nostre Mesué en donne des exemples; le tragacanth, le mastic, le bdellium sont composez d'une substance glutineuse: & voila pourquoy on les peut mesler utilement avec l'aloë, la colochynte, le cucumer sauuage, & semblables, qui peuuent ulcerer les boyaux, & ouvrir les veines, parce qu'ils empêchent ces mauuais effets.

Outre ce il dit que le ladanum est aussi singulier pour corriger la colochynte, quand il est dissout avec

avec



avec l'huile rosat, parce qu'il reprime la grande chaleur, & puis par sa viscosité il empesche l'ulceration des boyaux. Je laisse à part avec nostre Docteur les autres corrections particulieres, puis qu'il les renuoye à l'histoire des simples purgatifs. Venons au quatriesme chapitre.

*De proportione rerum sibi inuicem iungendarum.*

C A P. I V.

**P**Rædicta autem medicamenta proportione, quantitatéque idonea sunt permiscenda, vt ex his licet diuersa potenti- bus, vna tamen facultas consurgat. Qua igitur mensura vnum alteri miscendum fit, vt salubre fiat medicamentum, indicatio- ne ab ipsorum proprietate tantum sumpta, hic breuiter docere statui, non etiam à quantitate & qualitate. Id enim liber Haly senis, & Alchindi abundè docet: quod autem breuiter persequi statuimus, est huiusmodi.

De la proportion qu'il faut obseruer en la mixtion des correctifs, avec les purgatifs.

C H A P. I V.

**T**ous les medicamens susmentionez se doi- uent mesler avec proportion, & quantité con-

384 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
*uenable, affin que d'iceux bien que diffe-*  
*rens en vertu, il en resulte pourtant vne fa-*  
*culté. Et pour cet effect iay resolu de monstrer*  
*en ce lieu briuement, en quelle mesure il faut*  
*mesler l'un avec l'autre, pour rendre le medi-*  
*cament salutaire, prenant & tirant l'indication*  
*tant seulement de leur propriété, & non pas de*  
*leur quantité, ou de leur qualité: parce que Haly*  
*le vieux, & Alchindus enseignent amplement ce-*  
*la. Voicy donc ce que i'ay entrepris d'en dire.*

### Explication de ce texte.

*De la proportion qui se doit obseruer au meslange*  
*des correctifs, avec les medicamens.*

*Rāchin.*

**C**E n'est pas assez que d'auoir proposé en ge-  
 neral & en particulier la necessité & l'utili-  
 té des correctifs en l'usage des purgatifs: le princi-  
 pal est de sçauoir la proportion qu'il faut obseruer  
 en la mixtion d'iceux, affin d'en tirer vn louable  
 temperament, & des effects salutaires. Car la fin  
 de ce meslange n'estant que pour rendre les pur-  
 gatifs plus salubres, il faut prendre conseil des pro-  
 prietez des correctifs, affin de faire resulter de la  
 mixtion des deux, vne vertu ou faculté qui soit  
 profitable au corps humain.

Nostre Mesué ne touche pas à la quantité, ou à  
 la qualité des correctifs; mais il nous renuoye à  
 deux anciens Autheurs qui ont traitté particu-  
 lierement cette matiere, sçauoir est Haly le vieux, &  
 Alchin

Alchindus. Son intention est de parler de la proportion qui se rapporte aux proprieté, en laquelle neantmoins la quantité égale, ou inégale par excez, ou par deffaut est toujours considerable. Or nostre Docteur est fort methodique en la demonstration de cette doctrine: car en premier lieu il propose ses intentions generales en deux suppositions, qui regardent la force & la portée des purgatifs: & puis celle des alexiteres. Par apres il tire de ces deux suppositions, les conclusions & les regles necessaires en la particuliere mixtion. Et voicy sa procedure.

M E S V Æ V S.

**O**Mne medicamentum purgans aut violentum est, vt scammonium, euphorbium, granum gnidium, & alia multa acria: aut debile, vt cassia fistula, manna, violæ, & alia similiter dulcia & salubria: aut mediocre, vt subacria, subamara, & alia violentorum, & imbecillorum media, quorum magna est latitudo, ac per magis, & minus in bonitate & malignitate differentia,

**T**out medicament purgatif, ou il est violent, comme le scāmonée, l'euphorbe, le mezercon, & plusieurs autres qui sont acres: ou foible, comme la casse, la manne, les violes, & autres doux & salutaires: ou mediocre, comme ceux qui sont

386 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
*moyennement acres & amers, & qui sont de*  
*moyenne force entre les violens & les foibles; des-*  
*quels il y a vne grande latitude, selon plus ou*  
*moins, en difference de malignité ou de bonté.*

### Explication de ce texte.

#### *Diuision des purgatifs selon leur force.*

*Râchin.*

**A**vant que Mesué propose la conuenable proportion quantitatiue, qui se doit obseruer en la mixtion des correctifs avec les purgatifs, il presente des suppositions, ou des conditions, ou des diuisions, qui seruent à ses intentions comme de fondemens. Premièrement il reitere icy la mesme diuision des purgatifs qu'il a supposé au second chapitre du premier Theoreme; Les medicamens purgatifs (dit-il) ou ils sont violens, ou mediocres, ou foibles & benigns. Les violens sont tels par propriété naturelle, & par les effects; comme ceux qui sont excessiuement acres & malings, le scammonée, l'euphorbe, la thymelea: les foibles sont ceux qui sont doux & benigns de leur nature, & par leur foible operation, comme la manne, la casse, les violes: les mediocres participent de la condition des violens & des benigns, desquels il y a plusieurs differences, selon les degrez de malice & de bonté, comme le sené, le carthamus, & semblables.

*Obiectiõ.*

Que si quelqu'un vouloit disputer contre cette diuision, & dire que souuent les purgatifs qu'on appelle benigns, purgent immoderément, & que les violens n'operent parfois que doucement.

ment. Il faut répondre que cela depend, ou de la preparation desdits medicamens, ou de la faute de la quantité, ou de la différente disposition des corps. Passons outre. *Response.*

## M E S V Æ V S.

**A** Dhac, omne alexiterium ( bezahar Arabes vocant ) quod medicamentum purgans emendat, aut valenter, aut imbecilliter, aut mediocriter iuuat. Id est, medicamenti purgantis noxam oppositu suo frangit, vel intemperiem corrigit, vel virtutem cordis regit.

**A** Pres, tout alexitere, que les Arabes appellent bezoardique, qui corrige le médicament purgatif, ou il est puissant en vertu, ou foible, ou mediocre. C'est à dire, il corrige ou la malignité de sa substance, ou son intemperature, ou bien il fortifie le cœur contre l'action des purgatifs.

## Explication de ce texte.

*Division des correctifs alexiteres.*

**L**A premiere supposition que Mesué fait, *Rächin.*  
 auant que de proposer la proportion quantitative de laquelle il traite en ce chap. est du costé des purgatifs. La seconde regarde l'estat des alexiteres, qu'il appelle bezoardiques selon les Arabes,

388 *Comment. sur le II. Theoreme,*

Arabes. Il en fait trois differences, comme des purgatifs : sçavoir est des vigoureux, des mediocres, & des foibles : de la vertu desquels il parle au texte suiuant. Or il traite icy des alexiteres, entant qu'ils peuuent seruir de correctifs aux purgatifs, & apporter quelque ayde en reprimant leur malice, en fortifiant le cœur, ou en abbaisant l'excez de leurs qualitez.

*Obiectiō.* Il me semble que l'on pourroit opposer à Me-  
sue, que les purgatifs n'ont pas besoing d'aucun  
alexitere pour correctif, veu que l'effect de ceux-

*Responſe.* cy ne se doit rapporter qu'aux venins. Mais nous  
respondons, que selon la doctrine de nostre Do-  
cteur, tous les medicamens ont quelque venenosité  
selon plus ou moins, & voila pourquoy ils ont  
besoing des alexiteres pour corriger leur malice.  
Ce n'est pas pourtant que ce soit si ouuertement,  
ny si directement, comme si c'estoient de vrais ve-  
nins ; car il faut faire distinction.

*Obiectiō.* Que si l'on vouloit encores obiecter contre  
nostre Docteur, que les alexiteres agissans par  
vertu occulte, ne peuuent pas agir contre les

*Responſe.* qualitez, ou intemperatures des purgatifs. Nous  
disons qu'il n'est pas inconuenient que les alexi-  
teres ne puissent faire cet effect par leurs qualitez  
manifestes contraires, veu que ces deux facultez  
occulte & apparente se treuent ordinairement  
en mesmes subiects, par differente consideration.

*M E S V Æ V S.*

**V**alenter autem iuuant, quæ præter-  
quàm quòd hæc tria præstant, etiam  
nos

nos nutriunt, vt dulcia. Parum iuuant, quæ vno modo, vel duobus iuuant, tamen non nutriunt corpus, sed ipsum alterando permutant, vt amara, falsa, styptica, & similia. Mediocriter iuuant, quæ pluribus commodant, & quadantenus nutrire possunt, vt vnctuosa, insipida, & austerodulcia, vt dactyli, cydonia; aut dulcacia, vt mel; aut acidodulcia, vt mesa; aut dulcia, & simul insipida, vt poma.

**L**es alexiteres vigoureux, qui aydent fort, outre ce qu'ils seruent en ces trois actions, nous nourrissent de plus, comme les choses douces. Les foibles aydent en vne, ou deux façons, sans nourrir le corps, mais seulement en le changeant par alteration, comme les salez, les amers, les styptiques, & semblables. Les mediocres sont ceux qui profitent à plusieurs, soit par voye de nourriture, comme les onctueux, les insipides, ceux qui sont austeres doux, comme les dattes, les coings; ou doux avec vn peu d'acrimonie, comme le miel; ou aigres-doux, comme les grenades; ou doux, & insipides ensemble, comme les pommes.

Explica

## Explication de ce texte.

Rabin.



Esuë particularise en ce texte les effects des alexiteres , selon la difference qu'il en a proposé cy-dessus. Il dit que les robustes & vigoureux sont ceux qui peuuent profiter par les trois voyes qui ont esté présentées, sçauoir est en fortifiant le cœur, en reprimant la malice des purgatifs , & en corrigeant leur intemperature ; comme nous voyons au syrop de roses , au vin de grenades , au syrop violat. Outre ce, il reconnoist en eux vne autre vertu, qui est de pouuoir nourrir , comme cela se void aux alexiteres doux.

Obiectiō.

L'on pourroit dire icy , que cette vertu douce n'est gueres considerable , parce qu'il ne semble pas raisonnable d'amuser la nature à la douceur, quand il faut qu'elle s'attende à la descharge des mauuaises humeurs. Mais nous difons que cela n'empesche pas l'operation , ains au contraire la nature estant fortifiée & resiouye par la douceur des alexiteres, elle en opere mieux. Passons outre.

Response.

Les alexiteres foibles sont ceux , qui peuuent profiter en l'vne des façons proposées , ou en deux , sans nourrir toutesfois , mais seulement en changeant les qualitez par alteration ; comme nous experimentons aux amers , aux salez , & aux styptiques. Mondin propose l'exemple du poiure meslé avec le scammonée ; car il ayde en tant qu'il fortifie l'estomac , mais il ne corrige pas l'intemperature chaude du scammonée. Les mediocres peuuent ayder en plusieurs façons: car il s'en treu-  
ue



ue qui peuuent nourrir, comme les onctueux, les insipides. Il y en a qui sont doux avec vn peu d'austerité, comme les coings, & certains railins secs; d'autres qui sont aigres-doux, comme certaines grenades, & ainsi des autres que Mesué propose; qui résistent d'vn costé aux vices des purgatifs, & de l'autre profitent au corps.

M E S V Æ V S.

**S**I est igitur medicamentum violentum, alteri plurimùm iuuant miscendù, ambóque proprietatibus inter se admistionem concordant & consentiunt. De vtriusque quantitate sic statues, vt quod plurimùm iuuare confidis, largiùs misceas, ceu à quo commodum expectas: violentum autem parciùs, vt à quo propter actionis vehementiam, noxa corpori aliqua impendet. Id quod Democritus his verbis volebat: medicamentum ex violento imbecillum efficias oportet, quia medicamentum alteri proprietatibus concordanti mistum, quantitate idonea est salubrius; non correctum autem malignius.

*S* I donc il faut mesler vn purgatif violent avec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux symbolisent & conuiennent en proprietéz pour la mixtion; l'on y procedera par la proportion quantitatiue,

*Comment. sur le I I. Theoreme, titatiue, comme s'ensuit. Il faut mesler le iuuatif avec liberalité, d'autant qu'il peut proffiter, & le purgatif en moindre quantité, veu qu'il peut nuire par la vehemence de son action. Et c'est ce que vouloit dire Democrite, quand il disoit qu'il falloit rendre vn medicament violent foible: car vn purgatif meslé avec vn correctif conuenant en proprieté, est plus salubre en quantité raisonnable; & plus maling sans correction.*

### Explication de ce texte.

*Comment il faut corriger vn purgatif violent, avec vn alexitere vigoureux.*

*Rächin.* **A** Pres que Mesué a ietté ses fondemens, & qu'il a supposé ses diuisions, il commence maintenant à tirer, & à establir ses conclusions & ses consequences. La premiere resolution qu'il tire des deux diuisions precedentes est celle-cy. S'il faut corriger vn purgatif violent, il est necessaire que cela se face avec vn iuuatif vigoureux, & que tous deux s'accordent pour les proprieté en la mixtion, affin qu'ils conspirent ensemble à bien faire l'action, & operation que les Medecins desirerent pour le proffit des patiens. Or pour les bien proportionner, il faut obseruer que le iuuatif surpasse le purgatif en vertu, & en quantité. La raison est apparente, parce qu'il se faut tousiours asseurer du costé de l'ayde & du proffit, & se deffier de la violence, laquelle menace tousiours du mal, & du danger.

Noſtre

Nostre Mesué confirme cette conclusion par l'autorité de Democrite, qui estoit l'un des sçavans Medecins de son temps, lequel disoit qu'il falloit rendre les purgatifs violens foibles par la mixtion des correctifs, parce qu'autrement ils pourroient causer du mal, par le moyen de leur malignité. La verité de cette premiere conclusion est confirmée par l'experience : car par exemple, si l'on ordonne quatre grains de scammonée, qui est un médicament violent, l'on y adjoindra demi drachme de canelle, qui est un fort iuuatif, afin que ce correctif surpassant & dominant empesche la nuisance du scammonée. L'on observe encores plus amplement cela au codignac laxatif, afin que la chair des coings qui est adstringente luy serve de bride, par sa vertu, & par domination quantitative. Il faut neantmoins que cet excez de quantité soit moderé & réglé, & que toutes les conditions soient observées en la proportion.

Que si l'on vouloit objecter que cet excez des correctifs pourroit empescher l'effect des purgatifs, veu que l'action des corps mixtes depend toujours de la chose qui domine. Il nous faut dire que cette quantité n'empesche pas l'operation du médicament, il fait toujours son effect; mais il garde bien les patients de leur nuisance.

L'on pourroit encores dire que les pillules cocquées, qu'on appelle mineures, sont faictes de scammonée, de colochynte, & d'aloë également meslez, sans que la proportion y soit observée, encores que les deux soient fort violens. Mais il faut dire que l'on prepare le scammonée, & la colochynte avant que de les mesler.

C c

M E

*M E S V Æ V S.*

**Q**uod si medicamentum violentum alteri parum iuuantis miscendum est, vtrumque est minuendum : illud quidem ob impendentem noxam, hoc, quia tantum illius temperaturam alterat, vel actionem immutat.

**Q**ue s'il faut mesler vn médicament violent avec vn iuuatif foible, il est expedient de les diminuer tous deux ; le purgatif, à cause du danger eminent, le iuuatif, parce qu'il ne fait qu'alterer la temperature, ou changer son action.

*Explication de ce texte.*

*Comment il faut proportionner les purgatifs violens avec les iuuatifs foibles.*

*Rachin.*

**N**otre Docteur va des alexiteres puissans & vigoureux aux foibles. Il dit que quand il est question de corriger les purgatifs violens, avec les iuuatifs benignes & languides, il faut diminuer la quantité des vns, & des autres : des purgatifs, pour la crainte de leur violence & malignité ; des iuuatifs, parce qu'ils ne seruent qu'à temperer la qualité, & à changer l'action d'une partie à vne autre, comme le gingembre avec le turbit, ou bien les roses.

*Obiectio.*

Il me semble que l'on peut faire vne instance contre

contre cette seconde conclusion, qui n'est pas de petite importance; car il faut que la premiere soit fausse, si certe-cy est receuable. La contradiction y est toute apparente; car si les purgatifs violens se doiuent corriger par des alexiteres, qui soient plus puillans, & plus vertueux en quantité; il ne leur faut iamais bailler des correctifs en moindre ou en égal degré; car autrement il y auroit de l'inconuenient, & de l'alteration à la verité de la premiere conclusion. *Response.* Que si l'on dit que Mesué declare son intention en la diminution des deux, la response est nulle, parce que l'égalité reste. Mesme ie n'approuue pas ce que l'on pourroit dire, qu'il n'est question que de l'alteration des qualitez des purgatifs, veu que tous ont quelque malignité. Il vaut donc mieux respondre qu'en cette proportion Mesué entend que la quantité demeure superieure du costé des alexiteres foibles. La raison le veut, car si les iuuatifs vigoureux doiuent surmonter les purgatifs violens; les foibles doiuent bien respondre à l'effect que l'on espere de leur action: car autrement ils demeureroient inutiles.

M E S V Æ V S.

SI autem medicamentum imbecillum  
 Salteri valde iuuant miscendum est, illud  
 utpote ob debilitatem innoxium, est  
 augendum, ut ei quantitas vigorem & ro-  
 bur adiiciat (quod etiam voluit Democri-  
 tus, medicamentum ex imbecillo valen-  
 tius

Cc 2 tius

396 *Comment. sur le 1. I. Theoreme,*  
 rius faciendum imperans:) augendum quo-  
 que quod magnopere iuuans est, ob dictam  
 prius causam.

**Q**ue s'il faut mesler vn medicament foible,  
 avec vn iuuatif fort & vigoureux, il faut  
 augmenter le purgatif, veu qu'il n'est pas dange-  
 reux à cause de sa foiblesse, affin que la quantité le  
 rende plus actif en son operation. Et c'est ce qu'a  
 voulu Democrite, quand il a dit qu'il falloit ren-  
 dre les medicamens foibles plus forts. Il faut aussi  
 augmenter le iuuatif, pour la raison qui a esté di-  
 te cy-dessus.

### Explication de ce texte.

*Comment il faut proportionner les purgatifs foibles,  
 avec les iuuatifs vigoureux.*

*Râchin.*

**Q**est icy la troisieme conclusion que Mesué  
 propose en suite des fondemens precedens.  
 S'il est question de corriger les purgatifs  
 foibles, avec des iuuatifs vigoureux, il dit qu'il est  
 necessaire d'augmenter les purgatifs, affin que la  
 quantité les rende plus actifs, sans danger neant-  
 moins, veu que les foibles sont de leur nature sans  
 nuisance. Cette augmentation toutesfois doit  
 estre limitée; car encores que les medicamens foi-  
 bles ne soient pas mal-faisans, l'excez les pourroit  
 rendre nuisibles, & causer de fascheux accidens.  
 Or nostre Autheur veut que les correctifs soient  
 aussi

aussi augmentez en suite par proportion conuenable.

Que si l'on dit que cette augmentation des correctifs n'est pas necessaire, veu la foiblesse des purgatifs & leur innocence. Il faut dire qu'il y a toujours quelque legere malice qui a besoing de correction. Mondin propose l'exemple de cette conclusion par la mixtion de la casse avec la decoction des violes, pruneaux, & des semences communes.

L'on pourroit obiecter contre Mesué, que cette conclusion semble inutile, parce que la raison ne veut pas que l'on corrige de foibles purgatifs, avec des forts iuuatifs. Mais nous respondons, que l'experience témoigne le contraire.

### M E S U É V S.

**S**I denique medicamentum imbecillum salteri parum iuuantis miscendum est, illud augendum, hoc minuendum, propter dictas prius causas. Hæc de miscendorum quantitate tibi cognoscenda sunt; quamquam sunt, qui alia quoque addant, scopis aliis intenti.

**F**inalement s'il faut mesler vn medicament foible avec vn iuuatif debile, ou languide, il faut augmenter le purgatif, & diminuer le correctif, pour les causes qui ont esté deduites cy-dessus. Et voyla ce qu'il te faut scauoir & connoistre touchant

398 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
*chant la quantité des choses que l'on mixtionne. il*  
*y en a qui adionstent d'autres reigles, selon d'au-*  
*tres différentes intentions.*

### Explication de ce texte.

*De la proportion des purgatifs foibles, avec les*  
*iuuatifs languides.*

*Râchin.*

**L**A quatriesme & derniere conclusion que Mesué propose, regarde la mixtion des medicamens languides avec les correctifs foibles. Il dit qu'en tel meslange il faut augmenter la quantité des purgatifs, & diminuer celle des iuuatifs. La raison est, parce qu'il faut tousiours purger; & neantmoins il n'y a pas de danger par le deffaut d'une vigoureuse correction, attendu la foiblesse des purgatifs; comme nous voyons que la rhubarbe se mesle en plus grande quantité que la canelle, ou l'anis. Mondin donne l'exemple de la casse, qui est vn foible purgatif, avec l'agaric, qui est vn foible iuuatif. Mais il me semble qu'il se trompe, tant parce que l'agaric est plus fort que la casse, qu'aussi d'autant que c'est vn purgatif, & non pas vn correctif.

*Opposi-*  
*tion.*

L'on peut faire icy vne opposition d'importance contre Mesué, & le taxer de manquement en ses conclusions, d'autant qu'il ne traite pas de la proportion des mediocres avec les violens & les foibles; & cependant il les a diuisez cy-dessus

*Respon-*  
*se.*

avec les autres. Mais nous respondons que par la consideration & comparaison des extremes, l'on peut



peut tirer les conclusions des mediocres, & c'est ce que veut dire Mesué quand il dit sur la fin, que l'on peut auoir plusieurs differentes intentions en la proportion des purgatifs, avec les correctifs. Car par exemple, quand nous meslons vn iuuatif vigoureux en grande quantité avec vn purgatif violent, & vn correctif foible en petite quantité; il faut aussi reconnoître que la proportion des iuuatifs mediocres doit estre mediocre. Et voila ce qu'il faut sçauoir touchant la proportion quantitatiue des medicamens avec les correctifs.

*Quibus modis ars medicamenta corrigis  
& coctionis differentia.*

SVMMAE II. CAP. I.

**M**edicamenti purgantis malitiam ars reprimit, & facultates nouas imperit quatuor modis, coctione, lotione, infusione, tritura.

De la correction des medicamens,  
par les moyens de l'art, & premierement des differences  
de la coction.

CHAP. I. DE LA II. PARTIE.

**N**ous pouuons corriger la malice des medicamens, & leur donner de nouvelles forces

400 *Comment. sur le 11. Theoreme,  
par quatre moyens, sçavoir est par coction, par  
lotion, par infusion, & par trituration.*

### Explication du texte.

#### *Des quatre preparations artificielles des medica- mens purgatifs.*

*Râchin.*

**A** Pres que Mesué a traité des moyens qu'il faut tenir, & des proportions qu'il faut observer en la correction des purgatifs, pour suiuant la matiere avec vn ordre loüable, il parle maintenant de la preparation des medicamens que les Pharmaciens peuuent, & doiuent pratiquer par l'ayde de l'art, & en propose quatre moyens, par quatre differences de corrections artificielles. L'art, dit-il, peut reprimer & amander la malice des purgatifs, & leur acquerir, ou despartir de nouvelles vertus & facultez, par quatre moyens, sçavoir est par coction, par lotion, par infusion, & par trituration.

Or auant que de passer plus outre, nous examinerons deux difficultez, de la resolution desquelles depend toute la doctrine des preparations artificielles que nostre Docteur propose. La premiere est; sçavoir si les purgatifs ont besoing de preparation. L'autre est, sçavoir s'il ny a que quatre differences de preparations qui sont spécifiées en ce texte. Commençons donc par la premiere question.

*Asca*

*À scaudir si la préparation des purgatifs est nécessaire  
auant l'usage?*

**L**A charge des Pharmaciens se rapporte principalement à la connoissance, à l'élection, à la préparation, & à la mixtion des medicamens. Ce sont les quatre operations qui les rendent parfaicts en leur profession, lors qu'ils les pratiquent avec science & experience: elles s'entresuiuent par degrez, car l'on va de la connoissance à l'électio, & de cette-cy à la préparation auant le mélange, & puis l'on met les remedes en vsage, selon la necessité, & selon les ordonnances des Medecins.

Or entre ces quatre parties la préparation est de grande consequence, car encores que la nature semble auoir produit toutes choses en quelque degré de perfection pour l'vsage de l'homme: neantmoins il faut que l'artifice vienne souuent au secours pour nostre respect. Cette préparation n'est autre chose en general qu'une artificielle rectification, reformation, ou correction des simples medicamens, de quelle qualité, & condition qu'ils soient: d'où vient que Gal. dit que preparer les medicamens, n'est autre chose que les rectifier, pour les rendre meilleurs, & plus salutaires. Et ne faut pas rapporter cette préparation au lieu natal, lors que l'on cultiue les plantes iusqu'à leur maturité, mais seulement apres la collection & l'élection, entant qu'on les corrige aux boutiques pour la mixtion, & pour l'vsage. Venons maintenant à nostre question. Quelques vns estiment *s. opin.* que cette préparation est comme inutile en la

Pharmacie ; ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suiuanes.

1. *raif.*

Selon Platon, & selon Arist. la nature produit toutes choses en leur perfection, & integrité. Donc la preparation de l'art sera inutile, voire preiudiciable, puis que la nature est plus parfaite en ses productions que non pas l'art.

2. *raif.*

Ce qui altere, & qui change les vertus & les facultez des medicamens, par imminution, par augmentation, ou par extinction, doit estre iugé dangereux, veu que c'est ompescher les effects que nous desirons d'iceux, en changeant leurs proprietéz: or par le moyen de la preparation cela se fait. Donc elle doit estre itugée inutile & dangereuse.

3. *raif.*

Par experience l'on se sert des simples purgatifs sans preparation, avec proffit, & sans danger, comme de la casse en baston, de la rhubarbe par mastication, ou en poudre; du mechoacam, du ialap, & d'autres. Donc la preparation n'est pas necessaire.

4. *raif.*

Il y a vne infinité de medicamens benigns, voire de mediocres, qui ne sont pas mal-faisans, & qui ne semblent pas auoir besoing d'aucune preparation. Donc, &c.

2. *opin.*

Nous autres au contraire estimons avec Mesué; conformément à la doctrine de Gal. que la preparation des simples medicamens, & particulièrement des purgatifs, est necessaire. La raison & l'experience sont pour nous. Il est necessaire de corriger leur malice, & de reprimer leur violence, ou d'augmenter leur foiblesse, selon les indications qui peuuent estre tirées ou d'iceux, ou des patiens.

Et

Et quant aux raisons contraires, il est aisé d'y satisfaire. *Responser*

Pour la 1. Je respon que la nature est bien parfaite en ses productions; mais que par respect de nos corps, & de l'usage, les medicamens qu'elle produit ont besoing de correction, & de preparation. *à la 1.*

A la 2. Je dis que ce changement est necessaire, pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus salutaires, parce que de leur nature ils sont ou foibles & tardifs, ou malings & violens. *à la 2.*

A la 3. Je respon que cet usage des purgatifs benignes sans preparation, se pratique quelquefois sans danger: mais généralement parlant il est bon & utile de se servir des preparations, afin d'euiter les accidens qui en pourroient arriver. *à la 3.*

A la 4. Je dis que les purgatifs benignes ont quelque petite malice, & par consequent ils ont besoing de correction, ou bien à raison de leur foiblesse. *à la 4.*

Donc la preparation des purgatifs est necessaire en la Pharmacie.

*Asçavoir s'il n'y a que quatre differences de preparations, coction, lotion, infusion, & trituration?*

**L**A seconde question que nous avons à examiner, avant que d'entrer à l'examen de la doctrine de Mesué touchant les preparations generales; c'est, asçavoir s'il n'y en a que quatre en nombre, suivant ce qu'il nous propose à l'entrée de ce premier chapitre. Sur ce differend il y a grandement à disputer contre la diuision proposée par  
notre

nostre Docteur. Or pour proceder avec methode, ie proposeray les raisons contraires qui peuuent taxer cette diuision de vice & de manquement, & puis ie tascheray de soustenir la doctrine de Mesué en respondant aux obiections qui pourroient autrement faire doubter de la verité d'icelle. La premiere raison que l'on peut alleguer, est telle.

1. *opin.*1. *rais.*

Toute diuision imparfaicte est reiettable, selon les loix des Logiciens : or celle que Mesué propose est imparfaicte. Ce qui se peut verifier par la pratique ordinaire des boutiques; veu qu'il y a vne infinité d'autres preparacions, outre & par dessus les quatre proposées, comme la liquation, distillation, clarification, dissolution, & plusieurs autres. Donc cette diuision doit estre reiettee.

2. *rais.*

La Pharmacie spagyrique a plusieurs differences de preparacions, qui ne peuuent pas estre comprises sous ces quatre, lesquelles se pratiquent aux extractions, sels, magisteres, essences, &c. comme il est notoire. Donc cette distinction de Mesué demeurera imparfaicte.

3. *rais.*

Les differences des preparacions doiuent estre distinctes, car autrement il y auroit de la confusion, & du desordre : or est-il que la lotion, & l'infusion ne different pas, veu que ces deux preparacions sont parfaites par humeur; ou liqueur naturelle, ou artificielle, & que l'on ne scauroit infuser vn medicament sans qu'il se laue. Donc il ne faut pas distinguer ces deux differences de preparacions.

2. *opin.*

Nous autres pour resoudre cette question selon la verité & l'experience, qui se void en la pratique

que

que ordinaire des Pharmaciens, estimons que la distinction proposée par Mesué doit estre recon- nue pour bonne & valable. Ce n'est pas qu'il n'y ait d'autres differences de preparatiós artificielles, nó seulement en la Pharmacie cõmune & ordinaire, mais aussi en la spagyrique, que les quatre propo- sées; mais parce que ce sont les plus vulgaires, & les principales, sous lesquelles mesmes on peut ranger plusieurs des autres qui paroissent diffe- rentes, Mesué s'est contenté de descrire ces quatre, & d'en exposer les effects, sans s'engager aux au- tres, pour eiter vne trop grande longueur. Voila ce que nous devons sçavoir pour la resolution de cette question.

Et quant aux raisons contraires; la réponse à *Respon.*  
la premiere est euidente par la declaration pro- *à la 1.*  
posée.

Pour la secõde, nous disons que Mesué ne traite *à la 2.*  
icy que des preparatiós principales de la Phar-  
macie ordinaire & Galenique; veu que la spagy-  
rique n'estoit pas connuë de son temps.

A la 3. Je respon qu'il y a vne grande differen- *à la 3.*  
ce entre ces deux preparatiós, en la liqueur, &  
aux intentions, & aux moyens: car la lotion n'est  
souvent que superficielle, & l'infusion penetre tou-  
te la substance; apres, la liqueur est diferente, le  
sciour aussi. Je laisse à part les autres differences  
que l'on verra cy - apres en l'explication du texte  
de Mesué.

Donc il n'y a que quatre differences principa-  
les de preparatiós.

ME

## M E S V Æ V S.

Cocctio, vna est elixatio, altera assatio.

*Il y a double cocction; la premiere s'appelle elixation, & la seconde assation.*

*Illustration de ce texte, avec vne demonstration generale des preparatiōns.*

*Rabin.*

**A**uant que d'entrer en la declaratiō particuliere des preparatiōns proposées par nostre Docteur, il est raisonnable que nous presentions vne demonstration generale ou vn tableau sur les preparatiōns des medicamens, laquelle nous seruira beaucoup pour l'intelligence de toute cette doctrine. Apres auoir donc supposé qu'il y a deux differences de preparatiōns, sçauoir est, la premiere & principale, qui est celle de Mesué, en cocction, lotion, infusion, & trituration; & la seconde, de laquelle il y a vne infinité de façons en la Pharmacie Galenique & spagyrique; nous deuons sçauoir que les medicamens en general, ne se peuuent preparer qu'en deux façons, sçauoir est ou avec addition, ou sans addition.

La preparatiōn qui se fait avec addition, a plusieurs vsages, & des differentes intentions, car quelquefois c'est pour augmenter la vertu languide & tardiue des purgatifs, comme quand l'on adiouste le gingembre au turbith, la canelle au rhubarbe,

la



la raue aux hermodactes. Autrefois c'est pour affoiblir leur force, comme lors que l'on mesle les coings avec le scammonée, pour luy seruir de bride. Quelquefois c'est pour temperer la malignité ou malefice des qualitez, affin qu'elles ne nuisent pas, comme lors que l'on mesle les cardiaques, hepaticques, stomachiques, ou que l'on adiouste les chauds contre les froids, comme le castoreum à l'opium, & au contraire. Autrefois l'on veut conduire les vertus des medicamens à certaines parties, comme quand l'on mesle la sauge pour le cerueau, l'iris pour les poulmons, l'agrimoine pour le foye. Quelquefois c'est pour rendre les medicamens plus agreables, comme lors que l'on adiouste les doux, & aromatiques pour corriger l'amertume, ou la puanteur. Autrefois c'est pour adiouster au medicament de nouvelles vertus & proprietiez, suiuant ce que nous auons exposé cy-dessus.

La seconde façon generale de preparer les medicamens, se fait sans addition de matiere. Or cette-cy est pratiquée doublement, sçauoir est, ou avec analogie, c'est à dire, avec loüable proportion, selon les preceptes de l'art; ou avec anomalie, c'est à dire, avec inégalité, & disproportion, selon le liberal arbitre du Pharmacien, qui oste & adiouste selon sa phantasie.

La premiere façon analogique se peut considerer en deux façons, desquelles l'une est actuelle, & l'autre passiuë. L'appelle l'actiue celle qui depend des premieres qualitez, sçauoir est de la chaleur, froidure, humidité, seicheresse, & qualité spiritueuse: comme de la chaleur, tepefaction, calefaction,

408 *Comment. sur le 11. Theoreme,*

ction, ebullition, inflammation, conflagration, vition, torrefaction, biscoction, precipitation, calcination, &c. De la froidure, & siccité, le refroidissement, l'exsiccation, la congelation, la condensation, la conglutination, l'induration, la condensation, &c. De l'humidité, la madefaction, irroration, irrigation, embrochation, infusion, nutrition, remollition, liquation, malaxation, &c. De la qualité spiritueuse, l'évaporation, la suffumigation, &c.

La preparation passive regarde la quantité des medicamens, que les Mathematiciens appellent continue & discrete. La continue se rapporte ou à l'augment, comme la consiture, la salition, l'interbassation, la coloration, la deauration, l'adulteration, &c. ou à la diminution, comme la trituratiō, la mundification, l'excoriation, l'excorticatiō, la traiectiō, la colature, la despumation, la defecatiō, clarificatiō, cribratiō, & autres. La quantité discrete est pour le temps, le lieu, & le nombre: le temps est considerable en la collection des medicamens: le lieu en la conseruation, duration, fermentation, &c. Le nombre en la fracture, ruction, & contusion, limature, abrasion, & semblables. Et c'est l'estat general de toutes les preparations. Venons maintenant aux quatre desquelles Mesué traite en ce Theoreme, & commençons par la coction. Nous la pouons definir vne artificielle preparation des medicamens, que le Pharmacien fait par chaleur externe, & par humidité, tantost externe, tantost interne, d'où viennent l'elixation & l'assation. Par cette definition, la coction naturelle des alimens, & celle des humeurs au corps qu'il faut purger, & celle des fruiets, qui est la maturation,  
demeu

demeurent excluses; les deux différences comprises en cette définition, distinguent les moyens de toute coction, veu qu'aucun médicament ne se peut cuire que par ces deux façons: car la distillation mesme se peut reduire sous l'elixation. Or de ces deux generales différences nous en traiterons Dieu aydant particulièrement aux textes suiuaus.

M E S V Æ V S.

**E**Lixatio medicamenti humorem excrementosum resoluit, coquit, flatus crassos, aut mordaces; subuersionem & nauseam, motusque corporis laboriosos excitantes dissipat: acrimoniam, vim valide serrantem, excoriantemque frangit. Propterea scammonium in pomo, vel cydonio coctum, vel in vase vitreo cum succo rosarum, & oleo amygdalarum, præstantius censetur, vt statim dicemus. Attractio quoque medicamenti vehementior, & malignitas elixatione obtunditur, vt cum medicamentum maleficum intra cavitatem benigni coquimus, vt illius virtus in hoc fracta maneat, vt exempli gratiâ, radicem raphani, radicibus hellebori transfixam, sub cineribus coquimus, & eam raphani radicem damus edendam: quæ virtutem quidem hellebori habet, sed repressam. Sic scammonium in robur, & syrupo coquimus,

De elixatione.

D d mus,

410 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
 mus, deinde rob. syrupumque virtutem  
 scammonij habentia, propinamus. Id  
 quod Philosophi vocant separationem  
 rei secundum speciem, à re quæ est secun-  
 dum materiam. Præterea medicamen-  
 torum multorum malignitas reprimi-  
 tur interim à nobis ipsorum coctione in  
 herbarum, vel seminum, vel aliorum suc-  
 cis, & aquis, sua facultate illorum mali-  
 gnas vires permutantibus. Cùm etiam di-  
 uersarum facultatum commiscetur me-  
 dicamenta, vt ex his omnibus virtus vna  
 velut concreta, confurgat: coctio omnium  
 optimè ea miscet, vt ex illis omnibus vni-  
 ca resultet virtus, seu insita, compositam  
 edens actionem. Quorum si quod erit im-  
 becillius altero, plus vel minus seruata pro-  
 portione coquendum erit.

*De l'eli-  
 xation.*

**L'**Elixation resoult l'humeur excrementeuſe du  
 médicament, & la digere, diſſipe les flatuo-  
 ſitez craſſes & mordicantes qui cauſent la ſubuer-  
 ſion de l'eſtomac, & la nauſée, & qui excitent  
 des mouuemens laborieux de tout le corps; & mo-  
 dere l'acrimonie, & la vertu preſſante & exco-  
 riatine. Voyla pourquoy le ſcammonée cuit dans  
 vne pomme, ou dans vn coing, ou dans vn vaſe  
 de verre avec le ſuc de roſes, & d'huile d'amandes  
 douces,

douces, est estimé excellent, comme nous dirons cy-apres. Apres, l'attraction par trop vehemente, & la malignité est rabbatue par le moyen de l'elixaion, comme quand nous faisons cuire vn médicament maling dans la cavitè d'vn bening, affin que la vertu de celuy-là demeure rabbatue dans celuy cy: par exemple, nous faisons cuire la racine de raphanus lardée avec les racines de l'hellebore sous les cendres, affin qu'elle retire la vertu de l'hellebore affoiblie. Aussi nous faisons cuire le scammonée dans le rob, ou syrop, & apres nous baillons ou le rob, ou le syrop, qui ont la vertu du scammonée. Ce que les Philosophes appellent separation de la chose, selon l'espece de la chose qui est selon la matiere. Outre ce, la malignité de plusieurs medicamens est reprimée, lors que nous les faisons cuire avec le suc & les eaux des herbes, & des semences, ou autres qui changent par leurs vertus les malignes qualitez d'iceux. Finalement lors que les facultez de plusieurs differens medicamens se meslent, pour en faire naistre vne par assemblage, la coction les mesle fort bien, & en fait resulter vne seule vertu comme naturelle, qui rend des actions neantmoins composées. Que si quelqu'vn se treuve plus foible que l'autre, selon plus ou moins, il le faudra cuire en observant la proportion necessaire.

## Explication de ce texte.

Rachin.

**L**A coction en fait de Pharmacie ne se peut faire qu'en deux façons, sçavoir est par elixation, & par assation. Nous appellons elixation en fait de medicamens, vne preparation d'iceux, qui se fait par le feu, les faisant cuire par ebullition dans l'humidité aigueuse elementaire, ou mixte, des suc, eaux, fruiçts, racines, & autres. Cette humidité est externe, & adioincte; ce qui n'est pas en l'assation, laquelle se fait bié par chaleur externe du feu, mais il n'y a que l'humidité interne des medicamens. Nostre Docteur ne fait que proposer ces deux differences de coction, sans en bailler la definition, parce que ce sont des preparations qui se font connoistre par l'experience dans les cuisines. Mais il propose bien les usages, & les commoditez quelles apportent en la Medicine, lesquelles sont dignes des consideration, & de connoissance.

Or pour en esclaircir l'intelligence, nous observerons que l'elixation se peut pratiquer vtilemēt en six cas. Le premier est, quand il est question de refondre l'humidité excrementeuse, & non pas la naturelle des medicamens; car la chaleur en l'ebullition separe les humeurs, attenuē la crassitie d'icelles, & la digere, en la faisant refondre par euaporation apres l'attenuation, nous experimenterons cela en l'azarum, aux hermodactes recentes. Et faut que telle humidité soit baueuse, maligne & superfluē; car il y a des medicamens humides naturellement, comme la casse, les tamarins, qui n'ont

Nota.

n'ont pas besoing de cet effect.

Le second cas est, quand il faut dissiper les flatuositez crasses des purgatifs, qui peuuent fascher l'estomac par nauées, & exciter des inquietudes au corps. Car la mesme chaleur qui domine en la coction, atténue, digere, & resoult les vapeurs & flatuositez, aussi bien que les humiditez excrementueuses, ce que lon pratique aux racines recentes, comme du raifort, de l'azarum, des hermodactes, & autres qui sont plus pleines de suc indigest, & flatueux.

Le troisieme cas est, quand il faut abbatre l'acrimonie des medicamens, & moderer leur operation fascheuse & vlceratiue. Car en l'elixation par le moyen de l'humidité, toutes ces mauuaises qualitez se temperent, voire se deschargent dans la decoction. Gal, faisoit anciennement cuire les racines de l'anum & du draconium avec l'eau par elixation, afin de les despoüiller de leur acrimonie. Mesué conseille icy de faire cuire le scammonée avec des coing, ou des pommes, ou dans vn vase de verre, avec le suc de roses, & d'huile d'amandes douces, pour luy oster les mauuaises qualitez.

L'on pourroit obiecter icy contre nostre Docteur, que l'exemple quil apporte icy du scammonée cuit avec les pommes, ou les coings, est plustost vne assation, qu'une elixation, veu qu'il n'y a pas d'humidité externe, & que la chaleur est seichante, veu que la substance des pommes & des coings demeure comme rostie & torrefiée. A cela nous respondons qu'à la verité cette espece de mixtion participe de l'assation, & de l'elixation, &

D d 3 se

se peut dire mixte, veu qu'à proprement parler, il semble que l'humidité aigüeuse soit nécessaire en cette coction. Neantmoins elle se rapporte plustost à l'elixation qu'à l'assation, parce qu'elle se fait dans l'humidité des pommes, ou des coings; & qu'il n'y a que l'exterieur d'icelles qui souffre rostiffure; tout le dedans demeurant humide avec le scammonée.

Voilà donc trois cas, auxquels nous pouons preparer & corriger les vices des medicamens, non pas entant que purgatifs, mais entant que excrementeux, flatneux, acres & ulceratifs. Venons aux autres qui regardent les medicamens entant que purgatifs.

Le premier d'iceux, & le quatriesme en nombre est, lors qu'il est question de temperer & abatre la vehemence de l'attraction, & la malignité d'un medicament. L'elixation peut faire ces effects, en faisant cuire les medicamens les vns dans les autres; ce qui se peut faire en deux façons.

La premiere est, quand nous faisons cuire un medicament solide, avec un autre solide; comme par exemple, lors que l'on fait cuire la racine du raifort lardée avec les racines de l'hellebore blanc, sous les cendres; car par ce moyen le raifort devient plus purgatif, & l'hellebore moins, le premier par communication, le dernier par transmission de sa vertu en la substance de l'autre. Et voilà comment tous les deux deuiennēt plus salutaires, l'un en acquerant de nouvelles forces, l'autre en perdant ce qui est de sa malignité & de sa violence. Cet exemple est donné par Galien, & n'est



n'est pas en usage parmi nous. C'est assez que l'on connoisse la communication des vertus des purgatifs par cette preparation.

L'autre façon est, quand nous faisons cuire vn médicament solide avec vn liquide, comme le scammonée avec vn syrop, ou vin cuit; car par ce moyen nous le rendons plus assésuré, & salutaire en l'usage, en separant la substance, & la vertu demeurant imprimée dans la liqueur que nous voulons. Cet exemple se pratique plus librement que le premier. Voila donc comment cette coction est vne puissante preparation pour transferer les vertus des purgatifs, des vns aux autres.

Nostre Docteur dit que les Philosophes appellent cela separation spécifique de la matiere, ou abstraction de la vertu & forme spécifique d'avec la materielle. Mais l'on se pourroit tromper icy, parce que la vertu spécifique n'abandonne iamais totalement son sujet; & bien que les vertus se communiquent, & se transferent, & que la matiere sensible se separe, il y a tousiours quelque temperament materiel, & quelque portion de matiere subtile qui l'accompagne. Poursuiuons nos utilitez de l'elixation.

Le cinquiésme cas est, quand il faut reprimer la malignité de plusieurs purgatifs, non avec l'eau simple, mais par le moyen des herbes, semences, suc, & eaux qui peuuent rabatre les vertus vénéneuses d'iceux par le moyen de leurs facultez. Ce que nous experimentons tous les iours aux apozemes, syrops magistraux, & autres decoctions composées qui sont laxatiues: car on mesle le sené, le

polypode, le turbith, l'epithyme, avec les herbes, racines, semences, fleurs, & autres correctifs, lors que l'on se veut servir de la liqueur & de la decoction. Car outre cela l'on peut faire cuire le scammonée acre, vlcératif, & flatueux, avec des pruneaux, des roses, des violes, ou avec leurs lacs, & les coings, pour luy ôter son acrimonie, & l'employer par apres.

Finalemēt, si nous voulons assembler les vertus & proprietés de plusieurs medicamens, & les unir ensemble, comme sous vne forme unique, nous le pouvons faire proprement par le moyen de la coction, en faisant cuire, par exemple, plusieurs purgatifs ensemble, comme le turbith, le sené, la rhubarbe, & les autres; car estans cuits ensemble, & meslez, nous faisons vn purgatif composé, qui fait plusieurs & differens effets, selon les vertus & proprietés des ingrediens, encores qu'il semble réduit sous vne seule forme. Bien est vray, qu'il faut obseruer vne exacte proportion en ces meyllanges, en faisant cuire chaque medicament plus tost, ou plus tard, selon la condition de la substance. Cela se pratique tous les iours en la Pharmacie, lors qu'il est question de travailler aux medicamens composez.

### M E S V Æ V S.

**C**Aterum tuum est scire quænam ex medicamentis debilem coctionem, quæ mediocrem, quæ valentem sustineant. Omnia enim quorum virtus facile resoluitur,

tur, aut substantia constant parum firmiter contexta, vel virtutem in superficie sitam habent, debili coctione indigent. Coctio enim vehemens eorum resoluit virtutem, vt violæ, semina quatuor, adiantum album, epithimum, & generatim flores omnes. Contrario his modo affecta medicamenta, contraria egent coctione: quæ medio se habent modo, mediocri. Acria enim omnia medicamenta cocta mitiora euadunt (coctio enim horum virtutem frangit,) nisi fortè aliqua ex his virtutem superficiariam, aut debilem habeant. Hic etiam omnia, quæ crassæ sunt essentiæ, cocta meliora fiunt. Denique omne medicamentum arte & legitime coctum, parte plurima est benignius. At verò quæ leniendo & lubricando purgant, coctione non admodum iuantur. Ad hæc vehemens coctio, & quæ valida flamma fit, virtutem medicamenti resoluit. Quare tua interest calorem coquentem sic temperare, vt iusta proportione, & mensura respondeat, tum substantiis, tum virtutibus debilibus, vel fortibus rerum coquendarum.

*A* *v* demeurant c'est à nous à sçauoir reconnoistre, lesquels des medicamens peuuent

Dd - 5 son

418 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
soutenir & supporter vne coction foible, mediocre,  
& forte. Car tous ceux desquels la vertu se resoult  
aisement, ou qui sont composez d'une substance  
rare, ou qui ont leur faculté située en leur superficie,  
n'ont besoing que d'une coction foible & legere.  
Car la grande coction resoult promptement leur  
vertu, comme sont les violes, les quatre semences,  
le capillus veneris, l'epithyme, & generalement  
toutes les fleurs. Les medicamens qui sont d'une  
differente nature & composition, demandent vne  
contraire coction; ceux qui sont de moyenne condi-  
tion, vne mediocre. Or tous les medicamens acres  
s'adoucissent par la coction, (excepté ceux qui ont  
leur vertu superficielle, ou debile,) car icelle tempere  
leur violence, comme aussi tous ceux-là qui sont de  
substance crasse & solide, deuiennent meilleurs par  
la coction. Bref, tout medicament bien & legiti-  
mement cuit selon l'art, est pour la plus grande par-  
tie rendu plus benigné. Et quant à ceux qui pur-  
gent doucement, & en lubrifiant, la coction ne leur  
est pas inuatiue ou favorable. Mais il faut obseruer,  
que la coction vehemente, & qui se fait par vne  
flamme grande, resoult la vertu du medicament.  
C'est pourquoy il faut tellement temperer la chaleur,  
qu'elle responde en proportion, & en mesure, non  
seulement aux substances des medicamens, mais  
aussi à leurs vertus foibles, ou robustes.

*Explica*

## Explication de ce texte.

**M**esué ne se contente pas d'auoir proposé les *Râchin.* effets, & les vtilitez de l'elixation, mais encores il traite de ses differences par degrez, & de la portée & nature des drogues qui se doiuent cuire; finalement de la proportion & égalité que l'on doit obseruer du costé du feu, & de la part des medicamens. Or en premier lieu il faut reconnoistre trois especes, ou differences d'elixation, sçauoir est la foible, & courte; la grande, longue ou forte; & la mediocre, qui participe des deux. Cette distinction est necessaire pour reigler cette espece de coction, & pour conseruer les forces des medicamens en bon estat. Car il faut sçauoir qu'il y a trois sortes de medicamens qui respondent à ces trois differences de coction; car les vns ne sont propres que pour la foible, les autres pour la forte, & les autres pour la mediocre.

Nous auons trois façons de medicamens, qui ne peuuent souffrir qu'une legere & courte coction: parce que la grande resoult & dissipe leurs forces. La premiere est de ceux, la vertu desquels est aisément dissipable; pour estre foible & debile. La seconde est des autres qui sont composez d'une substance rare & legere. La troisieme est de ceux qui ont leur vertu en la superficie. Donc il faudra faire cuire legerement tous ces medicamens là, particulièrement les fleurs qui ont leur vertu en vne substance aérée, dissipable & legere.

Que si l'on veut obiecter que Paulus ne veut *i. obie-*  
que l'on face cuire les fleurs; il faut dire qu'il *tion.*  
*Response.*  
n'enten

n'entend cela, que d'une longue & grande ebullition, car autrement il se tromperoit.

*2. obiection.* / Et si l'on veut dire encores que la fleur de chamomille, le stœchas, le schenanthe, endurent une longue coction; il faut dire que ce n'est pas tant pour la fleur, comme pour la teste, à laquelle les fleurs adherent, laquelle est de plus grossiere substance.

*3. obiection.* / Finalement si l'on obiecte que les roses mesmes, & autres ont besoïn quelquefois d'une coction assez forte; je respos que cela peut estre veritable non pas à raison de la vertu purgative, qui est en la substance aëree, mais à cause de sa vertu adstringente, qui est en la terrestre. Passons outre, & parlons des medicamens qui peuvent endurent une forte & longue coction.

Nostre Docteur dit que tous ceux-là qui sont de contraire nature aux premiers, sont propres, c'est à dire, ceux la vertu desquels se dissipe difficilement, ou parce qu'elle est forte; ou d'autant qu'elle est adherente à un sujet grand, crasse, dense, glutineux, dur, sec, nerueux & membraneux: apres, ceux qui ont leur vertu située au centre, c'est à dire, au fonds du sujet. Nous auôs les bois, les racines, tous les medicamens acres, excepté quelques aromatiques, les metalliques, terrestres, styptiques, entant que tels, & semblables. Il nous reste ceux qui sôt propres pour la coction mediocre, lesquels sont de moyenne nature entre les premiers & les derniers, comme l'absynthe, l'agaric, l'azarum, le fené, l'hyssope, les semences, & autres.

Or il nous faut noter que chacune de ces trois differences a sa latitude: car par exemple, tous ceux

ceux qui demandent la foible, grande ou mediocre coction, ne la peuuent pas supporter avec égalité de temps, ny de feu. Et c'est icy où il faut que le iugement de l'Apothicaire ioüe, en considerant exactement la nature & la portée des medicamés; car autrement il gasteroit tout. Et puis aussi les intentions de la cuitte sont remarquables, selon que l'on veut augmenter, ou diminuer, ou communiquer les vertus des medicamens. Nostre Docteur excepte de la coction les purgatifs lenitifs, & lubrifians, & dit qu'ils ne sont pas aydez par l'elixation; ce n'est pas pourtant qu'ils ne puissent supporter vne legere coction. Et de fait l'on fait bouillir la casse, les tamarins, la mâne aux compositions; mais la verité est qu'ils perdent leur force, & la vertu lubrifiante se dissipe par la coction forte.

Pour conclusion de ce texte, Mesué conseille aux Pharmaciens de prendre garde au feu, & de mesurer les vertus foibles, ou fortes des medicamens avec son action, afin que la proportion soit gardée: car la coction foible doit estre faicte par vn feu petit & de courte durée; la forte par vn feu violent, grand & long; la mediocre par égalité: & faut prendre garde au temps en le mesurant, parce qu'une longue cuitte faicte par vn petit feu, se pourroit rendre grande par la longueur. Apres, il y a des reiterations necessaires en la cuitte: c'est pourquoy le secret est de sçauoir bien gouverner l'action du feu, & de s'en seruir selon le naturel des medicamens, & des intentions que l'on peut auoir, en obseruant l'ordre necessaire, quand il est question des compositions: par exemple, s'il faut

faut faire cuire les hermodactes, le polypode, l'absynthe, le sené, l'agaric, avec des fleurs & des aromatiques, il faut ietter premierement les racines dans la decoction, & au milieu de la coction l'absynthe, l'agaric, le sené, & les fleurs vers la fin, afin de conferuer les forces de tous les ingrediens avec égalité. Venons à l'assation.

*M E S V Æ V S.*

*De assatione.*

**A**ssatio autem in frixorio, vel patella facta, medicamenti virtutem nunc auget, vt assata scylla purgantior euadit: nunc minuit, vt psyllium assatum minus humiditate sua lubricat, minusque soluit: alia mitiora reddit. Interdum medicamenti facultatem vnam assatio reprimat, alteram vegetiorem reddit: verbi gratia, in myrabolanis, & rhabarbaro est virtus tum purgans, tum astringens: decoctione autem virtus eorum purgatoria remittitur, astringentia intenditur. Ben quoque vomitoria, & deictoria virtute præditum est; per assationem autem humiditas eius excrementosa & nitrosa subuersionem & nauseam excitans excoquitur: remanet autem virtus deictoria,

*De assatione.*

**Q**uant à l'assation faicte en la poëlle, ou au poillon, quelquesfois elle augmente la vertu  
du



du médicament, comme le scylle, qui est rendu plus purgatif par l'assation. Autrefois elle la diminue, comme au psyllium, qui purge moins estant rosti, & est rendu moins lubrifiant. Parfois elle les rend plus doux, & plus benignes. Quelquefois l'assation reprime l'une des facultez, & rend l'autre plus vigoureuse: par exemple, au rhubarbe & aux myrabolans il y a la vertu purgative, & l'adstringente: par la coction la vertu purgative est remise, & l'adstringente augmentée. Le ben aussi est vomitif & deiectif: or par l'assation son humidité excrementeuse & nitreuse qui excite le vomissement & la nausée, est digérée, & la vertu deiective est conseruée.

Explication de ce texte.

**L**A seconde difference de coction s'appelle *Râchin*. assation, ou rostissure, qui est vne preparation ou coction des medicamens faicte par le feu, ou chaleur externe, sans humidité externe, & ce ou au verre, ou au poillon, ou au tuile, ou sur les charbons, ou en la poëlle, ou sur les cendres. Cette espece de coction a plusieurs vsages, qui sont tres-bien representez par nostre Docteur.

Le premier est pour augmenter la vertu purgative de certains medicamens: par exemple, le scylle est rendu plus purgatif par l'assation; la raison est euidente, car les medicamens acres qui abondent en humidité excrementeuse, comme le scylle, estans desseichez ou diminuez par l'assation, sont

424 *Comment. sur le 11. Theoreme,*  
font plus actifs, d'autant que l'acrimonie estoit rab-  
batue par l'humidité.

*Nota.*

Or il faut noter icy que telle assation ne doit pas estre grande au scylle, parce que toute sa vertu se resoudroit, ny aulli trop foible, mais mediocre; & c'est pourquoy nos Pharmaciens craignans de le gaster par l'assation, & ne sçachans pas bien, ou ne voulans pas prendre la peine de le cuire comme il faut, ayment mieux le faire seicher à l'ombre, affin que son humidité soit consumée par le temps: d'ailleurs ils craignent que le feu, ou la fumée ne le gastent.

Le second vsage de l'assation est pour diminuer la vertu des purgatifs, qui est vn effect contraire au premier. Cela s'experimentoit anciennement au psyllium, lequel estant purgatif par son humidité lubrifiante, icelle demeurant consumée par l'assation, le rendoit moins purgatif.

Le troisieme vsage est pour rendre les purgatifs meilleurs, & plus benignes. Ce qui a besoing de distinction pour l'intelligence. Car quelquefois l'assation est pratiquée pour diminuer, ou pour faire pendre vne vertu à vn médicament, pour augmenter l'autre. Ce que nous voyons à ceux qui ont double vertu, comme au rhubarbe, & aux myrabolans; car par cette preparation leur vertu purgatiue est diminuée ou abolie, & l'adstringente augmentée. Cela se void aussi au ben, ou balanus myrepica qui est vomitif, & deiectif, car par l'assation la faculté vomitiue est affoiblie à cause de la consommation de l'humidité superflue, & la purgatiue conseruée. Autrefois les medicaments acquierent de nouvelles forces par l'assation, com-  
me

me les coings estans cuits avec le scammonée, & le raifort avec l'hellebore. Quelquefois pour dissiper les flatuositez, comme les chataignes, les pommes. Parfois pour les preparer promptement, lors que l'on les veut mettre en poudre, comme les gommes, les herbes, racines, & fleurs. Or en toute assiation il faut obseruer le temps, & la proportion, en considerant la nature des choses qu'il faut cuire, parce que les vnes l'indiquent plus grande, ou plus foible que les autres, selon les indications des Medecins, & des medicamens.

M E S V Æ V S.

*De medicamentorum lotione.*

C A P. II.

**L**Otio multis modis medicamenta meliora reddit. Interdum enim lotio fit, vt acrimonia superficialia alicuius medicamenti tollatur, vt cum semen vrticæ lauat<sup>r</sup>ur ex aqua, aut mucagine tragacanthi: ne fauces, aut partes alias, quas permeat, adurat: sal quoque naphiticus aqua cucurbitæ, aut simili, ob eandem rationem lauat<sup>r</sup>ur. Interdum lauamus, vt altera virtutum medicamenti tollatur, maligna videlicet, & quæ in metu est: & melior salubriorque remaneat. Sic lapidem lazulum, & armenum lauamus, vt tantum per ventrem, &

E e per

per eum clementer purgent : qui illoti vomitu , & deiectione molestè purgant. Cancamum etiam lauamus, vt minus quidem purget, tamen obstructions liberet. Aloën præterea lauamus, vt magis roboret. Illota enim purgat magis , minus tamen partes nutritorias roborat. Interdum lotio fit, vt sorditiem à medicamentis auferamus. Interdum denique lotio fit, vt eius, quod lauatur medicamenti facultas valentior fiat : vt aloë ex aromatum decocto lauatur, vt magis roboret ; ex aqua autem valenter purgantium , vt agarici , turbith, & similibus , vt purgantior euadat : ex aqua denique bdellij, aut tragacanthi , ne ora venarum sic aperiat, vt sanguis inde effluat. Quibus autem medicamentis virtus in superficie est, (vt tarraffacon , intybo , rosis, & similibus ) illa lotionne dissipatur. Cætera magis & minus lauentur, quatenus scilicet eorum virtus ferre potest.

### De la lotion des medicamens.

#### CHAP. II.

*L* A lotion rend les medicamens meilleurs en plusieurs façons : car quelquefois elle se fait pour oster l'acrimonie superficielle de quelque medicament

dicament; comme quand nous lauons avec de l'eau la semence de l'ortie, ou bien avec le mucilage de la gomme tragacanth, affin qu'elle n'inflâme le gosier, ou les autres parties par lesquelles elle doit passer: comme aussi quand on laue le sel naphtique avec l'eau de courges, ou autre, pour mesme raison. Autrefois nous lauons, affin d'oster l'une des vertus d'un medicament, scauoir est la maligne, ou autre qu'il faut craindre, en conseruant celle qui est bonne & salutaire, comme quand nous lauons le lapis lazali, & l'armenique, affin qu'ils purgent seulement par le ventre, & sans violence; lesquels sans lotion purgeroient, & par vomissement, & par deiection avec danger. Nous lauons aussi le cancamum, affin qu'il purge moins, & qu'il oste neantmoins les obstructions. Outre ce, nous lauons l'aloë, affin qu'il fortifie mieux, car sans lotion il purge bien d'auantage, mais il corrobore moins les parties de la nutrition. Parfois nous usons de la lotion pour oster les ordures & sordicies des medicamens. Finalement la lotion est faite, affin que la vertu du medicament qui est laué, soit rendue plus vigoureuse, comme quand nous lauons l'aloë avec quelque decoction aromatique, pour le rendre plus fortifiant, ou avec quelque eau des purgatifs forts, comme de l'agaric, du turbit, & semblables, pour le rendre plus purgatif: ou avec l'eau du bdellium, du tragacanth, affin

428 *Comment. sur le 1.1. Theoreme,*  
*d'empescher qu'il n'ouure les veines, & que le sang*  
*ne s'en aille. Et quant aux medicamens qui ont*  
*leur vertu en la superficie, comme le tarrassacon,*  
*l'inybe, les roses, & semblables, elle se dissipe par la*  
*lotion. Pour les autres, on les laue plus ou moins,*  
*selon que leur vertu, & leur substance le peuuent*  
*porter.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**A seconde différence des quatre préparations générales, c'est la lotion, laquelle se peut définir vne correction des medicamens faicte par humeur, ou humidité d'eau, ou autre liqueur externe, laquelle doit estre separée apres l'ablution, ou le lauement: cette humeur est communément eau simple, suc, vinaigre, lesciue, eau distillée, decoction différente, &c. Par le moyen de cette preparation nous pouuons rendre les medicamens meilleurs en plusieurs manieres, soit par diminution de substance, ou qualité, soit par addition des deux; car toutes les différences particulieres se peuuent reduire à ces deux là. Nostre Docteur propose quatre fins, ou quatre vsages de la lotion, que nous examinerons presentement.

Le premier est pour oster l'acrimonie superficielle des medicamens, comme de la semence d'ortie, & du sel naphtique, lors qu'on les laue avec quelque eau, ou mucilage, affin qu'ils ne nuisent aux parties par leur erosion, ou salure. Cela se pratique aussi s'il y a de l'amertume.

*Obiectiõ.*

L'on pourroit obiecter icy, que la fucille de l'ortie

tie

tie a bien cette chaleur inflammatiue en ses petits  
aiguillons, mais que pour la semence elle ne brus-  
le pas la bouche, selon l'experience, & selon Gal.  
au 4. liure des simples medic. chap. 19. Mais il faut *Responſe.*  
reſpondre, que cette lotion se peut auſſi faire aux  
fueilles, lesquelles a la verité ſont plus adurantes  
que la semence, qui est neantmoins acree & pic-  
quante.

Le ſecond vſage de la lotion, c'eſt lors que l'on  
veut oſter la vertu maligne de quelque medica-  
ment, ou autre qui est a craindre, & conſeruer cel-  
le qui est ſalutaire. Cela s'experimente aux medi-  
camens qui ont double vertu, dont l'une est dan-  
gereuſe, & l'autre ſalutaire, comme nous voyons  
au lapis lazuli, & au lapis armenus: car lors que  
l'on les met en vſage ſans lotion, ils trauaillent  
les patients avec danger, par vomiffement, & par  
flux de ventre, a cauſe de la malignité & acrimonie  
de leur ſubſtance; au lieu qu'eſtans lauez & cette  
acrimonie temperée, ils purgent ſeulement par le  
ventre, & doucement. Le cancamum auſſi, que les  
Arabes appellent lacham, a pouuoir de purger &  
d'oſter les obſtructions; ſi on le laue, la vertu pur-  
gatiue s'en va, l'autre demeurant pour les obſtru-  
ctions. Meſſieurs les oculiſtes pratiquent la meſ-  
me choſe en la thutie, auant que de s'en ſeruir  
pour les yeux, car ils la lauent, & ſouuent, pour  
luy oſter l'acrimonie. La chaux auſſi par la lo-  
tion perd ſon feu, & demeure exſiccatiue.

Meſué allegue de plus l'aloë, lequel eſtant laué  
purge moins, & fortifie d'auantage l'eſtomac, & les  
parties naturelles. Mais il faut noter que nous la-  
uons l'aloë pour trois fins. La premiere est pour le  
repurger

re purger de ses parties areneuses, terrestres & fœculentes. La seconde, pour rabatre l'amertume & la vertu purgatiue, afin qu'il fortifie d'auantage. La troisieme, pour le rendre plus roboratif par le moyen de quelque decoction aromatique, comme nous dirons cy-apres.

Le troisieme usage de la lotion, c'est pour oster les impuretez & sordicies des medicamens, comme quand on laue les racines, les herbes, les fruiets, les semences, & autres, s'il y a de la terre, de la boue, ou autre chose sale. Pour les fleurs, on ne les laue gueres, parce qu'elles perdroient leur lustre, & leur force.

Finalement par le moyen de la lotion nous pouuons acquerir vne nouvelle force, ou quelque vertu aux medicamens pour les rendre meilleurs, & plus salutaires. Mesme propose deux exemples de l'aloë, l'un pour la roboratiou, & l'autre pour la purgatiou: car s'il est question de le rendre plus roboratif, il ne faut que le lauer avec vne decoction des aromatiques qui sont stomachiques, parce qu'ils impriment leur vertu en la substance de l'aloë. Que s'il le faut rendre plus purgatif, la lotion avec vne decoction de sené, d'agaric, de turbit, & semblables, fera l'effect, par la mesme raison de communication & translation de vertu d'un sujet à l'autre. Bien est vray que ces facons de lotion approchent fort de l'infusion, puis que la vertu de l'humeur demeure imprimée, encores que l'on en iette vne grande portion.

*Nota.*

L'on peut aussi par le moyen de la lotion corriger la vertu aperitiue des veines, afin que le sang ne s'en aille; & ce par le moyen de quelque



quelque decoction, ou mucilage qui luy serue de bride, comme celuy de gomme tragacanth, & du bdellium.

Pour conclusion, nostre Docteur ne veut pas, & le baille par aduis, que l'on se serue de la lotion aux medicamens qui ont leur vertu superficielle, comme est la rose, l'intybè, & autres, parce qu'elle se peut exhiler & perdre aisement par la lotion; bien est vray qu'il faut distinguer icy vne lotio longue, d'une bien legere & courte, come ces medicamens peuuent souffrir pour le respect des ordures. Et fait que les Pharmaciens obseruent pour les autres la condition de leur substance, parce que tous ne doiuent pas estre lauez également pour la façon & pour le temps; mais inégalement selon les indications tirées de la substace, & de la vertu des medicamens. Par exemple, s'il faut lauer des choses dures, pierreuses, des pierres, des os des metaux, il est raisonnable de les mettre en poudre, & puis les lauer avec l'eau, ou la liqueur conuenable, en changeât souuét, iusques à ce qu'elle soiét nettes & pures. Que s'il est question de lauer des choses liquides, comme les liquables, la poix, la cire, il les faut faire fondre, & puis les lauer avec l'eau, ou la liqueur requise, en les maniant, & changeant la liqueur tant que besoing est, iusqu'à l'accomplissement de l'indication que l'on peut auoir. Je laisse à part ce qui est des feuilles, racines, semences; veu que ce n'est pas mon dessein de particulariser trop auant cette matiere, c'est assez d'en auoir donné des exemples.

*M E S V Æ V S.**De castigatione medicamentorum per  
infusionem.**C A P. III.*

**I**Nquit Heben Mesues : Infusio quoque medicamenta efficit meliora. Nam quandoque per illam nouam quandam affectionem, acquirunt : quandoque eam relinquunt in re, cui infunduntur.

De la preparation des medicamens  
par infusion.

*C H A P. III.*

**H**Eben Mesué dit, que l'infusion peut aussi rendre les medicamens meilleurs. D'autant que par son moyen tantost ils acquierent vne nouvelle force & vertu, tantost ils l'impriment à la chose en laquelle l'infusion se fait.

*Explication de ce texte.**Râchin.*

**L'**Infusion succede à la lotion : c'est la troisieme preparation generale des medicamens purgatifs. Nostre Docteur n'en baille pas la definition ; mais nous la pouons proposer & esclaircir pour vne plus particuliere intelligence

ce

ce de la doctrine. Nous definirons donc icy l'infusion, autrement dite maceration, vne correction des purgatifs faicte par affusion de quelque humeur, sur vn medicament dur, ou solide. Or bien que la lotion ne se puisse faire qu'avec certaine liqueur, comme l'infusion, en quoy ces deux preparations conuiennent, neantmoins elles sont differentes en quatre choses. La premiere, en ce que la liqueur de la lotion est inutile apres l'effect, & celle de l'infusion bonne & necessaire. La seconde regarde le degre & la quantité de la liqueur, parce que l'on ne l'observe pas exactement en la lotion, comme en l'infusion, en laquelle l'on décrit vne determinée quantité de liqueur. La troisieme se void au temps de la preparation; veu que l'on n'observe pas les heures determinées pour la lotion, come pour l'infusion. Et la quatrieme, c'est que communément en la lotion l'on ne laue que la superficie des medicamens, & tousiours la substance interieure en l'infusion; bien que parfois cela se face en la lotion. Voila donc en quoy s'accordent, & en quoy different ces deux preparations.

Après cela nous pouuons diuiser l'infusion en deux especes, sçauoir est en la vraye & legitime; & en celle qui ne se peut dire telle qu'abusiuement & improprement. Il y a deux choses à considerer *Nota.* en celle qui est propre & legitime; sçauoir est le sujet & la liqueur. Le sujet de l'infusion vraye, c'est vn medicament dur & solide, car autrement il ne se pourroit pas separer de la liqueur.

Que si l'on obiecte que la casse, les tamarins, & les opiates laxatiues s'infusent communément *Obiectio.*

E e s selon

*Responſe.*

ſelon l'experience, ce que Meſué meſmes confirme en la fin de ce chapitre. Nous devons reſpondre que telle infuſion eſt illegitime, & mixte avec la diſſolution, parce que la ſubſtance de la choſe infuſée eſt tellement meſlée, & confuſe, qu'elle ne ſe peut ſeparer. Car il faut reconnoiſtre qu'il y a trois eſpeces d'infuſion non vraye & illegitime, ſçavoir eſt la diſſolution, l'humectation, & la nutrition. Quant à la liqueur, elle peut eſtre differente, comme l'eau naturelle, ou diſtillée, le vin, le laiçt, les ſucs, les decoctions ſimples, ou laxatives, & ſemblables.

Or outre toutes ces diſtinçtions, & differences, nous auôs à obſeruer pluſieurs choſes en l'infuſion, auant que de parler de ſes vertus & uſages, parce que c'eſt vne preparation plus frequente & ordinaire qu'elle n'eſtoit pas anciennement.

En premier lieu, il faut ſuppoſer que le médicament lequel doit eſtre infuſé, eſtant de ſubſtance ſolide, ne peut pas eſtre mis dans la liqueur, ſâs vne precedente trituration ſubtile, ou groſſiere, ſelon la condition d'iceluy.

Après, il faut que la liqueur ſoit tiede, ou par la chaleur du Soleil en eſté, ou communément par celle du feu; car la chaleur fait que le médicament cõmunique facilement ſa vertu à la liqueur.

En troiſieſme lieu, il faut cõſiderer & meſurer le tẽps, court ou lõg, ſelon la nature des médicaments, & les indications que les Medecins & Chirurgiẽs peuvent auoir. Car tout de meſme comme il y a trois degrez en la coction, & en la lotion, & que des purgatifs les vns demandent vne legere, & les autres vne forte, ou mediocre coction,

ou

ou lotion; semblablement en l'infusion ces trois degrez sont dignes de consideration, car les vns ne demandent que des heures, les autres des iours, aucuns des semaines, & les autres des mois, selon la condition des medicamens, & les autres intentions particulieres des artistes.

Je laisse à part si l'infusion se doit faire au Soleil, au fumier, aux cèdres, à la flâme, ou aux charbons, & si elle doit estre lente, ou grande, ou mediocre, & comment il faut proceder à la separation. Venons aux vsages de cette preparation.

M E S V Æ V S.

**N**Ouam autem affectionem acquirunt per infusionem medicamenta, tum quando malefica eorum virtus aliquantulum obtunditur (vt exempli gratiâ, abscinditur acrimonia superficialia ferrans ab almezereon & alcebram per eorum infusionem in aceto, & turbith lacti recens mulso infusum, & siccatum, ventrem turbare definit: ) tum quando infusio medicamenti virtutem auget ( sic turbith succo cucumeris agrestis infusum, materias à partibus remotis valentiùs educit: & hermodactylus in aceto scyllæ, aut ipsius, vel raphani succo infusus, à iuncturis multo potentiùs trahit: & agaricus in secaniabin maceratus vigorem acquirat: ) tum quando infusio me-  
dica

436. *Comment. sur le 11. Theoreme,*  
 dicamentum lubricare facit, vt colochyn-  
 tidos medulla mucagine tragacanthi im-  
 buta, ventriculi villis adhærere desinit, citò  
 permeat, nec fedi, nec vesicæ nocet: sic item  
 scammonium oleo violato infunditur, &  
 similia.

**O**R les medicamens peuuent acquerir une  
 nouvelle vertu par le moyen de l'infusion;  
 ou lors que leur qualité maligne est reprimée, (com-  
 me par exemple, le granum gnidium & l'esula in-  
 fusée dans le vinaigre, perdent leur acrimonie su-  
 superficielle & mordication, & le turbith infusé dans  
 le lait recent, & séché par apres, ne trouble plus le  
 ventre: ) ou bien quand leur vertu est augmentée.  
 Et ainsi le turbith infusé dans le suc du concombres  
 sauvage, attire plus vigoureusement les humeurs  
 des ioinctures; & l'hermodacte infusée dans le  
 vinaigre scyllitique, ou dans le suc du scylle, ou du  
 raphanus, attire aussi avec plus de force des ioinctu-  
 res: & l'agaric infusé dans l'oximel acquiert de la  
 vigueur & de la force: ) ou bien lors que l'infu-  
 sion rend le medicament plus lubrifiant: & ainsi  
 la moëlle de la colochynte, imbibée du mucilage de la  
 gomme tragacanth, n'adhère point aux fibres du  
 ventricule, mais glisse promptement, & ne nuit  
 pas à la vesse, ny au fondement. Et ainsi le scammo-  
 née est infusé dans l'huile violat, de mesme des  
 autres.

Explica

## Explication de ce texte.

**L**es vsages de l'infusion se rapportent, ou aux *Râchin.*  
 medicamens qui sont infulez, ou bien à la  
 liqueur dans laquelle se fait l'infusion.  
 Ceux qui regardent les medicamens, sont trois, se-  
 lon Mesué en ce texte.

Le premier est pour reprimer la malignité des  
 purgatifs; qui est vne correction importante, veu  
 que leur plus grande nuisance depend de cette  
 vertu deleterere; & voyla pourquoy l'on infuse le  
 turbith dans le lait, affin qu'il ne trouble pas le  
 ventre, & qu'il opere sans tranchées: l'esula dans  
 le vinaigre, affin que son acrimonie superficielle  
 estant ostée, elle purge avec moins de fascherie.

Que si l'on obiecte que c'est plustost vne de- *Obiectiõ.*  
 perdition de vertu & de substance au medicamēt,  
 qu'une acquisition de qualité, & que partant le  
 texte de Mesué n'est pas receuable. Nous respon- *Responõ.*  
 dons qu'il faut auoir esgard icy, non pas à la cor-  
 rection de la malignité, entant qu'il y a diminu-  
 tion de la vertu naturelle du purgatif, mais en-  
 tant qu'il y a introduction & changement par le  
 moyen de la liqueur.

Le second vsage est pour augmenter la vertu  
 purgatiue du medicament. Cela se pratique en  
 ceux qui sont foibles, & qui ne peuuent pas bien  
 attirer les humeurs des parties desirées, sans se-  
 cours: comme quand nous infusions les hermo-  
 dactes dans le suc du raphanus, & le turbith dans  
 celuy du concombre sauuage; car ces deux medi-  
 camens par le moyen de l'acquisition qu'ils font  
 de

de la nouvelle force & vigueur que leur donnent ces suc par transport, attirent par apres plus vigoureuſement, & puiſſamment les mauuaiſes humeurs des ioinctures, & des extremittez du corps: comme auſſi l'agaric eſt rendu plus actif & vigoureux eſtant infuſé avec l'oximel.

Le troiſieſme vſage de l'infuſion pour le reſpect des medicamens, eſt de leur acquerir vne nouvelle vertu, comme lubrifiante, ou autre. Et ainſi l'on infuſe la moëlle de la colochynte avec le mucilage de la gomme tragacanth, afin que par le moyen de cette lubricité elle gliffe plus aiſément par les boyaux, & qu'elle n'adhère pas aux fibres de l'eſtomac, ſans nuire par apres au fondement, ou à la veſie; ce qu'elle euſt peu faire auparavant ſans cette nouvelle vertu. Et ainſi pareillement l'on infuſe le ſcammonée avec l'huile violat. Je laiſſe à part les autres exemples, auſſi bien que fait Meſué.

*M E S V Æ V S.*

**R**elinquitur autem facultas medicamentorum per infuſionem in re, cui infunduntur, cum liquores recipiant in ſe virtutem rei in iſſis infuſæ: vt aloë infunditur in quibuſdam ſuccis, qui nacti per infuſionem virtutem aloës propinãtur. Quod ob varios vſus facimus: interdum vt medicamenti virtus promptiùs penetret ad partes remotas; qua de cauſſa aloë in aqua aromatum infunditur: interdum vt medicamenti



camenti virtus mitior fiat, vt dum scammonium panna ligatum, infunditur in coctione alicuius rob, vel fyrupi: interdum vt facultas vna separetur ab altera, vt videre est in rhabarbari, & myrabolanorum infusione; nam virtus purgatoria ab eis separatur, & in liquorem transit, astrictoriam retinent. Quandoque non tantum virtus & proprietates transit in infusionem, sed quorundam etiam aliqua substantia, vt in infusione cassiæ, tamarindorum, & similibus est videre.

**Q**uant à la faculté des medicamens, elle demeure par le moyen de l'infusion en la chose où elle est faicte, lors que les liqueurs recoiuent en soy la vertu de la chose infusée; comme l'aloë est infusé en certains suc, lesquels sont donnez apres auoir acquis par le moyen de l'infusion la vertu de l'aloë. Ce que nous faisons pour plusieurs fins & differens vsages. Quelquefois pour faire penetrer promptement la vertu d'un medicament vers les parties esloignées: c'est pourquoy l'on infuse l'aloë en l'eau des aromatiques. Autrefois pour adoucir & temperer la vertu d'un medicament, comme quand nous infusions le scammonée en vn nouët dans la decoction de quelque rob; ou syrop. Quelquefois pour separer vne faculté

440 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
*faculté de l'autre, ce qui se void au rhubarbe, &*  
*aux myrabolans, lors que par l'infusion nous sepa-*  
*rons la vertu purgative de l'adstringente, qui de-*  
*meure au marc, & l'autre en la liqueur. Autrefois*  
*non seulement la vertu & la propriété passe par*  
*l'infusion, mais aussi la substance de quelques me-*  
*dicamens, comme nous voyons en l'infusion de la*  
*caffé, des tamarins, & d'autres semblables.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.* **L**es medicamens & les liqueurs sont grande-  
 ment considerables aux effets, & aux vsages de l'infusion : car quelquefois les liqueurs communiquent, & transferent leurs forces & leurs vertus aux medicamens, comme nous auons veu au precedent texte; autrefois les liqueurs retirent les facultez & proprietéz des purgatifs, comme nous voyons au present; ce qui se fait lors qu'elles reçoivent en soy les vertus des medicamens infuséz. Or selon nostre Docteur cette transmission de vertus des medicamens aux liqueurs, faicte par le moyen de l'infusion, est pratiquée communément pour quatre fins, ou vsages.

La premiere est, lors que nous auons intention de rendre quelque medicament penetrant, comme quand nous infusions l'aloë dans l'eau des aromatiques, car par l'aide de cette communication, il ne purge pas seulement ce qui est dans l'estomac, & dans les boyaux, mais il va iusques aux visceres, & les descharge de leurs impuretez bilieuses, particulièrement le foye.

La

La seconde est pour adoucir la vehemence & la malignité des medicamens , comme quand nous infusions le scammonée avec vn nouët dans le suc de coings , ou autre decoction de syrops, qui sont rendus plus purgatifs par l'infusion du scammonée , & celuy-cy plus temperé en son operation.

La troisieme c'est quand il est question de separer les vertus des medicamens. Cela se void clairement en l'infusion du rhubarbe, & des myrabolans , qui sont purgatifs par le moyen de leur substance aérée, & adstringens par la terrestre; or par l'infusion la vertu purgatiue, qui est en la substance aérée, s'en va à la liqueur, & l'adstringente demeure au marc.

La quatrieme fin est differente des autres, parce qu'en cette derniere infusion non seulement la vertu purgatiue des medicamens passe en la liqueur , mais encores leur substance, comme nous voyons en l'infusion de la casse & des tamarins. Et est à noter que cette infusion est quasi comme vne dissolution, ou bien vne infusion non vraye & illegitime, suiuant ce que nous auons dit cy-dessus; parce que les medicamens infusés doiuent estre durs & solides, & se doiuent separer de la liqueur; ce qui ne se fait pas icy.

Que si l'on veut obiecter qu'en toute infusion *Obiectio.* il y a communication & translation non seulement des vertus , mais aussi de la substance tant du costé des medicamés que du costé des liqueurs différentes. A cela il faut dire que telle transmission *Responso.* de substance est sensible & apparente, ou insensible; celle-la se void en l'infusion dissolutiue des

F f purga

442 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
purgatifs mols simples, & composez : pour l'autre, elle n'est pas apparente aux medicamens durs & solides, encores que quelque partie de la substance subtile & tenuë se transfere avec les vertus.

M E S V Æ V S.

*De medicamentorum castigatione per trituram.*

C A P. IV.

**T**Ritura etiam medicamentis castigandis plurimum confert. Nam quædam paucam requirunt trituram, alia multam, alia mediocrem. Quæ cum ita se habeant, scias oportet, quod à nobis prædictum est, esse scilicet medicamenta quædam, quorum virtus promptè exhalat, qualia sunt, quæ substantia constant parum firmiter contexta : nam huiusmodi pauca egent tritura, vt scammonium Antiochenum bonum ; nam crassum multam requirit trituram. Medicamenta enim omnia, quanto tenuiore, vel crassiore sunt essentia, tanto parciore, vel largiore egent tritura.

De

De la correction des medicamens  
par la trituration.

## C H A P. I V.

**L**A trituration est aussi fort profitable pour la correctiō des medicamēs. Il est vray que quelques vns la demandent petite ou legere, les autres grande, & aucuns mediocre. Ce qu'estant, il se faut souuenir de ce qui a esté dit cy-deuant, scauoir, qu'il y a certains medicamens; desquels la vertu s'exhale promptement, comme sont ceux qui sont composez d'une substance rare & legere, car ils ne demandent qu'une petite trituration; tel est le scammonée d'Antioche bon, veu que le crasse a besoing d'une grande puluerization. Car tous les medicamens ont besoing d'une grande, ou legere trituration, selon qu'ils sont composez d'une substance crasse, ou rare, & tenue.

## Explication de ce texte.

**L**A quatriesme & dernière des preparatiōs Rāchin.  
generales des medicamens purgatifs, c'est la trituration, ou bien puluerization. Icelle se peut definir vne correction artificielle d'eux, par le moyen de laquelle le Pharmacien oste aux medicamens la forme solide, c'est à dire, la quantité continue de leur substance, & la conuertit

uertit en petites parties, c'est à dire, en quantité discrete. En cette preparation le Pharmacien montre le pouuoir qu'il a sur son sujet, qui seroit autrement non receuable pour la mixtion; car en reduisant les medicamés en poudre, il se rend imitateur de la nature, & en forge des mixtions & des compositions fort vtilés. Et bien que la substance & la quantité souffrent du changement en cette correction, neantmoins les qualitez des purgatifs demeurent entieres dans la poudre, & rendent leurs effects en l'usage ou simple, ou composé.

Or nous auons à considerer quatre choses en la trituration; sçauoir est le sujet, les instrumens, les moyens, & les vsages. Quant au sujet materiel, c'est le medicament crasse, & compacte & non pas celuy qui est mol, parce qu'il ne peut pas souffrir la diuision en petites parties, de la façon que fait le solide, parce que l'humidité grasse l'empesche.

Les instrumens actifs, & passifs sont connus aux boutiques, & se peuuent faire de marbre, de bronze, d'argent, de bois, de verre, & autres matieres. Et faut noter que d'iceux les vns sont caues, comme les mortiers, & les autres plats, & polis, particulièrement de marbre, ou de porphyre, là où l'on fait l'attrition, ou broyement.

Pour le regard des moyens que l'on obserue en la trituration, ils sont differens: car quelquefois les medicamens se mettent en poudre sans addition, comme les racines, les terres, pierres, & les autres, avec addition de quelque petite liqueur, comme l'opium, le musc, le galbanum.

*Obiectiō.* En quoy il semble qu'il y aye de la contradiction

Etion avec la definition qui a esté proposée ; car si les medicamens mols sont incapables de trituration, pourquoy fait-on triturer les suc des plantes, & encores avec addition de liqueur ? A cela il faut respondre que tels suc ont perdu leur humidité, & se treuvent desseichez auant que d'estre capables d'estre mis en poudre: & quât à l'addition de la liqueur, c'est plustost pour empescher que leurs menues parties ne s'esgarent en sautant par l'action du pilon, que non pas pour faciliter la trituration, veu qu'au contraire telle liqueur la retarde. Passons outre.

*Nota.  
Responſe.*

Nous deuons obseruer icy auant que de parler des vsages, qu'il y a trois differéces de trituration, aussi bien que de coction, lotion & infusion, lesquels sont dignes de grande consideration pour le respect des medicamens, suiuant ce que nostre Docteur propose en ce texte ; sçauoir est la legere, la grande, & la mediocre. La grande & violente est pour les metaux, bois, racines, pierres. La petite & legere pour les aromatiques, & autres, desquels l'odeur & la vertu se dissipe aisément. La mediocre est pour ceux qui sont de moyenne nature.

Mesué en propose vn plus grand esclaircissement : car il dit que des medicamens les vns demandent vne legere trituration, parce que la grande & la mediocre dissipent, ou diminuent par trop leur vertu ; comme sont ceux qui ont leur faculté foible, ou superficielle, ou adherente à vn sujet rare & delicat. Quelquefois on le fait, affin que la poudre estant trop subtile ne s'attache aux fibres de l'estomac, comme nous le prattiquons au scam-

446 *Comment. sur le II. Theoreme,*  
 monée d'Antioche: autrefois pour empescher la  
 penetration, comme au poiure legerement con-  
 cassé. Les autres demandent vne grande & forte  
 trituration, sçauoir les medicamens qui ont leur  
 vertu puissante, & attachée à vne substance solide,  
 profonde, & à peine dissipable, comme sont les  
 metaux, pierres, bois, racines, &c. Ceux qui sont de  
 moyenne nature entre ces deux differences, de-  
 mandent vne trituration mediocre.

Et faut noter que chascune espece de ces trois a  
 sa latitude, c'est à dire, son estendue: car par exem-  
 ple, entre les medicamens de chascune difference, il  
 y en a qui demandent la trituration plus ou moins  
 forte, ou petite, ou mediocre. Et cette reconnoissan-  
 ce depend du iugement des Pharmaciens. Venons  
 aux intentions & aux vsages.

*M E S V Æ V S.*

**T**Ritura autem tribus de causis neces-  
 saria est, vel vt mistilia melius in vnū  
 misceantur, vel vt nouam facultatem me-  
 dicamenta acquirant, vel denique vt vis  
 aliqua eorum malefica obtundatur. Primæ  
 partis exemplum est tritura theriacæ, &  
 aliorum medicamentorum. Secundæ par-  
 tis exemplum nobis exhibet Galenus, cum  
 inquit; Cuminum lenissimè trui, & pulue-  
 rari, cumque prius esset deiectorium, fa-  
 ctum est diureticum. Nos autem dici-  
 mus, purgatoria acria tenuissimè puluerata  
 prom



promptius penetrare, & peruenire ad eas partes, per easque vacuare, ad quas prius peruenire non poterant, neque per eas vacuare. Tertiæ partis exemplum tradit filius Serapionis, inquiens; Oportet vt colochyntidis medulla, quàm tenuissimè fieri potest, pulueretur, neque mediocri ipsius tritura contentus esto. Nam si qua ipsius pars sensibilis relinquatur, ea villis ventriculi, & spiris intestinorum adhærens, humore inibi reperto, tumet, partésque dictas tumefacit, aut vlcerat: tenuissimè autem trita, hæc efficere desinit. Rhabarbarum verò contrà quàm multo antè dictum scammonium habet: nam purius & grauius, est melius, probéque tritum vegetius euadit: rarum verò & laxum impensius pulueratum, virtutem propè omnem amittit.

**O**R la trituration est nécessaire pour trois causes, sçavoir est, ou pour faciliter le meslange & l'union des choses miscibles: ou pour faire acquérir de nouvelles facultez aux medicamens: ou en fin pour rabbatre, & reprimer quelque malignité d'iceux. La theriaque, & plusieurs autres medicamens nous seruent d'exemple pour la premiere cause, ou intention par le moyen de leur trituration.

448 *Comment. sur le I I. Theoreme,*  
*tion. Galien nous donne l'exemple pour la seconde,*  
*quand il dit: l'ay faict mettre le cumin en poudre*  
*legere, & ay treuvé qu'il s'estoit rendu diuretique,*  
*au lieu qu' auparauant il estoit deiectif. Nous as-*  
*seurons bien que les purgatifs acres estans pulueri-*  
*zez subtilement penetrent plus promptement, &*  
*paruiennent à certaines parties, en les purgeant,*  
*ausquelles elles n'eussent pas peu penetrer, ny les des-*  
*charger auparauant. Le fils de Serapio nous pre-*  
*senté vn exemple pour le troisieme effect, quand il*  
*dit: Il faut que la moëlle de la colochynte soit pulue-*  
*rizée fort subtilement, & ne se fait pas conten-*  
*ter d'une mediocre trituration. Parce que si quel-*  
*que portion, ou partie sensible demeure, icelle adhe-*  
*rant aux tuniques de l'estomac, ou aux embou-*  
*cheures des veines des boyaux, & treuuant de*  
*l'humour, s'enfle, & fait tumescier les parties, ou*  
*les vlcere; mais estant puluerizée subtilement, ne*  
*fait pas cela. Quant au rhubarbe, il est tout au*  
*contraire du scammonée que nous auons mention-*  
*né cy-deuant: car le plus pur & le plus pesant est*  
*le meilleur; & estant bien trituré se rend*  
*plus vigoureux: au contraire celuy qui est plus*  
*lasche & rare, estant fort puluerizé, perd quasi*  
*toute sa vertu.*

Expli

## Explication de ce texte.

**N**ous voicy aux commoditez, & aux vsages *Rāchin.*  
de la trituration en faict des purgatifs. Notre Docteur n'en reconnoist que trois, il faudra rechercher apres s'il y en a d'autres.

Le premier est pour la facilité de la mixtion en ce qui regarde les compositions; comme en la Theriaque, au Mithridat, & autres: car si l'on ne mettoit tous les ingrediens en poudre, ils ne se pourroient pas bien meslanget, ny vnir ensemble; veu que les parties grossieres ne pourroient pas estre propres pour l'action & passion mutuelle, qui est necessaire auant l'vnion. Et faut noter icy que Mesué parlant de la trituration de la Theriaque, ne parle pas de toute la composition, mais seulement des ingrediens qu'il faut puluerizer auant que de les mesler avec le miel.

Le second vsage est pour acquerir aux medicaments de nouvelles vertus, differentes des premieres, comme l'on experimente, selon Galien, au cuminum, lequel estant deiectif de sa nature, est rendu diuretique par sa trituration, & perd sa faculté purgatiue. La raison est, parce qu'estant en poudre, il penetre plus facilement, & se porte aux vrinnes, au lieu qu' auparauant il faisoit son action au ventre, n'estant pas subtilement puluerizé. Mesué confesse bien aussi que les purgatifs acres estans rendus plus penetrans par la trituration, se portent à certaines parties en les purgeant, ce qu'ils ne scauroient faire sans cette preparation. Donc quand il sera question de faire penetrer les medi-

F f s camens,

camens, il les faudra subtilizer par le moyen de la trituration.

Le troisieme vsage c'est pour rabatre & reprimer la malignité de certains purgatifs. Voy la pourquoy Serapio conseille de puluerizer exactement la moëlle de la colochynte, & de la rendre si subtile qu'elle ne puisse pas s'attacher aux fibres de l'estomac, ny à celles du foye, parce qu'elle pourroit tumefier, ou vlcérer ces parties par son adherence, apres auoir succé l'humidité par sa substance spongieuse. C'est pourquoy communément l'on la crible souuent apres la trituration reiterée.

*Obiectio.* Il semble qu'il y aye de la contradiction icy avec Mesué. Car cy-dessus il a dit que le scammonée ne demande qu'une legeré trituration, & icy il l'ordonne forte pour la colochynte; neantmoins ces deux medicamens ne nuisent que par leur adherence aux fibres de l'estomac & des boyaux, & quasi de mesme façon, par le moyen de leur malignité, en causant de semblables accidens. A cela nous difons qu'encores que ces deux medicamens soient semblables en malignité & en offense, neantmoins leur trituration doit estre differente, parce que la substance du scammonée est friable, & aisée à mettre en poudre, & facile à perdre sa vertu par la trituration; au lieu que la colochynte est spongieuse, & fort difficile à puluerizer.

*Obiectio.* Et si l'on veut dire qu'il ne faut pas la mettre en poudre si subtile, de peur qu'elle ne pénétre trop auant dans les visceres, suivant ce qui a esté dit des medicamens acres, qui sont rendus plus penetrans par la trituration. Il faut dire qu'il y a d'autres preparacions pour la rendre lubrique, & pour

pour empêcher tous les mauuais accidens qu'elle scauroit produire. Passons outre.

Nostre Docteur parle en suite du rhubarbe, & dit que le plus pesant, & le plus pur & solide est le meilleur, & qu'il rend plus d'effect par la trituration, au contraire du scammonée; & que celui qui est rare & laxé, perd sa vertu par vne grande trituration. La raison est euidente; car le solide doit estre mis en poudre, affin que la substance aérée, n'estant pas bridée & empêchée par la terrestre, face plus d'effect. Que s'il se treuve laxé & léger, sa force se dissipe aisément par la trituration: au contraire du scammonée, car celui qui est crasse & solide, a besoing de grande trituration, & n'est pas bon; l'Antiochene, qui est léger & friable, n'en demande qu'une legere, & est le meilleur.

M E S V Æ V S.

**T**Ritura autem omnis, qualiscunque ea fit, clementer fiat oportet, & pro tenderorum substantiæ ratione. Quæ enim est violentior, virtutem dissoluit.

*Il faut que toute trituration, quelle qu'elle soit, se face doucement, selon la disposition de la substance des choses triturables. Car celle qui est par trop violente, dissipe leur vertu.*

*Explica*

*Explication de ce texte.**Râchin.*

**T**oute trituration, soit legere, ou grande, ou mediocre, se doit faire doucement, & avec consideration des medicamens qui doivent estre mis en poudre. Car la violence dissipe leur vertu, on la diminue par trop. Ce n'est pas pourtant à dire, qu'il ne faille battre plus rudement les metaux ou les pierres, que les terres, & les racines que les sucz concrets; mais c'est pour donner advis aux Pharmaciens, de moderer tant qu'ils pourront la violence de la batterie, & de la reigler selon la nature legere, forte, ou mediocre des drogues qu'il faut mettre en poudre.

*Fin du second Theoreme.**COM*



COMMENTAIRE  
*accompagné de disputes sur  
 le troisieme Theoreme  
 de Mesué.*

**T**ertia intentio est sermo vniuersalis nocumentorum redundantium corpori, in hora purgationis, & continet tria capitula.

**L**E troisieme Theoreme traite en general des accidens, & nuisance, qui peuuent naistre en nos corps, au temps, & à l'heure de la purgation, ce qui est monstré en trois chapitres.

*Paraphrase sur le tilre de ce troisieme  
 Theoreme.*

**L**es medicamens purgatifs se peuuent con- *Râchin.*  
 siderer en trois temps, scauoir est, ou auant  
 l'usage, entât qu'ils sont hors de nos corps;  
 ou durant leur operation apres l'employ; ou bien  
 apres l'effect, par le moyen des accidens qu'ils  
 causent, & des mauuaises impressiôs qu'ils laissent.  
 Les

Les Medecins & les Pharmaciens regardent les purgatifs avant l'usage hors de nous sous quatre differens respects; le premier se rapporte à la connoissance d'iceux, à raison de leur nature, & de leurs facultez; le second à l'election; le troisieme à la correction, ou preparation d'iceux; & le quatriesme au melleage. Apres nous considerons les medicamens chez nous apres l'employ durant leur operation, entant qu'ils purgent avec fascherie, & avec danger par la production de plusieurs mauvais accidens. En troisieme lieu, il faut regarder aux maladies, & aux symptomes qui restent aux corps apres l'operation des purgatifs, & qui ont esté causez par leur usage.

Nostre Mesue nous a clairement, & amplement informez en son premier & second Theoreme de tout ce qu'il faut considerer aux medicamens, entant qu'ils sont hors de nous, & avant l'usage, pour ce qui est de la connoissance, election, preparation, & melleage d'iceux. Maintenant poursuivant son dessein, il traite en ce troisieme Theoreme des accidens qui peuvent suruenir durant l'operation des purgatifs, & propose en suite les causes d'iceux, les moyens pour les preuenir, & les remedes pour les guarir. Apres, au quatriesme il propose la curation particuliere des maladies, & des symptomes qui peuvent estre causez par la purgation, & qui restent apres l'operation des medicamens. Voila l'argument de nos Theoremes; venons au texte.

ME



## M E S V Æ V S.

**S**ymptomatibus formidandis, iisdem-  
que causis multorum morborum, & fe-  
nij, & mortis acerbæ, à medicamento pur-  
gante orientibus, occurrendum est.

**I**l faut prévenir, & aller au deuant des accidens  
formidables, qui peuuent naistre des medica-  
mens purgatifs, parce qu'ils peuuent causer plu-  
sieurs maladies, auancer la vieillesse, & appelles  
mesme la mort hors de temps.

## Explication de ce texte.

**A**uant que Mesué presente le premier cha-  
pitre des trois qu'il promet au titre de ce  
troisieme Theoreme, il propose en cette  
preface l'intention de son sujet, & témoigne vn  
soing, & vne affection particuliere à la conserua-  
tion de la santé, à ce qu'elle ne puisse estre alterée  
par l'usage des purgatifs. Il dit qu'il faut aller au  
deuant des accidens qu'ils peuuent causer par leur  
violence, ou par leur malignité, se souenant de  
ce qu'il a auancé au 2. chapitre de son premier  
Theoreme, que quasi tous les medicamens purga-  
tifs sont deleteres, & ennemis de nostre nature; &  
que par consequent leur usage ne peut estre que  
suspect & dangereux; l'experience ordinaire en  
témoigne la verité. Si bien que nous pouuons iuger  
combien cette doctrine doit estre estimée salutaire  
& ne

456 *Comment. sur le III. Theoreme,*

& necessaire, puis qu'elle nous montre non seulement les moyens de preuenir les symptomes formidables que les purgatifs peuuent causer, mais aussi les remedes pour arrester leur violence, & rompre leur malice, lors qu'ils sont causez.

*Obiectiō.* Que si l'on vouloit obiecter contre nostre Docteur, que sa doctrine touchant l'usage des purgatifs n'est gueres necessaire, ains au contraire fort dangereuse, puisque non seulement durant leur operation, mais aussi apres, ils peuuent causer tant d'accidens, tant de maladies, & mesmes ruiner nos corps par vne vieillesse auancee, ou par la mort.

*Responſe.* Nous pouuons respondre à cela, que tous ces malheurs n'arriuent pas tous les iours; nous voyons par experience les effets des purgatifs heureux, & profitables aux hommes, lors que l'on les met en usage avec preparation, poids & mesure, selon les indications raisonnables qui sont tirées des corps, des medicamens, des causes morbifiques, & des choses exterieures. Mais lors que la purgation est vicieuse, & illegitime, il y peut à la verité auoir du danger en l'usage des purgatifs, & ce pour les raisons que nostre Autheur dedura cy-apres.

Voyla pourquoy il est necessaire, ou que l'on preuienne les accidens qui en peuuent arriuer, ou que l'on remedie à leur violence, lors qu'ils travaillent les corps qui se purgent. Et c'est à quoy peut seruir la doctrine de ce troisieme Theoreme.

*M E S V Æ V S.*

**E**A autem sunt, humorum prauorum commotio citra vacuationem, vacuatio

tio illegitima & molesta ; vacuatio denique immoderatissima , & multo largior , quàm necessitas postulet. Quorum causa est incompetentiã , & vitium , vel sumentis , vel medicamenti , vel accidentium vtrique superuenientium. Quæ tria si commoderatè se habent , magni sunt momenti ad corpus incolume seruandum.

**O**R tels accidens sont excitez ou par l'esmotion des mauuais humeurs , sans descharge , ou par la purgation fascheuse , & illegitime , ou par celle qui est immoderée par son abondance sans necessité. La cause de tous ces mauuais effets depend du vice , & du mauuais estat , ou du patient qui se purge , ou du medicament purgatif : ou bien des accidens qui suruiennent à tous les deux. Lesquelles trois choses sont dignes de grande consideration pour conseruer le corps en santé , lors qu'elles se treuent en iuste moderation.

*Explication de ce texte.*

**M**esué propose en ce texte premierement les *Râchin.* moyens , & puis les causes des malheurs , & des inconueniens qui peuuent arriuer par l'usage des purgatifs. Les moyens qu'il presente sont trois. Le premier , c'est la commotion des mauuais humeurs sans effect , c'est à dire , sans purgation suiuiante ; car l'impureté esmeüe demeu-

G g rant

458 *Comment. sur le III. Theoreme,*

rant dans le corps avec agitation, peut produire la fièvre, des douleurs, & plusieurs autres symptomes, *humores pravi (dit Gal.) si moueantur, & non purgantur, varia procreare possunt symptomata.*

Le second, c'est quand la purgation est illegitime & viciëuse, & que les patients sont trauaillez & affligez par la violence des purgatifs, & ce par foibleffes, tranchées, mal de cœur, & semblables accidens.

Le troisiëme, c'est la purgation immoderée, & surabondante, lors que les humeurs se deschargent avec vne telle impetuositè & violence, que l'on n'en peut arrester le flux.

Tous ces trois moyens dependent de trois causes differentes par diuers respect; car la purgation ne peut estre blasinée par immoderation, par esmotion sans effect, ou par vsage illegitime, que par le vice des medicamens, ou des patients, ou des choses exterieures.

Ce sont les trois causes generales de tous les accidens qui peuuent suruenir en l'vsage des purgatifs. L'on n'en scauroit pas accuser d'autres: & faut tenir pour certain, que s'il y a vne iuste correspondance en ces trois choses, la purgation ne peut estre que salutaire; mais s'il y a du manquement, ou de la mauuaise disposition du costé des medicamens, qui agissent, ou des patients qui souffrent l'effect, ou des choses exterieures, qu'on appelle non naturelles, & desquelles le regime de vie depend; la purgation ne peut estre que suspecte, viciëuse & dangereuse.

ME

## M E S V Æ V S.

**M**edicamentum autem improspere  
vacuationis est causa, quando est  
genere malignum, aut notas non habet  
omnes boni medicamenti, aut nec pro-  
portionem artificialem, cuius antè memi-  
nimus. Vitanda igitur tibi sunt medica-  
menta, quæ nec arte, nec ratione alia fieri  
meliora possunt: eligenda verò alia, obser-  
uatis conditionibus, & modis proportio-  
num prædictis.

**O**R le médicament peut estre cause d'une  
purgation dangereuse, ou parce qu'il est ma-  
ling de sa nature; ou parce qu'il n'a pas toutes  
les marques d'un bon médicament, ou bien d'au-  
tant qu'il n'a pas esté artificiellement proportion-  
né, suivant ce que nous auons dit cy-dessus. Il  
faut donc mespriser & s'abstenir des medica-  
mens, qui ne peuuent pas estre rendus bons, ou  
meilleurs par art, ou par autre voye; & faire  
election des autres, en obseruant les conditions  
& les moyens de proportion, qui ont esté de-  
clarez.

G g 2 Expli

*Explication de ce texte.*

R. Achin.

**M**Esué explique en particulier, ce qu'il a desia proposé en general : il commence sa demonstration des causes d'une purgation dangereuse, par le vice des medicamens, attendu que ce sont les principaux agens, sur l'action desquels toute la doctrine de nostre Docteur est fondée. Il dit que le medicament purgatif peut estre cause d'une mauuaise purgation en trois cas. Le premier depend de sa nature, & de sa substance, quand il est maling & deletere, comme l'antimoine, la catapuce, le thymelea; car par ce moyen estans veneneux, ils ne peuuent que troubler l'estat naturel de nos corps, & offenser les parties nobles.

Le second se rapporte à la connoissance, & à l'election, lors qu'un medicament n'a pas toutes les marques & les conditions qui sont descrites, & desirées des auteurs, comme si l'on met en vsage l'agaric noir, au lieu du blanc, l'aloë cabalin, au lieu du succotrin, le scammonée Scenitique, au lieu de l'Antiochene: car par ce-moyen les purgations ne peuuent pas estre salutaires, ny profitables; d'autant qu'il faut bien connoistre, & bien choisir les purgatifs, auant que de les mettre en vsage.

Le troisieme regarde la correction & la mixtion; car si les medicamens ne sont bien preparez, & que la proportion necessaire n'y soit pas bien obseruée, il n'en faut pas attendre qu'un malheureux succez, Et c'est pourquoy nostre Auteur conseille

conseille prudemment de ne mettre pas en vŕage les medicamens qui ne se peuuent pas bonifier par correction, & de choisir ceux qui se puissent si bien qualifier par preparation & par proportion raisonnable, que l'operation salutaire s'en puisse ensuiure.

M E S V Æ V S.

**V**itio autem sumentis purgatio malè procedit, quia is vel est ex eorum numero, quibus est interdictus medicamentorum vsus, vel materiã vacuandã non æquauit, nec naturæ obediẽtem coquendo reddidit, nec meatus per quos faciendã erat vacuatio, aperuit, & leues ac lubricos reddidit. Quæ præparamenta cùm præcesserunt, reuera corpus ab impendente periculo securum reddunt.

**L**a purgation apres peut estre vicieuse par la faute de celuy qui se purge, en certains cas, cõme s'il est de la nature, & du nombre de ceux là qui ne peuuent pas supporter l'effect des medicamẽs par horreur, ou par autre sujet, ou bien s'il n'a pas permis que l'on aye preparé les humeurs par coction, & rendu fluxiles: ou bien si l'on n'a pas osté les opilations, & ouuert les passages. Car par ce moyen l'on preserue les patients de tout danger, & preuiuent on les accidens.

*Explication de ce texte.**Râchin.*

**L**A seconde cause qui peut rendre vne purgation dangereuse & falcheuse, c'est le vice, & la faute du patient qui doit prendre medecine: car si toutes choses ne sont bien disposées en luy, du costé des mœurs, des humeurs, & des parties, il n'en faut pas attendre que du des- plaisir.

Premièrement du costé des mœurs qui dependent de l'ame, il y en a qui ne se veulent ou peuent pas laisser vaincre aux persuasions, & aux conseils des Medecins, & des assistans. Ils demeurent opiniastres contre les medecines, par foiblesse, faute de resolution, par delicatessè, ou par horreur naturelle contre nos drogues; ce sont des vices de presumption, ou d'imagination. Et en ce cas nous ne devons pas esperer aucun bon succez, veu qu'il y a comme interdiction du costé des patients.

Après, les humeurs qui doiuent estre purgées, ont besoing d'estre cuites & preparées par apoze- mes, suivant le conseil d'Hipp. *concocta medicari oportet non cruda*. Si bien que si l'on donne vne medecine à vn patient sans preparation, infalliblement la purgation sera vicieuse.

*Obiectiō.*

Que si l'on obiecte qu'ordinairement nous bail- lons des medecines sans preparation precedente,

*Responso.*

& neantmoins heureusement. A cela il faut dire, que cela est bon pour les minoratiues qui purgent les boyaux, & les premieres voyes, là où sont les grossiers excremens; mais non pas pour les medi- camens.



camens eradicatifs, veu qu'il faut tousiours preparer les humeurs auant la purgation; & s'il y en a qui n'obseruent pas cette coustume, c'est vne faute en pratique.

En troisieme lieu, les parties peuuent estre en vice, lors que les conduits & les passages sont bouchez par opilations, ou par trop referrez; car il faut qu'ils soient libres, ouuerts & gliffans, afin que la sortie & la descharge des humeurs se face sans danger & avec facilité; & c'est en quoy consiste toute la preparation necessaire auant la purgation du costé des mœurs, des humeurs & des parties, affin qu'elle ne soit pas dangereuse,

M E S V Æ V S.

**V**itio denique accidentium superuenientium vitiosa fit purgatio, si in vitus ratione per sex res non naturales, tibi notas, æger deliquerit.

*Enalement la purgation peut estre rendue dangereuse par le vice des accidens suruenans, lors que les patients se treuuent en faute du costé du regime de vie en l'usage de six choses non naturelles.*

*Explication de ce texte.*

**L**A troisieme cause qui peut rédre vne purgation vicieuse, c'est le mauuais regime des patients en ce qui est de l'usage de six choses nō naturelles, & de leurs annexes, qui sont l'air

l'air, le manger & le boire, le traual & le repos; le sommeil & les veilles; les excremens; les passions de l'ame. Apres, la saison, la region, l'habitation, & les habillemens, les baings, la coustume, & l'acte venerien. Car si apres qu'un patient a prins un medicament, il ne s'oblige à un regime exacte, & qu'il n'observe ce qu'il luy faut garder, suiuant ce que les Medecins ordonnent aux purgations, infalliblement il tombera en quelque danger; par exemple, s'il s'expose trop à l'air & au vent, s'il mange & boit auant le temps, s'il fait quelque exercice immoderé, s'il dort trop, s'il se met en action, & en colere, ou qu'il se fache, s'il se desbauche apres les femmes, &c. Parce que la purgation demande un regime, & une obeysance des patients, sans laquelle elle ne peut estre salulaire, ny heureuse; & vaudroit mieux ne se purger pas, que de manquer à ce qu'il conuient observer durant le temps de la purgation.

*Si medicina mouet, & non euacuat.*

### INTENTIONIS III. CAP. I.

**M**edicamentum autem humores prauos commouet, sed non vacuat, aut tardiùs vacuat, ob ipsius actionem remissam & debilem: vel ob materiã expelli contumacem, quæ commouetur quidem, sed expulsionì resistit, & latiùs in corpore spargitur; & increfcit: vel ob imbecillam instrumentis virtutem, non potentem in medicamen

camentū agere; quo fit, vt nec medicamentum in virtutem & naturam agat: vel ob flatus crassos medicamentum leuantes, & in poros corporis impingentes ( vnde febres putridæ, syncope, & mors festina: ) vel ob facultatis expultricis imbecillitatem: vel ob meatus, per quos vacuandum est, obstructos, aut constipatos.

Si le médicament esmeut les humeurs, & qu'il ne les purge pas.

CHAP. I. DV III. THEOREME.

**L**E médicament esmeut parfois les mauuaises humeurs, mais il ne les purge pas, ou bien il les purge trop tard, lors que son action est foible & debile, ou quand les matieres résistent à la purgation apres estre esmeües, & ne se deschargent pas librement, ains s'espandent par le corps, & s'enflent, ou bien à raison de la vertu du patient, qui est si foible, qu'elle ne peut pas agir contre le médicament, ny cettuy - cy contre la nature: ou bien à cause des flatuositez crasses & espaises qui repoussent le médicament, & l'enuoient vers les pores du corps, d'où viennent des fiebres pourries, des syncopes, & la mort: ou par l'imbecillité de la faculté expultrice; ou finalement à raison des conduits, & des passages de la purgation, qui se treuuent bouche & referrez.

## Explication de ce texte.

Râchin.

**A** Pres que Mesué a proposé en la preface de ce troisieme Theoreme, les moyens & les causes qui peuvent rendre la purgation formidable & dangereuse, il commence d'en éclaircir l'intelligence en ce premier chapitre par vn discours particulier, lequel il va tousiours poursuivant iusqu'à la fin du troisieme chapitre. Il ne se contente pas d'auoir proposé en general comment, & par quels moyens la purgation peut estre dangereuse, mais encores il nous apprend en particulier les remedes pour subuenir aux accidés qui peuvent prouenir du vice des medicamens, lors qu'ils esmeuent les mauuais humeurs sans les purger, ou trop tard; ou bien quand ils les purgent avec fascherie & tourment; ou bien lors que cela se fait avec excez & immoderation.

Nostre Docteur ne traite en ce premier chapitre que de l'esmotion des humeurs sans descharge, des causes qui en peuvent estre accusées, & des remedes pour subuenir aux accidens. Il dit qu'un médicament peut esmouuoir les mauuais humeurs, sans les purger, ou trop tard, pour six causes, lesquelles se peuvent rapporter au vice ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties.

La premiere qu'il presente, c'est la foiblesse du médicament, lors que pour estre trop bening, ou pour estre vieux & sans force, ou pour n'estre pas donné en quantité suffisante, il ne peut pas faire telle attraction qu'il faudroit, & ne fait qu'esmouuoir les humeurs.

L'on

L'on pourroit icy obiecter que les medicamens ne doiuent, ni ne peuuent pas estre accusez, d'autant que c'est la nature qui purge en chassant les humeurs, les purgatifs ne font que les attirer. Il est vray; mais pourtant il faut que l'attraction precede l'expulsion: si bien que le medicament peut estre en vice, suivant ce qui a esté dit, pour ne faire qu'esmouuoir les humeurs, sans les attirer aux voyes ordinaires.

*Obiectio.*

*Responſe.*

La seconde cause de l'esmotion des humeurs sans purgation, ou pour le moins tardiue, c'est le vice des matieres, lors qu'elles résistent & aux medicamens, & à la vertu expultrice, ou pour estre trop visqueuses, gluantes & adherentes, ou pour estre trop subtiles; d'où vient qu'elles s'imbibent aux parties, & fuyent l'action des facultez attractiue & expulsiue; ou pour estre trop crasses & endurcies, car de là peut dependre l'inobedience des humeurs.

La troisieme c'est la foiblesse naturelle du patient, lors que sa vertu alteratiue, & digestiue est si debile, qu'elle ne peut pas agir sur le medicament, & n'a pas la force de le reduire de puissance en acte, ny de reigler son action, & faire l'effect que nous auons examiné à l'entrée du premier Theoreme.

La quatriesme cause c'est l'esleuation des flatuositez, qui repoussent les humeurs esmeües du centre à la circonference, & empeschent qu'elles ne se deschargent vers le ventre.

Cette cause semble estre subiecte à caution, veu qu'il n'est pas vray-semblable que les vapeurs puissent faire vn tel effect, que d'empescher la descharge.

*Obiectio.*

ge,

*Responſe.* ge des humeurs, & de les repouſſer. Mais il ne faut pas diſputer au contraire, veu qu'Hippocrate & l'experience nous apprennent les mauuais effets, & les accidens dangereux que peuuent produire les vens, & les flatuoſitez qui ſont enfermées dans les boyaux, & dans les parties. Les coliques & autres douleurs flatueuſes en rendent d'allez ſuffiſans témoignages.

La cinquième cauſe eſt de la ſuite de la troiſième, & depend de la foibleſſe naturelle du patient, en ce qui eſt de l'expulſion. Il eſt bien vray qu'elle peut quelquefois eſtre accuſée à tort, & *Obiectiō.* faut faire diſtinction du deſaut de la faculté expultrice d'avec l'inobediēce des matieres, qui a eſté deſcrite en la ſeconde cauſe; car quelquefois on pourroit taxer la faculté expultrice de foibleſſe, & cependant les humeurs ſeroient en vice: ou bien les parties, comme lors que les paſſages ſont fermez par obſtruction, ou par conſtipation, qui eſt la ſixième & dernière cauſe d'une tardiue purgation, ou de l'eſmotion des humeurs ſans deſcharge.

Voilà donc les ſix cauſes que noſtre Docteur propoſe. Mais il ſemble qu'il ſoit defectueux en ce denombrement, veu que les choſes exterieures, que l'on appelle non naturelles, & les remedes peuuent empescher la vuidange des humeurs eſmeües, ou par voye d'aſtriſtion, ou par diuerſion. Toutesſois nous diſons que cela à la verité peut bien arriuer, neantmoins Meſué ne conſidere en ce chapitre que les deſauts ou de la nature du patient, ou des medicamens, ou des humeurs, ou des parties, & non pas les cauſes externes.

ME

## M E S V Æ V S.

**Q**Vibus omnibus causis qua ratione prospicias accipe. Si ob naturæ imbecillitatem id contingit, ( quod sensu deprehendere potes; aut enim ex morbo homo reualescit, aut alia simili causa imbecillus est ) & medicamentum lauando, & lubricando est purgatorium, cibo naturam mox roborante dato, & potu aquæ minimùm frigidæ, medicamenti actio adiuuatur.

**M**Aintenant il faut veoir par quels moyens l'on pourra pourvoir à toutes ces causes. Si le defaut prouient de l'imbecillité de la nature ( ce qui se pourra reconnoistre par le sens, car ou le patient reuiet de maladie en santé; ou bien il est debile pour semblable cause ) & que le medicament purgatif soit lauatif, ou lubrifiant, nous pourrons ayder son action, en donnant de la nourriture pour fortifier, ou bien en baillant de l'eau non gueres froide.

*Explication de ce texte.*

**N**ostre Auteur propose premierement les causes qui empeschent vne loüable purgation, & puis il presente les moyens pour y remedier en general, & en particulier. La premiere cause

*Râchin.*

cause qu'il nous baille à considerer, c'est la foiblesse de la nature, laquelle est & le premier agent en la purgation, par l'actuation du medicament, & le directeur en l'attraction, & le dernier en l'expulsion des humeurs attirées. Quand donc la nature se treuve foible, & qu'elle ne peut pas ayder & secourir l'action du purgatif, comme quand elle a souffert quelque grande maladie, ou bien quand elle est abbatue pour autre sujet: ce qui se reconnoist par la foiblesse de l'appetit, de la digestion, & de l'excretion; pour lors il luy faut donner force & vertu par alimens roboratifs, & par remedes restauratifs, afin que l'action du medicament soit par apres fortifiée; & ne faut pas donner de l'eau froide, mais tiede, crainte d'affoiblir d'auantage la nature. Et faut supposer que le medicament donné soit lauatif & lubrifiant. Voyla la declaration generale de ce texte.

Maintenant il en faut examiner les parties. Mesme reconnoist la conualescence pour cause de la foiblesse naturelle de la vertu alteratiue, qui esueille la vertu des purgatifs. C'est la verité qu'apres les grandes maladies, comme sont fiebres continues, pleuresies, & autres aigues, la nature des patiens demeure fort affoiblie à cause de la resolution, & de la dissipation de la chaleur naturelle, & des esprits; mesmes tout le corps paroist extenué, & les parties consumées en leur substance. Et pour lors il est necessaire de fortifier cette vertu alteratiue, non pas par alimens solides, ny par remedes fascheux, mais par le moyen d'une nourriture medicinale, liquide, & agreable à la nature, & qui aye la vertu de remettre ladite faculté

alte



alteratiue en sa force, & de rendre les chemins humides, afin qu'elle puisse ayder l'action du médicament. Or ce regime peut preceder de quelques iours la purgation, encores que l'Autheur ne l'entende que du iour du médicament, par le moyen de quelque bouillon alteré, ou de quelque remede qui ayde à l'actuation.

Que si l'on vouloit dire au contraire, que l'usage des medicamens ne peut estre conuenable en la conualescence, à cause de la supposée foiblesse, & qu'il vaut mieux laisser remettre la nature tout doucement, que de la trauailler & de l'affoiblir d'auantage par le moyen de la purgation. A cela ie respons que la consideration & la crainte des recheutes nous fait connoistre la necessité de la purgation: la verité est bien que la conualescence ne l'indique pas, mais bien l'amas des mauuaisés humeurs qui se fait par la foiblesse naturelle, qui ne peut pas digerer les alimens que l'on donne aux conualescens; & voyla pourquoy l'on ordonne la purgation à raison de la recheute qui pourroit arriuer, selon l'Aph. d'Hipp.

Il y a icy vne autre chose à considerer, qui est l'usage de l'eau tiede; ce remede semble fort ridicule. Il est bien certain qu'il ne la faut pas froide actuellement, ou potentiellemét, parce qu'elle nuiroit à la chaleur naturelle, & destremperoit par trop le ventre, mesmes elle nuiroit au médicament: ny aussi trop chaude, d'autant qu'elle refroidiroit nostre chaleur; mais seulement tiede, c'est à dire, moderée entre la chaleur & le froid. Or voicy la difficulté qui est double; premiere-ment l'eau tiede peut prouquer le vomissement,

*Obiectiō.**Responſe.**Obiectiō.*

cc

ce qui empescheroit l'action du medicament, & molesteroit la nature: apres, cette tiedeur, ny la qualite de l'eau ne semblent pas remedes propres pour faciliter la purgation, & fortifier la vertu naturelle alteratiue: mais seulement pour lauer, & pour destremper. A tout cela il faut dire, que nostre Auteurs n'entend pas de bailler de l'eau simplement tiede auant le disner; mais vn bouillon tiede, & apres le repas de l'eau d'orge, ou vne decoction de pruneaux, ou telle autre alteree avec herbes conuenables.

M E S V E V S.

**S**I ob flatus, & malam humorum qualitatem (quod præcedentia flatuum signa, aut intemperies, cum humore æqualis, vel inæqualis declarant;) clysteribus, aut vomitu vacuandum est, deinde flatus dissoluendi, aut mala qualitas contrario est alteranda.

**Q**ue si les flatuositez, ou la mauuaise qualite des humeurs en sont cause (ce qui se peut reconnoistre par les signes des vens, ou par l'intemperature egale ou inegale;) il faut euacuer par clysteres, ou par vomissement, apres il faut dissiper les flatuositez, & corriger la mauuaise qualite par remedes contraires.

*Explica*

## Explication de ce texte.

**L**A seconde des causes d'une foible purgation que Mesué propose, regarde les vens qui se treuvent enfermez dans le ventre de ceux qui se purgent, & la mauuaise qualité des humeurs qui abondent en leurs corps. Les vens empeschent la purgation lors qu'ils repoussent en haut les medicamens, & les suspendent. L'on connoist qu'ils regnent par les bruits qu'ils causent dans les boyaux, & vers les hypochondres sous les basses costes. Pour lors il se faut seruir de clysteres carminatifs, de fomentations discussiues, d'applications de linges chauds, de ventouses grandes au bas du ventre, & autres semblables remedes, avec diligence, parce que les vens peuuent causer de fascheux accidens par l'empeschement de la descharge, comme douleurs, syncopes, fiebures, & autres.

Rächin.

Après, nostre Autheur presente la mauuaise qualité des humeurs, que l'on peut reconnoistre par l'intemperature des parties. Icele a besoing d'alteration d'un costé, & de descharge de l'autre. L'alteration se pourra faire par remedes composez de qualité contraire, & la descharge par quelque medicament vomitoire, selon la necessité.

L'on pourroit obiecter icy, que les clysteres carminatifs ne peuuent pas estre conuenables, parce qu'ils repoussent d'auantage les vens en haut. Mais il faut respondre, qu'il semble qu'ils repoussent en la premiere action; mais la descharge se faisant, ils les attirent, & les dissipent sensiblement.

Obiectiō.

Responſe.

H h . Que

474 *Comment. sur le III. Theoreme,*

*Obiectio.* Que si l'on recuse les vomitoires, comme non conuenables, en ce qu'ils empeschent la purgation, au lieu de l'auancer. Il faut dire que c'est en cas de necessité, lors que la mauuaise qualité des humeurs presse, pour les descharger promptement; & puis le vomissement n'empesche pas tousiours la deiection, car elle se fait plus commodément apres que le purgatif a seiourné quelques heures.

*M E S V Æ V S.*

**S**I facultas expultrix est imbecilla, aut medicamenti actio debilis, aut remissa, data aqua modicè frigida, & hora post, adstringente aliquo, vt cydonio, pyro, vel simili, medicamentum potenter ad inferiora detruditur.

**Q**ue si la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament soit languide, & paresseuse, en donnant de l'eau moderément froide, & vne heure apres quelque adstringent, comme coing, poyre, ou autre, le medicament est poussé vigoureuusement vers les parties basses.

*Explication de ce texte.*

*Réchin.* **I**L semble que nostre Autheur n'est pas gueres bon conseiller en ce texte, comme l'on pourra iuger par le discours suiuant. Il veut que

que l'on donne de l'eau froide, & quelque heure apres des adstringens, lors que la faculté expultrice est affoiblie, ou que l'action du medicament est languide, afin de pousser le medicament en bas. La verité est que la faculté expultrice fait le principal effect en la purgation; mais elle n'a pas besoing de remedes froids & adstringens pour la fortifier en la purgation, parce que demeurant comme relaschée par foiblesse, elle se porte plustost à l'euacuation immoderée, que non pas à la retention. Il vaudroit mieux fortifier les parties naturelles auant l'usage des purgatifs, que non pas d'attendre le iour; parce qu'il est à craindre que l'eau froide ne desbauche l'estomac, & ne donne des tranchées: comme aussi que l'usage des adstringens n'empesche la purgation, au lieu de l'auancer, veu que l'on n'en donne qu'en petite quantité.

Je sçay bien que l'excretion depend des fibres transuersales, & que les remedes froids par adstriction les fortifient; mais il s'en faut seruir en tēps & lieu, sans se figurer qu'ils puissent en vn moment faire l'effect que l'on desire. Tant y a que j'aymeroïs mieux ayder l'action du medicament languide par clysteres, ou autres interieurs, que par ces foibles remedes, qui peuuent estre dommageables, & de petit effect. L'on donne les adstringens plustost pour seruir de bride que non pas pour auancer la purgation; l'expulsion qui suit la compression est trop legere pour faire vne descharge. Neantmoins ie ne veux pas m'opiniastrer contre Mesué, ie renuoye ses conseils au iugement des plus sages.

## M E S V Æ V S.

**O**B intestinorum obstructionem, clysteribus affectui conuenientibus mendendum est, & aliis constipatam aluum expedientibus. Quibus auxiliis si purgatio non procedat, nulla inde noxa insignis metuenda est.

*Que si l'empeschement de la purgation pro-  
vient de l'obstruction des boyaux, pour lors  
il se faudra seruir de clysteres conuenables à cette  
maladie, & d'autres remedes qui peuuent ouvrir le  
ventre. Que si la purgation n'est auancée & pro-  
curée par ces moyens, il n'en faut pas craindre au-  
cun insigne dommage.*

*Explication de ce texte.*

Rabin.

**L**A quatriesme cause que Mesué propose, c'est l'obstruction des boyaux, qui estoupe le passage des excremens. Ces conduicts estans bouchez, la purgation est infalliblement empeschée; voyla pourquoy nostre Autheur presente les remedes, qui sont premierement les clysteres conuenables, lenitifs & remollitifs, si les excremens feculens durcis & retenus en sont cause; & carminatifs, incisifs, & purgatifs, si ce sont les vens, ou les humeurs: car il faut approprier les remedes aux causes. Outre ce, l'on se pourra seruir de

de fomentations remollitiues & discussiues pour mesme effect, de bouillons aussi, & autres semblables. Que si le médicament n'est pas ayde en son operation par tous ces expediens, il n'en faut pas pourtant demeurer en peine, tant parce que nous supposons que ledit médicament soit lenitif & lubrifiant, que aussi d'autant qu'il n'a pas de malignité, ou venenosité, ny aussi les humeurs qu'il faut purger.

MESVÆVS.

**S**I autem medicamentum purgans comprimendo non vacuet, aquam frigidam priorum nonnulli propinandam censent, quod adaucta per aquam gravitate, citius lubricet, ac descendat medicamentum. Quod verum est, si libera habent intestina: si verò obstructa sint, aut in suis anfractibus arctata, augetur per aquam frigidam angustia. Id quod cum intellexeris, potabis tepidam, quod hæc præterquam quod angustiam non auget, lubricare cogit medicamentum huiusmodi. Non est igitur id auxilium absolutè, & sine limitatione scribendum. Omne enim medicamentum comprimendo purgans nisi vacuet, intestina præsertim tenuia, & alios meatus exiles lædit. Quapropter vacuandum est prædictis tunc lubricantibus, tunc ad inferiora trahentibus.

**Q**ue si c'est vn médicament qui ne purge pas par sa compression, quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, affin qu'elle face aisement descendre les purgatif, par sa pesanteur. Ce qui pourroit arriuer si les boyaux estoient libres, & non opilez: mais estans pleins d'obstructions, l'eau froide les resserera d'auantage. Voyla pourquoy il vaut mieux donner de l'eau tiede, parce que sans coarcter les boyaux, elle peut rendre le médicament glissant par sa tieueur. Il ne faut donc pas prescrire ce remede simplement, & sans consideration: D'autant qu'un médicament qui purge en comprimant, s'il ne fait son effect, il nuit aux boyaux, particulièrement aux gresles, & aux autres conduits: Voyla pourquoy il faut procurer la descharge, tant par le moyen des lubrifiants, que par les autres qui attirent aux parties basses.

Explication de ce texte.

Râchin.

**N**otre Auteur poursuivant les causes d'une purgation tardiuë, ou imparfaicte, traite en ce texte des medicamens qui purgent en comprimant, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, & presente les moyens pour faciliter leur effect lors qu'ils sont paresseux.

En premier lieu il dit que quelques vns conseillent de donner de l'eau froide, parce qu'elle peut



peut pousser par sa pesanteur le médicament en bas, & le rendre lubrique. Ce qui pourroit estre veritable, si les patiens auoient les boyaux libres: mais s'ils se treuuent pleins d'obstructions, ou bié qu'ils soient referrez de leur nature, ou par accident, comme il arriue souuent aux femmes, & aux enfans, pour lors l'eau froide augmenteroit & l'adstriction, & les opilations. C'est vne pure folie que de donner vn remede adstringent, apres vn médicament qui ne purge qu'en comprimant. Mesué conseille plustost l'eau tiede, parce qu'elle peut faire couler le médicament sans augmenter l'adstriction, ny les opilations, d'autant que par la tiedeur elle dilate, & par son humidité elle lubrifie, & rend les passages gliffans. Il ne faut donc pas se seruir de l'eau qu'avec cette condition: car autrement il faut craindre que les medicamens comprimans ne faisans pas leur effect, n'offensent les boyaux, principalement les gresles, & aussi les autres conduicts. Et c'est pourquoy il est necessaire de se seruir des remedes qui lubrifient, & aussi de ceux qui attirent en bas. Venons maintenant à l'examen de cette doctrine.

Premierement il semble que l'on ne se doit pas seruir de l'eau froide, ou tiede apres les purgatifis, d'autant qu'elle trouble le ventre, & offense les boyaux. Et ne faut pas s'excuser sur la tiedeur, car encores qu'elle ne soit pas si offensiuue que la froidure; neantmoins le principal effect des remedes depend de leur qualité naturelle, plustost que de l'accidentaire. Mais à tout cela nous pouuons respondre, que l'intention de nostre Docteur est plustost de conseiller vn bouillon à demi faict,

*Obiectiō.**Responsiō.*

que non pas de l'eau simplement tiede ; ou bien de l'eau bouillie avec quelques herbes conuenables, pour ayder à l'action du medicament.

*Obiectiō.* Que si l'on uoloit obiecter que les Medecins ne doiuent iamais se seruir des medicamens purgatifs par compression, lors qu'il y a des opilations, ou bien lors que les boyaux sont referrez.

*Responſe.* Il faut respondre, que Mesué recognoist cela en son texte ; mais lors que la necessite en conseille l'usage, comme aux dysenteries, ou en autres occasions, il s'en faut seruir avec discretion, & faire en sorte qu'ils puissent faire leur effect par le meſlange de quelque drogue conuenable.

### M E S V Æ V S.

**S**I autem medicamentum soluendo purgatorium, & ob id fugiendum, non vacuauerit ( tale enim nisi citò vacuetur, angustiam, æstuationem, cōuulsorium quemdam motum, in quo partes extenduntur, & retrahuntur, totius corporis molestiam violentam, cordis morsum, præfocationem in quibusdam, scotoma, capitis & oculorum dolorem tantum, vt hi foras elidi uideantur ; ) quàm potes celerrimè à corpore expellatur, vel vomitu, vel potiùs deiectione, ad quam clysteribus etiam potenter attrahentibus ipsum reuelles, si ad superiora moueatur. Præter dicta auxilia, horum medicamentorum malignitatem frequenter

quenter obtundit, & acrimoniam frangit, Rufo authore, potus aquæ vehementer frigida, & in eadem sessio, & quæcumque eius vehementiam, acrimoniam, inflammationem, furiosum impetum frangunt: adhæc theriacæ species, & cætera partim paulo antè dicta, partim dicenda.

**Q**ueste est un médicament qui purge par attraction dissolutive (lequel comme dangereux est euitable) & qu'il ne face pas son effect, si on ne l'euacue promptement, il cause de furieux accidens, comme sont angoisse, ardeur, un mouuement conuulsif, auquel y a extension & retraction des membres, vne languent violente de tout le corps, vn mal de cœur, vne suffocation, avec courte haleine, vn vertige, ou esbloüissement de veüe, & vne douleur de teste, & des yeux si grande qu'ils semblent vouloir sortir de la teste. Pour preuenir ces accidens, il est necessaire de faire sortir promptement hors du corps le médicament, par vomissement, ou plustost par deiection, avec des chysters fort attractifs, si les humeurs se portent aux parties superieures. Outre ces remedes Rufus approuue fort l'eau fort froide, non seulement par breuuage, mais aussi par trempement des mains, d'autant qu'elle rabbat la malignité de tels medicamens, & tempere leur acrimonie; comme aussi

Hh 5 l'om

482 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 l'o se peut servir de tout ce qui peut arrester & moderer la violence, l'inflamation & ardeur, & l'impetuositè violente d'iceux. La theriaque est aussi fort conuenable, & les autres remdes qui ont desia esté conseillez, ou qui se pourront proposer cy-apres.

*Explication de ce texte.*

*Rachin.*

**A** Pres que Mesué a parlé des medicamens qui purgent en comprimât, il traite maintenant en ce texte des purgatifs violens,

*Obiectiõ.  
double.*

qui attirent les humeurs avec dissolution. En quoy il semble qu'il soit digne de reprehension en deux façons. La premiere est, parce qu'il aduoüe que l'usage de tels medicamens est defendu, comme estans veneneux, & dangereux par leurs accidens. L'autre est, parce qu'il semble ridicule en accusant les plus violens purgatifs d'un tardif,

*Resposes.  
1.*

ou foible effect. Mais nous respondons à la premiere obiectiõ, qu'à la verité il faut craindre & redouter l'usage des purgatifs violens, & dissolutifs en quantité immoderée, & sans preparation: mais lors qu'il sont preparez, mixtionnez, & donnez en degré raisonnable, leur usage est moins suspect. Et apres il faut reconnoistre les differences, & les degrez des medicamens violens, d'autant qu'il y en a de plus dangereux les vns que les autres.

*2.*

Pour la seconde obiectiõ, nous disons que le propre des purgatifs dissoluans & attirans est bien de purger avec violence, lors qu'ils sont donnez en quantité suffisante, & que rien n'empesche leur  
 opera

opération. Mais s'il y a faute ou du costé du médicament par faute de quantité, & par vice de vieillesse, ou par mauuaise disposition de ceux qui se purgent; il peut arriuer qu'ils ne feront point d'effect par bas, ains se porteront vers les parties superieures: & c'est pour lors qu'il faut apprehender les angoisses, vertiges, foibleses, conuulsions, oppressions, & autres dangereux accidens que propose Mesué, lesquels ne dependent que de la malignité de tels purgatifs, & des humeurs esmétiés, & non purgées.

• Pour remedier à tout cela, il est necessaire de recourir aux purgatifs qui donnent sortie à tels medicamens, par vomissement, & par deiection, en se seruant de clysteres fort attractifs; & puis aux alteratifs simples, & aux cardiaques. Mesué approuue plus la deiection que le vomissement, parce que cestuy-cy travaille, & affoiblit par trop l'estomac, au lieu que l'autre se fait par les voyes ordinaires & naturelles: outre ce que la diuersion doit estre faicte par les parties inferieures, lors que le médicament, & les humeurs se portent aux superieures.

• Quant aux alteratifs, Mesué en propose de deux façons, sçauoir est des simples, qui combattent l'acrimonie, la chaleur, & l'ardeur des medicamens malings & veneneux, comme est l'eau froide, par le conseil de Rufus Medecin ancien. L'autre est des composez & cardiaques, comme est la theriaque, & ses semblables, qui fortifient la nature & resistent à la malignité des purgatifs.

• Nous auons icy vne question à vider sur l'usage de l'eau froide; laquelle nous auons desia legerement

484 *Comment. sur le III. Theoreme,**Questiõ.**Raisons  
contrai-  
res.*

gerement examinée cy dessus, sçavoir si l'on en doit & peut seurement donner apres vn médicament violent, lors qu'il ne fait pas son effect. A cela la raison, l'autorité & l'experience semblent contraires, nonobstant l'opinion de Rufus. Premieremēt, c'est vn remede qui ne se pratique pas, comme il est notoire. En second lieu, les choses froides, selon Hippocrate au 5. de ses Aph. sont ennemies des boyaux, & des parties froides; mesmes par experience l'eau peut causer des trachées, des desuoymens, & autres fascheux accidens. Outre ce, Mesué a dit cy-dessus que l'eau froide restraint le ventre, & les conduicts des boyaux: or de donner des adstringens, apres vn purgatif violent, qui est paresseux & foible en son action, cela semble ridicule.

Finalemēt il y a tant d'autres meilleurs remedes, qui peuuent procurer la descharge des medicamens, que c'est vne pure folie, que de parler de l'eau froide. Neantmoins nonobstant toutes ces raisons, nous estimons suyuant l'opinion de Rufus, & le consentement de Mesué, que l'eau froide peut estre donnée par la bouche à ceux qui ont prins vn purgatif violent sans effect, & appliquée aussi aux mains, parce qu'elles respondent au cœur & à l'estomac: comme les pieds au cerueau. Il est vray que cela se doit faire avec les conditions suyuantes.

Premierement il faut supposer que les purgatifs violens & malings peuuent nuire en deux façons, sçavoir est, par leurs qualitez manifestes, come sont chateur & acrimonie; & puis par leurs facultez occultes, qui dependent de leur malignité veneneuse.

veneneuse. L'eau froide peut estre propre pour abatre l'ardeur furieuse, & inflammative des purgatifs par le moyen de la froidure & humidité, comme la theriaque, & autres antidotes seruent pour combattre les qualitez occultes.

Après il faut considerer la quantité de l'eau; car en abondance elle pourroit nuire, en debilitant & desuooyant l'estomac, & les boyaux, & causant des tranchées; mais en petite quantité elle tempere l'acrimonie d'un costé, de l'autre elle restraint legerement l'estomac, de façon qu'il pousse le medicament en bas par cette adstriction.

Or il faut obseruer icy, que si les purgatifs estoient veneneux par leur froidure, comme la semence du psyllium, & non pas par ardeur & acrimonie, en ce cas l'eau froide ne seroit pas conuenable. Quant aux raisons opposées au contraire, la solution est euidente par les suppositions proposées. Et pour le regard des remedes particuliers, qui peuent descharger les purgatifs sans effect, nous en parlerons cy-apres.

### M E S V Æ V S.

**S**I autem medicamentum benignum est, Stamen nõ vacuarit, sed angustiam, ventris tormina, æstuationem corporis, capitis dolorem, vertiginem, scotoma, seu oculorum obtenebrationem, pandiculationes, oscitationes excitet; citò expellatur, sumptis primùm adstringentibus ipsum deturbaturis, vt cydoniis, mastiche, & similibus, deinde

486. *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 deinde balanis & clysteribus ad inferiora  
 trahentibus. Plurima enim talia medica-  
 mentum infra valenter compellunt. Sed in  
 clysteribus pro vario affectu compositis,  
 spes omnia hæc deturbandi, & à magnis pe-  
 riculis vindicandi magna est. Quòd si hæc  
 non profuerint, & symptomata praua mul-  
 tiplicentur, & materia tenuata seorsum fe-  
 ratur, secanda est necessariò vena, præfer-  
 tim brachij interna, deinde verò malleoli,  
 phlebotomia enim ad hæc est efficax.

**Q**ue si le medicament est bening, & qu'il ne  
 purge pas, ains au contraire qu'il cause, &  
 excite vne angoisse, des tranchées, ardeur & estua-  
 tion, douleur de teste, vertige, avec esbloüissement,  
 extension des parties avec des baillemens; pour  
 lors il le faut promptement chasser hors du corps,  
 premierement avec des adstringens, comme sont les  
 coings, le mastic, & semblables; apres avec des sup-  
 positoires, & des clysteres qui attirent en bas. Car  
 tels remedes sont grandement profitables. Particu-  
 lierement les clysteres composez selon les differen-  
 tes affections, d'autant qu'ils preseruent les patients  
 des accidens mentionnez par leur descharge. Que si  
 ces remedes ne profitent, & que les accidens s'au-  
 gmentent, & que les humeurs apres estre attennées  
 & fondues se portent vers les parties superieures:  
 pour



pour lors il faudra necessairement ouvrir la veine interne du bras, & puis celle du malleole, car telle ouverture de veines est fort efficace, & profitable.

Explication de ce texte.

**L'**Entrée de ce texte est pleine d'apparence, *Râchin.* d'autant qu'il n'est pas inconuenient qu'un médicament benigné demeure dans un corps sans effect. Mais la suite semble contraire à la raison, parce qu'il n'est pas croyable qu'un purgatif benigné qui n'a aucune malignité, puisse causer de si fascheux accidés, qu'un violent & deletere: neantmoins Mesué le propose. Il est tout certain que les effects suyuent la nature des causes; cela estant, il n'y a pas d'apparence que de si grands effects puissent estre caulez par des legers medicamens. Neantmoins l'experience nous fait veoir la verité de ce texte en la pratique ordinaire: ce n'est pas pourtant que les medicamens benignés entant que tels causent de si grands accidés; mais les corps se treuans pleins de mauuais humeurs, & disposéz à des maladies, estans esmeus sans estre purgez, souffrent aisément ce changement, & endurent les symptomes que Mesué propose.

Or quand cela arriue, il faut tascher de sortir promptement le médicament hors du corps, & avec luy les humeurs esmeues. Ce qui se peut faire par trois moyens.

En premier lieu, par expression, en donnant des remedes adstringens, comme sont les coings, le mastic, la conserue de roses en roche, & semblables. Il est vray que ces remedes me semblent foibles,

488 *Comment. sur le III. Theoreme,*

bles, car s'il est question de descharger promptement, comme veut l'Autheur, il vaut mieux se servir des seconds, qui sont les suppositoires acres, & les clysteres fort attractifs ; parce qu'ils font plus grande descharge, & c'est pourquoy Mesué les approuve fort, & en recommande l'usage.

L'on se pourra aussi servir des frictions, & mesme de quelque remede lauatif, & purgatif par la bouche. Que si nonobstant tout secours, les accidens continuent, & que les humeurs apres estre attenués se portét vers les parties superieures, là où elles pourront faire ravage ; & causer de dangereux accidens au cerueau, pour lors il se faudra servir de la saignée du bras, & puis de la cheuille, afin de retirer le cours des humeurs vers les parties inferieures, apres les auoir deschargées en partie par l'ouuerture du bras. Or icy il y a à disputer.

*Sçauoir si l'on doit ouurir la veine apres auoir donné vn purgatif.*

*Raisons  
contrai-  
res.*

**C**ette question ne semble pas aisée à resoudre; car il y a plusieurs raisons contraires à l'opinion & au conseil de Mesué. La premiere est, qu'il n'ordonne pas ce mesme remede apres les medemens violens, lors qu'ils ne font pas leur effect. Et cependant il est à croire qu'ils font vne plus grande commotion, & liquefaction des humeurs, que non pas les benigns.

2. Apres, par la doctrine des Medecins Grecs, & Arabes, il ne faut pas ordonner en vn mesme iour deux euacuations, comme sont la saignée & la purgation ; particulièrement à raison des mouuements

mens contraires, veu que la saignée attire du dedans au dehors, & le médicament du dehors au dedans; & c'est là où la nature souffre & endure beaucoup.

En troisieme lieu, il faut euacuer les humeurs qui sont hors des veines par la purgation, & non pas par la saignée, veu que par l'ouverture des veines l'on n'oste que ce qui est dans icelles. Or est-il qu'au cas proposé le médicament benigné est hors des vaisseaux, & les humeurs aussi; c'est donc folie d'ordonner la saignée, veu qu'elle ne peut pas donner issue au médicament, ains au contraire elle destourne plustost son action par mouvement contraire.

Nous autres neantmoins nonobstant ces oppositions, estimons que la saignée peut estre pratiquée au cas proposé, non pas absolument, & simplement, mais conditionnellement: car il est bien certain que l'on ne doit iamais vne saignée apres la purgation en mesme iour, le médicament faisant son effect, pour les raisons obiectées: mais ne le faisant pas, & les humeurs demeurant esmeües sans descharge, & gagnant les veines, & les parties superieures avec les accidens proposez; pour lors il est necessaire de se seruir de la saignée, affin d'oster les humeurs qui se sont meslées avec le sang, & couper chemin à la fiebure, & au danger qui s'en pourroit ensuiure. C'est donc vne saignée necessaire, & conditionnelle, non pas electiue que Mesué ordonne.

Et pour la premiere raison, il faut dire que ce remede n'a pas esté proposé apres les medicamens violens qui demeurent sans effect, tant parce qu'ils

490 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 indiquent alteration manifeste, & occulte, que  
 aussi d'autant qu'il n'apparoist pas qu'ils facent  
 les mesmes effects mentionnez que ceux-cy, ou pour  
 le moins avec les mesmes conditions. Et quant aux  
 autres raisons, la responce demeure apparente par  
 la precedente resolution.

*M E S V Æ V S.*

**V**omitibus autem tunc prouocandus,  
 vel intendendus, quando à medica-  
 mento stomachus per os ventriculi, ( quod  
 etiam cor nominant ) mordetur, & nau-  
 seam, aut singulrum suffocatorium exci-  
 tat medicamentum genere strangulato-  
 rium, non neglectis etiam tum clysteri-  
 bus, præsertim si ventrem, aut hypochon-  
 dria angit medicamentum, & torminibus,  
 ac æstuatione fatigat.

**Q**uant au vomissement, il le faut prouoquer  
 lors que le médicament picque & mordique  
 l'orifice supérieur, ( que l'on appelle le cœur ) & qu'il  
 excite la nausée, ou le sanglot suffocant, estant du  
 nombre des strangulatifs. Il ne faut pas aussi ou-  
 blier les clysteres, principalement si le médicament  
 travaille le ventre, & les hypochondres, & s'il cause  
 des tranchées, & des ardeurs.

*Expli*

## Explication de ce texte.

Cette derniere partie de ce chapitre se doit Râchin.  
 plus tost rapporter aux medicamens violens  
 lors qu'ils ne purgent pas, que non pas aux  
 benigns ; d'autant que ceux - cy ne peuuent pas  
 mordre l'orifice superieur , ny causer les sanglors  
 estouffans , & les estuacions & tranchées que  
 Mesué propose. Et ce qui me fait croire cela, c'est  
 que luy mesme nomme les medicamens strangu-  
 latifs. Il est bien certain que les benigns acciden-  
 tairement pourroient par le moyen des mauuai-  
 ses humeurs esmeües causer tout cela, mais il vaut  
 mieux se tenir à l'explication de l'Auther. Les  
 vomitoires donc se pourront ordonner seurément  
 lors que les medicamens trauillent par  
 trop l'estomac , & son orifice superieur , ce qui se  
 connoist par la nauſée , & par le sanglot ; car par  
 leur moyen l'estomac se deschargera promptemēt  
 & cominodément , & des humeurs, & du medica-  
 ment. Que si le medicament trauaille le ventre,  
 & les parties basses, ce qui se connoist par le moyē  
 des tranchées , ou ardeurs inferieures , pour lors  
 les clysteres seront plus conuenables , affin d'at-  
 tirer en bas les humeurs qui causent ces accidens,  
 & les medicamens aussi.

*Si medicina indebitè & laboriosè soluit.*

C A P. II.

**M**edicamentum illegitimè & molestè  
 purgat, quod vacuat quidem, sed

Ii 2

non

492 *Comment. sur le I I I. Theoreme,*  
 non quos humores vacuari oportuit, id-  
 que præterea facit cum subuersione, vo-  
 mitu, torminibus, & æstuationibus.

Des medicamens qui purgent illegi-  
 timentement, & avec trauail.

C H A P. I I.

**L**E medicament purge illegitimentement, & avec  
 fascherie lors qu'il n'euacue par les humeurs  
 qui ont besoing d'estre purgées, & que d'ailleurs  
 ils les attire avec des subuersions d'estomac, vo-  
 missemens, tranchées, & inquietudes ardentes.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**H**ippocrate au 2. Aph. du 1. liure faisant di-  
 stinction de la purgation loüable, d'avec la  
 vicieuse, dit que les patiens souffrent aisé-  
 ment la premiere, parce que les humeurs conue-  
 nables se deschargent en icelle; mais que la secon-  
 de leur est fascheuse & comme intolerable, tant à  
 raison des mauuais accidens qui l'accompagnent,  
 que d'autant que les humeurs qui se purgent ne  
 sont pas telles qu'il seroit necessaire. Mesue traite  
 en ce second chap. de cette purgation vicieuse, cõ-  
 me il est aisé à iuger par l'entrée de son discours,  
 & montre les moyens qu'il faut obseruer pour la  
 corriger au soulagement des patiens.

Or il faut noter icy deux choses. La premiere  
 est, que cette purgatiõ illegitime, de laquelle traite  
 nostre

nostre Autheur, n'est qu'un vice en qualité, comme la precedente, & la suiuate peche en quantité par deffaut, & par excez. L'autre est, que telle purgation est appellée vicieuse & irreguliere en trois façons. La premiere est entant que les medicamens purgent bien, mais non pas les humeurs conuenables, comme quand ils attirent la cholere en vne maladie pituiteuse, au lieu de purger l'humeur pituiteuse.

La seconde est entant qu'ils renuersent & subuertissent l'estomac par vomissement & nausée, lors qu'ils s'arrestent en cette partie, & qu'ils l'offencent soit d'eux mesmes, ou par le moyen des humeurs qu'ils y attirent.

La troisieme est à raison des trancheés, si les medicamens, ou les humeurs s'arrestent aux boyaux au lieu de passer outre; & aussi à cause des inquietudes & ardeurs generales, quand tout le corps est trouuillé. Apres cette demonstration generale Mesué passe outre, & monstre en particulier les causes & les remedes, desquels il se faut seruir pour corriger les vices de cette illegitime purgation.

*M E S U E V S.*

**S**I autem vacuat corruptum quidem, & Simpurum, non tamen quem volebamus humorem, is ipse alio purgante sumpto est vacuandus; alioqui latius in corpore spargetur, & increfcet ob agitationem, & commotionem in eo factam, & aliarum

494 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 materiaram affluentium, in ipsum conuer-  
 sionem, quomodo in lacunam dum diuer-  
 sa tum pura, tum impura affluunt, eam  
 subuertunt, & totam tandem impuram  
 reddunt.

**S** I le medicament purge l'humeur corrompue &  
 pourrie, mais non pas celle que nous desirions;  
 il la faut descharger par le moyen d'un autre pur-  
 gatif, car autrement elle se pourroit esandre par  
 le corps, & s'accroistre tant par l'agitation causee  
 en iceluy, que par le meslange des autres humeurs  
 affluantes, de mesme qu'en vne cloaque, en la-  
 quelle les humeurs pures & impures affluans se  
 rendent toutes impures par meslange.

*Explication de ce texte.*

*Rachin.*

**P** Our bien entendre ce texte, il faut sup-  
 poser vn exemple. S'il se presentoit vn pa-  
 tient cacochyme, qui eust besoing de pur-  
 gation, & qu'en son corps abondassent le phleg-  
 me pourri en grande quantite, & les serositez bi-  
 lieuses aussi corrompues en petite; si vn Medecin  
 n'ordonnoit que le scammonée, avec la rhubar-  
 be, infalliblement les serositez bilieuses seroient  
 plustost attirées & purgées, que non pas le phleg-  
 me. Telle purgation en apparence seble bien loua-  
 ble, parce qu'elle fait veoir vne descharge des mau-  
 uais humeurs; mais en effect elle est vicieuse,  
 parce



parce que c'estoit le phlegme pourri abondant en quantité, qu'il falloit plustost purger par le moyē du sené, ou de quelque autre médicament simple, ou composé conuenable.

Et c'est pourquoy Mesué ordōne, & fort à propos en tel cas vne seconde purgation, afin d'empescher que le phlegme pourri demeurant, estant esmeu ne fist quelque rauage par le corps, ou qu'il ne s'augmentast par l'affluence & meslange des autres humeurs bonnes, ou mauuaises: de mesme comme l'on void en vne sentine, ou cloaque pleine de corruption, en laquelle les meilleures eaux estans iettées se rendent impures, & augmentent la corruption par meslange.

### M E S V Æ V S.

**Q**Uod si non corruptum humorem, sed benignum & necessarium vacuat medicamentum, æger æstuat, vexatur, viribus immodicè deiectis languet, natura expulsionī repugnante (quorum nullum adest, vbi excrementa sola vacuantur) proinde mox eius medicamenti vires frange, ipsūque à corpore lubricando deturba, quæ duo aqua calida in horas pota præstat, aliāque idem potentia plenius trademus.

**Q**ue si le médicament ne purge pas l'humeur corrompue, mais celle qui est benigne & necessa

496 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
*nécessaire, le patient souffre de l'ardeur & de l'in-*  
*quietude, avec foiblesse, la nature resistant ( ce qui*  
*n'arrive pas quand les seuls excremens se pur-*  
*gent, ) pour lors il faut rabattre les forces des pur-*  
*gatifs, & les faire sortir par le moyen de la lubri-*  
*fication; ce qui se pourra executer avec l'eau chan-*  
*de, donnée d'heure à heure, & par autres sembla-*  
*bles que nous proposerons cy-apres.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**A purgation des mauuaises humeurs, en-  
 cores qu'illegitime, est tousiours plus de-  
 sirable, que non pas celle des bonnes & naturel-  
 les. Mesué le montre en ce texte, parce qu'en la  
 premiere la nature va tousiours au secours; mais  
 en l'autre, elle resiste à l'attraction & à l'expul-  
 sion; & souffre de fascheux accidens, comme sont  
 vexation, langueur, foiblesse, & autres, qui n'arri-  
 uent pas aux purgations excrementeules; parce  
 que les esprits, & les forces s'exhalent avec les  
 bonnes humeurs.

Or ie m'estonne icy des remedes que Mesué  
 propose, & pense que ceux qu'il promet vaudront  
 mieux, que ceux qu'il presente; car il n'ordone que  
 de l'eau chaude donnée d'heure à autre, tant pour  
 rompre la violence du medicament, que pour luy  
 donner passage par lubrification. Cela peut bien  
 rendre quelque seruice, mais non pas eu esgard  
 aux accidens, lesquels indiquent de plus salutai-  
 res remedes, & le medicament de plus agreables  
 & meil

& meilleurs expulsifs, comme nous verrons cy-apres; car pour l'eau chaude c'est vn foible secours, & qui ne se pratique gueres, mesmes les femmes se mocqueroient des Medecins si l'on donnoit de l'eau apres vne medecine.

M E S V Æ V S.

SI autem vomitum, & animæ subuersionem medicamentum excitat, vomitorium, vel natura, vel quia est abominabile, aut à flatibus leuatur, aut ob stomachi imbecillitatem, aut stercus siccius, aut intestinorum angustia. Si ob hæc postrema, clysteridoneo stercus molliatur, & intestinorum ab his obstructio liberetur, qui si non sufficit, vomitu expellatur medicamentum. Quod si sumptum est abominabile medicamentum, aut stomachus est imbecillus, ob idque vomitus timeatur, à corporis & animi motibus, quantum potes, abstine, donec in medicamentum ipsum natura vndique agat, aliter in naturam non acturum, odorétque æger flores, & alias plantarum partes suauiter olentes, mentham, sampschum, citri folia, & fructum, apium, absinthium, cydonia, macianum, rosas, bolum aqua rosarum & aceto adpersum, lutum quo panni abluuntur, rosis recentibus, &

I i 5 aqua

498 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 aqua rosarum nutritum. Extrema quoque  
 fricuisse, & vinculis dolorificis astrinxisse,  
 manus item ac pedes aquæ calenti mul-  
 tum mordenti imposuisse, iuuat. Si autem  
 medicamentum est stypticum, mordre  
 (aliquid prædictorum) quasi lambendo bi-  
 bere, faciem aqua rosata, vel alia redolente  
 leuiter adspargere, gaudere, delicias curare,  
 præsertim nausea incipiente, vomitum pro-  
 hibet. Vbi verò anima est sedata, ambulet,  
 ac parumper moueatur, quò & promptius  
 medicamentum descendat, vt docuit Hip-  
 pocrates.

**Q**ue si le medicament excite le vomissement,  
 ou la subuersion, c'est ou parce qu'il est vo-  
 mitoire de sa nature, ou abominable, ou à raison  
 des vens qui l'esteuent, ou à cause de la foiblesse de  
 l'estomac, ou bien d'autant que les excremens se  
 treuuent dessechez dans les boyaux, ou ceux-cy re-  
 straisiss. Si le vomissement depend de les dernieres  
 causes, il faut remollir les excremens avec vn cly-  
 stere propre, & s'il ne suffit, il faut faire sortir le  
 medicament par la bouche, avec vn vomitoire.  
 Que si le purgatif est abominable, & à contre-cœur,  
 ou que l'estomac se treuue foible, & que pour cela  
 l'on apprehende le vomissement; il faut contenir le  
 patient en repos d'esprit, & de corps, afin que la  
 nature

nature agisse contre le médicament, sans diuertissement, car autrement le médicament n'agiroit pas contre la nature. Et cependant l'on pourra presenter au patient des fleurs, & autres parties des plantes aromatiques, comme la menthe, la maioraine, les fueilles, & fruiets de citronnier, l'ache, l'absynthe, les coings, les pommes, le bol arrousé d'eau rose, & de vinaigre, l'argille meslée avec les roses recenies, & l'eau rose. il est bon aussi d'vser des frictions aux extremittez, & des ligatures dolorifiques, mesmes de tremper les pieds & les mains dans l'eau bien chaude. Que si le médicament est styptique, il est bon de mordre sur les remedes mentionnez, & aualer tout doucement quelque goutte, mesmes d'arrouser le visage avec l'eau rose, ou quelque autre qui sente bon: apres, de se resioüir, & songer aux passe-temps, principalement quand il y a apparence de nausée; car toutes ces choses diuertissent. Et lors que l'imagination est reduitte à son repos, & assurée, le patient se pourra pourmener tout doucement, affin que le médicament descende plus aisement. Et c'est l'aduis d'Hippocrate.

Explication de ce texte.

**A** Pres que Mesué a monstré comment il faut Rachin.  
remedier à vne laborieuse & fascheuse purgation qui trauaille tout le corps, maintenant il traite des accidens qui molestent les parties, & particu

500 *Comment. sur le 111. Theoreme,*  
particulierement l'estomac, qui est celuy qui reçoit le premier les medicamens, qui esueille leur action, & qui reçoit en partie les humeurs qu'ils attirent. Or le plus ordinaire accident qui arriue aux purgations, c'est le mal de cœur, avec la nausée, & le vomissement. Nostre Docteur recherchant les causes de ces symptomes, en propose six en nombre. La premiere, c'est quand le medicament est vomitoire de sa nature, comme est l'agarric, & autres desquels nous auons traité au 1. Theoreme.

La seconde, c'est quand il est abominable, c'est à dire, que les patiens ou par delicateffe de l'imagination, ou par horreur naturelle, ou par indisposition du corps l'ont à contre-cœur.

La troisieme, c'est quand il y a des vens en l'estomac, & aux parties inferieures qui esleuent le medicament, & empeschent sa descente, ensemble celle des humeurs attirées en l'estomac.

La quatrieme, c'est la foiblesse naturelle du ventricule, qui ne peut pas souffrir la presence, ny l'action du medicament, & se porter à la reiection.

La cinquiesme, c'est l'induration des excremens, lors que se treuués desseichez dans les boyaux, ils empeschent le passage du medicament, & des humeurs par voye d'obstruction, & forcent la nature de se porter à vn mouuement contraire par les parties superieures.

La derniere, c'est l'angustie des boyaux, lors qu'ils sont tellement estraisiss, qu'ils ne peuuent pas donner passage.

Voyla les causes du vomissement que nostre  
Auteur

Autheur reconnoist en la purgation. Apres lesquelles il propose les remedes avec desordre, & imperfection, & commence par les dernieres en ordonnant vn clystere remollitif, lors qu'il y a induration d'excremens, & vn vomitoire, pour repousser le medicament en haut, & le faire sortir par la bouche, si le passage d'en bas luy demeure fermé. Mais il ne parle pas de l'angustie des boyaux, qui peut dependre ou d'une tumeur, ou de la contorsion, ou de quelque autre cause. Il oublie aussi les vens, encores que l'on le puisse excuser, sur ce qu'il en a traité cy-dessus au precedent chapitre. Suiuons le texte, & venons à l'horreur des medicamens, & à la foiblesse de l'estomac. Mesué propose quatre moyens generaux pour remedier à ces deux causes.

Le premier regarde le repos du corps, & de l'ame; car il est certain que l'agitation de l'un, ou de l'autre, ou de tous les deux ayde au vomissement, au lieu que leur repos donne loisir à la nature & au medicament d'agir l'un contre l'autre, & de faire leur operation. Et bien qu'Hippocrate ordonne le mouuement en la purgation, cela se doit entendre lors que l'enuie du vomissement ne paroist pas, & lors que le medicament a desia operé, mais non pas au commencement. Ce qui est digne d'observation; parce que le mouuement du corps par l'agitation des humeurs pourroit les faire remonter, & causer par ce moyen le vomissement.

Après, le sentiment des pommes, fleurs, racines, & autres mixtions aromatiques, contient l'estomac en son deuoir, & contente l'imagination,  
en

502 *Comment. sur le III. Theoreme,*

en fortifiant le cerueau, l'estomac, & le cœur par des vapeurs agreables. Pour cet effet l'on pourra bailler aux patiens de bouquets de fleurs odorantes, des pommes de senteur, faire des cassolletes, & d'autres compositions agreables.

En troisieme lieu il ordonne les frictions des extremités, sçauoir des pieds, & des mains, & les ligatures fortes & douloureuses d'iceux; parce que ces remedes diuertissent l'imagination du vomissement, & portent la nature à vn mouuement inferieur.

Finalemēt, si le medicament est vn peu styptique, Mesué ordonne d'aualer tout bellement quelque goutte de pomme apres l'auoir maschée, ou de coings, & d'arrouser le visage, si le vomissement presse, d'eau rose, ou de quelque autre eau odorante; mesme de diuertir les patiens par quelque raillerie agreable, ou par quelques jeux & passe-temps. Et lors que l'esprit & le corps sont en repos, l'on suiura le conseil d'Hippocrate, pour ce qui est de la pourmenade.

*M E S V Æ V S.*

**T**Ormina autem medicamentum excitat, quod stomachum & partes, quas permeat, pungendo lædit, vel intemperie sua afficit, aut quod immodicè trahit humorem tam benignum, quàm malignum. Ob id vim eius citò obtundimus, ipsūque citò à corpore expellimus, vt à nobis partim dictum est, partim mox dicetur.

*Quant*



**Q**uant aux tranchées, le médicament en engendre, lors qu'en passant par l'estomac, & par les boyaux, il les picque par mordication, ou les offense par son intemperature, ou bien lors qu'il attire les humeurs benignes, aussi bien que les malignes. Et pour lors il faut promptement arrester sa violence, & le sortir hors du corps, suivant ce qui a esté dit cy-dessus, & ce qui se dira cy-apres.

*Explication de ce texte.*

**L**A purgation est iugée fascheuse & illegitime, quand elle est tormineuse & douloureuse, aussi bien comme lors qu'elle est accompagnée de vomissement. Or le médicament peut causer des tranchées en trois façons, comme remarque nostre Autheur. La premiere est, quand il picque, point & mord en passant l'estomac, & les boyaux. La seconde, quand il les offense par sa chaleur, & acrimonie; & la derniere, lors qu'il attire les bonnes humeurs avec les mauvaises, car de là vient vn combat entre les parties & le médicament. *Râchin.*

L'on pourroit adiouster icy, que souuent les tranchées viennent des vens, & aussi de la viscosité des humeurs, qui les rend adherés aux boyaux, si bien qu'ils causent des douleurs quand ils s'arrachent. Or en ces cas supposez par Mesué, le plus expedient est d'abbattre l'action du médicament, & de le chasser au plustost hors du corps par clysteres, vomitoires, fomentations, applications,

504 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
tions, & semblables remedes qui ont esté propo-  
sez, ou qui feront presentez cy-apres.

*Si medicina ultra quàm oportet soluit.*

C A P. III.

**H**ypercatharsis, hoc est, à medicamento  
purgante vacuatio immodica, fit ra-  
tione sumentis, medicamenti, accidentium  
vtrique superuenientium.

Si le médicament purge plus qu'il ne  
feroit necessaire.

C H A P. III.

**L**A purgation immoderée, appelée hypercathar-  
se, se fait par le vice de celuy qui se purge, ou  
du médicament, ou des accidens qui peuuent arri-  
uer à tous les deux.

*Explication de ce texte.*

Rächin.

**A** Pres que Mesué a traité au chapitre pre-  
cedent des accidens qui arriuent à vne pur-  
gation illegitime & laborieuse, & des re-  
medes qui la peuuent amander; il parle en cettuy-  
cy de la superpurgation, ou euacuation immode-  
rée, des causes qui l'excitent, & des remedes qui  
la peuuent arrester. Or il commence ce chapitre  
par vne generale demonstration, laquelle il éclair-  
cit par apres en particulier.

La

La purgation immoderée (dit-il) ne peut dependre que de trois causes. La premiere regarde l'estat, & la disposition du patient qui se purge : la seconde la nature, & la condition du medicament qui fait l'effect : & la troisieme ne se peut rapporter qu'aux circonstances, & aux accidens qui peuvent suruenir à tous les deux, ou pour leur respect, c'est à dire, à raison du patient & du medicament. Le despartement general des causes s'entendra mieux par l'esclaircissement du texte suyuant.

*M E S V Æ V S.*

**R**atione sumentis, quod is vel excrementis ad fluendum paratissimis redundet: vel venarum facultate retentrice sit imbecilla; vel orificiis earum amplioribus; vel ex iis est quibus purgatio est interdicta, quos in libro de pharmacia declarauimus.

**L**e patient qui se purge, peut estre cause de la purgation immoderée, lors qu'il abonde en excremens preparez à la vuidange, ou qu'il a la faculté retentrice des veines fort foible, ou les orifices d'icelles trop larges: ou bien quand il est du naturel de ceux qui ne peuuent supporter les medicamens, suyuant ce que nous auons déclaré au liure de la Pharmacie.

K k

Explica

*Explication de ce texte.*

Rabbin.

**M**Esué explique sa demonstration generale, & commence par le vice qui se peut trouver aux patiens, c'est à dire, ceux qui se purgent. Or il dit que le deffaut peut prouvenir de l'indisposition de ceux qui prennent les medemens, en quatre façons.

La premiere est à cause de l'abondance des excremens qui se treuvent ramassez, & tous disposez à la vuidange. Par exemple, si l'on donne vn medicament à vn homme qui est à la veille d'vn flux de ventre à raison d'vne repletion d'humeurs fluxiles & coulantes; infalliblement il en arriuera vne purgation immoderée, non pas à raison du medicament, car le plus bening que l'on sçauroit ordonner, causeroit la superpurgation en ce cas, mais par la collection des humeurs. C'est de mesme comme quand l'on veut oster vne pierre d'vne muraille qui s'en va en ruine, elle s'abbat là dessus, & comme quand l'on donne sur le haut d'vne montagne le branle à vne pierre, elle s'en va iusques au fons avec impetuosité; ainsi pour si peu que le medicament esmeue, & ouure la porte à ces humeurs ramassés, il se fait vn rauage extraordinaire.

La seconde maniere se rapporte à la foiblesse de la faculté retentrice des veines, & des boyaux; car si ces parties ne sont assistées de la force naturelle des fibres, & que le passage & la sortie des humeurs demeure libre, sans que la nature les arreste, & qu'elle ne gouerne l'expulsion; infalliblement

blement coulans & se voidans en abondance, elles causeront vne purgation immoderée.

Comme aussi lors que les veines se treuuent trop larges & ouuertes de leur nature, qui est la troisieme cause que Mesué reconnoist du costé des patiens : car si la nature ne peut serrer les veines par le moyen des fibres, à raison de l'amplitude, & largesse d'icelles, les humeurs ne peuuent pas estre arrestées: & voila comment il s'en ensuit vne superpurgation.

La quatrieme façon regarde le naturel & la disposition de celuy qui se purge: car il y en a lesquels la purgation est interdite, comme sont les begues qui sont subiects aux flux de ventre par l'Aphor. 32. du vj. liure: apres ceux qui sont subiects à la colique, selon Mesué. Mais sur tout il faut rapporter cette interdiction à vne idiosyncrasie, ou propriété indiuiduelle de quelques vns, qui ne peuuent supporter en aucune façon l'action des medicamens; ou bien qui sont si faciles & si aisez à esmouuoir, qu'une seule drachme de rhubarbe les purgera trente fois. Et voila comme la superpurgation peut arriuer par le vice du patient, selon le texte de Mesué.

*M E S V Æ V S.*

**R**atione verò medicamenti: quoniam  
Rid aut qualitatem habet alienam, &  
deleteriam, venenosamque, aut largius  
sumptum est, aut portione sui, ventriculi &  
intestinatorum villis adhæret, aut venarum

K k 2 ora

508 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 ora mordet, pungit, aperit, aut cor intem-  
 peratius reddit; quas hypercatharicos cau-  
 sas ex his quæ præcesserunt, discernito.

**L**E médicament peut aussi estre cause d'une su-  
 perpurgation, lors qu'il est delectere & vene-  
 neux de sa nature, ou par accident, ou bien si l'on  
 en a prins trop grande quantité, ou bien quand il  
 s'attache aux tuniques de l'estomac, & des boyaux;  
 ou bien lors qu'il picque, mord & ouvre les orifices  
 des veines; ou finalement quand il altere le cœur;  
 lesquelles causes se peuvent discerner par nos dis-  
 cours precedents.

*Explication de ce texte.*

*Rachin.*

**E**ncores que le médicament soit la cause  
 mouuante; premiere & principale de toute  
 superpurgation, veu qu'elle n'arrieroit pas  
 sans la prinse d'iceluy; neantmoins Mesuë recon-  
 noist & le vice des patients, & celuy des causes ex-  
 ternes, qui sont concurrentes, comme nous ferons  
 veoir cy-apres en suite de ce qui a desia esté de-  
 claré. Or le médicament peut estre accusé en cinq  
 cas qui sont marquez en ce texte.

Le premier regarde la qualité maligne, delectere  
 & veneneuse du médicament, laquelle se treuuant  
 contraire entierement à la nature, la met telle-  
 ment en desordre, qu'elle ne peut pas maistriser  
 son action, ny regler l'attraction, & l'expulsion  
 des humeurs, d'où s'en ensuit vn rauage & vn des-  
 borde

bordement ; ce que nous experimentons en l'hellebore, & semblables.

Le second se rapporte à la quantité, lors qu'il y a excez, comme si l'on donne, par exemple, vne once d'un médicament simple, ou composé, au lieu qu'il n'en faudroit donner qu'une ou deux drachmes.

Le troisieme accuse l'adherance du médicament à l'estomac, ou aux boyaux, lors qu'il s'attache aux fibres, & aux tuniques d'iceux, comme nous obseruons souuent lors que la colochynte n'est pas bien preparée par trituration, & mesmes au scammonée.

Le quatrieme cas paroist aux purgatifs qui mordent, poignent, & ouurent les orifices des veines, ou par leur violente acrimonie, ou par vne vertu particuliere, comme nous voyons en l'aloë qui ouure les veines, & prouoque les hemorrhoides.

Finalement il y a des purgatifs qui alterent le cœur, & introduisent vne intemperature si chaude, qu'il s'en ensuit comme vne relaxation des parties, d'où vient que les humeurs eschappent sans arrest: ce que le scammonée peut faire n'estant pas donné comme il faut. Voila les vices des medicamens; passons outre aux choses suruenâtes.

M E S V Æ V S.

**R**acione denique illorum quæ vtrique superueniunt: australis enim constitutio ( vt inquit Gal. ) si vincat, aperit, rarefacit, humores ad fluendum idoneos red-

K k 3 dit:

510 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 dit: aquilonia quoque, si præpolleat, fluxio-  
 nes etiam comprimendo, & exprimendo  
 excitat; quapropter per hos flatus, qui  
 tunc promptè fluxionibus tentantur, pur-  
 gandi non veniunt. Potus quoque largior  
 aquæ frigida, ac errores alij quidem in su-  
 mendis, admouendis, educendis, faciendis  
 hypercatharsim promouent.

**F**inalement il y a les choses qui arriuent à tous  
 les deux. Gal. propose la constitution des vens,  
 car l'australe ouure, rarefie, & rend les humeurs cou-  
 lantes: l'aquilonaire aussi peut causer la fluxion en  
 comprimant; voyla pourquoy il n'est pas bon de  
 purger ceux qui sont subiects aux promptes flu-  
 xions, lors que tels vens regnent. De boire aussi  
 largement de l'eau froide, & commettre de sem-  
 blables erreurs aux choses que l'on prend par la  
 bouche, ou que l'on applique, ou que l'on attire hors  
 du corps, ou qui sont faisables, cela excite la su-  
 perpurgation.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.* **E**N la purgation il ne faut pas seulement  
 auoir esgard aux patients, & aux purgatifs,  
 mais aussi au concours des choses exterieu-  
 res; parce que si elles ne se treuuent pas bien di-  
 sponées, l'effect de la purgation peut estre changé.  
 Et



Et c'est ce que Mesué fait veoir en ce texte : premierement il conseille de prendre garde aux vents qui regnent particulièrement aux constitutions australes, & aquilonaires.

Ce qui semble estrange, veu qu'elles sont de différente nature, & que par conséquent elles doiuent causer de differents effects. Car le vent austral est chaud & humide, & l'aquilonaire froid & sec. Neantmoins tous deux sont suspects en la purgation ; l'un de soy, sçauoir est l'austral, parce qu'il ouure les conduicts, rareste les humeurs, & les dispose fort à la fluxion : l'autre par accident, qui est l'aquilonaire, parce qu'il exprime les humeurs, & les fait couler comme cela.

*Obiectiō.**Responſe.*

Que si l'on obiecte que par experience ordinaire l'on choisit vn temps de pluye, & humide, quand l'on veut purger. Il faut respondre que cela est veritable, & raisonnable pour ceux qui sont en assez bonne disposition, mais nō pas pour ceux qui sont ou trauaille, ou subiects aux fluxions & flux de ventre, parce que la superpurgation leur pourroit arriuer. Mesué propose ce conseil par l'aduis de Gal. en son commentaire sur le 5. Aphor. du 3. liure.

*Obiectiō.**Responſe.*

Après, il accuse le boire abundant d'eau froide apres auoir prins la medecine ; car cela trouble la nature, & cause vn rauage dans le ventre, d'où vient la vuidange des humeurs immoderées.

Que si l'on obiecte ce que Mesué propose au chap. 1. precedent, selon l'opinion de Rufus, que l'eau froide par sa froidure arreste la violence des medicamens. Cela est bon en petite quantité, & non pas en abondance ; & puis c'est pour

*Obiectiō.**Responſe.*

K k 4 estein

esteindre l'ardeur & l'acrimonie des purgatifs, plustost que pour arrester leur effect.

Finalemēt Mesué accuse les erreurs qui se peuvent commettre aux quatre choses generales des non naturelles, qui sont prenables, applicables, faisables, & sortables, entre lesquelles l'air, & le boire sont comprins, & toutes les autres qui nous environnent, & desquelles depend la conseruation, ou l'alteration de nos corps.

*M E S U E V S.*

**H**vic immodicæ vacuationi ne vires prosternat, resistemus per auxilia dictis fluxus causis ( quas præcedentia declarant ) contraria : qualia sunt, quæ medicamento virtutem frangunt, obtundunt, in-  
crassant, cōpingunt, motu molesto exuunt, expellunt vomitu, opposito scilicet motu fluxui ventris : adhæc, quæ retentricem vim veharum, & orificiorum laxiorum, & intestinorum roborant cogendo, & constringendo : quæ denique cor ipsum roborant, & animam recreant, exhilarantque ; his enim omnibus tota hypercatharticos curatio perficitur.

**N**ous pourrons arrester cette purgation immoderée, à ce qu'elle n'abbate pas les forces, par des remèdes contraires aux causes de cette descharge,

ge, lesquelles se pourront reconnoistre par le discours precedent. Tels pourront estre ceux qui arrestent, & refrenent la vertu du médicament, qui incraissent & reserrent les humeurs, qui poussent le purgatif hors du corps, ou le reiettent par vomissement, qui est un mouvement contraire au flux de ventre. Outre ce, les remedes qui fortifient la vertu retentrice des veines, & qui en roborant reserrent les conduicts relaschez & les boyaux, seront conuenables; comme aussi ceux qui fortifient le cœur, & qui recreent & resioüissent la personne. Et voyla comme la curation de la superpurgation est parfaicte.

---

Explication de ce texte.

**M**esué ne se contente pas d'auoir proposé *Rächin.* les causes generales & particulieres de la superpurgation, mais encore pour plus grande instruction il presente les moyens generaux pour y remedier, & apres il en poursuit la demonstration particuliere en ces six canons suyans.

Au premier il propose les remedes qui arrestent l'action immoderée des purgatifs, & qui les forcent promptement hors du corps, affin d'empêcher leur nuisance.

Au second il traite des moyens conuenables pour fortifier & reserrer les orifices des veines, & des conduicts par où passent les humeurs; & par

K k 5      même

514 *Comment sur le III. Theoreme,*

mesme moyen ayder à la faculté retentrice par trop relaschée.

Au troisieme il parle de toute sorte de remedes reuulsifs, qui peuuent diuertir la nature de ce mouuement du ventre, comme sont les frictions, ligatures, ventouses, vomissement, & autres.

Au quatrieme il propose le sommeil, comme vn remede qui arreste tous les mouuemens de la nature & des humeurs, hors la sueur.

Au cinquiesme il presente les moyens pour fortifier le cœur, recreeer & resioiir l'ame & les esprits.

Finallyment il se iette sur les aromatiques, qui seruent de remede extreme pour congeler les humeurs, & pour arrester la violence de leurs mouuemens.

Voila comme nostre Docteur explique en ces six canons suiuan, les propositions generales, & les moyens qu'il presente en ce texte pour remedier à la superpurgation; & voyons comment.

**M E S V Æ V S.****C A N O N I.**

**S**I igitur fiat ob medicamenti actionem  
Simmodicam, frangenda virtus eius est,  
ipsūque citò à corpore expellendum per  
lauantia, vt aquam calidam, aut aquam  
hordei, aut mucaginem seminum psyllij,  
& cydoniorum: vel tergentia, vt saccha-  
rum

rum rubrum, mel, decoctum vuarum  
passarum, hydromel, & similia: vel com-  
primentia, vt cydonia, syluestria poma,  
(maciana vocant), pyra, mastichen, myrabo-  
lanos, & similia. Eadem ratione cum me-  
dicamentum aliquod violentum, præser-  
tim expulsu difficile, deturbandum est,  
Rufus primùm propinat mucaginem pro-  
posito affectui idoneam, cum aqua tepida,  
& paucò oleo amygdalino: horis postea  
duabus aliquid comprimens exhibet; sic  
medicamenti virtutem totam à corpore  
expellit, vt nullum ipsius vestigium su-  
perfit. Addit Gal. aquam calidam lauare,  
expurgare, medicamentumque purgato-  
rium, etiam si alicui parti hæserit, deturba-  
re: frigidam verò, quod villis viscerum  
adhæret, magis impingere. Serum deni-  
que lactis caprini cum melle, & paucò sa-  
le medicamentum probè expellit, vt Ioan-  
nitius ait, vt nullum eius maneat ve-  
stigium.

*Donc si la purgation immodérée depend de  
l'action violente du médicament, il faut  
rompre sa force, & le chasser au plustost hors du  
corps, ou par des lauatifs, comme sont l'eau chau-  
de, l'eau d'orge, le mucilage des semences de psyl-  
lium,*

516 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
*lium, & de coings: ou par des deterfifs, comme*  
*sont le sucre rouge, le miel, la decoction des rai-*  
*sins passerilles, l'hydromel, & semblables: ou par*  
*des comprimans, comme sont les coings, les pom-*  
*mes sauvages, les poyres, le mastich, les myrabo-*  
*lans; & autres. Semblablement, quand il faut*  
*chasser hors du corps quelque medicament vio-*  
*lent, difficile à expulser, Rufus donne premie-*  
*rement quelque mucilage conuenable à cet acci-*  
*dent, avec de l'eau tiede, & vn peu d'huile d'a-*  
*mandes douces; & deux heures apres quelque*  
*comprimant: par ce moyen il chasse toute la vertu*  
*du medicament hors du corps, & n'en laisse au-*  
*cun vestige. Galien adiouste, que l'eau chaude*  
*laue, nettoye, & chasse le purgatif, encores qu'il*  
*soit adherent à quelque partie; au contraire que la*  
*froide l'arreste d'auantage, parce qu'elle adhere*  
*aux fibres des tuniques. Finalement Ioannitius*  
*dit que le petit laict de cheure, meslé avec le miel*  
*& vn peu de sel, chasse fort bien le medicament,*  
*sans apparence de vestige.*

*Explication de ce premier Canon.*

*Râchin.*

**L**Es purgatifs qui pechent en quantité, ou  
 en qualité causent de fascheux accidens, &  
 particulièrement la superpurgation. No-  
 stre Auteur propose deux sortes de remedes ge-  
 neraux pour donner ordre à ce rauage d'humeurs,  
 sçauoir:

ſçauoir eſt de vacuatifs, & d'alteratifs.

L'on pourroit oppoſer icy, que les vacuatifs ne ſemblent pas receuables, veu que la ſuperpurgation a pluſtoſt beſoing d'arreſt que de vuidange. Mais nous reſpōdons que ce n'eſt que pour vuider les medicamens, & non pas pour purger les humeurs. Et de faict ce ne ſont pas purgatifs qu'il ordonne, ains pluſtoſt lauatifs, deterſifs, ou comprimans, qui ſont les trois differences de remedes que Meſué propoſe, afin d'arreſter l'action des medicamens en les chaſſant hors du corps. Venōns à l'examen particulier.

Noſtre Docteur commence par les lauatifs, & s'appuye ſur le conſeil de Gal. en ſes commentaires du 2. liure du regime des maladies aiguës, & de Rufus Medecin ancien. Entre les lauatifs ils louēt l'eau chaude, parce qu'elle interrompt la violence des medicamens, & empeſche leur adherance aux tuniques des boyaux, & s'inſinue mieux, ce que ne fait pas l'eau froide, veu qu'au contraire elle les attache d'auantage par ſa froidure. Apres ils louēt l'eau d'orge, & les mucilages des ſemences de pſyllium & de coings.

Quant aux deterſifs, le ſucres rouge, qui eſt comme vne craſſe du bon ſucres, laquelle ſe ſepare en la cuitte, eſt conuenable, le miel, la decoction des raiſins paſſerilles, l'oximel, ou l'hydromel; car le ſecaniabin de Meſué ſignifie tous les deux.

Pour les comprimans, ou adſtringens, Meſué en propoſe de pluſieurs façons, comme ſont les myrabolans confits, & en poudre, le maſtic, les coings, poyres & pommes ſauuages, qu'il appelle macianes, ou à raiſon du lieu, ou à cauſe de l'austerité,

bien

518 *Comment. sur le III. Theoreme,*

bien que aucuns les prennent pour les premières pommes qui sont cueillies : les Espagnols au contraire appellent toute sorte de pommes domestiques & sauvages macianes, avec indifférence.

Rufus & Ioannitius passent outre, car ils conseillent des remèdes composés, lesquels néanmoins sont puisés des simples que Mesué propose. Rufus ordonne quelque mucilage mêlé avec l'eau tiède, & un peu d'huile d'amandes douces, après le médicament quand il le veut chasser hors du corps, & puis il ordonne deux heures après quelque comprimant. Ioannitius approuve fort le petit lait avec un peu de sel & de miel, & dit que c'est le plus propre détersif que l'on sauroit ordonner.

Or il faut noter que Rufus conseille le comprimant après le lauatif & lenitif, afin d'empêcher le vomissement; lequel toutesfois n'est pas à craindre, si le médicament est encore dans l'estomac: ains au contraire il seroit à désirer, afin de faire fortir les purgatifs par la bouche.

*M E S V Æ V S.*

## C A N O N II.

**I**Ntestinorum verò, ac venarum, & in  
Ipsis orificiorum, atque etiam corporis  
pororum vim retentricè firmamus sumptis  
modo quo poteris optimo, vel etiam cly-  
stere, si opus est, iniectis rebus odoratis, ac  
constringentibus, cogentibus, contrahen-  
tibus



tibus. Quæ propè omnia mastiche præstabit : cogendo enim & contrahendo roborat. Si igitur mastiches drachmæ duæ, aut tres cum succo cydoniorum bibantur, medicamentum reliquum expellent comprimendo, ac tandem aluum adstringent, ut Hamech visum est. Adhæc, stomachum & ventrem reliquum oleo rosato, quàm pati potest calidissimo, illeuisse, pulueremque mastiches, & gallæ, aut rosarum superparfisse, in id est mirificum. Idem, Hamech authore, præstabit tragacantha affata à drachmis tribus, ad drachmas quatuor, ex lacte dulci, aut acido, si affectus id exigat, cocta, & pota. Adhæc, semen nasturtij tostum à drachmis duabus, vsque ad aureos duos, cum succo cydoniorum, aut myrto- rum, coquendo impinguatum, in id est omnium valentissimum, præsertim si semen non sit tritum : nam terendo lentorem amittit. Coriando autem tibi est vtendum, cum incrassare, & compingere materiam studes : sphragide verò Lemnia, & sanguine draconis, cum vlcus suspicaris ; spodio autem, & adipibus, & mucagine seminis psyllij, cum pungens, & mordax, & exco- rians dolor est sedandus, & reliquum me- dicamentum expellendum. Acacia verò,  
& san

520 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 & sanguine draconis, & succino, cum sanguinis deiectione sistenda est. Succo item barbæ hircinæ, quando venarum, pororum, orificiorum amplitudo laxior materias intestinis permittit. Narcoticis denique, ubi stupefaciendum, somnus conciliandus, materiæ incrassandæ. Id quod postremum est tentandum, ac in deploratis, & magnis, & periculosis causis, ubi cætera non satis contulerunt.

## CANON II.

**N**ous pouvons fortifier la vertu retentrice des boyaux, des veines, des orifices, & des pores du corps, par l'usage des choses odorantes, adstringentes, constraignantes & reserrantes, par clysteres, ou autrement exterieurement, ou par dedans. Le mastice peut faire tous ces effets, parce qu'il fortifie en reserrant & restraignant. L'on pourroit donc en donner deux ou trois drachmes avec le suc de coings par la bouche, afin de chasser les reliques du medicament par composition, & de serrer le ventre, selon l'advis de Hamech. Apres, l'on pourra oindre l'estomac, & le ventre avec l'huile rosat bien chaud, & sinapizer ces parties avec la poudre de mastice, de galles & de roses, & l'on verra un effect merueilleux. Le mesme Hamech approuve la gomme tragacathe torrefiee, en quantite de trois à quatre drachmes,

drachmes, avec du lait doux, ou aigre, si la disposition le requiert, cuite, & donnée par la bouche. Outre ce, l'on exalte pour un remède valeureux, la semence du nasturtium torrefiée, de deux drachmes jusques à deux escus, & engraissee avec le suc de coings, ou de myrtils par coction. Bien est vray qu'il ne la faut pas puluerizer, parce que la trituration luy fait perdre la lenteur, ou viscidité. Quant au coriandre, l'on s'en pourra servir, lors que l'on voudra incrasser, & ioindre la matiere: & de la terre seellée, avec le sang de dragon, s'il y a ombraige d'ulcere: & du spodium, des graisses, & du mucilage du psyllium, si les douleurs pungitives, mordicantes, & excoriatives pressent: & de l'acacia, sang de dragon, & ambre iaune, s'il faut arrester le flux de sang. Que si les veines, les pores, les orifices sont par trop dilatez & amplifiez, & qu'ils donnent passage aux humeurs, le suc de la barba hircina sera conuenable. Finalement l'on se pourra servir des narcotiques s'il est question de stupefier, de prouoquer le sommeil, & d'incrasser les matieres. Ce qui est le dernier remède, lors que l'on a desespéré des autres, & que toutes choses sont comme deplorées.

L I Explica

*Explication de ce texte.*

R. Rhin.

**N**otre Docteur traite en ce second canon, ou reigle generale de la relaxation & ampliation des veines, orifices, passages & pores du ventre, & des remedes qui peuuent servir en general, & en particulier à la fluxion immoderée des humeurs, qui depend de la foiblesse de la vertu retentrice par le moyen de ladite relaxation. Les intentions communes qu'il propose, se rapportent à la roboration de la vertu retentrice, & à la cōstriction des parties naturelles qui seruent au passage des humeurs, particulièrement des veines & des boyaux. Ce qu'il estime se pouuoir faire d'un costé par remedes aromatiques, qui soient amis des parties affoiblies: de l'autre, par ceux qui sont styptiques, adstringents, & constipents. L'usage en peut estre interieur & exterieur; interieur doublement, par clysteres, si les boyaux bas sont affectez, & par la bouche, si c'est l'estomac, ou les intestins superieurs: exterieur, par fomentations, onctions, & autres applications.

Or pour distinguer ce texte, & le rendre plus intelligible, nous dirons que Mesué propose dix façons de remedes, separez par suppositions, & par intentions particulieres. La premiere est en faueur du mastic, lequel est si recommandable en ce cas, que luy seul peut non seulement fortifier la faculté naturelle par sa vertu aromatique, par sa chaleur, & par sa qualité sympathique: mais encores estant astringent, il peut reserrer les veines, & les boyaux. L'experience nous en fait veoir la  
verité

verité en la pratique ordinaire : & pour le rendre plus actif & efficace, nostre Docteur l'ordonne avec le suc de coings, affin qu'il chasse mieux par vertu comprimante les reliques du médicament violent, & qu'il reserre par apres.

La seconde façon est extérieure, quand Mesué conseille l'onction d'huile rosat bien chaud, & l'aspersion du mastic, des galls, & des roses en poudre: car ce remede fortifie merueilleusement, & sert à l'arrest des humeurs, & à l'adstriction des boyaux. L'huile de myrtils peut aussi estre employé, & celuy de coings, ensemble la poudre de noix de cypres, &c.

La troisieme façon, c'est la gomme tragacanth torrefiée, & cuite avec le lait doux, ou l'aigre, si la disposition le requiert, comme vne grande chaleur d'estomac, ou des boyaux; car le lait aigre rafraichit. Cette gomme doit estre torrefiée, parce que sans assation elle lasche le ventre par sa qualité glissante, encores que par sa vertu emplastique elle reserre les emboucheures & les passages. Pour le lait doux, il est conuenable, pourueu que l'estomac, & les boyaux ne soient pas eschauffez.

La quatrieme est pour la semence du nasturtium; Mesué la recommande fort avec torrefaction & sans trituration, pour la raison qu'il apporte, à la charge qu'il sera meslé avec le suc de coings, & engraislé d'iceluy par coction.

Le voy vne difficulté en ce texte, quand Mesué *Obiectio.* dit, de deux drachmes iusques à deux escus, veu que selon nous l'escu vaut la drachme. Mais l'estime *Response.* ou que leurs escus estoient differents des nostres, veu mesme que parmi les nostres il y a de la diffe-

§ 24 *Comment. sur le III. Theoreme,*

rence : ou bien ie diray avec Mondin, qu'aux foibles medicamens vn escu vaut vne drachme & demie, & aux violens vne drachme seulement.

*Obiectiō.* Que si l'on obiecte encores selon Dioscoride, & l'experience, que la semence du nasturtium trouble le ventre. Il faut dire que cela est veritable, lors qu'il est donné sans torrefaction, & que l'vstion le rend supprimant.

*Responſe.*

La cinquiesme difference est touchant le coriandre: Mesué dit qu'il s'en faut seruir, lors qu'il est question d'incrasser & d'espaisir les matieres. Il y a icy de l'erreur; nostre Autheur se trompe en son opinion. Car l'incrassation ne se peut faire que par remedes froids: or est-il que le coriandre est chaud. Le ſçay bien que tous les Arabes ont en cela suiuy l'erreur de Dioscoride, quand ils ont iugé le coriandre froid: mais ils se sont trompez, cōme tres-bien le monstre Gal. au 7. liu. des simpl. medic. & cōme nous le disputons en nos questions Pharmaciennes: car il est non seulement chaud, odorant, & fascheux par son euaporation, mais de plus veneneux. Ce qu'il ne faut pas seulement entendre de l'herbe, ains encores de la semence; & voyla pourquoy on la corrige avec le vinaigre, & ne l'employe-on qu'en petite quantité. Laissons donc là le coriandre, & seruons nous d'autres remedes froids, lors qu'il faudra incrasser & espaisir les humeurs.

*Erreur de Mesué.*

*Raisons contraires.*

*A ſçauoir si le coriandre est chaud, ou froid.*

En sixiesme lieu, Mesué conseille la terre seelée, & le sang de dragon, quand il y a apparence d'excoriation, ou vlcere aux boyaux. Il me semble que nostre Autheur est icy defectueux, parce que en fait d'ulceres, les remedes deterſifs & exsiccatifs

tifs doivent précéder les adstringés. Et faut noter que les clysteres seront nécessaires si l'ulceration est aux bas boyaux ; & si elle est aux superieurs, l'on donnera les remedes par la bouche.

Que s'il y a douleur pungitiue, mordicante, & exulcerante aux boyaux, Mesué propose au septiesme rang le spodium, les graisses, & le mucilage de la semence du psyllium. Le spodium, parce qu'estant bien laué, il desseiche & restraint sans mordication. C'est vn medicament mineral qui n'est pas cardiaque, quoy qu'en disent les Arabes : son substitut l'est bien, qui est la rafure d'yuoire. Mais les Grecs n'ordonnent iamais le spodium par la bouche, pour estre metallique, & ennemi de nostre nature, comme le pompholix. Donc l'on se pourra seruir de ces graisses, côme de celle de bouc, d'huiles d'amandes douces, du beurre, & de ces mucilages, de coings, de psyllium, de tragacanth, pour adoucir les douleurs, en y adioustant du laiët, & pour dōner passage par lubrificatiō au medicamēt.

La huitiesme façon des remedes que Mesué presente, c'est pour le flux de sang, lors qu'il arriue en la superpurgation. Pour cet accident il approuue l'acacia, qui est le suc des petits pruneaux sauvages, ou leur paste reduitte comme en codignac, & le sang de dragon, & l'ambre iaune. L'on se pourra aussi seruir du lapis hematites, du coral, du plantain, polygonon, hipocistis, & autres qui arrestent le sang, ou naturellement par froidure & adstriction, ou par vertu occulte : & mesmes de la saignée reuulsue du bras.

Que si les orifices des veines sont par trop ouuerts, Mesué ordonne au neuuiesme rang le

Ll 3      suc

§26 *Comment. sur le III. Theoreme,**Questiō.*

fic de l'herbe appellée barba hircina, barbe de bouc, que les Grecs appellēt tragopogō. Mais il y a icy du mal entendu, parce que le cōmun suit l'opiniō des Grecs, & se sert de cette herbe sans distinction. Mais il faut sçauoir que les Arabes, & Me-fué avec eux entendent par la barba hircina l'hypocistis, parce qu'il adhere par sa viscosité adstringante à la barbe des cheures, lors qu'elles en mangent, & du cystus. La raison & l'experience fauorifent cette interpretation, parce que l'hypocistis semble plus propre pour l'effect du mal, que non pas le tragopogon.

Finalemēt nostre Autheur presente l'usage des narcotiques, lors que toutes choses sont desespérées, & que les remedes proposez se treuuent inutiles, parce qu'ils arrestent le cours des humeurs par le moyen de l'assoupissement, & les incraissent en les rendant comme ineptes au mouuement: d'ailleurs ils appaisent les douleurs par le moyen du sommeil, & donnent loysir à la nature de reprendre ses forces, & aux Medecins tēps de pouruoir aux autres remedes. Il s'en faudra donc seruir à propos & avec correction, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus, & ce que nous en dirons cy-apres.

*M E S V Æ V S.*

**P**Orro inter constipantia, in vnum cōgentia, roborantia, sistentia, primas tenent, mastiche, rosa, semen rosarum, xyloaloë cruda, balauftium, acacia, succus barbæ



barbæ hircinæ, galla, gummi, lutum Lemnium, spodium, acini granatorum, rhus, ammi, semen portulacæ, & arnoglôssæ, fructus tamaricis, & coriandri folia, & grana myrti, cyminum, vel anisum aceto infusum, & torrefactum, cortex thuris, coagulum leporis, sanguis draconis, semen nasturtij assatum, gallia, fructus rubi, & similia.

**O**R entre les remedes qui constipent, reserrent, fortifient, & arrestent, les suiuaus sont preferables, sçauoir est le mastic, la rose, sa semence, le xyloaloe crud, les balaustes, l'acacia, le suc de barba hircina, la galle, la gomme Arabique, la terra Lemnia, le spodium, les grains de grenade, le rhus, ou sumach, les semences d'ameos, de pourpier, & de plantain; le fruiçt du tamaris, les fueilles du coriandre, les graines de myrte, le cumin, ou l'anis infusé avec le vinaigre, & torrefié, l'escorce de l'encens, la presure du lieure, le sang de dragon, la semence du nasturtium torrefiée, la gallia, le fruiçt du rubus, & semblables.

*Explication de ce texte.*

**M**Esué presente en ce texte yn roolle de simples medicamens, qui ont vertu de restreindre & reserrer les passages & cõduicts ouuerts, de

L l . 4

fortifier

528 *Comment. sur le III. Theoreme,*

fortifier la vertu retentrice des veines & des boyaux affoiblis, & d'arrester le flux immoderé des humeurs. Il les propose, parce qu'ils peuuent seruir comme de balle & de fondement aux compositions que l'on en voudra faire, selon les intentions curatiues.

*Obiectiō.* Or il semble que ce denombrement est inutile, veu qu'il a desia fait mention de tous ces simples au texte precedent, & montré en quoy ils peuuent

*Responſe.* estre vtiles. Neantmoins la suite des medicamens composez qu'il propose par apres, montre l'vtilité de ce roolle des simples.

*Obiectiō.* Que si l'on blasme Mesué de ce qu'il loge le mastic avec indifferance parmi les autres, apres l'auoir plus exalté cy-dessus, comme ayant luy seul toutes les proprietéz requises en la curation de la

*Responſe.* superpurgation. Nous dirons qu'il luy donne le premier rang, en confirmation de son precedent texte, & luy baille compagnie sans preiudice de ses merites & de ses vertus.

Laiſſans donc à part le mastic, nous dirons que *Xyloaloe.* Mesué demande le bois d'aloë crud, parce que la coction luy emporte ses forces aromatiques, & le despoüille de toutes ses vertus. Les Arabes se seruent de telle decoction en plusieurs indispositions exterieures & interieures.

*Ammi.* Apres nous obseruerons que l'ammi ne scauroit seruir à arrester le ventre, que par le moyen des vrines; si ce n'est que Mesué l'ordonne comme aromatique pour fortifier.

*Gallia.* En troisieme lieu, par la gallia il ne faut pas entendre les gallés desquelles il a desia fait mention, ny quelque composition de trochisques, com

comme quelques vns veulent ; mais la noix muscade , la gallia moschata , qui fortifie l'estomac & les boyaux. Je laisse à part les autres simples, parce qu'ils n'ont pas besoing d'esclaircissement.

M E S V E V S.

**E**X compositis verò in idem symptoma vtenda sunt saccharum rosatum, cum mastiche , & gallia , & ex cydoniis malis compositiones, & alia id genus.

**L'**On se pourra aussi seruir des composez contre ce mesme accident, comme du sucre rosat, avec le mastic, & la gallia, & des compositions faictes avec les coings, & semblables.

Explication de ce texte.

**A**pres le denombrement des simples medicamens qui peuuent seruir en la superpuration, lors qu'il est question de fortifier les parties naturelles, de reserrer leurs passages, & d'arrester le cours immoderé des humeurs; il commence de traiter en ce texte des remedes composez, qui peuuent estre vtils pour les mesmes intentions & effects. Or il commence par le sucre rosat, ou par la conferue de roses, meslée avec le mastic, & la muguette, ou la composition appellée gallia alephangina. Apres, il conseille les compositions qui se peuuent faire avec les coings, comme gelée, codignac, syrop, & semblables. Par apres

Râchin.

L i s      poursui

530 *Comment. sur le IIII. Theoreme,*  
 pourfuiuant les conseils, il propose plusieurs com-  
 positions interieures, & exterieures, comme nous  
 verrons cy-apres.

*M E S V Æ V S.*

**I**Nter quæ nostrum electarium diacy-  
 minum eligimus, ad cohibendum alui  
 fluorem, medicamentum purgatorium in  
 corpore frigido sequentem. Nam viscera  
 calefaciendo roborat, flatus dissipat, he-  
 morrhoidum quoque fluorem & flatus  
 compescit. Est autem eiusmodi.

Acc. ligni aloës, spicæ nardi, galliæ mos-  
 chatæ, cyperi, calami arom. an. ʒ. ij. cymini  
 Carmen acetato horis 24. macerati, & torrefacti ʒ. iij. seminis porri torrefacti ʒ. j. β. my-  
 rabolanorum emblicarum, succo cydonij  
 maceratarum & tostatarum ʒ. ij. β. seminis  
 nasturtij tosti ʒ. vj. seminis vuarum passa-  
 rum ʒ. v. baccarum myrti tenuissimè trita-  
 rum ʒ. xvj. balauſtij, concharum vstarum,  
 thuris, fructus tamaricis, an. ʒ. ij. & β. am-  
 meos ʒ. iij. **Tere** omnia tenuissimè, & iterū  
 vino odoro frangantur & siccentur; deinde  
 frangantur aqua cydoniorū, aut aqua bac-  
 carum myrti, & hypocistidos, & siccentur.  
**Vbi** eruat probè persiccata in vase  
 vitreato, iterum tere, & miua excipe.

Dan

Dantur ʒ. iij. cum syrupo cydoniorum,  
aut myrtino.

**O**R entre iceux nous recommandons par election nostre electuaire appellé dyaciminum, pour arrester le flux de ventre, qui depend d'un medicament purgatif en un corps froid de complexion: d'autant qu'il fortifie les visceres en les eschauffant, il dissipe les vens, il arreste le flux hemorrhoidal, & appaise les flatuositez. En voicy la description.

Prenez bois d'aloës, spica nard, muguer-  
te, ou gallia moschata, du cyperi, du cala-  
ma aromatique, de chascun deux drachmes, cu-  
min de Carmentie infusé par l'espace de vingt qua-  
tre heures, & torrefié trois drachmes, semence de  
porreau torrefiée une drachme & demie, myra-  
bolans embliques, infusez dans le suc de coings, &  
torrefiez, deux drachmes & demie, semence de na-  
sturtium torrefiée six drachmes, grains de passeril-  
le cinq drachmes, bagues de myrte puluerizées sub-  
tilement seize drachmes, balaustes, coquilles brus-  
lées, encens, fruiçt de tamaris, de chascun deux  
drachmes & demie, ammeos trois drachmes. Il faut  
mettre toutes ces matieres en poudre subtile, & puis  
les arrouser avec de bon vin odorant, & les faire  
seicher; par apres il les faut rebattre au mortier, &  
arrouser la poudre avec d'eau de coings, ou de ba-  
gues

532 *Comment. sur le I I I. Theoreme,*  
*gues de myrtils, ou de l'hypocistis, & puis la faire*  
*seicher vne autrefois. Finalement apres la seconde*  
*exsiccation il faut recevoir cette poudre avec la gelée.*  
*L'on en donne trois drachmes avec le syrop de*  
*coings, ou le myrtin.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*



Esué fait trois differences des medica-  
 mens composez, qui seruent à la corro-  
 boration de la faculté retentrice des  
 veines & des voyes, & au reserrement  
 d'icelles. La premiere est de ceux qui se peuuent  
 donner par la bouche : la seconde des autres que  
 l'on applique exterieurement : la troisieme de  
 ceux que l'on peut bailler par clysteres. Il com-  
 mence à proposer en ce texte ceux du premier  
 rang, apres en auoir presenté les plus vulgaires au  
 precedent. Or il exalte fort icy le dyacimum,  
 parce que c'est vne composition excellente pour  
 accomplir les intentions curatiues de la superpur-  
 gation ; particulièrement lors qu'elle traueille vn  
 corps de complexion froide de soy, ou par acci-  
 dent : car il arreste le flux de ventre, tant par son  
 adstriction, que par la prouocation des vrines ;  
 apres il fortifie les visceres, & dissipe les vens. Il  
 n'y a à craindre que la chaleur ; & voyla pour-  
 quoy nostre Autheur propose son exception.

Quant aux ingrediens, ils n'ont pas besoing  
 d'examen. Nous obseruerons seulement que Me-  
 sué demande le cyminum Carmenum, qui vient  
 d'une region voisine de la Perse ; au lieu que  
 Diolco

Dioscoride & Gal. loüent l'Ethiopique. Apres, il ordonne que la semence du porreau soit torrefiée, affin qu'estant despoüillée de son acrimonie, elle n'aye que la vertu adstringante. Tout le reste est apparent.

M E S V Æ V S.

**T**Rochisci à nobis inuenti ad eundem fluxum, præfertim diurnum, efficacissimi.

Acc. balaustiorum, corticum glandium aceto maceratorum, & tostorum, rhois, baccharum myrti, hypocistidos an. ʒ. ij. cymini Carmani, gallarum aceto maceratarum & tostarum, capitum granatorum, fructus tamaricis, macis, xyloaloes, galliæ aromaticæ, mastiches, spicæ an. ʒ. j. feminis oxalidis, gummi, boli armenicæ, seminum vuæ passæ tostorum, an. ʒ. j. ʒ. seminum coriandri aceto maceratorum, & tostorum ʒ. ij. cum vino pontico : finge trochiscos ponderis ʒ. j. quorum vnus dandus est cum syrupo cydoniorum, vel aliquo succo styptico.

*Il y a d'autres trochisques de nostre inuention pour le mesme flux, qui sont de plus grande vertu, & particulièrement si la vuidange a duré quelque temps, ou quelle soit inueterée.*

*Prenez*

§ 34 *Comment. sur le III. Theoreme,*

Prenez balaustes, escorces de glands infusées dans le vinaigre, & torrefiées, rhois, bagues de myrte, hypocistis, de chascun deux drachmes, cumin Carmane, galles infusées dans le vinaigre, & torrefiées, testes de grenades, fruiçt de tamaris, macis, xyloaloës, noix muscade, mastic, spica nard, de chascun vne drachme; semence d'oseille, gomme arabique, bol armene, grains de passerille torrefiez, de chascun vne drachme & demie, semences de coriandre infusées dans le vinaigre, & bruslées, deux drachmes. Faites en de trochisques apres la trituration avec du vin pontique, du poids d'vne drachme, & en donnez vn avec du syrop de coings, ou quelque suc styptique.

*Explication de ce texte.**Râchin.*

**C**es trochisques font le mesme effect que la precedente composition. Mesué en recommande l'usage lors que le flux de ventre qui suit la purgation en vn corps refroidi, se rend inueteré par longueur de temps. Il n'y a point de difficulté aux ingrediens.

*M E S V Æ V S.**Electuarium.*

**E**lectarium sistens ventrem, immodicè fluentem propter medicamentum purgans in corpore calidiore.

Recipit baccarum myrti ʒ xij. rosarum, spodij,



spodij, sumach, santali albi, rubri, lutei, balauſtiorum, gummi an. ʒ. j. ʒ. ʒ. granorum mali punici acidi aſſatorum ʒ. viij. coriandri aceto macerati, & aſſati ʒ. iij. ſeminis acetofæ, plantag. ſeminis roſarum an. ʒ. j. Hæc omnia probè contrita frangantur omphacio, & ſiccantur, vel ſucco myrti, & aceto, deinde excipiantur miua facta ex ſucco cydoniorum, & aceto. Dantur ʒ. iij. cum ſyrupo cydoniorum acidorum.

**C**'Eſt icy vn Electuaire qui arreſte le flux de <sup>Electuaire.</sup> ventre immoderé, cauſé par vn purgatif, en vn corps chaud.

Prenez bagues de myrte douze drachmes, roſes, ſpodium, ſumach, ſandal blanc, & rouge, & iaune, balauſtes, gomme arabique, de chaſcun vne drachme & demie, grains de grenades aigres torrefiez. ſept drachmes, coriandre infuſé au vinaigre & torrefié quatre drachmes, ſemence d'oſeille, de plantain, de roſes, de chaſcun vne drachme. Il faut mettre toutes ces matieres en poudre, en les arrouſant avec du verjus, ou bien avec le ſuc de myrte & le vinaigre, & puis les faire ſeicher, pour en faire vn Electuaire avec la gelée faiçte de ſuc de coings & le vinaigre. La doſe eſt de trois drachmes avec le ſyrop de coings acides.

Expli

## Explication de ce texte.

Râchin.

**M**esué distingue ces remedes par la consideration des corps qui peuuent estre travaillez d'une purgation immoderée apres auoir prins des medicamens. Car il en a proposé cy-dessus qui estoient propres pour des complexions froides, de nature, ou par accident; & maintenant il ordonne pour ceux qui sont de disposition chaude, & diuersifie les ingrediens selon ses intentions: car comme l'on peut veoir, ceux des compositions precedentes sont plus chauds, que non pas ceux du present electuaire qu'il ordonne, & du suyuant; veu qu'ils sont de qualité refrigerante, adstringante, corroborante, avec legere aromatization faicte des sandaux. Mesué ordonne cet electuaire avec le syrop de coings, au deffaut duquel l'on se pourra seruir de celuy de grenades, de loxifacchara, & semblables. Venôs aux trochisques qui tendent à mesme effect que l'electuaire.

## M E S V Æ V S.

Trochis-  
ses.

**C**ompositio trochiscorum à nobis inuenta mirè valens ad fluxum ventris, & excoiationem intestinorum.

Recipit autem spodij ʒ. vij. feminis rosarum, & rosarum ipsarum, acaciæ, balauftij, sanguinis draconis an. ʒ. ij. β. feminis oxalidis ʒ. j. β. oxiacanthæ, carnis rhu, feminis plantag. feminis portulacæ affati an. ʒ. j. & lex

& sextam ʒ. viius, gummi affati ʒ. j. fiant trochisci ponderis ʒ. ʒ. Da cum aqua fauich.

**L**A composition de ces trochisques est de nostre <sup>Trochis-</sup>Linuention. Ils sont excellens pour le flux de <sup>ques.</sup> ventre accompagné d'excoriation de boyaux.

Prenez sept drachmes de spodium, semences de roses, & les roses mesmes, l'acacia, balaustes, sang de dragon, de chascun deux drachmes & demie, semence d'oseille vne drachme & demie, espine vinette, chair de sumach, semence de plantain, semence de pourpier bruslée, de chascun vne drachme, & la sixiesme partie d'une autre, gomme arabique torrefée vne drachme. Il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme, & les donner avec la decoction d'orge mondé.

#### Explication de ce texte.

**C**es trochisques respondent en vertu à l'ele- <sup>Rachin.</sup>ctuaire precedent, & peuuent seruir pour les mesmes intentions & effects. Il faut entendre par l'oxiacantha, le berberis, qui est nostre espine vinette. Le rhu a vn fruiet plein de chair, laquelle il faut separer, c'est le sumach ordinaire. Par l'eau de fauich il faut entendre l'eau en laquelle a esté cuit l'orge mondé de son escorce: car cette decoction, qui est la creme de l'orge, rafraischit les parties interieures eschauffées, & les adoucit, si

Mnt elles

§ 38 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
elles se treuvent alterées, par le moyen de la len-  
teur; mesmes elle les deffend de la morsure des  
medicamens.

*M E S V Æ V S.*

*Dimach  
bonum.*

**D**imach bonum & experiētia probatū,  
salubre ad fluxum ventris, ventriculi,  
hepatis & viscerum aliorū imbecillitatem.  
Recipit acaciæ, sumachi, hypocistidos, gal-  
læ, ladani, calami aromatici, rosarum, se-  
minis ipsarum, santali albi & rubri, gal-  
liæ moschata, ramich, mastiches, xyla-  
loës, spicæ, thuris, costi, myrrhæ, cyperi, ab-  
synthij an. ʒ. ij. probè omnia terantur.  
Deinde Acc. succi rosarum, succi folio-  
rum myrti, & foliorum rhamni, aquæ  
rosata, & vini austeri an. ʒ. j. ʒ. In quibus  
calfactis macera die, ac nocte tortelanum  
de seni ʒ. iij. dactylos siccos duodecim nu-  
mero, gummi assati ʒ. v. miuæ glutinosa  
bonæ ʒ. iij. Quæ omnia lento igne coque  
ad mellis spissitudinem: tum iniectis pul-  
ueribus tere tandiu in mortario, donec to-  
tum glutinosum euadat: deinde extende  
linleo, & suffi xylaloë, & parti impone.

*Applica-  
tion sa-  
guaire.*

**L**eremedesuiuant appliqué exterieurement,  
est excellent pour arrester le flux de ventre, &  
pour fortifier l'estomac, le foye, & les autres visceres.

*Prenez*

Prenez de l'acacia, du sumach, de l'hypocistis, des galles, du ladanum, du calame aromatique, des roses, & de leur semence, du sandal blanc, & rouge, de noix muscade, ou de la composition dicte gallia alephangina, du ramich, du mastic, du xylaloë, de spica, de l'encens, du costus, de la myrrhe, du cyperus, de l'absynthe, de chacun deux drachmes. Faut mettre tout cela en poudre; & apres prenez suc de roses, suc de feuilles de myrte, & de rhamnus, d'eau rose, & du vin austere, de chascun vne once & demie: faites les chauffer, & apres infusez dedans trois drachmes de torteaux de seni, douze dattes seichées, cinq drachmes de gomme tragacanth torrefiée, trois onces de miue, ou gelée glutineuse de coings. Faites cuire cela ensemble insqu'à la consistance du miel; & puis iettez y la poudre, & meslez tout cela ensemble dans vn mortier, insqu'à ce qu'il s'en face vne entiere mixtion glutineuse: puis estendez tout cela sur vn linge, lequel il faudra parfumer avec le bois d'aloë, & l'appliquer sur le ventre.

Explication de ce texte.

**L**Es Arabes entendent par dimach, vn emplastre, ou vn epitheme. En ce lieu ce remede tient plustost de l'emplastre que non pas de l'autre, comme l'on peut iuger par la consistance du remede exterieur, qui est fort pro-

M m 2 pre

§40 *Comment. sur le III. Theoreme,*

pre pour arrester le flux de ventre. Les premiers ingrediens sont communs & connus. Par le ramich il faut entendre vne composition faicte avec les passerilles, & la gallia moschata, & par les tortillios de seni, vne paste de pain paistrie avec l'eau rose, ou autre, & cuitte, puis recuite en forme de biscuit, afin qu'elle soit rendue plus adstringente.

Or l'application de ce remede est propre principalement pour les corps refroidis, & la suiuate pour les corps eschauffez, comme l'on peut reconnoistre par les simples.

Nous obseruerons icy que ce mot d'epitheme ne signifie pas seulement ces fomentations ordinaires que nous ordonnons pour le cœur, & pour le foye, mais les autres remedes exterieurs que l'on applique sur les autres parties; & d'ailleurs que l'epitheme est ordonne aussi bien en forme solide, qu'en forme liquide; & particulierement en forme moyenne de liniment ou de cataplasme. Venons à l'autre application exterieure.

*M E S V Æ V S.*

*Dimach  
aliudbo-  
rum.*

**A** Cc. rosarum & feminis earum, pulpe  
rhis, santali albi & rubri, spodij, san-  
guinis draconis, succini, balauftij, galle, aca-  
ciæ, hypocistidos, galliæ moschata, corticū  
mandragoræ, capitum granatorum ꝑ. ii. ꝑ. iii.  
caphuræ ꝑ. i. & tertiam ꝑ. vnius redige hæc  
in puluerem terendo: tunc Acc. succi ex-  
trematatum vitis ꝑ. ii. omphacij ꝑ. b. succi  
extre

extremitatum myrti, & aceti an.  $\zeta$ . j. quibus infunde die ac nocte saulich hordei  $\zeta$ . iij. gummi  $\zeta$ . j. baccarum myrti tenuissimè tritarum  $\zeta$ . iij. quibus adde miuæ acetatæ  $\zeta$ . iij. Coque igni lento ad viscosam spissitudinem : tunc in mortario simul cum pulueribus iniecta, contuendo permisce, post extende linteo, & xylaloë suffi, parti que impone. Est enim sanū atque expertū.

**P**renez roses, & semences d'icelles, chair de su- <sup>Autre E-</sup>  
mach, sandal blanc & rouge, spodium, sang <sup>pihemé.</sup>  
de dragon, ambre iaune, balaustes, galls, acacia, hypocistis, galliæ alephangina, escorce de mandragore, testes de grenades, de chascun trois drachmes, camphore vne drachme, & la troisieme partie d'vne autre. Il faut mettre tout cela en poudre, & puis prendre deux onces du suc d'extremité de vignes, vne once & demie de verjus, vinaigre, & suc de sommité de myrte, de chascun vne once : & faire infuser avec cela durant vingt quatre heures trois onces d'eau d'orge, vn once de gomme arabique, trois onces de bagues de myrte puluerizées, en adioustant trois onces de gelée de coings aigres, où arroufée de vinaigre. Faites cuire tout cela à petit feu, iusques à vne consistence espaisse & gluante, & puis il le faut verser dans vn mortier en remuant, & mesler les poudres parfaitement. Finalement

542 *Comment, sur le III. Theoreme,*  
*lement l'on pourra estendre sur du linge cette ma-*  
*tiere, la parfumer avec le bois d'aloë, & l'appli-*  
*quer sur le ventre. C'est vn remede salutaire, &*  
*experimenté.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**C**E second remede est singulier pour arrester le flux de ventre aux corps eschauffez par nature, ou par accident. La raison par la connoissance des ingrediens en assure l'experience, si bien que l'on peut le mettre à la preuue lors que la neccessité en demande l'usage.

*M E S V Æ V S.*

**C**Lysteribus quoque, si neccitas & affectus postulant, vtendum, compositis ex rebus inseruientibus variis scopis, quos tu nosti, qualis fuerit optimus ex butyri drachmis triginta, sanguinis draconis 3. iij. aut pluribus, aut paucioribus, pro neccitate.

**L**'On se pourra aussi seruir de clysteres, si la neccité & les maladies le requierent, & les composer d'ingrediens propres, selon les intentions curatiues que l'on connoist, comme celuy que l'on pourra faire avec trente drachmes de beurre, & trois drachmes de sang de dragon, plus ou moins selon la neccité.

*Explic*



## Explication de ce texte.

**M**esué propose en la conclusion de ce second canon, les clysteres qui sont propres pour arrêter le flux de ventre causé par vn purgatif violent; & les reconnoist pour remedes qui ne sont ny extérieurs, ny prins par la bouche; mais intérieurs pourtant, & fort conuenables en la curation de cet accident. Il en remet la composition particuliere aux Medecins selon les intentions curatiues, & selon la necessité; & en presente pourtant vne formule, laquelle semble subiecte à l'examen, & au refus, non pas du costé du sang de dragon, mais bien du costé du beurre.

Nous vsons ordinairement du laiçt vstulé, avec des iaunes d'œuf, & quelques poudres, ou succs adstringents, & estimons que le beurre est trop gras, & remollitif en ce cas. Je scay bié que l'on me dira qu'estant lenitif & mitigatif de douleur, il peut estre conuenable lors qu'il y a des tranchées, & des excoriations. Je l'accorde, mais le laiçt est plus propre, parce qu'il n'est pas si relaschant comme le beurre séparé du laiçt. Les clysteres se peuuent diuersifier selon les indications, avec des decoctions différentes selon la necessité, tantost lenitiues, tantost detersiues, tantost anodines, tantost adstringentes, & les autres ingrediens tout de mesme. Venons au troisieme canon.

Mm° 4

ME

## M E S V Æ V S.

## C A N O N III.

**R**euellimus item medicamentum ad loca ventris immodicè fluentis contraria, balneis, frictionibus sudorem pro-uocantibus, diureticis, vomitoriis, cucurbitulis, vinculis partium extremarum constringendo dolorificis: in summa, omnibus, quæ medicamentum extrorsum, & à viis, per quas primùm fluebat, tum trahere, tum reuellere possunt. Id enim perquam necessarium est.

## C A N O N III.

**N**ous pouuons aussi diuertir l'action du médicament aux lieux contraires au ventre qui souffre la purgation immoderée, par baings, frictions, sudorifiques, diuretiques, vomitoires, ventouses, ligatures fortes & douloureuses des extrémités: brief par tous moyens, qui peuuent appeler le médicament au dehors, & le destourner des voyes, par lesquelles se fait la vuidange; car tels diuertissemens sont fort necessaires.

Explica

## Explication de ce texte.

**C**E troisieme canon est pour la diuersion <sup>Rachin.</sup> des humeurs, lors qu'un mouuement desreglé & immodéré par relaxation des parties, ou par l'attraction des medicamens les porte au ventre avec deluge de matieres. Mesué presente toutes les differences particulieres de reuulsion, & en conseille l'usage en temps de necessité.

Mais auant que de venir à l'examen d'icelles, il nous faut premierement sçauoir que c'est que reuulsion, & cõbien il y en a d'especes en general, & en particulier, & puis comment elles peuuent seruir en la curation de la superpurgation.

Nous deuons donc supposer que la reuulsion est vne attraction ou reuocation d'humeurs coulantes, vers les parties opposites. Apres, nous deuons sçauoir qu'il y a quatre differences d'opposition aux parties de nostre corps. La premiere est du dedans au dehors: la seconde des parties inferieures aux superieures; la troisieme des anterieures aux posterieures; & la quatrieme des dextres aux fenestres.

Maintenant estant notoire qu'en la superpurgation les humeurs vont de la circonference au centre, c'est à dire, du dehors au dedans, ou par l'impetuosité de la vertu excretrice, ou par la violence du medicament qui attire, ou par la relaxation des parties destinées à la descharge des humeurs, & foiblesse de la vertu retentrice; il est question d'arrester ce flux, & d'en diuertir le cours par reuulsion, c'est à dire, par opposition de mouuement.

M m s Cela

546 *Comment. sur le III. Theoreme,*

Cela se peut faire en appellant les humeurs du dedans au dehors, & des parties inferieures aux superieures sensiblement, ou insensiblement, mesmes par reuulsion deriuatiue, comme nous ferons veoir en particulier. Mesué propose sept moyens de reuulsion, sçauoir est, les baings, les frictions, les sueurs, les diuretiques, vomitoires, ventouses, & ligatures; & permet de se seruir d'autres remedes pour diuertir les humeurs de leur mouuement desreiglé. Venons à l'esclaircissement de toutes ces differences.

*M E S V E V S.*

**E**X his autem balneum, & frictiones plurimum conferunt ad huius symptomatis curationem: præsertim ex aqua dulci, cui chamæmelum, absinthium, sampſuchus, folia citri, & similia incocta, efficacius ipsum reddiderunt, quia poros dilatant, & corpus roborant. Imperiti autem artis stypticis lauant, ignorantes tale balneum constringere, & materias vaporésque intrò compellere: quæ res fluorem auget. Præcipuus igitur scopus tibi sit poros rarefacere, & foras quibus potes modis, attrahere. Sic enim fit materiæ in vaporem resolutio, acriúmque fumorum exclusio. Fac ergo sudare ægrum in balneo, vel aquæ calentis vapore.

01

**O**R entre ces remedes le baing, & les frictions seruent merueilleusement en la curation de la superpurgation, principalement estans faicts d'eau douce bouillie avec la chamomille, l'absynthe, la maioraine, les fueilles de citron, & semblables qui le rendent plus vigoureux; parce qu'ils dilatent les pores, & fortifient tout le corps. Les ignorans le lauent avec des choses styptiques, ne scachans pas que tel baing est adstringent, & qu'il renuoye les humeurs, & les vapeurs vers le dedans, ce qui augmente la vuidange. L'importance donc est de rarefier & ouvrir les pores, & d'attirer les matieres & les vapeurs au dehors: d'autant que par ce moyen il se fait vne resolution des matieres en vapeurs, & vne exclusion des fumées acres & fuligineuses. Voila pourquoy il faut faire suer le patient au baing, ou à la vapeur de l'eau chaude.

---

*Explication de ce texte.*

**L**A reuulsion des humeurs coulantes en la <sup>Râchin.</sup> superpurgation se peut faire, ou vers la peau, par le moyen du baing, des frictions, & de la sueur, & mesme des ventouses, & des ligatures, ou vers la bouche, par les vomitoires, ou bien vers la vessie par le moyen des diuretiques. Mesué ne fait pas mention des autres remedes particulier, mais seulement il nous permet d'employer

ployer les autres qui pourront estre vtils, comme onctions, & autres attractifs, fomentation adstringente du siege, theriaque qui arreste, & semblables.

Or entre tous les reulfifs il loüe fort le baing, non pas simple, ou adstringent, mais composé & fait avec des ingrediés chauds & roboratifs, comme sont la chamomille, l'absynthe, la maioraine, les feuilles de citron; parce qu'il faut relascher les pores, prouoquer la sueur, & fortifier les parties. Mesué blasme ceux qui l'ordonnent adstringent, d'autant qu'il nuit grandement, au lieu de profiter, par le renuoy des vapeurs & des humeurs qui augmentent la fluxion. Il se presente icy vne difficulté à vuidier auant que de passer outre.

*Questiö. Sçauoir si le baing peut estre conuenable & salutaire en la superpurgation?*

*Raisons  
contrai-  
res.*

1. **L**A dessus il y a plusieurs raisons qui semblent contraires. La premiere est, que l'on ne doit pas se seruir du baing, lors que les forces sont abbatues, parce qu'il affoiblit fort de foy, & par le moyen des sueurs: or est-il qu'en la superpurgation les patiens sont fort foibles, à cause de la vuidange des humeurs. Donc il ne s'en faut pas seruir.

2. Apres, les mouuemens contraires causez en mesme temps sont dangereux, comme du dedans au dehors, & du dehors au dedans, voila pourquoy l'on deffend le sommeil apres la saignée: or est-il que la purgation, & le baing font deux mouuemens contraires en mesme temps. Donc, &c.

3. En troisieme lieu, il semble que de ietter vn foireux

foireux dans le baing, est chose hors de railon, parce qu'il falliroit la decoction, & n'y scauroit demeurer sans vuidier, veu que l'effect du baing est long à cause de la sueur.

Nous autres estimons au contraire avec Mesué, que le baing est salutaire pour arrester le flux de ventre, pourueu qu'il soit ordonné avec les conditions qu'il propose en ce troisieme canon; car autrement il pourroit nuire, au lieu de proffiter. *Cōclusiō.*

Et quant aux raisons proposées au contraire, ie respons à la premiere, qu'à la verité il faut auoir esgard aux forces en l'usage du baing; car si elles se treuuoient fort abbatues, il s'en faudroit abstenir, mais si elles sont mediocres, ou bonnes, il faudra regler le sejour du baing selon les forces du patient, & la frequentation, ou rareté des entrées d'iceluy. *Responces. à la 1.*

A la seconde ie dis que cette reuulsion ne se fait pas avec violence, ains doucement: & puis nous supposons que la grande descharge est desia faicte auant l'usage du baing; outre ce que nous n'auons pas esgard à cette consideration, lors que c'est pour donner ordre à vn accident symptomatique, pour secourir la nature. *à la 2.*

Et pour la troisieme raison, ie respons qu'il ne faut pas apprehender cet accident, veu que le baing est ordonné pour l'empescher, outre ce que les deiections ne sont pas si frequentes qu'elles puissent oster le moyen d'vsr de ce remede. *à la 3.*

Donc l'on se pourra seruir du baing selon l'aduis de Mesué, non pas comme font les ignorans, mais avec les conditions qu'il propose en ce texte, & qu'il esclaircira cy-apres.

ME

*M E S V Æ V S.*

**F**Rictiones item primùm leues , pòst valentiores, vt pati poterit æger, identidem repetantur , donec multus reddatur sudor. Idémque frequentissimè tergendus est, vt alteri vel sudori , vel vaporì excludi parato , non sit impedimento. Diu enim relictus sudor poros occludit : absterfus verò facilem præstat alteri egressum. Fricuisse etiam artus, multùm iuuat.

**I**L est bon aussi de se seruir des frictions legeres au commencement , & puis plus fortes , selon que le patient les pourra supporter , en les continuant iusques à ce que la sueur abondante en sorte. Et faut nettoyer souuent , afin que les vapeurs & les humeurs qui se presentent , ne soient retardées par celles qui sont desia sorties ; car les serositez arrestées se refroidissent , & bouchent les pores , au lieu qu'ils demeurent libres par la detersion. Il sera à propos aussi d'vser de frictions aux extremités.

*Explication de ce texte.*

Rachin.

**I**L semble que Mesué parle icy des frictions hors de lieu & de temps , tant parce qu'après il reprend le discours des baings , que aussi d'autant



d'autant qu'il en deuoit traiter apres les sudorifiques. Et en cela il eust mieux faict, que d'enclauer les frictions dans le discours du baing, veu qu'il n'y a aucune conuenance entre ces deux remedes. Elles ne restent pas pourtant d'estre propres pour l'effect de la diuertion, comme la raison & l'experience le monstrent.

Or pour mieux comprendre l'usage des frictions, il en faut scauoir la nature, la façon, & les differences. Il y en a d'vniuerselles & de particulieres, qui regardent ou tout le corps, ou certaines parties, soit superieures, soit moyennes, soit inferieures. Apres il y a des frictions douces ou legeres, des dures & des moyennes : & outre cela des longues & des grâdes, des courtes & des moyenes; lesquelles differences font de differens effects: car les douces rarefient le corps & l'amollissent, les dures l'endurcissent, les mediocres font vn effect moyen. Les grandes extenuent le corps, les mediocres le remplissent, & les petites eschauffent legerement. Mesué conseille icy les frictions legeres pour le commencement, & puis les mediocres, par apres les dures.

Que si l'on obiecte qu'il seroit plus à propos de commencer par les dures, puis qu'elles retirent les humeurs avec plus de force. Il faut dire qu'en attirant elles condensent, restraignent, & font esleuer la peau, voyla pourquoy elles ne peuuent pas estre propres d'entrée, d'autant qu'elles empescheroient la resolution des vapeurs & des humeurs. Ce n'est pas pourtant que si nous voulons attirer les esprits & le sang au cuir, il ne soit permis par reuulsion de commencer par les dures frictions.

*Obiectiō.*

*Responſe.*

Etions:

352 *Comment. sur le III. Theoreme.*

Etions : il est vray qu'au lieu de les faire violentes, il vaut mieux se servir des longues, pour digerer & resoudre, & pour ouvrir les pores sans faire bouffir la peau, afin d'appeller la sueur.

Que si l'on demande avec quoy les frictions doivent estre faites, il faut dire avec des linges convenables & chauffez, afin de mieux ouvrir les porosités, car les mains seroient trop douces; & se doivent faire en ligne droite, & non circulairement. Anciennement les frictions estoient plus frequentes que maintenant, & les baings aussi; c'estoient deux remedes ordinaires pour decraffer & nettoyer les corps. L'usage du linge en a osté la pratique; car nos maieurs ne l'auoient pas à commandement comme nous.

Et mesmes il faut obseruer que les frictions ne peuuent pas estre pratiquées si bien, ny si communément comme l'on faisoit anciennement, parce que nous auons la premiere peau plus delicate, & plus facile à l'excoriation à raison de l'usage du linge. Nos predecesseurs l'auoient plus dure, & supportoient plus aisément les frictions longues & dures, mesmement que l'on oignoit les mains, & les frottoirs avec des huiles, & d'autres liqueurs propres.

Nostre Docteur propose la portée des patiens en l'usage des frictions, & conseille de les continuer sans violence, iusques à la sueur, laquelle il veut estre ostée avec des linges, de peur que se refroidissant, elle n'empeschast la continuation de l'euaporation qui est necessaire en cette diuersion: & veut aussi que l'on frotte les extremités apres le corps, afin de rendre la friction plus entiere. Pourfuiuons.

ME

**A**T verò vulgus, & imperiti artis, omnes à medicamento indiscriminatim lauant, ignorantes balneum foras trahere (vt Galenus dixit,) simul etiam ignorantes materia reliquias virtute medicamenti ad partes expulsionis dicatas iam repentes, in oppositum mouere, ac facultate sua ad corporis partes reuocare: atque tunc quidem facile erat iuuare, vt promptius reperent, vel saltem exoluerentur; nunc autem difficile. Præterea si ea fiducia adhibetur balneum, quod virtute ipsius attractio ad exteriora, & ignobilia fiat, non minor est error. Fit enim transmissio ab ignobilibus ad ignobilia, per nobilia: id est, ab intestinis ad cutim, per venas. Adhæc, natura melius per propinquiora vacuat, maximè si viæ sunt conuenientes. Inquit enim Hippocrates: Materia euacuanda per eam partem ducenda est, ad quam magis declinare videtur, dummodo ea sit conueniens. Errant igitur omnes sine discrimine postsumptum medicamentum lauantes: quoniam obstructiones, & cutis vitia excitant. Reuera autem non congruit balneum post medicamentum, nisi cum purgatio

N n im

554 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 immodica est ; tunc enim ventri constrin-  
 gendo est vtile. Postquam verò in balneo  
 diu sudatum est, tunc roborantia & ad-  
 stringentia exhibe. Si quidem inde duos  
 attinges scopos : quorum vno efficis, ne  
 viscera laxa materiam recipiant : altero, vt  
 materia ad oppositum conuertantur.

**L**E vulgaire du peuple, & ceux qui ne  
 scauent pas ce qui est de la medecine, or-  
 donnent indifferemment le baing incontinent  
 apres le medicament, ignorans qu'il attire au  
 dehors (comme dit Galien,) & ne reconnoissans  
 pas que le baing appelle par mouuement contraire à  
 l'exterieur, les humeurs que le medicament attire  
 aux parties interieures, qui sont naturellement de-  
 stinées à la descharge. Auquel temps il est aisé  
 d'ayder à leur vuidange; mais apres le baing il est  
 difficile. Par apres, s'ils ordonnent le baing avec  
 ce desseing que d'appeller les matieres aux parties  
 exterieures & ignobles, l'erreur n'en est pas moi-  
 dre; d'autant que telle transmission ne se peut  
 faire que des parties ignobles aux moins nobles,  
 par celles qui sont plus nobles que toutes les deux.  
 scauoir est des boyaux à la peau, par le moyen des  
 veines. Outre ce, la nature se descharge plus com-  
 modément par les parties les plus proches, particu-  
 lierement lors que les passages sont conuenables

car comme dit Hippocrate, il faut purger la matiere par les lieux ausquels elle se porte, pourueu qu'ils soient propres & idoines. Donc tous ceux là se trompent qui lauent les corps indifferemment, apres auoir donné vn médicament, parce qu'ils causent des obstructions, & d'infections à la peau. Et veritablement le baing n'est pas conuenable apres la purgation, si ce n'est lors qu'elle est immoderée, car pour lors il est profitable pour reserrer le ventre. D'autant qu'apres la sueur du baing, l'on fait deux effects, le premier est d'empescher, que les visceres relaschez ne recoiuent les matieres: l'autre est, que l'on diuertit leur cours aux parties opposites.

Explication de ce texte.

**M**esué retourne à l'usage du baing, le discours duquel il auoit intermis pour parler des frictions. Il blasme ceux qui se seruent indifferemment de ce remede apres les purgatifs, & les accuse non seulement d'ignorance, mais aussi de malice, en ce qu'ils peuuent causer plusieurs fascheux accidens par l'usage indiscret & desreglé du baing. Or il faut veoir & connoistre leur erreur en trois cas. Le premier est, en ce que le médicament est empesché en son operation; car le baing attire du dedans au dehors, & le purgatif du dehors au dedans: si bien qu'il faut craindre en ce contraire mouuement, que les humeurs

§ 36. *Comment sur le III. Theoreme,*

esincües & diuerties de leur cours ordinaire, ne se deschargent sur quelques parties nobles.

Après, si ces messieurs les ignorans ordonnent le baing pour attirer les humeurs des parties nobles & interieures, aux exterieures & ignobles, ils se trompent encores, & portent le patient au danger, parce qu'ils peuuent causer par ce moyen non seulement des obstructions, si les matieres sont crasses, visqueuses & abondantes; mais aussi des vice-rations, si elles sont acres, mordicantes & corrosiues, & de plus des vices & difformitez à la peau; d'autant que l'on ne peut pas faire vne telle transmission, que les humeurs ne passent par les veines, par le foye, & autres parties, qui peuuent seruir de passage depuis les boyaux iusques à la peau.

En troisieme lieu, nostre Docteur se sert de l'autorité d'Hippocrate, lequel conseille de purger tousiours les humeurs par les voyes ordinaires, qui sont destinées naturellement à leur descharge, tant parce que la nature prend communément ce chemin là, que d'autant qu'il est le plus conuenable. Or les boyaux doiuent ce seruice, puis que c'est leur office; la peau n'est pas vn lieu propre, comme il est notoire, encores que ce soit vn emunctoire vniuersel: elle ne peut seruir qu'à la sueur, & à la resolutiõ des vapeurs fuligineuses. Les autres humeurs ont les boyaux pour leur sentine naturelle.

Concluons donc que le baing ne doit estre iamais prattiqué durant vne legitime & parfaite purgation naturelle, & artificielle, trop bien quelques iours apres, selon les intentions que les Medecins

decins peuvent auoir ; veu que nous expetimentons tous les iours que le baing ne doit estre prins qu'apres la purgation: est mesme l'on purge apres le baing, pour vider & les humeurs esmeues par iceluy, & les eaux qui entrent par les porosittez.

Mais quand la purgation est desreglée & immoderée, le baing peut estre conuenable, entant qu'eschauffant & sudorifique, parce qu'il arreste le flux de ventre, & fait deux effects : car il attire les humeurs aux parties opposées, & empesche que les visceres relaschez ne reçoient les matieres. Il est vray qu'apres la sueur il est à propos de fortifier, & d'vser des adstringents, comme sont les coings, les myrabolans confits, le diacydonium, l'aromaticum rosatum, le diarrhodon, & semblables, qui ont vertu de fortifier les parties affoiblies, & de restreindre leur laxité, afin qu'elles ne reçoient pas les humeurs.

Nous auons à obseruer icy, que tout ce discours n'est que pour le baing vniuersel, lequel doit estre sudorifique & roboratif, non pas styptique & adstringent; car il y a des fomentations particulieres pour le ventre, & pour le fondement qui peuvent estre ordonnées toutes contraires, afin d'arrester par adstriction le flux de ventre.

### M E S V Æ V S.

**Q**uod si hæc non contulerint, corpus eius totum lineis pannis aqua infusis tandiu vndique verberetur, donec cutis ipsa rubeat, & infletur, deinde fricetur,

N n 3

cerur,

558 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 cerur, vt sudet. Sedere autem in balneo  
 super calidos lateres, aut lapides leues &  
 raros: aliis verò ilia, ventrem, lumbos,  
 calfacere, in id multum confert. Extre-  
 morum item ligaturæ, per institas com-  
 primendo dolorifera, materiam per alium  
 fluentem ad contrarium conuertunt.

**Q**ue si tous ces moyens ne seruent pas, il faut  
 battre le corps du patient avec des linges  
 trempés dans l'eau chaude, iusques à ce que la peau  
 rougisse, & qu'elle s'enfle, & puis user de fri-  
 ctions, iusques à la sueur. J'approuue aussi de fai-  
 re asseoir le patient dans le baing, sur des briques  
 chaudes, ou pierres rares & legeres: mesmes de  
 chauffer la region des illes, du ventre & des lum-  
 bes. Les ligatures aussi des extremités, rendues  
 douloureuses avec des chordons restraints, ont pou-  
 voir de conuertir les humeurs qui coulent au ven-  
 tre, vers les parties opposites.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**'Intention de Mesué est de faire suer le pa-  
 tient dans le baing, & de diuertir par ce  
 moyen le cours des humeurs qui vont au  
 ventre, vers la circonference. Et c'est pourquoy in-  
 sistant à son dessein, il presente de nouveaux  
 moyens pour prouoquer la sueur, lors que le sim-  
 ple



ple baing est comme inutile, & veut que l'on eschauffe la peau avec des linges trempés dans l'eau chaude, & avec les frictions, iusques à ce que la sueur paroisse. Outre ce, il conseille les briques, & pierres chaudes, l'eschauffement des lumbes, du ventre, & de la region des illes: tout cela n'est que pour prouoquer la sueur.

En fin il parle des ligatures douloureuses, faites avec de rubans, ou chordons, ou iarretieres, parce qu'elles ont pouuoir de diuertir le cours des humeurs. Et les faudra continuer depuis les aisselles, & les aisnes iusques aux extremités. Nostre Docteur les ordonne douloureuses, parce que le propre de la douleur est d'attirer, comme de la chaleur. Et voyla pourquoy les frictions attirent.

M E S V Æ V S.

**D**uretica etiam, id est, vrinam prouocantia, idem possunt. Mictus enim noctu plurimus deiectionem minuit, vt inquit Hippocrates in Aphorismis. Quoniam (vt ait Humain) largior vrina, vt etiam sudor, multam deiectionem silit, quia materia in alias partes, quàm ad intestina fluit, quin potius ab intestinis, & hepatis caua parte ad renes, vel partium cavitates retracta, stercus siccum, & ad excretionem pigrum relinquitur in intestinis.

**L**es diuretiques aussi, c'est à dire, les medemens qui prouoquent les vrines, peuuent seruir à mesme effect, car (comme dit Hippocrate en ses Aphorismes) la miction nocturne estant abondante, diminue la deiection; parce que (selon Humain) l'urine copieuse & la sueur arrestent la deiection, à cause d'un diuertissement des matieres qui se fait des intestins aux autres parties, car elles laissent par ce moyen les excremens durs, secs, & paresseux au mouuement dans les boyaux.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**E conseil que Mesué propose en ce texte touchant l'usage des diuretiques, n'est pas seulement fondé sur la raison, & l'experience, mais de plus sur l'autorité d'Hippocrate en l'Aphor dernier du 4. liure, & de Humain, qui est le Ioannitius son exposeur. L'usage des diuretiques ne peut estre que proffitable en la purgation immoderée, d'autant qu'ils diuertissent les serositez du ventre aux vrines, & rendent par ce moyen les excremens secs, & inhabiles au mouuement. Nous voyons par experience que ceux qui suent, & qui pissent beaucoup ne vont gueres du ventre, comme au contraire ceux qui ont flux de ventre ne pissent gueres. La raison en est toute apparente par le diuertissement des aquositez.

*Obiectiö.*

L'on pourroit obiecter icy, que ce n'est pas vne reuulsion que de prouoquer les vrines au flux de ventre,

ventre, parce qu'elle doit estre faicte aux parties esloignées. Mais il faut respondre que ce n'est pas vne reuulsion proprement, & exactement considerée, mais seulement vne reuulsion deriuative à cause du voisinage des parties, veu que les diuretiques ne font qu'appeller les humeurs des boyaux, des veines, & du foye au reins & à la vessie. Or il faut sçauoir icy, que les medicamens veritablemēt diuretiques sont chauds, acres, exsiccatis, incisifs, & odorans, outre lesquels il y en a d'autres qui sont tels par tennité de substāce. Nous entendons icy par les diuretiques, tous les alimens, & les remedes qui peuuent en prouoquant les vrines seruir à l'arrest du ventre.

## M E S V Æ V S.

**V**omitum quoque prouocare aduersus hoc symptoma conducit, vt inquit Hippocrates. Ventris enim fluor vomitum, & vomitus alui fluorem interdum curat, quia scilicet ad oppositum trahitur id, quod illorum causa erat, vt ait Humain.

**I**L est bon aussi, selon l'aduis d'Hippocrate, de prouoquer le vomissement pour arrester la violence de la purgation, veu que parfois le flux de ventre arreſte le vomissement; & que cettuy-cy guarit le flux de ventre, d'autant que selon Ioannitius, la cause de l'un & de l'autre se diuertit & se discharge par contraire mouuement.

N n 5 Explica

*Explication de ce texte.**Râchin.*

Ostre Docteur appuye tous ses conseils sur les autoritez d'Hippocrate, affin de leur donner plus de creance; apres, il confirme son dire par la raison de son expositeur. Car tout de mesme comme le flux de ventre sert à la guarison du vomissement par mouvement, & descharge contraire d'humeurs, aussi le vomissement peut seruir à l'arrest du flux de ventre.

*Questiō.*

Or bien que ce conseil, & la raison soient receuables en apparence, si est-ce que veritablement nous pouuons douter, sçauoir si les vomitoires peuuent estre vtiles en la purgation immoderée.

*Raisons contraires.*

Car premierement Hippocrate *en l'Aph. 15. du 6. liu.* parle d'une diarrhée longue, & d'un vomissement spontanée & naturel, au lieu que nous auons à remedier icy à un flux de ventre de surprinse causé par un purgatif, & que d'ailleurs Mesue conseille un vomissement artificiel.

*Obiectiō.*

Ie sçay bien que l'on me dira, que les Medecins doiuent imiter la nature, & se porter aux moyens & aux remedes desquels elle se sert par exemple; & que le vomissement par diuersion des matieres peut seruir. Tout cela est bon en apparence, com-

*Instance.*

me i'ay desia dit; mais icy nous auons à considerer un medicament violent, & un excez de purgation avec grande foiblesse: de donner un vomitoire apres cela, & là dessus, ce sera affoiblir d'a-

*Responſe.*

uantage la nature, & gaster l'estomac. Pour moy i'estime qu'il se faudra contenter des autres reme-

des,

des, & si la necessité demande le vomitoire, il le faudra ordonner non pas violent, mais bening, afin de ne gaster rien, & se servir au pis aller des mediocres.

M E S V Æ V S.

**A**Dhæc cucurbitulæ in eundem scopum vtilis sunt, hypochondriis, ventri, iliis, lumbis affixæ. Vincula item dolorifica, & frictions extremorum, idem possunt: præsertim si ab axillis, & inguinibus incipiendo descendant.

**F**inalement les ventouses appliquées aux hypochondres, à l'estomac, aux iles, & aux lumbes, pourront servir à mesme fin: comme aussi les ligatures dolorifiques, & les frictions des extremitéz; pourueu que l'on les commence aux aisselles, en les continuant iusques aux aisnes, & descendant iusqu'aux extremitéz.

Explication de ce texte.

**L**es ventouses seiches peuuent aussi seruir à la reuulsion des humeurs, par le moyen de leur attraction. Or il les faut appliquer non sur les parties qui souffrent la vuidange, comme est le ventre, mais bien sur les voisines, & sur les esloignées, comme sur l'estomac, sur les hypochondres, c'est à dire, sur la region du foye, & de la rate,

Râchin.

te,

564 *Comment. sur le I I I. Theoreme,*  
te, & à la region des iles, & des lumbes posterieurement.

Outre ce, Mesué conseille les ligatures & les frictions des extremités : mais en ce conseil nous auons à moderer l'opinion de Mesué ; d'autant qu'il n'est pas à propos de lier, ny de froter les cuisses, veu que ce seroit attirer en bas les humeurs & vers le ventre ; mais plustost les bras, afin de faire reuulsion. Cela est bon au vomissement que de lier & froter les cuisses, afin de faire la reuulsion au bas, mais non pas au flux de ventre : & c'est suiuant l'opinion de Gal. au 1. liure de arte curat. ad Glauconem.

Or l'effect des ventouses depend de la douleur, & de l'attraction qu'elles font, comme celuy des frictions de la douleur. *Dolor si quidem & calor fluxionem ad se prouocant* ; la douleur & la chaleur attirent les humeurs, & la nature mesme leur ayde.

### M E S U E V S.

#### C A N O N I V.

**L**aboriosam autem agitationem, & fluctuationem in corpore, quiete & somno sedamus. Cùm enim vacuationem ab helleboro immodicam sistere voles, somnum & quietem impera, inquit Hippocrates. Quietem interpretor (inquit Heben Mesues) tum corporis, tum animi, idque sensuum obiectis iucundis adhibitis. Somnus etiam inducendus est demulcentibus  
melo

melodiis, cantionibus somniferis, rebúque omnibus, quæ Sahara curant. Somnus enim profundior, & quies maximè omnium agitationes sedant. Dixerat enim Hippocrates, quies agitationem sedat. Argumento est nauigatio, quæ motione turbat corpora. Præterea in hoc affectu à cibo, & potu omnino abstinendum est, nisi syncopen, hoc est, præcipitem virium lapsum, timeas: hi enim agitationem augent, non remittunt.

## C A N O N . I V .

**Q**uant à l'agitation laborieuse, & à la fluctuation du corps & des humeurs, nous la pouuons appaiser par le moyen du repos, & du sommeil: car, comme dit Hippocrate, quand tu voudras arrester vne purgation immoderée causée par l'hellebore, commande le repos & le sommeil. Entens le repos, selon Heben Mesues, & d'esprit & du corps, par l'interuention des obiects sensibles agreables & plaisans. L'on pourroit aussi prouoquer le sommeil avec des chansons endormantes, avec toute sorte de Musique de voix, & d'instrumens, & autres remedes qui guarissent l'insomnolence. Veu qu'il n'y a rien qui appaise plusost les agitations que le sommeil profond; ce qui est confirmé par Hippocrate, quand il dit que le repos arreste les agitations. La nauigation nous sert d'exemple

§ 66 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
*xemple, veu qu'elle agite les corps par le moyen du*  
*mouuement. Outre ce, il faut ordonner aux patiens*  
*l'abstinence du boire & du manger, si ce n'est que*  
*l'on craigne les syncopes & foibleses; parce que les*  
*alimens augmentent l'agitation.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**M**Esué traite en ce quatriesme canon des  
 moyens pour remedier à vne purgation  
 immoderée, lors qu'elle est laborieufe par  
 ses agitations, & qu'elle trauaille les patiens par  
 les tourmens qu'elle donne. Les moyens qu'il ap-  
 porte, se rapportent au repos du corps & de l'es-  
 prit, au sommeil, & à l'abstinence du boire & du  
 manger.

Quant aux premiers, il est tout certain que le  
 repos & le sommeil arrestent toutes les purgations  
 immoderées, & les grandes commotions des hu-  
 meurs, la sueur exceptée. Or par le repos il nous  
 faut entendre icy non seulement celuy de l'ame, mais  
 aussi celuy du corps. Le repos de l'ame c'est quand  
 elle se treuve exempte de passions, & d'objectes qui  
 la peuent esmouoir. Nostre Docteur ordonne  
 pour la delectation de l'ame, afin de la divertir,  
 toute sorte de Musique & de chansons, des dis-  
 cours agreables, afin de disposer le patient au  
 sommeil. Que si l'on objecte que toutes ces cho-  
 ses incitent plustost à veiller, & à se resiouir, qu'à  
 dormir. Nous disons que cela est veritable pour  
 vn temps, & puis il faut entendre vne Musique  
 douce & dormante, & des contes faicts à plaisir.  
 Pour

*Obiectio.*

*Response.*



Pour le repos du corps, il est tres-necessaire, veu que selon Hippocrate, le mouuement facilite la purgation, comme l'on experimente en la navigation. Voyla pourquoy nous ordonnons la pourmenade deux heures apres le medicament, veu que le repos arreste les humeurs.

Il faudra de plus en donnant du repos au corps & à l'ame, procurer le sommeil avec des remedes doux, comme sont frontaux, odeurs, lauemens de jambes, & semblables. Mesué propose l'abstinence des viandes pour remede propre, parce que la nature trauaillée de la purgation songe, & trauaille à retenir les humeurs pour sa conseruation, au lieu que si on l'occupe par de nouueaux alimens, elle se diuertit de ce desseing, pour vacquer à la digestion, & laisse les humeurs en trouble & en mouuement.

Que si l'on obiecte qu'il n'est pas à propos de faire ieusner ceux qui souffrent vne purgation immodérée, & qu'il faut craindre les foibleses, à cause de la grande euacuation des humeurs, des esprits & de l'aneantissement des forces. A cela ie responz que s'il y a apprehension de quelque syncope, l'on pourra donner quelque legere nourriture, & non pas autrement, pour la raison qui a esté alleguée.

*Obiectio.**Responso.*

M E S U E V S.

C A N O N V.

S Copus tibi sit præcipuus animum exhilarare, & corroborare, per sex rerum  
non

568 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 non naturalium genera, quæ tu nosti. Aër  
 igitur domus, in qua æger est, temperatus  
 sit, non frigidus ( nam frigidus humores in-  
 trò compellit, quos foras trahi salubrius  
 est, ) nec calidus, si quidem hic resoluit, &  
 infirmit. Cibus etiam & potus, vt reliqua  
 omnia, deligenda tibi sunt, quæ roborent  
 cor, animum recreent, de quo post pleniùs  
 dicturi sumus.

CANON V.

**L** A principale intention en cecy est, de resioüir  
 l'esprit, & de fortifier le cœur, par l'usage des  
 six choses non naturelles, qui sont connues. L'air  
 de la maison où habite le patient, doit estre tempe-  
 ré, & non pas froid, parce que la froidure chasse  
 les humeurs au dedans, & icy on les doit appeller  
 au dehors: ny chaud, parce que la chaleur resoult, &  
 affoiblit. Il faut aussi choisir le boire & les viandes  
 qui resioüissent & recreent le cœur & l'esprit, com-  
 me nous l'expliquerons plus amplement cy-apres.

*Explication de ce texte.*

*Rachin.* **C** E cinquiesme canon encores que court, est  
 neantmoins aussi important que pas vn des  
 autres, parce qu'il se rapporte aux forces, à la re-  
 stauracion de la chaleur & des esprits, & à la ro-  
 boracion du cœur qui en est le principe. Nous  
 scauons

ſçauons par experience que les medicamens purgatifs participent de quelque venenofité, & d'ailleurs que toute purgation artificielle affoiblit: cela eſtant, il faut ſuppoſer que le cœur patit fort en vne purgation immoderée cauſée par vn médicament violent, & que les forcés ſouffrent vne grande foibleſſe, à cauſe de la reſolution de la chaleur & des eſprits qui ſe diſſipent avec les humeurs. Ce ſont ces conſiderations qui ont porté Meſué à propoſer ce canon en faueur du cœur, & des forces; & voila pourquoy il dit que la principale intention du Medecin en cet accident doit eſtre de recreer les eſprits & de fortifier le cœur. Or il faut entendre icy par l'eſprit, pluſtoſt la chaleur naturelle accompagnée des eſprits, que non pas l'ame, veu qu'elle ne ſouffre rien icy en ſon eſſence, mais bien instrumentalement.

Notre Docteur a recours icy à l'vſage des ſix choſes, non naturelles, qui ſont l'air, le boire & le manger, le repos & le mouuement, le ſommeil & les veilles, les excretions & retentions, & les paſſions de l'ame. Il ne parle que de l'air & de la nourriture, parce qu'il a deſia traité cy-deſſus de la plus grande partie des autres.

Pour l'air il l'ordonne temperé, d'autant que le chaud reſoult & affoiblit, & que le froid repouſſe les humeurs au dedans, & augmente la vuidange par ce moyen. Quant aux alimens, il les deſire de bon ſuc, de facile digeſtion, ſpiritueux & cordiaux, afin qu'ils puiſſent multiplier la chaleur naturelle & les eſprits en fortifiant le cœur. Ce qui ſe pourra faire par addition de quelques herbes, ou autres drogues aromatiques, comme l'on  
O o prati

370 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
pratique communément lors qu'il est question  
de satisfaire à cette intention.

*Obiectiō.* Que si l'on obiecte que Mesué semble se con-  
trairier en ordonnant cette nourriture, parce qu'au  
canon precedent il conseille l'abstinence du boire,  
*Responſe.* & du manger. A cela il faut respondre, qu'il n'y a  
pas de la contradiction, veu que l'abstinence qu'il  
a ordonnée cy-dessus, fors en cas de foiblesse, n'est  
que pour vn temps; & maintenant il ordonne le  
regime necessaire pour ceux qui souffrent la pur-  
gation immoderée, lors qu'il est question de les  
nourrir: car l'intention de Mesué n'est pas de les  
faire mourir de faim. Et pour le regard des autres  
choses non naturelles, & d'un plus ample regime,  
il nous renuoye à cy-apres,

M E S U E V S.

C A N O N VI.

Congelare autem & stupefacere per-  
fugium est vltimum, tuncque solum  
ad id deueniendum, quando prædicta om-  
nia nihil contulerint, & salus propè despe-  
rata est; nam tunc narcoticis, & medica-  
mentis fortibus tibi vtendum est, qualia  
sunt theriace, philonium, & similia. At ve-  
rò grauissimè errant, qui initio narcoticis  
curant; hæc enim verè non curant, sed in-  
crassant, congelantque materiam: quo spe-  
ciem falsam cohibent materiam exhibent,  
quæ

quæ non multo pôst impetu maiore ruit, quàm priùs, relictis in corpore congelationis, & mortis quibusdam rudimentis. Vera autem curatio fuerit, ablatio causæ fluorem excitantis, & partium virtutumque earum in vnum coactio, & roboratio, vt diximus.

## C A N O N VI.

**L**E dernier refuge, c'est de congeler & stupefier, car il ne faut iamais venir à l'usage des narcotiques, si ce n'est apres que les autres remedes ont esté employez inutilement, & que l'on desespere quasi de la santé. C'est pour lors qu'il s'en faut seruir, & ordonner les plus vigoureux, comme sont la theriaque, le philonium, & semblables. Ceux qui se seruent des narcotiques au commencement, se trompent grandement, parce que tels remedes ne guarissent pas veritablement, mais in-  
crassent & congelent la matiere, en quoy ils donnent quelque vaine apparence de la retention des humeurs, lesquelles peu de temps apres s'esmeuent avec plus d'impetuosité que deuant, en donnant quelques indices, ou rudimens de congelation & mortification. La vraye curation, c'est d'oster la cause qui produit la purgation immoderée, & d'arrester le cours des humeurs, en fortifiant & vnissant les parties & les vertus, comme nous auons desia dit.

*Explication de ce texte.**Rachin.*

**A** Pres que nostre Docteur a monstré aux canons precedens comment il faut resister à vne purgation immoderée, & qu'il a proposé tous les remedes ordinaires qui la peuuent arrester, il vient à la fin aux extremes, & reigle leur vsage selon la necessité. Son conseil est plein de prudence, & de raison; il blasme ceux qui se precipitent en l'vsage des narcotiques, & qui les employent dez le commencement, pour arrester la vuidange des humeurs: car encores qu'ils facent cet effect, ce n'est que pour quelques heures, & ne donnent qu'une apparence de guarison; veu que par apres les humeurs se desbordent plus qu' auparauant, avec des accidens plus furieux & dangereux, à raison des rudimens de congelation, & mortification que les narcotiques insinuent aux parties. Il n'y a que d'aller le grand chemin, & de proceder selon les indications curatiues, en ostant les causes de la superpurgation, en fortifiant les parties qui patissent en cette vuidage, & en vnissant les esprits qui se dissipent. Ce sont les moyens qu'il faut tenir pour la parfaite guarison. Bien est vray que quand l'on desespere de la santé, & que tous les remedes ordinaires ont esté employez inutilement, si la violence du flux des humeurs continue, & que l'on ne le puisse arrester par aucuns moyens, Mesme conseille de recourir aux narcotiques, parce qu'ils ont la faculté d'arrester le cours des humeurs pour vn temps, & de donner relasche à la nature, & moyen au Medecin de pouruoir par  
apres

apres aux accidens qui resteront , ou qui paroistront.

Nous auons desia disputé cy-dessus sur l'usage des narcotiques , c'est pourquoy ie ne feray icy que suivre le texte de Mesué, lequel est si apparent qu'il resoult toutes les difficultez que l'on pourroit proposer au contraire. Il est certain que l'usage des narcotiques doit estre suspect, parce que ce sont des remedes veneneux & dangereux de soy; neantmoins l'experience nous fait veoir que employez avec correction , en quantité raisonnable , & à propos , il font des effects merueilleux , & fort salutaires. Car en premier lieu ils prouquent le sommeil, & arrestent par ce moyen le flux de ventre; apres, ils incrassent les humeurs, & les rendent comme inhabiles au mouuement: outre ce, ils ostent le sentiment aux parties pour vn temps, & empeschent qu'elles ne ressentent pas les douleurs , & les inquietudes. Je confesse qu'en causant ces salutaires effects , ils peuuent nuire d'ailleurs ; mais il faut considerer, que c'est beaucoup que de donner du relasche à vn patient violenté, & du temps pour reparer ses forces, & respirer doucement : & puis la correction que l'on apporte aux narcotiques modere leur nuifance. Mais comme que ce soit , il vaut mieux se seruir des remedes douteux, que d'abandonner les malades au desespoir.

Que si l'on obiecte contre Mesué, qu'il vaudroit mieux se seruir des narcotiques au comencement, que non pas apres les autres remedes , d'autant que les forces estans entieres pourroient plus aisément supporter leur action ; au lieu qu'à la fin

estans

*Reponse.*

estans dissipées, elles ne pourront pas resister à leur malignité. Il faut respondre que les narcotiques doiuent estre les extremes remedes ; c'est le conseil de Gal. Il faut tousiours employer les plus doux, & les plus asseurez au commencement, & proceder par degrez, iusques aux plus forts, qui sont les derniers. Il y a encores trop d'humeurs au commencement pour en arrester la descharge par stupefaction. Cela se fait plus seurement à la fin; & ne faut pas obiecter les forces, veu qu'elles sont assez valides pour supporter l'actiō de la theriaque, du philonium, des pillules de cynoglossa, du requies Nicolai, qui sont compositions connues, & si bien preparées, qu'il n'en faut pas apprehender l'vsage. On les donne plustost pour conseruer les forces, en arrestant le cours des humeurs, & donnant loisir à la nature de se remettre, que non pas pour les abbatre.

Or par la theriaque il faut entendre icy la recente, en laquelle l'opium domine, car estant vicille, elle n'a pas tant de vertu somnifere. Elle est recente durant six mois, selon Auicenne, lequel nous suiuous; & durant trois années selon Serapio. Aëtius en approuue l'vsage apres vn mois; car en ce temps elle incrasse les humeurs, elle arreste les fluxions, elle prouoque le sommeil, & oste le sentiment aux parties: brief elle fait ce que les legers narcotiques peuuent faire, & sans danger, à raison des correctifs. Nous l'employons donc depuis vn mois iusques à six, lesquels passez, l'opium perdant sa force, & les autres ingrediens chauds surmontans, elle n'est plus bonne pour les effects desirez en ce canon; ny mesme le  
philo



philonium, & autres compositions narcotiques, vea qu'elles perdent leur force apres vn long temps par la domination des correctifs. Passons outre.

### M E S V Æ V S.

**V**Bi verò necessitas inuitat, hoc est, quando prædicta omnia non contulerint, narcoticis vti audemus, prius tamen castigatis secundum modos & conditiones, quibus nocumenta emendantur, quæ ab eis impendere solent. Impendent autem à narcoticis nocumenta multa. Nã vitæ contraria sunt, quæ congelant, stupefaciunt, & mortificant, præcipuè si simplicia sint, & eo magis si sint recentia. His autem narcoticorum noxis, ars tribus remedium mistis generibus præcauet, & horum actiones salubriores reddit. Primum miscentur narcoticis, quæ eorum congelationem resoluunt, auferuntque, vt castorium, piper, crocus: hæc enim sunt veluti theriaca narcoticorum; piper quidem & castorium resoluendo, & dissipando; crocus autem coquendo, & narcotici vim cohibendo. Secundò miscentur, quæ vires firmant, & spiritus restaurant, qualia sunt cardiaca & stomachicã vitæ commo-

576 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
 dantia, vt spica, doronicum, zedoaria, &  
 similia. Tertio miscentur, quæ materias  
 de parte in partem fluentes, agitatâsque si-  
 stunt, & cohibent, vt myrrha, thus, gummi  
 iuniperi, & similia. His enim narcoticorum  
 malignitas reprimitur.

**Q**ue si la necessité nous oblige, les autres re-  
 medes demeurans inutiles, il se faut seruir  
 des narcotiques, apres neantmoins les auoir corri-  
 gez, selon les moyens, & les conditions qui peuuent  
 seruir à vaincre les dommages qu'ils peuuent cau-  
 ser, lesquels sont grands & dangereux. Car ils sont  
 contraires à nostre vie, veu qu'ils congelent, stu-  
 pesfient, & mortifient, principalement les simples,  
 & encores plus s'ils sont recens. Or il y a trois gen-  
 res de remedes, lesquels meslez, peuuent corriger  
 ces effets nuisibles, & rendent leurs actions plus  
 salutaires. Car en premier lieu il faut mesler avec  
 les narcotiques, ceux qui dissipent leur congela-  
 tion, comme le castorium, le poiure, & le saffran:  
 car ces trois sont comme la iheriaque de l'opium;  
 le poiure & le castorium en resoluant & dissipant:  
 le saffran en digerant & refrenant la vertu nar-  
 cotique. En second lieu il faut mesler les remedes  
 qui afferment les forces, & restaurent les esprits,  
 comme sont les cardiaques & stomachiques, le  
 spicale doronicum, la zedoaria, & semblables. En  
 troisie

troisiesme lieu il faut mesler ceux qui arrestent les matieres qui coulent d'une partie à une autre estans agitées, comme la myrrhe, l'encens, la gomme de geneure; & autres. Et voila comment l'on peut corriger la malignité des narcotiques.

Explication de ce texte.

**L'**usage des narcotiques est ou electif & regulier, ou contraint & necessaire. Mesué n'approuve en aucune façon la pratique reguliere des narcotiques, au contraire il en reproche l'usage, & en conseille quasi tousiours l'abstinence, fors qu'en cas d'une necessité forcée: cela se void en ce texte, & au suiuant, encores apres auoir mesme ordonné la correction. Nostre Docteur apprehende les dommages & les accidens que les narcotiques peuuent causer, & propose leurs mauuais effects.

En premier lieu il les reconnoist pour ennemis de la vie, entant qu'ils sont veneneux. Apres, ils congelent & stupefient par leur extreme froidure; car le propre du grand froid est d'introduire une congelation entiere, & de serrer tellement les nerfs, que l'irradiation & influence des esprits qui donnent le sentiment & le mouuement, puisse estre empeschée, d'où vient par apres la stupeur, & l'insensibilité. Outre ce, ils mortifient par l'extinction de la chaleur naturelle, contre laquelle ils agissent, & comme venins, & comme froids au quatriesme degré. Ce sont de dangereux & de mortels effects, que de priuier les parties de senti-

578 *Comment. sur le III. Theoreme,*

ment & mouvement, de chaleur naturelle, & de la vie. Ce n'est donc pas sans raison que Mesué apprehende l'usage des narcotiques.

Or pour prevenir tout danger, la necessité forçant, il propose les moyens pour corriger la malignité de ces extremes remedes, & les rendre aucunement salutaires. Il est vray qu'il nous aduertit que les simples narcotiques sont les plus dangereux, & particulièrement quand ils sont recens; car les composez sont corrigez par melleange; au lieu que les simples sont en leur pure force, qui est plus actiue & vigoureuse lors qu'ils sont recens. Et pour cette consideration nostre Docteur veut que l'on se serue des composez, & montre comment il faut corriger la malignité des narcotiques, par la mixtion de trois genres de remedes.

Ceux du premier rang sont le castorium, le poiure, & le saffran, lesquels ont le pouuoir de digerer, attenüer, seicher, resoudre, & dissiper la qualité congelatiue, stupefactiue, & mortificatiue de l'opium, qui est le principal narcotique. Ces trois correctifs font le mesme effect contre l'opium, que la theriaque contre les venins; car ils digèrent, attenüent, resoluent, & dissipent les mauuais qualitez des narcotiques, & empeschent leurs mauuais effects, en les rendât plus salutaires, qu'ils ne sont pas de leur nature, & le tout par moderation, & non pas par extinction des vertus.

Mesué met par apres les cardiaques & les stomachiques au second rang, comme le spica, le doricum, la zedoaria, & autres, affin de resioüir & restaurer les esprits & le cœur, & empescher que les narcotiques n'agissent contre eux; ce qui est

une precaution fort utile. Voila pourquoy l'on mesle tousiours les cardiaques avec les narcotiques, afin qu'ils secourent les parties, & leur donnent la force de resister à leurs mauuais effects.

En fin nostre Docteur conseille de mesler la myrthe, l'encens, la gomme de geneure, & semblables, afin d'arrester l'agitation des humeurs, & d'empescher qu'elles ne courent par les parties.

Cette intention semble bonne, principalement en la purgation immoderée : mais il semble que ces correctifs ne peuuent pas satisfaire à l'indication, veu qu'ils sont chauds, les adstringents pourroient estre plus conuenables. A cela il faut dire, qu'à la verité l'on ne feroit que bien de se seruir de quelques adstringents pour cet effect, neantmoins ceux que Mesué propose, estans gommeux, & par consequent viscides, seruent à l'intention plustost par consistence de matiere, que par qualité premiere. Et voila comme il faut corriger les narcotiques..

*Obiectiō.*

*Responso.*

### M E S V Æ V S.

**V**Eruntamē si narcoticis abstinere potes, præstantius quidem fuerit : sin uti cogaris, præstat, ut potui non dentur, sed emplastris tantum tutius adhibe : aut si per hæc parum proficitur, saltem balanis, & clysteribus. Quod si potui dare cogaris, cum præmeditatione & cautè dabis. Antiquata enim minus nocent, quoniam narcotici virtus coquitur, & resoluitur rerum aliarum

580 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
aliarum mixtione. Nunquam etiam oportuniùs dantur, quàm serò sub somnum, quia somnum inducunt : somnus autem, vt scis, agitationes sedat. Sunt qui dant manè præsertim, quando ægrum insomnia non torquent, tuncque minus crebram defurgendi necessitatem, morsum obtundendo, faciunt. Mox etiam à cibo exhibenda non sunt, nec plenis corporibus, nec impuris : purgatis autem salubriùs dantur. Caue item ea dare continenter multis diebus, sed tempus interpone, quo roborantia dabis, quæ vitæ seruent thesaurum. Scito etiam narcotica nocere oculis, & sensibus : quare tuum erit cauere ne noceant, vt exhibendo ex illis quantitatem tam parvam, quæ viribus nostris non officiat. Pauco enim & sæpe, quàm multo semel vti, præstat. Quod autem attinet ad dolorum insultus, ante hos narcotica adhibere est satius : quamquam interdum in ipsa commotione violenta, vt colico dolore vehementi, exhibere oporteat. Quod significauit Galenus, dum colico dolori multum vehemēti, interdum necessariam magis esse dicit, per stupefacientia falsam curati onem, præsertim cum magna est doloris intentio, quàm veram, ne vires interim resoluantur, & collabantur.

*Neant*

**N**eanmoins s'il se peut faire, il sera plus expedient de s'abstenir des narcotiques. Que si l'on y est forcé, il vaut mieux s'en servir exterieurement par applications, que non pas interieurement par breuuage. Et s'ils ne profitent pas de cette façon, l'on s'en pourra servir aux suppositoires, & aux clysteres. Et si l'on est contraint de les bailler par la bouche, il le faut faire avec prudence, caution, & consideration. Les narcotiques vieux & gardez portent moins de dommage, que non pas les nouveaux & recens, parce que la vertu du narcotique se digere, & s'affoiblit par le meslange des correctifs. Il est aussi à propos de les donner sur le soir, à l'heure du repos, parce qu'ils prouoquent le sommeil, lequel appaise, comme il est notoire, les agitations. Il y en a qui les donnent le matin, lors que les songes ne travaillent pas les malades, car ils ne souffrent pas de si frequentes deiections par l'action d'iceux, qui amortit la mordication des humeurs. Il ne faut pas aussi les donner incontinent apres la viande, ny les corps estans pleins, ou impurs, veu qu'il est à desirer que la purgation precede. Et se faut bien garder d'en donner continuellement, durant plusieurs iours, l'intermission est necessaire, pendant laquelle il sera à propos de donner des roboratifs, qui conseruent le thresor de la vie. Sçachez aussi que les narcotiques nuisent aux yeux, & aux sentimens: voila pourquoy il faut empescher

§ 82 *Comment sur le III. Theoreme,*  
 cher qu'ils ne nuisent, & en donner si petite  
 quantité, qu'ils ne puissent pas offenser nos forces.  
 Car il vaut mieux en donner peu, & souuent, qu'  
 ne seule fois en grande quantité. Et quant aux af-  
 fants des douleurs, il vaut mieux donner les nar-  
 cotiques auant qu'ils arriuent; encores que par-  
 fois il soit expedient de les bailler durant la vio-  
 lence, comme en la douleur de colique violente. Ce  
 que Galien nous a voulu signifier, quand il a dit,  
 que la fausse curation par le moyen des stupefactifs,  
 est quelquefois plus necessaire en la colique violen-  
 te, que la reguliere, à raison des forces, qui se pour-  
 roient resoudre & abbatre du tout.

*Explication de ce texte.*

*Râchim.* **L** faut confesser la verité, Mesué est admi-  
 rable aussi bien en sa methode, qu'en sa do-  
 ctrine. Il ne laisse rien à dire à la posterité, & mar-  
 que toutes les circonstances necessaires en l'usage  
 contraint & irregulier des narcotiques. Car apres  
 auoir monstré comment il les faut preparer, pour  
 empescher leurs mauuais effects, il enseigne main-  
 tenant tout ce qu'il faut obseruer, auant que de  
 les mettre en besongne, soit du costé des patients,  
 soit du costé d'iceux, soit du costé des choses ex-  
 terieures.

Premierement il proteste qu'il vaut mieux s'en  
 seruir en cas de necessité par dehors, que par de-  
 dans: parce qu'estans donnez par la bouche, ils  
 peuuent



peuvent offenser l'estomac, & leur malignité se communique plus aisément au cœur, & aux parties nobles; au lieu que par dehors on les peut appliquer sur le ventre en forme d'emplastre, ou d'onguent, ou de liniment, sans aucune apprehension.

Que s'il s'en faut servir interieurement, il conseille de s'en servir plustost par suppositoires, & par clysteres, que non pas par la bouche, pour les mesmes raisons qui ont esté apportées, lors qu'ils sont inutiles exterieurement: car il ne faut pas douter qu'ils ne profitent de cette façon, veu que leur vertu se communique au cerneau par euaporation, & que d'ailleurs la stupefaction se fait aux boyaux.

Mais en fin s'il faut les donner par la bouche, il est necessaire d'y proceder avec prudence & consideration. Car en premier lieu il faut employer les vieilles compositions des narcotiques, parce qu'elles sont moins nuisibles, d'autant que l'opium s'affoiblit par le temps, avec le meslange des correctifs: les recentes sont bien plus actiues & vigoureuses, & par consequent plus dâgereuses. Il ne faut pas pourtant les choisir si vieilles qu'elles ne puissent produire l'effect que nous desirons.

Après, il faut prendre l'heure la plus commode, qui est sur le soir à l'heure du repos, puis qu'il est question de faire dormir; car la nature se treuve plus disposée en ce temps-là. Que si les veilles, la douleur de teste, & le flux de ventre ne pressent pas, il y en a qui conseillent de les donner vers la matinée, cinq heures deuant le repas, si les forces le peuvent permettre, afin que leur effect arrache

l'acri

l'acrimonie des humeurs, & empesche la frequen-  
ce des deiections.

En troisieme lieu, il ne les faut pas donner in-  
continent apres la viande, parce qu'ils interrom-  
proient la digestion, & augmenteroient les crudi-  
tez, en incrassant la chylication, mais il vaut  
mieux patienter que la chaleur naturelle aye fait  
son action.

De plus Mesué marque que l'usage des narcoti-  
ques doit estre suspect aux corps pleins d'impure-  
té, & desire que la purgation precede. En quoy il a  
raison; car bien que la fluxion s'arrestast par l'a-  
ction des narcotiques, ce ne seroit que pour un  
temps, car elle recommenceroit avec plus de vio-  
lence les corps estans plethoriques & cacochymes.  
Voila pourquoy il est à propos de les saigner, &  
purger auparauant.

Après cela nostre Docteur nous fait obseruer  
le temps, la frequençe, & la quantité. Il dit qu'il  
n'est pas à propos d'en continuer durant quelques  
iours l'usage sans intermission; & qu'il vaut mieux  
faire alte, en fortifiant cependant les parties, &  
en restaurant les esprits par alimens, & pas reme-  
des conuenables. Et d'autant qu'ils sont fort dô-  
mageables aux yeux, & aux sentimens, il en faut  
donner si petite quantité qu'ils ne leur puissent  
pas nuire; & vaut mieux en donner peu & plus  
souuent, si la necessité le requiert, que rarement &  
en quantité, principalement quand les forces  
sont basses.

Reste maintenant la derniere consideration que  
Mesué propose en faueur des douleurs. Il dit qu'il  
vaut mieux donner les narcotiques auant les  
affaûts

assauts de la douleur, que durant leur violéce, afin que le sentiment des parties estant endormi, ne se ressent pas de sa violence. Mais' apres il permet par l'aduis de Gal. que l'on les donne par curation irreguliere durant la vehemence du mal, comme aux coliques, & autres douleurs extremes: car pour lors la cure irreguliere est preferable à l'ordinaire, en faueur des forces qui ne pourroient pas autrement supporter la violence.

Nous pouuons icy apporter vne consideration apres celles de Mesué; c'est qu'il faut donner tousiours quelque deterfif & roboratif, ou par la bouche, ou par clysteres, apres l'usage des narcotiques prins interieurement, afin d'emporter le marc, & les reliques d'iceux, comme vn bon bouillon composé, si on les a prins par la bouche, & vn clystree deterfif, si par le ventre.

Finalement nous deuons obseruer que l'on se peut seruir plus librement des narcotiques aux corps chauds, & aux affections chaudes, qu'aux corps froids, & aux maladies froides: la raison en est toute apparente. Poursuiuons.

M E S U Æ V S.

**I**Am verò medicamenta aliquot narcotica præfenti scopo vtiliora subiiciamus. Medicamen bonum, quod scripsit Israëlita valenter astringens, vtile fluori alui à medicamento, aliisque fluoribus ventris, vsu probatum. Recipit thuris ʒ. j. coaguli leporis, ʒ. ij. opij ʒ. j. gallarum ʒ. iij. Fiant ex  
Pp his

586 *Comment. sur le III. Theoreme,*  
his trochisci ꝑ. β. Datur autem vnus potui.

Compositio catapotiorum filij Zezaris  
vtilis ad alui fluorem, viscerumque flu-  
xionem. Recipit bdellij, gummi iuniperi,  
opij, thuris minuti, myrrhæ, croci an. Fac  
eatapotia ciceris magnitudine, da vespere  
à tribus ad quinque.

**M**Aintenant il nous faut proposer quelques  
medicamens conuenables à nostre inten-  
tion. L'Israélite a descript vn bon remede, fort ad-  
stringent, qui est profitable contre le flux de ventre  
causé par vn medicamēt, & approuué par experien-  
ce, contre les autres euacuations du ventre. Or il est  
composé d'vne drachme d'encens, de deux de coa-  
gulum leporis, d'vne drachme d'opium, & de  
trois drachmes de galles. De toute cette poudre il  
en faut faire des trochisques du poids de demi  
drachme; & en donner vn en breuuage.

Il y a aussi vne composition de pillules du fils de  
Zezar, qui est fort vtile pour le flux de ventre, &  
pour la fluxion des visceres. Elle se fait de bdellij,  
gomme de geneure, d'opium, d'encens petit, de myr-  
rhe, de saffran, de chascun parties égales, par exem-  
ple, vne drachme. Il en faut faire des pillules grosses  
comme pois, & en donner de trois à cinq.

*Explicit*

## Explication de ce texte.

**M**esué ne se contente pas d'auoir traité en *Râchin.*  
 general des moyens qu'il faut obseruer en  
 l'usage des narcotiques qui peuuent estre  
 conuenables en la curation d'une purgation im-  
 moderée; mais encores il nous presente des re-  
 medes particuliers propres & conuenables pour ce  
 desseing. Or il nous en propose premierement de  
 l'inuentio d'autruy, en forme de trochisques & de  
 pillules; & puis de la siene. Quant aux trochisques,  
 ils sont narcotiques & adstringents, composez en  
 faueur du flux de vêtre, & propres pour l'arrester.

Il n'y a icy qu'une difficulté qui n'est pas de pe- *Obiectio.*  
 tite importance, c'est qu'il ne semble pas à propos  
 de mesler des adstringents avec les narcotiques,  
 parce que ceux - cy estans tardifs en leur mouue-  
 ment, & non permeables, s'ils se treuuent meslez  
 avec les autres, ils ne pourrôt pas penetrer les po-  
 res des parties; & par ainsi l'effect desiré ne pourra  
 pas estre effectué. Mais nous respondons à cette *Response.*  
 obiectio, que les adstringents proposez ne sont  
 pas si actifs, ny si abondans qu'ils puissent empes-  
 cher l'action de l'opium; ils ne sont adioustez  
 qu'en faueur du flux de ventre, & est veritable  
 qu'ils ne sont pas fort propres aux autres com-  
 positions narcotiques, & ce pour la raison al-  
 leguée.

Or il faut obseruer icy, que Syluius se trompe  
 en la confection des trochisques, quand il les fait  
 d'une once, car il y auroit par trop d'opium; & aus-  
 si en la quantité du coagulum, c'est assez que les  
 P p 2 trochif

§ 88 *Comment, sur le III. Theoreme,*  
trochisques soient de demi drachme, & de deux  
de coagulum, & de trois de galles. Quant aux pil-  
lules, il n'y a rien à disputer.

*M E S V Æ V S.*

**C**ompositio trochiscorum à nobis in-  
uenta efficacè est ad immodicum alui  
fluorem, à medicamento purgante excita-  
tum, & ad choleram morbū, aliòsque ven-  
tris fluores: animum præterea roborat, vo-  
mitum à causa frigida sistit, somnum con-  
ciliat. Recipit autem cyperi, thuris minu-  
ti, ammeos, gallæ, croci, galliæ moschatae,  
caryophyllorum, balauftij, chamepyteos,  
malicorij, mirrhæ, spicæ an. ʒ. ij. hyoschia-  
mi, opij an. ʒ. j. ʒ. Fac trochiscos aurei vnus;  
datur vnus.

Compositio alia trochiscorum à nobis  
inuenta, in præsentem scopum efficacissi-  
ma, & ad omnem alui fluorem, & vom-  
itum à causa calida. Recipit verò spodij, fe-  
minis rosæ, acaciæ, hypocistidos, balauftij,  
sanguinis draconis, gallæ, croci an. ʒ. ij. boli  
ʒ. j. ʒ. opij, hyoschiami an. ʒ. j. Fac trochiscos  
ʒ. ʒ. Datur vnus cum aqua rosarum.

*L*A composition des trochisques inuentée par  
nous, est fort efficace contre le flux de ventre  
causé par un médicament purgatif, & contre le  
cholera

cholera morbus, & autres fluxions du ventre : outre ce, elle recree les esprits, arreste le vomissement causé de matiere froide, & fait dormir. Ils sont composez de cyperus, de petit encens, d' ammeos, de galles, de saffran, de gallia moschata, giroffle, balaustes, chamepytis, malicorium, myrrhe, spica nard, de chascun deux drachmes; hyoschiame, opium, de chascun vne drachme & demie. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids d'un escu; & en donner vn.

Il y a vne autre composition de trochisques inuentée aussi par nous, qui est singuliere pour nostre intention, & propre contre tout flux de ventre, & pour arrester le vomissement qui depend d'une cause chaude. Elle se fait de spodium, semence de roses, acacia, hypocistis, balaustes, sang de dragon, galles, saffran, de chascun deux drachmes; bol, vne drachme & demie, opium, hyoschiame, de chascun vne drachme. De tout cela il en faut faire des trochisques du poids de demi drachme, & en donner vn avec de l'eau rose.

Explication de ce texte.

**C**es deux compositions de trochisques sont *Rachin.* de l'invention de Mesué. Leur usage est en faueur de l'accident que nous traittons, veu qu'elles sont singulieres pour arrester le flux de ventre; la premiere est pour les humeurs froides, & la

R P 3

seconde

390 *Com. sur le III. Theor. & Canon de Mesué.*  
seconde pour les chaudes.

Il me semble que la dernière doit estre plus suspecte que la première, d'autant que tous les ingrediens, hors le safran, sont de temperature froide, & conuiennent avec les narcotiques. Et c'est à quoy il faut prendre garde; car il ne faut pas nuire à la vie, pour respecter la qualité chaude, ou froide des humeurs. Si bien qu'il sera à propos d'vser de ces trochisques sobrement, & en petite quantité. Je laisse à part, que Mesué n'ordonne que les poudres des trochisques, & non pas la matiere pour les incorporer. Nous pourrions ordonner d'autres remedes aussi propres, selon l'intention que nous aurons en cas de necessité.

*Fin du Troisième Theoreme.*

COM





COMMENTAIRE  
accompagné de disputes sur  
le quatriesme Theoreme  
de Mesué.

**Q**uartum Theorema est de castigatione post purgationem relictorum: id autem in tredecim capita diuiditur.

**L**e quatriesme Theoreme traite de la guarison des maux qui restent apres la purgation, & est diuisé en treize chapitres.

*Explication du tiltre de ce I V. Theoreme.*

**L**es maladies, & les accidens qui dependent de l'vsage des medicamens, ou ils accompagnent la purgation vicieuse, & illegitime, ou ils restent apres l'operation. Nostre Docteur a traité assez amplement au Theoreme precedent des maux qui se peuuent esueiller en nos corps durant le temps de la purgation, lors qu'elle est ou imparfaicte, ou laborieuse, ou surabondante, & des moyens necessaires pour y remedier.

P p 4 Main

Maintenant en ce quatriesme il traite des maux qui peuuent rester apres la purgation, & propose les remedes pour les guarir. Ce quatriesme Theoreme est entierement medicinal, les Pharmaciens n'y ont que veoir: neantmoins ils pourront apprendre ce qui sera de cette doctrine en gros, & s'en seruir en temps de necessité en l'absence des Medecins.

¶ Mondin diuise ce Theoreme en deux parties, & dit que Mesué traite en la premiere des maladies iusqu'au penultiesme chapitre, & en la seconde des symptomes. Mais il se trompe, car tous ces maux sont accidentaires à raison de la purgation; bien que quelques vns se puissent dire maladies, & les autres symptomes. La diuision de Mesué est plus receuable en treize chapitres, puis qu'en chascun d'iceux il traite des accidens qui restent apres la purgation, sçauoir est au 1. de la fiebure: au 2. de la douleur de teste: au 3. du vertige, ou tournoyement de teste: au 4. de l'esbloüissement de la veüe: au 5. du defailement de cœur, ou foiblesse d'estomac: au 6. de la soif: au 7. du hocquet, ou sanglot: au 8. de la douleur de l'estomac: au 9. de l'ulceration des boyaux: au 10. de la dysenterie, ou excretion sanguinolente: au 11. du teneisme: au 12. de l'imbecillité & lassitude de tout le corps: & au 13. de la conuulsion.

*Obiectiõ.* L'on pourroit obiecter icy, que c'est vne pure folie que de se seruir des medicamens purgatifs, puis qu'ils peuuent causer tant de maux en nos corps par leur vsage. Mais nous respondons que ces maux n'arriuent qu'extraordinairement par le vice de ceux qui les prennent, ou par la faute de ceux

ceux qui les ordonnent, ou par la mauuaise disposition des choses exterieures ; car de soy ils ne font ordonnez que pour seruir en la guarison des maladies, & en la conseruation de nos corps. Si bien que s'ils font du mal, ce n'est que par accident ; & voila pourquoy l'usage en doit estre permis, comme necessaire & salutaire. Venons au premier chapitre.

M E S V Æ V S.

*De febris quæ accidunt post purgationem*

C A P. I.

**D**E morborum purgationi succedentium curatione agamus, primùmque de febris. Has autem medicamentum purgans excitat, vel quod ipsum calidum, & acre malam temperiem in corpore relinquit ; vel quod materiam expellendam commouit, non expulit : ob id putrescit, & febris causa est, vel quod motus aliquis corporis, aut animi superuenit ei, qui valenti medicamento vacuatur. Aut quia à frigore pori densati, vaporum exhalationem prohibuerunt. Vel quia Sole materia, id est, humores commoti, inflammantur, aut quia post medicamentum citiùs iusto sumpsit cibum, quò factum est, vt medicamento pars aliqua vnà cum alimento penetrarit in  
Pp s venas:

venas : quamobrem aut fluxus valens concitatur, aut materia conculcatur, & putrefit. Vel quia quæ materiam præcoquere, & expulsionem præparare debebant medicamento, præmissa non sunt. Quapropter dum medicamentum purgans in crudam materiam operatur, interdum naturæ dissolutio fit, nec vacuantur humores, sed potius conculcati putrent. In summa, error omnis in victus ratione, harum febrium potest esse causa.

### Des fiebres qui succedent à la purgation.

#### C H A P. I.

**I**L faut maintenant traiter des maladies qui succedent à la purgation, & premierement des fiebres. Or icelles peuuent estre causées par un médicament purgatif: ou parce qu'estant trop chaud & acre, il imprime quelque intemperature au corps: ou d'autant qu'il a esmeu les humeurs, sans les auoir euacuées; si bien que se pourrissans elles excitent la fiebre. Ou bien à raison de quelque perturbation d'esprit, ou de corps, qui arrive à celuy qui se purge. Ou à cause de la transpiration empeschée par l'adstriction des pores à raison du froid. Ou bien parce que les humeurs se sont esmeuës par la chaleur

leur du Soleil, & apres inflammées. Ou d'autant que le patient a prins trop tost sa nourriture; car par ce moyen quelque portion du médicament penetrant dans les veines avec l'aliment, peut causer un flux de ventre, ou laisser les matieres disposées à la corruption. Ou bien parce que l'on n'auoit pas donné des preparans & digestifs auant le médicament, car iceluy agissant sur des matieres crues, & ne les trouuant pas disposées à l'euacuation, il altere la nature sans effect, d'où s'ensuit la putrefaction. Brieftoutes les fautes qui se commettent au regime de viure, peuuent estre cause de ces fiebures.

Explication de ce texte.

**E**Ntre les maux qui peuuent arriuer apres la *Râchin.* purgation, la fiebure est digne de consideration, tant pour la facilité de son arriuee, que la concurrence des causes témoigne; que pour le danger qu'elle peut apporter aux patients. Or nous ne traiterons pas icy de la fiebure qu'en passant, entant qu'elle peut estre causée par la purgation; car d'en escrire au long, il nous faudroit vn volume, au lieu d'vn chapitre. Mesué propose sept causes particulieres qui peuuent causer la fiebure à ceux qui se purgent, & puis il generalise ce qui est des erreurs du regime de vie, lesquelles il accuse comme causes.

La premiere qu'il presente, regarde le naturel du médicament; car s'il est trop chaud, & mordicant,

cant, il peut exciter non seulement vne interpe-  
rature chaude & seiche, mais aussi inflammer les  
humeurs, particulièrement aux ieunes hommes  
bilieux durant les chaleurs, & aux regions chau-  
des.

La seconde, c'est l'esmotion des humeurs sans  
descharge, ou à raison de la foiblesse des purga-  
tifs, ou par le vice des matieres, lors qu'estans  
crasses, glutineuses, & adherantes, elles resistent à  
l'attraction des medicamens, & s'attachent d'avan-  
tage aux parties; d'où vient par apres la putrefa-  
ction, & la fiebure par consequent, à raison de l'es-  
chauffement.

La troisieme, c'est quelque perturbation d'es-  
prit, ou du corps, qui peut arriuer à celuy qui a  
pris vn medicament, comme colere, tristesse, exer-  
cice violent, Venus, & semblables: car il est cer-  
tain qu'il n'y a rien qui puisse tant esmouoir  
apres le medicament, que les passions de l'ame, ou  
les exercices du corps. Voila pourquoy durant la  
purgation nous ordonnons le repos de l'vn, & de  
l'autre, excepté la pourmenade, pour faciliter la  
descharge.

La quatrieme cause de la fiebure, c'est la froi-  
dure externe, par empeschement de transpiration,  
à raison de la constipation des pores: car par ce  
moyen l'exhalation des vapeurs fuligineuses estant  
retardée, la fiebure peut suiure par le moyen de la  
pourriture qui s'introduit aux humeurs.

*Obiectio.* L'on pourroit dire icy, que la froidure ne peut  
pas nuire en la purgation par la constipation des  
pores, veu que l'effect des medicamens se fait sen-  
siblement par le ventre, & non pas insensiblement  
par

par les pores, & qu'au contraire cela deuroit servir à la purgation, afin de repousser les humeurs vers le centre. Mais nous respondons qu'encores *Response.* que l'effect des medicamens se face en dedans, & non pas en dehors, si est-ce que l'exhalation continuelle doit estre libre du costé de la peau, veu que la transpiration empeschée cause plusieurs maladies, & particulièrement la fiebure, comme Galien l'enseigne au liure qu'il en a fait.

La cinquieme, c'est l'insolation qui esmeut les humeurs & les inflamme, d'où vient la fiebure à ceux qui s'exposent au Soleil apres avoir prins vn médicament, ou bien à ceux qui sortent le lendemain, si les humeurs esmeües n'ont pas esté bien purgées.

La sixiesme, c'est l'aliment donné & prins trop tost apres le médicament; car l'ordinaire est de donner vn boüillon lauatif trois heures apres, & le dîner vne heure apres le boüillon. Que si l'on se haste, il en peut arriuer du mal, entant que quelque portion du médicament peut entrer dans les veines avec l'aliment, & causer vn flux de ventre, ou bien s'arrestant avec les matieres, les eschauffer & disposer à la pourriture.

La septiesme cause de la fiebure depend du defaut des preparans: car selon Hipp. il ne faut pas purger qu'apres avoir préparé & digéré les humeurs; *concocta medicari oportet, non cruda*: autrement elles ne sont pas fluxiles, ny obeyssantes. Il faut digerer les matieres crues, attenüer les crasses, incrasser les subtiles, deterger les lentes, ouvrir les passages, & les lubrifier, si l'on veut rendre la purgation aisée & salutaire. Que si l'on mesprise ces  
pre

398 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 préparatifs, il faut craindre les tranchées, les foibles, & particulièrement la fiebre, par l'efmotion, & eschauffement des humeurs sans descharge. Voila les causes particulieres. Pour les generales, puis qu'elles dependent de l'erreur du regime, & de la faute des choses non naturelles, i'en laisse la consideration avec Mesué à ceux qui traiteront les malades.

*M E S V Æ V S.*

**C**Ognita igitur febris causa, sumpta indicatione ab iis, quæ præcesserunt inducentia eam, medebimur interim per opposita causæ efficienti, eam scilicet submouentia: interim per ea, quæ febris vehementiam remittunt. Interdum enim causæ febrim gignenti maiori studio resistendum est: interdum febrî, præsertim cum malignior est. Quæ duo tibi sunt diligenter discernenda.

**A** Pres donc auoir reconu la cause de la fiebre, en prenant indication des choses precedentes qui la peuuent auoir esueillée; nous y remedierons tantost par remedes opposez à la cause efficiente, par subtraction, tantost par ceux qui peuuent moderer, ou abbatre la vehemence de la fiebre. Car quelquefois il faut travailler contre la cause, autrefois il vaut mieux resister à la maladie, principalement



ment quand elle est maligne. Lesquelles deux considerations sont dignes de remarque.

Explication de ce texte.

**N**Ous devons imiter la discretion de Mesué en la description des maux qui sont causez par les purgatifs, & des remedes necessaires pour leur guarison : car il n'est pas importun par la longueur de ses discours, ny defectueux en sa briefueté. Il propose nuemét ce qu'il faut scauoir touchant les causes & les maladies; & puis il presente les remedes. Il desire que l'on reconnoisse auant toutes choses, la cause de cette fiebure symptomatique par l'examen de celles qui ont esté produites; & qu'apres on procede à la subtraction par remedes contraires, veu que c'est la cure reguliere; *quia sublata causa tollitur effectus.*

Or il faut noter icy, que telle contrariété & opposition ne se treuve pas proprement entre les causes, & les remedes, si ce n'est largement: mais bien entre les maladies, & les remedes. Apres auoir osté la cause, & durant l'usage des ordonnances qui seruent à son extirpation, l'on pourra combattre la fiebure par le moyen des choses rafraichissantes, & humectantes, comme sont Syrops, Iuleps, &c.

Ce n'est pas tout, car nostre Docteur dit que par curation irreguliere, il faut commencer par les remedes qui temperent la fiebure, lors qu'elle est trop violente & maligne, & attacquer par apres la cause. Que si elle est externe, & qu'elle ne paroisse

600 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 roifié au corps , que par son effet , il se faudra  
 contenter de remedier à la fiebure , veu que les  
 causes externes ne sont pas veritablement in-  
 dicatiues.

Donc l'ordre de la curation en general, depen-  
 dra de la discretion des Medecins , & de la con-  
 noissance du danger, & du peril des maladies , des  
 causes, & des accidens. Venons à la curation par-  
 ticuliere selon l'ordre des causes.

*M E S V Æ V S.*

**S**I igitur causa febris frigus poros den-  
 sans fuerit , adhibe ad curationem , quæ  
 diximus poros aperire, & vapores transpira-  
 biles reddere: quas ad res sudoris prouoca-  
 tio est in primis utilis. Si autem in causa fue-  
 rit calor inflammans, vel medicamentum acre  
 multum, & inflammans, curatio adhiben-  
 da est per ea, quæ calorem extinguunt, &  
 acrimoniam obtundunt, refrigerantia sci-  
 licet post dicenda. At si causa est materia  
 expellenda quidem, sed quæ non expulsa  
 est, sed conculcata putret: æquata prius  
 materia, & expulsionem parata vacuanda  
 est. Si à motu corporis, aut animi, post  
 medicamentum febris est, cura, ut febrim  
 ab his natam curari scis. Si propter festinam  
 comestionem est sequuta febris; abstinencia  
 à sumpto medicamento eam curat.

*Donec*

**D**onc si la froidure par la constipation des pores est cause de la fiebure, il se faut seruir pour la curation des remedes qui ouurent les pores, & qui rendent les vapeurs transpirables; à quoy la prouocation de la sueur sert grandement. Que si c'est vne chaleur inflammante, ou bien vn médicament acre & eschauffant, il se faudra seruir des choses refrigeratiues, de lesquelles nous traiterons cy-apres, affin d'esteindre la chaleur & d'abbatre l'acrimonie. Mais si c'est vne matiere qu'il faille chasser dehors, laquelle aura esté esmeüe, & non euacuée, apres l'auoir preparée, & disposée à la sortie, il sera à propos de la purger, affin de vuidier la pourriture. Et si c'est quelque passion de l'ame, ou mouuement de corps, qui aye donné la naissance à la fiebure apres la prise du médicament, les moyens & les remedes de la guarison sont notoires & apparens. Que si c'est pour auoir mangé trop tost apres le médicament, l'abstinence seruira de remede.

Explication de ce texte.

**A**pres que nostre Docteur a proposé les causes qui peuuent exciter la fiebure durant la purgation, il presente en general, & non pas en particulier les remedes pour la guarir, si bien qu'il est necessaire au Medecin de recourir au traité des fiebures, s'il n'est bien versé en la pratique d'icelles, & s'il n'en a les remedes tous prests par experience. Pour Messieurs les Apothicaires,

Râchin.

Qa

caires,

602 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

caires, cette doctrine leur est comme inutile, d'autant qu'ils n'entendent rien aux intentions, ou indications curatiues, encores qu'ils ayent quelque routine aueugle de receptes & remedes. Venons maintenant à l'examen de ce texte.

Mesué donne les moyens generaux pour guarir les fiebres, qui sont excitées par cinq differentes causes. La premiere, c'est le froid extérieur par referrement des pores. L'indication curatiue par droict de contrariété demande la relaxation, & l'ouuerture d'iceux, affin de donner exhalation aux vapeurs acres, & aux matieres retenües : car par ce moyen la cause estant ostée, il faudra que la fiebre desloge. Or les moyens qui ouurent les pores, & qui rendent la peau permeable, ont esté proposez au troisieme Theoreme, sçauoir est le baing, les frictions douces, les onctions avec huiles attenuatifs, & relaschans, & les sudorifiques.

La seconde cause c'est la chaleur inflammatoire du Soleil, ou du medicament, & en ce cas il faut recourir aux refrigeratifs interieurs & exterieurs, ayant esgard à la teste, si elle se trouue eschauffée par le Soleil.

La troisieme cause c'est la matiere esmeüe, & non euacuée, disposée à la putrefaction. Icy il est necessaire de recourir aux preparatifs par luleps & apozemes conuenables, selon les qualitez des humeurs peccantes, premieres & secondes : & puis d'ordonner vn medicament propre en quantité raisonnable, selon l'humeur preparée qui doit estre purgée, & ce suyuant ce que nous auons dit au premier chap. du 3. Theor. Car si c'est la bile, il faudra ordonner vn purgatif qui l'attire, si c'est  
le

le phlegme, vn autre ; & ainsi du restant des humeurs.

La quatriesme des causes c'est l'esmotion passionnée de l'ame, ou le mouuement desreglé du corps. Nostre Auteur ne s'arreste pas icy, parce que les moyens pour remedier à ces causes sont apparens, par repos d'esprit & du corps, par regime, & par remedes alterans. Galien en traite au 8. liure de sa meth. & au 1. de arte curat. ad Glanc. comme font aussi tous nos practiciens anciens, & modernes.

Il reste la derniere des causes. Quand ceux qui se purgent, mangent trop tost apres le medicament, veu qu'il a besoing de certain temps pour faire son operation, Mesué n'ordonne rien que l'abstinence, afin de donner loysir à la nature de vaincre & de surmonter les reliques du medicament qui peuuent estre demeurées avec l'aliment ; & apres l'abstinence, l'usage moderé & temperé des viandes. L'Almanfor en son 9. liure s'estend d'auantage sur ce sujet, & propose plusieurs autres moyens. Voila en brief ce qui est de ce texte.

L'on pourroit icy blasmer nostre Docteur de *Obiectio.* ce qu'il est brief, & si sterile en la pratique, & que mesme sa doctrine ne respond pas au titre de son Theoreme, veu qu'il ne traite pas en particulier des remedes qui peuuent seruir à la guarison des maux qui restent apres la purgation, & mesmes de ce qu'il semble mespriser par son silence le regime. Mais nous respondons que le dessein de *Responso.* Mesué n'est pas de traiter en particulier ce qui est de la curation des fiebres, & des autres accidens

cidens qui peuuent arriuer apres l'usage des medicamens ; il se contente de proposer en gros les indications curatiues , & les moyens pour y remedier, laissant au iugement, & à l'experience des Medecins , ce qui est des remedes en particulier.

M E S V Æ V S.

**A**T si febris multum ardens fuerit, calorem flammeum extinguentibus cura, aërem apparatus, cibum, potum, unguenta item & emplastra, cordi & hepatis refrigerantia adhibe, & odoramenta frigida, & medicamenta cardiaca frigida: postremò balneis temperatis humectantibus utere, & reliquis omnibus, quæ contra febrium ardorem à peritis scripta sunt. Si autem pigra febris est, interdum causam curationem ad se conuertit, ut æquetur, resoluetur, moueatur: interdum febris, ut ipsa discutatur.

*Q*ue si la fiebre est fort ardente, il la faut guarir avec les refrigerans qui peuuent esteindre la chaleur ignée, & disposer l'air: se seruir du manger, & du boire selon cette intention: appliquer des unguens & des emplastres refrigeratifs sur le cœur & sur le foye: employer des parfums froids & des medicamens cardiaques de mesme qualité. Outre ce, les baings temperéz & humectans pourront seruir, & les autres remedes  
qui

qui sont ordonnez par nos practiciens contre l'ardeur de la fiebure. Que si elle est douce, & foible, il se faudra arrester à la cure reguliere, en preparant, resoluant, & ostant la cause, & se servir parfois de l'irreguliere, si la fiebure le requiert.

## Explication de ce texte.

**L**A curation de la fiebure est reguliere, ou *Rāchin* irreguliere. La reguliere est celle qui va selon les reigles ordinaires, & qui fait tous les efforts contre les causes. L'autre est celle qui regarde plus les effects & les accidens que les causes, & est extraordinaire, veu qu'elle permet des remedes contraires aux causes. Mesué a suivi au texte precedent ce qui estoit de la curation de cette fiebure symptomatique, par la suite & consideration des causes: maintenant en ce texte il n'a esgard qu'à la fiebure, lors qu'estant extraordinairement ardente, elle a besoing de grand secours, pour preuenir le danger qu'elle pourroit causer par sa violence. Or cette grandeur & ardeur de la fiebure se reconnoist aisément par les accidens qui l'accompagnent, comme sont chaleur acre, soif ardente, iactations, veilles, &c. En ce cas Mesué a recours à tous les remedes refrigerans externes, & internes, comme sont le rafraichissement de l'air; les syrops desalterans; les bouillons de poulets alterez avec herbes propres; les epithemes sur le cœur & sur le foye, qui sont catdiaques, hepaticques, & rafraichissans, plustost que les vnguens, & que les emplastres: les baings humectans, les

Qq 3 par

parfums & vapeurs humides cordiales, & tous les autres remedes qui sont proposez par nos Auteurs, & pratiquez par les Medecins experimentez.

Je ne me veux par arrester à particularizer toutes ses ordonnances generales, ce m'est assez de suivre le texte sans prophaner nos mysteres par vne plus ample declaration. Le peuple ne sçait que trop de la medecine, sans que je le rende plus sçauant par mes esclaircissemens. Que si la fiebure est exempte d'ardeur, & de malignité, il se faudra tenir à la cure reguliere, en ostant les causes, sans mespriser la fiebure, veu qu'en mesme temps on peut faire tous les deux, en remediand tousiours toutesfois à celle des deux qui est la plus considerable, & pour la fascherie, & pour le danger.

### M E S V Æ V S.

*De dolore capitis post purgationem.*

#### C A P. II.

**D**Olor capitis à purgatione accidit, aut propter sublationem vaporum ad caput, quos medicamentum mouet, & subleuat, præsertim cùm laboriosè, aut imperfectè vacuat; aut quoniam materiam mouet quidem in capite, sed non educit: aut propter aliquid extrinsecus superueniens capiti eius qui vacuatur, vt calor, frigus, & similia.

De



De la douleur de teste apres la  
purgation.

## C H A P. II.

**L**A douleur de teste qui suit la purgation, depend, ou des vapeurs esleuées vers le cerueau par le moyen du medicament, lors qu'il esmeut les humeurs, & les fait monter, ou qu'il agit avec travail: ou bien quand il esmeut des matieres en la teste, sans les attirer par apres: ou pour quelque accident externe qui agit contre la teste; comme chaleur, froidure, ou autre chose semblable.

## Explication de ce texte.

**E**Ncores que la fiebure soit vne maladie du cœur, neantmoins nous l'estimons generale par effusion, parce que tout le corps est malade par le moyen de la diffusion de la chaleur fiebureuse, & des autres accidens qui paroissent quasi en toutes les parties. Mesué a traité cy-dessus de la fiebure, comme estant vn mal vniuersel qui peut arriuer durant & apres la purgation: maintenant il traite des maux particuliers selon l'ordre des parties, & cōmence par ceux de la teste.

Le premier qu'il presente, c'est la douleur, qui est fort ordinaire apres la purgation; la raison y est toute apparente par l'esmotiō des humeurs qui est causée apres la prise, & durant l'action du medicament. Or nostre Docteur traittant de cet accident en propose premierement la generation, & les causes, & puis il presente les moyens pour la guarison. Quant aux causes de la douleur de teste,

Qq 4 il

il en reconnoist trois. La premiere, c'est l'eslevation des vapeurs vers le cerueau, lors que le medicament esmeut les humeurs, principalement quand il opere avec travail, & qu'il ne purge pas assez abondamment. Telles vapeurs peuuent causer la douleur en la teste par leur quantité, & par leur qualité. La quantité est cause de la repletion, & celle-cy de la tension, d'où vient la douleur. La qualité apres est considerable; car les vapeurs conseruent la propriété des humeurs qui les enuoyent. Il y en a de chaudes qui sont acres & mordicâtes, côme celles qui sont esleuées des matieres bilieuses, & autres eschauffées; & de froides, qui partent des matieres phlegmatiques, & melancholiques.

La seconde cause de la douleur de teste, c'est l'esmotion particuliere faicte au cerueau par le medicament sans descharge: car de là s'en ensuit vne douleur pesante, erodante, & tensiue, selon la qualité de l'humeur qui a esté agitée, & non euacuée par la foiblesse, ou disproportion du purgatif.

La troisieme cause regarde le vice des choses exterieures, comme quand la chaleur, la froidure, les clameurs, les contentions & agitations d'esprit troublent la teste, & que les choses non naturelles pechent en l'usage. Apres la declaration de ces causes nostre Docteur passe outre à la curation generale, selon l'ordre d'icelles.

*M E S V Æ V S.*

**H**Vnc etiam dolorem curamus, cognita prius ipsius causa. Si enim à vapore sursum ascendente est, ad contraria reuelimus,

limus, per ea quæ diximus. Si verò iam sic elatus, idémque calidus fuerit, humeralem venam incidimus. Si autem frigidus est, curamus, vt cæteros dolores, à simili causa excitatos. Ad id autem secta malleoli vena remedium est præstantissimum. Si denique crassus est vapor, & frigidus, curatur remediis affectui congruentibus, tibi non ignotis. Verùm si post factam vacationem, quæ relinquitur materia, in causa est; vbi cocta erit, purgatio iteranda est. Quod si intemperies à medicamento excitata malum attulit, curanda est alterantibus contrariis conuenientibus.

**N**ous deuons pareillement proceder à la curation de cette douleur, par la connoissance de la cause. Car si c'est qu'elle depende d'une esleuation vapoureuse, il faudra recourir aux reuulsions contraires, suiuant ce que nous en auons dit cy-dessus. Que si la vapeur est desia montée, & qu'elle soit fort chaude, la section de la veine du bras sera conuenable: & si elle est froide, nous la pourrons guarir avec les mesmes remedes, qui conuiennent à semblable cause. Et à cela la section de la veine du malleole est vn singulier remede. Que si la vapeur est crasse & froide, elle se doit guarir par des moyens conuenables à cette affection, qui sont notoires. Et au cas que les humeurs qui

Q9 5 restent

*Comment. sur le IV. Theoreme,*  
*restent apres la purgation , en soient la cause, apres*  
*les auoir preparées , il sera à propos de reiterer un*  
*medicament. Finalement si l'intemperature exci-*  
*tée par le purgatif , a causé la douleur , il faudra*  
*recourir aux alteratifs contraires qui seront in-*  
*gez propres.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**E**N toute curation parfaicte , & reguliere  
 il faut tousiours commencer par la con-  
 noissance de la cause , veu que l'on ne  
 sçauroit bien guarir vne maladie , sans  
 luy auoir osté la cause qui la produit , & qui l'en-  
 tretient. C'est ce que Mesué recommande à l'entrée  
 de ce texte ; il faut auant toutes choses reconnoi-  
 stre la cause qui a produit la douleur de teste apres  
 la purgation , & ce suiuant la demonstration qui  
 en a esté faicte au texte precedent. Premièrement  
 si elle depend des vapeurs qui montent , il se fau-  
 dra seruir en ce cas des reuulsifs , comme sont les  
 clysteres acres, les frictions & ligatures des extre-  
 mitez, les ventouses legeres, apres des reperculsifs  
 en la teste , affin de refrener & repousser, comme  
 sont l'oxirrhodin faict avec l'huile rosat , & le vi-  
 naigre, les frontaux faicts avec les roses, graines de  
 myrtils , sandaux , & kermes. Et à la fin il y fau-  
 dra mesler les mitigatifs de douleur , les rarefa-  
 ctifs, les discussifs, & les roboratifs , en diminuant  
 les repellans , affin de digerer & resoudre les va-  
 peurs en mitigant la douleur , & en fortifiant le  
 cerueau. Nous auons les remedes suiuant ces in-  
 tentions.

Après

Après cette demonstration, nostre Docteur regarde la qualité des vapeurs esleuées, laquelle luy donne sujet de diuersifier les remedes; car si elles sont chaudes, outre les topiques repellans, & les autres qui ont esté proposez, il conseille la saignée du bras, par l'ouuerture de la veine cephalique ou mediane; & si elles sont froides, il presente les remedes qui seruent pour la cause humorale de mesme qualité, sçauoir est les discussifs, rarefactifs, attenuatifs.

Mesué loue fort l'ouuerture de la veine du maleole, dequoy ie m'estonne; car encores que ce soit vn grand reuulsif, neantmoins il y a à considerer icy, que la cause de cette douleur est froide, & apres, que ce n'est qu'une vapeur desia montée, & demeurant au cerueau, qui ne se peut pas dissiper par la saignée reuulsive, laquelle à proprement dire ne peut estre conuenable qu'en l'acte de l'euaporation, encores doit-elle estre plustost chaude que froide. Passons outre. Nostre Docteur va des premieres qualitez des vapeurs aux secondes; & dit que si les vapeurs outre la froidure, ont de la crassitude, c'est à dire, si elles sont espaisées, car la crassitude apparente ne conuient pas gueres bien à des vapeurs aérées, cela est plus à propos dit pour les humeurs, ou pour les corps plus solides, en ce cas il se faudra seruir des incisifs, attenuatifs, & autres qui dissipent les vens, & qui dilatent les pores, afin de leur donner passage.

Or apres les vapeurs, Mesué parle des humeurs, & dit que si la purgation faicte, les matieres esmeües causent la douleur de teste, il les faut digerer, & preparer selon leur nature, & puis donner

vn second purgatif au patient, afin d'emporter toutes les mauuaises reliques des humeurs. Finalement, si c'est le medicament qui aye causé la douleur par sa chaleur, & qu'il aye introduit quelque fascheuse intemperature, si elle est simple, les rafraichissans contraires seront propres; si elle est humorale par commotion d'humeurs, apres l'auoir preparée, il se faudra seruir d'un autre purgatif, qui ne soit pas gueres eschauffant. Voila en general ce qui est de ce second accident, venons au troisieme.

*M E S V Æ V S.*

*De vertigine post purgationem.*

C A P. III.

**V**ertigo inde accidit, quod vapores à medicamento moti, & sublatis, caput petunt, ibique motum rebus agitatis similem excitant, qualis est aquæ in gyrum commotæ, & rerum leuium flantibus ventis vertiginosis: qualis item est aquæ vorticibus circumactæ, ob alterius occursum. Sic illa accidit, quoniam vapores, siue fumi in caput elati, & in cerebri ventriculis, & arteriis circumacti, vnà secum spiritum circumagunt, & maximè quo loco sensuum instrumenta terminentur. Quapropter imaginatur æger omnia super seipsum vol-  
ui,

ui, & terram sub pedibus tremere & moueri.

Du vertige apres la purgation.

C H A P. III.

**L**E vertige depend des vapeurs esleuées dans le cerueau par la commotion des humeurs agitées par le medicament; là où estant elles excitent des tournoyemens semblables aux choses agitées, tels que paroissent ceux d'une eau battüe circulairement, ou ceux des choses legeres, lors que les vens vertigineux soufflent, & font des tourbillons; ou bien aux gouffres des riuieres, quand au rencontre d'une autre eau l'on void des tournoyemens en rond. Ainsi se fait le vertige; car les vapeurs esleuées dans la teste, produisans ce mouuement circulaire dans les arteres, & ventricules du cerueau, agitent les esprits en rond, principalement là où les organes des sentimens se terminent. Et c'est pourquoy le malade s' imagine que toutes choses tournent, & que la terre tremble & se meut sous ses pieds.

Explication de ce texte.

**L**A douleur, & le vertige s'engendrent en différentes parties de la teste, car la douleur se fait aux membranes, qui enueloppent le cerueau; & le vertige dans les cauitez de ses ventricules, Râchin.

tricules, & des arteres qui y font contenuës. Mondin croit que le vertige est produit dans la substance du cerueau; mais il se trompe, veu que le tournoyement des esprits ne se peut faire que là où il y a des cauitez sensibles. Cet accident se rapporte par lesion à la veüe & à l'imagination, veu que les patiens s'imaginent que tout tourne, & que les yeux perdent leur action pour vn temps. Mesué ne s'estend pas icy sur la description du vertige, en ce qui est de sa nature, differences, causes, signes, & curation: mais il propose pourtant en peu de paroles ce qui est de sa generation, & de sa guarison, entant que ce n'est qu'un accident causé par vn medicament purgatif.

Premierement il reconnoist que sa production depend des vapeurs esleuées des humeurs, apres l'émotion causée par le medicament, & propose trois comparaisons pour nous faire comprendre comment s'engendre le vertige au cerueau. Il dit que de mesme comme vne eau contenue dans vn vaisseau rond, si elle est agitée circulairement avec vn baston, fait vn mouuement circulaire; ou comme l'on void aux choses legeres qui sont agitées par vn tourbillon de vent tournoyant; ou comme il se void aux abysses des riuieres qui coulét avec violence, s'il y a vn rencontre d'une autre eau, ou d'un rocher, il se fait vne agitation gyrationnelle: ainsi au cerueau les vapeurs font le mesme mouuement dans les arteres, & ventricules d'iceluy, d'où vient que l'imagination se troublant, & la veüe se perdant, les patiens s'imaginent que tout tourne au dehors, aussi bien qu'au dedans de la teste; & demeurent quelque temps en cet accez, iusques à ce que



que les esprits rassurez, laissent l'imagination & la veüe en repos. Les yurongnes sont fort subiects à cet accident, à cause de la vâporation vineuse.

Cet accident peut arriuer & durant, & apres la purgation; car les medicamens agitans les humeurs causent vne grande euaporation des parties inferieures aux superieures, d'où vient que le cerueau se remplissant, & particulièrement les arteres, & les ventricules, les esprits se troublent, & souffrent ce mouuement circulaire duquel il a esté parlé. Venons maintenant à la curation.

*M E S V Æ V S.*

**I**stud autem symptoma hoc modo curabis. Si sanguinem abundare videris, humeralem incide: scarificatio item cartilagineis aurium, & cucurbitulæ ceruicibus, & cruribus affixæ, in id admodum conducunt: & præter hæc victus ratio tenuis, quæ sanguinem minuat. Post quæ omnia confert aquæ dulcis balneo lauari. Si autem vertigo est ab humorum copia, curatur educto humore, vomitu, aut deiectione. Post quæ cerebrum his quæ affectui conueniunt, roborandum est. Frictio quoque partium inferiorum, & vaporum resolutio, & in contrarium reuulsio, & partis transmittentis (vt ventriculi, hepatis, lienis, vesiculæ fellis, aut alterius) correctio confert.

*Or*

**O**R ce symptome se pourra guarir comme s'ensuit. S'il y a plethore apparente, il faudra ouvrir la veine du bras, & en outre scarifier les cartilages des oreilles, & appliquer des ventouses aux espaules, & aux cuisses, veu que ce sont des remedes puissans. Apres cela il faudra ordonner vn regime attenuatif, affin de diminuer le sang: & en fin le baing d'eau douce. Que si le vertige depend d'une repletion d'humeurs, il les faudra purger par vomissement, ou par deiection, & apres cela fortifier le cerueau avec des remedes conuenables. Il sera aussi à propos de se seruir des frictions des parties inferieures, affin de diuertir, & de resoudre les vapeurs. Finalement il faudra corriger le vice des parties mandantes, comme de l'estomac, du foye, de la ratte, de la vesse, du fiel, ou autres.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.* **M**Esué depart la curation du vertige en deux parties. En la premiere il suppose que la plethore en soit la cause, & baille cinq moyens pour la descharger: en la seconde il reconnoist la cacochymie, & presente les remedes pour l'oster. Si donc la plethore est cause du vertige, & que le tournoyement depende des vapeurs que le sang enuoye, l'on se pourra seruir de cinq remedes. Le premier est l'ouuerture de la veine cephalique ou humerale, affin de diminuer la quantité

quantité du sang qui abonde. Le second, c'est la scarification des cartilages des oreilles, afin de descharger par deriuation le sang de la teste. Le troisieme, ce sont les ventouses, que l'on pourra appliquer aux espales, & aux cuisses, afin d'attirer, & de diuertir les vapeurs; voire le sang, si l'on scarifie celles des espales. Le quatrieme, c'est l'abstinence, qui consiste en vn régime attenuant, afin de diminuer la quantité du sang. Le cinquieme, c'est le baing tiede d'eau douce, afin de rafraischir la masse du sang par trop eschauffée, & de temperer tout le corps. Voila les moyens pour remedier à la plethore.

Que si c'est la cacochymie qui soit la cause de cet accident, nostre Docteur ordonne des remedes purgatifs, roboratifs, repulsifs, resolutifs, & correctifs. Pour les purgatifs, il y a le vomissement & la deiection.

Quant au vomissement, bien que Mesué le conseille, il peut estre néanmoins suspect, d'autant que Galien deffend l'usage des vomitoires aux maladies des yeux, & à certaines de la teste, lors que la cause est aux parties inferieures, parce que l'on esbranle par ce mouuement violent & forcé les parties & les humeurs. Toutesfois prenant garde à cet aduis, & à la disposition des corps malades, l'on verra si les autres remedes suffiront sans se seruir des vomitoires.

Quant à la deiection, l'on se seruira de quelque purgatif propre, selon les humeurs qui abondent, sans oublier les clysteres. La descharge faicte, il faudra fortifier le cerueau, & remedier à l'intemperature qui pourroit auoir esté introduite par

R r choses

618 *Comment sur le IV. Theoreme,*

choses contraires, suyuant la reigle generale.

En troisieme lieu Mesue recommande les frictions des parties inferieures, la resolution des vapeurs en la teste, & la reuulsion d'icelles aux parties contraires en opposition.

Finalemēt il propose la correction des parties mandantes, qui peuuent estre l'estomac, le foye, la ratte, la vessie, ou autres, & dit qu'il faut empêcher l'effumation, ou transmission des vapeurs, qui se peut faire de leur part vers le cerueau, & ce par le moyen des remedes reuulsifs, & euacuatifs qui ont esté proposez. Passons outre.

*M E S. V Æ V S.**De visus imbecillitate post purgationem.*

## C A P. I V.

**V**isio fit imbecilla interdum ex siccitate immodica, vacuationi superuacue succedente: interdum ab humore in neruo cauo coacto, quem medicamentum liquauit quidem, sed non vacuauit: interdum à vapore crasso turbido, quem medicamentum ad caput, & videndi instrumenta subleuat.

*De la foiblesse de la veüe apres la purgation.*

## C H A P. I V.

**L**a veüe est rendue foible, quelquefois à cause de la seicheresse qui succede à la purgation im-

modérée : autrefois à raison d'une humeur arrêtée dans la cavité du nerf, laquelle a bien esté fondue par le médicament, mais non pas euacuée. Outre, les vapeurs crasses & troubles esleuées vers le cerveau, & les organes de la veüe, peuvent aussi causer cet accident.

*Explication de ce texte.*

**L**A veüe peut estre rendue foible pour plusieurs causes; mais Mesué ne rapporte icy, & ne reconnoist que celles qui peuvent dependre des medicamens purgatifs, veu que son sujet l'oblige à cette difference. Il ne traite pas icy de cet accident en general, ny amplement, mais seulement entant qu'il peut estre causé par vne purgation vicieuse, & desreglée. Or la veüe peut estre rendue debile & imbecille en ce cas pour l'une des trois causes suyuanes. La premiere est la seicheresse qui succede à la purgation, lors qu'elle est surabondante. Râchin.

Que si quelqu'un veut dire que les humeurs qui sont purgées par les medicamens, ne seruent de rien à la veüe, & que par consequent leur discharge, bien que immodérée, ne la peut pas affoiblir. Nous respondons que cela est veritable pour le seul regard des mauuaises humeurs; mais en la superpurgation la seicheresse peut nuire à la veüe en deux façons, sçauoir est positiuement par l'introduction d'une intemperature seiche à cause de la grande & extraordinaire vuidangé des humiditez; & de cette façon s'engendre la conuulsion. Obiectiõ.  
Responso.

*ab inanitione, ou siccitate: & priuatiuement par la grande resolution des esprits visuels, qui se fait en cette purgation immoderée.*

*Obiectiō.* Que si l'on veut dire qu'à la foiblesse de cœur, en laquelle il y a eblouissement de la veüe, les yeux pleurent, & sont humides apres la remise,

*Responſe.* Nous respondons que cela est bon en ce cas, mais non pas apres la purgation, veu que les humiditez ont esté attirées & vuidées.

La seconde cause qui peut affoiblir la veüe, c'est quelque humeur esmeüe, & fondue au cerueau, ou aux yeux, & non attirée, ou purgée; car icelle demeurant & s'arrestant dans les cauitez des nerfs optiques, empesche l'irradiation, ou plustost la libre infusion des esprits visuels, d'où vient que la veüe en est affoiblie & incommodée. Et faut noter que telle obstruction se peut faire ou profondement, ou plus prez des yeux, selon la place que l'humeur occupe,

La troisieme des causes proposées, c'est une vapeur trouble & espaisse esleuée vers le cerueau, & vers les yeux, à cause de l'agitation des humeurs faicte par le médicament aux parties inferieures: car icelle se meslant avec les esprits visuels, rend la veüe tenebreuse, & comme confuse. Et voila comme nostre Docteur traite des causes de cet accident. Poursuiuons son texte, & venons à la cure generale.

### M E S V Æ V S.

**S**I igitur visio imbecilla sit ob siccitatem  
 Svacuationi immodicæ succedentem,  
 hume

humectantibus curanda, cibo, potu, & reliquis omnibus, quæ corpus totum, & visus instrumenta præcipuè humectant: cuiusmodi sunt balneum, somnus, corporis nutritio, & alia huiusmodi. Si ab humore, quem medicamentum in visus instrumenta coëgit; curatur catapotiiis cocciis, & ex hiera, & ex aromatibus, quorum descriptionem habes. Destillato quoque in oculos succo chelidonij, aut fœniculi: & felle alcubugi, aut ericij, aut aquilæ, aut capræ, aut collyrio ex fellibus. Si ex vapore crasso & turbido, curatur vacuata materia, à qua resoluitur, & repressis vaporibus sursum ascendentibus, per partium infernarum tum frictionem, tum exercitationem, & instillatione collyriorum, sicut diximus. Adhæc, ante cibum quidem ventriculus excrementis purgandus est, vt hieræ picræ infuso, aut aloës, aut absynthij decocto, aux oximelite scyllino. Post pastum verò vapores à cibo leuari soliti prohibendi sunt, coriandro videlicet, cydonio, & similibus. Post, quæ visum roborant, oculos tergent, vt necessitas exigit, admouenda sunt.

*Si donc la veüe est rendue foible à raison de la Siccité qui succede à la purgation, il y faut reme-*

Rx̄ 3

*dier*

622 Comment. sur le IV. Theoreme,  
dier par le moyen de l'humectation, avec le boire,  
le manger, & tout le reste qui peut humecter le  
corps, & particulièrement les instrumens de la  
veüe; comme sont les baings, le sommeil, la nour-  
riture du corps, & autres. Que si c'est une humeur  
arrestée dans les organes de la veüe, il la faut at-  
tirer avec les pilules coccées, & de biere, & des  
aromates, desquelles la description est vulgaire.  
Oltre ce, il sera bon d'instiller dans les yeux le  
suc de l'esclaire, & du fenail, & le fiel de per-  
dreux, d'herisson, d'aigle, de cheure, & le collyre  
faict des fiels. Mais si c'est une vapeur crasse &  
trouble, qui affoiblisse la veüe, il faudra purger la  
matiere qui l'enuoye, & diuertir en bas l'euapo-  
ration par friction, & exercice: mesmes l'on pour-  
ra repousser les vapeurs avec des collyres. Outre ce,  
il sera bon de nettoyer l'estomac auant la viande, de  
ses excremens, avec l'infusion de la hiera picra,  
avec l'aloës, la decoction d'absynthe, ou l'oximel  
scyllitique. Et apres le repas il faudra empescher  
l'estuation des vapeurs, avec le coriandre, le codi-  
gnac, & semblables. Finalement il sera à propos  
d'user des remedes qui fortifient la veüe, & qui  
nettoient les yeux, selon la necessité.

Explica



## Explication de ce texte.

**L**A parfaicte curation de la foiblesse de la veüe *Rachins* depend des indications curatiues, qui sont tirées des causes proposées. Mesué en presente l'accomplissent par voye de contrariété, comme il se doit faire par voye reguliere. Premièrement il dit que si la seicheresse en est la cause, il la faut guarir par humectation.

Or d'autant qu'icelle peut dependre, & du regime, & des reinedes, nostre Docteur en presente la façon, & commence par les alimens liquides & solides, d'autant qu'il est raisonnable de remplir vn corps par trop vuidé; & le faut remplir d'alimens qui humectent, à raison de la seicheresse introduite par la vuidange. Apres, il parle du baing general, qui doit estre tiede (non eschauffant, ou prouoquant les sueurs, car il nuiroit comme cela, & desseicheroit d'auantage:) & puis du sommeil qui humecte fort. Le baing particulier aussi des yeux par fomentation, est fort conuenable.

Que si les humeurs contenües au cerueau & dans les organes de la veüe, sont cause de la foiblesse des yeux, en ce cas il faut suiure d'autres indications, & se seruir de purgatifs internes, qui ayent vertu de descharger le cerueau, & les yeux; & de remedes externes, qui puissent dissiper ces humeurs, & clarifier la veüe.

Mesué propose pour le premier effect trois sortes de pillules, sçauoir est les coccées, celles de hierre, & les aromatiques, par le moyen desquelles nous pouuons attirer les humeurs du cerueau &

R. r 4 des

des yeux, qui seruent de cause conioincte à l'accident que nous traittons.

*Obiectiō.* Que si l'on demande pourquoy c'est que Mesué ne fait pas mention de quelque remede pour l'obstruction que ces humeurs font dans les nerfs optiques. Il faut respondre, qu'icelle depend tellement des humeurs, que les ostant par purgation, l'obstruction cesse: & c'est pourquoy il ne falloit pas d'autres remedes pour icelle, que ceux qui ostant la cause.

*Responſe.*

Pour le second effect, nostre Docteur conseille l'instillation du suc de Pesclaire & de fenail, d'autant que par vertu particuliere ils seruent à la veüe, comme aussi le collyre des fiels, & en particulier ceux de perdrix, d'herisson, d'aigle, & de cheure. l'estime que c'est ou à raison de la chaleur du fiel qui attenüe, & resoult, ou par quelque propriété secrette. Je laisse à part les autres remedes qui peuuent seruir à ces intentions, puisque Mesué n'en dit mot.

Venons à ceux de la troisieme cause. Lors que les vapeurs crasses & nubileuses obscurcissent & debilitent la veüe, Mesué propose plusieurs moyes pour y remedier. Le premier & principal est, de purger la mine des humeurs qui causent l'evaporation, ou avec vn medicament puissant, ou avec d'autres appropriez à lestomac, comme sont l'aloë, la hierre, la decoction d'absynthe, l'oximel, qui deschargent doucement en fortifiant. Il faudra ordonner ces purgatifs selon l'abondance des humeurs contenües au centre du corps, & selon la disposition des parties naturelles. Mesué n'ordonne les derniers qu'auant le repas pour le respect  
particu

particulier de l'estomac.

Le second moyen regarde la reuulsion des vapeurs qui montent, par friction des parties inférieures, & par exercice, par ventouses, ligatures, & autrement, comme dessus.

En troisieme lieu les repercutifs & discussifs peuvent seruir, comme sont collyres, frontaux, oxirrhodin, fomentations, & semblables: outre ce, les sucs, & siels mentionnez.

Nous auons en quatriesme rang les remedes qui peuvent empescher l'euaporation apres le repas, comme sont le coriandre, le codignac, les pommes, vne gorgée d'eau froide; & outre ce, des poudres digestiues que l'on peut cōposer selon ce desseing.

Finalemēt il est question de fortifier les yeux avec les remedes qui conseruent ces parties, & qui seruent aux intentions proposées, lors qu'il faut repousser, ou resoudre, comme sont les eaux rose, de plantain, d'euphrase, d'esclaire, de fenail, la thutie preparée, & autres que l'on peut composer, & qui peuvent esclairir la veüe, multiplier les esprits, & deffendre les tunique des iniures externes. Je ne veux pas oublier les deffensifs, desquels Mesué fait mention: mais ie veux bien dire que le vin tiedi à la bouche, fortifie fort les yeux en les nettoiant.

*M E S V Æ V S.*

*De vetriculi imbecillitate post purgationem.*

*C A P. V.*

**C**ommune nomen est imbecillitas vetriculi; nam interdum in toto  
Rr. 5      ipsius

ipsius corpore reperitur, tuncque omnium facultatum, quarum ipse est principium, sequitur imbecillitas: interdum parti ipsius superiori est propria, & tunc appetentia fit imbecilla: interdum parti ipsius inferiori, quam coctio imbecilla sequitur: interdum fundo ipsius villisque retinentibus, cui retentricis imbecillitas succedit. Accidit autem ventriculi imbecillitas post purgationem, vel quod ipsa ventriculi intemperiem pariat: aut quoniam immodica inanitio extenuat, rarefacitque ipsius corpus: aut quia humor benignus supernatans vacuatur, & noxius poris immerfus, aut adhærens, aut imbibitus relinquitur: aut quia pars aliqua medicamenti in ventriculo permanet villis eius adhærens: aut quia in eo mouit materiam, sed non expulit: aut quia ipsum medicamentum est adurens, & multum acre, quare vehementer afficit, & vlcera ventriculi superficiem. Agens namque in rem exacto sensu præditam, vehementius imprimitur.

De

De la foiblesse de l'estomac apres la  
purgation.

## C H A P. V.

L'Imbecillité de l'estomac est bien un nom general : mais quelquefois elle se treuve en tout le corps d'iceluy : & pour lors la foiblesse paroist en toutes les facultez qui en dependent : autrefois elle est particuliere, ou à la partie superieure, d'où s'en ensuit un changement en l'appetit : ou à la partie inferieure, d'où en vient foiblesse en la digestion : ou bien au fonds & aux fibres qui retiennent, d'où vient l'imbecillité de la vertu retentrice. Or la foiblesse du ventricule apres la purgation prouient, ou parce qu'elle engendre quelque intemperie : ou d'autant que l'immoderée inanition extenuë, & diminue sa substance : ou à cause que l'humeur benigne & naturelle estant purgée, vne estrangere & nuisible s'insinue dans les pores, & s'imbibe avec adherance dans son corps : ou à raison de quelque portion du medicament qui s'arreste dans l'estomac, & adhere à ses fibres : ou bien pour auoir esmeu la matiere, sans l'auoir euacuée : ou parce que le medicament donné est acre & bruslant, d'où vient qu'il agit violemment, & ulcere la superficie du ventricule. Car agissant contre vne partie douée d'un sentiment fort exquis, l'impression en demeure plus grande.

Explica

*Explication de ce texte.**Râchin.*

**S**il y a partie qui se doive ressentir des offenses des medicamens, & des maux que la purgation peut apporter, c'est l'estomac, veu qu'il les recoit d'entrée, & qu'il les esueille en leur action, en souffrant par apres l'attraction des humeurs, & les impressions de leurs qualitez. Nostre Docteur le fait veoir plus particulièrement en la suite de son texre. Or entre tous les maux que le ventricule souffre apres la purgation, la foiblesse, ou imbecillité d'iceluy est plus ordinaire. Bien est vray qu'il est necessaire d'vser icy de distinction, pour mieux comprendre l'intention & la doctrine de Mesué.

La foiblesse de l'estomac, qui est vne impuissance d'iceluy en l'exercice de ses fonctions, se rapporte ou à tout le corps d'iceluy, ou à certaines parties, selon qu'il est offensé ou en toute sa substance, ou autrement. Quand l'imbecillité est generale, elle se reconnoist par la lesion de toutes les actions, & de toutes les facultez qui en dependent, comme sont l'appetit, la digestion, l'attraction, retention, assimilation & expulsion: car l'estomac estât vne partie des plus principales par son action commune à tout le corps, est de grande consequence en ses maladies.

*Obiectiō.* Que si l'on veut dire icy, que le ventricule n'est pas si important, veu que c'est vne partie ancillante, & que mesmes il n'est pas principe d'aucune faculté, contre le texte de Mesué. Nous respondons que l'estomac est de telle importance,

que

que de l'action d'iceluy, la vie & la conseruation du corps en depend, non pas en premiere instance, veu qu'à proprement parler, ce n'est pas vne partie principale, mais bien de suite, & par le respect de son office; car sans l'exercice de ses fonctions, tout le corps iroit en ruine.

Or quand nostre Docteur reconnoist en cette partie vn principe de facultez, ou il abuse de ce mot le prenant pour fonction commune, ou bien il parle en particulier de ces quatre facultez naturelles, l'attractiue, retentiue, assimilatiue, & expulsiue, qui dependent neantmoins du foye, comme de leur premier principe, & de l'estomac, comme de la partie où leurs actions sont exercées.

Venons à la foiblesse particuliere, qui regarde l'offense de certaines parties du ventricule. En iceluy nous en auons trois remarquables, qui sont destinées à differens offices, sçauoir est l'orifice supérieur, qu'on appelle le cœur à cause de son sentiment exquis; c'est là où est le siege de l'appetit double, naturel & animal: l'orifice inferieur, qui est le pylore, lequel sert de descharge au chyle, & à ses fibres qui seruent à la retention, & à l'expulsion. Par apres il y a le fonds de l'estomac, qui sert principalement à la coction des viandes.

Si donc l'orifice supérieur est offensé, la lesion paroist en la lesion des actions qu'il exerce, sçauoir est en l'appetit du boire & du manger, lors qu'il est depraué, ou affoibli, ou aboli, & comme esteinct. Que si c'est le fonds, la digestion paroist empeschée, par les cruditez, qui se monstrent aux deiections, aux vrines, aux aigreurs de la bouche, & à la pesanteur de l'estomac. Et lors que c'est le pylore,

pylore, la retention est offensée, d'où vient que par relaxation l'action en demeure debilitée. Voila quant aux parties du ventricule qui peuuent estre affoiblies en particulier.

Or apres cette demonstration nostre Docteur propose les causes de l'imbecillité de l'estomac, en tant qu'elle depend de la purgation, & en presente six, desquelles les vnes dependent des medicamens purgatifs, & les autres des humeurs, comme l'on pourra veoir par l'ordre d'icelles.

La premiere que Mesué produit, c'est l'intemperature introduite en l'estomac par le purgatif, laquelle doit estre iugée chaude & seiche, veu que tous les medicamens violens sont de cette temperature. De cette intemperature depend la foiblesse, & parfois la fiebure, quand la chaleur du medicament allume celle des humeurs, apres auoir par trop eschauffé l'estomac.

La seconde cause c'est l'extenuation & rarefaction de la substance du ventricule, qui depend d'une immodérée purgation des humeurs.

*Obiectiō.* Que si l'on veut dire que le medicament attire plustost les matieres qui sont aux capacitez, & lieux vuides des parties, que de s'attacher à leur substance, laquelle n'a aucune proportion, ou familiarité par le moyen de ses humeurs vitales, ou naturelles, avec les medicamens. *Reponse.* Je respos que cela est bon aux purgations reglées, & moderées, mais non pas aux extraordinaires, qui causent comme vne colliquation au corps, & aux parties.

La troisieme cause de la foiblesse de l'estomac, c'est quelque humeur maligne qui s'insinue dans les pores d'iceluy, & s'y rend adherante, apres que  
l'humeur



l'humeur benigne superficielle a esté purgée. Il est apparent que le médicament puisse faire cet effect par attouchement, estant dans vn estomac plein de mauuaises humeurs; car il peut agir, & contre les humeurs qui sont en sa capacité, & contre celles qui se treuuent en la superficie interieure des tuniques. Si bien que les ostant, quelque portion des mauuaises s'insinuant dans les pores, se peut rendre adherante, & affoiblir par apres l'estomac en ses actions.

La quatriesme cause de l'imbecillité proposée, c'est quelque portion du médicament, qui demeure attachée aux pores de l'estomac apres la purgation, d'où vient apres vn desreglement aux actions d'iceluy: car estant vne chose contre nature, elle le moleste & interrompt en son repos, & en ses fonctions.

La cinquieme, c'est vne esmotion d'humeurs sans vuidange; & en ce cas l'estomac est travaillé des nauées, estuations, frissons, & affoibli en son appetit, & en sa digestion.

La derniere des causes c'est la mauuaise qualité des purgatifs, lors qu'estans acres, malings, & mordicans, ils vlcerent, ou rongent les tuniques interieures de l'estomac, qui sont extremement sensibles, & causent non seulement la foiblesse, mais d'autres plus fascheux, & dangereux accidens. Venons maintenant aux remedes de cette foiblesse de l'estomac, selon l'ordre des causes.

M E S V Æ V S.

**H**Vic autem morbo, quoniam multorum aliorum elementum est, occurremus,

remus, cognita prius ipsius caussa, sumpta indicatione ab his quæ ipsum excitant: partim per ea, quæ corrigunt quantum incommodi à medicamento ventriculus accepit: partim per ea, quæ imbecillitatis causas auferunt, corriguntue: partim nunc per ipsum roborantia: partim per ea, quæ prohibent materias ab aliis partibus in ipsum effundi. Id quod frequenter contingit, præsertim cum materiæ redundant in aliqua parte vicina, eaque robusta: & ventriculus imbecillus est, & ad recipiendum paratus. Agens enim, etsi imbecillum, facile imprimit, cum rei adest præparatio.

**O**R nous pouuons aller au deuant de ce mal, qui pourroit estre le principe de plusieurs autres, apres auoir bien reconnu sa cause, & prins indication des choses qui l'entretiennent. Et ce par le moyen, ou des remedes qui peuuent corriger la nuisance que l'estomac a receu du medicament: ou des choses qui ont vertu de corriger, & d'oster les causes de sa foiblesse: ou des autres qui peuuent fortifier cette partie: ou bien par le moyen des remedes qui peuuent empescher la descharge des matieres que les autres parties peuuent enuoyer. Ce qui arriue souuent, principalement quand les humeurs abondent en quelque partie voisine & robuste, & que

que l'estomac est foible, & disposé à recevoir. Car un agent, encores qu'imbecille, imprime facilement, lors qu'il y a de la preparation en la matiere.

Explication de ce texte.

**L**E mal d'estomac est de telle consequence *Rachin.* au corps, qu'il peut produire vne infinité de maladies. C'est vne partie qui exerce vne action commune à toutes les autres, & si elle ne fait son office selon nature, l'œconomie se renuerse, & par consequent la santé generale demeure en eschec. Outre ce que l'estomac a vne particuliere communication avec les parties nobles, par le moyen des vaisseaux qui sont esendus par sa substance, sçavoir est les veines, les arteres, & les nerfs. C'est pourquoy Mesué se monstre plus affectionné en la curation de ce mal que des autres.

Or il dit qu'auant toutes choses il faut reconnoistre la cause d'iceluy, (sauf par necessité irreguliere) & en tirer les indications curatiues, pour nous en seruir en l'invention & vsage des remedes necessaires. Il propose en general quatre moyens generaux pour donner ordre à ce mal, & apres il en poursuit l'intelligence aux quatre canons qu'il presente apres ce texte.

Le premier moyen est touchant les remedes qui corrigent le mal du ventricule. Le second regarde la sublation des causes qui l'ont fait, ou qui l'entretiennent. Le troisieme se rapporte aux roboratifs,

634 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

rifs, qui fortifient cette partie. Et le quatriesme traitte des preferuatifs qui empeschent la fluxion, & la descharge des matieres en la capacite de l'estomac, lesquelles peuuent venir des parties voisines, lors qu'elles abondent en humeurs, & qu'elles sont assez robustes pour les chasser vers iceluy, qui est disposé à les recevoir par le moyen de la foiblesse. Nous voyons par experience que l'estomac est fort capable des fluxions; car le cerueau par domination se peut aisément descharger, la ratele par le petit vaisseau, le foye par le mear de la bile: outre ce, cette partie estant intemperée ramasse quantité d'excremens du reste des alimens, Venons au premier canon.

*M E S V Æ V S.*

## C A N O N I.

**C**Vm medicamentis purgantibus prope omnibus proprium fit, stomacho nocere, multisque causis & modis ipsum laceffere, ob suæ substantiæ contrarietatem, & actionis violentiam in ventriculum ipsa recipientem, ipsiusque naturam: multa cura his tum causis, tum modis molestiarum resistendum esse dicimus, his præsertim quæ ipsum roborant, quibus succedat quies, somnusque: vt alimentis his delectis, gradatimque datis, quæ ventriculum robovent, eiusque partes in vnum cogant,

gant, & lassitudinem, quam purgans medicamentum ipsi impressit, abigant.

CANON I.

**P**ris que c'est le propre des medicamens purgatifs de nuire à l'estomac, & de l'offenser en plusieurs façons, tant par contrariété de substance, que par la violence de l'action qu'ils exercent dans iceluy, & contre sa nature; il faut par tous moyens résister aux dommages qu'ils pourroient causer, principalement avec l'ayde des roboratifs, accompagnez par apres du repos, & du sommeil: affin que par le moyen des alimens choisis, & donnez par ordre, l'estomac puisse estre fortifié, & uni, & que la lassitude que le purgatif luy avoit causée, soit guarie.

Explication de ce texte.

**L**E propre des choses familiares & semblables est de se conseruer, & des contraires de se nuire. Gal. nous fait veoir l'experience de cette maxime en la conseruation, ou alteration & changement ordinaire des choses, selon la conuenance, ou dissemblance qui se treuve en la nature d'icelles. Mesué suyuant cela dit icy, que le propre des medicamens purgatifs est de fâcher l'estomac, & de l'offenser en plusieurs façons. Il en donne double raison. La première regarde la contrariété de leur nature: la seconde la violence

Räckin.

636 *Comment. sur le I V. Theoreme,*

ce de leur action. Il est tout certain que les medicamens en general, & particulièrement les purgatifs alterent nostre nature, cōme au contraire les alimens la conferuent par similitude de substance. Que si cela se treuve veritable pour tout le corps humain, à plus forte raison pouuons nous dire que les purgatifs offensent l'estomac, puis que d'abord ils y sont receus, & esueillez, & qu'après il endure les effects de leur action, en receuant les humeurs qu'ils attirent du cerueau, & des autres parties.

*Obiectiō.* Et si l'on uoloit obiecter que tous les medicamens ne sont pas violens, veu qu'il y en a de benigns, & que d'ailleurs il y a des purgatifs familiers & amis de l'estomac, comme l'aloë, l'absynthe.

*Responſe.* Nous respondons que Mesué ne traite pas icy des benigns, ny de ceux qui sont familiers, mais seulement des violens & malings qui peuvent nuire par excez, & par contrarieté de nature.

Or nostre Docteur apprehendant ces dommages que les purgatifs peuvent causer en l'estomac, il conseille d'employer toute sorte de moyens & de remedes pour les guarir : lesquels à mon aduis se peuvent reduire selon son texte en quatre articles. Le premier doit auoir esgard à la contrarieté du purgatif avec l'estomac : le second à la violence d'iceluy : le troisieme à la necessaire reception des medicamens au ventricule : & le quatrieme à la nature totale, & entiere des purgatifs.

*Obiectiō.* Que si l'on demande pouquoy Mesué ne commence sa curatiō par la sublation des causes, sui-  
uant

uant ce qu'il a dit au precedent texte. Il faut dire *Reſponſe.* que cela eſt bon pour la cure reguliere : mais que icy il a eſgard par extraordinaire à la malignité des purgatifs, laquelle eſt fort conſiderable, à cauſe des mauuais accidens qu'elle peut cauſer.

Tout ce que noſtre Docteur ordonne en ce canon ne regarde que le regime de vie. Premièrement il conſeille les alimens roboratifs de bon ſuc, & d'aiſée digeſtion, chauds, froids, ſecs, ou humides ſelon la varieté des indications; & dit qu'il les faut donner en petite quantité, & par degrez, afin de ne ſurcharger pas l'eſtomac.

Après, il perſuade le repos du corps, & de l'eſprit, & le ſommeil, afin que l'eſtomac puiſſe mieux digerer par l'aſſiſtance de la chaleur naturelle. Le mouuement fait fluctuer la viande, & les veilles retardent la digeſtion, & voila pourquoy l'un & l'autre nuſent icy.

Voila le commencement du regime neceſſaire pour fortifier l'eſtomac, & pour le ſoulager en ſon travail, & en ſa laſſitude cauſée par la violence du medicament. Il ne touche pas icy aux remedes pharmaceutiques; ce ſera en la ſuite des autres canons. Pourſuiuons.

### M E S V Æ V S.

**N**Eque imitandi ſunt, qui poſt purgatorium medicamentum feſtinantet iura pingua, & pulmenta mollia propinant, cum hæc ventriculum laxent, & emolliant, & repleant, & ſæſtidium nau-

Sf 3. ſeámque

638 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 seámque generent. Quanquam iusculum  
 huiusmodi sorbere interdum confert, tum  
 præsertim, quando necesse est medica-  
 mentum violentius à partibus nutritoriis  
 deturbare. Lauat enim, & citò lubrica-  
 re facit.

**O** *il ne faut pas imiter icy ceux qui conseil-  
 lent incontinent apres le medicament pur-  
 gatif les boüillons gras, ou panades & coulis; ven  
 qu'ils relaschent, remollißent, & remplissent l'esto-  
 mac, & mesme qu'ils engendrent vn degouste-  
 ment avec enuie de vomir. Ce n'est pas pourtant  
 que parfois tels boüillons ne soient profitables,  
 principalement quand il est question de chasser des  
 parties naturelles vn medicament violent; ven  
 qu'ils lauent & lubrifient les passages.*

*Explication de ce texte.*

*Rächin.*

**N** *Ostre Docteur dispute icy, sçauoir s'il est à  
 propos de donner des boüillons gras, & po-  
 tages espais apres le medicament purga-  
 tif. Pour resoudre cette question, il propose vne  
 distinction qui regarde la difference des causes du  
 mal d'estomac; & dit que s'il faut donner pas-  
 sage, & faciliter la sortie des purgatifs, lors  
 qu'ils trauaillent les parties naturelles, ou faire  
 sortir leurs reliques, ou rompre leur action pern-  
 cieuse, pour lors il est necessaire de bailler de tels  
 boüil*



boüillons , parce qu'ils lauent les boyaux , & lubrifient les conduicts. Mais quand le mal d'estomac depend d'une lassitude, & relaxation d'iceluy, apres la violence du medicament, il n'est pas à propos d'en donner, d'autant qu'ils le relaschent d'avantage, & le portent à la nauſée & au vomissement.

Or il faut noter icy, qu'encore que l'on donne des boüillons ordinairement apres les medecines, neantmoins les sages Medecins doiuent prendre garde, & à la nature des purgatifs, & à leurs effects, & à la disposition des malades, & les changer selon les indications qui se peuuent tirer de ces trois choses: car quelquefois il les faut detersifs, autrefois lauatifs, & parſois plus nutritifs, &c. Continuons.

### M E S V Æ V S.

**D**Andus itaque tunc cibus est, qui ventriculi partes laxas in vnum cogat, ipsūque roborat: qualis maximè fuerit subacidus, aromaticis & stypticis conditus, vt miua, & segles, & similibus. Paucus autem dandus est, quantum scilicet ventriculum grauaturus non est, gradatimque augendus, donec ad consuetam ventriculo quantitatem ventum sit. Cibis autem & iusculis omnino miscere oportet mentham, omphacium, & cydonia, cestiana mala, succus granatorum, & rhois,

Si .4

& rhois,

640 *Comment. sur le IV. Theoyeme,*  
 & rhois , aromata , cydonia condita,  
 miuam.

**D**onc il faut vser d'un aliment qui fortifié, & qui reünisse les parties relaschées de l'estomac; comme sera celuy qui se treuuera aigrelet, confit avec les choses aromatiques, & styptiques, comme sont les gelées, les segles, & semblables. Or il faut donner la nourriture en petite quantité, selon la portée de l'estomac affoibli, & l'augmenter peu à peu, iusques à l'ordinaire accoustumé. L'on pourra adiouster & mesler avec les viandes, ou boiillons, le baulme, le verjus, les coings, le pommes, le suc de grenades, de sumach, les aromatiques, les coings confits, la gelée.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**M**Esué particularise en ce texte ce qu'il a proposé au precedent, & traite de la nature, quantité, qualité, & ordre des aliments necessaires en la curation de la relaxation de l'estomac. Il conseille vne nourriture qui fortifie, & qui restraigne ou vnisse les parties & fibres relaschées du ventricule, comme celle des choses aigrelettes, meslées avec quelques aromatiques & styptiques; comme sont la gelée de coings, vne composition dicte segles, & d'autres qui sont appellées murcina, qui est faiçte de nerthe, & sumachia, qui se fait de sumach.

*Obiectiö.*

Que si l'on dit que ce sont remedes, & non ali

alimens. Il faut dire qu'il les faut mesler, afin *Response.*  
 que l'aliment soit medicamenteux. Voila pour-  
 quoy Mesué conseille par apres de mesler avec les  
 bouillons & les viandes, le baulme, le verjus,  
 les coings, les pommes, le suc de grenades, de  
 sumach, & semblables, qui seruent d'alteratifs,  
 afin de corriger l'intemperature introduite, &  
 de referrer l'estomac en le fortifiant.

Or nostre Docteur ne se contente pas de la na-  
 ture & qualite de la nourriture en ce mal, car il  
 propose encores la quantite & l'ordre; & dit qu'il  
 la faut donner en petite portion, afin de ne  
 fascher pas l'estomac debile & languissant, à rai-  
 son de la purgation precedente, & de la malice du  
 medicament. Par apres il veut qu'on l'augmente  
 selon la portee du patient, iusques à ce qu'il puisse  
 supporter sa quantite naturelle & ordinaire. Cette  
 indication depend du conseil d'Hipp. & de Gal. qui  
 veulent que quand la vertu naturelle est foible, il  
 faut que la nourriture soit legere & plus frequen-  
 te. Poursuiuons.

M E S V Æ V S.

**B**ibant autem vinum odoriferum te-  
 nue, leue, aqua veluti ex sole parum  
 calente congruenter dilutum: pauca quo-  
 que rosata adiecta. Dulce autem vinum  
 huic affectui non congruit, vt nec cras-  
 sum, nec turbidum. Aqua præterea tum  
 calida, tum exquisitè frigida, profus vitan-  
 da est: illa enim ventriculum laxat, virtu-  
 temque

642 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 tēque eius dissipat ; hæc imbecillum  
 calorem ipsius extinguit. Potus verò sit  
 parcus : & licèt videantur sitire , potu lar-  
 go sitim eorum placare ne tentes ; nam si-  
 tis tolerantia roborat ventriculum.

**L**eur boire sera de vin odorant subtil & le-  
 ger , trempé raisonnablement avec d'eau un  
 peu tiède , comme venant du Soleil , en y adioustant  
 un peu d'eau rose. Le vin doux n'est pas propre  
 en ce mal , non plus que le gros & le trouble. Pour  
 l'eau, soit chaude, soit bien froide, il s'en faut abste-  
 nir : car la chaude relasche l'estomac , & dissipe sa  
 vertu, & la froide esteint la chaleur affoiblie d'ice-  
 luy. Or il faut que le boire soit sobre & petit : car  
 encores qu'ils semblent alterez , pour cela il ne leur  
 faut pas bailler de grands traic̄ts, parce que d'endu-  
 rer la soif, cela fortifie l'estomac.

*Explication de ce texte.*

*Rachin.*

**N**ostre Docteur regle en ce texte le boire  
 de ceux qui sont trauaillez de foiblesse d'es-  
 tomac apres la purgation ; & propose le  
 breuuage conuenable en qualité & quantité , en  
 reprochant celuy qui peut estre dommageable. Il  
 conseille le vin odorant & subtil , parce qu'il est  
 spiritueux, & qu'il fortifie extremement, d'où vient  
 que l'estomac par apres cuit & digere mieux.  
 Apres, il veut qu'on le trempe avec discretion , &  
 que

que l'eau soit bonne, & comme tiede, en y adioustant vn peu d'eau rose, ou d'eau de mastic, pour rendre le breuuage vn peu adstringent. Il condamne l'usage du vin doux, du grossier, & du trouble, parce que tels vins sont opilatifs, flatueux, & vomitifs, & se digerent & distribuent difficilement.

Que si l'on obiecte que le vin doux doit estre permis, puis que les choses douces sont agreables à la nature pour la nourriture. Il faut dire que cela est veritable pour la simple douceur; mais le vin doux est contraire à raison de sa substance opilatiue. *Obiectiō.*

Après l'usage du vin, Mesué condamne celuy de l'eau chaude & froide. La chaude, parce qu'elle resoult & dissipe les esprits, & les forces en relaschant l'estomac; & la froide, d'autant qu'elle nuit à la chaleur naturelle, & la peut esteindre: outre ce, elle empesche la digestion, & fasche l'estomac qui est nerueux. *Respon/e.*

Finalement il regle la quantité du boire, & l'ordonne petite; affin que la chaleur puisse plustost digerer & distribuer le breuuage: car si on la bailloit grande, l'estomac foible ne pourroit pas en faire son proffit, & en receuroit du dommage. Que si le patient est pressé de la soif, il ne le faut pas pourtant contenter par de grands traicts, car ce seroit gaster tout; veu que la souffrance de la soif donne loisir à l'estomac de se fortifier. Neantmoins l'on se pourra dispenser, si la fiebure y est, ou que l'estomac se treuve trauaillé de quelque intemperature chaude & seiche.

M E

*M E S V Æ V S.*

**V**itent præter hæc, pinguia, fructus, pisces, cibos coctu difficiles, & mali succi, coitum, & iram. Hæc enim post purgationem corpus senescere faciunt, aut in morbos præcipitant. Somnus verò post purgationem, ventriculum & corpus reliquum emendat, & pristino vigori restituit. Ventriculi enim molestias ex vacuationis agitationibus succedentes ipsi sedat. Deligatur itaque cibus & potus talis & tantus, quies, aër temperatus, gaudium, delicia, & reliqua id genus, victus ratio. Balneum verò his est nocentissimum, nisi immoderatiùs vacuentur: tunc enim necessarium esse dicimus. Et hæc ferè sunt, quæ unicuique post vacuationem sunt obseruanda.

**I**ls s'abstiendront des choses grasses, des fruits, des poissons, des viandes de difficile digestion, de Venus, & de la cholere, parce que toutes ces choses font vieillir apres la purgation, ou bien elles nous precipitent en des maladies. Quant au sommeil, il conserue, & remet l'estomac & le corps en son premier estat, apres la purgation: car il appaise les agitations qui suivent la descharge des humeurs, & qui trouillent le ventricule. Il faut donc

donc estire la viande & le breuuage tel en quantité & qualité, ordonner le repos, l'air temperé, la res-  
 iouissance, les delices, & le reste du regime de  
 mesme. Quant au baing, il est fort preiudiciable  
 en ce cas, fors s'il y a superpurgation; car pour lors  
 il est necessaire. Et ce sont toutes les choses qu'il  
 faut obseruer à vn chascun apres la purgation.

Explication de ce texte.

**V**Oicy la fin du regime de vie commencé *Râchin.*  
 par Mesué en ce premier canon. Il deffend  
 en ce texte plusieurs choses, comme con-  
 traires à la foiblesse de l'estomac, & en conseille  
 d'autres. Celles qu'il defend sont differentes, sca-  
 uoir est les choses grasses, parce qu'elles sont vo-  
 mitiuës: les poissons & les fruiçts, d'autant qu'ils  
 mollifient, & relaschent l'estomac par leur humi-  
 dité aigueuse, & nuisent mesmes à la digestion: les  
 viandes pesantes, difficiles, & qui sont de mauuais  
 suc, parce qu'elles pourroient d'auantage affoiblir  
 l'estomac: l'acte venerien, d'autant qu'il dissipe la  
 chaleur naturelle, resoult les esprits, & nuit par la  
 descharge de l'humeur naturelle: & la cholere, ou  
 autres passions de l'ame, parce qu'elles esbranlent  
 toutes les parties naturelles, vitales & animales, &  
 troublent tout l'estat du corps.

Nostre Docteur dit que toutes ces choses font  
 vieillir, ou qu'elles engendrent des maladies, si  
 l'on les souffre apres la purgation. Mais il loüe  
 fort le sommeil, parce qu'il appaise les agitations  
 de l'estomac, luy donne temps de se fortifier par  
 le

646 *Comment. sur le IV, Theoreme,*

le retour de la chaleur, & des esprits qui aydent à la digestion; & remet tout le corps en son estat naturel. Ce sera au Medecin present de le procurer selon la necessité, en prenant indication de la temperature des patiens, de la maladie, des autres circonstances pour le temps, l'heure & la duration.

Après cela Mesué fait vne recapitulation de tout son regime, & apres auoir mentionné le viure comme auparauant, il recommande le repos, l'air temperé, la resioüissance, & les delices.

Finalemēt il reprouue le baing en sa conclusion, lors que l'estomac est foible, parce qu'il relasche d'auantage, & qu'il resoult les forces. Neantmoins il l'approuue quand il y a superpurgation, suyuant ce que nous auons dit cy-dessus, parce qu'il appelle les humeurs du centre à la circonference, à raison de la sueur qu'il prouoque. Mesmes nous prattiquons d'ordinaire le baing apres les purgations louüables & regulieres, pour decraffer le corps, & pour ouuir les pores. Venons au second canon.

*M E S V Æ V S.*

## C A N O N . I I.

**I**N auferendis verò causis imbecillitatis ventriculi, vniuersale præceptum est, vt quæ illas auferunt res, omnino etiam ventriculum roborent: vt simul seruetur fons facultatum. Quam rem præstabunt cardiaca, & stomachica medicamenta.

C A



## C A N O N I I.

**L**ors qu'il est question d'oster les causes de la foiblesse de l'estomac, il y a vn precepte general à suivre, qui porte que les remedes qui les emportent, fortifient en mesme temps le ventricule, affin de conseruer la source des facultez. Tels pourront estre, & faire cet effect, les cardiaques, & les stomachiques.

## Explication de ce texte.

**A** Pres que Mesué a monstré au canon precedent comment il faut remedier à la foiblesse, & lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, à raison de la vexation & trauail que donne le medicament purgatif; il propose en ce second icy les moyens pour oster les causes particulieres, desquelles depend ladite foiblesse. Or en ce dessein il presente vn precepte general, qu'il veut estre obserué en la pratique, qui est qu'en ostant les causes il faut employer en mesme temps les roboratifs, affin de conseruer les forces. Ce n'est pas que tous remedes puissent faire les deux effects, veu qu'il y a de la difference; encores que le texte semble monstrer le contraire, quand il dit, *vt qua illas auferunt res, ventriculum etiam roborent:* & de fait nostre Docteur mesme le montre, quand il produit les cardiaques, & les stomachiques pour roboratifs.

La maxime de Mesué est bonne en cette indisposition:

648 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

position : car lots. que les parties principales, ou qui exercent vn office commun & necessaire à tout le corps, comme le cœur, le foye, le cerueau, & le ventricule, souffrent quelque mal, ou quelque foiblesse, il ne faut pas seulement auoir eïgard à la maladie, & à ses causes, mais particulièrement aux forces, en les conseruant par remedes familiers, & en ostant les autres par contraires. Car d'employer ceux-cy seulement en mesme temps, on combattroit, & le mal, & les forces par voye de contrarieté, ce qu'il ne faut pas faire.

· Nous noterons icy, que par la fontaine des facultez il faut entendre plustost le cœur que l'estomac ; & de faict Mesué conseille les cardiaques en sa faueur, encores que l'orifice superieur d'iceluy s'appelle cœur à cause de son exquis sentiment. Je ne m'amuseray pas icy à proposer les cardiaques, ny les stomachiques, veu que j'en ay traitté amplement au second Theoreme. Passons outre.

*M E S V Æ V S.*

**S**Igitur imbecillus sit ventriculus, ab in-  
temperie per medicamentum excitata,  
curabis idoneis ei intemperaturæ remediis.  
Si autem imbecillus fuerit, ob id quod pur-  
gatorium medicamentum latera eius rare-  
fecit, ac extenuauit, curatio est difficilis.  
Enitendum tamen est, vt curetur partim  
victus ratione, virtutem eius paulatim  
instau

instaurante, quiete videlicet, & alimento boni succi. celeriter nutriente, sed pauco (qualis est vitellus oui recentis & sorbilis, hepar gallinæ pinguis & iuuenis, alæ auium & pullorum, vinum odorum) partim sumptis medicamentis virtutem ipsius congregantibus, qualia sunt medicamenta adstringentia odorata, sed non valenter. Emplastra quoque ex medicamentis odoriferis, & adstringentibus ipsi imposuisse confert; conseruant enim ipsius calorem, qui forsan alioqui ob eiusdem raritatem resolui periclitabatur. Quod si res aded excedat, vt ad hecticam ventriculi fit peruentum, curatur modis omnibus humectando; quandoque per ea quæ corpus: quandoque per ea quæ vires instaurare tum diximus, tum dicemus. Si præterea ventriculus imbecillus fuerit, ob id quod humorem benignum eduxit medicamentum, & prauum reliquit: aut quia mouit quidem materiam, sed non vacuauit, eo humore vacuato, curabitur, si ventriculum quoque postea roboraris. Quod si imbecillus est, quia medicamenti portio villis ipsius adhæret, curabitur his quæ diximus. Si denique vlcus in ventriculo factum in causa sit, idque sit recens, curandum est

Et

per

650 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
per ea quæ simul glutinant, & roborant: si  
vetus, per tergentia aliquando, nonnum-  
quam per glutinantia, & roborantia.

**S**I donc l'estomac est foible, à raison de quel-  
que intemperature causée par le medicament,  
il la faudra guarir avec des remedes conuenables.  
Que s'il est imbecille, à raison de l'extenuation &  
rarefaction, que le purgatif a causé en sa substance,  
la curation en est difficile: neanmoins il faut tas-  
cher de la guarir, tant par regime de vie, qui tende  
à restauration par le moyen du repos, & d'une  
nourriture succulente & prompte, petite en quan-  
tité (comme est celle d'un iaune d'œuf frais, du foye  
de poule grasse & ieune, des aïles d'oyseaux & de  
poulets, & du vin odorant,) qu'aussi par medica-  
mens qui vnissent & renforcent la vertu de l'esto-  
mac, comme sont les adstringents odorans, mais  
non pas violens. Les emplâtres aussi faitts de  
drogues aromatiques, & adstringentes, se pourront  
appliquer avec proffit, veu qu'ils peuent conser-  
uer la chaleur de l'estomac, laquelle se pourroit au-  
trement aisément resoudre à cause de la rarefa-  
ction d'iceluy. Que si l'extenuation de cette partie  
estoit telle, qu'elle approchast de l'hectique, il la  
faudra guarir par toute sorte d'humectation: tan-  
tost par les remedes qui regardent tout le corps,  
& tantost par autres qui restaurent les forces, desquels  
nous

nous auons parlé, & parlerons encores cy-apres. Que si le ventricule est foible, parce que le médicament a purgé l'humeur benigne & naturelle d'iceluy, & en a laissé quelque maligne à sa place: ou bien d'autant qu'il a esmeu la matiere, & ne l'a pas suffisamment euacuée; il faudra purger ces humeurs, pour guarir, & fortifier de plus l'estomac. Et si la foiblesse depend des reliques du médicament attachées aux fibres d'iceluy, on la guarira suuant ce qui a esté dit cy-dessus. Finalement si quelque vlcere causé en l'estomac, produit cette imbecillité, s'il est recent, il le faudra guarir avec les remedes agglutinatifs, & fortifiens: que s'il est vieux, il sera bon d'employer les deterfifs, & quelquefois les agglutinatifs, & roboratifs.

Explication de ce texte.

**M**esué auoit desia reconnu à l'entrée de ce Rächin. cinquiésme chapitre, les six causes de la foiblesse de l'estomac, contre lesquelles il presente maintenant les remedes. La premiere c'est l'intemperature que le médicament peut introduire, simple, ou composée; mais le plus souuent chaude & seiche, à cause de la qualité des purgatifs violens, de l'action desquels elles dependent. Les remedes contre cette intemperature, se prennent des indications qui sont tirées de leur condition par les Medecins raisonnables; & faut tousiours se seruir de la contrariété, comme nous

652 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

avons fait veoir cy-deuant. La seconde cause c'est l'extenuation, & consommation de la substance du ventricule, qui est en effect vne grande seicheresse. Or nous pouons reconnoistre quatre degrez, ou differences de telle siccité. La premiere est simplement vne intemperature. La seconde depend de la consommation du sang qui est contenu dans les veines, & arteres. La troisieme regarde la consommation de l'humidité morale qui est diffuse par la substance de l'estomac. La quatrieme se rapporte à vne colliquation de la partie charnue, d'où vient par apres l'extreme seicheresse qui rend cette partie comme hectique,

La premiere difference se guarit aisément: la seconde avec peine, l'autre difficilement: & la derniere est comme incurable, à cause de l'extreme extenuation. Je laisse à part la premiere, venons à la seconde, & à la troisieme. Leur curation depend des alimens, & des medicamens. Les alimens doiuent estre restaurans, de bon suc, & d'aisée nourriture, en petite quantité, affin de ne charger pas la partie malade & debile: & faut du repos entre-deux pour donner temps à la digestion. Mesme conseille par exemple le iaune d'un œuf frais, le foye d'une poule ieune & grasse, & les aisles des oyseaux, & des poulets, le vin odorant. L'on peut donner outre cela de la gelée, du consommé, vn distillé, & semblables, comme coulis, restaurans, ius de carbonnade. Les medicamens doiuent estre roboratifs, adstringents, & vn peu odorans, le sandal, le coral, le mastic, les perles, la corne de cerf, le macis, la rasure d'ivoire, la terre seclée.

Cela soit dit pour les remedes internes en forme

me

me de poudre, tablettes, opiatés : outre lesquels nostre Docteur conseille les externes adstringents, & aromatiques en forme d'emplastres, afin qu'ils conferuent la chaleur de l'estomac, & empeschent sa resolutiõ. L'emplastre de mastic est cõuenable; le cerat stomachique avec le ladanum, les rosties de pain, ou le marc des roses trépez au vin chaud, & linapizez de mastic, girofle, muguette & canelle sont aussi conuenables. Que si l'exteniuation de l'estomac est comme hectique & deplorée, par le marasme d'iceluy; il faudra tenter le extremes remedes qui peuuent humecter, & restaurer le corps & les parties, avec le laiët & le sucre rosat, les gelées, & autres, suiuant ce que les Medecins ordonnent aux exteniuations generales par regime de vie, & par medicamens, en se seruant tousiours de ceux qui ont quelque familiarité avec l'estomac, puisque le mal est en sa substance.

La troisieme cause de l'imbecillité de cette partie, c'est l'euacuation de l'humeur benigne qui la conferue, & l'introduction d'une estrangere. Et la quatrieme c'est l'esmotion des mauuaises humeurs sans descharge. Mesué n'ordonne rien contre ces deux causes qu'une nouvelle purgation, afin d'oster & les humeurs esmeües, & celles qui adherent à l'estomac au lieu des naturelles. La rhubarbe, l'aloë, l'absynthe, les myrabolans seront propres. Il est vray qu'il se faut seruir des remedes fortifiants apres l'effect des purgatifs, suiuant ce que nous auons desia dit, & que nous dirons au canon suiuant.

La cinquiesme cause c'est l'adherance des restes du medicament aux fibres de l'estomac. Nous

Et 3 auons

654 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 auons dit au chap. 3. du 3. Theoreme, par quels  
 moyens on les peut oster, c'est pourquoy nous  
 passerons outre à la sixiesme cause de la foiblesse  
 du ventricule, qui est l'ulcere. Nostre Docteur  
 dit qu'il le faut guarir avec les glutinatifs & ro-  
 boratifs, s'il est recent; & s'il est vieux, les de-  
 teratifs doiuent estre employez, avec les autres.

Mais il me semble que ce n'est pas comme ce-  
 la qu'il faut proceder: car en la cure ordinaire des  
 vlcères nous n'employons que les deteratifs, &  
 puis les desiccatifs, afin de consolider apres auoir  
 nettoyé; la verité est bien que les agglutinatifs &  
 vulneraires pourront seruir en la decoction d'Es-  
 chyne, apres auoir vsé de l'hydromel. Venons au  
 troisieme canon.

*M E S V Æ V S.*

CANON III.

**T**Res autem scopi sunt in roborando  
 ventriculo imbecillo. Primus, causam  
 lædentem auferre, quemadmodum antè  
 docui. Secundus, medicamentis ad id  
 aptis ipsius lassitudinem tollere, vti etiam  
 diximus. Tertius, exhibere cibum, po-  
 tum, & alia omnia, quæ roborant, & vir-  
 tutem instaurant, adiuuantibus in id aro-  
 maticis stypticis, & rebus aliis subacidis,  
 præsertim primum, aut secundum gra-  
 dum non excedentibus, quibus natura  
 gau



gaudet. In singulis autem ex his tribus scopis cor vitæ thesaurum roborare conuenit.

### CANON III.

**N**ous deuous auoir trois intentions en la roboration d'un estomac debile. La premiere est d'oster la cause qui fait le mal, suiuant ce que nous auons dit. La seconde, de guarir la lassitude d'iceluy avec des remedes conuenables, comme nous l'auons desia monstré. La troisieme est, de donner la nourriture, le breuuage, & toutes autres choses, qui fortifient & restaurent la vertu naturelle, en employant aussi, pour ayder les drogues aromatiques styptiques & aigrelettes, principalement celles qui ne passent pas le premier, ou le second degre, veu que nature les agree. Or en toutes ces trois intentions il faut tousiours fortifier le cœur, comme estant le thresor de la vie.

#### Explication de ce texte.

**N**otre Docteur ne traite en ce troisieme Rāebim. canon que de la simple roboration de l'estomac, lors qu'il est debile apres la purgation; & dit qu'en ce desseing il faut auoir trois intentions, & emploier les remedes selon leur indication. La premiere est d'oster la cause de la dite foiblesse, d'autant qu'icelle demeurant, l'effect

Tr 4 conti

656 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

continue, comme au contraire estant ostée, il faut que l'imbecillité cesse, & que l'estomac reprenne sa premiere force. Nous auons desia fait veoir au second canon de ce chapitre, quelles sont les causes, & comment il les faut oster.

La seconde intention que Mesué desire, c'est de guarir la lassitude de l'estomac qui reste apres la purgation, par remedes conuenables, suiuant ce qui a esté dit particulièrement au premier canon de ce mesme chapitre.

La troisieme, qui est importante, regarde le regime & les medicamens propres pour fortifier l'estomac tant interieurement, qu'exterieurement. Mesué ordonne vne nourriture liquide, & solide qui soit restauratiue, affin que la vertu naturelle soit fortifiée, & que les esprits soient multipliez, suiuant ce qui a esté dit au premier canon; affin de ne reiterer pas icy l'exemple des alimens propres pour cet effect. Or Mesué desire que l'on se serue des remedes aromatiques styptiques moderez, & qui ne passent pas le second degré; parce qu'ils sont agreables à nature, & fortifient merueilleusement estans meslez avec les viâdes, mesmes ils referrent les fibres de l'estomac, & reünissent la substance, suiuant ce que nous en auôs desia dit.

Ce n'est pas tout, nostre Docteur veut qu'en l'usage de tous les remedes qui seront employez suiuant ces trois intentions, l'on se serue tousiours des cardiaques, affin de dōner force & courage au cœur, qui est la fontaine de la vie, & la source de la chaleur naturelle, & des esprits vitaux. Car en fortifiant cette partie noble, toutes les autres reçoient

Et Canon de Mesué. 657  
reçoivent vne nouvelle vigueur par influence, &  
particulieremēt l'estomac par droict de voisinage.

M E S V Æ V S.

C A N O N I V.

**V**Acuato ex ventriculo humore ad ipsum effuso, si voles ne amplius hunc recipiat, bifariam id efficies. Primò, reuulsa materia ad contrarium quàm fluebat, per frictionem extremorum, aliàque iam dicta, præter balneum. Secundò, virtutem ventriculi in vnum cogendo, ipsumque roborando, ne quod ab aliis partibus ad ipsum transmittitur, recipiat. Virtus enim vnita contrarium fugat, non recipit.

C A N O N I V.

**A**pres auoir purgé l'humeur qui s'estoit deschargée dans la capacité de l'estomac, s'il est question d'empescher qu'il n'en recoiue pas d'autre, cela se pourra faire par deux moyens. Le premier est par reuulsion des matieres aux parties cōtraires, ou opposées, par friction des extremités, & autrement, suivant ce qui a esté dit par cy-deuant, le baing excepté. Le second est, en vnissant la vertu de l'estomac, & fortifiant sa substance, affin qu'il ne recoiue plus les humeurs que les autres parties  
Tc 5 luy

658 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
*luy pourroient enuoyer. Car la force estant vnie,*  
*chasse, & ne reçoit pas.*

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**M** Esué ne se contente pas d'auoir montré comment il faut guarir la foiblesse de l'estomac, qui peut rester apres la purgation; mais encores il veut enseigner les moyens pour le maintenir en sa vigueur, & pour empescher qu'il ne retombe en la mesme imbecillité, par la descharge des parties voisines, & par la reception des humeurs qu'elles peuuent enuoyer.

Or il en propose deux principaux. Le premier desquels se rapporte à l'usage des reuulsifs, suiuant ce que nous auons dit cy-dessus au chap. de la superpurgation: car ils peuuent faire retraction des humeurs vers les parties opposites, & empescher la fluxion. L'experience nous fait veoir ces effectz aux frictions, ligatures, ventouses, diuretiques, sudorifiques, & semblables. Nostre Docteur repropose le baing, parce qu'il est plus dommageable par l'affusion des humeurs qu'il peut causer, que profitable par la reuulsion: outre ce que l'estomac patit aux baings, d'où vient que l'on applique d'ordinaire quelque roboratif sur iceluy durant, ou apres le baing.

Le second moyen regarde la roboration & l'union de l'estomac, & de sa vertu; ce qui se peut faire par alimens, & par remedes, comme nous l'auons desia expliqué au troisieme canon. Cette union fait l'effect necessaire, veu que le propre de la vertu vnie est de repousser, plustost que de recevoir.

recevoir. Et c'est pourquoy apres toutes les purgations, la pratique commune veut que l'on donne le lendemain, ou quelque tablette cordiale & stomachique, ou vn peu d'escorce de citron, ou vn peu de theriaque, ou quelque conserue, &c.

*M E S V Æ V S.**De siti post purgationem.*

## C A P. VI.

**S**itis antè quandoque fit, quàm purgatorium medicamentum vacuet: interdum purgationem ipsam sequitur: interdum immodicam purgationem. Si ante vacuationem excitetur sitis, eius causa est, vel medicamentum, vel ventriculus, vel humor vacuandus. Medicamentum quidem calidum, acre, falsum, amarum, aut aliter exsiccans. Ventriculus verò, qui medicamentum in se recipit, natura calidus, aut siccus, aut calidus simul & siccus. Humor vacuandus in ventriculo contentus calidus & acer, vt bilis, flaua præsertim, & falsus humor. Hi autem vbi probè à medicamento vacuantur, sitis cessat: nisi fortè intemperiem in parte reliquerint. At si ventriculus humore crasso, lento, & pituitoso abundat, sitis non gignitur.

660 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 gignitur. Quod si tunc probæ medicamen-  
 ti actioni succedat sitis, signum bonum est.

De la soif apres la purgation.

C H A P. V I.

**L**A soif, ou elle precede l'effect du medica-  
 ment purgatif, ou elle suit la purgation, &  
 icelle moderée, ou immoderée. Si la soif va deuant  
 l'euacuation, sa cause est, ou le médicament, ou  
 le ventricule, ou l'humeur qui doit estre purgée.  
 Le médicament, s'il est ou trop chaud, ou acré, ou  
 salé, ou amer, ou autrement exsiccatif. Le ven-  
 tricule qui le reçoit, quand il est chaud, ou sec de  
 sa nature, ou chaud & sec tout ensemble. L'hu-  
 meur qui doit estre purgée contenüe dans iceluy,  
 si elle est chaude & acré, comme la bile flane, ou  
 bien si elle est salée. Car ces humeurs estans des-  
 chargées par le médicament, la soif cesse, si ce n'est  
 qu'elles ayent imprimé quelque intemperature en  
 l'estomac. Que s'il est plein d'humeur crasse, vis-  
 queuse, & pituiteuse, la soif ne s'engendre pas,  
 & si elle succede à l'effect du médicament en ce  
 cas, c'est un bon signe.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**N**Ous auons traité cy-dessus des accidens  
 qui trauaillent les facultez naturelles de  
 l'estomac apres la purgation, suyuant l'in-  
 tention.

rention, & la doctrine de nostre Docteur, & particulièrement l'attractiue, la retentiue, l'expultrice, & l'affimilatrice: maintenant il faut veoir quels sont ceux-là qui offensent la faculté appetitiue, laquelle consiste en deux fonctions, sçauoit est la soif, & la faim. Mesué ne traite pas du degoustement, qui peut neantmoins succeder à l'usage des medicamens, & en cela il pourroit estre blasmable; il se contente de parler de la soif, parce que c'est vn accident plus ordinaire. Nous sçauons que selon Aristote c'est vn appetit du froid & de l'humide, comme la faim du chaud & du sec; & faut reconnoistre que la soif naturelle est loüable, mais non pas la symptomatique, de laquelle nous traittons icy.

Que si l'on vouloit obiecter que la soif accidentaire est tousiours loüable, & salutaire apres la purgation, veu qu'Hippocrate commande de repurger, si la soif ne paroist apres l'effect d'vn medicament. Nous respondons que son Aphorisme a besoing d'explication, suuant ce que nous ferons veoir cy-apres. Obiectiõ. Respõse.

Venons donc au texte de nostre Docteur. Il dit que la soif peut estre causée en trois façons, sçauoir est, ou auant l'effect du purgatif, ou apres la purgation moderée, ou bien apres la superpurgation. Quelques vns pensent que Mesué traite d'vne soif precedente au premier cas: mais ils se trompent, car elle suit la prise du medicament, mais elle precede seulement son effect.

Que si l'on veut dire que cela ne s'accorde pas avec le desseing de Mesué, veu qu'il ne traite en ce Theoreme que des accidens, qui arriuent apres la Obiectiõ.

*Responſe.* la purgation. Nous difons que c'est vn ſymptome qui depend des medicamens purgatifs, & partant qu'il doit eſtre reconnu pour ſuiuant, encores que non ſi proprement que les autres, & puis il arriue plus communément apres la purgation que deuant. Continuons.

Mefué dit que la ſoif peut preceder la purgation par le vice, ou du medicament, ou du ventricule, ou de l'humeur qui doit eſtre purgée. Le medicament en peut eſtre la cauſe par le vice de ſes qualitez premieres & ſecondes, comme par la chaleur, acrimonie, ſalure, nitroſité, amertume, & ſeicheſſe; car icelles agiſſans contre l'humidité de l'eſtomac, & la conſumant l'alterent.

*Obiectiō.* Que ſi l'on obiecte que les purgatifs eſtans quali tous chauds, exciteroient touſiours la ſoif. Il faut dire qu'ils ſont temperez, & puis les humeurs du corps les moderent, outre ce qu'il y en a d'autres.

*Responſe.* Le ventricule auſſi peut eſtre cauſe de la ſoif, quand il eſt ou trop chaud, ou trop ſec de ſa nature, ou chaud & ſec tout enſemble; car par cet excez de chaleur & de ſeicheſſe, il deſire ſouuent l'humide, & eſt perſecuté de la ſoif. Que ſi l'humeur contenüe dans l'eſtomac qui doit eſtre purgée, eſt chaude, acre, ou ſalée, la ſoif peut auſſi eſtre engendrée par ſon moyen. Voila les trois cauſes.

Noſtre Docteur dit que ces humeurs oſtees par le moyen du medicament, ſont ceſſer la ſoif. Mais cela ſe doit entendre, pourueu qu'elles n'ayent pas imprimé aucune intemperature en l'eſtomac, & icelle chaude & ſeiche; car autrement la ſoif continue, & ne ſ'eſteint pas que par le moyen des alteratifs. Mais ſi l'humeur contenüe dans l'eſtomac,



mac, est pituiteuse, visqueuse & crasse, la soif ne presse pas. Que si elle paroist apres sa descharge, c'est vn bon signe; car la presence de cette humeur froide empeschoit la soif naturelle.

M E S V Æ V S.

**I**D quod Hippocrates innuit, dum dixit: Si quis ob suam plenitudinem non sitiat purgatus, iterumque sumpto medicamento non sitiat, iterum atque iterum sumat, donec sitiat. Qua sententia voluit Hippocrates, (vt Rufus est interpretatus) conferat exquisitissimè corpus esse vacuandum, donec sitiat. Immemor ille sermonis, quem in Epidemiis scripserat in hanc sententiam, per opus medicamenti purgantis, non esse veniendum ad vltimam vacuationem, quòd hæc naturam terreat. Ob id salubrius esse testatur Galenus, vacuationem iterare, quàm semel multam facere. Hac igitur ratione sitis à purgatione laudatur. Sitis verò talis, signum laudabile est (teste Ioan- nitio,) si tria alia signa, laudabilia simul ad- sint cum ea, leuitas, incunditas, quies.

*C'EST ce qu' Hippocrate a voulu dire, quand il a escrit, que si quelqu' vn n'a pas soif apres auoir esté purgé, à cause de la repletion des humeurs, il*

664 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 il le faut purger de nouveau, & repurger iusques à  
 ce que la soif paroisse. Par lequel Aphorisme, selon  
 l'aduis de Rufus, Hippocrate a voulu inferer, qu'il  
 falloit purger le corps grandement & subitement  
 iusqu'à la soif. Ne se souvenant pas de la senten-  
 ce contraire qu'il auoit conseillé en ses Epidemies,  
 par laquelle il deffendoit de purger iusques à l'ex-  
 tremité, parce que la nature auoit en horreur ces  
 violences. Et c'est pourquoy Galien dit, qu'il est  
 plus salutaire de reiteler les purgations, que de les  
 ordonner excessiues & immoderées. C'est donc  
 comme cela qu'il faut loier la soif qui suit la pur-  
 gation. Car telle soif, selon Ioannitijs, est desira-  
 ble, pourueu encores qu'elle soit accompagnée de trois  
 signes, sçauoir est de la legereté, ioyeuseté, &  
 repos.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**A presence des humeurs chaudes cause la  
 soif dans l'estomac, & celle des humeurs  
 froides l'empesche; parce que les chaudes  
 consomment l'humidité, & les froides resistent à la  
 chaleur, & à la seicheresse. La purgation fait icy  
 deux effects contraires; car ostant les humeurs  
 chaudes, elle appaise la soif, bien que la nature  
 des purgatifs soit d'eschauffer: & si la soif conti-  
 nue, c'est vn mauuais signe, parce qu'elle monstre,  
 ou que les humeurs ont introduit vne intempe-  
 rature chaude & seiche en l'estomac, & pour lors  
 il

il faut recourir aux alteratifs froids & humides; ou bien que le médicament a trop purgé d'humeurs; ou qu'il a eschauffé cette partie.

Après, la purgation des humeurs froides donne, ou doit causer la soif, laissant l'estomac en son estat naturel de l'appetit humide, qui estoit empêché par la présence des humeurs pituiteuses: & en ce cas si la soif ne suiuit la purgation, il faudroit repurger iusques à ce qu'elle apportast de l'alteration. C'est ce que nostre Autheur veut dire en ce texte, par l'autorité d'Hippocrate en l'*Aphorisme 19. du 4. liure.* Car la soif est en ce cas vn signe louable d'une entiere & parfaicte purgation.

Or Rufus Medecin ancien s'est lourdement trompé en l'explication de cet Aphorisme: car il a estimé qu'Hippocrate a voulu monstrier par là, qu'il estoit necessaire de purger à vne seule fois abondamment & promptement; parce que ce n'est pas son intention, veu qu'il témoigne luy mesme le contraire en ses Epidemies, & Galien aussi. Il ne faut iamais pousser la purgation iusques à l'extremité, parce qu'elle donne de la terreur à la nature, & vaut mieux reiterer doucement la descharge des humeurs, selon le texte d'Hippocrate, *quod si non sitierint, rursus purgato.* La nature souffre doucement les actions moderées & reiterées des remedes, les violens & extremes l'alterent, & luy ostent la force, & le courage. Voila donc comme il faut entendre l'Aphorisme d'Hippocrate touchant la soif.

Or outre ce que nous auôs dit, telle soif ne doit pas estre iugée louable & salutaire, si elle n'est ac-

666 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

compagnée de trois conditions, sçavoir est de la legereté du corps, de la gayeté d'iceluy, & de son repos. Ces signes témoignent vne loüable & parfaite purgation: car comme la presence des mauuaises humeurs engendre vne pesanteur, vn chagrin, & des inquietudes; aussi au contraire leur descharge rend les corps legers, ioyeux, & donne du repos, & du sommeil, principalement quand elles laissent l'estomac libre. Passons outre.

## M E S V Æ V S.

**I**mmoderatæ autem actioni purgantis medicamenti succedens sitis, non est quam Hippocrates intellexit. Nam inantio immodica hecticam, & attenuationem ventriculi, & sitim, & asperitatem excitat: quò fit vt illa terroris sit potius signum, quàm commodi alicuius. Siti verò, quam Hippocrates intellexit, sola tolerantia, & somno succurrendum esse dicimus: his enim sic sedatur, vt simul coctio roboretur. Ne igitur potum multum confidenter mox propina, hic enim virtutem abolet, sitimque potius auget, quàm minuat. Adhæc, obstructions prauas excitat, quibus hydrops interdum succedit.

**C**E n'est pas de la soif qui succede à vne purgation immoderée, que parle Hippocrate.

Car telle superpurgation produit, & la fiebure he-  
tigue, & l'extenuation de l'estomac, avec asperi-  
té, & la soif. Si bien que pour lors c'est plustost vn  
signe de terreur, que de salut. Mais la soif de la-  
quelle parle Hippocrate, s'appaie par la souffrance  
sans peine, & par le sommeil, lequel ayde aussi, &  
fortifie en mesme temps la digestion. Il n'est donc  
pas necessaire de donner largement à boire pour  
lors; veu que cette quantité pourroit estonner la  
vertu de l'estomac, & augmenter plustost la soif,  
que de l'esteindre. Outre les obstructions qu'elle  
pourroit produire, avec danger de l'hydropisie.

Explicaiion de ce texte.

**C**'Est icy la suite du texte precedent, Mesué *Râchin.*  
monstre que la soif de laquelle parle Hip-  
pocrate, n'est pas celle qui suit vne purgation im-  
modérée: veu qu'elle est plustost signe de ter-  
reur, que de salut, au lieu que l'autre témoigne  
vne loüable descharge des humeurs pituiteuses  
qui croupissoient dans l'estomac; & celle-cy au  
contraire paroist en suite d'vne superpurgation,  
laquelle cause vne ruine au corps, par l'extenua-  
tion, & seicheresse qu'elle cause.

L'on pourroit obiecter icy contre nostre Do- *Obiecte.*  
cteur, que mal à propos il propose les moyens de  
guarir la soif de laquelle parle Hippocrate, puis  
que c'est vn signe salutaire. Mais nous respon- *Response.*  
dons, que ce n'est pas à proprement parler vne  
curation, ains plustost des moyens pour la bien

reconnoistre en l'appaisant ; car il dit que telle soif n'a pas besoing de remedes , veu qu'elle s'apaise par la souffrance, & par le sommeil , qui humecte , & ayde à la digestion. Que si c'estoit vne soif symptomatique, il ordonneroit le boire abondant : mais au contraire il le deffend , & dit que l'abondance du breuuage nuit grandement à la vertu de l'estomac , & qu'il peut plustost renoueller la soif en l'augmentant, que de l'abbatre.

Mesme de plus il menace de l'hydropisie ; ce qu'il faut entendre à raison des obstructions, & du refroidissement de la chaleur naturelle, non pas autrement : car le boire par sa froidure refroidit le foye eschauffé à cause de la purgation , & par ainsi attirant auidement l'humidité abondante se morfond , *unde hydrops.*

*M E S V Æ V S.*

**C**Vm verò sitis est à calore ventriculi, blandè tractanda est, quoad medicamenti purgantis actio erit absoluta: tunc enim si ventriculi intemperies perseueret, sitim curato his, quæ intemperiem congruenter permutant. Cauendum autem tibi est, ne naturam potu multo obruas, sed potiùs frangenda sitis est his, quæ lambendo sumuntur, qualia multa à doctis scripta sunt. Si denique sitis immodicam vacationem sequatur, curanda est victus ratione modis omnibus humectante, & prædictis

dictis roborante, non neglecta concoctio-  
ne.

**M**ais quand la soif depend de la chaleur de l'estomac, il la faut flatter doucement, iusques à ce que le medicament purgatif aye acheué son operation: & apres si l'intemperature continüe, il faudra guarir la soif avec les remedes conuenables, qui peuuent corriger cette intemperature. Et se faut bien garder d'estonner la nature par l'abondance du breuuage, ains plustost il faut abbatre l'alteration par les choses desalterantes qui s'aualent bellement, lesquelles sont descrites par les practiciens. Finalement si la soif suit la purgation immoderée, il la faut guarir avec vn regime de vit entierement humectant, & roborant neantmoins, affin que la digestion se face tousiours.

Explication de ce texte.

**M**esué propose en ce texte la curation, *Rachin.* ou plustost sedation de deux soifs differentes en causes. La premiere est de celle qui depend de la chaleur intemperée de l'estomac: l'autre est de celle qui suit la purgation immoderée. Quant à la premiere, il conseille la purgation au commencement, affin d'oster l'impureté des humeurs chaudes qui croupissent en l'estomac, ou aux parties voisines: car de penser appaiser la soif, l'abondance des humeurs pre-  
sen

*Nota.*

se, ce seroit l'augmenter en multipliant la cause, plustost que l'appaier. Si bien que la purgation est icy necessaire, non pas à raison de l'ins-temperature chaude, ou de la soif, mais pour oster la cause qui l'entretient. Et faut que l'on mesnage bellement cet accident avant & durant la purgation, sans remplir l'estomac de breuvage, afin de n'estomer la nature par l'abondance, car il vaut mieux tascher à appaier la soif par petits remedes qui s'aualent bellement.

*Obiectiō.*

Que si l'on veut dire, que le petit boire, & les legers remedes defalterans peuuent nuire autant que la quantité, parce qu'ils alterent d'auantage, ce qui se void par experience au feu, qui s'augmēte en l'arroufant avec de l'eau, & s'esteint par l'abondance: ainsi la soif qui est grande, doit estre appaiee par la quantité du breuvage, & des remedes humectans, veu que la proportion & l'égalité des remedes avec le mal est necessaire. Il nous faut respondre à tout cela, que la comparaison n'est pas bonne, tant parce que l'on ne fait qu'asparger le feu vne fois pour l'irriter, au lieu qu'icy nous continuons le petit boire & les remedes, que

*Responſe.*

aussi d'autant que nous vsons des remedes avec le respect de la chaleur naturelle des causes, & des parties. Et voila pourquoy il est necessaire d'y proceder autrement, sans mespriser neantmoins l'égalité, & la proportion, laquelle se treuve à peu pres à la continuation, & à la fréquence des remedes contre le mal.

Pour le regard de l'autre soif qui suit la super-purgation, il la faut appaier par le moyen d'un régime de vie conuenable, qui soit humectatif,

sans



sans mespriser les remedes qui fortifient l'estomac, & qui aydent à la digestion : car si elle ne se faisoit, il y auroit plus de dommage, que d'utilité. Il faudra donc si bien choisir les alimens & le breuvage, & les donner si à propos, & en quantité si raisonnable, que la nature en puisse estre secourüe, & soulagée, affin qu'elle puisse exercer par apres ses fonctions ; & se remettre en son premier estat. Je ne touche pas aux alimens, veu que nous en auons traitté au 3. canon du 5. chap. de ce Theoreme.

M E S V Æ V S.

De singultu post purgationem.

C A P. VII.

**S**ingultus ventriculi motus est conuulsorius : quo partium ventriculi motu violento aggregatarum ad sese contractio fit. Is autem in medicamentorum vsu duobus modis contingere solet : nam aut interuenit purgationi, au succedit. Interuenit quidem, interdum medicamenti purgantis ratione : interdum ob materiæ motæ per ipsum naturam. Medicamenti ratione, quia ipsum aut suo calore immodico, & acrimonia ventriculum mordet : aut siccitate eum corrugat, & coarctat. Ob materiæ verò per medicamentum motæ naturam,

naturam, cum ipsa effusa in ventriculum, aut calida, actis, mordax, suo morfu excitat conuulsionem: aut crassa frigida eundem grauat, & replet: aut in flatum est soluta crassum, replentem ac extendentem ipsius tunicas. Succedens autem singultus actioni medicamenti purgantis, ob siccitatem ab immodica vacuatione excitatam fit: quæ aut nondum consummata est, sed consummatæ proxima, aut iam consummata est, quæ Hippocrati timoris est signû.

Du sanglot ou hocquet apres la purgation.

C H A P. VII.

**L**E sanglot est vn mouuement conuulsif de l'estomac, par lequel il se fait vne contraction de ses parties retirées par mouuement violent, & comme assemblées. Or iceluy peut arriuer en deux façons, par l'usage des purgatifs; car ou il interuient durant la purgation, ou il succede à icelle. Il peut interuenir, quelquefois à raison du medicament purgatif, autre fois à cause de la matiere esmeüe par son action. Le medicament le peut causer, ou parce qu'il picque & mord le ventricule par sa chaleur & par son acrimonie: ou bien d'autant qu'il le fait reserrer & restraindre par sa seicheresse. La matiere esueillée le peut aussi exciter.

citer, la conuulsion estant diffuse par la capacité du ventricule, lors qu'elle est chaude, acre, mordicante en son action contre la substance d'iceluy : ou bien quand les humeurs crasses & froides le remplissent & surchargent: ou bien quand estant resolues en flatuositez crasses, elles estendent & remplissent ses tuniques. Le sanglot qui suit la purgation en succedant à l'action du medicament, depend de l'inanition, ou seicheresse causée par l'immoderée purgation, laquelle est ou imparfaicte, c'est à dire, approchante de la consommation; ou parfaicte & consommée, laquelle selon le témoignage d'Hippocrate, est un signe de crainte & de terreur.

Explication de ce texte.

**L**E sanglot à proprement parler n'est pas Rächin. vne conuulsion, veu que l'estomac n'est pas vne partie musculense, & que ce symptome est vne action deprauee des muscles; mais on le definit par mouuement conuulsif, pour deux raisons. La premiere est à cause de la ressemblance qui paroist en la contraction des parties du ventricule, & celle des nerfs & parties nerveuses. L'autre est pour le respect des causes generales qui se rapportent, sçauoir est l'inanition, & la repletion; bien que les particulieres soient differentes.

Nous pouuons definir le sanglot avec Galien, vne contraction des parties du ventricule, ramassées, & reserrées ensemble par mouuement violent.

C'est vn effect de la faculté expultrice de l'estomac, lors qu'elle tasche de chasser les humeurs, ou les vens qui s'enfuiuent dans ses membranes, Et c'est en quoy le vomissement est different du sanglot : car ce qui fait le premier est communément dans la capacité; & ce qui cause l'autre est dans les tuniques. Il est bien vray pourtant que parfois les causes peuuent estre & dedans, & dehors. De plus, au vomissement il y a reiection de matiere, & non pas au sanglot.

Or selon nostre Docteur, quand cet accident depend de l'vsage des medicamens, ou il paroist durant la purgation, au commencement, ou au milieu, ou il succede à l'operation. S'il paroist durant la purgation, il faut qu'il depende, ou des medicamens, ou des humeurs. Des medicamens en deux façons, sçauoir est par leur acrimonie & chaleur excessiue, lors qu'ils mordent & picquent la tunique interieure de l'estomac; & par leur seicheresse, qui coarcte & restraint le ventricule. Ces qualitez peuuent causer le sanglot: mais les humeurs esmeues par l'operation des purgatifs, & diffuses par la capacité de l'estomac, peuuent aussi faire le mesme effect; & lors qu'elles sont chaudes, acres, mordicantes; & quand elles sont froides & crasses, par repletion & pesanteur, & outre ce, à raison des vens que toutes ces matieres peuuent produire, particulièrement les froides: car iceux s'insinuans dans les tuniques, & les remplissans & estendans, causent le sanglot.

Il reste de parler de ce symptome entant qu'il est successif à la purgation, & non pas concomitant. Nostre Docteur ne reconnoist qu'une cause, sçauoir

ſçauoir eſt la ſeicheſſe qui depend d'une purgation immoderée ; & dit que ſi elle eſt parfaite, l'effect eſt vn ſigne mortel, ſelon Hippocrate ; mais que ſi elle eſt imparfaicte, l'on la peut guarir, avec peine neantmoins, comme nous experimentons en la conuulſion d'inanition, que le meſme Autheur iuge mortelle.

Mais il ſemble que Meſué manque icy en la reconnoiſſance des cauſes ; veu que les humeurs eſmeües, & non purgées, demeurans dans l'eſtomac apres l'operation imparfaicte des medicaments, & s'inſinuâs dans les tuniques d'iceluy, peuuent bien cauſer le ſanglot. Cela eſt bien veritable ; mais il faut excuſer noſtre Docteur, parce qu'il ne propoſe que la cauſe la plus commune, & la plus ordinaire. Obiectio. Reſponſo.

### M E S U E V S.

**S**ingultus igitur, quem medicamentum purgans per ſe excitauit, curatur hiſ viciffim adhibitis, quæ ipſius virtutem alterant. Factus autem à materia, quam medicamentum purgans mouit, curatur blandè acrimoniam ipſius frangentibus, donec ipſa materia vacuetur : deinde alteranda ſunt veſtigia, quæ ipſa impreſſa reliquit. Factus verò à ficcitate non conſummata, humectantibus iuuatur : quin & interdum ſanatur. A ficcitate autem iam conſummata factus, vix curari poteſt, vt inquit

676 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 inquit Hippocrates in Aphorismis: id quod  
 posterius quoque asseruerunt.

**L**E sanglot que le médicament purgatif a causé de luy-mesme, se guarit par les remèdes qui alterent sa force & ses qualitez. Et si la matiere que le dit médicament a esmeüe, en est la cause, on le peut guarir avec les remèdes qui rabattent doucement sa violence, iusques à ce qu'elle aye esté purgée: par apres il faut preparer les restes, & alterer les vestiges & impressions qu'elle peut auoir laissés. Mais quand le sanglot depend d'une seicheresse non consommée, l'on donne du soulagement, & parfois l'on guarit avec l'usage des humectatifs. Que si la siccité est consommée, on ne la peut guarir que bien difficilement, selon Hippocrate en ses Aphorismes, & selon ses suiuaus.

*Explication de ce texte.*

*chin.* **L**A curation du sanglot que Mesué propose, est double. L'une est pour celuy qui accompagne l'action du médicament: & l'autre pour celuy qui succede à la purgation. La premiere a esgard & à la nature des purgatifs, & à la qualité des matieres: car si le médicament en est la cause par le moyen de ses qualitez, il dit qu'il les faut abbatre par remèdes contraires; & si ce sôt les humeurs, qu'il les faut alterer, & puis oster par vomissement, ou par deiection. Ce m'est assez  
 de

de proposer les indication generales , veu que nostre Docteur ne presente pas les remedes particuliers. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut prendre garde à la nature des matieres pour la preparation, auant que de les purger : car si elles sont fort chaudes & mordicantes, il les faut rafraichir; & si elles sont froides & crasses, il les faut attenüer & inciser. Et s'il y a des flatuositez, les carminatifs meslez avec les attenüatifs, ne seront pas oubliez.

Venons à la seconde curation qui est pour le sanglot succedant à la purgation, à raison de la seicheresse. Mesué dit qu'elle est incurable estant parfaicte & consommée, de mesme que la conuulsion, qui est deplorée venant d'inanition *ab helle-Hipp- boro*: neantmoins les remedes de celle qui n'est pas entierement consommée, pourront estre employez; lesquels sont, ou doiuent estre humectatifs, soit alimens, comme bouillons, gelées, panades claires, &c. ou medicamens.

Or il faut noter icy qu'il y a trois degrez de seicheresse aux parties. La premiere est de la chair: la seconde du sang; & la troiesime de l'humidité naturelle, qui les nourrit. L'une se consume apres l'autre; mais l'une est plus aisée à remettre que l'autre. Et de plus, quelquefois cette seicheresse s'introduit lentement, autrefois subitement, comme apres l'action immoderée des purgatifs.

## M E S V Æ V S.

*De dolore ventriculi post purgationem.*

## C A P. VIII.

**A**Ccidit autem ventriculi dolor, vel ob intemperiem ipsius similem, vel diuersam à medicamento purgante excitam: aut quia ab eodem vlceratus est: aut à flatu calido, acri pungente, aut crasso, frigido, quem medicamentum mouit, non dissipauit. Si ob intemperiem sine materia est, curabitur contrariis alterantibus, quantum conuenit. Sin cum materia est, ea priùs coquenda, & expulsionì paranda, post vacuanda. Si ob continuitatis solutionem, curetur modo iam à nobis dicto. Si à flatu calido, vel frigido, resoluatur his remediis, quæ docti scripserunt.

*De la douleur de l'estomac apres la purgation.*

## C H A P. VIII.

**L**A douleur de l'estomac arrive à raison de l'intemperature d'iceluy égale, ou inégale, causée par le médicament purgatif, ou bien parce qu'il l'a vlcéré; ou bien à cause de quelque flatuosité chaude,





680 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

se tromper, quand il reconnoist l'intemperature égale de l'estomac, pour l'une des causes de la douleur d'iceluy, veu que Gal. & Auic. assurent que l'intemperature égale ne peut estre cause de douleur. Mais nous respondons, en aduoüant les auctoritez de ces deux lumieres de la Medecine, que Mesué entend par l'intemperature égale, ou semblable, celle qui est simple; & par l'autre, l'humorale, ou materielle: ce qui se peut reconnoistre par la suite du texte, lors qu'il traite de la curation des deux. Ou bien nous pouons dire selon la distinction de Mondin, que l'intemperature égale, de laquelle traite nostre Docteur, ne l'est pas selon l'égalité des parties du ventricule, & du degré des qualitez à l'extremité: car en cette-cy il n'y peut auoir douleur, parce que les parties sont également intemperées iusqu'au dernier degré, & par toute leur substance; mais seulement separément, ou en degré de qualitez, ou en égalité de la partie. Et en ce cas l'intemperature égale peut causer de la douleur. Donc l'intemperature égale, ou inégale, simple, ou humorale, est la premiere cause de la douleur.

L'autre c'est la solution de continuité vraye & entiere, comme est l'ulcere; ou non vraye, qui paroist en l'extention, lors qu'il n'y a pas actuelle & sensible separation des parties. Quant aux flatuositez chaudes, ou froides, elles ne peuvent causer de la douleur que par l'interuention des deux premieres, lors qu'elles picquent, mordent, ou estendent les tuniques de l'estomac.

Venons à la curation. Elle est differente, selon la diuersité des causes; car si c'est vne intemperature

ture simple, il se faut seruir des alteratifs simples contraires en qualité, & les ordonner en mesme degré d'égalité. Si l'intemperature est chaude, il la faudra combattre par alimens, & medicamens rafraichissans, meslez, s'il se peut, les vns avec les autres, comme sont bouillons de poulets alterez avec herbes propres, oseille, lactue, endiue, & autres. Si elle est froide, tout au contraire. Que s'il y a de la matiere, & que l'intemperature soit humorale, Mesué commande de la preparer par Iuleps & apozemes propres selon l'humeur; & puis de la purger par quelque medicament conuenable. Le laisse à la discretion des Medecins l'election des preparatifs, & des purgatifs.

Venons à la solution de continuité. Nostre Docteur nous renuoye à ce qu'il en a desia dit, quand il a traité de la curation des vlcères de l'estomac, c'est à dire, à l'usage des deterifs, exsiccatifs, & agglutinatifs. Mais ce n'est pas assez: car il y a vne solution de continuité non actuelle, & en laquelle il n'y a que extension, laquelle a besoing d'autres remedes, comme quand il y a des humeurs & des flatuositez chaudes, ou froides dans les tuniques. A cela les remedes externes & internes seront conuenables, attractifs, resolutifs, preparatifs, purgatifs, selon les indications des causes: tant y a qu'il ne faudra pas oublier les fomentations, ventouses, purgation, vomissement, onctions, & semblables, selon la necessité.

*M E S V Æ V S.**De ulcere intestinorum post purgationem.*

## C A P. I X.

**I**Ntestina ulcerantur, aut à medicamento facultate, aut à materia acri, incidente, ulcerante, à medicamento mota. Diximus autem medicamenta, quibus est ulcerandi, aut incidendi proprietas, de quibus etiam rursus dicemus in simplicibus. Distinguenda verò tibi sunt intestina ulcerata, sintne superiora, an inferiora, an media. Quam rem ex doloris, & punctiois situ discernes: tum etiam ex strepituum differentiis, aliisque signis à peritis scriptis. Qui etiam methodum curandi ulcera intestinorum superiorum, mediorum, inferiorum, conscripserunt: eaque tibi ex illis cognoscenda est. Quòd si suspicio est à medicamento reliquis ulcera excitata esse, curabis virtutem medicamenti frangentibus remediis, & è corpore expellentibus. Si à materia acri, & ulcerante, eam coque, & blandè elementèrque expelle, ne noxam noxa cumules. Post hæc glutinantibus dictis utere.

De

De l'ulcere des intestins apres la  
purgation.

## C H A P. I X.

**L**es intestins sont ulcerez, ou par la faculté du médicament, ou par les humeurs acres, incidentes, & ulcerantes, esmeies par iceluy. Nous entendons par medicamens, ceux qui ont la propriété de coupper, & ulcerer, desquels nous traiterons au liure des simples. Or il faut distinguer si les intestins ulcerez sont superieurs, inferieurs, ou moyens: ce qui se pourra reconnoistre par la situation de la douleur & des picqueures, comme aussi par le bruiet des boyaux, & autres signes proposez par les practiciens; lesquels ont aussi laissé par escrit la methode de guarir les ulceres des boyaux superieurs, moyens, & inferieurs, que l'on pourra connoistre, & suivre. Que s'il y a apparence que les reliques du médicament ayent causé l'ulcere, il le faudra guarir par le moyen des remedes qui rabattent l'acrimonie d'iceluy, & qui le chassent hors du corps. Et si c'est une matiere acre, & ulcerante, il sera à propos de la preparer & sortir tout doucement hors du corps, affin de n'assembler pas les nuisances. Et en fin employer les agglutinatifs.

Xx. 2. Expli

*Explication de ce chapitre.**Rachin.*

**L**es purgatifs causent plus ordinairement des accidens en l'estomac, & aux boyaux, que non pas aux autres parties, & ce pour deux raisons. La premiere est, parce qu'ils y passent en substance: la seconde, d'autant qu'en faisant leur action, ils y attirent & appellent toutes les mauuaises humeurs, comme au centre, & à la sentine naturelle pour estre purgez. Ce n'est donc pas sans raison s'ils sont & frequens & plusieurs en nombre.

Or nostre Docteur apres auoir traité des accidens de l'estomac, traite en suite de ceux des boyaux (qui sont trois, sçauoir est l'ulcere d'iceux, la deiection sanglante, & le tenesme,) parce que toutes ces parties s'entresuiuent. Commençons avec luy par l'ulceration, qui est à la verité vn douloureux, cruel & fascheux mal. Mesué ne s'amuse pas à monstret si c'est vne maladie, ou vn symptome; mais il va droit aux causes qui la peuuent produire en la purgation, & dit qu'il n'y en a que deux, sçauoir est le medicament, ou les humeurs esmeües par iceluy. Le medicament en peut estre la cause, lors qu'il est maling de sa nature, acre & corrosif, s'il n'a pas esté bien préparé, comme la colochynte, le scammonée, & plusieurs autres, suyuant ce que nostre Docteur en escrit en son liure des simples purgatifs violens, & malings.

Après il faut reconnoistre les mauuaises humeurs esmeües par le medicament: car si elles sont acres, mordicantes, salées, bilieuses, adustes, elles

elles peuvent vlcérer les intestins en leur passage. Les signes en sont apparens par les douleurs, tranchées & deiections. Mais la difficulté est de iuger lesquels des boyaux sont offenzés, veu qu'il y en a de superieurs, de moyens, & d'inferieurs. Mesué dit qu'il faut prendre garde à la situation de la douleur, & des poinctures, & aux bruiets du ventre, & apres il nous renuoye aux liures de nos praticiens pour la curation. Mais ce n'est pas assez, car il nous faut vne plus exacte, & particuliere instruction. La verité est que la reconnoissance des boyaux affectez est fort necessaire, veu que les remedes sont differens; car l'ulcere des superieurs se guarit autrement que celuy des inferieurs. Galien nous propose les signes pour les discerner; qui sont tirez des deiections, de la distance d'icelles apres les tranchées, de la mixtion des matieres, de la situation de la douleur, & des bruiets du ventre. Quand les boyaux inferieurs qui sont plus gras & plus crasses, sont vlcerez, les raclures & matieres purulentes ne sont pas bien meslées avec les excremens, comme lors que les superieurs sont affectez, parce qu'en la longue descente ils se meslent mieux: apres, les douleurs, mordications & bruiets se sentent au dessous du nombril communément, & dès aussi-tost que les tranchées pressent, les deiections suiuent, parce qu'ils aboutissent au fondement. De plus, il y a d'auantage de mucositez & de raclures; & le sang est fort vif & coloré. Au contraire, tous ces signes sont differens, lors que les boyaux superieurs sont malades: & si ce sont les moyés, les signes suiuent la mediocrité par participation des extremes. Quant à ce qui est de

la curation, ie n'en descharge avec nostre Docteur sur nos practiciens, pour ne diuulguer les remedes.

Que s'il y a apparence, ou ombrage que les reliques du medicament ayent cause l'ulcere, l'on se pourra seruir des remedes qui corrigent leur acrimonie, & malignité, en les sortant par apres hors du corps. Et si ce sont des humeurs alterantes esmeues par le medicament; il les faudra preparer, & puis les purger doucement, & sans violence. Voila comme Mesue propose les moyens pour guarir en particulier l'ulceration des boyaux, lors qu'elle succede à la purgation, apres auoir renuoié la generale aux practiciens.

Ie ne veux pas disputer icy sur l'usage des purgatifs en la dysenterie; car c'est vne grande question entre les Medecins: mais ie veux bien donner aduis, qu'il faut oster l'impureté, comme estant la cause. Il est vray que cela se doit faire avec des medicamens propres, comme sont la rhubarbe, & les myrabolans, en infusion, & en substance. Les clysteres anodins, deterifs, agglutinatifs sont fort propres, & plusieurs autres remedes que nos practiciens proposent. Ie laisse à part le regime conuenable pour le boire & le manger.

*M E S V Æ V S.*

*De cruenta deiectione post purgationem.*

*C A P. X.*

**D**eiectione fit cruenta, vel intestinis ulceraris, vel venarum orificiis à medicamento adeò patefactis, vt sanguine manent,



manent , vt à colochyntide , cucumere agresti , & similibus: vel ob id quod vacuatio tam immoderata per medicamento superfluam attractionem excitatur , vt vis afferatur naturæ , cogaturque ipsa magno suo incommodo sanguinem trahenti violentiùs medicamento permittere. Ulcerum autem curationem iam diximus. Si verò accidat propter venarum immodicam apertionem , curatur iam tradita methodo , nimirum his quæ partium essentiam vniunt , roborant & glutinant. Si denique accidat , quoniam medicamentum immodicè vacuat , curatio iam à nobis tradita est.

### De la deiection sanguinolente apres la purgation.

#### C H A P. X.

**L**A deiection est sanguinolente , ou à raison des boyaux ulcerez ; ou à cause des veines ouuertes par la violence des purgatifs , tels que sont la colochynte , le concombresauuage , & semblables : ou bien d'autant que la purgation est si immodérée , par l'effrenée attraction du médicament , que la nature est forcée à son grand dommage de lascher le sang apres les humeurs. Nous ne

Xx 4 touche

688 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 toucherons pas icy à la curation des vlcères, puis  
 que nous en auons desia parlé. Mais si l'ouuerture  
 & relaxation des veines est la cause de ce flux san-  
 glant, il se faudra seruir des remedes qui reünif-  
 sent les parties, en les fortifiant & agglutinant,  
 suiuant la methode cy-dessus proposée. Que si c'est  
 le médicament par sa violente action, nous en  
 auons desia traité cy-dessus.

*Explication de ce Chapitre.*

Râchin.

**E**Ncores qu'en l'vlcération des boyaux,  
 les deiections soient purulentes, & san-  
 guinolentes, neantmoins la deiection  
 sanglante peut estre sans vlcere; & voila  
 pourquoy Mesué en fait deux chapitres differens.  
 Or il faut sçauoir selon nostre Docteur, que cet  
 accident qui prouient du médicament purgatif,  
 peut dependre de trois causes. La premiere est  
 l'vlcere des boyaux, de la generation duquel  
 nous auons parlé au chapitre precedent. La se-  
 conde c'est la dilatation, ou relaxation des orifi-  
 ces des veines, causée par la malignité des pur-  
 gatifs; ce que les humeurs peuuent aussi faire se-  
 lon Gal. par leur acrimonie. La troisieme c'est  
 l'immoderée purgation des medicamés, & la vio-  
 lente attraction d'iceux, lesquels surmontans les  
 efforts de la nature, & de sa faculté retentrice,  
 sont cause que le sang suit les autres humeurs, au  
 grand preiudice de la vie.

Or apres l'explication de ces trois causes, nostre  
 Docteur

Docteur presente les indications curatiues pour la guarison. Il ne touche pas à l'vlcere, parce qu'il en a desia traitté : mais pour la seconde cause, encores qu'il nous renuoie à ce qu'il en a dit cy-dessus ; neantmoins il conseille les remedes qui vnissent les parties, & referrent, qui fortifient & qui agglutinent : les premiers sont adstringens & refrigerans, affin de retraindre les orifices des vaisseaux par trop ouuerts. Pour cet effect il y a des alimens, panades, ris, gelées, & des medicamens, la terre seellée, le bol, le coral.

Quant aux roborans & agglutinans, il en a esté assez parlé. Reste la purgation immodérée, qui se doit arrester par le regime, & par les remedes proposez au chapitre de la superpurgation.

M E S V Æ V S.

*De Tenesmo post purgationem.*

C A P. X I.

**T**enesmus fit ab vlceratione facta sphyncteri ob medicamenti acrimoniam, vel ob materiam commotam ab illa, aut quia sedes eius qui vacuatur, frigore læsa est. Ob quæ fit inanis, & molesta quædam egerendi cupiditas. Curatur balanis, clysteribus, emplastris, pro varia affectus causa, scriptis à doctioribus.

Xx 5 Du

**Du Tenesme apres la purgation.****C H A P. X I.**

**L**E Tenesme se fait, lors qu'il y a vlcération au sphyncter, causée par l'acrimonie du médicament, ou par la matiere esmeüe: ou bien d'autant que le fondement du patient qui se purge a esté offensé par le froid. D'où vient qu'il y a vne vaine & inutile enuie de rendre les excremens. On peut guarir ce mal avec des suppositoires, chysteres, emplastres, selon la varieté des causes descrites par les practiciens.

*Explication de ce Chapitre.**Râchin.*

**L**E Tenesme est vn accident assez ordinaire apres la purgation. C'est vne frequente & vaine enuie, ou cupidité d'aller à selle, avec douleur, peine, & irritation quasi continuelle. Nostre Docteur n'en reconnoist que trois causes, sçauoir est l'vlcere du fondement, les humeurs acres, & la froidure. La verité est que les purgatifs acres & malings peuuent causer l'vlcere à l'anus, comme font bien aussi les humeurs chaudes, acres & bilieuses; d'où vient qu'apres chascque purgation le fondement est inflammé, parce que toutes les matieres passent par là. Mais aussi il faut reconnoistre la froidure externe, lors qu'on expose le derriere par trop à l'air, ou que l'ó s'assit sur des pierres froides, veu que *frigidum est inimicum parti-*  
bus

*bus nervosis.* Or il faut que toutes ces causes irritent la faculté expultrice, & qu'il y aye quelque chose qui l'offense; car autrement l'enuie d'aller ne seroit pas si frequente. Ce mal se peut & se doit guarir par suppositoires, clysteres, fomentations, parfums & onctions anodines, deterfives, roboratives, selon les indications qui sont tirées des causes. Je laisse à part le regime & les remedes particuliers, veu que nos liures en regorgent, & qu'il est aisé de les ordonner selon la nature des causes, & la disposition de la partie.

M E S V Æ V S.

*De lassitudine, seu imbecillitate corporis  
post purgationem.*

C A P. XII.

**C**Orporis imbecillitas interdum vacationi immodicæ succedit tanta, ut vires prosternantur. Ob id rectè Galenus vacationem repetere, quàm exquisitè semel vacuare maluit: & in morbos à plenitudine, quàm ab inanitione, aliquem prolabi, tolerabilius esse existimavit; idipsumque verbis Hippocratis confirmavit, dicentis facilius esse repletum inanire, quàm inanium replere. Ioannitius etiam dixit, morbum posse curari, vel non posse, ad virtutem referri, ut ex cuius salute, vel casu hoc pendeat.

692 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 p̄deat : repletis autem, quàm inanitis salua  
 magis hæc est, quin in his velut lapsa iacet:  
 quò fit vt facilius sit repletum inanire,  
 quàm contrà. Corporis quoque imbecilli-  
 ritas interdum sequitur ob medicamenti ma-  
 lignitatem, prauam intemperiem in cor-  
 pore relinquentis, & naturæ fatigationem,  
 propter ipsius cum natura contrarietatem.  
 Quapropter Democritus voluit, valens  
 medicamentum imbecillum reddi, mali-  
 gnum verò salubre; id quod opere hoc to-  
 to contendimus. Interdum etiam contin-  
 git ab externo calore & æstu, ei qui purga-  
 tus est, superuenientibus: quoniam calor, &  
 spiritus resoluuntur, & exhalant, reuellun-  
 tûrque à basi & radice. Ira quoque purga-  
 tioni accedens, & cura, & coitus, & labor,  
 & reliqua viuendi ratio praua, vires deiicit.

De la lassitude, ou imbecillité du  
 corps apres la purgation.

C H A P. XII.

**L**A foiblesse du corps, qui succede à la purga-  
 tion immoderée, est quelquefois si grande,  
 que les forces paroissent alterées. Voila pourquoy  
 Galien dit, & à propos, qu'il vaut mieux reiterer  
 la purgation, que de purger vne fois abondam-  
 ment;

ment ; & de plus , qu'il vaut mieux estre saisi des maladies de repletion , que de celles d'inanition. Ce qu'il confirme par les paroles d'Hippocrate , lors qu'il dit qu'il est plus aisé de vider un corps plein , que d'en remplir un vuide. Ioannitius a dit aussi , que les maladies sont curables , ou incurables , selon l'estat des forces ; & qu'il y a plus d'assurance du salut aux corps pleins , qu'aux vuides , veu qu'à ceux-cy la force est abbatue. Et voila pourquoy il est plus facile de vider la plenitude , que de faire le contraire. L'imbecillité du corps peut venir aussi de la malignité du medicament qui imprime quelque mauuaise intemperature , & du travail de la nature , à raison de la contrariété qui est entre eux. C'est pourquoy Democrite conseilloit de rendre les medicamens violens foibles , & les malings salutaires ; ce que nous taschons de faire en cet œuure. Quelquefois la foiblesse vient aussi par la chaleur & ardeur externe , lors qu'elle suruient à celuy qui a esté purgé ; parce que la chaleur & les esprits s'exhalent , & se retirent de leur centre. La cholere aussi suruenant à la purgation , les affaires , le coit , le travail , & tout excez au regime de viure , affoiblit les forces.

Explica

*Explication de ce chapitre.**Râchin.*

**L**A vigueur & integrité de nos corps depend des forces, c'est à dire, de l'abondance de la chaleur naturelle, fixe & influente, & des esprits, veu que ce sont les instrumens de toutes les fonctions naturelles, vitales, & animales. Il est vray aussi que la loüable disposition des parties en temperature, conformation, & vnité, est necessaire. Tout ce qui conferue les forces, entretient la santé & le courage; comme au contraire, ce qui les dissipe, affoiblit tout le corps, produit vne lassitude, & cause mesme des syncopes lors qu'il agit avec violence.

Or il faut noter que les forces du corps peuvent estre affoiblies en deux façons; sçauoir est par estouffement & oppression, en vne extreme plenitude, comme en l'apoplexie, catarrhe suffocant, angine: & par inanition, ou resolution, comme l'on experimente en vne purgation immodérée, lors qu'apres les mauuais humeurs, les bonnes s'en vont, & que la chaleur & les esprits se dissipent: car delà vient vne lassitude vniuerselle, vne foiblesse du corps, & parfois le syncope.

Nostre Docteur reconnoist en ce texte plusieurs causes de cet accident. La premiere, c'est la superpurgation, parce qu'il y a excez, non seulement en la quantité & qualité des humeurs, mais aussi en la dissipation de la chaleur & des esprits, desquels les forces dependent; & delà vient que les corps demeurent foibles & languissans. C'est ce qui a donné sujet à Galien de conseiller plustost les purgation s



gations foibles, & reiterées, que non pas les violentes & abondantes; & de dire que les maladies d'inanition sont plus dangereuses, que celles de repletion. La raison est, parce qu'il est plus aisé d'oster la repletion, que de remplir vn corps vuide; car nous ne le pouuons pas remplir que par le moyen des viandes digerées, & assimilées. Or la digestion ne se peut faire que par la presence & abondance suffisante de la chaleur, & des esprits, lesquels se treuans dissipés, il est impossible de pouuoir reparer & renoueller les forces; ce qui n'est pas aux corps pleins. Et voila pourquoy la plenitude est plus desirable que l'inanition, encores que les deux soient dangereuses par excez.

La seconde cause de la foiblesse que Mesué propose, c'est la malignité du medicament, qui regarde ou l'excez des premieres qualitez, ou la venosité de leur substance; car par ces deux moyens ils peuuent imprimer aux parties interieures quelque intemperature maligne, attaquier le cœur, & abbatre la nature, à raison de la contrariété qui est entre elle & les medicamens purgatifs, principalement avec les violens & deleteres. Voila pourquoy Mesué travaille en cet ceuvre, suiuant le conseil de Democrite, de les affoiblir, & rendre salutaires par toute sorte de preparations, auant que de les mettre en vsage.

La troisieme cause que nostre Docteur propose, c'est la chaleur & ardeur externe du soleil, du feu, lors que ceux qui se purgent, ou qui ont esté purgez, en souffrent la violence; parce que telle chaleur resoult merueilleusement les forces, & les appelle du centre à la circonference pour les dissiper:

696 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
dissiper : d'où vient par apres la lassitude, & l'imbecillité du corps.

Par apres il y a les passions de l'ame à accuser en cet accident, comme la cholere, le travail, les affaires passionnez, Venus, & tous autres excez du regime, qui se peuuent commettre au boire, & au manger. Tout cela peut causer la foiblesse, & les lassitudes du corps apres la purgation, par le moyen de la dissipation des forces. Voila pourquoy durant & apres l'usage des purgatifs, il faut viure avec regime, contenir l'esprit & le corps en repos, fuir la violence des causes externes, afin que la purgation puisse estre salutaire. Pourfuiuons.

*M E S V Æ V S.*

**H**Anc autem curare studemus, cognita prius ipsius causa: ad quam propulsandam interdum conatus omnes nostros dirigimus, eaque demum est rite curandi methodus, & opus Medici præcipuum. Interdum verò contra symptoma ipsum prius pugnandum est nobis: tunc præsertim, cum ob ipsius vehementiam virium resolutio timetur. Si igitur imbecillitas hæc ob vacationem immodicam contingit, victus ratio resectoria necessaria est, vt in ventriculi imbecillitate diximus. Si autem ab intemperie est, contrariis profligetur remediis, vt etiam diximus.

Si

Si verò fiat, quod caloris & æstus occurfu, spiritus sunt resoluti : aut ob iram, aut coitum, aut laborem, prædicta victus ratio est necessaria.

**O**R nous taschõs de guarir cette foiblesse, apres avoir reconnu sa cause. Pour laquelle oster nous employons toutes nos forces, parce que c'est la vraye methode de guarison, & le principal office du Medecin. Il est vray aussi, que parfois nous sommes obligez de combattre plustost l'accident, principalement lors qu'il dissipe, & ruine les forces par sa violence. Doncques si la purgation immoderée est cause de la foiblesse, le regime de vie restaurant sera necessaire, suivant ce que nous avons dit en l'imbecillité de l'estomac. Que si c'est quelque intemperature, il la faudra combattre par remedes contraires, comme nous l'avons aussi monstré. Et si c'est que les forces ayent esté dissipées par l'excez de la chaleur, ou par le travail, par la cholere, par l'acte venerien; le regime de vie precedent sera conuenable & necessaire.

*Explication de ce texte.*

**N**otre Docteur propose en ce texte vne *Rachis*. double curation de la foiblesse qui travail- le les patiens apres la purgation. La premiere est vraye & reguliere, qui commence par

Y y 12

898 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

la sublation des causes apres les auoir bien recon-  
nuës: l'autre est irreguliere, lors que l'on est  
contrainct de mespriser le causes, pour remedier  
à la foiblesse & aux syncopes. Celle-là est l'ordi-  
naire, lors que rien ne presse, & que le Medecin  
apres auoir consideré l'estat du malade, & recon-  
nu les causes du mal, tasche de les oster avec les  
remedes propres, suiuant les indications curati-  
ues. Celle-cy est forcée, lors que le Medecin est  
contrainct de secourir le malade en foiblesse; par-  
ce qu'il y a plus à craindre de ce costé là, à raison  
des forces dissipées, & de l'accident dangereux,  
que non pas du costé des causes.

Après cette distinction Mesué propose la cura-  
tion reguliere de la foiblesse par l'ordre des cau-  
ses: & dit que si elle depend de la purgation im-  
moderée, il faut ordonner vn regime de vie res-  
taurant, semblable à celuy qui a esté con-  
seillé au chap. de l'imbecillité de l'estomac. Que  
si c'est l'intemperature, il la faut combattre par re-  
medes contraires, comme il a esté monstré cy-  
deuant. Bien est vray qu'il faut distinguer l'intem-  
perature commune de la maligne, & employer  
contre celle-cy les cardiaques. Et si les forces se  
treuuent dissipées par quelque passion de l'ame,  
ou par quelque excez du corps, apres les auoir re-  
mis tous deux en repos & tranquillité, il se fau-  
dra seruir des viandes de bon suc, d'vn regime re-  
ficient & restaurant, comme dit est.

*M E S V Æ V S.*

**C**Vm verò contra symptoma pugna-  
mus, instauratiua victus ratione & ro-  
borante

borante est opus. In id etiam commoda est delectatio, & alimentum gradatim oblatum. Adhæc somnus, quies, suaueolentia, & iucunda adhibita, cardiaca, & stomachica medicamenta. Balnea quoque, præsertim dulcis aquæ, absoluta propemodum curatione, in hac causa sunt necessaria: & in his ipsis ius pullorum, & auium aliarum, & vitellos ouorum sorbere, plurimum confert, præsertim si lenis frictio præcesserit, & neruorum musculorumque vnctio ex oleo antiquo temperato, quale est oleum de spica, oleum chamæmeli, oleum de kiri. Oleum quoque vetus, auctore Galeno, lassitudinem tollit. Adhæc, oleum mastichinum cum oleo rosato, & vino antiquo factum, lassitudinem, debilitatémque neruorum aufert.

**M**Ais quand nous combatons l'accident, il se faut seruir d'un regime de vie restauratif, & roboratif. Et faut que la nourriture soit donnée avec delectation, & par degrez. Outre ce, le sommeil, le repos, les bonnes odeurs, & toutes choses plaisantes, les cardiaques, & les stomachiques ne doivent pas estre oubliez. Les baings aussi d'eau douce pourront estre necessaires à la fin de la curation: mesmes l'on pourra donner aux patients ce-

Y y 2 pendant

700 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 pendant qu'ils seront dans le baing, des bouillons  
 de poulets, & d'autres oyseaux, & des œufs frais.  
 Principalement apres avoir fait des frictions lege-  
 res, & oint les nerfs, & les muscles avec quelque  
 huile temperé, comme est celuy de spic, de chamo-  
 mille, de kiri. Mesmes selon Galien l'huile vieux  
 guarit la lassitude. Outre ce, l'huile mastichin,  
 meslé avec l'huile rosat, oste la lassitude & la foi-  
 blesse des nerfs.

*Explication de ce texte.*

*R. Achin.*

**A**pres la curation reguliere, & icelle genera-  
 le de la foiblesse du corps apres la purga-  
 tion, Mesue propose l'irreguliere, & parti-  
 culiere pour l'accident; & ordonne non seule-  
 ment la diete conuenable, mais aussi les remedes  
 internes & externes pour corriger le deffaut des  
 forces, & pour remettre le corps en sa premiere  
 vigueur. Premièrement il dit que le regime doit  
 estre analeptique, rescient, restaurant, & roborant,  
 par le moyen des viandes de bon suc, & de bien  
 aisée digestion; & veut que l'on donne la nourri-  
 ture par degrez, & avec plaisir, afin qu'elle prof-  
 ite d'auantage, car l'aliment prins avec delecta-  
 tion sert de double nourriture.

Le sommeil & le repos sont par apres necessai-  
 res, tant pour ayder à la digestion, que pour delaf-  
 ser les parties nerueuses. Outre ce, les bonnes  
 odeurs resioüissent & multiplient les esprits.  
 Quant aux medicamens, il faut qu'ils soient sto-  
 machi

machiques & cardiaques, comme l'eau de canelle, imperialle, celeste ; les fomentations & les epithemes seront aussi propres.

Il est question du baing, Mesué le conseille ; ce qui doit sembler estrange, veu qu'il affoiblit le corps & l'estomac. Mais puis que ce n'est que sur la fin apres la curation, nous en approuuons l'usage, à la charge qu'il n'affoiblira pas par sueurs, & que l'on appliquera sur l'estomac des rosties avec les poudres stomachiques, ou le baume noir.

Obiectio.

Responsio.

Ce que ie treuve de fascheux, c'est quand nostre Docteur conseille la nourriture dans le baing; car i'estime qu'il vaut mieux la donner hors du baing, telle neantmoins qu'il la veut, parce que l'estomac est mieux disposé. Et pour les frictions douces, & legeres, elles ne peuuent estre que profitables.

Finalemēt nostre Docteur ordonne pour oster la lassitude des nerfs, & des parties musculieuses, les onctions avec plusieurs especes d'huiles, comme le chamomille, rosat, de kiri, c'est à dire, du leucoium iaune. L'on se pourra aussi seruir des lauemens des iambes, des cuisses, des bras & des mains avec quelque decoction neruale, faicte avec vne partie de vin.

M E S V Æ V S.

De conuulsione post purgationem.

C A P. XIII.

Conuulsio in purgatione ipsa interdum  
Caccidit, interdum post purgationem.

Y y 3 Quæ

702 *Comment. sur le IV. Theoreme,*

Quæ autem in purgatione accidit, interdum fit ob materiam multam à medicamento commotam, non tamen vacuatam, sed ad nervos, & musculos interdum procumbentem, eosque replentem, & villos ipsorum extendentem. Quò fit, vt hi in latum aucti breuiiores euadant, longitudine scilicet naturali tum minuta. Quare ceu chordis tensæ partes motu contrahuntur dolorifico multum, vt arcus chorda contracta breuior redditur. Porrò ad hanc conuulsionem propensi sunt magis, quibus est corpus impensè plenum, & meatus in eo angusti sunt; quibus item nerui sunt humidiores: qui denique vino se multum frequenter ingurgitant. Fit interdum item à vapore turbido, crasso, quem cum inflante flatu medicamentum ad nervos sustulit. Fit etiam à frigore vehemente, nervos & musculos purgati lædente, cogente, densante: quapropter hi versus principium suum retrahuntur. Nonnumquam fit à medicamento qualitate venenosa, nervos, & musculos feriente, quam vt hi à se expellant, aut vt omnino vitent, contrahuntur.

De



## De la conuulsion apres la purgation.

## C H A P. XIII.

**L**A conuulsion ou elle arrive durant la purgation, ou apres. Celle qui arrive durant la purgation, depend de l'abondance des humeurs esmeies par le medicament, & non euacuées, qui se deschargent dans les nerfs, & dans les muscles en les remplissant, & estendant les fibres d'iceux, d'où vient qu'estans atcreus lateralement, ils se raccourcissent par la diminution de la longueur naturelle. Voila pourquoy ils se retirent avecque grande douleur, comme parties tendües avec des chordes, ou de mesme comme la chorde d'un arc qui se raccourcit estant retirée. Or ceux-là sont plus enclins, & disposez à cette conuulsion, qui ont le corps fort plein, & les conduicts fort estroicts, & ceux aussi qui ont les nerfs humides, & qui se remplissent souuent de vin. La conuulsion se fait aussi quelquefois à raison des vapeurs troubles & crasses que le medicament a esmeies, & enuoyées vers les nerfs avec des flatuositez inflatives. Autrefois elle depend du grand froid, qui offense les nerfs & les muscles de celuy qui a esté purgé, par coarctation & endurcissement; ce qui les fait retirer vers leur principe. Finalement la qualité maligne, & veneneuse du medicament la peut causer, lors qu'elle

704 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
*le attaque les nerfs, & les muscles, car ils se reti-*  
*rent ou pour fuir leur offense, ou pour chasser leur*  
*presence.*

*Explication de ce Chapitre.*

*Râchin.*

**L**A conuulsion estoit vn accident plus ordinaire aux purgations, du temps d'Hippocrate, & de Galien, qu'il n'est pas maintenant, dequoy les Aphorismes du cinquiesme liure font foy. La raison est toute apparente, parce que anciennement ils ne se seruoient que de l'hellebore, & d'autres medicamens violens & malings, qui pouuoient aisément causer les conuulsions. Mais les Arabes en ont mis d'autres en vsage, qui sont plus benigns, & desquels l'on se peut seruir sans danger, comme la rhubarbe, le fené, la casse, & plusieurs autres. C'est vne obligation particuliere que nous leur auons, qui n'est pas petite.

Or pour venir à nostre texte, la conuulsion est vn symptome fort affreux pour les assistans: mais dangereux pour ceux qui en souffrent la violence, d'autant qu'en iceluy le mouuement volontaire de tout le corps est peruertit, veu que les parties se meuuent contre la volonté, tantost en deuant, tantost en derriere, tantost de costé, avec des douleurs violentes & gehennantes. C'est vn accident qui est particulier aux parties nerueuses, & musculieuses, lors qu'estans offensées, elles se retirent vers leur principe. Mesué n'en traite icy qu'en tant qu'il peut arriuer par l'vsage des medicamés, ou durant la purgation, ou bien apres, & propose  
 les

les causes qui la peuvent exciter en ces deux intervalles du temps. Celle qui arriue durant la purgation, peut estre causée par quatre moyens.

Le premier est par l'esmotion des humeurs non purgées par le medicament, mais deschargées sur les parties nerueuses & musculieuses: car s'insinuans par les pores dans leur substance, elles causent vne repletion, d'où vient l'extension, si bien qu'elles bandent, & se retirent comme des cordes d'arc. Nous experimentons cette conuulsion par repletion, plustost aux corps plethoriques & cacochimes, qui ont les conduicts & les passages estroits & reserrez, ou qui ont le cerueau & les nerfs fort humides, ou qui sont subiects au vin, que non pas aux autres. Les raisons en sont apparentes.

Le second moyen est à raison des vapeurs troubles, & flatuositez espaisées esleuées par le medicament, lors qu'elles penetrent les parties nerueuses & musculieuses; qui est tousiours vne cause de repletion, mais plus aisée à oster que la premiere.

Le troisieme moyen est par le vice du froid externe, lors que par sa violence il contraint, & reserre tellement les nerfs, qu'il les force à se retirer vers le principe. Nous sçauons cōme le froid est ennemi des parties nerueuses, selō Hippocrate. L'experience d'ailleurs nous en rend témoignage.

Le quatriesime moyen respond le mieux à nostre sujet, quand la conuulsion est excitée par la malignité ou venenosité du medicament purgatif. Nous en auons qui ont vne telle contrarieté avec le cerueau, & les nerfs, que facilement ils peuvent

Y y s causer

706 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
causer cet accident, comme l'hellebore, le pe-  
plium, l'elaterium, le lathyris, & semblables, qui  
sont descrits par nostre Mesué au liure des sim-  
ples medicamens.

*M E S V Æ V S.*

**Q**uæ verò post purgationē fit conuul-  
sio, est à ficcitate : quam etiam Hip-  
pocrates iudicauit esse mortalem, tunc  
scilicet, cùm ficcitas consummata est.

**L**A conuulsion qui se fait apres la purgation,  
depend de la seicheresse, ou inanition. C'est cel-  
le qu'Hippocrate a iugé mortelle, lors neantmoins  
qu'elle est parfaicte & consommée.

*Explication de ce texte.*

*Râchin.*

**L**Es causes generales de la conuulsion sont  
deux, inanition & repletion, entant que  
c'est vne maladie premiere, & non suiuaute;  
il y en a d'autres particulieres, qui sont recon-  
nuës par nos Autheurs. Celles de la repletion ont  
esté examinées par nous, apres nostre Docteur, &  
quelques vnes des autres. Reste la ficcité, ou ina-  
nition, qui est la plus dangereuse. Nous en recon-  
noissons deux differences : car ou elle est extreme  
& consommée, là où il y a non seulement vne re-  
solution entiere de la chaleur & des esprits, mais  
encores vne colliquation de la substance oleagi-  
neuse des nerfs & parties musculieuses; & celle-cy  
est

est mortelle sans difficulté : ou elle est imparfaicte & non consommée, en laquelle il y peut auoir quelque esperance.

*M E S V Æ V S.*

**Q**uanquam autem ex repletione conuulsionem febris superueniens soluat Hippocrati, rectè viri huius consultum est interpretandum. Quædam enim à plenitudine conuulsio est, quam febris superueniens tantùm abest vt soluat, vt etiam augeat, qualis ea præsertim fuerit conuulsio, quam parit materia multa, per medicamentum commota, sed non vacuata: quæ in neruos & musculos, vt dixi, incubuit. Medicamentum namque febrim flammeam dū reddit, venenosam qualitatem ei acquirit longè nocentissimam. Rectè autem curabitur, si repentè materia commota vacuetur, idque vel medicamenti vim adiuuando, acquisita scilicet facultate plenitudinè vacuatura: atque adeò, si opus etiam videatur, fortiter vacuantibus in id vttere. Post hæc noxas neruis, & musculis impressas corrige, eosque robora, & cerebrum, & spinam, & corpus reliquum. Si autem à vaporibus elatis conuulsio fiat, ratione iam dicta curatur, & his omnibus,  
quæ

708 *Comment. sur le IV. Theoreme,*  
 quæ diximus, vapores in contrarium reuel-  
 lere. Si à frigore, ea omnia remedia sunt,  
 quæ præter id, quod neruos & musculos  
 calefaciunt, cum eisdem familiaritatem  
 habent. Si à qualitate venenata, curanda  
 est per ea, quæ malignitatem hanc citò  
 de corpore detrudunt, vti iam diximus:  
 adhæc, per ea quæ neruos, & musculos à  
 noxis indidem acceptis vindicant: tum per  
 ea quæ ipsos roborant.

**E**Ncores qu'Hippocrate assure que la fiebre  
 suruenant à la conuulsion qui a la repletion  
 pour cause, la guarisse: neanmoins ce conseil  
 & cette opinion ont besoing d'interpreta-  
 tion. Car il y a telle conuulsion causée par reple-  
 tion, qui est plustost augmentée par la fiebre,  
 qu'appaisée, comme est celle que les humeurs es-  
 meües par le medicament, & non purgées excitent,  
 lors qu'elles se iettent dans les nerfs, & dans les  
 muscles. Car le medicament rend la fiebre plus  
 ardente, & luy acquiert vne malignité veneneuse  
 fort nuisible & dangereuse. On la pourra donc  
 bien guarir, en purgeant les humeurs esmeües,  
 ou par quelque remede qui ayde à la vertu du me-  
 dicament, en luy acquerant vne vertu nouvelle  
 qui descharge la plenitude. Et s'il est necessaire, il  
 faudra employer des purgatifs forts & puissans,  
 en

en corrigeant par apres la nuisance imprimée aux nerfs, & aux muscles, & en les fortifiant, ensemble le cerueau, l'espine, & tout le corps. Que si la conuulsion depend des vapeurs esleuées, on la guarira avec tous les remedes reuulsifs & dissipatifs, qui ont esté proposez cy-dessus. Et si la froidure en est la cause, tous les remedes qui peuuent reschauffer les nerfs & les muscles, sont conuenables, mais particulièrement ceux qui ont quelque familiarité avec eux. Finalement si la conuulsion depend de la qualité veneneuse des purgatifs, il la faudra guarir avec les remedes qui combattent cette malignité, & qui la chassent hors du corps: & avec d'autres qui les deffendent de la nuisance, & qui les fortifient.

Explication de ce texte.

**N**ostre Docteur propose la curation de la *Rächin.* conuulsion en general, apres en auoir presenté les causes. Il est vray qu'à l'entrée il examine l'Aphorisme d'Hippocrate, qui assure que la fiebure peut seruir de remede à la conuulsion; & dit que cela a besoing d'intelligence par le moyen de la distinction qui s'ensuit. C'est la verité que la fiebure suruenant à vne conuulsion causée par d'humeurs froides & glutineuses, qui remplissent les nerfs, la peut guarir en les eschauffant, extenuant & resoluant: mais lors qu'elle est excitée par des humeurs chaudes, acres, mordicantes,

tes, esmeües par le medicament, tant s'en faut qu'elle soit salutaire, qu'au contraire elle est dangereuse & pernicieuse; car premierement le medicament rend la fiebure plus brullante, apres il luy acquiert vne malignité veneneuse.

Il faut donc que le Medecin soit iudicieux, & prudent en cette reconnoissance, & qu'il employe d'autres remedes, lors qu'il y a esmotion d'humeurs, en les ostant par nouvelle purgation, & mesme par medicamens fort purgatifs, affin d'oster promptement la plenitude. Il est vray qu'il ne faut pas oublier les remedes qui peuuent fortifier le cerueau, & l'espine, & oster la nuisance & la foiblesse desia imprimée aux nerfs par les conuulsions, & par les humeurs. Que si la conuulsion depend des vapeurs & flatuositez, le principal sera de recourir aux remedes reuulsifs qui ont esté proposez aux chapitres de la douleur de teste & du vertige, comme frictions, ligatures, ventouses, clysteres, &c. affin de diuertir vers les parties contraires les vapeurs qui s'insinuent dans les nerfs, & les dissiper par apres. Il y a par apres le froid externe à combattre; nostre Docteur ne propose en general que les remedes eschauffans, & familiers, comme la sauge, rosmarin, betoine, maioraine, laurier, & semblables; l'on pourra faire des fomentations, & des onctions chaudes, &c.

Reste la derniere cause, qui est la malignité des purgatifs, de laquelle nous auons traité si particulièrement au premier chapitre du 3. Theoreme, que ce seroit superfluité d'en reiterer icy les remedes. Il y en a de trois differences, les vns donnent chemin au medicament par vuidange, les autres  
comba



combatent la qualité veneneuse, & les derniers  
defendent les parties nerveuses, & les fortifient.  
Acheuons.

*M E S V Æ V S.*

**C**onvulsionem verò ab euacuatione  
immodica, lethalem scripsit Hippo-  
crates, quæ à siccitate omnino est, quam, si  
consummata est, insanabilem diximus. Si  
non est consummata, curetur ratione vi-  
ctus humectante, & auctiore tum alimen-  
to, tum somno, & similibus.

**H**ippocrate a escrit que la conuulsion qui suit  
la purgation immoderée, est mortelle, parce  
qu'elle depend de la siccité, laquelle est incurable,  
estant consommée. Que si elle ne l'est pas, il faut  
tascher de la guarir avec vn regime de vie hu-  
meçant, en multipliant l'aliment, le sommeil, &  
le reste des autres qui peuuent seruir.

*Explication de ce texte.*

**C'**est icy la dernière partie de la curation de *Râchim*.  
la conuulsion; celle qui depend de la re-  
pletion est plus aisée à guarir, que non pas  
celle-cy, à cause de la resolution des esprits, & de  
la consommation des humiditez naturelles des par-  
ties. Voila pourquoy Mesué apres Hippocrate,  
dit

*712 Com. sur le IV. Theor. & Canon de Mesué.*

dit qu'elle est mortelle apres la purgation immoderée, à cause de l'inanition & seichereffe qui suit le desbordement des humeurs. Bien est vray que nostre Docteur propose la distinction commune de nos maistres, touchant la siccité. consommée, c'est à dire, entiere & parfaite; & l'autre qui ne l'est pas. Car celle-là est incurable, & celle-cy se peut reparer, avec peine neantmoins. Les remedes dependent principalement du regime de vie humectatif, & remplissant par degrez, selon les forces, & puis des medicamens fortifiens. Il est vray qu'il faut auoir esgard non seulement aux parties nerueuses, si la siccité leur est plus particuliere; & aussi à tout le corps, si elle est generale.

*Fin du Commentaire sur les Theoremes &  
Canons de Mesué.*

Laus Deo Opt. Maximo.

TRAICTÉ  
DES SIMPLES  
MEDICAMENS  
purgatifs, suiuant l'ordre  
& la doctrine de  
Mesué.

DICTÉ A MONTPELLIER  
AUX COMPAGNONS  
Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN,  
*Conseiller & Medecin du Roy, Pro-  
fesseur, & Chancelier en l'Uni-  
uersité de Medecine de  
ladite ville.*

L'estat des matieres de ce Traicté est  
contenu en la page suiuante.

Estat des simples medicamens purgatif, descrits en ce Traicté.

MEDICAMENS } MEDICAMENS  
benings. } violents.

*De l'Aloë.*

*Des Mirabolans.*

*De la Rhubarbe.*

*De la Casse.*

*Des Tamarins.*

*De la Manne.*

*Des Rosés.*

*Des Pruneaux.*

*Des Violes.*

*Du Serumlactis.*

*De la Fumeterre.*

*De l'Epythime.*

*De l'Escammonée.*

*Du Turbith.*

*De l'Agaric.*

*Du Polypode.*

*Des Hermodactes.*

*Du Carthamus.*

*Du Sené.*

*De l'Hellebore.*

*De l'Antimoine.*

*Du Lapis lazuli.*

*De l'Euphorbe.*

TRAI



TRAICTE'  
DES SIMPLES  
MEDICAMENS  
PURGATIFS.

**A** P R E S auoir appellé au secours de nos desseins la grace de Dieu, à ce qu'il luy plaise de ietter sa benediction sur nos estudes, nous commencerons l'histoire des simples medicamens purgatifs. C'est vne matiere fort necessaire & vtile aux Pharmaciens, veu que leurs plus ordinaires actions ne sont employées qu'à la preparation, mixtion & vsage des purgatifs, & ne faut pas qu'ils se contentent d'en auoir vne sensible & superficielle connoissance: mais encor faut-il qu'ils connoissent leurs vertus & facultez interieures, pour euitier les accidens qui pourroient suiure le mauuais vsage d'iceux.

Mesué, ce grand euangeliste des Arabes a desia traité cette matiere fort exactement en son second liure: mais nous passerons plus auant que luy en cette histoire, soit pour ce qui est de la connoissance des simples purgatifs: soit pour ce qui regarde la preparation, election, mixtion, & vsage: neantmoins nous suiurons tousiours ce qui est de la verité, & de l'integrité de sa doctrine, comme le

Z z 2 recon

reconnoissans le plus meritant entre tous ceux qui ont traité la matiere Pharmaceutique. Nous noterons donc que le sujet propre de nostre discours sera le simple médicament purgatif: & c'est en quoy nous pourrons reconnoistre qu'il y a difference de nostre matiere avec les autres qui ont traité des medicamens alteratifs, roboratifs, simples, ou composez.

Nous les appellons simples purgatifs, à raison des compositions purgatiues qui sont faites d'eux: si bien que ce n'est que comparatiuement, encor que d'eux-mêmes ils soient composez des quatre elemens, & outre de leur forme, de leur matiere, & de leurs qualitez.

Or affin de poursuiure ce traicté avec ordre, ie le diuiseray en deux sections. En la premiere ie parleray des simples purgatifs, qui sont appelez benigns, parce qu'ils purgent doucement les humeurs de nostre corps, comme la bile, le phlegme, & la melancholie. En la seconde ie traiteray des autres qui purgent les mesmes humeurs avec plus de violence: ce que nous ferons veoir cy-apres. Il est donc temps de commencer la premiere section.

### Des simples purgatifs.

*A scauoir si les simples purgatifs sont bien diuisez par Mesué en benigns & en violents.*

#### SECTION I.

**M**esué à l'entrée de son second liure propose deux differences des simples purgatifs, desquels il traite diuersement. Les vns, dit-il, sont benigns, les autres au contraire sont violents. Les

Les benigns sont ainsi appellez pour deux raisons. La premiere est parce qu'ils purgent doucement & benignement les humeurs mauuaises. L'autre est, d'autant qu'ils n'impriment pas aucune mauuaise qualite aux parties interieures, & ne causent point de fascheux accidens. Les violents au contraire trauaillent nostre nature, & sont dangereux par leur vehemence.

C'est à nous maintenant d'examiner cette distinction des simples purgatifs, veu que l'ordre de nostre traicté est fondé sur icellé.

Or pour commencer, ie proposeray les autoritez, & les raisons de ceux qui voudroient soustenir l'opinion negatiue contre Mesué.

S'il y auoit des medicamens benigns, Mesué *1. rais.* n'en defendroit pas l'usage. Or est il que Mesué en son premier Theoreme dit par parole expresse, qu'il se faut garder non seulement des medicamens deleteres: mais aussi des benigns. Donc il faut croire que tel medicament ne merite pas de porter ce tiltre de benign.

Les medicamens qui causent plusieurs fascheux *2. rais.* accidens ne peuuent pas estre appellez benigns: or est-il que ceux qui sont foibles de leur nature esueillent plusieurs accidens, d'autant qu'ils esmeuent les humeurs sans les purger, comme dit Mesué au 3. Theoreme. Donc ils sont plustost nuisibles que non pas benigns ou amis de nature.

Les medicamens qui sont fort amers, ne peu- *3. rais.* vent pas estre appellez benigns, parce qu'ils troublent la nature, & agissent avec violence, selon Mesué en son premier Theoreme: or est-il que la pluspart de ceux qui sont estimez benigns, sont ex-

tremement amers, comme l'aloë, l'absynthe, le rhubarbe, les myrabolans & les roses. Donc ils ne peuvent pas estre appellez benignes.

4. rais. Ce qui est ennemy de la nature, & qui l'altere par ses qualitez ne peut pas estre dit benignes: or est-il que tous les medicamens purgatifs alterent nostre nature, & luy sont comme ennemis. Donc il n'y en aura pas de benignes.

5. rais. L'experience nous fait veoir par exemple que les medicamens que l'on iuge les plus benignes, comme les roses, la manne, le rhubarbe, purgent certains corps iusques aux flux de sang. Donc, &c.

Nous autres au contraire soustenons la partie affirmatiue avec Mesué, que les simples purgatifs sont tres-bien diuisez en benignes & en violents. Cette diuision est tirée de leur nature non seulement, mais aussi de leur action, comme nous en iugeons ordinairement par les effets de leur experience. Et quant aux raisons qui ont esté proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Je respons que l'authorité de Mesué ne fait rien contre nous, d'autant qu'il dit que les medicamens deleteres & benignes ne se doiuent pas mettre en vsage, sans preparation conuenable. Ce que nous accordons pour la correction des mauvaises qualitez qui accompagnent les purgatifs: mais cela n'empeschera pas qu'il n'y en ait de benignes & violents.

à la 2. A la 2. Je dis que les medicamens foibles & benignes peuuent causer de fascheux accidens, lors qu'ils esineuent sans purger, comme Mesué le mōstre au passage allegué: mais nous supposons que les purgatifs benignes purgent suffisamment sans violence.

A la



A la 3. Je respons que tous les medicamens *à la 3.* amers n'agissent pas avec violence, d'autant qu'ils sont composez d'une substance, & de plusieurs proprietes, qui empeschent l'action de l'amertume, & les rend familiers aux parties de nos corps, comme nous voyons en l'aloë qui est stomachique, & au rhubarbe, qui est hepaticque: si bien que l'autorité de Mesué se doit entendre des medicamens amers qui ne sont pas doüez de semblable vertu. D'ailleurs nous pouuons dire qu'il propose en general les conditions des choses ameres. Outre ce, l'on peut dire que la violence de l'amertume se doit rapporter au goust, & non pas aux actions interieures des medicamens.

A la 4. Je respons que les medicamens benignes *à la 4.* sont moins contraires à la nature que non pas les violens: voyla pourquoy ils portent ce tiltre de benignes, comme l'on peut reconnoistre par leurs effets.

Finalement à la derniere, je respons que quelquefois les medicamens les plus benignes purgent avec beaucoup de violence, selon la differente nature de la disposition des corps: mais ce n'est pas à dire pourtant, que pour ce qui est du general, il n'y en ayt de benignes & de violents. Donc nous pouuons conclurre que la diuision de Mesué, des medicamens, en benignes & en violents est legitime & receuable.

## De l'aloë.

*Pourquoy l'aloë est preferable aux simples purgatifs.*

## C H A P. I.

**L'**aloë est vn medicament si excellent en ses vertus, que Mesué luy a donné le premier rang entre tous les simples purgatifs. Cette loüange luy peut estre attribuée à mon aduis pour quatre raisons. La 1. est, d'autant que les autres medicamens n'ont pas cette prerogative que de fortifier les parties naturelles, en les deschargeant des mauuaises humeurs : car ou ils nuisent, ou ils n'aident pas, pour le moins que par accident, mais l'aloë leur donne de la force par sa proprieté spécifique, & les dispose à mieux faire leurs actions. La 2. est qu'il corrige la malice des autres purgatifs, estant meslé avec eux, ce dit Mesué, & les rend comme benigns & salutaires. La 3. est, parce que l'aloë sert de base & de fondement quasi à toutes les masses de pilules, outre les autres compositions qui sont faites d'iceluy, comme la poudre de l'hiere de Galien. En 4. lieu, il semble estre preferable à raison de son frequent vsage, soit pour l'exterieur, soit principalement pour l'interieur.

Je sçay bien que l'on pourra obiecter au preiudice de cette doctrine, qu'il y a d'autres medicamens, lesquels semblent estre preferables en merite à l'aloë, comme par exemple la manne qui est vn  
medica

medicament celeste, le rhubarbe & les myrabolās qui sont estimez fort benigns & cardiaques, & semblables. Mais nous respondons que à la verité ces purgatifs icy meritent beaucoup à raison de leurs vertus & proprietes: neantmoins l'aloë nous semble preferable, comme à Mesué pour les raisons qui ont esté proposées. Que si l'on vouloit montrer que l'aloë n'est pas vn medicament benign, ie le narreray en la question suiuate.

*Asçauoir si l'aloë est medicament benign.*

**E**Ncor que l'autorité de Mesué & l'experience nous monstre euidemment que l'aloë est vn medicament fort benign & fort salutaire: neantmoins pour esclaircir d'auantage la doctrine de nostre Docteur, & pour confirmer la verité de la question proposée, nous examinerons les raisons qui luy semblent contraires.

Selon Auicennè, comme il est euident mesme par le tesmoignage de Mesué, l'aloë eschauffe merueilleusement le foye & toute la masse sanguinaire. Donc il faut conclurre que ce n'est pas vn medicament benign, mais plustost dangereux. 1. rais.

Les purgatifs qui prouoquent le flux de sang, & qui causent les hemorrhoides, ne doiuent pas estre iugez benigns. Or est-il que selon Mesué, l'aloë prouoque les hemorrhoides & le flux de sang. Donc c'est vn mauuais medicament. 2. rais.

Les drogues qui sont extremement ameres, ne sont pas agreables à la nature, d'autant que c'est vne qualité qui la traueille & qui la trouble. Or l'aloë est extremement amer. Donc estant desagreable à la nature, il ne pourra pas estre dit benign. 3. rais.

Nous autres au contraire estimons avec Mesué que l'aloë est vn médicament purgatif fort benign & fort salutaire, à raison de ses proprietéz & de ses vertus. Et quant aux raisons proposées au contraire, elles ne font rien contre nous qu'en apparence.

A la 1. Je respons que Auicenne redoubte l'usage à ceux qui ont le foye fort chaud, & fort sec, & le sang inflammable: mais ne us pouuons remedier à ce danger en preparant bien l'aloë avec le suc de cichorée, ou autrement.

A la 2. Je respons que cette obiection sera par apres plus amplement examinée & esclaircie par nous.

A la 3. Je dis que encor que l'aloë soit fort amer, il ne s'enfuit pas pouttant que ce ne soit vn médicament benign, veu que l'amertume n'est desagreable à la nature qu'à raison du goust: mais l'aloë à raison de sa substance, & de ses autres proprietéz est vn médicament si recommandable qu'il merite d'estre reconnu pour le premier d'entre les benigns.

*Que c'est que l'aloë, & ses differences.*

**C**E mot d'aloë signifie deux choses, sçauoir est ou la plante qui est ainsi appellée communément, laquelle est reconnüe d'un chacun, ou bien la drogue qui porte le tiltre d'un simple médicament purgatif. Si nous considerons l'aloë comme plante, il faut recourir à la figure & à la description particuliere, laquelle nous est representée par Matthiol & par les autres herboristes ou simplistes. Que si nous la regardons comme

vn

vne drogue purgative, de laquelle on se sert communément en la medecine, l'aloë n'est autre chose qu'un suc tiré des feuilles de la plante susdite, lequel on purifie & desseiche en certains pays, des Indes, de l'Arabie, & semblables, en le mettant par apres dans des vessies, pour l'enuoyer & distribuer aux autres parties du monde.

Or il faut noter que ce suc là est tiré par expression & non pas par incision. Garfias Ab Horto qui descript les drogues orientales, dit que par fois il fort vne eau visqueuse & gluante des feuilles de l'aloë laquelle n'est pas estimée, ains iugée comme inutile; mais j'estime que si l'on pouuoit tirer la larme de l'aloë, par incision, & que les Indiens eussent la patience de la preparer & de la conseruer, elle seroit fort delicate & vertueuse. Il ne se faut pas arrester à ce que dit Garfias Ab Horto, d'autant que l'eau qu'il propose n'est qu'une humidité baueuse & excrementieuse tirée sans incision.

Les feuilles de l'aloë rendent grande quantité de suc, parce qu'elles sont pleines d'une humeur visqueuse & gluante. Quelques vns pensent que le suc qui est tiré des sommitez des feuilles de l'aloë, est plus excellent que celui qui vient du milieu ou du bas d'icelles, mais ils se trompent, d'autant qu'ils tirent le suc indifferemment de toutes les feuilles, qui sont fort espesses & succulentes, sans aucune distinction des parties, comme il nous est tesmoigné par les escripts de ceux qui ont traité des drogues Indiques.

Nous pouuons icy proposer deux difficultez. La premiere est, d'où vient que l'aloë n'est pas puant & feti

& fetide, veu qu'il vient d'une plante puante. L'autre, pourquoy est-ce que l'aloë n'est pas verdastre, ains rougeastre, puis qu'il vient d'une plante fort verte & d'un suc de semblable couleur, apres l'expression.

A la premiere nous respondons, que l'aloë change de nature, en ce qui est de l'odeur, & de la couleur. La raison est d'autant que par la digestion qui se fait du suc, les humiditez superflues lesquelles causoient la mauuaise odeur, se consomment; & voyla d'où vient aussi que la couleur change à cause de la chaleur qui agist sur cette matiere succulente: si bien qu'il paroist de là ce qu'il faut respondre à la 2. difficulté.

Quant aux differences de l'aloë, nos docteurs en reconnoissent deux principales. La premiere est de celuy qu'on appelle hepaticque; tant à raison de sa couleur roufastre, que à cause de sa consistence: aucuns le nommēt soccotrin, à raison du lieu natal, & parce qu'il vient d'une Isle appellée Socotra, on bien cicotrin, à raison de sa couleur citrine. Toutesfois cette etymologie n'est pas si receuable que l'autre.

La seconde difference est de l'autre aloë qu'on appelle Cabalin. Le premier aloë est bon pour la medecine des hommes, d'autant qu'il est plus pur & net: l'autre sert à la medecine veterinaire, parce qu'il est plein de crasse, & fort grossier, voyla pourquoy on s'en sert pour les cheuaux & pour les oyseaux. Je laisse à part plusieurs particulieres differences de l'aloë preparé.

De

*De l'election de l'aloë.*

**L**A premiere action des Pharmaciens est de connoistre les drogues, & la seconde de les eslire. Puis donc que nous auons traitté de la nature extérieure de l'aloë pour la connoissance, il faut maintenant venir à l'election.

Icelle est necessaire non seulement aux medicamens qui sont tels de leur nature, comme est le rhubarbe : mais aussi aux autres qui sont faicts par artifice, encor que simplement & sans composition; comme est l'aloë, lequel se peut dire naturel & artificiel sous diuerses considerations. Car si nous regardons sa substance pure & simple, c'est vne drogue naturelle : mais si nous le regardons entant que c'est vn suc tiré par extraction, purifié, digéré & desseiché, nous le dirons artificiel.

Nous noterons donc pour venir à nostre election, que l'aloë ou il est bon & louable, ou il est falsifié. Garcias Ab orto se mocque de cette distinction, & dit que l'aloë ne se sophistique point à raison de la grande quantité qui s'en treuue pres des Indes, & croit qu'il n'y a que les drogues rares & cheres qui soyent falsifiées : neantmoins il confesse que ceux qui trauiillent à l'extraction du suc de l'aloë peuent parfois le laisser plein d'ordure sans se soucier de le purifier : & par apres il aduouë qu'estant transporté aux autres regions, on le peut adulterer. Voyla comment cet Autheur se monstre inconstant en son iugement.

Nous autres nonobstant son opinion estimons que l'aloë a esté de tout temps falsifié. Dioscoride  
mesme

mesme & tous les autres anciens & modernes l'aduouent, & montrent que la falsification se peut faire tantost par augmentation avec des gommes communes, tantost par la teincture craile de l'aloë avec le saffran destrempé.

Or pour reconnoistre le bon aloë du mauuais, il se faut seruir des signes qui sont proposez par nos docteurs. D'iceux nous en reconnoissons plusieurs differences, qui peuuent estre tirées du lieu natal, de la substance, des qualitez sensibles, comme font odeur, couleur, saueur: de l'aage, des effects, & de semblables circonstances.

Pour le lieu natal, Dioscoride prefere celuy de l'Indie à l'autre qui vient d'Asie, ou d'Arabie: Mesué dit aussi que l'Indique est le plus excellent, par apres le Persique: & puis l'Armenic. Pour l'Arabique, il l'estime le plus mauuais de tous: les recens exaltēt le soccotrin, qui viēt de l'Isle appellée Socotra, & luy donnent le prix de bonté entre tous les autres: apres ils louēt celuy qui vient du Royaume de Cambara: tant y a que par le rapport de tous, l'aloë qui vient des Indes est toujours le meilleur.

Quant à la substance du bon aloë, elle doit estre solide & compacte, car si elle n'est pas bien iointe, c'est vn signe que le suc a esté de diuerses plantes, & en diuers temps: apres elle doit estre claire & luisante, pure, friable, & liquable. Aucuns la demandent pesante: mais Mesué la veut legere, ce qui ne semble pas s'accorder avec sa substance compacte. Pour la friabilité elle depend de l'exsiccation grande du suc, car autrement l'on pourroit trouuer estrange qu'une drogue faite d'un  
suc



suc gluant & visqueux fust rendüe friable.

Quât aux qualitez sensibles: la couleur de l'aloë doit estre rouffastre, ressemblant aucunement au foye, mesmes il y en a de rougeastre qui est plus luisant l'vn que l'autre. L'odeur doit estre bonne & aromatique sans sophistication, encor que ce suc vienne d'une plante puante, comme nous auons monstré cy-dessus. Quant à la saueur il est extremement amer, & me semble que Mesué se pourroit bien tromper, quand il dit que l'aloë au commencement paroist estre doux, & que par après son amertume se descouure, veu mesme que cela ne s'accorde pas à ce qui est dit aut premier Theoreme, que les drogues ameres agissent promptement avec violence.

Il nous reste l'aage & les effects pour iuger de sa bonté. Quant à l'aage, il ne faut pas qu'il soit gardé long temps, d'autant que sa force & ses proprietéz s'affoiblissent: car comme dit Mesué en son premier Theoreme, les medicamens amers sont meilleurs recens que gardez long temps. Et pour les effects nous en pouons tirer de certains tesmoignages, car quelquefois celuy qui est le plus beau, n'est pas tousiours le meilleur: mais bien celuy qui rend de meilleurs effects. Voyla doncques comme nous pouons iuger du bon aloë. Que si au contraire il est d'autre nature à raison de sa substance, des qualitez & des autres circonstances, nous le deuons iuger plus mauuais.

*Des*

## Des vertus &amp; proprietéz de l'aloë.

**C**E qui rend l'aloë recommandable par dessus les autres simples purgatifs, ce sont les belles & différentes vertus & proprietéz qui se treuvent en luy. Nos Docteurs en rendent vn particulier tesmoignage : mais outre eux l'experience nous en fait reconnoistre la vertu par les effectz ordinaires. Or pour faire veoir les rares vertus de ce médicament, nous traiterons maintenant de ses qualitez premieres, comme aussi de ses autre scomposées lesquelles sont plus medicinales.

Quant aux premieres, l'aloë est iugé chaud au second degré, & sec au 3. Ce temperament pourroit sembler estrange à quelques vns, à raison de la plante d'où il vient qui est vn semperuiuum mais abundant en humidité visqueuse & gluante. Neantmoins considerant l'aloë comme vn suc digeré & desseiché, il est reputé tel de tous nos Docteurs : d'ailleurs l'amertume témoigne la chaleur, comme aussi sa faculté purgatiue & aperitiue, outre la vertu qu'il a de reschauffer & fortifier les parties naturelles.

Que si l'on vouloit obiecter que l'aloë n'est pas chaud, mais plustost froid, tant parce qu'il est estimé astringeant, que d'autant qu'il est propre pour arrester le flux de sang, & pour cicatrifer les vlcères selon Mesué. Nous respondons à cela, que c'est à raison de sa substance terrestre desseichante & glutineuse, lors que l'on l'applique exterieurement avec d'autres medicaments qui fortifient ses actions : mais pourtant il demeure tousiours chaud & se c, cômme nous ferons veoir

veoir plus particulièrement en la question suivante.

Maintenant nous devons noter que l'aloë possède plusieurs autres proprietéz, outre ses premières qualitez : car il fortifie merueilleusement l'estomac & les autres parties naturelles, & est iugé par tous les Medecins pour estre l'amy d'icelles, tant parce qu'il les descharge des humeurs bilieuses & pituiteuses par son attraction particuliere, qu'aussi d'autant qu'il les remet & les conserue en bonne temperature : outre ce l'aloë empesche la putrefaction des humeurs, non seulement aux corps viuans par son vsage : mais aussi aux corps morts. Voyla d'où vient que l'on mesle l'aloë avec les poudres qui sont faites pour embaumer les corps. Je laisse à part les autres vertus de l'aloë contre les autres maladies, comme quand on l'ordonne pour faire mourir les vers exterieurement, & interieurement à raison de son extreme amertume, d'autant que Dioscor. & Matth. le proposent particulièrement.

Mesué apporte trois incommoditez à l'vsage de l'aloë. La 1. est, qu'il ouure les veines & prouoque les hemorrhoides. La seconde, qu'il nuit au foye, & à toute la masse sanguinaire par sa grande chaleur, selon Auicenne. La troisieme, qu'il trauaille le ventre, l'estomac, & les visceres, par des tranchées douloureuses, & c'est à raison de la substance adherante : d'où vient que quelquefois le sang en sort. Mais nous pouuons respondre que ces trois incommoditez n'affoiblissent le merite de nostre aloë. Pour ce qui est de la premiere, nous en disputerons cy-apres incontinent. Pour la

A A a                    secon

seconde, nous auons desia dit cy-dessus, que quand l'aloë est bien laué & préparé, il n'eschauffe pas le foye ny le sang, outre que nous pouuons dire que l'opinion, d'Auicenne, se doit entendre de ceux qui ont le foye trop chaud & trop sec. Quant à la troisieme incômodité, Fuchsius fait vn paradoxe contre Mesué, par le moyen duquel il tasche de faire treuuer nostre Docteur en contradiction, d'autant qu'au commencement de son chapitre il reconnoist l'aloë pour vn médicament stomachique, & à la fin il dit & assure qu'il trauaille l'estomac, & cause des tranchées douloureuses: mais nous treuons que Fuchsius s'est trompé lourdement en son accusation: d'autant que Mesué au dernier passage parle de l'aloë qui est impur, mauuais, & non préparé. Voila pourquoy il ordonne qu'apres l'aloë bien laué & purifié, on le prepare avec quelque decoction aromatique, en y meslant d'autre correction qui empesche son arrest dans les boyaux, & qui esueille son action, si bien que l'aloë bon & naturel demeure tousiours vn médicament stomachique & loüable.

*À sçauoir si l'aloë ouure les veines, & s'il prouoque le flux hemorrhoidal.*

**M**esué traitant de l'aloë, declare ouuertement que c'est vn médicament dangereux, en ce qu'il ouure les veines, & prouoque le flux hemorrhoidal. Fuchsius, docte Medecin de nostre temps, se scandalise en son premier liure des paradoxes sur cette doctrine, & dit que Mesué s'est trompé lourdement en son iugement, d'autant que

que l'aloë ne possède pas cette vertu supposée d'ouurer les veines, & d'exciter les hemorrhoides; ains au contraire, il montre par le témoignage de Dioscoride, de Galien, de Plin, & d'Auicenne, que l'aloë arreste le flux de sang, & que mesmes il est propre contre le flux hemorrhoidal.

Nous autres, pour resoudre cette dispute en peu de paroles, disons qu'un médicament peut estre composé de différentes substances, & de différentes proprietés, comme nous voyons au rhubarbe qui est laxatif & astringent. Outre ce, comme dit Galien au 3. *des temper.* un mesme remede peut rendre de contraires effects, selon qu'il est prins interieurement, ou qu'il est appliqué exterieurement: l'experience témoigne cela en l'aloë, d'autant que appliqué au dehors, il restreint & est propre contre le flux de sang; mais donné interieurement il ouure les veines, & prouoque les hemorrhoides par sa vertu substantielle, & non par l'euacuation des humeurs acres, comme dit Fuchsius: d'autant que de cette façon tous les autres medicamens violents, comme le scammonée, la colochynte & semblables le prouoqueroient: encor que nous reconnoissons qu'ils peuuent faire cet effect extraordinaire par accident. Et quant à ce que Fuchsius obiecte que l'aloë donné interieurement arreste le flux de sang au lieu de l'exciter. Il faut respondre que c'est rarement, & apres auoir esteint sa vertu principale par la preparation, & par la mixtion d'autres astringents, si bien que de cette façon on luy change sa nature. Tous nos Docteurs s'accordent avec Mesué, d'autant que l'experience ordinaire leur fait veoir que l'usage de l'aloë

augmente le flux hemorrhoidal à ceux qui y sont subiects, & le fait venir aux autres qui ne les ont pas.

*À sçavoir si l'aloë purge moins estant meslé avec du miel.*

Mesué en son texte parlant de l'aloë, dit que estant meslé avec le miel il ne purge pas tant par attraction: mais qu'il est rendu plus deterfif. La raison de cela à mon aduis, est que le miel par sa substance gluante empesche la vertu attractiue de l'aloë de faire son effect: il est vray qu'il purge d'avantage par deterfion, d'autant qu'il suit l'action du miel. Fuchsius en ses paradoxes dispute fort contre Mesué là dessus, & tasche de renuerfer sa doctrine. Premièrement il montre par autoritez que le miel est purgatif, par apres il vient aux raisons, & dit qu'un purgatif contraire avec un autre, n'est pas affoibly en sa vertu, ains au contraire, il est rendu plus actif, & par là il conclud que l'aloë meslé avec le miel deuiet plus purgatif, contre l'opinion de Mesué.

Nous autres, pour resoudre ces differends, estimons qu'il y a du mal entendu du costé de Fuchsius, en ce qu'il dispute contre Mesué sans prendre garde aux paroles du texte. Nostre Docteur dit que la vertu attractiue de l'aloë est affoiblie par la substance lente du miel, & qu'il purge plus par deterfion à raison du miel que non pas par attraction, si bien que la dispute n'est pas generale, comme Fuchsius l'entrepren: mais particuliere à raison de l'attraction & deterfion.

De

## De la preparation de l'aloë.

ENCOR que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire : si est-ce neantmoins qu'il a besoin de preparation, d'autant comme dit Mesué en son premier Theoreme, que tous les medicamens deleteres & benignes ont quelque malice particuliere, selon plus ou moins, laquelle a besoin de correction. Que si l'on vouloit obiecter que la preparation en l'aloë est inutile, s'il est pur, & net, & bien choisi, d'autant que selon Mesué, la lotion & la preparation affoiblissent & changent les forces. Nous respondons que la correction est necessaire, soit pour la purification, soit pour la separation de substance, soit pour autres intentions particulieres, comme nous dirons cy-apres.

Or en la preparation de l'aloë il faut auoir esgard & aux medicamens, & aux parties du corps, & aux humeurs, affin de proceder avec raison, selon les intentions qu'ont les Medecins en leur pratique ordinaire. L'aloë en tant que medicament a besoin de correction pour son respect, tant à raison de la purification de la substance, qu'aussi pour luy oster ou diminuer la vertu qu'il a d'ouurer les veines : & c'est pourquoy on le laue communément : & quand Mesué dit que la lotion affoiblit la vertu purgatiue; il donne puis apres les remedes pour le rendre plus actif par l'infusion de quelque decoction aromatique, ou par l'addition de quelque autre drogue conuenable. Que si l'on a esgard en la correction de l'aloë aux parties & aux maladies, pour lors il faut que la lotion & infusion se facent avec des eaux ou decoctions particulieres: comme

par exemple l'on laue ou infuse l'aloë avec la decoction, ou l'eau de cichorées ou d'endiues, quand il est question des maladies du foye, ou avec l'eau de fenoiil s'il est question des yeux, ou avec la decoction des capillaires si c'est pour la rate, & ainsi des autres. Les nouveaux Spagyriques preparent l'aloë par voye de teincture lors qu'ils le mettent en infusion avec quelque eau conuenable, en la reiterant par changement d'eau iusques à ce que l'aloë ne donne plus de teincture; par apres ils meslent toutes les infusions susdites, & font exhaller l'eau par distillation, dont par apres ils gardent ce qui est au fonds comme vn syrop, & le gardent pour l'usage. Je laisse à part vne infinité d'autres preparations particulieres, desquelles on se sert communément aux boutiques.

### De l'usage de l'aloë.

*À sçauoir s'il le faut prendre vn peu auant le repas, ou long temps auparauant.*

**B**ien que l'aloë soit vn medicament bening & salutaire, neantmoins il faut obseruer certaines maximes en son usage, car autrement il pourroit nuire. Nos Docteurs disputent, sçauoir s'il le faut donner vn peu auparauant le repas, ou long temps deuant, ou incontinent apres. Mesué dit qu'il le faut bailler long temps auparauant la viande, & baille incontinent la raison, d'autant, dit-il, que ce medicament est si tardif en son operation, qu'il luy faut donner du temps pour luy laisser faire son effect. Les autres au contraire disent qu'il le faut donner vn peu auant le dîner, afin  
que



que la viande le pousse, comme l'on fait quasi communément en la casse.

Chaque opinion a ses raisons particulieres. Ceux qui soustiennent la premiere, disent qu'il n'est pas bon de mesler les alimens avec les medicamens, d'autant que cela engendre vn combat en la nature, principalement quand ils sont extrêmement amers, côme l'aloë, veu qu'en ce qui est de la nourriture la nature se delecte fort aux choses douces. Et pour ce qui est de la casse, c'est vn autre fait, parce que c'est vn medicamēt comme alimenteux. Les autres disent qu'il n'y a point de danger de donner l'aloë vn peu deuant le repas, d'autant que c'est vn medicament fort roboratif & agreable à la nature.

Nous autres pour accorder cette dispute difons que le temps & l'heure de l'usage de l'aloë peut estre different, tant à raison des intentions curatiues que les Medecins ont, qu'à raison des differentes preparatiōs & mixtions de l'aloë. Par exemple, l'aloë estant meslé avec d'autres medicamens purgatifs, il le faut donner long temps auant le repas, tant pour empescher le meslange avec l'aliment, que pour luy donner loysir de faire son action: que si on ne veut que fortifier l'estomac en purgeant legerement, il le faut donner vn peu auant le repas, & ne faut pas craindre le meslange des alimens, d'autant que la nature, par le moyen de sa faculté secretrice, se descharge de ce qui ne luy est pas agreable: outre ce que l'aloë de luy mesme se porte à l'operation, & puis elle retient ce qui luy est propre & necessaire.

## Du Rhubarbe.

## C H A P. I I.

**L**E rhubarbe est vn médicament purgatif, si excellent en sa substance, & si vertueux en ses proprietéz qu'il merite d'estre logé entre les premiers, comme ne cedant quasi en rien à tous les autres. Mesué en donne vn euident témoignage, quand il dit que c'est vne drogue benigne, & qui possède les principales vertus que l'on sçauroit desirer à vn purgatif, d'autant qu'en purgeant il fortifie, & arreste le cours des humeurs sur la fin : voyla pourquoy on l'ordonne en tout temps, en tous âges, soit aux enfans, soit aux femmes grosses, sans qu'il en arriue aucun mauuais accident. Et tout ainsi comme l'aloë est appelé le médicament stomachique, ainsi le rhubarbe se peut dire hepaticque, d'autant qu'il fortifie le foye en le deschargeant de ses humeurs bilieuses. Les Medecins appellent pour cela le rhubarbe, l'ame du foye. Que si l'on vouloit obiecter que ce médicament eschauffe le foye par sa qualité chaude & picquante ; nous pouuons dire que c'est tout au contraire, parce qu'il rafraischit, par accident neantmoins en purgeant les humeurs bilieuses qui sont chaudes & acres : outre ce que l'on a accoustumé de temperer la chaleur du rhubarbe par les infusions qui sont faites d'eaux ou de decoctions refrigerantes, si bien qu'il ne faut pas apprehender aucun danger de ce médicament.

*Qu'est-ce*

*Que c'est que rhubarbe.*

**M**Aintenant pour commencer l'histoire de ce purgatif si excellent : nous devons noter que le mot de rhubarbe est equivoque , puis qu'on le considere comme plante , & comme racine : si on le considere comme plante ; il y a la vraye , qui est nostre rhubarbe , & la bastarde qui est le rhabarbarum monachorum ; mais si on regarde le rhubarbe comme racine , aucuns le distinguent en celuy que nous auons d'ordinaire & au rhapontic , encor que les autres confondent ces deux racines , suiuant ce que nous disputerons cy-apres.

Nous autres sans nous amuser à toutes ces considerations, estimons qu'il ne faut entendre par le rhubarbe , autre chose que celle racine purgatiue de laquelle on se fert communément en la Médecine. Or nous devons noter que ce mot de rhabarbarum est composé de deux dictiones , sçauoir est de rha , qui veut dire racine , & de barbarum , qui monstre le lieu d'où vient cette racine : si bien que seló le mot c'est vne racine de Barbarie , comme le rhapontic , vne racine de Pont , qui est vn pays de l'Asie. Garcias Ab Horto semble estre contraire à cette deriuation du mot, en ce qu'il assure que tout le rhubarbe que nous auons vient de la Chine, & que de là on le distribue par les Indes, par la Perse , & par la Barbarie en l'Europe. Cela estant, le rhubarbe ne semble pas estre bien appelé racine de Barbarie , veu que c'est vne prouince de la basse Affrique, bornant la mer mediterrannée : neantmoins Melué ne s'accorde pas avec ce nou-

ueau Autheur, entant qu'il reconnoist trois sortes de rhubarbe.

Mais nous pouuons dire que la plus grande partie du bon rhubarbe peut bié venir de la Chine, & des Indes, sans toutesfois inferer de là, que la Barbarie n'en puisse pas produire, car autrement tous nos Docteurs se seroyent trompez en la nomination de ce medicament: ou bien si l'on veut dire que la Barbarie s'estend par tous les Royaumes & prouinces estrangeres & barbares, l'appellation pourra estre soustenable.

Mesué reconnoist quatre substances au rhubarbe, sçauoir est l'aigueuse & la terrestre: par apres l'ignée & l'aérée: mais il semble qu'il auoit assez d'en proposer deux seulement, l'aérée & la terrestre: d'autant que de les reconnoistre toutes quatre, c'est vne chose qui est commune à tous les medicamens, comme aux autres corps qui sont composez des quatre elemens. Or ce qui nous fait establir & reconnoistre ces substances différentes au rhubarbe, ce sont les differens effects d'iceluy: car entant qu'il est purgatif, la substance aérée opere: & de fait nous voyons que si elle s'exhale par exsiccation & torrefaction, ce medicament perd sa vertu purgatiue, comme l'aloë qui est vieux & carié: au contraire il est astringeant par la substance terrestre. Voyla pourquoy on s'en sert aux flux de ventre & aux flux de sang & dysenteries: que si l'on veut purger & restreindre tout ensemble, on adiousté à l'infusion du rhubarbe quelque drogue de mesme en poudre: affin de luy seruir de bride, & de restreindre sur la fin. Maintenant auant que de passer plus outre, il faut resoudre

*Asçavoir si nostre rhubarbe a esté connu des  
 anciens, & si c'est la mesme chose que le  
 rhapontic des Grecs.*

Cette question est fort debatue par nos Au-  
 theurs. Les vns ont estimé que le rhubarbe  
 des Arabes est la mesme chose que le rhapontic  
 des Grecs. Ruellius assure qu'il n'y a autre diffé-  
 rence que à raison des lieux, & c'est ce qui change  
 aucunemēt la vertu. Manardus a esté quelque tēps  
 de cet aduis : mais apres auoir fait comparaisōn  
 des deux racines, il a changé d'opinion. Les autres  
 ont tousiours estimé que c'estoyent des drogues  
 fort différentes : & d'autant que c'est la plus seure  
 & veritable opinion, nous apporterons nostre  
 consentement, & afin d'en rendre la verité plus  
 certaine nous proposerons la demonstration sui-  
 uante.

*Les differences du rhubarbe & du rhapontic.*

LA premiere difference est à raison du lieu  
 d'où ils prouiennent, attendu que le rhapon-  
 tic vient d'une region de l'Asie, froide, & aduan-  
 cée vers le septentrion : le rhubarbe au contraire  
 se treuve aux pais chauds, & Meridonaux de  
 Barbarie.

La seconde est à raison de la figure, car la plante  
 du rhubarbe est toute différente de celle du rha-  
 pontic, à raison de la racine, des fueilles, des fleurs,  
 & de la semence.

La troisieme est à raison de l'odeur, car Dios-  
 coride

coride dit que le rhapsodic n'a point d'odeur, au contraire de nostre rhubarbe qui est fort aromatique.

La quatriesme est à cause de la legereté & de la pesanteur, car Dioscoride veut que le rhapsodic soit leger, & nos Arabes le rhubarbe fort pesant.

La cinquiesme est à raison de la purgation, car Dioscoride & Ruellius l'asseurent estre extrêmement astringeant, sans faire aucune mention des facultez purgatiues: nostre rhubarbe est purgatif avec vne moderée adstriction.

Je sçay bien que l'on obiecte icy vne autorité de Paul Ægineta, lors qu'il dit que le rhapsodic est purgatif avec la terebinthine: mais nous disons ou qu'il a equiuoqué, ou qu'il a esté trompé, d'autant que l'experience est contraire à son dire, & d'ailleurs il n'est pas croyable que ses predecesseurs n'eussent parlé en leurs escrits de cette faculté purgatiue.

La sixiesme qui rend le rhapsodic & le rhubarbe differents, est ce que Dioscoride & Mesué proposent en faueur de l'un & de l'autre. Par cette demonstration il est euident que Ruellius s'est tropé lourdement en son opinion, mesme en ce qu'il a creu que les regions ne pouuoient renuerfer entièrement ce qui est de la nature des plantes, encor que nous reconnoissons que la terre & le soleil peuuent apporter quelque alteration aux vertus, mais non pas vn changement total.

Nous pounons donc conclurre que le rhubarbe des Arabes est different du rhapsodic des Grecs: bien est vray que nous reconnoissons avec Mesué que le rhapsodic veut estre mis entre les especes du rhubarbe.

Des

*Des vertus & proprietéz du rhubarbe.*

**L**E rhubarbe est doué naturellement de deux sortes de vertus ou proprietéz : sçavoir est de celles qui sont manifestes , & des autres qui sont occultes. Pour les manifestes il est premierement iugé chaud & sec au second degré , par tous nos Docteurs. Ce temperament chaud est confirmé par les autres qualitez & actions du rhubarbe, entant qu'il est amer, attractif & aperitif. L'on pourroit icy obiecter que ce medicament pourroit estre plustost iugé froid que chaud , d'autant qu'il est adstringeant , voyla pourquoy on l'ordonne contre le flux de sang. Mais il faut respondre à cette obiection , que le rhubarbe n'est pas astringeant par vne froideur insigne & apparante : mais seulement par le moyen de sa substance terrestre: mesmement apres que l'on a dissipé & seiché la partie aérée qui sert comme de principe à purgation. La vertu principale du rhubarbe c'est d'attirer & de purger la bile que l'on appelle cholere, & aussi le phlegme , principalement quand ces humeurs se treuvent en la premiere region du corps , qui contient l'estomac, le foye, la ratte, le mesentere, & les autres parties naturelles.

De disputer icy , pourquoy le rhubarbe attire plustost la bile que les autres humeurs , ce seroit perdre le temps, d'autant que c'est vne matiere si difficile & releuée , qu'il vaut mieux la renvoyer aux Medecins.

Or outre les vertus proposées , nous devons reconnoistre plusieurs autre proprietéz du rhubarbe. Premierement il est fort hepatic & cordial, non pas

pas entant que purgatif : mais entant qu'il fortifie. On le loüe communément en la curation de la iaunisse, & des fiebres bilieufes, des dysenteries, & autres maladies : semblablement l'on en donne en poudre avec la mumie aux grandes cheutes, pour ferrer les veines & empelcher le flux de sang.

*De l'election du rhubarbe.*

**E**N l'election du rhubarbe il faut considerer plusieurs choses. La premiere est le país d'où il vient : Mesué dit que de son temps l'Indique estoit le meilleur, par apres le Barbarique, & le Turchique, ( qui est le rhapsodic selon plusieurs ) estoit le pire. Celuy de la Chine qui y croist en abondance, est transporté de là aux Indes, par apres en Perse, en Barbarie, en Alexandrie, & par toute l'Europe, est le plus excellent.

La seconde, il faut prendre garde à l'âge & au temps, d'autant que le plus recent est le meilleur: la raison est euidente, parce que ce médicament estant gardé perd sa force par la resolution de la substance aérée, & vient mesmes à se carier.

En troisieme lieu il faut regarder à la couleur. Nos docteurs le demandent de couleur meslée de noir & de rouge à l'exterieur, & interieurement ils veulent qu'il soit rouge & flaué, approchant de la couleur interieure de la noix muscade.

En quatriesme lieu Mesué le demande rare & pesant, ce qui semble contraire, d'autant que la rareté



rareté témoigne vne legereté, comme la densité vne pesanteur : mais nous disons à cela qu'une substance aérée est rare en la superficie, & qu'intérieurement il est compacte & pesant. Je laisse à part les autres signes qui peuvent servir à l'élection du rhubarbe.

*De la preparation & de l'usage du rhubarbe.*

**A**pres que le rhubarbe est bien choisi pour le mettre en usage, il le faut preparer. Or la preparation d'iceluy est differente, soit que l'on s'en vueille servir simplement par decoctions, infusions, ou en substance, soit que l'on le vueille mesler parmy les compositions ordinaires, & en ce cas il faut suivre ou les Medecins, ou les ordonnances des dispensaires. Nous observons seulement qu'il n'est pas bon de le torrefier, encor que l'on l'ordonne, d'autant que la torrefaction luy acquiert vne qualité ignée & mordicante, laquelle irrite & ulcere les boyaux, lors que l'on l'ordonne aux dysenteries : & offense mesme les parties naturelles ; mais au lieu de la torrefaction il se faut contenter d'une exsiccation raisonnable. Et quant à l'infusion elle est propre pour separer la vertu purgative, & la substance aérée, d'avec la matiere terrestre & astringente, & ce par voye de teinture : & d'autant que le rhubarbe entant que purgatif a tousiours quelque qualité ennemie de nostre nature, on luy baille pour correctif ordinaire, le spica nardi, la canelle, ou le santal cirrin. Aucuns font grand cas du rhubarbe confit  
que

que l'on apporte des Indes : mais la racine pure & bien choisie rend plus d'effect par nos infusions ordinaires: outre qu'il faut prendre garde que par fois on confit du rhubarbe sec au lieu du vert en ce pais mesme, comme il se fait aussi du gingembre: & de faict on trouue toutes ces racines dures & solides au dedans.

---

*Des Mirabolans.*

C H A P. III.

**M** Esué, & avec luy tous les Docteurs Arabes & Latins reconnoissent les mirabolans pour medicamās simples, purgatifs, benigns & salutaires. Le vulgaire par sa croyance ne peut pas s'accorder avec cette commune opinion des Medecins, d'autant qu'il n'entend autre chose par les mirabolans, que des medicamens restauratifs & roboratifs: mais nous pouuons dire que la croyance du vulgaire se doit entendre des mirabolans confits seulement, & celle des Medecins, de ceux qui sont simples en leur nature. Les anciens Grecs ne les ont pas connu, comme il est euident par les escrits de Galien & des autres. Quelques vns toutefois treuuent le contraire & pensent que les mirabolans sont compris sous le glans vnguentaria, neantmoins ils se trompent, veu que ce sont toutes differentes drogues, encor que Plinē & autres confondent ces noms, à raison de la signification Arabique. L'experience nous fait foy de la difference sensible, & d'ailleurs les vertus & les operations sont toutes contraires.

Or

Or il faut noter que les mirabolans sont fruiçts differents semblables à des pruneaux, composez de noyau & de chair. Nos Auteurs en reconnoissent cinq differences. La premiere des citrins, la seconde des Kebuls; la troisieme des Indes ou noirs, la quatrieme des Emblics, la cinquiesme des Bellerics.

Là dessus il y a de la dispute, sçavoir si ce sont fruiçts de mesme arbre, cueillis toutefois en differente saison, de verdure & maturité: ou bien s'ils viennent d'arbres differents. Quelques vns ont estimé, dit Mesué, que ces fruiçts sont portez par vn mesme arbre qui pouffe des fruiçts dissemblables en differente saison, comme nous voyons aux figuiers & aux pruniers. Ou bien selon d'autres les mirabolans sont differents pour estre cueillis en diuers temps, les vns estans meurs & les autres verts. Toutefois il y a quatre choses qui me font croire que ces fruiçts sont du tout differents, & prouiennent de cinq arbres dissemblables. La premiere est le fidele témoignage de ceux qui ont décrit l'histoire des drogues Orientales. La seconde, c'est la figure toute differente, & des arbres & des fruiçts qui nous est toute representée. La troisieme, ce sont les facultez diuerses. La quatrieme, les effects differens: car les citrins purgent la cholere, & seruent aux maladies bilieuses, les Indes ou noirs la melancholie; voyla pourquoy on s'en sert en la curation des maladies melancholiques: les Kebuls le phlegme, les Emblics la pituite pourrie, qui sejourne dans l'estomac, & aux parties naturelles. Pour les Belleriques, Mesué dit qu'ils approchent fort en vertu des Emblics.

B B-b blics.

blics. Puis donc que ces cinq fruits different en facultez & en effects, nous pouuons conclurre avec ceux qui ont descrit fidelement l'histoire des drogues, qu'ils prouiennent d'arbres tous differents.

*Des vertus & proprietéz des mirabolans.*

**N**Ostre Docteur Mesué reconnoist tant de vertus aux mirabolans, que si les effects succedoyent selon les promesses, les hommes n'auroyét qu'affaire d'autres medicamens pour leur conseruation, ny pour leur longue vie, d'autant qu'ayans la propriété de fortifier les parties nobles, de rendre les corps florides & bien odorans, en retardant la vieillesse ils nous pourroient en fin rendre immortels.

Mais il faut excuser nostre Docteur en ses excessiues louanges, & nous contenter des effects louables que nous rendent les mirabolans, tant en purgeant qu'en fortifiant nos corps. Premièrement nous deuous obseruer leur faculté purgatiue, qui est differente, comme i'ay desia dit, à raison des differentes humeurs qu'ils attirent.

Or il faut noter icy trois choses. La premiere est que les mirabolans confits ne purgent pas, mais ils fortifient, ce qui semble à la verité estrange, tant parce que le rhubarbe confit purge, & la casse confitte d'autant qu'estans confits freschement ils deuroient purger d'auantage que les secs: mais nous disons avec Mesué que la faculté purgatiue se perd par la coction de la confiture, d'autant qu'elle depend d'une substance fort aérée. La seconde est, que les mirabolans pour purger doivent

doiuent estre frais & charnus, d'autant que s'ils sont trop secs ou gardez long temps leur faculté purgatiue se perd. La troisieme, c'est qu'entre les mirabolans les citrins tiennent le premier rang, puis les Indes, par apres les Kebuls, finalement les Emblics & les Bellerics, & ce entant que simples purgatifs: mais à raison de la confiture les Kebuls sont les plus excellens, parce qu'ils ont plus de chair.

Or outre leur faculté purgatiue Mesué dit qu'ils fortifient le cœur, l'estomac, & toutes les parties interieures en conseruant les corps humains sains, ieunes, & allegres, les rendant bien colorez & odorans. La temperature des mirabolans est froide au premier degré, & seiche au second, toutefois la faculté purgatiue, l'odeur & la roboration monstrent qu'il y a de la chaleur.

*A sçauoir, & comment les mirabolans opilent, & nuisent à ceux qui sont opilez.*

**A** Pres que nostre Mesué a proposé les facultez & propriétés des mirabolans, il apporte vne grande incommodité qui vient de leur vsage à ceux qui sont subiects aux obstructions du foye, & de la rate. Cette incommodité semble estrange, d'autant que cela semble vne chose ridicule de dire qu'un médicament purgatif est opilatif, veu que les purgations font deux effects entierement contraires, l'un ouure les voyes par où passent les humeurs, & l'autre bouche les passages. Mais nous respondons à cela qu'il n'est

pas impertinent, qu'un mesme médicament soit purgatif & opilatif sous diuers respect: car nous auons monstré cy-dessus que le rhubarbe est astringeant & purgatif tout ensemble à raison des différentes substances. Les mirabolans sont opilatifs d'un costé, parce que leur substance est adherante. Voila pourquoy passant par l'estomac & par les boyaux elle s'attache aux tuniques, & les fait rider ou retirer. De l'autre ils sont purgatifs, à raison de leur faculté attractiue, laquelle neantmoins est fort lasche & tardiue, parce que la substance terrestre domine.

Or il se presente maintenant deux difficultez sur le texte de Mesué qui me semblent fort difficiles. La premiere est, d'où vient que Mesué escrit que la decoction des mirabolans est plus opilatiue que non pas l'expression de l'infusion, attendu qu'en la decoction il n'y a rien que la vertu qualitatiue & subtile: & qu'en l'expression il y a plus de substance terrestre. L'exemple du rhubarbe est entierement contraire, d'autant que son expression est plus astringeante, & par consequent plus opilatiue que non pas la decoction ou la simple infusion. L'autre est, pourquoy est-ce que Mesué escrit, que la poudre des mirabolans, tant plus elle est subtile, tant plus elle est astringeante & opilatiue, veu que la tenuité & la subtilité rend les medicamens plus permeables, selon Galien.

Pour la premiere, nous pouons dire que le naturel des mirabolans est d'estre fort adherans, & de s'attacher aisément aux parties: voila pourquoy la longue decoction, attirant la partie la plus

plus subtile de leur substance est rendue plus opilatiue, ce que l'expression ne fait pas si aisément de la crasse & terrestre, laquelle peut bien opiler, mais non pas avec vne telle adherence. Et de là il est euident ce que nous deuons respondre à la seconde difficulté, veu que la tenuité rend les mirabolans plus adherans.

*De l'election & de la preparation des mirabolans.*

**P**our choisir les mirabolans il faut prendre garde à leur substance. Premièrement il faut qu'ils soient recens pour estre purgatifs, d'autant que leur faculté purgatiue s'exhale & se consume lors que l'on les garde long temps: apres, il faut prendre ceux qui sont les plus pesants & les plus charnus: veu que la vertu principale de ce médicament est en la chair, & non pas au noyau. Quant à la preparation, il faut suiure les intentions: car si on les veut rendre aperitifs, il faut les preparer avec les diuretiques, que si l'on les veut rendre lenitifs & lubriques, l'on pourra empescher leur adherence si on les frotte avec l'huile d'amandes douces, ou semblables, ou si on les mesle avec la casse, thamarinds, la manne, & autres medicamens lenitifs: que si on veut esueilleur leur faculté purgatiue, lente & tardiuë, il les faut mesler avec le scammonée. Je laisse à part les autres preparations.

## De la Casse.

## C H A P. IV.

**C**E mot de casse est equivoque, car il y a la casse des Grecs, & la casse des Arabes. La casse des Grecs est appellée cassia lignea, & se prend communément pour la canelle, encor qu'il y en ait d'autres especes. Celle des Arabes est bien differente, & c'est en quoy plusieurs de nos Docteurs se sont trompez, quand ils ont creu que la casse des Grecs & celle des Arabes estoient vne mesme chose. L'experience nous sert de iugement, d'autant que non seulement elles sont differentes à raison des arbres qui les produisent: mais aussi en ce qui est de la figure, temperature & des proprietes, particulierement en ce qui est de la purgation: car les Grecs n'ont point connu nostre casse purgative: mais seulement la canelle, & autres especes de cassia lignea, comme l'on peut veoir dans les escrits de Dioscoride & de Galien. Laisant donc à part la casse des Grecs, nous ne traiterons en ce lieu que de celle des Arabes, qui est communément en usage à raison de sa vertu purgative. C'est vn médicament fort bening & salutaire, duquel nous nous seruons en tous âges sans aucun danger: mesmes on la donne aux enfans & aux femmes grosses. Ses proprietes sont de purger doucement la bile & la pituite, selon Mesué, elle tempere le sang, les humeurs, & rafraischit les reins. On l'appelle communément la casse fistuleuse, parce que les filiques longues & noires sont creuses au dedans, & se treuvent ordinairement meslées de semences, & d'une pulpe



pulpe noire, humide & douceâtre. Par là nous apprenons qu'il faut considerer trois choses en la casse. La 1. est l'escorce, qui est comme inutile & sans vertu, encor que quelques vns la loüent pour esmouuoir les mois aux femmes, ce qui se doit entendre de la canelle, apres les semences lesquelles sont purgatiues, selon Manardus, & plus que non pas la pulpe: toutesfois l'experience se treuve contraire à l'opinion de cet Autheur. En 3. lieu il y a la pulpe qui est la principale partie, laquelle nous reconnoissons pour vray médicament purgatif, benign & salutaire, Mesué la iuge temperée en chaleur, & en froideur, car d'un costé elle est chaude, parce qu'elle purge la bile, de l'autre elle semble froide, d'autât qu'elle rafraichit le sang, & le foye: mais il faut obseruer que ce rafraichissement depend principalement de l'humidité qui domine en la casse, par le moyen de laquelle elle tient quasi le premier rang parmi les medicaments lenitifs.

*Asçauoir si la Casse est vn médicament lenitif.*

**T**ous les Medecins s'accordét en ce iugement, que la casse est vn médicament lenitif & purgatif, & qu'elle purge en lubrifiant. Sa substance humide en rend vn assez suffisant témoignage: neantmoins pour esclairir la verité de ce iugement, ie proposeray deux raisons qui semblent cōtraires.

La premiere est, que la casse est vn médicament *1. vail,* qui penetre les veines, passant par toutes les parties naturelles, comme la teinture des vrines le témoigne: d'ailleurs il attire & purge la bile par election, ce qui monstre que ce n'est pas seulement vn médicament lenitif.

..rais.

En second lieu, l'expérience nous fait veoir que la casse verte & confite est purgatiue. Or tant s'en faut qu'elle soit lenitiue & lubrifiante, qu'au contraire les filiques estans vertes sont fort aspres & austeres au goust, mesme avec excez de froideur. Donc la casse ne se peut pas dire lenitiue.

Nous autres au contraire estimons que la casse est vn vray medicament lenitif, comme sa substance, son humidité, & ses effects le témoignent, & quant aux raisons obiectées,

à la 1.

A la 1. Je respons qu'un mesme medicament peut estre lenitif & attractif tout ensemble, comme nous voyons en la casse, bien est vray que la vertu lenitiue domine.

à la 2.

Pour la 2. Il faut dire que la casse verte perd sa froideur excessiue, & son austerité par la consistance: si bien que la faculté purgatiue qui demeure en la substance, ne reste pas de faire son effect: non pas toutefois qu'elle soit si lenitiue que la commune, d'autant que la maturité & l'abondance de l'humidité la rend plus lubrique.

*De l'election & de la preparation de la Casse.*

**E**N l'election de la casse il se faut seruir de plusieurs consideratiōs qui se rapportent à l'exterieur, ou à l'interieur d'icelle. La premiere est prinse de l'age ou du temps de la casse, & de cette façon la recente est tousiours estimée la meilleure: la raison en est euidēte, parce qu'estant gardée trop long temps, ou elle se consume, ou elle se moisit & se gaste, si bien qu'elle demeure inutile. La seconde est tirée de la pesanteur, ou de la legereté, & de cette façon la pesante est plus estimée que la legere, d'autant

d'autant qu'elle témoigne vne plenitude de la cavitè fistuleuse, au lieu que la legereté montre que la fistule est vuide, ou mal remplie. La troisieme c'est le son, & voila pourquoy celle qui sonne n'est pas la bonne, ny tant estimée que celle qui ne fait du bruit, parce que quand les semences ont du vuide dans la fistule, elles resonnent: au contraire quand les bastons de la casse sont pleins, ils ne sonnent pas. La quatriesime est prinse de la nature exterieure de la canne, laquelle doit estre nette & luisante selon Mesué, longue & mediocrement grosse: & de fait quand la casse est gardée long temps, le lustre exterieur s'en va.

Toutes ces considerations regardent le dehors de nostre casse: mais la principale se rapporte au dedans, qui est la moëlle: Mesué la demande grasse, noire, de faueur douceastre, & de loiiable consistence. Voila comment nous deuons proceder en l'election d'une bonne casse: bien est vray que la loiiable operation d'icelle est vn des signes plus assurez de sa bonté.

Quant à la preparation de la casse, l'on peut auoir plusieurs intentions seló Mesué: mais la premiere & la plus simple, c'est de l'extraire & la passer par vn tamis, affin de separer la poulpe des semences, & la crasse de la plus pure substance. Apres, si on la veut rendre lubrique outre sa nature, il la faut preparer avec huile d'amandes douces: au contraire si on veut corriger sa lubricité, il y faut adiouster le rhubarbe, & les mirabolans: que si on la veut rendre aperitiue, l'on s'en peut seruir avec les diuretiques. Et si on veut accelerer son action tardifue, Mesué conseille d'y adiouster  
BBb s . . . quelque

quelque chose d'acre & de piquant, comme le thim, ou l'hyslope, ou bien quelque autre médicament purgatif. Or outre ces corrections on peut preparer encor la casse d'autre façon, ou pour les compositions, ou particulièrement pour l'usage simple & ordinaire: en cela il faut suiure les ordonnances des dispenfaires & des Medecins: maintenant pour conclusion nous proposerons la clarification de la casse, & le moyen de la rendre claire comme du vin, neantmoins purgatiue.

*Infusion de Casse clarifiée.*

**P**renez viij. ℥. de decoction de fené, avec son correctif, là où il faudra mettre six drachmes dudit fené: par apres ayez vne once de casse, laquelle dissoudrez dans ladite decoction, puis faites bouillir le tout mediocrement, en y adioutant vn blanc d'œuf en temps & lieu, finalement laissez couler toute cette matiere doucement, par vn linge deslié, sans aucune expression, & faites vn médicament de trois ou quatre onces de ladicte colature.

*Des Thamarinds.*

C H A P. V.

**L**es Anciens Grecs, comme Hippocrate, Galien, & semblables n'ont pas connu, ou pour le moins n'ôt pas descrit la nature, ny les proprieté de la pluspart des simples purgatifs, particulièrement des benignes. Cela se verifie au rhubarbe, en la casse & thamarins, & semblables. Nous auons

avons cette obligation aux Arabes ( lesquels nous ont laissé comme pour memoire de leur doctrine l'histoire particuliere des simples purgatifs) principalement à nostre Docteur Mesué, lequel a esté fort curieux & fort exacte, tant en la connoissance qu'en la description de tous les simples purgatifs: puis donc que nous ne pouuons tirer aucun témoignage des Grecs, en la description des thamarinds, il se faudra contenter de la doctrine des Arabes & des nouueaux qui en ont d'escrit l'histoire.

Mesué dit que ce sont fruiçts de certains palmiers sauuages, lesquels se treuent aux Indes. Les nouueaux, entre autres Garcias ab Horto se moque de nostre Docteur là dessus, & dit que mal à propos a creu Mesué ce qu'il propose, d'autant que en toute l'Indie l'on ne treuve pas des palmiers, & que l'on transporte les dattes de l'Arabie aux Indes: mais nous disons, sans toutesfois reietter la raison de Garcias que Mesué s'est serui de la signification du mot Arabe, car thamar veut dire palmier, & Indi, d'Inde, comme qui diroit palmier d'Inde ou fruiçt d'iceluy: si bien qu'en cela Mesué semble excusable entant qu'il s'est serui du mot des Arabes, & de fait Garcias ab Horto dit que les Arabes ont appellé les thamarinds petites palmes ou dattes, non que l'arbre qui les produit soit semblable aux palmiers: mais pource qu'il n'a point trouué vn nom plus conuenable, & d'ailleurs d'autant que les thamarinds ont des petits osselets comme les dattes.

Maintenant laissans à part la dispute des noms, nous viendrons à l'essence des thamarinds & à la descri

description de leurs facultez. Mesué les appelle des medicamens excellens, benigns, & non nuisibles, d'autant qu'ils purgent la bile doucement, & temperent l'ardeur du foye & du sang, en esteignant mesme la soif: voyla pourquoy on les ordonne en la curation des fiebres ardentés & bilieuses. Quant à la temperature elle peut estre mise en dispute.

*Asçavoir si la temperature des Thamarinds est froide & seiche.*

**M**esué parlant des thamarinds dit qu'ils sont froids & secs au second degré: mais Garcias ab Horto, apres Auerroës passe plus auant, & les croit froids & secs au troisiésme degré. Cette temperature me semble excessiue pour plusieurs raisons.

1. *rais.* La premiere est que s'ils estoient si froids & si secs, ils ne pourroyét par purger, ny estre mis parmi les medicamens lenitifs, d'autant que la purgation se fait par le moyen de la chaleur: & voyla pourquoy on dit que tous les purgatifs sont chauds: d'ailleurs leur faculté lenitiue depend de l'humidité dominante, & non pas de la siccité, comme nous voyons en la casse.
4. *rais.* En second lieu les thamarinds ne pourroyent pas temperer l'ardeur de la bile, du foye & du sang, d'autant que leur grande seicheresse empescheroit cet effect.
3. *rais.* En troisiésme lieu, ce qui esteint la soif, doit estre froid & humide, car les choses seiches l'augmentent. Donc, &c.

Finale

Finalemēt Mesué veut qu'ils soyent de saveur aigre-douce, or cette douceur ne se peut pas treuver en l'excez de froidure & seicheresse.

Toutes ces raisons me font conclure que nos Docteurs se sont trop avancez en l'intention de la temperature des tamarinds, ce n'est pas pourtant que ie ne les croye froids, veu que l'aigreur en rend le témoignage, & aussi les effects: mais j'estime que la seicheresse n'est pas égale à la froidure, veu que leur substance grasse, humide, & lenitiue, avec les effects témoignent le contraire. Il se faudra donc contenter de les reconnoistre froids au 2. degré, & secs & humides à raison des differentes substances.

*De l'election des Thamarinds.*

**E**N l'election des thamarinds il faut obseruer plusieurs choses. La premiere est l'âge, car les recens sont les meilleurs, la raison est euidente, d'autant qu'estans gardez leur vertu se diminue, mesme ils se pourrissent par la chaleur & par l'humidité externe, voila pourquoy il les faut conseruer dans des pots de verre bien soigneusement couuerts, comme Mesué l'apprend. En second lieu il faut regarder la consistence de leur substance: nos Docteurs les demandent gras & pleins de chair. En troisieme lieu, le goust est considerable, Mesué les veut aigre-doux: mais il faut que l'aigreur domine. En quatrieme lieu, il faut prendre garde à la couleur, car il faut qu'ils soyent noirs, aucunement luisans: Finalemēt il les faut choisir purs & nets, en se prenant garde qu'ils ne soyent sophistiquez, ou avec la chair de pruneaux,

ce

ce qui se connoist par l'odeur, par la saveur & par la couleur, ou bien avec quelque autre chose, lors qu'on les humecte pour les faire paroistre recents.

*De la preparation & de l'usage des Thamarins.*

**L**es thamarinds nuisent quelquefois à l'estomac à raison de leur froidure. Voila pourquoy Mesué commande que l'on les corrige & que l'on les prepare avec quelque drogue chaude & roboratiue. Ils sont tardifs en leur operation, & purgent fort legerement, voila pourquoy on les ordonne en grande quantité, leur substance n'endure pas qu'une bien petite coction, d'autant qu'une grande ou longue leur fait entierement perdre leur vertu purgatiue. L'usage des thamarinds est ordinaire, soit pour les compositions, soit pour les medecines ordinaires, comme l'experience le nous témoigne.

*De la Manne.*

C H A P. VI.

**E**ntre tous les simples purgatifs, il n'y en a pas vn qui soit si admirable en sa generation, ny gueres plus recommandable en ses vertus & en ses effects que la manne, c'est vn medicament tout celeste, que quelques vns appellent *sudorem celi*, vel *salinam astrorum*, c'est à dire, la sueur du ciel, ou la salive des astres. C'est vn don excellent de Dieu que la manne: les Anciëns l'appelloyent miel, ou pluye de Iupiter, c'est l'ancienne nourriture, l'aliment sacré, ou le pain celeste, que Dieu donna aux enfans.



enfans d'Israël en son festin du desert : c'est cette manne qui a representé autrefois les plus secrets mysteres de la foy Iudaique & Chrestienne. Mais laissant à part ce discours par trop esleué & esloigné de nostre matiere, nous traiterons naturellement & medicinalement de la generation, de la nature, des vertus, de l'election, & de l'usage de la manne, entant qu'elle est reconnue pour vn simple purgatif.

Nostre Mesué parlant de la manne, dit que c'est vne rosée engendrée des vapeurs esleuées, cuites, & digerées en vn air temperé & fecond, sous vn fauorable aspect du ciel & des astres, tombant par apres sur la terre, sur les pierres, ou sur les plantes. Par cette description nous pouuons reconnoistre que plusieurs choses concourent necessairement en la generation de la manne.

Premierement la cause materielle qui est double: la premiere est vraye ou propre, sçauoir est les vapeurs douces esleuées en l'air : l'autre est locale, sçauoir est le lieu où elle s'engendre, sçauoir est vn air fecõd & temperé, en apres le lieu qui la reçoit en bas. Pour l'air il ne se treuve pas propre par tout, d'autât que la fecondité d'iceluy ne se trouue pas propre en toutes les regions : mais differente selon l'aspect des astres, & la disposition des lieux. Et quant au lieu recipiant, c'est la terre, les pierres, ou les plantes. Messieurs les Moines en leurs commentaires sur Mesué estiment que la manne se peut engendrer sur les arbres & qu'elle en sort lors qu'on les incise. En second lieu, il faut reconnoistre le concours des astres fauorables comme dit Mesué & ce, nõ en toutes les saison de l'année:  
mais

mais principalement vers le mois de May, Iuin, & Juillet, sous la canicule. En troisieme lieu, la cause efficiente est considerable, qui est à mon aduis la fraischeur nocturne qui congele la rosée, côme nous voyons, & luy donnant icelle figure qui ressemble presque le mastic, ou bien la semence du coriandre, comme dit la sainte Escriture. Pour la cause finale c'est l'usage de l'homme, entant qu'elle peut seruir à la conseruation, & à la guerison des maladies.

*Asçauoir si la manne est vn medicamēt purgatif.*

**A** Pres auoir monstré comment c'est que la manne s'engendre, il faut examiner sa nature & ses proprietéz auant que de traiter de ses differences, ou de son election.

Quelques vns ne la veulent reconnoistre pour vn medicament purgatif pour trois raisons.

*1. rais.* La premiere est d'autant qu'elle n'est pas tirée des plantes, des animaux, & des mineraux, comme les autres medicaments.

*2. rais.* La seconde, parce que c'est vn aliment, car estant vn espece de miel aérée & fort douce, elle est amie de la nature, & par consequent ne la peut pas alterer ny esmouuoir, ce qui est necessaire aux medicaments purgatifs.

La troisieme est, d'autant qu'elle est si lasche & si legere en son action purgatiue qu'elle ne semble pas meriter ce nom de medicament, & de fait plusieurs comme Fuchsius & semblables l'ont retranché du nombre d'iceux.

Nous toutesfois au contraire estimons avec Mesué que la manne est vn medicament purgatif & de

Et de fait les effets en rendent témoignage par l'expérience ordinaire. Il est bien vray pourtant que nous la reconnoissons pour vn médicament alimenteux: car estant douce & agreable à la nature, elle se peut dire aliment: mais entant qu'elle purge par la substance aérée & par sa pointe, ou legere acrimonie, c'est vn médicament. Or bien que ce ne soit ny Plante, ny Animal, ny Mineral, toutesfois entant qu'elle est recueillie sur les plantes ou sur les mineraux, & mesme que selon Mesué elle emprunte leurs forces, nous la pouuons logger parmi ceux-là. Et quant à l'opinion de Fufche nous la reiettons, d'autant que la foiblesse & la vertu purgatiue qui se treuve en la manne, n'empesche pas que ce ne soit vn médicament: outre que d'ailleurs elle purge assez estant recente.

*Asçauoir si la manne des Grecs & celle des Arabes different ensemble.*

**N**OS Docteurs disputent fort sur cette question. Ceux qui disent que les Grecs n'ont pas connu la manne des Arabes, presentent en premier lieu les authoritez de Diosc. Gal. & Pline, lesquels assèurent en leurs escrits que la vraye manne est la poudre subtile de l'encens qu'ils appellent Manna thuris, laquelle est fort differente de la nostre, selon l'expérience. En second lieu ils apportent la raison suiuant. La manne des Grecs, disent-ils, est fort astringeante: voire plus que non pas l'encens, selon Gal. au 13. liure de sa methode, & Mesué selon Dioscoride. Or est-il que la manne des Arabes est purgatiue. Donc il faut dire

C Ç c      qu'el

qu'elles different ensemble. Les autres au contraire disent que les Grecs ont connu & décrit la manne des Arabes, apportant pour preuue de leur opinion, l'histoire de sa generation, de sa nature, & de ses vertus, qui est dans Gal. au 3. liu. de la faculté des alimens, là où il dit qu'elle s'engendre de la rosée; & qu'elle tombe sur les pierres & sur les feuilles des plantes: & sur ce qu'elle est purgatiue, à cause de ses parties tenües & de son acrimoine, qui rend sa faculté expultrice.

Nous autres pour accorder ce differend en peu de paroles, disons que la manne des Arabes a esté descrite par les Grecs: mais non pas sous ce nom de manne; car Galien l'appelle mel aëreum; & de fait selon les anciens, il y a trois especes de miel, l'un animal, qui est le commun, l'autre vegetal, qui est le sucre, & le troisieme aéré, qui est nostre manne.

#### *Des differences de la manne.*

CE mot de manne est equiuoque: car ou il se prend improprement, & de cette façon Galien a appelé la poudre de l'encens manne: ou proprement, ainsi ce n'est autre chose qu'un médicament purgatif bening, lequel s'engendre de la rosée, comme nous auons dit cy-dessus.

Or d'icelles il nous faut connoistre plusieurs differences. La premiere est tirée des regions, & de cette façon il y a vne manne Indique, Persique, Arabique, selon le lieu de l'Asie, ou de l'Afrique, apres en l'Europe nous auons celle de Calabre, & de Briançon, mesme Penas en son histoire des plantes dit qu'il s'en treuue vers le mois de May  
& de

& de Iuin, qui est trouuée sur les oliuiers & les faules, qui est fort menue & bien douce.

En second lieu, il y a la difference des lieux, selon qu'elle est trouuée & cueillie sur les pierres ou sur les arbres. Car selon Mesué elle change de nature, & de vertus. Je laisse à part les autres differences, prinſes ou du temps, ou des qualitez, comme ie diray cy-apres parlant de l'election d'icelle.

*Aſſauoir ſi la manne eſt temperée, chaude  
ou froide.*

**L**A temperature de la manne me ſemble fort incertaine: car en premier lieu d'un coſté l'on la peut dire temperée, ſelon l'opinion de Meſué: outre ce que d'ailleurs la raiſon ſemble favorable, veu que toutes les choſes douces ſont temperées ſelon Galien: mais auſſi apres il y a deux raiſons qui monſtrent qu'elle eſt chaude. La premiere eſt tirée du gouſt, veu que Galien la reconnoiſt acre & picquante: l'autre eſt tirée de la tenuité de ſes parties & de ſa vertu purgatiue. L'on en peut adiouſter vne troiſieſme, qui eſt tirée du temps de la generation de la manne: veu qu'elle eſt produite ſous la canicule. Je viés à cette heure à la troiſieſme opinion, qui eſt de ceux auxquels eſtime la manne froide de ſa temperature, pluſtoſt que temperée ou chaude, cette opinion ſe peut verifier & par les principes & par les effets. Par les principes premierement, d'autant que la matiere de la manne eſt vne vapeur froide, & la cauſe efficiente eſt la froidure nocturne de l'air, apres par les effets, à cauſe que ſelon Meſué la manne appaiſe

la soif, ce qui ne se peut faire qu'en rafraichissant.

Nous autres pour resoudre cette question, estimons que la temperature de la manne est chaude, sans excez toutesfois; mais approchant d'une qualite temperée. Et quant aux raisons proposées en faueur de la troisieme opinion, il faut respondre qu'encores que la cause efficiente & materielle de la manne semble témoigner quelque froideur en icelle: neantmoins les vapeurs par la digestion qui s'en fait en un air fecond & chaud, acquierent cette temperature chaude, & pour ce qui est de la soif, la manne ne l'appaife que par accident, en purgeant les humeurs bilieuses qui sont contenues dans l'estomac.

Donc nous pouuons conclurre que la manne est chaude ou temperée plustost que froide.

#### *De l'election de la Manne.*

**E**N l'election de la manne il faut considerer plusieurs choses. La premiere c'est le lieu, c'est à dire la region où elle se trouue, Matthiole en fait deux differences: l'une Orientale, & l'autre Europée, l'Orientale est double,

La premiere est appellée mastichene, parce qu'elle ressemble à des grains de mastic, & est estimée la meilleure: l'autre est dite bombacine, qui n'est pas estimée, parce qu'elle se fait de la mastichine adulterée. Pour l'Europée l'on louë fort la Calabrine; & apres icelle la manne de Briançon. Garcias ab Horto propose trois differences de la manne qui vient des Indes; mais d'autant

d'autant qu'elles ne sont gueres en vsage parmy nous, ie me contenteray d'auoir loüé la mastichine, la Calabrine, & la Brianfonnoise.

En second lieu, il faut regarder à l'âge de la manne, d'autant que la recente est la meilleure, au contraire celle qui est gardée long temps se noircit & perd toute sa vertu. Mesué ne donne à la manne qu'une année de garde, laquelle expirée il ne l'approuue plus, parce qu'estant composée d'une substance acre & tenüe, sa vertu se dissipe en peu de temps.

En troisieme lieu, il faut prendre garde à la couleur, en la saincte Escriture elle est dite blanche. Nostre Mesué la demande aussi comme cela: ou pour le moins de couleur Citrine: car si elle est trop fusque ou trop rousse, elle n'est pas bonne.

En quatrieme lieu la faueur est considerable, Tous nos Autheurs la veulent douce: mais il faut prendre garde que cette douceur doit estre picante selon Galien; en outre il faut bien obseruer si elle est naturelle ou adulterée. Finalement les effects nous rendent témoignage de sa bonté.

*De la preparation & vsage de la manne.*

**L**A manne est vn medicament si doux & benigning, que Fusché a fait difficulté de la reconnoistre pour purgatiue, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Cette benignité & foiblesse est cause que tous nos Docteurs la preparent avec quelque aiguillon, comme est le thim, l'hyssope. Mesué dit qu'elle purge plus estant cuite que dissoulte, ce

CC 3 qui

qui semble estrange, veu que la coction fait exhaler la substance aérée: mais nous dirons à cela que ladite coction doit estre legere & non pas longue: car autrement la faculté purgatiue s'exhaleroit. Apres nostre Docteur dit qu'il la faut mesler parmi d'autres medicamens purgatifs, parce qu'il en arriue du bien. Le premier est, que la purgation s'en fait mieux, & l'autre que la manne par sa faueur douce les rend plus agreables & familiers à la nature. Nous la baillons ordinairement avec vne decoction pectorale, laxatiue, ou bien autrement, selon les intentions des Medecins & de la necessité des malades.

---

*Des Roses.*

C H A P. VII.

**L**A rose est vne fleur si agreable à la veüe à raison de sa beauté, & si suauue à l'odorat, à cause de sa bonne senteur, que les anciens en tapissoient leurs chambres, leurs lits, & leurs tables, comme nous témoignent les historiens, mesmes ils la vouïerent à la Deesse Venus, pour signe de sa valeur & de sa grace.

Et à la verité cette fleur merite de l'honneur par dessus les autres, non seulement à raison de ses beautez exterieutes: mais aussi à cause de ses proprietiez interieures. L'experience nous en fait foy en la Medecine: d'autant qu'il n'y a pas vne drogue si commune & frequente que la rose. Et de fait si l'on regarde aux boutiques des Apoticaïres, l'on treuuera plusieurs medicamens qui portent



portent le tiltre de cette fleur, sçavoir est l'eau rose commune, aqua peculi rosarum, le vinaigre rosat, l'huile rosat, le miel rosat, l'onguent rosat, la conserue de roses, le suc de roses, le syrop rosat, l'electuaire de succo rosarum, & le sucre rosat.

Par là nous pouuons reconnoistre la bonté & necessité de ce medicament: veu mesmes qu'en toutes les medecines purgatiues l'on mesle du syrop rosat. Les Chimistes tirent encore d'huile des roses du marc, qui reste apres la distillation de l'eau qui est rougeastre, & la plus suaue qui se puisse sentir.

Or bien que les roses soient connues en toutes nations, à cause de leur abondance: si est-ce que par voye de doctrine nous les distinguerons auant que d'escrire ce qui est de leur nature & de leurs vertus. Les Simplistes en font deux generales differences, sçavoir est des sauuages, & des domestiques.

Je laisse à part les sauuages, qui sont blanches ou iaunes, ou incarnates, d'autant qu'elles ne purgent pas, encor qu'elles puissent seruir en la Medecine pour les autres vertus.

Quant aux domestiques, il y en a plusieurs especes: mais les moindres sont les blanches, qui sont foibles & de peu de vertu, les rouges qui sont adstringentes, & non pas beaucoup odorantes, les Musquées ainsi dites à raison de leur odeur excellente, par apres les incarnates ou passées, qui sont celles desquelles nous traittons en ce chapitre, parce qu'elles tiennent rang parmi les medicamens purgatifs; & quant aux Musquées encorés qu'elles soient purgatiues: voire plus

que les pafles, nous n'en traiterons pas en ce lieu.

*Œſſavoir ſi la temperature des roſes eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche.*

**L**Es roſes pafles deſquelles on ſe fert communément en la medecine, ſont les fleurs des roſiers domeſtiques, & particulierement les fueilles d'icelles, ſans comprendre les autres parties, comme le pied, le floe, les capillamens.

Nos Docteurs ſont en diſpute ſur la temperature des roſes, ſçavoir ſi elle eſt chaude & humide, ou froide & ſeiche. Ceux qui la tiennent chaude & humide, ſe fondent ſur les raiſons ſuyuantes.

1. *raiſ.* Les medicamens aromatiques, purgatifſ & amers ſont chauds, ſelon Galien & Meſué. Or eſt-il que les roſes ſont aromatiques, purgatiues & ameres. Donc elles ſeront chaudes.

2. *raiſ.* Meſué dit que le ſuc des roſes eſt chaud au premier degre, & meſmes qu'il eſt reſolutif, aperitif, & deterſif. Donc il faudra dire que les roſes ſont chaudes.

3. *raiſ.* Les medicamens qui ſont pleins d'humidité doiuent eſtre iugez humides: or les roſes ſont pleines d'eau & humidité, comme l'on void en la diſtillation d'icelles. Donc elles ſeront humides.

*Opinion contraire.* Les autres au contraire ſouſtiennent que la temperature des roſes eſt froide & ſeiche. Premièrement c'eſt l'opinion de Meſué, quand il dit qu'elles ſont froides au 1. & ſeiches au 2. En ſecond lieu les medicamés qui ſont faiçts des roſes rafroidiſſent, comme l'eau roſe, la conſerue, l'huile roſat, l'onguent roſat. En troſieſme lieu les medicamens

camens astringents sont froids & secs. Or est-il que les roses sont astringentes selon Mesué & l'expérience.

Nous autres pour conclurre cette difficulté, estimons avec nostre bon Docteur Mesué, que les roses sont composées de différentes substances, lesquelles sont toutes separables. La premiere c'est l'ignée, par le moyen de laquelle les roses sont ameres, rouges, & aromatiques. L'autre est aérée, d'où vient la bonne odeur, aussi la purgation de la tenuité. La troisième est aiguëse, d'où vient l'eau rose & les effets qui rafraichissent. La quatrième est la terrestre, qui rend les roses astringentes, & aydée toutesfois de l'aigüe. Et voyla comment nous pouuons dire apres cette distinction des substances, que les roses sont composées de différents temperaments, à raison desquels de différents effets, mesmes les substances en la separation emportent les vertus, quant à elles, & de fait les roses gardées & seiches ne purgent plus, mais elles restraignent seulement, parce que la substance aérée & purgatiue est du tout resoluë.

Après le suc separé de la substance terrestre, & froide, est chaud & purgatif, l'eau separée des autres matieres rafraichit, la poudre de roses restraint, & voyla comment les effets sont différents, lors que les substances se separent. Je ne veux pas obmettre icy l'opinion de Matth. touchant la purgation des roses, d'autant qu'il estime qu'elles ne purgent qu'à raison de leur amertume, ce qui me semble estrange, comme ie monstreray cy apres. Son opinion à mon iugemēt se peut fonder sur deux raisons. La premiere est que l'amertume

est vne qualité desagrecable à la nature. L'autre est que l'amertume des roses se perd, lors qu'elles se seichent, & c'est de là qu'il peut inferer qu'elles ne sont plus purgatiues par la priuation de l'amertume. Mais toutes ces raisons me semblent foibles, d'autant que si elles auoient lieu, l'absynthe par exemple seroit plus purgatif, que non pas le scammonée, la cichorée aussi, & mesmes l'opium, & plusieurs autres qui ne sont pas purgatifs.

Or bien que la faculté purgatiue se perde, lors qu'elles se seichent, ce n'est pas pourtant pour la priuation de l'amertume, mais à cause de la resolution d'une substance aérée, qui sert de principe interne à l'effect de la purgation: & voyla d'où vient que l'on se sert des roses durant qu'elles sont recentes, soit pour en faire le syrop apres plusieurs infusions, soit pour en tirer le suc: car si on les gardoit quelque temps, elles n'auroient point de vertu purgatiue. L'on pourroit faire vne obiection cōtre l'opinion que i'ay produicte, & monstrier que la substance aérée des roses ne peut pas seruir de principe interne à la purgation.

Par cette raison; si la substance aérée estoit la cause de la purgation aux roses, l'eau rose distillée purgeroit, d'autant qu'elle est engendrée de la substance aérée & vaporeuse des roses. Or est-il qu'elle est astringente & rafraichissante. Donc il s'ensuit que cette partie aérée des roses ne peut pas estre la cause de la purgation.

Mais nous respondons à cela qu'en la distillation des roses il se fait vne separation des substances, ce qui est de terrestre demeure au marc, ce qui est d'aéré & igné s'exhale, & la substance aiguen-  
se

se demeure dominante en l'eau, voila pourquoy elles ne purgent pas, encores qu'il y puisse auoir quelque portion des autres substances.

Quant aux autres vertus des roses, Mefuc nous apprend qu'elles purgent les serositez bilieuses des veines & arteres, en ouurant les obstructions, voila d'où vient que l'on s'en fert aux fiebures bilieuses. Le vulgaire se fert de boüillons faiçts avec les roses cueillies avec leur rosée, & boüillies avec du sucre, mais il vaut mieux se seruir du syrop rosat bien faiçt. Pour l'eau rose elle est estimée cordiale, & propre pour reshoüir & fortifier le cœur, & le foye. Le commun des Pharmaciens ne la fait que blanche, mais l'on la peut rendre rouge, si l'on met quelques roses rouges aux chapiteaux des alambics, lors qu'on les distille. Pour ce qui est de l'election, & de la preparation des roses, ie m'en descharge aux dispensaires, parce que c'est vne chose connue & commune.

---

*Des Prunes.*

C H A P. VIII.

**L**es prunes sont des fruiçts si connus & si communs que ce seroit temps perdu de nous amuser à les descrire: d'icelles il y en a des sauuages & des domestiques, celles là sont bien differentes des ordinaires, non seulement en figure, comme il se void oeulement, mais aussi en vertu, d'autant que les vnes sont fort astringentes, & les autres purgatiues.

Les domestiques par apres sont fort dissemblables entre

entre elles mesmes à raison des especes: car il y en a de blanches, de noires, de iaunes, de rouges, & de plusieurs autres couleurs.

Les plus estimées pour le goust sont celles de damas, de brinolles, perderigon, dattes: mais quant à la medecine les noires ont l'honneur, pour estre plus laxatiues & plus communes. Et voyla pourquoy Mesué dit que les prunes blanches, iaunes, & rouges sont moins medicamenteuses que non pas les noires. Bien est vray qu'il adiouste qu'entre les noires, les aigres alterent plus & laschent moins.

Au contraire les douces alterent moins: encores que toutes deux soient alteratiues & laxatiues laschent selon plus ou moins. Or icy il faut observer deux choses, la premiere est que les prunes ne sont pas simplement medicamens, ny alimens, mais medicamés alimenteux, entant qu'ils peuuent nourrir & lascher le ventre en differentes façons toutesfois: l'autre est que les prunes se peuuent considerer en deux temps, sçauoir est entant que fraisches ou recentes, & apres entant que seiches. Les fraisches nous peuuent seruir en deux façons, premierement par voye d'aliment, voyla pourquoy on les sert à table, comme vn fruit agreable pour rafraischir & lascher le ventre tout ensemble, en laissant quelque humidité alimenteux au corps. Par apres par voye de medicament, comme quand on tire la poulpe pour faire le diaprunis simple, composé, & autres.

Quant aux seiches, elles conseruent tousiours leur vertu laxatiue dans leur chair, & sont lenitiues: non pas tât toutesfois que les fraisches, côme  
dit

dit Mefué : bien est vray auffi qu'elles ne font pas si corruptibles, ny defagreables à l'estomac.

Dioscoride semble contrarier à Gal. & à Mefué en cet article, quand il dit aut chap. 137. du 1. liu. que les prunes de damas estans seiches restraignent, ce qui est entierement contre l'experience.

Toutesfois nous pouuons dire que telles prunes peuuent estre astringentes à raison de leur acidité: mais elles ne restēt pas pour cela d'estre purgatiues. Car nous voyons qu'un medicament peut purger, & restraindre à raison des differentes substances, comme les tamarinds, mirabolans, & semblables.

Et voyla comment l'on peut accorder Dioscor. avec Gal. & Mefué. Les pruneaux purgent la bile doucement, & rafraichissent; c'est pourquoy l'on s'en sert communément aux siebures bilieufes.

Nostre Docteur dit qu'en Armenie les homes de son temps faisoient de trous au tronc des pruniers, lesquels ils remplissoient d'escammonée en les luttant par apres, affin que le suc passant empruntast la vertu de l'escammonée, & redist les prunes plus laxatiues. Cela ne doit pas estre treuue estrange, veu que Gal. nous assure, que si l'hellebore prouient aupres des seps des vignes, le raisins deuiennent laxatifs par la communication de la vertu purgatiue.

*Des Violes.*

C H A P. IX.

**L**A viole est vn simple si connu qu'il ne merite pas que ie perde le temps à les descrire.  
Ce

Ce nom luy a esté donné à raison de sa fleur qui est de couleur violette, on l'appelle communément violette de Mars, parce qu'elle florit d'ordinaire durât ce mois là. Or il faut noter qu'il y en a d'autres especes, lesquelles sont blanches, & de toutes les deux il y en a de simples & doubles: mais d'autant que nous n'entendons parler en ce lieu que de la viole ordinaire, ie ne m'amuseray pas icy à traitter des autres. Mesué reconnoist la viole pour vn simple purgatif, & propose ce qui est de sa nature, & de ses vertus. Maintenant auant que de passer plus auant, il faut rechercher, sçauoir si la viole merite que l'on la reconnoisse pour vn médicament purgatif.

*A sçauoir si la viole est vn simple purgatif.*

**I**l y en a plusieurs raisons que l'on peut proposer contre Mesué, que la viole n'est pas vn simple purgatif. Premièrement parce qu'elle est froide, & humide. Or selon Gal. les medicamens purgatifs doiuent estre chauds. En second lieu la viole n'est que remolitiue, & non pas attractiue, si bien qu'il semble que Mesué a manqué, en ce qu'il n'a pas traitté des autres herbes remolitiues, si cette qualité peut donner rang à la viole parmy les medicamens purgatifs. En troisieme lieu les drogues qui causent le sommeil, ne peuuét pas estre dictes purgatiues. Or est-il que les violes prouoquent le sommeil seló Mesué. En quatriesme lieu le propre des medicamens purgatifs est de causer la soif. Or est-il que selon Mesué les violes defalterent, finalement les purgatifs ne sont pas cardiaques. Or est-il que les violes le sont.

Nous



Nous autres au contraire estimons que les violes sont des simples purgatifs & que Mesué a bien fait d'en traiter parmy les autres.

Or pour esclaircir la vertu de cette opinion, il faut supposer deux fondemens.

Le premier est, que aux violes il faut considerer *1. fond.* plusieurs choses, sçavoir la racine, les fueilles, fleurs, & seméce. Toutes ces parties sôt purgatiues, selon plus ou moins : car les racines purgent par decoction, les fueilles aussi, la semence encore plus, & pour la fleur il est tout certain qu'estant infusée souuent, elle est purgatiue par vne substance aérée, bien est vray qu'il la faut cueillir, côme dit Mesué, auant que le Soleil l'aye affoiblie, ou flestrie. Or il faut noter que cette faculté purgatiue des violes est differente, car aux fraisches & recentes elle depend d'une humidité, & d'une substance aérée : mais estant seiches elles purgent en attirant, comme dit Mesué.

En second lieu nous deuous obseruer plusieurs *2. fond.* substances aux violes. La premiere est humide & aqueuse, & qui les rend remollitiues. L'autre aérée, qui paroist aux fleurs fraisches des violes. La troiesime ne se monstre pas qu'aux seiches, lors que la chaleur & la vertu attractiue font leur actiō, apres que l'humidité a esté cōsommée, comme dit Mesué. Et outre cela il faut reconnoistre la vertu cordiale qui est aux violes. Par le moyen de ces deux fondemens, il est aisé de respondre aux deux objections contraires.

A la 1. Il faut dire que l'humidité les rend remollitiues estans recentes : mais qu'estans desséchées elles ont quelque chaleur.

A la

A la 2. Il faut dire que les violes ne sont pas remollitiues : mais aussi purgatiues selon toutes leurs parties , ce qui n'est pas commun aux autres herbes remollitiues.

A la 3. Je respõds que le syrop de violes fraichement dispesé peut prouoquer le sõmeil par son euaporatiõ douce-humide: mais cela n'empesche point que les violes ne puissent estre purgatiues à raison de leurs differentes subitãces, & des autres parties.

A la 4. Je dis que les medicamẽs violens qui purgent les serõsitez en quantité causent la soif: mais non pas les benigns, particulierement ceux qui rafraichissent, comme la casse, les tamarinds, les pruneaux, & les violes. Finalement à la dernière, je respõs que les violes ne sont cordiales, que à raison des fleurs principalement, ausquelles mesmes nous reconnoissons vne faculté purgatiue, estans fraisches & seiches, à raison toutesfois des differentes substances.

*De la temperaiure & des proprietex des Violes.*

**N**ostre Mesuẽ au commencement de son chap. propose la temperature des violes, & dit qu'elles sont froides & humides au 1. degré: cette temperature est confirmée apres par les effects des violes, d'autant qu'elles rafraichissent les inflãmations, appaisent les douleurs chaudes quasi cõme les narcotiques, prouoquent le sommeil & defalterent mesme. Les compositiõs qui en sont faictes rendẽt témoignage de cette froidure, cõme nous voyõs en la conserue de violes ou au syrop violat, & à l'huile rosat. Toutesfois il semble que Mesuẽ s'est trompé en ce iugement de la tẽperature proposée. Premièrement d'autant que selõ luy mesmes elles

elles purgent la bile. En second lieu, parce que les violes seiches sont ameres & picquantes, ou acres au goust selon luy mesme, outre ce l'odeur suave des violes est vn témoignage de chaleur.

Nous autres pour accorder cette dispute, disons avec Mesué que les violes recentes sont froides & humides pour la domination de l'humidité, avec laquelle neantmoins nous reconnoissons vne substance aérée, chaude, qui rend ses fleurs aromatiques, & aucunement purgatiues: mais estans desseichées, la chaleur qui estoit auparauant comme estouffée monstre sa force, & les rend ameres & purgatiues par attraction. Quant aux autres proprieté des violes, Mesué & Matthiole les proposent assez particulièrement.

*Du Serum lactis, appelle petit lait.*

C H A P. X.

**L**E lait est composé de trois diuerses substances selon Galien, quand il parle des facultez des aliments. La premiere est appelée caseuse: la seconde butyreuse, & la troisieme serreuse ou aqueuse.

Ces trois substances se voyent en la separation du lait, & sont differentes en nature & en vertus. Les deux premieres sont alimenteuses, & de fait le beurre & fromage sont fort alimenteux, & nourrissent fort. Mais la troisieme, qui est la serreuse, est la medicamenteuse; d'autant qu'elle lasche, deterge & purge les humeurs bilieuses & adustes par sa qualité nitreuse. Voila d'où vient

D D d que

que les Medecins se seruent du serum lactis en la curation des maladies bilieufes & melancholiques.

Nostre Docteur Mefué traite du serum lactis parmi les purgatifs benigns, à cause de sa vertu purgatiue : car estant separé des autres deux substances, comme il a esté dit, il ouure les opilations, nettoye les voyes & purge doucement. Or il faut noter que par le serum lactis nous entendons communément celuy qui est tiré des vaches ou des cheures, d'autant que ces laiçts sont les plus communs & les plus ordinaires. Mefué en son election dit qu'il faut choisir celuy qui est tiré des cheures noires : mais i'estime que celuy des blanches, pourueu qu'elles soient bien nourries peut estre aussi bon. L'on pourroit demander icy, sçauoir si l'vrine des vaches ou des cheures est purgatiue : veu que la serosité est la matiere proche d'icelle ; mais nous disons que l'vrine est vn excrement salé, & inutile pour la purgation, ce qui ne se peut pas dire du petit laiçt : d'autant que la serosité n'est pas si salée, & d'ailleurs elle a receu vne alteration en la coction des mammelles, lors que le laiçt s'engendre : si bien qu'il est plus temperé, & neantmoins purgatif par sa qualité nitreufe. Nostre Docteur dit que cette vertu purgatiue est foible, c'est pourquoy il conseille de faire des infusions avec d'herbes purgatiues, comme de la fumeterre avec le petit laiçt, & mesme de mesler avec iceluy d'autres medicamens, comme la casse, les thamarinds, les roses, & semblables.

*Ascauir*

*A sçavoir si la temperature du serum lactis  
est chaude ou froide.*

**L**A temperature du petit laiçt est difficile, à raison que Mesué le reconnoist chaud & sec, depuis le premier degré jusques au second degré. Mais il y a plusieurs raisons qui semblent témoigner le contraire.

La premiere est que le laiçt, selon Galien, est froid & humide. Or le serum d'iceluy est la substance aqueuse. Donc il sera encores plus froid que les autres parties d'iceluy.

En second lieu l'on ordonne le petit laiçt aux maladies chaudes pour rafraischir. Donc c'est vn indice qu'il est froid.

En troisieme lieu, Galien par parole expresse dit au *liv. 4. des facult. des simp. chap. 17.* que l'excrement sereux du laiçt est froid & humide.

Nous autres pour resoudre cette question, estimons que le serum lactis est composé de différentes parties, l'une est nitreuse & purgatiue, qui témoigne la chaleur, l'autre est aqueuse, laquelle peut rafraischir: si bien que le serum lactis sera chaud & froid sous diuers respect.

---

*De la Fumeterre.*

C H A P. X I.

**L**A fumeterre selon Dioscor. & Galien est ainsi appellée, à raison du mesme effect qu'elle produit, comme la fumée: car tout de mesmes que la fumée fait pleurer, suiuant l'ex-

DD d 2 perien

periance, de mesmes aussi le suc de la fumeterre estant ietté dans les yeux fait sortir des larmes, & ce par le moyen de son acrimonie, comme nous voyons aussi en l'euaporation des oignons: ce n'est pas pourtant que la fumeterre ne soit propre pour la conseruation de la veüe: car selon Dioscoride elle y est merueilleusement propre. Or cette plante encore que commune, est doiüée de plusieurs belles & vtiles vertus. Et ne faut pas que l'abondance la face mespriser, nous en voyons tous les iours l'experience en l'usage, & mesmes dans les dispensaires l'on trouue la description des deux syrops de fumeterre, sçauoir est du simple, & du composé.

Nos Autheurs proposent quelque difference de cette herbe, mais nous n'entendons parler icy que de la commune, & de l'ordinaire, de la temperature & des vertus de laquelle il nous faut parler maintenant.

*A sçauoir si la fumeterre est chaude ou froide.*

**L**A temperature de la fumeterre est en dispute, quelques vns la iugent chaude, & les autres froide, ceux qui la reconnoissent chaude se fondent sur trois raisons.

La premiere est, parce qu'elle est acre & amere au goust, selon Dioscoride, Galien & Mesué, & l'experience.

La seconde, d'autant qu'elle est attenuatiue, penetrante & desopilatiue, qui sont effects de témoignage de chaleur.

La troisieme, parce qu'elle est purgatiue. Les autres qui la iugent froide recourent aussi à ses vertus

vertus & à ses effets. Premièrement, disent-ils, selon Mesué la fumeterre est conuenable en la curation des fiebres bilieuses qui sont chaudes.

En second lieu Mesué dit que cette plante fortifie les visceres, relasche & mollifie par sa qualité styptique & astringente. Mesme Galien dit, que le goust de la fumeterre est acerbe sur la fin, ce qui ne peut estre sans froidure.

Nous autres pour accorder cette dispute, disons avec Mesué, que la fumeterre est chaude en sa superficie, comme il est témoigné par l'acrimonie, par l'amertume, & par les autres effets proposez; mais aussi elle est froide, sans excez toutesfois en ses parties, & voyla d'où vient qu'elle fortifie & restraint.

*Des vertus & des proprietéz de la fumeterre.*

**P**Vis que la fumeterre est vn simple purgatif, ie m'estonne que Dioscoride n'aye pas escrit cette faculté particulierement: en parlant d'icelle, il dit seulement qu'elle purge la bile par les vrines, Galien & Mesué semblent auoir mieux reconnu la nature de cette plante: car ils la descriuent tous deux pour estre vn simple purgatif benign, toutesfois foible en son action. Et voyla d'où vient que Mesué conseille que l'on s'en ferue avec le ferum lactis, sené, & semblables, affin d'esueillir son action.

Cette plante purge la bile, & les humeurs melancholiques & adustes, mesme elle purifie le sang, c'est pour cela que l'on s'en sert en la curation des galles, infections cutanées, & autres maladies melancholiques & bilieuses, soit en decoction,

coction, soit en suc, soit en poudre, comme dit Mesué.

*De l'Epythime.*

C H A P. X I I.

**E**N l'histoire de l'epythime nous auons à remarquer premierement ce qui est de sa generation, de sa nature & de ses differences, & par apres ce qui est de son temperament, de ses proprietéz & de son vsage.

Quant à sa generation elle semble estrange & merueilleuse : d'autant que ce n'est vne plante parfaite comme les autres, ny qui vienne d'elle mesme : veu qu'elle n'est composée que de capillamens, lesquels paroissent communément aux branches & aux fucilles du thim, sans racines ny fondement apparant, croissant & s'entortillant par toute cette plante. Je sçay bien qu'aucuns ont estimé que l'epythime auoit des racines au commencement de sa generation, & qu'elles se desfeichoient par apres.

Mais l'experience montre qu'ils se trompent, nous voyons bien aux arbres quelques plantes qui viennent par adherance, lesquelles sont comme enracinées dans l'escorce d'iceux, comme le guy de chesne & de pommiers, lequel tire le suc desdits arbres pour sa nourriture & pour son accroissement : mais cela n'est pas si apparant en l'epythime : si bien que l'on pourra douter, sçauoir si c'est vn simple different du thim, ou bien si c'est comme vn excrement dependant d'iceluy. Sur cette difficulté, nous croyons que l'epythime n'est pas  
vne



une partie ny vn excrement du thim ; ains seulement vn simple different en nature & en vertus, adherant neantmoins par entortillation, se nourrissant au tour du thim. L'experience nous fait veoir la verité de cette conclusion : car l'epythime qui se treuve en la satureia, au polium, au stœchas, chamædris, & semblables, ne reste pas d'estre purgatiue, & d'auoir les mesmes proprietéz que celuy qui se treuve sur le thim : si bien que le thim ne luy sett que de sujet à son entortillement, encores qu'il puisse emprunter quelque petite vertu d'iceluy ; & de fait le guy de chesne est dissemblable du chesne en ses vertus principales, encore qu'il tire sa nourriture d'iceluy, parce que chaque plante a sa forme & ses vertus differentes. Maintenant il faut parler de la nature de l'epythime, & resoudre la dispute suiuate auant que de proposer ce qui est de son temperament & de ses vertus.

*Asçauoir si l'epythime des Grecs & celuy des Arabes different ensemble.*

**N**OS Docteurs sont fort differentes en la description de l'epythime. Les vns estiment que celuy qui est descrit par les Grecs, & particulièrement par Dioscoride, est dissemblable de celuy que Mesué nous propose, & pensent que nous ne connoissons pas l'epythime des Grecs : ains seulement l'ordinaire duquel l'on se sert communément. Plin & plusieurs autres sont de cet aduis, & proposent la raison suiuate. Selon Dioscoride l'epythime est la fleur du thim. Or est-il que nostre epythi-

me n'est pas la fleur du thim, comme il est notoire. Donc le nostre & celui de Dioscoride different ensemble.

Nous autres au contraire, estimons qu'il n'y a pas de difference entre l'epythime des Grecs & celui des Arabes, si ce n'est à raison des lieux & des regions. Tous les Docteurs Grecs & Arabes s'accordent en ce qui est de la description & des vertus, soit pour la purgation, soit pour les maladies, & proposent des signes semblables pour les reconnoistre. Et quant à l'objection proposée, nous disons qu'à veritablement parler l'epythime n'est pas la fleur du thim: mais d'autant qu'il n'a pas de racine, & qu'il se nourrit & fleurit sur cette plante, Dioscor. a dit que c'estoit la fleur du thim, respectivement toutesfois, & pour monstrier qu'il n'a pas creu que ce fust la vraye fleur du thim, c'est qu'il traite en divers lieux de ces deux simples, & leur donne de differentes vertus. D'ailleurs le thim a ses fleurs particulieres, qui sont differentes de celles de l'epythime en couleur & en odeur, par apres Dioscor. peut auoir appellé l'epythime fleur du thim, parce que communément on le cueillit lors qu'il est en fleur.

*Du temperament & des vertus de l'epythime.*

**L'**epythime est vn simple purgatif assez vulgaire, composé de plusieurs filamens rousastres, il purge doucement les humeurs melancholiques. Voila pourquoy on l'estime en la curation des maladies, qui dependent de ces humeurs là particulierement estant meslé avec d'autres purgatifs, Mesué le tient chaud de sa temperature, & sec au premier degré. Premièrement parce qu'il est acree &

& apres d'autant qu'il est aperitif, resolutif, & attenuatif: mais Gal. semble reconnoistre deux temperamens, à raison de deux differentes substances, l'une est ignée & dominante, qui le rend purgatif, acré & picquant.

L'autre terrestre en petite quantité, qui le rend vn peu astringent, si bien que la temperature chaude domine tousiours, & de fait Mesué dit qu'il ne s'en faut pas seruir aux natures chaudes & seiches, parce qu'il altere & eschauffe fort.

Quant à sa preparation & à son vsage, ie m'en remets au conseil de Mesué, & à la pratique ordinaire.

*Des medicamens simples purgatifs violens.*

SECTION II.

**A** Pres auoir acheué l'histoire des principaux simples purgatifs, que Mesué appelle benignes. Il reste maintenât que nous traittiôs en cette seconde section, des autres qui purgent avec fascherie & violence, comme sont le scammonée, la coloquinte, le turbith, & semblables, desquels nostre Docteur discourt particulieremēt en son 2. liu. Je sçay bié que l'on obiectera icy que Mesué a traité de plusieurs medicamens, parmy les violens & deleteres, qui ne peuuent pas estre dictés fascheux & dangereux, comme le polypode, le carthamus, l'agaric, le sené, & autres desquels nous nous seruons tous les iours sans danger: mais nous pouuons respondre à cela qu'il y a 3. degrez de medicamens violens, & deleteres.

D D d . 5 . Ceux

Ceux qui ont esté obiectés, ne le sont que au 1. comme leurs effects le témoignent, car le fené est torminatif, le carthamus, le polypode, & l'agagarc sont fascheux à l'estomac, & le troublent par nausées & vomissemens, bien est vray que par le moyen de la preparation, & de la correction, l'on les rend salutaires & comme benignes.

Les autres qui sont violens au 2. degré qui purgent avec plus de fascherie, comme le turbit.

Il reste du 3. degré ceux qui sont plus dangereux, cōme l'escammonée, la coloquinte, & l'hellebore, & mesmes il faut obseruer qu'entre eux tous il y a des differences particulieres, qui les rendent plus ou moins violens, & deleteres. Que si on vouloit dire que les medicamens benignes, desquels nous auons traitté cy-deuant, se rendent quelquefois aussi fascheux & violens que les deleteres, cōme l'experience le témoigne, veu qu'aucuns se purgeront autant avec vne infusion, comme d'autres avec l'escammonée.

Il faut respondre que les medicamens benignes peuuent quelquefois purger violemment, & avec fascherie, non pas de soy entant que benignes: mais par accident, lors qu'ils se treuent en des corps impurs & pleins de mauuaises humeurs, ou bien d'autres qui sont fort delicats & aisés à esmouoir. Neantmoins la difference essentielle demeure tousiours entre les benignes, & les violens desquels nous allons commencer l'histoire.

D

## De l'Escammonée.

## C H A P I.

**L'**Escammonée est dite de deux choses cōme l'aloë, sçavoir est la plante d'où on la tire, & le suc qui porte le tiltre de médicament purgatif. Nous ne traiterons pas icy de la plante : mais seulement du suc, duquel l'on se sert communément.

Ce médicament est fort connu & commun en l'usage, les pillules & les electuaires en font foy, veu qu'il entre en la plus part d'iceux, & leur donne mesme le tiltre de dia, comme nous voyons au diacarthami, au diaphœnic; au diapr. sol. & autres.

Dioscor. au chap. 165. du 4. liu. montre la façon de faire l'escammonée par extraction du suc de la plante, apres que l'on a caué la racine. Mais nostre Mesué en parle comme mieux entendu, car il dit que l'escammonée se tire par incision, ou par expression. Par incision c'est vne liqueur, ou vne larme de la racine, apres qu'on l'a aché ou coupé, car par ce moyen l'on peut recueillir les larmes & les faire seicher, en les reduisant en petites ballottes, cette scammonée est la meilleure & la plus rare.

Neantmoins l'autre se tire par expression de toute la racine, & de ses fueilles apres la contusion, & cette-cy est la moindre, comme estant plus puante, & de couleur noire, verdastre. Les Pharmaciens sont communément bien empeschez en la connoissance de la bonne scammonée, comme

me nous ferons veoir en l'election d'icelle.

C'est vn medicament fort violent, mesme Mesué, selon l'opinion de Democrite le iuge fort violent, & plus que tous les autres, toutesfois ils se pourroient bien tromper tous deux, veu que l'expérience nous montre qu'il y en a d'aussi violens, voire de plus malings que l'escammonée, voire que ce ne soit pas tousiours en si petite quantité, nous voyons cela en l'hellebore, antimoine, & semblables, neantmoins nous le reconnoissons pour fort purgatif, voire pour estre des premiers, & quant à sa temperature, & à ses vertus nous en parlerons presentement.

### De la temperature de l'Escammonée.

*Asçavoir si elle est chaude & seiche au troisieme degré.*

**L'**Escammonée selon Mesué est chaude & seiche au 3. degré, acre, amere, incisive, deterfiue, alteratiue, & purgatiue, avec vne furieuse vehemence, mesmes iusques à ouvrir les veines. Son vsage est dangereux aux personnes chaudes & seiches, & aux personnes qui sont subiects aux fiebres, selon le conseil de nostre Docteur.

Or il semble que l'escammonée n'est pas si chaude comme Mesué la reconnoist, d'autant que si cela estoit l'on la corrigeroit avec des medicamens contraires qui seroient froids, comme l'on corrige l'opium qui est froid avec des medicamens chauds. Or est-il selon Mesué que l'on corrige l'escammonée avec des medicamens chauds, côme sont le daucus, la galange, & la semence d'apium & de fenouil.

*Medicamens purg. Sect. II. Chap. I. 789*  
fenouil, mesme selon Paulus avec le gingembre, le  
poiure long, & l'anis. Donc cela móstre que l'escam-  
monée n'est pas si chaude comme Mesué le de-  
montre.

Neantmoins nous autres nonobstant cette rai-  
son, estimons que l'escammonée est fort chaude,  
comme les effects témoignent, & quant à l'obie-  
ction proposée, nous disons qu'en la correction  
de l'escammonée l'on peut auoir plusieurs inten-  
tions selon Mesué. Premièrement si on la veut  
temperer & empescher qu'elle n'eschauffe par  
trop, on la prepare avec des refrigeratifs, comme  
sont l'eau rose, le suc de pourpier, & les mucila-  
ges de psilium.

Aprés si l'on veut arrester la violence de son  
euacuation, l'on l'accomme avec des coings,  
que si on veut corriger les flatuositez mordican-  
tes lesquelles subuertissent & picquent l'estomac,  
pour lors on la prepare avec des carminatifs qui  
sont chauds, suiuant ce qui a esté dit en l'obie-  
ction, si bien qu'on ne corrige pas l'escammonée  
comme estant froide: mais seulement à raison des  
flatuositez, comme il est notoire par la demonstra-  
tion precedente.

Or pour venir aux vertus de l'escammonée, c'est  
vn medicament qui purge avec trauail & violen-  
ce, il attire la bile & les humeurs secheuses & acres  
des veines & de l'habitude, que si l'on la donne  
avec excez & sans preparation cōuenable, il exco-  
rie & vlcere les boyaux, & ouure les veines en  
causant vn flux de sang: mais pour euitter tous ces  
inconueniens Mesué propose les moyens pour  
preparer ce medicament, de façon qu'il ne scau-  
roit

roit nuire, comme nous experimentons tous les iours.

*De l'election de l'Escammonée.*

**N**Os Docteurs & nos Pharmaciens sont bien nempeschez en l'electiō de la bonne scammonée, contraincts de confesser, que l'on n'en treuve gueres qui responde aux signes necessaires. Premierement il faut auoir esgard au lieu natal. Dioscoride louie la Cyriaque & la Iudaique, & reprodue celle qui vient de la Mysie, Mesué exalte celle qui vient d'Antioche, apres celle d'Armenie, & pour celle de l'Europe il dit qu'elle est mauuaise.

En second lieu, il faut auoir esgard à la façon de l'extraction, celle qui est tirée par incision de la racine en la cauant est la meilleure, que si on la tire par expression du suc, elle n'est pas si bonne.

En 3. lieu, il faut qu'elle soit claire & nette comme vne gomme blancheastre, rare & spongieuse, non gueres pesante, ny puante, outre ce elle doit estre tendre & friable, que si elle n'a tous ces signes, elle ne peut pas estre dite bien bonne. Dioscoride nous aduertit, qu'il ne se faut pas fier à ce qu'elle blanchit comme laict estant touchée avec la langue, ou avec de l'eau, parce que cela peut arriuer à l'escammonée falsifiée avec le laict de thitimale, & cependant Mesué nous donne ce signe là pour bon.

*D.*



*De la quantité de l'Escammonée pour l'usage.*

**L**A difference qu'il y a entre les Grecs, & les Arabes sur la quantité, ou sur la dose de l'escammonée, que l'on doit prescrire aux purgations, m'oblige de respondre icy à quelques difficultez, qui se treuvent entre leurs écrits.

Dioscoride quand il propose la dose de ce médicament l'ordonne iusques à quatre oboles, qui sont deux scrupules, voire iusques à vne drachme, qui fait six oboles. Et apres il dit que l'on peut donner à vn patient trois oboles d'escammonée avec deux oboles d'hellebore, & vne drachme d'aloe. Nostre Mesué est bien plus retenu en l'usage de l'escammonée, que non pas Dioscoride, car il ne l'ordonne que depuis cinq grains iusques à douze: l'experience s'accorde avec Mesué, veu que l'on ne passe gueres cette quantité là, que si l'on va iusques à 15. ou 20. grains, il faut que ce soit des corps extremement robustes, apres vne fidelle preparation. Cette diuersité de doctrine qui se treuve entre Dioscoride, & Mesué sur la dose de l'escammonée, nous fait croire, ou que l'escammonée de Dioscoride est differente de celle de Mesué, ce qui toutesfois ne semble pas autrement soustenable, ou bien qu'il y a faute au texte de Dioscoride, ou bien que nostre scammonée est falsifiée, & adulterée avec le laiët de thitimale, ou quelque autre suc qui la rend plus violente.

Et neantmoins pour ce qui est de l'usage nous demeurerons plustost du costé de Mesué que non pas de celuy de Dioscoride, parce que l'experience luy est plus fauorable.

*Dii*

## Du Turbith.

## C H A P. II.

**L**E turbith est ainsi appellé à turbando, parce qu'il trouble nos corps en purgeant les humeurs. L'histoire de ce médicament est si incertaine parmi nos Auteurs que l'on ne sçait que croire au vray de la plante qui le produit. Serapio pense que ce soit la racine du tripolium de Dioscoride qui purge les eaux par le ventre: mais si on regarde de prez à la description de ces deux plantes, l'on trouuera que cette opinion est ridicule.

Les autres estiment que ce soit l'alipum de Dioscoride, & de fait l'on appelle l'alipum du Languedoc turbith falsum, neantmoins cette opinion ne peut pas estre soustenue, d'autant que l'alipum de Dioscoride purge l'humeur melancholique, & nostre turbith la pituite. Aucuns pensent que ce soit la racine de pitiusa, les autres que c'est vne espece de thitimale, Fuchse pense que ce soit vne espece de tapsia: mais il se trompe, d'autant que le tapsia n'est pas vne plante lactaire comme le turbith. Syluius assure que le turbith vulgaire est vne racine de thitimale appelle mirtites. Nostre Mesué parlant de turbith, dit que c'est la racine d'une herbe ferulacée laquelle iette du lait, & en reconnoist plusieurs differences, soit du domestique, soit du sauvage, & assure que la cause pour laquelle le turbith est gommeux depend du lait  
caille

*Medicamens purg. Sect. II. Chap. II. 793*  
 caillé en la racine de cette plante, qui se conuertit  
 comme en gomme.

Entre les nouueaux, Garcias ab Horto qui a  
 descrit l'histoire des drogues Indiques, dit que  
 tous les Autheurs se sont trompez en la connois-  
 sance & description du turbith, & assure que c'est  
 vne plante toute differente de celle qu'il propose,  
 & de laquelle l'on tire le seul pied qui est proche  
 de la racine, parce qu'il est gommeux : car le reste  
 de la plante n'est pas bon.

Matthiolo apres auoir proposé plusieurs opi-  
 nions, conclut que le turbith de Mesué & le no-  
 stre, duquel l'on se sert ordinairement s'accorde  
 fort aux signes, soit à raison de la couleur & de la  
 figure, soit à raison des effects : car premierement  
 cette racine est blanchastre, cendreuse & comme  
 noirastre : si ce n'est de sa nature, pour le moins par  
 accident à raison de l'air, de l'eau, du temps, & de  
 la garde. En cette confusion qui se treuve parmi  
 nos Autheurs sur l'histoire du turbith, il est bien  
 difficile de resoudre ce que nous en deuons croi-  
 re : veu que tous sont quasi discordans, & de  
 fait ie pense que l'on treuve plusieurs racines dif-  
 ferentes qui ressemblent au vray turbith, & qui  
 peuuent purger comme luy, & comme que ce  
 soit le turbith qui se garde aux boutiques se treu-  
 ue quasi semblable à celuy de nostre Mesué, soit  
 aux vertus, soit aux effects. Et quant à celuy que  
 Garcias ab Horto nous descrit, ie le treuve diffe-  
 rent de celuy de Mesué en plusieurs poincts.

En premier lieu, c'est que le turbith de Mesué  
 est vne racine, & celuy de Garcias est la derniere  
 partie de la tige qui touche la racine. Apres le

E E e tur

turbith de Mesué est vne plante qui iette du laiët, & non pas l'autre. Outre ce le turbith de Mesué est gommeux de sa nature, au contraire celuy de Garcias ne l'est pas : mais il dit que l'on peut le rendre tel par artifice, exprimant la plante apres les incisions. Quant aux proprietéz & aux vertus du turbith, Mesué dit qu'il est chaud au troisieme degré. Toutesfois l'on peut icy obiecter deux raisons. La premiere est que s'il estoit si chaud, il ne seroit pas si paresseux & tardif à purger, comme veut nostre Docteur.

Après on ne le prepareroit pas avec le gingembre, & autres correctifs chauds, neantmoins le iugement de Mesué est veritable. Or encor qu'il soit tardif en ses effets, ce n'est pas par deffaut de sa chaleur : mais à cause de sa substance & de l'humour tenace : car estant préparé avec le gingembre & autres correctifs vn peu acres, il tire la pituite mesmes des iointures. Or encor qu'on le corrige avec des remedes chauds, c'est pour resoudre ces flatuositez, affin qu'il ne broüille l'estomac, & non pas pour respect d'aucune froidure. Et pour le regard de l'election, tous nos Docteurs s'accordent à ce qu'il soit gommeux : d'autant qu'autrement il seroit debile & troubleroit le ventre, apres il doit estre blanchastre : car celuy qui est iaune ou noir n'est pas bon. Apres Mesué le demande recent, mediocrement frangible & de couleur cendreuse en son escorce. Pour les autres signes ie m'en remets à nos Autheurs,

De

## De l'Agaric.

## C H A P. I I I.

**I**L y a difficulté sur la nature de l'agaric, sçavoir si c'est vne racine ou bien vn fungus. Aucuns estiment que c'est vne racine, tant selon Dioscoride au premier chapitre de son troisieme liure, que selon Galien au 6. des facultez des simples, là où ces deux Autheurs appellent l'agaric vne racine. Les autres disent que c'est vn fungus des arbres. Cette derniere opinion me semble plus receuable, selon l'experience. Dioscoride ne dit pas crument que ce soit vne racine: mais parlant selon l'opinion des autres, il dit que quelques vns l'appellent racine, & les autres fungus. Et pour Galien il appelloit racine d'agaric ce qui le rend adherant à l'arbre: mais non pas qu'il die que toute la substance de l'agaric soit racine: car cela feroit ridicule: veu que les yeux nous font iuger que c'est vn fungus engendré aux vieux arbres par vne humidité baueuse reduite & conformée en la substance que nous voyons.

Or il faut noter qu'il y a deux differences de fungus, sçavoir est de terrestres, qu'on appelle champignons ou boulets, & d'autres qui ne viennent qu'aux troncs des grands arbres vieux ou morts, ou à demi pourris, comme l'on void communément aux vieux chesnes noirs, & autres arbres des forests. Des derniers il y a plusieurs differences, ou à raison des arbres où ils viennent, ou à raison de leur substance, & à raison de leur couleur & vertus, la plupart toutesfois sont mau-

E E c 2 uais,

uais, veneneux & deleteres; l'on excepte l'agaric, & encore la femelle seulement; car le masse selon Dioscoride & Mesué est fort mauuais, particulièrement quand il est noir, dur, dense, pesant & long. La femelle qui est ronde, blanche, poreuse, rare, frangible, legere, douceastre au goust, & puis vn peu amere & styptique en la superficie, est la plus estimée. Ce fungus vient souuent au larix. Nos anciens faisoient estat de l'agaric de Galacie & Cilicie: mais en France nous nous seruons communément de celuy qui vient du Dauphiné, où il y a grande quantité de ces grands arbres qui le produisent en leur vieillesse, apres auoir produit de la therebinthine en leur vigueur. Cet agaric est vn medicament fort singulier & fort frequent en l'usage: car il purge & la pituite & la bile, & la melancholie: mais particulièrement la pituite lente, crasse & putride, mesmes des parties esloignées.

L'on pourroit icy douter, sçauoir si l'agaric a puissance d'attirer des parties esloignées les humeurs tenaces: veu que Mesué assure qu'il est tardif & foible en son action, & que pour attirer de loing les humeurs, il est besoing d'vne grande & prompte force: mais nous respondons à cela que si l'agaric est foible de soy, on le peut rendre plus actif en le preparant avec le sel gemme ou autres, selon que Dioscoride & Mesué nous l'apprennent.

Quant au temperament de l'agaric, nostre Docteur dit qu'il est chaud au premier degré, & sec au second: mais il semble qu'il se contrarie soy-mesme, d'autant qu'vn peu apres il escrit qu'il est styptique, ce qui ne peut estre sans quelque froideur:

froider : mais nous disons à cela que l'agaric est composé de deux substances. L'une aérée qui est superficielle, laquelle le rend douceastre au commencement. L'autre terrestre, qui est styptique, & neantmoins iointe avec vne qualité ignée qui le rend amer, attenuatif, incisif, aperitif, & purgatif, l'on a accoustumé d'en faire des trochisques pour l'usage, comme il est porté par nos dispensaires.

*De la Coloquinte.*

C H A P. I V.

**L**A coloquinte est le fruit d'une courge sauvage qui se treuve en Arabie & en Afrique, principalement l'extremité de son amertume est cause qu'on l'appelle fel terra, c'est à dire, fiel de la terre, par apres sa qualité deletere est cause qu'on la nomme mortem plantarum, c'est à dire, la mort des plantes: d'autant que par son voisinage elle fait mourir toutes les herbes voisines. En ce fruit il faut considerer trois substances, sçavoir la peau, la chair, & la semence. Nos Docteurs en font deux especes. La premiere est le masle, qui est mauuaise & dangereuse en la Medecine: l'autre est dite femelle, qui est la meilleure pour l'usage, & laquelle doit estre pasle, ou blancheastre & douce à l'attouchement: mais pour la moëlle elle doit estre fort blancheastre, rare, legere, fort douce quand on la manie, & extremement amere pour le goust, l'on iette la peau & la semence, & ne se sert-on communément que de la moëlle. C'est vn medicament violent de foy & dangereux: car outre ce qu'il est ennemi du cœur, du foye, & de l'esto-

E E e 3 mac,

mac, il trouble toutes les parties du corps par la violence de sa purgation, c'est pourquoy les Pharmaciens doiuent estre diligens & exacts en sa preparation pour euitier les dangereux accidens qu'il pourroit causer, & ne faut pas qu'ils s'amusent à l'opinion de quelques vns, lesquels pensent qu'il faut triturer grossierement la coloquinte: car au contraire il faut qu'ils la puluerisent fort subtilement, tant pour empescher son adherance, à l'estomac & aux boyaux, & par mesme moyen l'ulceration & les tranchées, qu'aussi pour faciliter la mixtion, affin que les autres medicamens abaissent & corrigent sa malice.

Nostre Docteur dit que la coloquinte est chaude & seche au troisieme degré, & qu'elle purge les humeurs bilieuses & pituiteuses, & les autres qui sont crasses & glutineuses, quasi de toutes les parties de nos corps, & c'est pour cela que l'on l'estime necessaire en la curation de plusieurs maladies qui dependent de ces humeurs là, comme nostre Mesué monstre. Or il faut noter que l'on fait de la coloquinte, & prepare les trochisques alhandal, comme de l'escammonée, de Diacridium.

Quant à l'election de ce medicament, outre les signes que j'ay desia proposez, l'on a accoustumé d'observer le nombre: car si la plante ne porte que vne ou deux pommes, on les estime veneneuses & deleteres entierement, que si elle en porte plusieurs elles sont meilleures, selon Mesué en ses canons: la raison en est, parce que la vertu qui est diffuse & semée en plusieurs endroits, est plus foible que non pas quand elle se treuve vnice en vn seul sujet.

Dii



## Du Polipode.

## C H A P. V.

**L**E polipode ressemble à la fugiere, & c'est pour cela que l'on l'appelle filicula, ou filicem arborum : d'autant que communément il est enraciné dans certains arbres là où il prend sa nourriture. Nostre Docteur traite du polipode parmi les medicamens violens, parce qu'en son operation il est fascheux à l'estomac, & le subuertit à cause d'une humidité baueuse & excrementeuse qui abonde en sa substance. Que si on trouue estrange la procedure de Mesué en ce qu'il reconnoist le polipode pour medicament violent : d'autant qu'il n'a aucune mauuaise qualité en sa substance, & que sa quantité n'est pas des plus actiues, veu qu'on le donne iusques à vne once ou d'auantage.

Nous pouons respondre qu'il y a plusieurs degrez de medicamens violens, & qu'à la verité le polipode est des moindres, soit à raison de ses qualitez, veu qu'il n'est pas qu'un peu vomitif, soit à raison de sa quantité.

Or il faut noter que par le polide nous n'entendons icy que la racine de la plante qui croist communément, selon Mesué, ou sur les murailles ou sur les plantes. Tous nos Autheurs recommandent celuy qui vient sur les chesnes par dessus tous les autres. Ce qui ne semble pas receuable, veu que le chesne est un arbre astringent, & que par consequent le suc que le polipode attire par ses racines, luy peut affoiblir sa qualité purgatiue.

E E e 4 Tou

Toutesfois nous respondons à cela que le polipode de quercin est preferable aux autres, d'autant que sa nourriture n'est pas si baueuse : ains plus temperée, & ne faut pas craindre que son astringion empesche la vertu purgatiue du polipode, d'autant que la nature de cette plante conuertit en sa substance l'humeur qu'elle attire.

Quant à la temperature du polipode, Mesué dit qu'il est chaud au troisieme degre selon Dioscoride, & toutesfois Dioscoride ne traite pas de la temperature du polipode. Cela nous fait croire que Mesué s'est trompé, non seulement en alleguant cet Auteur : mais aussi en croyant ce degre. Car si nous regardons les qualitez secondes du polipode, par le goust nous iugerons l'excez.

Pour le regard de l'election l'on loüe celuy qui est recent, qui se treuve sur les chesnes, & qui est solide & nodeux: pour la couleur, il doit estre noir, rouge exterieurement, & interieurement verd comme les pistaches. Pour sa saueur on le doit choisir vn peu douceastre, & puis vn peu amer avec quelque petite odeur aromatique. Ce medicament purge les humeurs crasses & lentes, comme la pituite, la melancholie noire, & les attire mesmes des parties des iointures selon Mesué. Ce qui semble estrange : veu que c'est vn medicament tardif & paresseux, comme l'experience le témoigne : mais nous pouuons dire qu'estant meslé avec d'autres, & preparé comme il faut, il est rendu plus actif.

Des

Des Hermodactes.

CHAP. VI.

**L** Histoire des hermodactes est fort embrouillée parmy nos Docteurs, à cause des opinions différentes, les vns estiment, que c'est vn colchicum ephemerum, côme Fuchse, & ce à raison des similitudes des racines: neantmoins si nous y regardons de prez, encores que la figure soit semblable, les vertus sont toutes différentes: car le colchicum, selon Dioscoride, est strangulatif & mortifere, au contraire les hermodactes purgent sans offenser la santé ni la vie. Aucuns pour respôdre à cette différence de vertus, en faueur de Fuchse, disent que la diuersité des lieux peut changer la nature des facultez: mais ils se trompent en cet exemple, veu que les nouueaux ont verifié que ce sont de plantes toutes différentes, & de fait Matthiole en represente la figure & l'histoire: mais comme que ce soit les hermodactes ont des racines bulbeuses, qui ressemblent à celles du colchicon. Mesué dit qu'elles sont chaudes, & seiches au 2. degré, & qu'elles ont vne humidité excrementieuse qui est fascheuse à l'estomac, lors qu'ils attirent les humeurs, leur principale vertu est d'attirer la pituite crasse des ioinctures, c'est pourquoy on louë leur vsage en la curation des Gouttes. Maintenant il se presente icy vne difficulté de grande importance, sçauoir si les hermodactes, que nous mettons communément en vsage, sont purgatiues. L'occasion de ce doute depend du témoignage des nouueaux & de l'autorité de Mesué,

E E e s car

car entre les nouveaux Prosper Alpinus, qui a décrit la medecine des Egyptiens, assure que les femmes de ce pais là, par vn secret particulier, ont accoustumé de manger lors qu'elles se couchent douze, quinze, ou vingt racines d'hermodactes rosties en forme de chataignes, lors qu'elles se veulent engraisser, sans ressentir aucune esmotion, ou par vomissement, ou par flux de ventre. Apres Mesué dit que les hermodactes engraisent & augmentent la semence, ce qui ne s'accorde pas avec la purgation, & de fait plusieurs doctes personnages doutét si nous auons les vrayes hermodactes.

Nous autres pour resoudre cette difficulté, estimons que nous auons les vrayes, & les mesmes hermodactes, qui sont descrites par Mesué, selon l'assurance que les signes nous en donnent. Et quât au témoignage de Prosper Alpinus, nous disons que les hermodactes peuuent engraisser par leur substance bulbeuse, apres que la faculté purgatiue & humidité excrementeuse a esté consommée par la torrefaction, car nous sçauons que la racine bulbeuse est fort alimenteuse & spermatique, particulièrement apres qu'elles ont esté corrigées, d'où appert ce que nous deuous répondre à l'autorité de Mesué, d'ailleurs nous pouuons dire avec nostre Docteur que les hermodactes peuuent estre plus salutaires, lors qu'elles ne viennent pas aux lieux gras & humides.

---

*Du Carthamus.*

C H A P. VII.

**L**E Carthamus duquel l'on se sert communément aux boutiques, est la semence d'une plante

plante appellée cnicus: le vulgaire l'appelle graine de perroquet, parce que ces animaux en vivent communément. C'est vn médicament connu d'vn chacun. Nostre Mesué le met au rang des violens, encores qu'il semble bening par ses operations: mais nous pouuons dire qu'estant fascheux à l'estomac & perturbatif, on le peut reconnoistre pour violent sans excez, toutesfois cette semence est pleine d'vne moëlle grasse & oleagineuse qui purge la pituite, & les eaux par vomissement, ou par flux de ventre.

Quant à la temperature du carthamus elle est en controuersé parmy nos Auteurs. Gal. au 2. liu. des facult. des simp. dit qu'il est chaud au 3. degré. Nostre Mesué ne le iuge chaud que au 1. degré seulement.

Nous autres pour iuger de ce différent estimons que Gal. s'est trompé en son opinion, d'autant que le carthamus ne peut estre iugé chaud au 3. degré: comme les secondes qualitez nous témoignent, veu qu'il n'est fort odorant, ny acré, ou salé, ou fort amer au goust.

Il nous reste encore vne autre difficulté sur le carthamus, qui n'est pas de petite importance, scauoir si c'est vn médicament purgatif, ce qui me fait proposer ce doute, c'est d'vn costé l'autorité de Mesué, & de l'autre l'expérience. Car en 1. lieu Mesué dit que le carthamus est vn aliment qui augmente, la seméce, qui clarifie la veüe, & qui nettoye la poitrine. Apres l'expérience nous fait veoir que les perroquets s'en nourrissent sans aucun effect de purgation: mais nous respondons que le carthamus par sa substance grasse & oleagineuse  
peut

peut nourrir & augmenter la semence : mais il ne s'enluit pas pourtant , qu'il ne purge selon les autres parties. Car Mesué n'aduoie pas que ce soit vn bon aliment : mais bien mauuais. Et quant à l'expérience , nous difons que le carthamus ne reste pas d'estre médicament purgatif , à raison de nous encor qu'il nourrisse les perroquets, par exemple l'hellebore sert d'aliment aux Cailles , & ne reste pas d'estre vn médicament fort violent aux hommes.

---

*Du Sené.*

C H A P. VIII.

**E**N la plante qui est appelée sené & laquelle vient communément du Leuant , il y a deux parties qui seruent en la medicine , & lesquelles tiennent rang ensemble parmy les medicamens purgatifs , icelles sont les fueilles & les follicules , les fueilles sont plus cōmunes & ordinaires en l'usage , à raison de la quantité : aucuns doutent si les follicules sont plus purgatiues que les fueilles, comme Mesué l'assure : mais nous respondons avec Matthiolo, que si les follicules sont cueillies auant la maturité, lors qu'elles sont pleines de suc & desseichées , par apres elles sont purgatiues, que si on les laisse seicher sur la plante, & qu'elles tombent d'elles mesmes, l'expérience nous fait veoir qu'elles n'ont pas de vertu , & voila comment cette difficulté demeure resoluë.

Maintenant pour venir à l'histoire du sené, nous deuons noter que c'est vn médicament fort commun & necessaire , & qui ne cede pas beaucoup  
aux

aux autres en ce qui est de ses vertus. Mesué dit qu'il entretient le corps en vn estat, qu'il esueille le sentiment rendant les hommes florides & vigoureux, & les faisant viure sainement & alaigremét, à cause de la descharge des humeurs flegmatiques & melâcholiques, qui sont comme les plus grands ennemis des corps. Or auant que de passer plus auant, il faut examiner la difficulté suiuaute.

*À sçauoir si le sené est vn médicament salutaire, & necessaire.*

**E**Ncores que tous nos Docteurs recônoissent le sené pour vn medicamét fort salutaire, neantmoins les raisons suiuautes semblent montrer qu'il ne merite pas cet honneur.

Les medicamens qui sont contraires à la nature, *1. rais.* & qui l'alterent ne peuuét pas estre iugez salutaires. Or le sené est vn médicament purgatif qui altere la nature. Donc il ne peut pas estre dit salutaire.

Les medicamens qui sont violens sont dangereux. *2. rais.* Or selon Mesué le sené est vn médicament violent. Donc il sera dangereux.

Les remedes qui sont torminatifs, & qui causent de grandes, & douloureusees tranchées ne peuvent pas estre dictz salutaires. Or est-il que selon l'authorité de nos Docteurs, & selon l'experience, le sené est vn remede torminatif & dolorifique. Donc il ne doit pas estre estimé salutaire. *3. rais.*

Nous autres au contraire estimons que le sené est vn médicament fort salutaire, & necessaire pour conseruer les hommes en santé, & pour les garder des maladies.

Quant

*Response  
à la 1.  
raison.*

Quant à la 1. raison obiectée, ie respons que le sené de soy peut alterer quelque peu la nature durant quelque temps : mais par apres il proffite merueilleusement en la deschargeant des mauuaises humeurs, qui la pressoient au parauant, & qui entretenoient les maladies, si bien que accidentairement c'est vn medicament fort salutaire.

*Response  
à la 2.  
raison.*

Pour la 2. ie dis qu'à la verité Mesué loge le sené au rang des medicamens violens tant pource qu'il est fâcheux à l'estomac pour quelque mauuaise qualité, que aussi d'autant qu'il est torminatif: mais nous difons que la violence est fort legere, principalement lors qu'il est bien corrigé, comme l'on le pratique ordinairement.

*Response  
à la 3.  
raison.*

Et quant à la 3. obiection la solution depend de la question suiuaute.

*À sçauoir & pourquoy le sené est torminatif.*

**P**Lusieurs doutent si le sené est torminatif, & de fait Matthiolo estime que les tranchées que les patiens souffrent, apres auoir prins du sené ne viennent pas tant du vice du medicament, comme du vice des matieres visqueuses, flegmatiques, & gluantes qu'il attire, & lesquelles se detaschant des boyaux causent des douleurs. L'experience semble fauoriser cette opinion, car aux dysenteries nous voyons que les malades iettent de gros phlegmes comme de claire apres auoir souffert des tranchées: la raison semble encor fauoriser le dire de Matthiolo, car les medicamés qui sont chauds & secs, ne peuuent pas estre iugez flatueux, ny par consequét torminatifs, car attendu que les carminatifs, comme l'anis & le fenpüil, sont chauds & secs, au  
contrai



contraire ceux qui sont humides sont flatueux.

Or est-il que selon Mesué le sené est chaud & sec. Donc il ne peut pas estre iugé flatueux ny torminatif.

Nous autres au contraire estimons, contre l'opinion de Matthiolo, que le sené est vn medicamēt flatueux & torminatif. Cette conclusion se peut verifier en trois façons. La 1. est par l'autorité de tous nos Auteurs. La 2. par la correction qu'ils ordonnent, & qui est pratiquée ordinairement avec les carminatifs. Et la 3. par l'expérience, car il est tout certain, que si on donne le sené sans preparation, il est plus tranchant & carminatif que non pas quand il est corrigé, ie ne veux pas pourtant nier que les phlegmes, lors qu'ils se detachent ne puissent causer des douleurs: mais de là il ne faut inferer, que le sené ne puisse causer des tranchées de soy.

Et quant à l'obiection proposée, il faut respondre, qu'encor que le sené soit mediocrement chaud & sec de sa temperature, neantmoins sa substâce est pleine de flatuositez, d'autant que les fueilles, & les follicules sont cueillies durant leur verdure.

*Comment il faut eslire & corriger le sené.*

**L**E sené du Leuant est preferable à celuy de l'Italie, les fueilles & les follicules doiuent estre cueillies durant leur verdure, car si on attend leur parfaite maturité, elles se seichēt & se fletrissent, si bien que leur vertu se dissipe, mesme Mesué les demande recentes, car si on les garde long temps, elles n'ont quasi point de force.

Quant à la preparation de ce medicament, il y faut

faut regarder deux choses. La premiere est regarder la nature des correctifs. La seconde est la cuicte.

Pour les premiers correctifs tous nos Auteurs demandent les carminatifs, comme l'anis, le fenouil, & particulieremēt le girofle, mesmes aucuns approuuent l'irrotation avec eau de vie, ou bien avec l'infusion du vin blanc, & pour ce qui est de la cuicte, Mesué l'ordonne mediocre, le vulgaire la pratique fort leger: mais en cecy la plus part des Pharmaciens se trompent, parce que quand le sené n'est pas cuict, il cause des fascheuses tranchées.

Les plus sages louent vne longue decoction, parce que toutes les flatuositez se dissipent. Bien est vray qu'il faut obseruer vne chose, c'est que si on a affaire par exemple de demye once de sené, il en faut mettre six drachmes, d'autant qu'une longue coction diminue ses forces, & les fait reuenir au degré d'une demye once.

Et c'est icy la fin du Traicté des simples medicamens purgatifs. Les autres qui restent, comme l'antimoine, l'hellebore, le lapis lazuli, &c. sont descrits aux Traictez des Venins, ou des Mineraux.

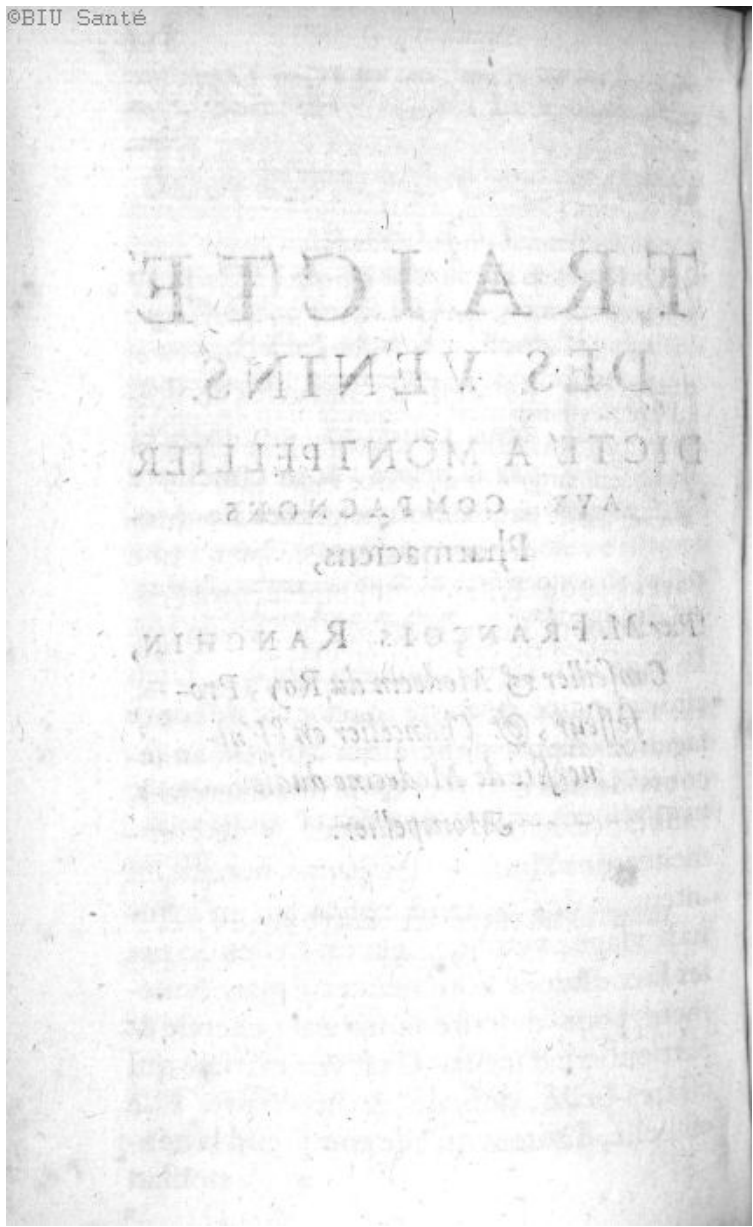
*Fin du Traicté des simples medicamens purgatifs.*

TRAICTE'

TRAICTE  
DES VENINS.

DICTE' A MONTPELLIER  
AVX COMPAGNONS  
Pharmaciens,

Par M. FRANÇOIS RANCHIN,  
*Conseiller & Medecin du Roy, Pro-  
fesseur, & Chancelier en l'Uni-  
versité de Medecine dudit  
Montpellier.*





PREFACE  
 SVR LE TRAICTE  
 DES VENINS.



Es desseins humains se doi-  
 uent tousiours commencer  
 par la priere, & se conclurre  
 par l'action de graces. Les Me-  
 decins Arabes, bien que  
 Payens, nous enseignent cette leçon à l'en-  
 trée de leurs œuures, & iustement, veu que  
 le Sage des sages nous declare que Dieu  
 est le principe de toute science, & de toute  
 sagesse. Apres donc auoir appellé au se-  
 cours de nos estudes, & de nos exercices,  
 l'assistance de son Saint Esprit, nous com-  
 mencerons l'histoire des venins, non pas en  
 intention de l'apprendre pour aucun mau-  
 uais vsage : veu que cela est deffendu par  
 les loix diuines & humaines ; mais seule-  
 ment pour descrire la nature generale &  
 particuliere d'iceux. C'est vne matiere qui  
 est tres-belle, difficile, & necessaire. Elle  
 est belle, d'autant qu'elle comprend la con-  
 F F f 2 noissan

noissance de plusieurs animaux, plantes, & mineraux, qui possèdent cette qualité veneneuse. Elle est difficile, veu que nos Docteurs anciens, & modernes ne se sont pas beaucoup exercez en leurs descriptiōs. Apres, elle est necessaire, soit pour la preservation, afin de nous garentir de leur violence, soit en ce qui est de la curation, pour les remedes qui peuvent suruenir contre leurs accidens. Or à celle fin de poursuiure ce Traicté avec ordre, ie le diuiseray en deux parties. En la premiere ie proposeray en general, tout ce qui regarde la nature, les differences, les causes, les vertus, & les effects des venins. En la seconde ie poursuiuray l'histoire particuliere des plantes, animaux, & mineraux veneneux. Maintenant, auant que de commencer la premiere partie, ie veux examiner à la suite de cette preface la question suiuiante, afin d'autoriser le merite de cette matiere.

*A sçauoir s'il est permis au Medecin, d'apprendre l'histoire des venins aux Pharmaciens.*

**L**A science & connoissance des venins est affreuse aux ames vertueuses, & scandaleuse à tout le populaire : chacun sçait

ſçait que ce ſont les peſtes & les ennemis de la vie humaine. Ce n'eſt donc pas ſans cauſe, ſi ie preſente la difficulté propoſée, pour eſtre reſolüe à l'entrée de mon Traicté, ſçauoir ſi les Medecins peuuent enſeigner l'hiſtoire des venins aux Pharmaciés, ſans offeuder leur honneur & leur conſcience. Sur cette queſtion il y a deux opinions contraires. La premiere eſt de ceux qui ſouſtiennent que l'on ne peut apprendre publiquement la ſcience des venins; ains qu'au contraire il faut enſeuelir & ſupprimer la connoiſſance d'iceux. Cette opinion eſt fondée ſur les authoritez & raiſons ſuiuantes.

Platon en ſon onzième Dialogue des loix, declare par vne loy generale qu'il n'eſt pas permis d'apprendre la ſcience, ny l'vſage des venins ſur peine de mort. Le Legiſte au liure *Ad legem Cornel.* parlant des empoisonnemens, dit que c'eſt vn crime capital de compoſer, vendre, ou garder les venins, nommément les cantharides, l'arſenic, & pluſieurs autres. Donc la connoiſſance, ny la garde des venins n'eſt pas permise aux Pharmaciens. 1. raiſ.

Hippocrate en ſon Iuſurandum promet qu'il n'ordonnera, ny ne donnera iamais des 2. raiſ.

venins, & qu'il n'en enseignera, ou conseil-  
lera la nature, ny l'usage. Donc cette scien-  
ce n'est pas permise.

3. *rais.*

Galien *au chap. 7. liu. 2. des antidot.* reprend  
aigrement ceux qui enseignent les venins,  
& tance fort les disciples de ce cette per-  
uerse science, d'autant qu'elle les instruit  
& les habilite à la ruine, & à la mort des  
hommes. C'est à faire, dit-il, aux meschans  
d'apprendre la nature & la composition  
des venins. Donc, &c.

4. *rais.*

Les Medecins ne doiuent apprendre aux  
Pharmaciens que ce qui regarde la nature  
des medicamens simples, ou composez,  
sans les sortir hors du sujet de leur art. Or  
est-il que la connoissance des venins n'est  
pas comprinse sous le sujet de la Pharma-  
cie, d'autant que les medicamens & les ve-  
nins sont differents, non seulement à rai-  
son de leur nature, mais aussi à cause de  
leurs qualitez, & de leurs effects, comme il  
est notoire. Donc il n'est pas permis aux  
Medecins d'apprendre l'histoire des venins  
aux Pharmaciens.

Nous autres au contraire, estimons que  
les Medecins ne se doiuent pas contéter de  
sçauoir l'histoire generale & particuliere  
des venins: mais encores de plus la doiuent  
appren



apprendre aux Pharmaciens, non pas pour vn mauvais dessein : mais pour les fins que nous pourrons deduire cy apres. Les Medecins anciens Grecs & Arabes nous seruent d'exemple, d'autant qu'ils ont escrit amplement sur cette matiere, comme l'on peut veoir dans Dioscoride *en son 7. liu.* dans Galien en plusieurs endroits, & ainsi des autres. Or affin d'esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suiuaus.

La science des venins se peut apprendre <sup>1. fond.</sup> en deux façons. La premiere est naturelle & generale, lors que l'on discourt sur la nature, sur les proprietéz, & sur les effects des plantes, des animaux, & des mineraux qui possedēt quelque qualité veneneuse, comme sont par exemple les viperes & scorpions, le napellus, la cigue, & plusieurs autres. La seconde est, quand on apprend les vertus occultes & secrettes des venins, en montrant comment c'est qu'il les faut composer, & s'en seruir. La premiere connoissance est permise aux Medecins, & aux Pharmaciens, mais non pas la seconde.

L'usage des venins se peut rapporter à <sup>2. fond.</sup> vne double fin, sçauoir est à la conseruation de la santé & de la vie, & au danger de

la mort. Quant à la premiere, elle est permise, & louable aux Medecins, & Pharmaciens avec cōuenable preparation & quantité raisonnable. L'experience nous fait foy tous les iours de l'usage des venins, comme du sublimé, des cantharides, de l'opium, & de plusieurs autres, desquels nous nous seruons sans danger, & au contentement des malades. Pour le regard de l'autre, c'est vn crime capital principalement aux Medecins, & aux Pharmaciens, qui ont la santé & la vie des hommes entre leurs mains, de se seruir de venins, ou de poisons à leur ruine: & c'est pourquoy les Legistes ordonnent la mort contre les empoisonneurs.

3. fond.

Le medicament sert de sujet à la Pharmacie; mais il est diuisé communément en deletere & salutaire: si bien que la connoissance du Pharmacien s'estend aussi bien sur les venins que sur les medicamens ordinaires, veu qu'ils considerent l'histoire generale & particuliere des plantes, des animaux, & des mineraux. Bien est vray qu'il doit auoir l'honneur, & la conscience deuant les yeux, en la composition & en l'usage des venins, affin de conseruer la Medecine en bonne reputation, & pour euitter  
le

le danger de mort qui pourroit suruenir en abusant des drogues veneneuses. Apres ces fondemens , nous pouuons conclurre que les Medecins peuuent , & doiuent enseigner aux Pharmaciens la connoissance des venins , avec les conditions cy-dessus proposées.

Quant aux obiections contraires , elles demeurent resolues par les fondemens precedens. Pour la premiere , ie dis que ceux qui enseignent la composition des venins , & les moyens pour empoisonner les hommes , sont coupables de mort : mais non pas ceux qui enseignēt leurs histoires generales , qui monstrent comment c'est qu'il se faut preseruer de leur violence , & remedier à leurs accidens , ou bien comment l'on s'en peut seruir sans danger à la curation de plusieurs maladies.

A la 2. Je respons qu'Hippocrate à raison de son serment deteste l'usage des venins , comme nous faisons lors qu'on s'en sert contre la santé & la vie des hommes.

A la 3. Je dis que Galien reprend en ce passage là ceux qui enseignēt le moyen de composer les venins au dettriment de la vie : si bien qu'il les reprend comme empoisonneurs , & non pas comme Medecins,

veu qu'ils les connoissent, & s'en seruent pour vne mauuaise fin.

à la 4.  
& 5.

Finalemēt à la 4. & 5. raison la responce est toute apparente au troisieme fondement : car le Pharmacien considere les venins entant que medicamens veneneux, & ne les garde point pour en abuser, mais biē pour s'en seruir aux compositions, ou autrement, selon qu'il leur est ordonné par les Medecins. Donc les Pharmaciens peuvent connoistre & garder les venins.

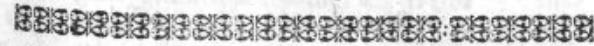


P R E M I E



PREMIERE PARTIE  
du Traicté des venins.

**P** Vis qu'il est permis & licite aux Medecins, d'enseigner aux Pharmaciens la connoissance des venins, sans offenser leur honneur, ou leur conscience, ie commenceray mon Traicté par vne histoire generale, selon l'ordre qui est establi par les Philosophes en la doctrine des sciences:& apres ie poursuiuray en la seconde partie la demonstration particuliere des plantes, animaux, & mineraux qui sont iugez vrayement veneneux par nos Auteurs. Il est donc question maintenant de proposer en cette premiere partie la nature, les differences, les causes, les vertus, les proprietéz, & les effects des venins, en distinguant toutes les matieres par chapitres, & par disputes.



*Que c'est que venin ou poison, selon les appellations ordinaires.*

C A P. I.

**B**ien que Galien en plusieurs endroits se moque de ceux qui s'amusement aux mots, & aux noms, ce neantmoins luy mesme est quelquefois bien

bien exact en leur recherche. Il n'est pas bon de s'arrester tellement aux paroles que l'on mesprise la nature des choses : mais pourtant il faut entendre les mots , auant que de definir l'essence de la chose qu'ils signifient.

Nous proposerons donc suiuant cette doctrine, les noms des venins , auant que d'en presenter la definition. Les Grecs ont comprins les venins sous les medicamens qu'ils appellent *φάρμακα* : & de faict ils les diuisent en salubres , qui sont ceux qui alterent nostre substance , & en insalubres , sous lesquels les venins doiuent estre logez, d'autant qu'ils destruisent & corrompent nostre nature ; il les appellent communément toxiques, deleteres, & mortiferes. Je laisse à part les autres mots Grecs , desquels il se seruent. Aucuns pensent qu'il y a difference entre les medicamens mortiferes, & les deleteres , d'autant que ceux-cy sont veneneux par excez des qualitez manifestes, & ceux-là par leurs proprietes occultes de toute leur substance. Mais ils se trompent, d'autant que les deleteres, selon Gal. au 3. liu. des temper. chap. 4. seruent de genre à tous les medicamens qui corrompent nostre nature: & apres aussi, les medicamens mortiferes peuuent comprendre les deleteres , comme les mots le monstrent. Ce n'est pas pourtant que nous reprobions la distinction des venins, manifeste & occulte, comme nous ferons veoir en son lieu.

Les Latins appellent le venin, *venenum, quod per venas vadat*, c'est à dire parce qu'il va par les veines: ce sont les chemins & les voyes par où ils passent, lors qu'ils vont attacquer le cœur, & les autres

tres parties nobles : bien est-il vray que leur qualité veneneuse se peut introduire d'ailleurs par les pores interieurs des parties. Du mot de *venenum*, vient celuy de *veneficus*, qui est celuy qui donne les venins, qu'on appelle communément empoisonneur. Nous nous seruons en langage vulgaire du mot de venin, qui est deriué du Latin, pour signifier les medicamés deleteres & mortiferes: le vulgaire l'appelle poison. Voyla quant aux nōs: maintenant il faut definir leur nature, & leur essence.

*Qu'est-ce que venin proprement.*

Ce n'est pas assez d'auoir proposé les noms qui signifient les venins; il faut maintenant definir leur nature, & leur essence, par vne vraye definition. Les anciens Grecs sont fort steriles sur cette matiere. Dioscoride, qui nous a laissé son traicté des venins, n'en a pas declaré la nature par aucune description, encore moins Hippocrate: mais seulement ils nous ont fait connoistre par les noms, & par les remedes, que ce sont des medicamés dangereux & mortiferes. Gal. au chap. 4. du 3. liu. des temper. dit que l'alimēt est ce qui est vaincu par la nature & qui la conserue: au contraire, le venin est ce qui surmonte la nature & qui la destruit. Entre les Arabes, Auicenne dit que c'est vn medicament contre la nature humaine, non pas par qualité manifeste; mais seulement par propriété occulte.

Cette proposition est vn peu trop generale, d'autant que si elle auoit lieu, les venins qui sont tels par excez de chaleur, froideur, humidité, ou seiche-  
resse, ne seront pas vrayement poisons: & par après,  
nous

nous obseruerons que les proprieté occultes sont tousiours assistées & secondées en leurs actions par leurs qualitez elementaires des corps mixtes. Le commun appelle venin, ce qui cause la mort aux hommes par voyes extraordinaires, non connües.

Toutes ces definitiós sont trop cômunes, & n'expliquét pas assez particulierement la nature du venin. Nous pouuons proposer celle que Mercurial docte Medecin de nostre temps, nous presente en son traicté des venins, qui dit que venin proprement consideré, est vn corps non naturel, ennemy du cœur, & destructeur de la nature humaine. Cette definition me semble plus parfaicte que toutes les autres, d'autant qu'elle declare plus exactemét la nature des venins. Maintenant pour en faciliter l'intelligence, j'examineray par disputes, & par questions toutes les parties d'icelle, depuis le genre, iusques à la derniere difference.

---

*Asçauoir si le venin est vn corps, ou vn accident.*

#### QUESTION I.

**L**E propre des definitions legitimes & essentielles, est d'expliquer au vray la nature & proprieté des choses qui sont distinguées, par le moyen du genre & des differences, qui sont ses deux parties ordinaires. Le genre tiét tousiours le premier rang, comme nous voyons en la definition du venin qui a esté proposée cy-dessus. Et qui le definit par vn corps, entend que c'est vne substance; or les differences suiuent leurs genres, comme



comme nous verrons aux disputes suivantes. Il est maintenant question si le corps peut servir de genre en cette définition, ou bien si le venin se doit définir par qualité ou accident. Cette difficulté n'est pas de petite conséquence à cause des opinions & des raisons contraires. Ceux qui estiment que le venin est vne qualité ou accident, & non pas vn corps, ou vne substance, se fondent sur les autorités & raisons suivantes.

La premiere est. Les substances ne peuvent pas estre contraires entre elles mesmes, selon les Logiciens: car il n'y a que les qualitez & accidens qui ayent ce priuilege. Or les venins sont contraires entre eux mesmes, non seulement par proprieté occultes, comme nous voyons entre l'aconit & le scorpion, l'argent vif & le toxicum: mais aussi par qualitez manifestes, comme nous voyons entre les venins qui sont chauds, & ceux qui sont froids. Doncques ils sont contraires entant que qualitez, & non pas entant que substances, & par consequent le venin ne se peut pas définir par substance, ny par corps.

Le propre des accidens est de changer de sujet, ce qui n'est pas donné aux substances. Or est-il que les venins changent de sujet, & vont d'une substance à l'autre, comme nous voyons par expérience; car les venins des plantes & des animaux changent de sujet, lors qu'on empoisonne les plombs des bales, & le fer des fleches, comme aussi la vipere par la morsure lasche son venin, & le scorpion par sa piqueure, sans que pour cela leur substance se diminue. Donc le venin se doit plustost définir par qualité que par corps, ou substance.

Si

Si le venin estoit vn corps, il ne pourroit pas subsister en nature sans cette propriété de nuire, comme par exemple, la vipere ne peut pas estre sans venin. Or est-il que la Pefche est veneneuse de sa nature en toute la region du Leuant, & neantmoins nous voyons qu'elle perd sa qualité veneneuse ailleurs. Donc cela monstre que le fruiet est venin non par sa substance, mais par vne qualité qui se peut separer de son fruiet.

2. opin.

Les autres au contraire estiment que le venin est vn corps, ou vne substance, & non pas vn accident. Ce qu'ils demonstrent par les raisons suivantes.

1. rais.

En plusieurs passages Gal. dit que les venins nous sont cōtraires de toute leur substance. Donc il faut croire par cette autorité que les venins sont vraiment substance.

2. rais.

L'experience nous fait veoir que tous les medicamens veneneux sont corps & substances vraiment sensibles, comme la vipere, le scorpion, le nappellus, & le sublimé. Donc c'est folie de disputer au contraire.

3. rais.

Selon les Philosophes, les actions dependent des corps composez, & non pas des qualitez separées. Or est-il que les venins agissent. Donc c'est entant qu'ils sont corps ou substances.

3. opinion.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons qu'à proprement parler, le venin est vn corps ou vne substance; mais neantmoins il se peut dire vne qualité, dependant d'icelle substance: & de fait l'on rapporte communément l'effect des venins aux qualitez, d'autant que ce sont les instrumens ordonnez des  
sustan

substances. Or pour esclaircir cette opinion, ie propoferay les fondemens suiuaus.

Le venin est tres-bien defini par vn corps, veu <sup>1. fond.</sup> que c'est leur genre propre, encore qu'il puisse estre commun aux alimens & aux medicamés; car les differéces des definitiós rendent ces trois corps dissemblables, par exemple, l'aliment est vn corps, mais il conserue: le medicament est vn corps, mais il altere: & le venin est vn corps qui destruit. Ce mot de corps, signifie autant que chose ou substance sensible: les accidens ne sont que qualitez, comme chaleur, froideur, faculté purgatiue, couleur, odeur, saueur: & neantmoins il faut noter que les qualitez dependent des corps & des substances, comme de leurs sujets, veu mesme que ce ne sont que les instrumens de leur action.

Les venins se peuuent considerer en deux fa- <sup>2. fond.</sup> çons, ou simplement comme substances, & de cette façon il n'y a pas de contrariété manifeste ou occulte entre eux; ou bien entant qu'elles sont accompagnées des qualitez deleteres qui dependent des corps veneneux: & de cette façon nous pouuons dire que les venins ne sont pas seulement contraires à nostre nature; mais qu'encores ils peuuent estre contraires entre eux mesmes, suiuant les exemples qui ont esté proposez cy-dessus en la premiere raison.

De ces deux fondemens nous pouuons tirer vne conclusion generale, qui est que le venin se peut dire substance, & qualité, sous diuers respect. Et voyla comment on le peut definir doublement, scauoir est comme substance, suiuant la definition

proposée; & comme accident, & de cette façon c'est vne qualité corruptiue de la nature & vie humaine.

à la 1. Quant aux raisons qui ont esté proposées en faueur de la premiere opinion; ie reſpons à la premiere, que la contrarieté des venins ne depend pas de la substance d'iceux: mais seulement des qualitez manifestes & occultes qui accompagnent cette substance, suiuant ce qui a esté dit au second fondement.

à la 2. A la 2. Je dis que les qualitez veneneuses se communiquent aisément d'un corps à vn autre: mais c'est tousiours par quelque effusion d'une substance vaporeuse & subtile des corps veneneux, qui accompagnent les qualitez.

à la 3. A la 3. Je dis que la vertu des plantes se peut changer par la difference des terres & regions: comme nous voyons en la pesche, qui est plus salutaire en l'Europe, que non pas en l'Asie: non pas pourtant que ce fruiçt ne retienne tousiours quelque mauuaise qualité, & de faiçt il engendre fieures, & autres maladies.

Pour les raisons de la seconde opinion, elles sont receuables suiuant la distinction qui a esté proposée cy-dessus.

*Obiectiō.* L'on pourroit encore proposer vne obiectiō contre le genre de nostre definition, qui est telle. Si le venin estoit vn corps, le medicament deuroit estre defini par semblable genre que l'aliment, d'autant que ce sont substances contenües sous semblable predicament. Or est-il que Galien definit le medicament comme vne qualité, & non pas comme vn corps, quand il dit que le medicament

ment peut alterer nostre nature. Donc le venin n'est pas bien defini par vn corps. Mais ie resposne *Resposne.* à cela, que le medicament est defini par Galien, par son genre corporel : car quand il dit, ce qui peut alterer, les premieres paroles montrent vn corps. Donc le genre de nostre definition demeure receuable.

*À sçauoir si les venins son choses non naturelles*

**L**Es Medecins diuisent communément les choses qui sont de leur connoissance, en celles qui sont naturelles, non naturelles, & contre nature. Ils appellent les naturelles, celles qui entrent, & qui se treuuent naturellement en la composition de nos corps, comme les elemens, les temperamens, les humeurs, les parties, & semblables. Celles qui sont contre nature, les maladies, les causes des maladies, & symptomes. Les non naturelles, celles qui participent de ces deux, & qui peuuent guider la nature par vn usage réglé, & raisonnable: ou nuire par abus, ou par excez: telles sont les six ordinaires, sçauoir est l'air, le boire, le manger, le dormir & le veiller, le repos & le trauail, les excretions & retentions, & les affections de l'ame. Il est maintenant question en quel rang nous de-uons ou pouuons loger les venins. Cette question est assez embrouillée par des opinions differentes.

La premiere est de ceux qui soustiennent que *1. opin.* les venins sont choses naturelles, ce qu'ils montrent par deux raisons.

Nous voyons par experience que la nature pro- *1. rais.* duit les plantes veneneuses, comme aussi les animaux, & les mineraux veneneux. Donc il est rai-

sonnable de croire que ce sont des corps naturels, puis qu'ils sont engendrez, nourris, & conseruez par la nature.

*2. rais.* Si les venins estoient des choses non naturelles, ils pourroient estre comprins sous les six que les Medecins reconnoissent. Or est-il que tout cela est contraire à la verité, comme il est aisé à iuger par le denombrement qui a esté proposé à l'entrée de cette question. Donc le venin n'est pas vne chose non naturelle.

*2. opin.* La seconde opinion est des autres qui estiment que les venins sont des corps contre nature. Ce qu'ils verifient par deux raisons.

*1. rais.* Les choses qui sont ennemies de nostre cœur, & destructiues de la nature humaine, sont contre nature. Or est-il que les venins, suiuant nostre definition, sont ennemis du cœur, & destructifs de la nature. Donc ils sont entierement contre nature.

*2. rais.* Ce qui cause plusieurs maladies, & accidens mortels à nos corps, est du tout contre nature. Or est-il que les venins sont de ce rang là, comme il est notoire. Donc ils sont du tout contre nature.

Nous autres pour resoudre cette difficulté, estimons que les venins se peuent dire corps naturels, non naturels, & contre nature, sous diuers respect. Premièrement ce sont des corps naturels à raison de la nature vniuerselle qui les produit, & les conserue. En second lieu les venins sont contre nature, eu esgard particulièrement à la nature humaine, d'autant qu'ils seruent de cause en la generation des maladies veneneuses. En troisieme lieu ils se peuent dire non naturels selon

Auicen

Auicenne, d'autant que d'un costé ils peuuent nuire de leur nature, & de l'autre ils peuuent aider, si l'on s'en sert avec raison & correction, suiuant l'experience.

Or pour miéux entendre la verité de cette resolution, il faut noter qu'il y a deux differences de choses non naturelles. La premiere est de celles qui alterent nostre nature necessairement & continuellement, lesquelles ne sont que six en nombre, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. La seconde est des autres qui n'ont pas cette necessité en la nature humaine; & en ce rang nous mettrons les venins & les medicamens. Et voyla comme la question proposée demeure resoluë.

Quant aux obiections, la resolution est toute apparente aux demonstrations proposées.

*À sçauoir si les venins sont ennemis du cœur.*

**T**Out ainsi qu'il y a des medicamens qui sont amis de certaines parties, & ce par le moyen d'une sympathie occulte, comme le bezoard du cœur, l'absynthe de l'estomac, la cichorée du foye, la bethoine dit cerueau, & ainsi des autres: de mesmes il y en a qui sont ennemis de certaines parties, comme les venins du cœur, les cantharides de la vessie, le lieure marin du poulmon, l'argent vif & la rage canine du cerueau. Cette inimitié ne depend pas de nos qualitez, encorés qu'elles puissent estre veneneuses, & nuire par leur excez: mais communément elle prouient des proprieté substantielles qui sont occultes. Maintenant il faut disputer sur ce sujet, & sçauoir comment les venins sont ennemis du cœur.

Sur cette question il y a deux opinions contraires. La première est de ceux qui montrent par viues raisons, que les venins ne peuuent pas estre ennemis du cœur. Leurs raisons sont telles.

*1. rais.* Si les venins estoient ennemis du cœur, les Medecins ne les mesleroiét point parmi les antidotes, & leurs remedes cardiaques. Or est-il qu'ils les ordonnent dans la Theriaque, sçauoir est les viperes, l'opium, & autres, comme il est notoire. Donc c'est vn témoignage que les venins ne sont pas ennemis du cœur.

*2. rais.* Si les venins estoient ennemis, ou agissoient contre le cœur, on ne les appliqueroit pas en temps de pestilence. Or est-il que communément on porte de l'arsenic en temps de peste; mesmes qu'aucuns ordonnent de l'argent vif en temps de peste, dans vne cannule qu'on pend au col, & qui descend iusques sur le cœur. Donc les venins ne sont pas ennemis de cette partie.

*3. rais.* Les cantharides, le lieure marin, l'argent vif, & le sublimé sont de vrais venins, selon Dioscoride & tous les Medecins. Or est-il que ces quatre corps veneneux sont ennemis d'autres parties que du cœur, comme il a esté dit à l'entrée de cette question, excepté pour le sublimé, lequel agit immédiatement & indifferemment contre toutes les parties & externes & internes en vlcérant, & corrompant leur substance. Donc les venins ne sont pas vrayement ennemis du cœur.

*4. rais.* Les scorpions sont des venins. Or est-il que l'on s'en sert sans danger, non seulement exterieurement sur la picqueure: mais aussi interieurement en poudre contre la pierre des reins. Donc, &c.

L'argent



L'argent vif est vn venin , neantmoins on s'en fert interieurement , & par dehors en la curation de la verolle. Donc , &c. 5. rais.

Nous autres au contraire estimons que le propre des venins est d'estre ennemis du cœur. La raison y est toute apparence : car il est raisonnable, puis que les venins sont medicamens mortiferes qu'ils attaquent le cœur , qui est le siege & la fontaine de la vie. Et de fait on remarque par experience les syncopes & les palpitations du cœur en l'operation des vrayz venins : & c'est en quoy l'action des medicamens purgatifs est differente des poisons. Car ceux-là donnent seulement des foibleffes d'estomac , comme dit Mesué, ce que le vulgaire appelle mal de cœur : & ceux-cy au contraire causent de vrayz syncopes. Or pour esclaircir cette opinion , ie proposeray les deux fondemens suiuaus.

L'action des venins est differente suiuant leur nature. Ceux qui agissent par erosion , offensent indifferemment toutes les parties qu'ils attaquent, comme fait le sublimé , l'arsenic , & semblables. Les autres qui ont certaine antipathie contre quelques parties , courent à elles pour leur nuire, quand ils sont appliquez exterieurement, ou prins interieurement, comme les cantharides à la vessie, & le lieure marin au poulmon. En troisieme lieu il y a des venins qui vont droit au cœur , comme le napellus, la cigue, & le scorpion. 1. fond.

En l'action des venins , le cœur est tousiours offensé, mediatement ou immediatement. Il y en a plusieurs qui peuuent attaquer les autres parties du corps par premiere action , comme il ap- 2. fond.

pert par les exemples obiectez : mais pourtant iamais aucune maladie veneneuse ne se peut engendrer, ny la mort s'ensuiure que le cœur n'en partisse: c'est la vraye & principale partie affectée aux maladies veneneuses. Si bien que par action premiere & immediatement, ou par action seconde & mediatement, les venins sont tousiours ennemis du cœur. Apres ce fondement, nous pouuons conclurre comme deuant en la seconde opinion.

à la 1.

Quant aux obiections qui ont esté proposées, contre la premiere ie dis que l'on ne met pas l'opium, ny les viperes dans la Theriaque, en intention de nuire au cœur, encore que ce soit le propre de ces deux venins: mais l'opium est mis pour temperer la chaleur des autres ingrediens par la froideur, & la chair des viperes, pour seruir de vehicule aux alexiteres. Si bien qu'il ne faut pas craindre aucun danger; & puis leur quantité est si petite, qu'ils ne scauroient causer aucun accident.

à la 2.

A la 2. Ie dis que quelques vns appreuuent l'arsenic sur le cœur, en temps de peste, & disent qu'un venin chasse l'autre; mais ie n'estime pas que ce remede soit assez puissant pour se pouuoir preseruer de la peste. Et de fait il n'y a pas de l'apparence, veu que le venin pestilentiel se communique à nous par la respiration de l'air infect, sans s'arrester à l'arsenic qui est sur le cœur.

à la 3.

A la 3. Ie respons suiuant ce qui a esté dit au premier, & second fondement, que les venins sont ennemis du cœur par action premiere, ou par action seconde.

à la 4.

A la 4. Ie dis que le principal venin des scorpions est à la pointe de leur queüe; si bien qu'apres  
la

la piqueure on se sert de leur chair, & l'applique on sur la partie offensée, afin qu'elle attire par similitude de substance le venin qu'elle a lâché. Et pour la poudre des scorpions, c'est la vérité que l'on s'en sert contre la pierre, mais pour lors ils sont depouillez de tout venin.

à la 5.  
 Finalement ie respos à la dernière, que nous nous seruons de l'argent vif en la curation de la verole, non pas entant que c'est vn venin: mais d'autât qu'il combat la qualité veneneuse de cette maladie, & qu'il euacue par flux de bouche, flux de ventre, ou autrement les mauuaises humeurs qui entretiennent cette maladie: & puis l'on ne s'en sert pas qu'avec conuenable preparation, & en quantité raisonnable.

Donc les venins sont ennemis du cœur.

*Ascauoir si les venins sont destructeurs de la vie humaine.*

Nous auons examiné aux deux questiós precedentes deux differéces qui ont esté proposées en la definition du venin. Il nous reste encore la dernière à esclaircir, quâd nous auons dit que c'est le propre du venin d'estre destructeur de la nature humaine. Or auât que de disputer là dessus, il faut entendre les trois termes de cette questió. Premièrement, destructeur vaut autât à dire que corruptif & mortifere, d'autât que les venins destruisent & corrompent, & ruinent nostre nature. Apres, par la nature il faut entendre la temperature de nos corps, ou bien la chaleur naturelle avec les esprits, ou bien tout l'homme viuant composé de matiere & de forme, veu que le propre du venin est de  
 G G g 5 destruite

destruire l'homme & sa temperature, & les fondemens de sa vie. Or par cette nature il faut entendre celle qui est humaine, d'autant que nous ne traittons pas icy des venins des animaux, qui sont differens des nostres en plusieurs sujets. Il est question maintenant d'examiner cette derniere difference, & de respondre sçavoir si le venin est destructeur de la nature humaine.

Sur ce differend plusieurs soustiennent que non. Ce qu'ils taschent verifiser par les raisons suiuantes.

1. *rais.*

Si le venin estoit destructeur de la nature humaine, l'on ne s'en seruiroit pas parmy les alimés, ny parmy les remedes, or est-il que l'on se sert du saffran & du coriandre, qui sont veneneux, parmy les alimens, & de la chair des viperes & des serpens en la curation de la lepre. Donc les venins ne destruisent pas nostre nature.

2. *rais.*

Galien & Auicenne témoignent par leurs histoires que plusieurs personnes se sont autrefois nourris des venins, comme il appert par l'exemple de la vieille qui se nourrissoit de cigue, & de la pucelle de Darius qui fut enuoyée au Roy Alexandre, pour l'empoisonner, laquelle ne se nourrissoit que de venin. Donc le venin ne destruit pas la nature.

3. *rais.*

L'exemple du Roy Mithridates témoigne que le venin ne peut pas destruire la nature, veu qu'il ne sçeut iamais s'empoisonner par aucun venin.

4. *rais.*

Si le venin destruisoit la nature, il ne s'engendreroit pas dans nos corps. Or est-il que par le témoignage de tous les Medecins le venin se peut engendrer dans le corps humain. Donc il ne destruit pas nostre nature.

Si

Si le venin destruisoit la nature, elle n'esueille-  
roit pas sa vertu par le moyen de sa chaleur. Or est-  
il que la nature esueille la vertu des venins, qui  
n'est qu'en puissance dans les corps. Donc il faut  
croire qu'ils ne sont pas destructeurs d'icelle, car  
autrement elle les esueilleroit pour sa ruine.

Nous autres au contraire difons que le propre <sup>2. opiu.</sup>  
des venins est de destruire la nature humaine. Or  
pour esclaircir la verité de cette opinion, ie propo-  
seray les fondemens suyans.

Encores que les venins d'eux mesmes soyent <sup>1. fond.</sup>  
destructeurs de nostre nature humaine, neant-  
moins quelquefois leur action peut estre empes-  
chée par plusieurs causes.

La premiere est la preparation des corps; ce qui  
est témoinné par l'exemple de Mithridates, lequel  
estoit tellement accoustumé à l'usage de sa confe-  
ction, & s'estoit acquis par le moyen d'icelle vne  
vertu contre les venins, que se voulant procurer  
la mort par poison, pour ne tomber pas vif entre  
les mains de ses ennemis, il ne peut iamais estre  
offensé.

La seconde est l'idiosyncrasie, ou propriété in-  
diuiduelle de certains corps, lesquels resistent à  
certains venins, comme nous auons l'exemple  
dans Galien d'une femme qui mangeoit quantité  
de cigue, sans estre offensée.

La troisieme est, quand on ne baille pas la quã-  
tité suffisante des venins; par exemple, quand nous  
baillons petite quantité d'opium, pour prouoquer  
le sommeil aux malades.

La quatrieme est, si la nature est si robuste qu'el-  
le se descharge des venins par vomissement, ou  
par

par flux de ventre auant qu'ils ayent le temps pour agir contre elle.

La cinquiesme est, si la vertu du venin demeure comme estouffée parmy les viandes, ou qu'elle soit empeschée parmi le beurre & l'huile, ou autres graisses. Je laisse à part les autres cōsideratiōs.

2. fond.

Les venins, entant que venins ne peuuent pas nourrir: d'autant qu'ils sont destructeurs, au contraire des alimens qui sont seruateurs de la nature, si bien qu'estans dissemblables en substance & en qualitez, ils ne peuuent pas estre assimilez: neantmoins il faut obseruer que les venins peuuent nourrir improprement en deux façons.

La premiere est, quand ils n'offensent pas les corps humains apres qu'ils les ont prins, comme quand on dit que l'Austruche se nourrit du fer.

L'autre façon est, quand la nature est accoustumée à certains venins, qu'elle se treuve si forte & vigoureuse, qu'elle separe la matiere qui peut nourrir, de celle qui est veneneuse, & est aux corps qui ne sont pas veneneux en toute leur substance, comme nous voyons par exemple, aux viperes, qui sōt plus veneneuses en leur teste & en leur queüe, que en leur chair: & c'est de cette nourriture qu'il faut entendre les exemples proposez, comme aussi l'histoire des Indiens qui se nourrissent de serps.

à la 1.  
obiectiō.

Quāt aux obiectiōs cōtraires qui ont esté proposees, ie respons à la premiere, que l'on ne se sert pas des venins en la nourriture, ou en la medecine, entant qu'ils nous sont venins particuliers; mais pour autre dessein. Le saffran & le coriandre ne sont pas vrays venins: mais sous certaines cōsiderations, comme par leur quantité. Et pour  
la

la chair des viperes & des serpens, les Medecins ne l'ordonnent pas aux lepreux qu'avec preparation, & par le conseil de Galien, qui assure par exemples, que leur usage peut guarir la lepre en chassant les causes de cette maladie du centre en la circonference, & en combattant la qualité veneneuse.

A la 2. Je dis, suivant ce qui a esté dit au second <sup>à la 2.</sup> fondement, que les corps venereux ne nourrissent pas tant que venins: mais à raison de quelque portio plus pure, laquelle est digerée par la nature, & ceux qui se sont accoustumez à l'usage des venins, comme il se void par les exemples proposez.

A la 3. Je respons que l'action des venins peut <sup>à la 3.</sup> estre empeschée par l'usage des antidotes, & par autre cause, suivant ce qui a esté dit au premier fondement.

A la 4. je dis que les vrais venins ne s'engendrent <sup>à la 4.</sup> pas en nos corps, mais seulement nos humeurs par corruption peuvent acquerir des qualitez malignes, lesquelles respondent par leur effets aux actions des venins, & sont appellez venins humoraux.

Finalemēt à la 5. je respons que nostre nature <sup>à la 5.</sup> est vn agent commun, lequel esucille sans connoissance les vertus des qualitez des alimens & des medicamens veneneux, si bien qu'il ne la faut pas accuser de se procurer du mal elle mesme, quand elle reduit en acte la vertu des venins, veu qu'elle agit naturellement & sans dessein.

Donc les venins sont destructeurs de la nature humaine.

Des

*Des causes, des venins, & de leur origine.*

## C H A P. II.

**N**ous auons expliqué cy-dessus, & examiné aux questions precedentes ce qui regarde la nature & l'essence des venins : maintenant il faut traiter de leurs causes en ce chapitre, & rechercher leur origine. C'est vne matiere assez releuée, & qui merite de l'attention & de la patience.

Les Theologiens disputent entre eux, sçauoir si les venins auoyent esté creéz auât le peché d'Adam. Quelques vns estiment que non, d'autant que toutes choses auoyēt esté créées pour le plaisir, pour la commodité, & pour la conseruation de l'homme : ce qui n'auroit pas esté veritable par l'existence des corps veneneux, veu qu'ils sont ennemis & destructeurs de la nature humaine. Si bien qu'ils pensent qu'après le peché de nostre premier pere Adam, Dieu iettant sa malediction sur la terre, & sur toutes les choses qui auoyent esté créées, les venins commencerent pour lors d'acquérir leurs mauuaises qualitez, pour vanger l'offense qui auoit esté faicte au Createur.

Cette opiniõ ne peut pas estre receüe, d'autât que si cette malediction de Dieu eust donné naissance aux venins, & que les Cieux, les Elemens, & les corps composez par vne reuolte generale eussent conspiré contre la ruine de l'homme, toutes les choses créées eussent esté veneneuses. De façon qu'il vaut mieux croire avec les plus sages, que



que toutes les choses veneneuses, & non veneneuses auoyent esté creées auant l'homme, non pas neantmoins pour luy nuire : car ce n'est pas l'intention du createur de destruire sa creature, mais partie pour la perfection du monde, partie pour l'usage de l'homme & des animaux. C'est nostre malice qui en a descouuert les mauuaisés qualitez, & qui en a monsté l'usage.

Les Poètes railent sur ce sujet avec leurs fables, quand ils disent que Hecate la forciere fut la premiere qui descouurit les venins, & qu'elle s'en seruoit à la chasse pour empoisonner les bestes. Ayant eu deux filles de son mariage, sçauoir est Circe & Medée, elle leur apprit la science des venins : si bien que par apres estans plus sçauantes que leur mere, elles causoient mille maux au monde. Mais ie laisse à part ces fables pour traiter des causes naturelles des venins.

Nos Docteurs en proposent quatre generales, sçauoir est, l'efficiente, la materielle, la formelle & la finale. La raison consent à leur doctrine, car puis que les venins sont corps naturels, sensibles & existens : il faut reconnoistre par necessité, que leur generation & leur conseruation depend des quatre causes proposées. Quant à l'efficiente, les Medecins & les Philosophes ne proposent que la nature vniuerselle des venins, laquelle par le moyen de la chaleur solaire, avec le cécours des autres Astres, des qualitez elementaires, & des principes plus proches, produit effectiuement toutes choses.

Les Astrologues estiment que les qualitez veneneuses dependent originellement des Astres, d'autant qu'elles sont occultes, & par dessus la  
puissan

puissance des elemés, & croyent que chaque qualité veneneuse, qui se treuve aux plâtes, animaux ou mineraux veneneux, depend de quelques Astres. Mais ces Messieurs se pourroyent bien trôper, s'ils l'entendent si cruëment, d'autant que la naissance des qualitez veneneuses depend du naturel particulier des corps veneneux & de la mixtion : c'est la nature vniuerselle qui a donné à chaque corps ses proprietéz particulieres, lesquelles se continuent par la generation ordinaire. Ce n'est pas pourtant que nous ne reconnoissions la concurrence des Astres en la production de chaque propriété occulte des substances : mais nous doutons que les Astres seuls soyent assez puissans, ny ayent cette discretion d'enuoyer çà bas des qualitez veneneuses differentes tantost à la vipere, tantost au scorpion, tantost à la cigue, & au pauot, & ainsi des autres corps veneneux. C'est donc la nature vniuerselle qui demeure la cause efficiente des venins.

Pour le regard de la materielle, elle est double, l'une commune & generale, sçauoir est la matiere des quatre elemens, de laquelle toutes choses sont engendrées : l'autre est particuliere, laquelle est fort differente, selon la differente nature des venins, comme nous voyons aux plantes, aux animaux, & aux mineraux.

Or outre ces matieres les Medecins en reconnoissent trois autres qui seruent de sujet aux qualitez veneneuses, sçauoir est la vapeur, l'humour & la substance terrestre.

La cause formelle des venins est dissemblable à raison de la difference d'iceux, aux plantes c'est  
l'ame

l'ame vegetatiue, aux animaux l'ame sensitiue. Bien est vray que les Medecins & Pharmaciens qui sont artizans sensuels, regardent plus à la forme & à la figure exterieure que non pas à l'essence interieure. Il nous reste maintenant la cause finale que i'examineray en la question suiuiante.

*À sçauoir si les venins sont produits pour quelque fin ou vsage.*

**L**es Medecins disputent sur la cause finale des venins, sçauoir s'ils sont produits pour quelque fin, ou pour quelque vsage. Pline *au chap. 65. du 2. liu.* reconnoist la ruine de la vie de l'homme pour cause finale des venins, & dit que la nature les a creez à ce dessein. L'experience semble fauoriser son opinion, & la raison aussi, veu que le propre effect des venins ne tend qu'à la destruction de la nature humaine: & tout de mesme que le propre des alimens est de nourrir, & des medicaments d'alterer, aussi le propre des venins est de nuire & de destruire nostre nature.

La seconde opinion est de ceux-là qui estiment que les venins n'ont pas de cause finale. La raison semble fauoriser cette verité, d'autant que les choses qui sont contre nature n'ont pas de fin, selon les Medecins. L'on peut aussi adiouster que les venins qui ne peuuent pas produire aucun bon effect en nos corps, ne peuuent pas auoir vne fin, veu que selon Aristote la fin des choses est toujours bonne.

Nous autres pour respondre à cette difficulté, *Respon.* estimons que l'opinion de Pline n'est pas receuable,

HHh

uable, d'autant que la nature ne coniure iamais à la ruine de ses creatures, & principalement contre l'homme, qui est l'abregé du monde. Et pour la seconde opinion, nous ne pouuons pas aussi la receuoir purement.

Il faudra donc se tenir à vne opinion moyenne, pour resoudre cette difficulté: or cela se pourra faire par la demonstration suiuant. Les venins se peuuent considerer en deux façons, sçauoir est, ou comme nos ennemis & destructeurs de nostre nature, ou comme corps naturels. Si nous les considerons comme nos ennemis, ils n'ont pas de cause finale propre, pour deux raisons. La premiere est, d'autant qu'ils sont estimez corps contre nature. La seconde est, d'autant que leur mauuais effect depend de la malice de la mauuaise volonté des hommes. Mais si nous les considerons comme corps naturels, ils seruent à plusieurs vsages. Leur fin generale, c'est la perfection du monde avec les autres corps naturels. Et pour les fins particulieres, les venins peuuent seruir premierement aux artizans, comme nous voyons aux teinturiers, aux orfeures, & monnoyeurs. Secondement aux animaux, veu qu'il y en a qui se nourrissent des venins, comme les estourneaux de la cigue, les cailles de l'hellebore, les arondelles des cantharides. En troisieme lieu les venins seruent en la curation de plusieurs maladies, comme les viperes, l'arsenic, & l'argent vif; pour la lepre, les vlcères chancreux, & la verolle, & aussi les venins entrent en plusieurs compositions, comme il se void en la Theriaque & aux remedes narcotiques.

Après

Après cette demonstration nous pouuons conclure que les venins entant que corps naturels, sont produits pour plusieurs vsages. Quant aux raisons contraires elles demeurent resolües par cette demonstration. Il est temps de traiter des differences des venins.

*Des differences des venins.*

C H A P. III.

**C**E n'est pas assez d'auoir declaré la nature des venins, & d'auoir expliqué leur generation par demonstration des causes. Il faut encore proposer & examiner les differences generales & particulieres des venins. Or nous deuons noter à l'entrée de ce discours que les venins se peuuent diuiser & separer en beaucoup de façons.

Nos Docteurs en presentent plusieurs differences essentielles & accidentelles, communes & particulieres : mais assez confusément, & le plus souvent sans raison. C'est à nous maintenant de les presenter par ordre, & de nous exercer sur cette matiere.

La premiere & principale diuision que l'on apporte, est celle qui distingue les venins en naturels & artificiels. L'on appelle communément les artificiels ceux qui sont preparez par artifice en forme d'eau, de vapeur, de poudre, ou de quelque autre façon, selon l'inuention & la malice de ceux qui les dispensent. Les naturels au contraire sont ceux que la nature produit sans artifice, comme les plantes, les minéraux, & animaux veneneux.

Il se presente maintenant vne difficulté assez importante sur cette premiere difference.

*A sçauoir si l'on doit reconnoistre des venins artificiels.*

**S**ous cette question, plusieurs peuuent soutenir que non, appuyez sur les trois raisons suivantes.

*1. rais.* Les hommes n'ont pas puissance d'engendrer par artifice aucun venin, & faut par necessité qu'ils se seruent des venins naturels en leurs compositions. Donc c'est folie de croire qu'il y ait des venins artificiels, veu que la nature engendre les venins & non pas l'art.

*2. rais.* Si cette diuision de venins en naturels & artificiels estoit receuable, il faudroit diuiser tout de mesmes les medicamens, & non pas en simples & composez. Or est-il que l'experience montre le contraire. Donc il faudra diuiser les venins en simples & composez plustost qu'autrement.

*3. rais.* L'artifice & la composition des venins est defendue, suiuant ce qui en a esté disputé à l'entrée de ce Traicté. Donc les Pharmaciens ne doiuent pas connoistre ny traiter des venins artificiels.

Nous autres au contraire, nonobstant ces raisons, estimons que la distinction proposée est receuable, ce qui sera plus apparent par les responfes suivantes.

*1. obiection.* Quant à la premiere raison, ie dis que les venins ne sont pas dictz artificiels pour tenir leur vertu veneneuse de l'artifice, veu qu'il depend de leur nature: mais seulement à raison de la preparation

ration que les hommes y apportent. Vray est que par artifice en certains corps les hommes peuvent produire des venins, comme il est notoire au verdet.

A la 2. Je respos que l'on peut diuifer les venins comme les medicamens, en simples & en composez, & les medicamens comme les venins en naturels & artificiels, veu que c'est la mesme chose, attendu que les compositions sont artificielles. à la 2.

Pour la 3. Je dis que l'artifice des venins est defendu, s'il est fait pour nuire, mais cela n'empesche pas qu'on les appelle artificiels, quand ils sont preparez, & puis l'on en peut preparer pour bonne fin en la Medecine. à la 3.

En second lieu, nous pouuons diuifer les venins naturels en trois differences, sçauoir est en plantes, en animaux, & en mineraux.

Les plantes peuuent estre veneneuses, ou à raison de leurs racines, ou à raison de leurs fueilles, ou de leur fleur, ou de leurs fruiçts, ou de leurs semences, ou bien à cause de toute leur substance.

Les animaux veneneux peuuent estre aquatiques, comme la torpille, & le lieure marin; ou bien aériens, comme des insectiles, & comme les cantharides: ou terrestres, comme la vipere & le scorpion.

Les mineraux sont dans terre, comme l'arsenic, l'orpiment, & semblables.

En troisieme lieu, les venins se peuuent diuifer en ceux qui sont naturellement tels, comme le nappellus, les serpens, l'argent vif: & en autres qui ne le sont pas que par accident, comme le venin hu-

moral qui s'engendre dans les corps des hommes: le venin de l'air infect en temps de peste: le venin qui se treuve en l'eau, & semblables. Car ces corps ne sont pas veneneux de leur nature, mais accidentellement seulement. Et c'est en quoy Mercurial s'est trompé quand il diuise les venins naturels à raison de la matiere veneneuse, en ceux qui s'engendent dans nos corps, & aux autres qui se treuuent en l'air, ou en l'eau. La raison y est toute apparente, veu que les corps humains & les elemens ne peuvent auoir aucun venin suivant leur nature.

En quatriesme lieu, on peut tirer des differences de la quantité des venins: car il y en a qui tuent en petite quantité, comme les scorpions, & la rage canine, ausquels l'on ne reconnoist qu'une qualité insensible: d'autres nuisent en mediocre quantité, comme l'opium, & autres en plus grande, comme le jus de lactue; & ainsi on peut faire plusieurs degrez à raison de la quantité.

Après, eu esgard aux qualitez manifestes des venins, il y en a de chauds, de froids, de secs, d'humides, de doux, d'amers, d'acres, d'acides, de blancs, de iaunes, de verds, & ainsi des autres qualitez.

Finalemēt on peut tirer des differences non seulement du temps de l'action des venins, veu que aucuns agissent plus tost, les autres plus tard: mais aussi de la façon de leur operatiō, car les vns vlcèrent, comme le sublimé, les autres refroidissent en estouffant la chaleur naturelle, comme l'opium. Outre ce il y en a qui agissent d'eux mesmes sans estre esueillez par nostre chaleur naturelle,



tuelle, comme les viperes, & les scorpions, par leur morsure : les autres ont besoin d'estre esueilliez par nostre chaleur, comme le venin des plantes. Je laisse à part vne infinité d'autres differences accidentelles, lesquelles on peut tirer de plusieurs considerations. Ce sera assez d'auoir proposé les principales, pour la conclusion de la premiere partie de nostre Traicté.



HHh 4 PREFA



## PREFACE

SVR LA SECONDE  
PARTIE DV TRAICTE.

**A** Pres auoir traité en general de la nature, des causes, & des differences des venins, en la premiere partie de nostre discours, il est maintenant raisonnable selon l'ordre par nous proposé, de commencer l'histoire particuliere en cette seconde partie. Or affin de la poursuiure avec ordre, ie la diuiseray en trois sections. En la premiere ie traiteray des animaux veneneux, qui sont terrestres, aquatiques, ou aériens, & principalement de ceux qui sont les plus communs & les plus ordinaires. En la seconde ie traiteray des plantes veneneuses qui sont les plus communes & les plus frequentes. Et en la troisieme ie discourray sur les mineraux veneneux. Ce qui me fait obliger à cet ordre, c'est le respect de perfection, veu qu'entre ces trois corps naturels, les animaux sont plus nobles que les plantes, & les plantes que les mineraux. Et pour rendre encore cette doctrine plus parfaite, ie proposeray apres la description de chasque venin, les accidens qu'ils causent en nos corps & les principaux remedes contre leur action, sans m'amuser toutesfois à la cure particuliere. Il est donc maintenant temps de commencer nostre discours par les animaux veneneux.

PRE



PREMIERE SECTION  
DE LA SECONDE PARTIE  
DV TRAICTÉ DES VENINS.

*De la Vipere.*

C H A P . I.

**D**Ntre tous les animaux veneneux, il semble que la vipere merite quelque malediction extraordinaire, par le moyen de son insigne venin. Quand ce bon homme Iob au chap. 20. de sa patience se fasche contre les hommes meschans & peruers, il les menasse de l'aspic & de la langue de la vipere, à raison du venin mortel qui sort de cette molle & spongieuse partie. Apres, Dieu mesme, avec sés Saints, appelle les hypocrites & les abominables, engeances de viperes. Tous nos autheurs, anciens & modernes, quand ils veulent exprimer quelque extreme venin, ils proposent celuy de la vipere, & mesmes ils nous apprennét qu'anciennement on composoit vn venin irremediable du sang des viperes & des hommes meslé ensemble, lequel causoit la mort subitemét: bref ce sont des bestes enragées & furieuses en leur violéce veneneuse: mais ie laisse à part tous ces passages pour entrer en discours sur l'histoire des viperes, qui est tres-belle, tres-ample,

HHh s &

& neantmoins tres-difficile.

Pour donc la poursuiure avec ordre, ie despartiray l'histoire & la descriptiõ des viperes en plusieurs parties : affin de pouuoir comprendre & expliquer clairement par discours & par disputes tout ce qui est de leur nature, & de leur generatiõ, temperament, differences, proprietes vtiles & inutiles, election & preseruatiõ, & en fin ce qui est de leurs effects symptomatiques & de leur curatiõ par des remedes particuliers.

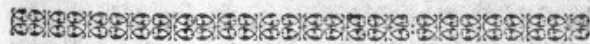
Les François ont appris des Latins le nom de ce serpent veneneux, car ils appellent *vipera*, ce que nous disons communément vipere; ils la nomment ainsi pour trois raisons. La premiere est, *quod vi pariat*, c'est à dire, qu'elle enfante ses petits avec force & violence, à cause de la multitude des vipereaux, & de leur contrainte, & non pas pour aucune mort qui s'ensuiue, comme nous dirons cy-apres.

La seconde est, *quod bis pariat viperam*, en adioustant vne lettre, parce que la vipere engendre deux fois, car elle produit premierement des œufs dans vn receptacle particulier, & puis les ayant pouffez dans l'interieure cauité de la matrice, ils engendrent de petits vipereaux, ce nous disent tous les historiens & naturalistes.

La troisieme raison, pour laquelle les viperes sont ainsi appellées, est, *quia sunt viuipara, non ouipara*, d'autant qu'elles engendrent leurs petits viuans, nons pas des œufs, comme les serpens.

Les Grecs nous pourront definir la vipere, avec quelques vns, vn serpent veneneux qui engendre & produit ses petits viuans. Nous discuterons cy-apres,

cy-apres, sçauoir si les viperes sôt serpens, & sçauoir s'ils sôt veneneux. Ceux qui ne se contenterôt pas de cette definition, se pourront seruir de la description ordinaire que l'on fait des viperes. Ce sont des petits serpens viuipares de la grosseur d'un gros doigt, & de la longueur d'une ou deux coudées quand elles sont paruenües à leur grandeur: leur couleur est fusque & cendreuse, & leur peau marquetée de petites taches & macules noires: elles ont les yeux furieux & flamboyans, leur teste est assez large & platte, elles rampent ayans la teste releuée, & se iertent contre ceux qui les veulent prendre & offenser, c'est ainsi que nous pourrons connoistre les viperes si la definition proposée n'est suffisante. Or affin de faire entendre mieux ce qui est de leur nature, il faut examiner les trois questions suiuanes.



*A sçauoir si la vipere est vn serpent.*

### QUESTION I.

**E**Ncor que la figure & la forme des viperes semble resoudre cette question, neantmoins il ne sera que bõ de l'examiner pour instruire la ieunesse, & affin d'exercer les esprits en la recherche de la verité. Ceux qui voudroyent soustenir que les viperes ne sont pas serpens, se seruiront des raisons suiuanes.

Ce qui est different par voye de generation, demeure aussi different par voye de nature, veu que les effects respondent aux principes. Or est-il que la generation des viperes est differente de celle des serpens,

serpens, comme il est notoire, car les viperes engendrent des vipereaux vians, & les serpens ne produisent que des œufs. Donc naturellement les viperes ne se pourront pas dire serpens.

2. rais. Cè qui est dissemblable par figure & par forme, par proprieté, par effects, & par autres accidés, ne peut estre qu'il ne soit different. Or les viperes & les serpens different en toutes les conditions proposées, comme il est euident à vn chacun. Donc la vipere ne peut pas estre dite serpent.

3. rais. Selon Aristote *au chap. 15. du 8. liu. de l'hist. des anim.* les viperes demeurent l'hyuer sous les pierres seulement, & les serpens dans la terre. Donc il faut croire que à raison du lieu different de leur sejour & de leur conseruation, les viperes & les serpens sont de differente nature.

4. rais. Si la vipere est vn serpent, nous nous seruirions des serpens comme des viperes aux antidotes, & aux autres remedes que les viperes fournissent, ou peuuent fournir. Or est-il que l'experience est contraire, d'autant que les serpens n'ont pas les mesmes vertus & proprieté que les viperes. Donc la vipere n'est pas vn serpent.

Nous autres au contraire estimons suiuant la definition proposée, que les viperes sont especes de serpens, selon Aristote au 5. de la generat. des anim. chap. dernier, & suiuant la commune opinion. La figure mesme des viperes montre la verité de cette conclusion. Et quant aux raisons contraires elles sont aisées à refoudre.

Response. A la 1. Je respons que la difference de la generation ne rend pas l'espece differente. Les serpens qui s'engendrent de pourriture, & les souris aussi  
ne

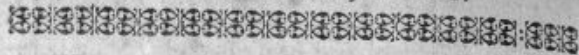
ne font pas moins serpens ou fouris que ceux qui s'engendrēt par conionction du masse & de la femelle. Les viperes femelles engendrent premiere- ment des œufs dans leurs corps, & puis ces œufs produisent leurs petits, auant que de sortir du ventre de la mere, si bien qu'il y a similitude du costé des œufs, la difference est que les viperes font leurs petits dedans, les serpens dehors.

A la 2. Je dis que la difference du lieu pour le sejour, n'a pas de force pour monstrier vne distinction specifique, car encor que les viperes l'hyuer demeurent sous des pierres, & les serpens dans la terre, pour cela il ne s'ensuit pas que l'on ne puisse appeller les viperes serpens. à la 2.

Pour la 3. elle semble auoir plus de force en apparence, à raison de la similitude qu'il y a entre les viperes & les serpens, pour la figure, pour la température, pour les proprietéz, pour les effects & pour l'usage: mais tout cela n'empesche pas que les viperes ne soyent espece de serpens, c'est assez qu'il y ait des differences particulieres pour les distinguer. à la 3.

A la 4. Je dis que la consequence n'est pas receuable, d'autant que la vipere n'est qu'une espece de serpent ayant ses vertus & ses proprietéz distinctes. Voila pourquoy l'on ne s'en sert pas confusément, vray est que en la curation de la lepre & en la theriaque l'on administre les serpens à faute de viperes. à la 4.

*Asçavoir*



*Asçavoir si les viperes sont veneneuses.*

QUESTION II.

**C**ette question semblera d'abord ridicule aux ignorans & au vulgaire, d'autant que la raison & l'experience nous font foy tous les iours de l'insigne venin qui se treuve naturellemēt aux viperes, neantmoins ceux qui sont versez aux histoires naturelles des animaux, iugeront cette difficulté des plus belles & des plus difficiles qui soit en la medecine. Il est temps donc de venir à l'examen de cette question, sçavoir si les viperes sont veneneuses. Ceux qui voudront soustenir la negatiue se pourront seruir des autoritez & des raisons suiuanes.

*1. opin.*

*2. rais.*

Si les viperes estoient veneneuses, elles ne pourroyent pas nourrir les corps humains, d'autant que les venins destruisent nostre nature. Or est-il que par le témoignage de Galien, de Dioscoride, d'Auicenne, & de tous les Medecins Grecs, Arabes, & Latins, les viperes peuuent nourrir nos corps.

Donc c'est vn témoignage qu'elles ne sont pas veneneuses.

*2. rais.*

Les remedes qui fortifient la chaleur naturelle des viellards, & qui prolongent la vie humaine, ne peuuent pas estre dictz veneneux. Or est-il que la chair des viperes conserue la chaleur naturelle des veillards, & leur prolonge la vie par les témoignages de Dioscoride & d'Auicenne.

Donc



Donc elles ne peuvent pas estre veneneuses. *3. raison.*

Les remedes qui guerissent plusieurs maladies, & principalemēt la lepre, ne peuvent pas estre appellez venins. Or est - il selon Gal. que l'on peut guerir les lepreux par l'usage de la chair des viperes, & plusieurs autres maladies selon l'opinion de tous nos Docteurs.

Donc c'est vn indice que les viperes ne sont pas veneneuses.

Si la vipere estoit vn animal veneneux, Dioscoride en traitteroit en son 5. liu. parmi les autres venins. Or est-il qu'il n'en parle qu'au premier liure sans faire aucune mention qu'elles soyent veneneuses, au contraire il témoigne que les viperes peuvent seruir contre plusieurs maladies par le moyen de leurs proprietéz. Donc il faut croire que les viperes ne sont pas veneneuses. *4. raison.*

Si le venin estoit vne qualité essentielle des viperes, icelles se treueroiēt veneneuses par toutes les parties du monde. Or est-il que cela se treuve faux non seulement par le rapport de Plin, mais aussi par l'exemple de l'Isle de Malthe, là où les viperes & les serpens ne possèdent aucun venin depuis que S. Paul y fut mordu, comme il est témoigné en la saincte Escriture. Donc les viperes ne sont pas veneneuses. *5. rais.*

Nous autres au contraire estimons avec tous les Autheurs qui ont traitté des viperes, qu'elles sont veneneuses. Pour confirmation de cette opinion il ne faut que recourir à l'experience, laquelle nous fait foy tous les iours de cette verité par les mortels accidens que ces bestes causent aux corps

corps humains par leur morsure : & puis en vain tous nos Docteurs nous auroyent proposé tant d'antidotes contre les viperes, si elles n'estoyent pas veneneuses. Et affin d'esclaircir la verité de cette opinion, ie proposeray les fondemens suy-uans, en forme de distinction.

*1. fond.* Quand on dit que les viperes sont veneneuses, cela se peut entendre en deux façons, la premiere est generale à raison de toutes les parties qui constituent le corps des viperes : l'autre est particuliere à raison de certaines parties seulement.

*2. fond.* Si nous auons esgard à tout le corps des viperes, on ne les peut pas dire absolument veneneuses, d'autant que leur substance charnue peut seruir d'aliment & de medicament, comme il a esté monstre : mais ayant esgard à certaines parties, principalement à la teste, aux dents, aux genciues, aux petites vessies qui sont autour, & à la vessie du fiel, comme nous ferons veoir en la question suy-uante, nous pourrons dire que les viperes sont veneneuses.

*à la 1.* Quant aux raisons contraires, ie respos à la  
*1.* Que si les viperes fournissent quelque nourriture à nos corps : c'est seulement à raison de leur chair bien preparée, laquelle n'est pas veneneuse, suyuant ce qui a esté dit.

*à la 2.* A la 2. Ie dis que les Medecins doutent si la chair des viperes peut seruir à la conseruation des vieillards, d'autant qu'elle eschauffe & desseiche selon Galien : & puis c'est vn remede qui semble affreux & horrible : toutesfois s'il faut respondre, ie dis que l'usage de la chair des viperes peut proffiter aux vieillards, d'autant qu'elle

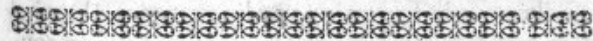
d'autant qu'elle chasse toute l'impureté de leur corps du dedans au dehors, en reschauffant mesme l'estomac selon Auicenne.

A la 3. Je respons que la vipere sert d'antidote *à la 3.* contre la lepre, & de remede contre plusieurs maladies, à raison de sa chair seulement, & non pas à raison des autres parties qui sont veneneuses.

A la 4. Je dis que la chair des viperes que l'on *à la 4.* met en la Theriaque n'est pas veneneuse: mais cela n'infere pas que les autres parties ne soient veneneuses, suiuant ce qui a esté dit au fondement.

A la 5. Je respons qu'encor que Dioscoride ne *à la 5.* traite amplement de la vipere parmi les autres venins; cela n'empesche pas qu'elle ne puisse estre veneneuse, veu mesme qu'en tous ses liures on peut trouuer la description de quelque venin particulier.

Finalemēt ie respons à la dernière que si les *à la 6.* viperes ne sont pas veneneuses en l'isle de Malthe, cela peut arriuer miraculeusement pour quelque malediction que Sainct Paul ietta sur cette beste, lors qu'il en fut mordu. Donc nous pouuons conclure que les viperes sont veneneuses.



*Asçauoir si la vipere est veneneuse, selon  
tout son corps, ou bien selon quelque  
partie seulement.*

QUESTION III.

**C**ette question doit estre examinée en suite de l'autre, affin de pouuoir mieue esclaircir

II i & en

& entendre la nature veneneuse des viperes. L'on demande: puis que les viperes sont veneneuses, comme il appert par la dispute precedente, sçavoir si c'est selon tout le corps, ou bien selon certaines parties seulement.

1. *opin.* La commune opinion est que la vipere est veneneuse à raison seulement de la vessie du fiel, & de la teste, particulièrement à cause des dents, des genciues, & de quelques petites vessies, lesquelles reçoivent & conseruent le venin, qui y est enuoyé ordinairement de la vessie du fiel par des petits tuyaux qui sont destinez à cet vsage.

2. *opin.* Toutesfois il semble que cette opinion n'est pas receuable. Au contraire, l'on peut monstret que les viperes sont veneneuses selon toutes les parties de leur corps, ce qui se peut verifiser comme s'ensuit.

1. *rais.* Si la vipere n'estoit veneneuse en toute sa substance charneuse, l'on ne la flagelleroit pas auant que de la tuer pour la mettre en vsage. Car comme il est nôtoire, cette flagellation n'est ordonnée que pour irriter les viperes, affin que le venin qui est diffus par tout le corps se retire vers la teste: or est-il que cela se pratique ordinairement. Donc il faut croire que les viperes sont veneneuses en toute leur substance charniue.

2. *rais.* Si la vipere n'estoit veneneuse selon la chair, l'on ne la prepareroit pas avec le vin blanc, le sel, & lanet: or est-il que cela se fait d'ordinaire, pour luy oster la qualité veneneuse. Donc, &c.

3. *rais.* Les animaux conseruent en leur substance les vertus & les proprietiez des alimens qui leur seruent de nourriture: or est-il que les viperes ne se  
nour

nourrissent que des plantes & des animaux veneneux, comme sont scorpions, cantharides, araignes, & petits crapaux, selon le rapport d'Aristote & de Galien. Donc les viperes demeureront veneneuses selon toute leur substance, à raison de la nourriture.

Les viperes sont veneneuses, à raison principalement des dents. Donc il faut qu'elles le soient selon toute la substance de leur corps. La consequence de cet argument se peut preuuer comme s'ensuit. Les viperes se conseruent & se plaisent à la nourriture des venins: or est-il que les dents des viperes par la mastication communiquent leur venin aux alimens, & les rendent entierement veneneux. Donc les dents fournissent vn aliment agreable à tout le corps de la vipere à raison de la qualité veneneuse qu'elles impriment à leur substance.

Nous autres au contraire estimons, suivant ce qui a esté dit cy-dessus, que les viperes ne sont pas veneneuses, si ce n'est à raison de certaines parties seulement, & non pas selon toute leur substance generale. Or affin d'esclaircir cette opinion, ie proposeray ces trois fondemens suiuaus.

Les viperes sont composées de plusieurs parties, lesquelles les rendent fort differentes en vertu & proprieté: car d'vn costé nous pouuons dire avec verité que ce sont les plus veneneux animaux, & les plus grands ennemis que les hommes ayent, comme l'on peut iuger par les accidens furieux & mortels qui suiuent leur morsure: de l'autre nous pouuons asseurer sans mentir, soit à raison de la nourriture, soit à raison des remedes

qu'elles fournissent contre vne infinité de maladies, qu'elles tiennent vn des premiers rangs parmi les medicamens.

*a. fond.* Les parties qui sont salutaires és viperes, selon le iugement de tous les Medecins, c'est leur chair, principalement bien preparée & accommodée en plusieurs façons, comme il nous enseignét, d'autant qu'elle est exempte de tout venin, & propre non seulement pour conseruer & nourrir les hommes, particulièrement les vieillards: mais aussi pour guerir plusieurs maladies, comme la lepre, la verolle confirmée & semblables: les autres parties qui sont fort veneneuses aux corps des viperes, est la vessie du fiel, laquelle par propriété attire tout le venin de leur nourriture & l'enuoye à la teste, là où il est distribué aux dents, aux genciuës, & mesmes à la langue, laquelle estant molle & spongieuse reçoit aisément cette mauuaise qualité. Ce n'est pas pourtant à dire que les dents des viperes ne soient naturellement veneneuses, encores qu'elles reçoient le venin de la vessie du fiel, veu mesme qu'apres la mort des viperes elles conseruent leur venin & engendrent des playes mortelles.

Les viperes par la distinction precedente des parties peuuent seruir d'antidote & de venin, en la curation des autres maladies veneneuses: si on s'en sert entant que venins, il faut appliquer la vessie du fiel & la teste de la vipere sur la morsure qu'elle aura causée, affin d'attirer par similitude de substance leur venin qui a esté lasché, tout de mesme comme des scorpions: mais si l'on s'en veut seruir pour antidote, il ne faut prendre que  
la

la chair preparée, seule ou mixte, comme en la Theriaque, & la donner interieurement.

Quant aux raisons contraires, ie respons à la 1. <sup>à la 1.</sup>  
 que l'on flagelle les viperes, premier que de les tuer, pour faire retirer le venin qui est à la vessie du fiel vers la teste, en les irritant, d'autant que toute l'action de leur vengeance estant aux dents, nature enuoye en ces parties là le venin qui peut estre reserué en la vessie du fiel & espars par le reste du corps: mais il ne s'ensuit pas pourtant que cette qualité veneneuse soit adherente & permanente à la substance charneuse.

A la 2. Je dis que cette preparation est ordinaire <sup>à la 2.</sup>  
 pour rendre la mixtion plus agreable, & pour oster l'odeur ferine & sauage de la chair viperine, mesme pour consumer tout ce qui y seroit de maling: mais non pas absolument, contre quelque qualité veneneuse ou insigne: car si cela estoit on la prepareroit avec d'antidotes plus forts.

Pour la 3. & 4. Je respons avec tous nos Docteurs, <sup>à la 3.</sup>  
 qu'encor que la nourriture des viperes soit <sup>à la 4.</sup>  
 veneneuse, & à raison des alimens, & à raison des dents qui leur peuuent communiquer leurs venins: neantmoins toute leur substance n'en est pas pour cela infecte ou ennemie, d'autant que la vessie du fiel, par proprieté particuliere, separe les qualitez & les humeurs veneneuses, pour les enuoyer aux dents, suiuant ce qui a esté dit cy-dessus. Donc nous pouuons conclurre que les viperes ne sont pas veneneuses, si ce n'est à raison de certaines parties seulement.

*À sçavoir si les viperes sont de temperature chaude ou froide.*

**A**vant que d'entrer en matiere sur la generation des viperes, il est à propos de disputer sur leur temperature, afin de bien connoistre la nature d'icelles. Il est donc question de sçavoir si les viperes sont de temperature chaude ou froide.

1. *opin.*

Ceux qui les estiment chaudes se fondent sur les raisons suiuanes.

1. *rais.*

Galien *au 2. liu. des simpl. medic.* & Dioscoride au premier, assurent que la chair des viperes eschauffe & desseiche, & qu'elle est conuenable à la curation de plusieurs maladies froides. Donc la temperature sera chaude.

2. *rais.*

Les animaux qui sont fort lubriques & feconds sont de temperature chaude, veu que l'ardeur de l'action venerienne depend d'une grande chaleur: or est-il que les viperes sont furieuses en leur amour, & fort fecondes, selon les autoritez de tous nos Docteurs & suiuant l'experience. Donc elles seront chaudes.

3. *rais.*

Les alimens qui ont vertu de restaurer la chaleur naturelle des vieillards, & prolonger la vie, ne peuuent faire cet effect que par le moyen de la chaleur: or est-il que la chair des viperes selon Auicenne & tous nos Docteurs, eschauffe & fortifie les parties naturelles, conferue les vieillards & prolonge leur vie. Donc c'est par le moyen de la chaleur.

4. *rais.*

Les remedes qui chassent les impuretez, c'est à dire les mauuaises humeurs du dedans au dehors, sont chauds: or est-il que la chair des viperes chasse



chasse les mauuaises humeurs du dedans au dehors, comme l'on void en la curation des lepreux. Donc les vipères sont chaudes.

Les accidents que les vipères causent à nos corps <sup>1. rais.</sup> par leur morsure, témoignent vne grande chaleur, comme sont inflâuations, vessies bilieuses, fiebure, vomissement, soif inextinguible, & semblables. Donc il faut croire que les vipères sont chaudes de leur temperature.

Nous autres au contraire, avec Galien, Dioscoride & Aristote <sup>2. opin.</sup> au 1. liu. de la gener. des anim. cha. 10. estimons que la temperature des vipères est froide, veu que ce sont especes de serpens, l'atouchement mesme nous en baille quelque indice, veu qu'au plus fort de l'esté elles glacent nostre sentiment. Or pour esclaircir nostre opinion ie proposeray les fondemens suiuaus.

Galien <sup>1. fond.</sup> au chap. dernier du 3. liu. de locis affectis, dit que les animaux qui sont de temperature froide se cachent en hyuer pour eiter le froid, & demeurent comme morts. Nous experimentons cela aux vipères tous les iours, aussi bien qu'aux serpens, aux lézards & aux autres infectiles, car ils demeurent cachez sous des pierres sans auoir aucun mouuement & sans auoir aucune nourriture, ce qui arriue à cause de la foiblesse de leur chaleur naturelle.

Les vipères entant que viuans, se peuuent dire <sup>2. fond.</sup> chaudes, d'autant que la vie consiste en chaleur, & qu'elle depend de la vigueur: mais nous ne discuterons icy de la vie, ains seulement de la temperature manifeste qui se treuve aux corps des vipères. Ceux qui les estimét froides en hyuer & chaudes en esté, à raison du téps & de la saison, se trompét,

parce que la temperature naturelle & essentielle du corps ne se perd par les changemens des saisons, encor qu'elle reçoive quelque alteration.

à la 1. Quant aux raisons proposées. Je respons à la 1. que ces autoritez se doivent entendre de la chair des viperes preparées avec le vin blanc, le sel & lanet, si bien que c'est par vne chaleur acquise & estrangere qu'elle produit ces effets.

à la 2. A la 2. Je dis que tous les animaux feconds ne sont pas chauds, comme il est notoire aux poissons, & pour l'ardeur venerienne, les viperes se treuvent fort eschauffées sous la canicule, d'autant que c'est le temps de la generation, mais apres, cette chaleur se passe.

à la 3. A la 3. Je dis que la chair des viperes produit les effets à raison de la propriété substantielle qu'elle possède, & non pas à cause de la temperature.

à la 4. A la 4. Je dis que c'est la nature qui chasse les impuretez du dedans au dehors, estant neantmoins fortifiée par la vertu spécifique de la chair des viperes.

à la 5. A la 5. Je respons qu'il ne faut pas iuger de la temperature des viperes par les accidens qu'elles causent en leur morsure, d'autant qu'ils dependent de la qualité veneneuse. Donc la temperature des viperes est froide.

#### *De la generation des viperes.*

ENCOR que ce ne soit pas de mon sujet de m'estendre sur le discours de la generation, de l'election, & de la preparation des viperes, neantmoins pour rendre cette matiere plus parfaite, & pour instruire quant & quant les esprits des ieunes  
Phar

Or pour commencer par la generation, nous devons noter que les anciens naturalistes ont laissé la posterité heritiere de plusieurs mensonges, quand ils obligent les foibles esprits, & mesmes plusieurs des plus releuez de croire à leurs faulles inuentions. L'experience nous en fait veoir la verité en ce qui est de la generation des viperes, car toute l'antiquité a creu que la vipere femelle estant accouplée avec le masle luy arrache la teste, pressée du plaisir extreme qu'elle reçoit en l'acte venerien, si bien qu'il en meurt, apres neantmoins auoir ietté sa semence, & qu'apres les petits viperes desirans naturellement vanger la mort de leur pere, se rendent malings, en rompât, violant, & escorchant le ventre de leur mere. Cette opinion a esté long temps receüe par les plus doctes Auteurs que nous ayons : mais en fin la verité par le moyen du temps & de l'experience a fait reconnoistre au monde sa fausseté. Ce n'est pas pourtant que l'on ne se puisse seruir de cette inuention comme d'une fable contre les enfans ingrats qui tuent leurs meres, ou contre les femmes qui aussi fôt quelque acte mauuais à l'édroit de leurs maris.

Maintenant il faut laisser ce discours pour traiter de la vraye generation des viperes. Il est question, si la nature les produit par voye de pourriture, ou bien par vraye generation vniuoque, laquelle se fait par la copulation de deux serpens. Pour moy ie pense que les viperes se peuuent produire extraordinairement par voye de pourriture, comme nous voyons communément des autres

serpens, des lezards, des scorpions, & des autres animaux imparfaicts : neantmoins ie pense que ordinairement la nature conserue la production de ces bestes par generation vniuoque & reglée; l'experience nous en fait foy tous les iours, car les viperes son distinguées, c'est asçauoir le masse & la femelle, lesquels sont differents, principalement à raison de leurs parties qui sont destinées à propagation de leur espee.

Or en cette generation il faut regarder le teps, la conionction, & la productio: pour le temps, apres que les viperes ont dormy & reposé tout le teps de l'hyuer, sous des pierres de peur du froid, elles cōmencent à sortir à l'entrée du printemps : & apres qu'elles ont receu vne nouvelle nourriture estans bien remises & refaites, nature cōmence à les inciter sur la generation & sur l'entrée de la chaleur. C'est lors que le masse s'accouple avec la femelle par vn admirable embrasseure, en luy iertant & versant par le moyen de son petit instrument, dans vn trou ( qui est vne vulue vn peu au dessus de la queüe de la femelle ) la semence necessaire, de laquelle avec ce que ceste-cy fournit nature engendre des œufs & des petits vipereaux, lesquels sont conseruez dans la matrice iusques à ce que la saison arriue, & c'est pour lors que les viperes engendent leurs petits viuans enuelopez d'vne petite peau ou membrane, sans que pour cela elles meurent, comme nous voyons tous les iours par l'experience. Et quant au nombre des petits vipereaux, il est incertain, car quelquefois les meres en font iusques à 5. & 6. & selon aucuns iusques à dix ou douze, & mesmes quelques vns passent tout

tout outre iusques à vingt. Et toutesfois il se faut tenir à vn nombre réglé & mediocre, encore que les viperes soyent des animaux fort feconds. Mais c'est assez parlé de la generation de ces animaux, veu que c'est vn discours hors de nostre matiere: venons maintenant à ce qui est de l'election des viperes.

*De l'election des viperes.*

**E**N l'election des viperes il faut cōsiderer deux choses. La premiere est, le temps auquel il conuient les prendre & les conseruer: par apres, le sexe, sçauoir si l'on doit choisir le masse ou la femelle. Quant au temps de l'election, il est fort important en la medecine, d'autant qu'elles ne sont pas bonnes en toutes les saisons: pour l'hyuer elles sont cachées sans force ny vigueur: à l'entrée du printemps lors qu'elles commencent à sortir, elles paroissent maigres & deffaites: mais apres qu'elles ont esté quelque temps sur terre, apres auoir prins vne nouvelle nourriture elles se refont & se remplissent, ce qui est sur la fin du printemps principalement, voire quelquefois à l'entrée de l'esté iugeant la condition precedente de l'hyuer & du printemps: & c'est pour lors qu'il les faut prendre & les choisir pour les mettre en trauail, comme aussi vers l'automne: mais pour l'esté il les faut laisser, d'autant que leur chair est trop alterante à raison de la canicule: veu qu'elles sont lors en furie. On demande, sçauoir si on les doit garder long temps apres qu'elles sont prinſes, ou biẽ si on les doit mettre en besogne incontinent: quelques vns pensent qu'il n'est pas

pas bon de les garder, d'autant qu'elles amaigrissent en perdant leur vertu & leur courage par la longue garde: les autres disent que le ieune & la langueur les rend plus veneneuses. Mais ie pése avec les plus sages qu'après qu'elles sont prinſes, il est bon de les mettre en vſage le pluſtoſt qu'on peut, en leur coupant les extremitéz, comme nous dirons par apres. Auicenne & Aëtius nous donnent deux ſignes electifs pour bien choiſir les viperes: bien est vray qu'ils n'apparoissent ſi ce n'est apres la mort, car ils disent que les viperes qui ſaignent fort apres qu'on leur a coupé la teſte & la queüe, & qui ſe remuent viuement quelque peu de temps apres, ſont meilleures que celles qui ne ſe remuent gueres & qui demeurent ſans mouuement. Pour le regard de l'election qui ſe rapporte au ſexe, Galien & tous nos Docteurs ſont d'accord en ce qu'ils conſeillent de prendre pluſtoſt la femelle que le maſle; mais nous diſputerons par apres ſur cette difficulté, comme auſſi ſur l'autre ſuyuante: ſçauoir ſi les femelles pregnantes peuuent eſtre employées en la medecine.

*Aſçauoir ſ'il faut pluſtoſt choiſir les viperes femelles que les maſles, & les vuides que les pleines.*

**E**Ncor que les viperes maſle & femelle ne conſtituent qu'une meſme eſpece d'animal ſemblable en nature & en propriétez, & different ſeulement en ſexe: neantmoins nos Docteurs les rendent diſſemblables en pluſieurs qualitez, & eſtiment qu'il faut reietter les maſles en  
l'vſage

l'usage de la medecine commune, & ne se servir que des femelles : c'est à nous maintenant d'examiner la difficulté proposée. Or avant que de ce faire, nous devons remarquer la distinction de la vipere femelle d'avec le masle que Galien expose au chap. 13. de la Theriaque, là où il dit que les viperes femelles sont plus promptes au mouuement, & tiennent la teste plus releuée que les masles, ayās le regard furieux, les yeux brillans & rougeastres, la teste rouge, & le ventre gros & estendu : apres il adioute qu'elles ont le meat des excremens fort bas pres de la queüe, & qu'elles rāpent doucemēt n'estans pas pressées: outre ce il dit selon l'opinion de Nicander que la vipere femelle a quatre dents, & que le masle n'en a que deux. Ce sont tous les signes & les indices que nostre Galien presente sans faire mention expressement en ce lieu de l'electiō des femelles, si ce n'est de celles qui sont vuides d'avec les pregnantes, au chap. 8. du 1. liu. des antidotes. Il faut donc rechercher à cette heure pourquoy c'est que les viperes femelles sont meilleures & plus propres pour l'usage de la medecine que non pas les masles. Sur ce sujet les anciens Docteurs, mesmes les modernes sont fort retenus, car ils se contentent de conseiller l'usage des femelles sans en rendre aucune raison; quelques vns de nostre temps desirans d'esclaircir ces doutes exposent quelques nouvelles raisons, lesquelles ne me semblent pas trop receuables.

Premierement, disent-ils, la vipere femelle est fort aisée à irriter : si bien qu'elle enuoye incontīnēt tout son venin aux dents, & demeure exempte de tout venin en sa substance charneuse : au contraire

traire le masle est tardif à mettre en cholere, & conferue son venin dás son corps & dans la chair. En second lieu ils disent que la femelle n'est pas si veneneuse que le masle, d'autant que son venin ne demeure qu'à la vessie & aux dents, au lieu que le masle en a de reste par tout le corps. En troisieme lieu ils alleguent que le masle n'a que deux dents & la femelle quatre, si bien qu'elles peuuent plus recevoir de venin que les masles, & par consequent cettuy-cy demeure plus infect dás son corps. Toutes ces trois raisons ne tendent qu'à vne conclusion, qui est pour montrer que les viperes femelles ne sont pas si veneneuses que les masles, & que par consequent il s'en faut plustost seruir en la medecine. Maintenant il faut veoir si toute ces raisons s'accordent avec la verité, & avec la doctrine precedente qu'ils croyent avec nous.

Premierement si les viperes ne sont veneneuses qu'à raison de certaines parties seulement, qui sont, la vessie du fiel, les dents, les genciues, où sont les petites vessies, & non à raison de la chair, côme nous croyons tous, il semble que l'election de la femelle soit inutile. Ils confessent avec nous que la chair des viperes n'est aucunemét veneneuse, ains au contraire elle est amie de l'homme, propre pour le nourrir, & pour le conferuer longuement, & singuliere à le guerir de plusieurs maladies: ce qu'ils verifient par plusieurs autoritez & exemples. Si donc ils veulét soustenir leurs raisons dernieres en faueur des femelles il faut oster toute cette premiere doctrine proposée en faueur des viperes, ou bien ne l'attribuer qu'aux femelles seulement. En second lieu, quand bien les masles seroyent plus veneneux



veneneux que les femelles, il ne s'enfuit pas qu'il les faille reietter, car le venin s'en va par l'amputation de la teste, par le flux de sang, par la separatiõ des entrailles & du fiel, par la lotion & preparation, veu que ce n'est pas vne qualite naturelle & permanente à la chair de la vipere. En troisieme lieu ils se trompent, que l'on mette la chair des viperes en la theriaque pour attirer le venin par alliance, car de cette façon elle auroit lieu de venin, & non pas d'antidote, ce qui est contre l'experience, car nous appliquons le fiel & la teste cõtre leur morsure comme venins, affin qu'ils attirent par similitude le venin lasché: mais au contraire nous baillons la chair des viperes interieurement en antidote, affin de chasser & combattre contre le venin. Or si leur opinion estoit receuable que la chair de vipere se donnast comme veneneuse, il se faudroit plustost seruir des males que des femelles, selon leur aduis: tellement que ie ne vois pas aucunes de leurs raisons qui me puissent tant conten-ter que l'autorite de nos Docteurs, auxquels ie demanderois volontiers si les viperes qui guarirēt les lepreux par le tẽmoignage de Galien, estoient males ou femelles seulement: car si c'estoyēt males, l'election demeure inutile, d'ailleurs d'asseurer que ce fussent des femelles il y a de l'hazard & de l'incertitude: il se faudra donc tenir aux cõseils des Docteurs & à l'usage, puis que les raisons manquent. Il reste à cette heure la seconde difficulte, sçauoir si toutes les femelles sont bonnes. Galie & avec luy tous les anciens & modernes refusent celles qui sont pleines ou pregnātes pour deux raisõs. La premiere est, parce qu'elles sont maigres & deffaites,

defaites à cause des petits vipereaux qui consomment leur meilleure substance. La seconde est à raison des excremés & mauuaises humeurs qui croissent en leurs corps: mais ce n'est pas le point de la question: l'on demande, puis qu'elles ont vne double graisse, sçauoir s'il les faut prendre lors qu'elles sont pleines d'œufs, ou bien quand les vipereaux sont en vie dans le ventre. Pour moy i'estime que l'on s'en peut seruir lors qu'elles sont pleines d'œufs, pourueu qu'elles soyent d'ailleurs en bon estat dans leur corps, car les œufs ne les peuuent pas amaigrir ny produire d'excremens, comme font les vipereaux, si bien qu'elles demeurent bonnes en cette saison.

*De la preparation des viperes.*

**C**E n'est pas assez à vn Pharmacien de sçauoir discerner les viperes femelles d'avec les males, & de les bien eslire, le secret consiste seulement à les bié preparer: & pour proceder exactement en cette preparation, ie proposeray l'anciéne procedure, & apres ie disputeray tant sur la flagellation des viperes que sur la preparation de leur chair.

Premierement, il faut noter que apres auoir flagellé les viperes par le conseil de Ioubert & de ses Iuyuans, & non pas par l'aduis de Galié & des anciens, il leur faut couper les extremités, sçauoir est la teste quatre doigts au dessous, & la queuë quatre doigts au dessus. Cette abscisió se fait à dessein, par l'aduis de Galié & des anciens, car ostant la teste, on separe la partie plus veneneuse, & pour la queuë nous n'y reconnoissons pas grand venin, veu que c'est vne partie ostée & exépte de chair. En second lieu,

les

les extremitez estant ostées il les faut laisser saigner long temps selon Galien, affin que tout leur mauuais sang s'en aille, & que par ce moyen leur substance demeure deschargée de tout venin: mesmes il dit qu'il les faut reietter, si elles ne saignent beaucoup. En troisieme lieu il les faut despoüiller de leur corps comme des anguilles, & leur oster promptement toutes les entrailles, tant à raison de la vessie du fiel, qu'aussi d'autant que leurs excemens sont contenus en ces parties là. En quatrieme lieu, Galien conseille de les lauer avec de l'eau, dans vn pot de terre vernissé, conuenable à les faire bouillir toutes entieres, en y adioustant du sel commun, de lanet frais, iusques à ce que la chair estant assez cuite se déface de l'arest.

Finalemēt il faut oster le pot de dessus le feu, ietter le bouillon & separer les espines de la chait, laquelle par apres ayant esté contusée, battue long temps, & passée; se pourra mixtionner avec de la miette de bon pain de froment seiche & puluerisée seulement, sans y adiouster du bouillon, comme quelques vns font, d'autant que cela fait corrompre la chair, & la rend acide. On demande s'il faut grande quantité de miette de pain. A cela ie respons que quelques vns en ordonnent parties esgales, les autres les deux tiers, aucuns la quatrieme, voire la cinquieme partie, selon que l'on veut rendre les pastilles forts ou foibles. De ces deux matieres par apres l'on forme des trochisques, ayant au preallable frotté les mains avec l'huile de muscade, pour leur imprimer vne bonne fenteur. Cela fait, on les fait seicher à l'ombre, affin que la chaleur du soleil ne consume &

KKk n'exha

874 *Traicté des venins, Part. II.*

n'exhale la vertu des viperes, il les faut tourner souuent de peur qu'elles ne se moisissét, iusques à ce qu'elles soient parfaitement desseichées. Voyla la façon ordinaire de la confection des trochisques viperins: Dioscoride prepare la chair de vipere d'autre façon, avec l'huile, le vin, le sel & lanet, mais c'est pour d'autres desseins, car on peut preparer les viperes en plusieurs façons, selon l'intention des Medecins & des malades. Maintenant il faut examiner les questions proposées.

*Sçauoir s'il faut flageller les viperes auant que de leur couper les extremittez.*

**L**A preparation des viperes est differente, selon les diuerses intentions des Medecins & des Pharmaciens. Nous auons presenté cy-dessus celle qui est la plus commune & la plus ordinaire, lors que l'on veut preparer les trochisques: maintenant il faut examiner toute la procedure, & commencer par la flagellation, en disputant, sçauoir si elle est necessaire & profitable, auant que de couper les extremittez aux viperes.

Sur ce differend ie treuve deux opinions directement contraires, la premiere est des anciens, la seconde des nouveaux: les anciens ne font point aucune mention de flagellation. En premier lieu Galien *au chap. 13. de la Theriaque, & au chap. 8. du 1. liu. des antidotes*, dit qu'il leur faut couper les extremittez sans parler aucunement de la verberation. Tous les anciens Medecins suiuent cette façon, & mesmes aux regions estrangeres l'on ne pratique pas auiourd'huy cette fustigatió. La raisó  
semble

semble fauoriser cette precedente opiniõ, d'aurant qu'en irritant les viperes, & en esmouuant leur sang & leur-humeur, l'on les rend plus veneneuses, ce qui n'arriue pas si on leur tranche la teste & la queüe sans les flageller. Apres, l'experience confirme leur aduis, car de leur temps la Theriaque produisoit de plus beaux effects qu'elle ne fait pas à cette heure, & mesmes par l'usage de la chair des viperes ils guerissoient plusieurs maladies, desquelles nous ne pouuons pas venir à bout maintenant, comme est la lepre, & semblables, neantmoins ils ne pratiquoient pas cette flagellation.

La premiere opinion est de Ioubert, tres-docte & tres-memorabile Medecin de cette Vniuersité, lequel se peut dire le premier qui a inuenté cette flagellation qui se pratique ordinairement en France. La raison qu'il allegue pour confirmer son inuention est telle.

On doit chercher d'oster tant que l'on peut le venin du corps des viperes auant que de les mettre en usage: or est-il que par la flagellation on fait monter tout le venin qui est au dedans du corps des viperes (auant que de les mettre en usage) à la teste. Donc il est bon de les flageller, auant que de leur couper les extremitez. Yadiousteray encor la raison suiuite en faueur de Ioubert. Qu'il est bon d'irriter les viperes par fustigation, auant que de leur couper les extremitez, d'aurant que cela faisant bouillonner le sang, il se rend par ce moyen plus fluxile & plus coulant, & fait que le venin se descharge mieux de toutes les humeurs veneneuses, apres qu'on a separé la teste & la queüe, qui est ce que Galien demande, parlant de

l'election des viperes. L'on adiouste vne troiesime raison prinse de la comparaison des scorpions qu'on a accoustumé d'irriter par la chaleur du feu dans vn chauderon, quand on veut faire l'huile: mais cet exemple ne semble pas receuable, d'autant que les intentions sont contraires: car on irrite les scorpions pour attirer le venin dans l'huile, au contraire on fustige les viperes pour separer le venin de leur substance.

Nous autres pour terminer cette dispute, estimons qu'elle est fort problematique: car d'un costé l'autorité des anciens me semble fort recommandable, avec leur experience: bien est vray que leur raison semble vn peu foible, d'autant qu'on ne rend pas les viperes plus veneneuses en les irritant, veu que le flux de sang descharge leur substance de tout venin, apres qu'on a separé les extremités du corps: outre ce que par la lotion, & par la preparation on purifie la chair des viperes: mais de l'autre costé l'opinion de Ioubert semble fort receuable & fort profitable, comme il est aisé de iuger par les raisons proposées en sa faueur: nous demeurons donc obligez de suiure son conseil, car le respect & l'autorité des anciens n'empesche point que l'on ne se puisse seruir des inuentions nouvelles, lors qu'elles sont viles & raisonnables.

Quant à l'instrument de la fustigation, l'on loüe fort le genest, parce qu'il fasche fort les viperes par sa mauuaise odeur: mais d'ailleurs i'estime qu'il est fort propre, parce que les vergettes sont fort debiles, & par consequent plus sensibles. Et faut noter que la fustigation doit estre modérée,

tée, & non pas trop longue & trop violente.

*À sçavoir si la preparation ordinaire des pastilles  
viperins doit estre prattiquée.*

**N**ous auons à examiner encor la preparation  
proposée des trochisques des viperes, d'autant  
qu'elle semble vicieuse: les raisons qui peuuent  
persuader cela sont telles.

La preparation qui affoiblit & diminue la ver- *1. rais.*  
tu des medicamens ne doit pas estre prattiquée: or  
est-il que par la decoction de la chair des viperes,  
leur vertu principale & leur force s'en va au bouil-  
lon, comme nous voyons en toutes les prepara-  
tions des medicamens. Donc il ne faut pas prepa-  
rer la chair des viperes par elixation.

Les remedes qui se corrompent aisément, ne *2. rais.*  
peuuent pas estre bien preparez, ny estre iugez  
propres pour le seruice de la santé de l'homme: or  
est-il que les trochisques des viperes, comme il a  
esté dit, se moisissent & se corrompent aisément,  
selon l'experience. Donc cette preparation ne peut  
pas estre receuable.

Par le meslange du pain on diminue la force & *3. rais.*  
la vertu de la chair des viperes. Donc il ne faut pas  
former les pastilles avec du pain.

Le sieur de la Violette en sa partie restituée, *4. rais.*  
propose plusieurs preparations de la chair des vi-  
peres en conseruant toutes leurs forces, qui sont  
plus parfaictes de beaucoup que non pas celles  
que l'on prattique ordinairement. Donc il faut  
suiure ses preparations, & mespriser celle qui a esté  
proposée.

Nous autres pour iuger de ce differend estimons  
K K k 3 que

que les préparations proposées par le sieur de la Violette sont bonnes & receuables; neantmoins il ne faut pas pour cela condamner celle des anciens, attendu qu'elle est communément en usage. Et quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1. A la 1. Je respons que par la decoction la chair des viperes lasche quelque peu de sa force dans le bouillon: mais pourtant il en demeure assez en la substance charnue, comme l'expérience le témoigne par les effets qu'elle rend contre les maladies veneneuses.

à la 2. A la 2. Je dis qu'à la verité les trochisques se peuvent corrompre, lors que l'on ne prend pas garde à leur conseruation, à cause de l'humidité superflue: mais si on est curieux de les laisser seicher lentement, & de les tourner souuent afin qu'ils ne se moisissent, ils ne se corrompent aucunement.

à la 3. A la 3. Je respons que par le meslange de la miette de pain, l'on ne diminue pas la force de la chair des viperes, attendu que l'on ne la met que pour donner corps en vne quantité raisonnable.

Enfinement quant aux préparations du sieur de la Violette nous les iugerons bonnes, sans toutesfois nous departir de celle des anciens qui a esté proposée.

*Des accidents & des effets que causent les viperes par leur morsure, & de leur curation en general.*

**L**es viperes nuisent principalement à l'homme par leur morsure, d'autant que la plus grande force,



force, & la plus grande malice de leur venin, est aux dents: car encores que le masle n'en ait que deux, & la femelle quatre, pour cela la morsure du masle n'est pas moins dangereuse que celle de la femelle: car si elle est moindre en quantité, la qualité du venin est bien aussi violente. Les accidents de la morsure des viperes paroissent non seulement en la playe: mais aussi au general du corps, lors que les parties nobles en sont offensées. Pour la playe causée par la morsure, l'on obserue communément vne tumeur passe, accompagnée de petites vessies, douleur violente, avec inflammation, & apres la couleur de la partie deuient noirastre à cause de l'extinction de la chaleur naturelle. Quant au general du corps nous voyons que les patients foiblissent, tremblent & vomissent de matieres bilieuses: outre ce ils endurent de douleurs de teste, de passions de ventre, de vertiges, de sanglots & sueurs froides, de conuulsions, de tristesses: les extremités leur deuiennent froides, violettes. Finalement la mort suit la furie des accidets, dans vn ou deux ou trois iours pour le plus tard, si les blesez ne sont bien secourus: ce sont les effects de son meschant venin lors qu'il se glisse dans les veines, & qu'il s'enferme jusques au cœur par le moyen du reflux de la chaleur naturelle & des esprits.

Maintenât il faut proposer en general les moyés pour remedier à tous les accidents. Les praticiens sont d'accord en ce qu'ils ordonnent des remedes pour la morsure & pour le cœur, car en cette curation il faut auoir deux intentions, la premiere se rapporte à la partie qui est mordue & blessée, l'autre au cœur & à tout le corps.

Quant à la partie blessée, il faut attirer le venin de la vipere par toutes sortes de remedes. L'on loüe fort l'huile viperin, en apres l'application de la teste de la vipere contuse, & du fiel, affin qu'ils attirent le venin par similitude de substance, de mesme comme on pratique des scorpions apres leur picqueure: outre ce les ventouses sont conuenables apres les incisions. L'on loüe aussi le cataplasme fait avec les aux, la ruë, & vne infinité d'autres remedes que Galien propose au chap. 14. du 2. liu. des antidotes, & Dioscoride avec Matthiole en plusieurs endroits.

Pour le regard de l'interieur du corps, le meilleur est de donner de la Theriaque, du mithridat, de l'eau theriacale & celeste, du suc ou de la decoction du fresné, avec vn peu de bezoard, l'eau de licorne, & de corne de cerf est aussi fort estimée: outre ce il faut fortifier le cœur par toutes sortes de remedes cardiaques, internes & externes. Finalement la decoction de la chair des viperes, & des trochisques mesmes donnez avec l'eau theriacale, font de grands effects. Voyla en general ce que i'auois à dire sur les viperes, maintenant il faut traiter des scorpions.

#### *Des Scorpions.*

### C H A P. II.

**N**ous auons traité assez amplement cy dessus de la vipere qui est vn animal fort veneneux par sa morsure, maintenant il faut parler du scorpion qui est la beste la plus dangereuse du monde par sa picqueure.

Or

Or auât que d'entrer en matiere sur le discours du scorpion, il faut croire que ce mot là est equivoque. Car en premier lieu les Astrologiens entendent par ce nom là, vn des douze signes du zodiaque appellé Scorpius, à cause du rencontre des estoiles, lesquelles figurent comme vn scorpion. En second lieu les simplistes ont des scorpions vegetaux, d'où vient le scorpius & scorpioides qui a fleur & semence. Tiercement nous trouuons que les gens de guerre auoyent anciennement vn instrument militaire en figure du scorpion.

En 4. lieu il y a des scorpions marins, qui est vn poisson veneneux par sa picqueure, duquel parle Dioscoride au chap. 12. du 2. liu. & au chap. 55. du 5. liu. Mesmes Galien, Auicenne & tous les Arabes en font mention en tous leurs escrits. Finalement ce mot de scorpion s'attribue proprement à de petits animaux insectiles assés connus & frequents, lesquels ont cinq bras dentelez de chaque costé: sçauoir est vn grâd, trois moyés, vn petit, & avec ce vne queüe lógue & estendue armée d'vn aiguillon au bout, & quelquefois de deux qui luy seruent de deffense cõtre les autres bestes. C'est vn animal entierement veneneux selon toute sa substance, & neâtmoins son plus grâd venin est à la queüe. Gal. traitant des scorpions terrestres au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis, dit que le venin des scorpions est grand en force & en vertu, encõr qu'il soit petit en quantité, & s'estonne de ce que ces animaux n'ont point de trou au bout de leur queüe pour lascher leur venin, & tire consequence de là que ce n'est qu'vne espine ou vn air fort subtil veneneux qui accompagne l'aiguillon.

K K k 5

De

## De la generation des Scorpions.

**L**A generation de ces animaux est double, sçavoir est equivoque & vniuoque. L'equivoque se fait communément par voye de pourriture: mais l'vniuoque demande la difference des sexes, & la copulation du masse avec la femelle, le masse est communément plus petit que la femelle entre les scorpions, comme remarque Aristote. Ces animaux sont fort feconds en leur generation, car ils produisent grande quantité de petits vermisceaux, comme l'experience le nous fait veoir tous les iours.

Nos Docteurs proposent plusieurs differences de scorpions terrestres, car il y en a qui ont des ailles, & d'autres n'en ont pas, comme l'on peut veoir dās les figures que Matthiole presente: apres, il y en a de grands d'une ou deux coudées selon Aristote, & d'autres qui sont petits, comme ceux que nous auons ordinairement parmy nous. En 3. lieu il y en a qui sont veneneux, & d'autres qui se treuent exempts de venin. Finalement on en fait iusques à neuf differences, à raison des couleurs, il y en a de noirs, de blancs, de citrins, de rouges, de verdastres & tanés, & d'autres couleurs. Quant à la temperature des scorpions, nous en disputerons cy-apres.

*A sçavoir si les Scorpions sont veneneux.*

**G**Alien estime les scorpions tellement veneneux & si contraires à la vie de l'homme, qu'il ne croit pas que le mesme createur qui a produit l'homme aye engendré les scorpions. C'est ce qui a donné

a donné occasion à quelques vns de croire que les venins n'ont pas esté créés qu'après le peché. Cela s'accorde avec ce que dit le Sage des sages au chap. 39. de l'Ecclesiastique. Les scorpions, les serpens, avec la mort, ont esté creéz pour la vangeance diuine: mais ie laisse ce discours à part pour venir à la question proposée, me tenant à ce que j'ay dit cy-deuant sur ce sujet. La question sera donc maintenant, sçauoir si les scorpions sont veneneux. Sur cette difficulté plusieurs soustiennent la partie negatiue, & se fondent sur les raisons suivantes.

Aristote au chap. 8. du 8. liu. de l'hist. des anim. assèu- 1. rais.  
re que en Assyrie & en Scythie il y a des scorpions sans venin, qui ne nuisent pas, mesmes Galien au 3. liu. des facul. des alimens, dit que en Egypte plusieurs mangent des scorpions sans en receuoir aucun dommage. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneux.

Si les scorpions estoyent veneneux, on ne les dô- 2. rais.  
neroit pas en poudre par la bouche pour rompre la pierre des reins. Or est-il que cela se pratique ordinairement, & mesmes on se sert de l'huile de scorpions par clysteres & par onction des reins contre la mesme maladie. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneux.

Les scorpions s'appliquent sur la picqueure. 3. rais.  
Donc ils ne sont pas veneneux.

Nous autres au contraire estimons que les scorpions son tres-veneneux en toute leur substâce: mais particulièrement au bout de leur queüe là où est l'aiguillon. L'autorité de tous nos Docteurs avec l'experience nous confirment en cette opinion, car  
nous

nous voyons tous les iours des témoignages de leur venin par les accidens mortels qu'ils causent aux corps humains par leur picqueure. Quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1.

A la 1. Je respons que nous ne disputons pas icy des scorpiôs estrangers proposez par Aristote & par Gal. d'autant que nous n'en auons pas la connoissance: mais seulement de ceux qui nous sont ordinaires lesquels sont veneneux.

à la 2.

A la 2. Je dis que cela est bon lors que les scorpiions sont seichez & mis en cendre, car de cette façon leur substance veneneuse se consume, & leur venin spiritueux & subtil s'exhale: mais non pas des scorpiions vians ou fraichement morts & entiers en leur substance.

à la 3.

A la 3. Je respons que cela se fait exterieurement, car le scorpion attire par similitude de substance le venin qu'il a lasché lors qu'on l'applique sur la picqueure, côme fait aussi l'huile composé de Matthiolo: mais l'on ne s'en sert pas pourtant par la bouche. Donc les scorpiions sont veneneux.

*A scauoir si la temperature des scorpiions est chaude ou froide.*

**C**ette question est fort difficile à resoudre, tât à cause de la diuersité des opinions, que pour vne infinité de raisons contraires, lesquelles tiennent la verité en suspens, comme l'on pourra veoir & iuger par le discours suiuant.

La premiere opinion est de ceux qui tiennent que les scorpiions sont differents en temperament  
à raison

à raison des couleurs, & que tout autant comme il y en a de différentes couleurs, il s'en treuve aussi de différente température. Galien semble favoriser cette opinion, quand il dit que les couleurs rendent témoignage des températures du corps. Cette opinion n'est pas recevable, d'autant que l'on ne peut pas iuger au vray des températures par le moyé des couleurs, veu que ce sont des qualitez adherâtes à la superficie extérieure des corps: & puis c'est vn signe fort incertain, comme nous voyons aux plantes & aux fleurs qui sont de différentes couleurs.

La seconde opinion est des autres qui estiment <sup>2. opin.</sup> les scorpiôs estre de température chaude, ce qu'ils tâchent verifier par les raisons suiuantes.

Rhasis au chap. 2. du 2. liu. de son content, dit <sup>1. rais.</sup> que les scorpions sont pleins d'un venin chaud comme les cantharides.

Les Arabes descriuēt vn certain scorpion qu'ils <sup>2. rais.</sup> appellent Iauaris, autrement scorpion rastelant, qui se treuve aux regions orientales, lequel est fort prompt au mouuement, & traine vne queue bien longue, qui est estimée de nature & de température chaude, & fort veneneuse.

Par les accidents l'on peut iuger de la tempe- <sup>3. rais.</sup> rature des scorpions. Or est-il qu'iceux témoignēt la chaleur plustost que la froideur, comme la douleur, l'inflammatiō, la resuerie, les sueurs, la fièvre, l'erection des cheueux, & autres. Donc il faut croire que les scorpions sont chauds.

Les remedes aperitifs sont chauds selon Galien. <sup>4. rais.</sup> Or est-il que la poudre des scorpions, & l'huile sont aperitifs, car l'on s'en sert contre la pierre des reins:

reins : donc c'est par la chaleur.

1. *rais.* Les scorpions ne se treuvent & ne s'engendent qu'aux regions chaudes, donc il faut croire qu'ils sont chauds de temperature.

2. *opin.* La troisieme opinion est directement contraire à la seconde, car elle est de ceux qui pensent que les scorpions sont froids de leur temperament, Galien *au chap. 3. liu. 4. de la methode*, confirme clairement cette opinion, & *au chap. 7. du 3. liu. de locis affectis*, il apporte vne histoire pour confirmation de son dire, d'un homme lequel estant picqué d'un scorpion, sentit entrer comme vn glaçon par la piqueure, & demeura tout froid & stupide du corps, avec des sueurs froides qui luy suruenoyent. Auicenne aut 4. canon, est de l'opinion de Galien, & la raison fait pour eux, entant que ces animaux insectiles demeurent cachez tout l'hyuer sous des pierres, comme les serpens & viperes.

Nous autres pour iuger de ce differend estimons que la troisieme opinion est la plus receuable, neantmoins nous pensons que les scorpions peuvent auoir quelque qualité chaude en certaines parties, comme il se void ordinairement en vne infinité de medicamens, lesquels sont composez de differentes substances. Et quant aux raisons de la 2. opinion.

à la 1. A la 1. Je respons que Rhasis traite en ce lieu du scorpion maritime, & non du terrestre.

à la 2. A la 2. Je respons que cette espee de scorpions peut auoir plus de chaleur que les autres : mais nous ne traitons icy que des ordinaires.

à la 3. A la 3. Je dis que l'on ne peut pas iuger de la temperature par les accidents, comme nous auons montré



monstré cy-dessus, disputant sur le venin de la vipere, d'autant que les symptomes dependent de la qualité veneneuse, & non pas du temperament

A la 4. Je repons que les scorpions peuvent <sup>à la 4.</sup> auoir quelque chaleur en leur poudre & en leur aiguillon, à raison des differentes substances, mais non pas que pour cela leur temperature generale soit chaude.

Finalement à la derniere ie dis que la confe- <sup>à la 5.</sup> quence n'est pas bonne, d'autant qu'aux regions chaudes nous voyons communément les animaux froids, & les chauds au regions froides: car la nature ne se reigle pas en tout à la temperature de l'air des regions, encor que ce soit vne consideration seruante. Donc la temperature des scorpions est plustost froide que chaude.

*Des accidents que causent les scorpions par leur piqueure & des remedes.*

Les scorpions sont dangereux en deux façons. Pline & avec luy plusieurs autres estimét que les scorpions sont veneneux lors qu'ils mordent avec les dents de leur bouche: mais j'estime que la piqueure est bien plus dangereuse, car le principal venin des scorpions est en leur aiguillon, comme tous nos Docteurs tiennent. L'experiéce nous en fait foy tous les iours: car d'un costé les scorpions estans irritez ne presentent que la queüe pour leur vangeance, affin de nuire par leur piqueure, & non pas la bouche pour mordre. De l'autre, nous voyons des effets de ce venin par les

les accidents qui suiuent plustost par la picqueure que par la morsure.

Maintenant nous deuons obseruer que les symptomes qui suiuent la blessure des scorpions, sont differents non seulement à raison de leur malice, & de leurs differences, mais aussi à cause de la complexion differente des corps humains. Nous en pouuons reconnoistre de deux façons. La premiere est de ceux qui paroissent en la partie qui est picquée & offensée. L'autre est de ceux qui paroissent au reste du corps. Quant aux parties blessées, les patients sentent des douleurs tresgrandes, lesquelles dependent non seulement de l'intemperature veneneuse introduite: mais aussi de la solution de continuité faite par l'aiguillon subtil, lors que penetrant il lasche vne vapeur fort veneneuse. Apres, il y a grande inflammation à raison de l'affluence du sang & des esprits qui s'assemblent en la partie offensée, & qui demeurent infects par le moyen de la qualité veneneuse introduite. En troisieme lieu, les patients sentent vne grande froidure comme vn glaçon, selon Galien, qui depend ou de la qualité du venin, ou de l'extinction de la chaleur & des esprits, ou par la priuation d'iceux: outre ce, la partie blessée change de couleur, & se rend tãtost liuide, tantost rouge, passe ou noirastre, selon l'affluence des humeurs, & la disposition de la substance.

Pour le regard des accidents qui paroissent au reste du corps, nous obseruons communément des tremblemens, des conuulsions, des foiblefles, syncopes & sueurs froides, pasleurs, ou liuiditez au visage, & des tumeurs aux emonctoires, &

finale

finalement la mort si on n'y remédie promptement.

Il y a encor deux accidents remarquables. Le premier est les larmes inuolontaires que l'humeur melancholique avec la tristesse & l'apprehension causent, outre la qualité du venin qui refroidit le cerueau & comprime les parties des yeux. L'autre est l'horripilation ou herissement des cheueux. Cetti-cy depend de la restriction, ou contusion des pores à cause de la froideur de ce venin.

Il est maintenant question de proposer legèrement quelques remèdes contre tous ces accidents. Galien au chap. 12. du 2. lin. des antidotes, nous en fournit vne grande quantité; mais sans nous amuser à toute cette abondance; nous dirons qu'en la picqueure des scorpions il faut auoir deux intentions. La premiere se rapporte à la partie picquée, & l'autre au reste du corps, particulièrement aux parties nobles. Pour la picqueure, il faut prendre garde que les scorpions laschent leur venin sans apparence sensible: voyla pourquoy il faut frotter la partie, auant que d'appliquer le remède, afin de le faire penetrer par l'ouuerture des pores. Le remède le plus commun est d'appliquer le scorpion escrazé sur la picqueure, afin qu'il puisse attirer par similitude de substance le venin qu'il a lasché. L'huile de scorpions composé par Matthiolo est fort souuerain, l'on en peut oindre la partie blessée, & mesme la region du cœur: apres l'on donne la fomentation faite avec l'origan, la mariolaine, & le cyperus, le tout bouilli avec l'vrine mesme. Quant au general du corps, la Theriaque, le mithridat sont renommez, comme aussi tous les  
 , L L I            autres

*Des Cantharides.*

## C H A P. I I I.

**L**es cantharides sont des animaux insectiles de couleur verte fort luisante & approchant du violet, ayans des ailles, & des petits pieds comme les mousches, c'est pourquoy on les appelle communément mousches cantharides, La deriuation de leur nom propre vient de cantharon, qui signifie escargot, côme si c'estoient de petits escargots. Ces animaux sont extremement agreables à la veüe, à raison de leur belle couleur: mais d'ailleurs ils sont fort contraires à l'odorat par leur puanteur, d'autant qu'ils infectent l'air qui voy sine le lieu de leur seiour: mais aussi à l'atouchement, parce qu'ils vlcèrent les parties de nostre corps estans appliquez exterieurement, ou prins interieurement, en les trouuillant par des douleurs violentes & extremes.

La generation de ces insectiles est equiuoque par corruption, & vniuoque aussi, lors qu'ils se multiplient par le moyen des petits vermisseaux. Les cantharides sont veneneuses selon toute leur substance: leur temperature est chaude au quatriefine degré, car elles sont corrosiues & vlcerariues. Dioscoride & Galien en reconnoissent trois differences. La premiere est des cantharides communes & ordinaires. La seconde est des buprestes, qui sont especes de cantharides semblables en vertu, selon Galien *au liu. II. des facul. des simpl. medic.* La troisieme est de celles qu'on appelle fucus, desquelles

quelles traite Dioscoride en son second liure. Le sejour des cantharides vrayes est aux oliuiers & parmi les bleds : mais ie m'estonne aussi qu'elles sejournerent dans les fresnes, attendu la particuliere inimitié qu'il y a entre cet arbre & les viperes : toutesfois nous pouuons dire que la matiere des cantharides & des viperes est differente, & qu'il n'est pas necessaire que ce qui est ennemy à l'un, le soit à l'autre. L'on a obserué que les mouches cantharides par leur sejour insinuent vne vertu aperitiue à l'escorce du fresne, & c'est pourquoy les Medecins s'en seruent contre la pierre des reins. Maintenant il nous faut exercer sur les disputes suiuanes, & premierement sur cette-cy.

*À sçauoir si les cantharides sont veneneuses selon toute leur substance, ou selon quelques parties.*

C'Est vne dispute fort embrouillée en la medecine, sçauoir si les mouches cantharides sont veneneuses, & si le venin se treuue en toute leur substance, ou bien en quelque partie seulement. C'est à nous maintenant de proposer toutes les opinions que nos Docteurs proposent sur cette matiere, auant que d'en presenter la conclusion par vne sentence veritable.

La premiere opinion est de ceux-là qui estiment que les cantharides ne sont pas veneneuses, ny selon toute leur substance, ny selon toutes leurs parties : ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suiuanes. *1. opin.*

Si les cantharides estoient veneneuses, on ne les ordonneroit pas communément pour exciter à l'acte *1. rais.*

l'acte venerien. Or est-il que c'est le remede d'amour le plus commun, & le plus ordinaire, qui est mesme connu par le vulgaire. Donc il s'ensuit qu'elles ne sont pas veneneuses.

2. *rais.* Les remedes qui seruent en la curation de plusieurs maladies, ne peuuent pas estre iugez veneneux. Or est-il qu'Hippocrate, Galien, Dioscoride, Auicenne, & plusieurs autres anciens se seruent des cantharides en la curation des hydropisies, & de la pierre des reins, comme aussi pour prouoquer les mois, & par la bouche & par pessaires. Donc il s'ensuit que les cantharides ne sont pas veneneuses.

3. *rais.* En troisieme lieu ils alleguent l'experience des vesicatoires qui seruent pour donner soulagement aux malades, lors qu'il est besoin de reuulsion ou de deriuation exterieure des humeurs.

2. *opin.* La seconde opinion est des autres qui pensent que les cantharides ne sont pas veneneuses qu'à raison des extremittez. Hippocrate semble estre de cet aduis, d'autant que quand il ordonne les cantharides, soit en l'hydropisie, soit pour prouoquer les mois, il ordonne tousiours qu'on coupe les aisles, les pieds, & la teste.

3. *opin.* La troisieme opinion est directement contraire à Hipp. l'auteur principal en est Galien, d'autant qu'en son 11. *liu. de facult. simpl. medic.* il ne se contente pas d'ordonner les cantharides toutes entieres: mais encor il dit que les extremittez seruent d'antidote & de contrepoison au venin de leur substance, & pour confirmation de son opinion il apporte deux histoires de deux hydropiques, lesquels moururent apres qu'on leur eut baillé

baillé la poudre des cantharides, selon le conseil d'Hipp. encor qu'on leur eust osté les extremitéz, croyant que ce fust à faute de ne les auoir baillées entieres. Dioscoride *au chap. 55. du 2. liu.* semble estre de l'aduis de Galien, quand il dit que les pieds & les aisles des cantharides seruent de remede au venin de leur corps, selon l'aduis de quelques vns.

La quatriesme opinion est de Mercurial, docteur <sup>4. opin.</sup> Medecin de nostre temps, lequel *au 14. chap. du 1. liu. des venins*, apporte vne nouvelle distinction, & dit que les cantharides sont veneneuses en tout leur corps: mais que le venin des extremitéz, est le plus acré & plus dangereux. C'est pourquoy Hippocrate les faisoit oster.

Maintenant apres toutes ces opinions, il est temps de proposer cette sentence, qui est, qu'à la verité les cantharides sont veneneuses principalement en leur corps: & quand Hipp. a conseillé d'oster les extremitéz, il a eu plustost esgard à l'inutilité de ces parties excrementueuses qu'à leur violence, car il ne pensoit pas que la principale vertu d'icelles fust aux aisles & pieds: mais seulement en la principale partie corporelle. Si bien que Galien est trompé en ce qu'il a creu que ces extremitéz seruent d'antidote au venin du corps: car l'experience nous fait veoir tous les iours le contraire; d'autant que si l'on donne les cantharides en poudre, les extremitéz n'empeschent pas la violence ny l'action du corps. Et quant aux deux histoires que Galien obiecte à Hippocrate, i'estime que ces cantharides ne tuarent pas ces hydropiques par le deffaut des extremitéz: mais bien pour auoir esté baillées, ou à des hydropiques confirmez, ou sans

preparation exacte, veu que c'est vn remede hazardeux: & aussi que la vraye curation de l'hydropisie ne depend pas tant de la sortie des serositez par les vrines, comme de la restauration du foye.

Concluons donc que les cantharides sont veneneuses, principalement selon leur corps, encor que nous reconnoissons les extremitez participantes de leur nature: & c'est pourquoy par la pratique ordinaire on les prepare toutes entieres aux boutiques.

Pour le regard des raisons proposées en faueur de la 1. opinion, ie respons que l'on se peut seruir des cantharides avec correction, soit en l'hydropisie, soit en la pierre, pourueu que l'on en baille en petite quantité, parmi d'autres remedes. Mais pour l'amour c'est vne fascheuse drogue, d'autant qu'elle cause des ardeurs d'vrine, & le flux de sang. Voyez la pourquoy quand on en ordonne pour aider à l'erection du membre, il les faut mettre en fort petite quantité, & seulement pour seruir de vehicule aux autres remedes.

*A sçauoir si les cantharides sont particulièrement ennemies de la vessie, ou bien de toutes les parties du corps.*

Entre les medicamens nous en auons qui sont particulièrement amis de certaines parties, comme les cephaliques, les cardiaques, les stomachiques, hepaticques, spleniques, histeriques, & semblables. Mais aussi au contraire nous en auons d'autres qui sont ennemis de certaines parties de nos corps, par vne antipathie particuliere, comme l'argent yif du cerueau, le lieure marin du poulmon, & les



les cantharides de la vessie. L'experience nous fait veoir tous les iours les exemples de cette inimitié particulièrement en l'usage des mousches cantharides, soit qu'on les applique exterieurement, soit qu'on les donne interieurement, tousiours elles portent leur vertu en la vessie, là où elles causent des ardeurs, des vrines sanglantes, avec vn priapisme continuel. Or encores que ce soient les effects ordinaires de ces bestes veneneuses, neantmoins plusieurs disputent au contraire, & pensent qu'il n'y a point de particuliere inimitié entre les cantharides & la vessie. Leurs raisons sont telles.

Si les cantharides agissoient plustost contre la <sup>1. rais.</sup> vessie que contre les autres parties du corps: ou elles seroient attirées de la vessie, ce qui ne peut pas estre à cause de la contrariété supposée; veu que l'attraction depend d'une similitude: ou bien elles iroyent de leur mouuement propre plustost contre la vessie que contre les autres parties; ce qui ne peut pas estre, d'autant que les cantharides n'ont point de mouuement volontaire apres leur mort; & de dire que c'est vn mouuement naturel, cela ne se peut, d'autant que les mouuemens de la nature sont simples, ou ordinaires. Donc les cantharides n'agissent pas par vne action particuliere contre la vessie.

Selon l'experience, les cantharides operent im- <sup>2. rais.</sup> mediatement sur les parties qu'elles touchent, car si on les applique exterieurement aux vesicatoires, elles vlcèrent la peau, & font des vessies, & si on les donne interieurement, elles vlcèrent aussi toutes les parties par où elles passent, comme sont l'œsophage, l'estomac, & les boyaux. Donc el-

les agissent indifferemment contre toutes les parties.

3. rais.

La principale antipathie des venins doit estre contre le cœur, plustost que contre les autres parties, selon ce qui a esté disputé cy-dessus. Or est-il que les cantharides sont des venins, comme il est notoire. Donc il faut croire qu'elles sont plustost ennemies du cœur que de la vessie.

Si les cantharides estoient plustost ennemies de la vessie que des autres parties, elles agiroient par quelque vertu, ou par quelque action particuliere contre la vessie : laquelle ne seroit pas commune aux autres parties. Or est-il qu'elles n'ont qu'une action, & qu'une vertu commune, d'autant qu'elles ne nuisent à la vessie que par l'excez de leur chaleur erodante & vlcératiue. Donc il s'ensuit qu'elles n'ont pas d'inimitié particuliere contre la vessie.

Nous autres au contraire fauorisez de l'autorité de tous nos Docteurs, & aussi de l'experience, contre laquelle il ne faut iamais disputer, estimons que les cantharides sont bien ennemies en general de toutes les parties du corps entant qu'vlcératiues, & chaudes au quatriesme degré : mais neantmoins nous croyons qu'elles ont quelque particuliere antipathie contre la vessie, suiuant ce qui a esté dit à l'entrée de cette question. Il reste maintenant que nous respondions aux raisons contraires.

à la 1.

Quant à la 1. Il faut respondre que les cantharides ne sont pas attirées par la vessie, ny poussées par vn mouuement volontaire d'icelle: mais elles y sont portées par vn moyen occulte, lequel

lequel neantmoins est naturel , comme nous voyons du fer & de l'aymant.

A la 2. Je dis que les cantharides agissent bien à la 2. par action commune contre toutes les parties exterieures & interieures de nos corps, neantmoins cela n'empesche pas leur qualité particuliere, laquelle penetre quelquefois de la teste à la vessie sans offenser les parties moyennes : comme nous voyons lors qu'on applique des vesicatoires sur la teste.

A la 3. Je respons que les cantharides ont trois à la 3. actions. La premiere est commune , entant que medicament vlceratif. La seconde est particuliere à la vessie , à raison de l'antipathie. La troisieme est pour le cœur , entant que ce sont des venins.

Finalemēt à la 4. Je dis que cete vertu occul- à la 4. te qui est aux cantharides, se fert de la qualité corrosive d'icelles, pour agir contre la vessie , & n'est pas necessaire que son action soit differente , veu que le mouvement particulier qu'elle a contre cette partie là, témoigne assez l'antipathie. Donc les cantharides sont plustost ennemies de la vessie que des autres parties.

*Des accidents que causent les cantharides , particulièrement en la vessie : & des remedes pour les adoucir.*

**L**Es accidents que les cantharides causent en nos corps , sont interieurement , ou exterieurement : les exterieurs se voyent en l'application des vesicatoires , & font des vessies & des vlcerations cuisantes & douloureuses , lesquelles n'ont

LLI § pas

pas besoin de grands remedes, d'autant qu'elles sont causées à dessein pour l'euacuation des serositez. Or d'iceux, les vns paroissent en la vessie, sçavoir est l'vrine ardente avec strangurie, les vrines sanglantes, & le priapisme: les autres en l'oesophage, en l'estomac & aux boyaux quand elles sont prinſes par la bouche, comme sont leurs vlcératiues & flux de sang.

Les remedes les plus communs & les plus familiers pour appaiser ces accidets, sont le lait, soit par la bouche, soit par iniection à la vessie, apres les emulsions, avec les semences froides, les demy bains, & finalement l'usage des remedes rafraichissans, accompagnez d'un regime conuenable.

---

*Des Phalanges, & de la Tarentule.*

C H A P. IV.

**L**Es phalanges, selon l'opinion de tous nos Docteurs, ce sont des animaux semblables à des araignes, sans toutesfois estre differents à raison du venin, comme quelques vns ont voulu: d'autant que les araignes sont aussi bien veneneuses que les phalanges: l'experience nous témoigne tous les iours la verité de cette doctrine, d'autant que les araignes ne sont pas veneneuses seulement selon leur substance: mais aussi par leur nature: vray est que les phalanges les surpassent en excez & en violence, parce que leur venin est plus actif non seulement à raison de leur nature: mais aussi à cause qu'elles se nourrissent communément de cantharides, & d'autres alimets  
plus

plus chauds & plus acres que ne sont pas les araignes. Or il faut noter suivant ce discours, que par ce mot de phalanges, nous n'entendons pas icy des instrumens de bois desquels les anciens se seruoient, ou des regimens de guerre qui portoyent ce nom là, ou bien l'herbe que l'on appelle communément phalange: mais seulement des petits animaux infectiles, que l'on appelle araignes, ayans plusieurs petits doigts, longs & subtils de chasque costé, distinguez par des internoisdoitez, comme nous voyons aux phalanges des doigts, soit aux pieds, soit aux mains: & voyla pourquoy par comparaison, on les appelle phalanges.

La generation de ces animaux icy peut bien estre equiuoque: mais neantmoins communément elle est vniuoque, comme l'experience nous le montre & c'est par copulation du masse qui est petit, avec la femelle qui est plus grande: la production qui s'en ensuit est de ces petits vermifseaux, lesquels par l'espace de quatre semaines, se conuertissent en araignes, en petites phalanges. Quelques vns ont pensé que ces animaux infectiles ne produisent que des œufs: mais ils se sont trompez d'autant que ce sont des petits vermifseaux en effect, plustost que non pas des œufs, & voyla pourquoy Aristote a escript que ce sont des animaux viuipares, & non pas ouipares. Nos Docteurs reconnoissent plusieurs especes de phalanges, comme d'ailleurs ils proposent plusieurs differences d'araignes, d'autres qui sont grisastres, & d'autres de diuerses couleurs.

Maintenant nous auons à admirer tant aux phalanges qu'aux araignes, l'artifice merueilleux  
de

de leurs toiles & maisonnettes. Les anciens se trouuent fort embrouillez à nous descrire la vraye histoire: mais pour la reconnoistre, il ne faut que recourir aux vrayes causes. Pour l'efficiente il n'y a pas de difficulté, veu que c'est la propriété particulière de ces animaux, lesquels figurent & forment ces toiles là selon leur nature. Quant à la matiere elle est plus difficile. Democrite a escrit que les filets des araignes & des phalanges, prouoyent d'une matiere visqueuse & gluante contenüe en leur matrice.

Mais Aristote se mocque de cette opinion, d'autant que les araignes & les phalanges fabriquent aussi bien leurs toiles estans vuides, que les autres: ce qui monstre que cela ne vient pas de leur matrice, & que ce n'est pas vne superfluité menstruale de cette partie. Les autres pensent que c'est vne humidité mucilagineuse que ces animaux ont aux parties voyfines de leur bouche; laquelle se conuertit en filamés & comprime la bouche avec les petits doigts de ces bestes par vn artifice admirable, lors qu'elles se forgent ou leurs petites maisonnetes, ou bien les toiles qu'il leur conuient pour prendre les mouches, & autres choses qui sont destinées à leur nourriture. Et voyla comment nous pouuons scauoir toutes les causes de cet artifice, lequel en apparence semble estre si admirable.

Quant au naturel des phalanges, elles sont veneneuses selon toute leur substance: bien est vray que le venin se communique communément à nos corps par leur morsure. Que si on veut obiecter l'exemple de cette pucelle qui se nourrissoit de  
phalan

phalanges, nous respondrons que pour cela il ne faut point inferer qu'elles ne soyent veneneuses: d'autant que cet exemple rare depend plustost d'une secrete sympathie & similitude, que non pas du naturel ordinaire de ces animaux, lesquels nous sont du tout contraires par leur substance, & leur qualite veneneuse. Galien traite du venin des phalanges au chap. 7. du 3. lin. de locis affectis: & dit qu'encores qu'ils soyent petits en quantite: neantmoins en vertu & en malice ils sont fort grands. Apres il nous baille vne obseruation sur la morsure de ces animaux, & dit que les scorpions lachent le venin fort profondemēt avec leur aiguillon: & que au cōtraire les phalanges n'attachent que la superficie de la peau: bien est vray que de là le venin se glisse par toute la picqueure exterieure, & s'insinue au dedans du corps, iusques aux parties nobles, là où il cause plusieurs mauuais accidens, comme nous deduirons cy-apres. Quant à la temperature des phalanges, elle est froide & seiche, laquelle neantmoins n'est pas la cause des accidens veneneux, comme quelques vns ont voulu, attendu que cela depend d'une vertu plus mysterieuse.

*Des accidens que causent les phalanges par leur morsure, & des remedes.*

**G**alien dit que nos corps souffrent vne mutation estrange par la picqueure des scorpions, & par la morsure des phalanges: la suite de ces accidens témoigne non seulement la verité de ces paroles: mais aussi la violence & la malice du venin

nin de ces animaux : l'experience nous en donne tous les iours des témoignages fort asseurez , aux despens de la vie , & de la santé des hommes.

Premierement en la morsure des phalanges , il faut auoir esgard aux accidents de la partie mordue & de tout le corps. Quant à la partie nous voyons des douleurs grandes à cause de la solutiō de continuité , & de l'intemperature veneneuse : apres , des tumeurs rouges , iaunastres , liuides & noires, selon les humeurs qui affluent en la dispositiō de la partie. Pour tout le corps, ceux qui sont mordus , endurent des tremblemens, des tumeurs vniuerselles des veines, d'euaporations, des vomissemens , des foibleffes , des conuulsions & sueurs froides, de mesme quasi qu'ē la picqueure des scorpions. Nos autheurs remarquent que les accidents se peuuent changer à raison de la diuersité des phalanges, à cause que les vns sont plus ou moins veneneux que les autres , & apres à raison de la difference des corps.

La curation de tous ces accidents se rapporte à celle des scorpions, excepté pour l'application. Biē est vray qu'on n'a pas obserué si les phalanges pouuoient attirer leur venin , comme font les scorpions par l'application exterieure : mais ie pense que cela se pourroit faire encor plus aisément que non pas des scorpions : d'autant que les phalanges par la similitude de substance pourroyent attirer leur venin lasché fort facilement , à cause qu'il ne penetre par trop auant dans la partie , comme a remarqué Galien. Donc cela estant supposé, il faudroit auoir esgard & à la partie mordue , & à tout le corps. Pour la partie, Galien , Dioscoride , & Matthio



Matthiolo nous fournissent mille remedes cōtre la morsure des phalanges, & entre autres, la decoction du calamentum, du pulegium, de la rue, & de l'origan, & mesme le bain general, & des attractifs particuliers. Et quant au reste du corps il se faudra seruir particulierement des cardiaques internes & externes, comme sont la Theriaque & le Mithridat.

*De la Tarentule*

C H A P. V.

**L'**Histoire de la Tarentule est aussi estrange pour la croyance, comme elle est embrouillée pour la verité. Nos autheurs en font deux differēces. La premiere est vn espece de petit lezard qui s'appelle autrement tarentule, pource qu'il demeure en terre, ou bien d'autant qu'il cause quelque terreur en le voyant. C'est animal est marqué de macules iaunastres, estoilées: & voyla d'où vient qu'il est dit autrement stellion.

La seconde qui est la vraye, est vne espece de phalanges ou d'araignes, laquelle se trouue communément en la Pouille, prouince d'Italie, particulieremēt aupres de la ville de Trente, d'où vient sa denomination: c'est vn animal semblable à vne grande araigne, ayant trois pieds de chaque costé, & vne queüe, estant armé d'vn petit aiguillon au bout, avec lequel il picque.

Nos docteurs en font deux especes à raison de la couleur, car il y en a de couleur noire, d'autres de couleur safranée, lesquels sont

iugez

iugez communément plus veneneux. Quant à la temperature des Tarentules, elle est froide & seiche, melancholique & veneneuse.

Maintenant nous pouons parler des accidents estranges que ces animaux causent à nos corps par leur picqueure. Premièrement ceux qui sont picquez endurent de grandes douleurs interieures & exterieures: apres, des vomissemés, des difficultez d'vrine, & les autres symptomes que les phalanges & les scorpions ont accoustumé de causer: mais ce qui est plus estrange, à ce qu'escriuent plusieurs historiés, c'est que les tarentules par leur picqueure entretiennent les hommes en l'estat qu'ils sont lors qu'ils sont picqués: par exemple s'ils sont melancholiques, ce venin les entretient en cette humeur: s'ils sont ioyeux, il les fait rire: s'ils se treuvent en cholere, ils sont rendus encor plus furieux.

Toutesfois la raison, ny l'experience ne fauorisent pas ceux qui nous ont descrit cette nouvelle, d'autant que le venin de ces animaux change la nature, & l'estat des hommes. Il est bien vray neantmoins que les accidents se treuvent dissemblables à raison de la differente constitution des corps: & de fait parmy ceux qui sont picqués, les vns sont stupides, melancholiques & languissans par la propriété de ce venin, les autres plus ioyeux, & plus esueillez.

Il est question à cette heure de refoudre vne difficulté que tout le monde croit pour veritable, açaavoir si la seule musique, avec la danse peuvent guerir le venin que la tarentule introduit par sa picqueure. Premièrement comme j'ay dit, c'est  
l'opinion

l'opinion du populaire: & de fait selon l'experience, en la Pouille dès aussi-tost que quelqu'un est bleffé par cet animal, on le fait danser, croyant que le venin arreste son action par la danse, & qu'il s'augmente par le repos.

Pour répondre à cette question: nous estimons qu'il faut nier cette opinion commune, comme contraire à la verité, & à l'experience: car ce n'est pas de même du venin de la Tarentule, comme de la maladie du Roy Saül, lequel ne pouvoit auoir autre soulagement que par la musique de Dauid. Bien est vray que nous estimons que la danse & la musique peuuent profiter par accident, en la curation de cette maladie: la raison y est toute euidente, d'autant que par le mouuement violent du corps, l'on ouure les pores, en prouoquant les sueurs: si bien que le venin s'exhale & se dissipe. Pour montrer encor la verité de cette opinion, j'adiousteray par indication seulement, les antidotes que les auteurs ordonnent contre le venin de la Tarentule, non seulement pour ce qui est du dehors, mais aussi pour ce qui est du dedans. Scaliger loüe le mithridat, avec l'aristolochie ronde, la terre sigillée, & le suc de citron. Pour les autres, on se pourra seruir des remedes qui seruent contre les phalanges.

*Du Chien enragé.*

C H A P. V I.

**L**Es Medecins reconnoissent deux differences des animaux veneneux. La premiere est de ceux qui sont naturels, tels comme les viperes,

M M m les

les scorpions, & semblables. La seconde est de ceux qui ne le sont que par accident, comme nous voyons en l'exemple du chien enragé : car si nous regardons à sa naturelle disposition, cet animal, parmi tous les autres, est le plus fidèle, le plus utile, & le plus nécessaire que l'homme puisse avoir à son service. L'expérience ordinaire nous fait foy tous les iours de cette vérité, soit pour la garde de nos corps, soit pour celle de nos maisons & de nos mefnages. Au contraire si nous considerons le chien durant sa rage : c'est le plus cruel & le plus dangereux ennemi que l'homme puisse auoir au monde, d'autant que son venin accidentel, lequel depend de la putrefaction de l'humeur melancholique, s'insinuant dans sa personne, ne change pas seulement la naturelle disposition des corps : mais aussi l'estat & les fonctions de l'ame, comme nous verrons par apres en la demonstration des accidents.

Or affin de pouuoir comprendre la vraye histoire de cette rage, il faut examiner quatre poincts. Le premier est, qu'est-ce qu'il faut entendre par rage. Le second, d'où est-ce qu'elle depend. Le troisieme, pourquoy est-ce que les chiens enragent plustost que non pas les autres animaux. Le quatrieme, comment est-ce que cette rage se peut communiquer par contagion.

Quant au premier, nous deuons obseruer qu'il faut entendre par rage, vne indisposition dependante de la diffusion d'un humeur melancholique malin & veneneux, lequel corrompt la temperature canine, & change entierement leur naturelle disposition. Pour le regard du deuxiesme, nos

Docteurs

Docteurs rapportent la cause de la rage à la putrefaction de l'humeur melancholique, lors qu'il s'eschauffe durant les grandes chaleurs, ou qu'il se congele durant les froideurs : & de fait nous experimentons que l'humeur melancholique par corruption acquiert vne qualité veneneuse, comme nous voyons à la lepre & au cancer. Et pour le troisieme poinct, nous devons noter que les chiens tombent plustost en cette maladie appellée la rage, que non pas les autres animaux, pour plusieurs raisons. La premiere est, parce qu'ils sont de temperature melancholique. La seconde est, d'autant que la canicule les desseiche plustost que non pas les autres bestes, & les dispose facilement à cette maladie. Voyla pourquoy ordinairement les chiens enragent apres la canicule ou sur l'entrée de l'automne. La troisieme est à raison de la varieté des viandes corruptibles, qui seruent de nourriture aux chiens, comme sont charongnes, & semblables alimens, pourris & gastez. La quatrieme & la principale, est la propriété particuliere de cet animal à la generation de ces humeurs corruptibles & putredineux, d'autant que les autres trois causes peuuent estre communes aux autres animaux. Galien au chap. 4. du 6. liu. de *locis affectis*, dit qu'entre toutes les bestes le chien seul tombe en rage, ce qui semble estre contre la verité & l'experience, d'autant que nous voyons tous les iours, que les loups, les chevaux, les renards, les bellettes, & semblables animaux deuiennent enragez. Aucuns pour excuser Galien, disent que ces animaux peuuent bien tomber en rage, par la communication du venin lors qu'ils sont mordus

exterieurement par quelque chien enragé ; mais non pas qu'interieurement ils puissent engendrer ce venin qui cause la rage : les autres disent que ces animaux peuuent bien tomber en quelque maladie qui ressemble la rage ; mais non pas qu'elle y puisse produire de si mauuais accidents , comme est le venin du chien enragé. Finalement le quatriefme poinct nous reste à éclaircir , lequel se rapporte à la communication de la rage.

Il faut donc obseruer que le venin du chien enragé est contagieux en deux façons : sçauoir est ou par morsure, ou sans morsure. En premier lieu ils se communiquent par la morsure, d'autant que les dents faisans passage , par vne ouuerture manifeste, le venin se glisse aisément dans nos corps, infectant par ce moyen toutes les parties ; secondement ce venin nous est contagieux , sans aucune morsure , lors que la baue touchant nostre chair, imprime sa mauuaise qualité dans nos corps , infectant par le moyen des pores qui sont ouuerts : comme aussi si nous mangeons quelque viande qui ait esté machée par le chien.

L'on nous pourroit icy obiecter vn passage d'Aristote en son liure de l'histoire des animaux chap. 12. là où il dit que tous les animaux qui sont mordus par les chiens enragez tombent en rage & meurent, excepté l'homme. Mais nous respondons qu'il ne faut pas entendre ce passage crûement : d'autant que la verité & l'experience demeritoit Aristote : voyla pourquoy il faut dire que son intention est, que tous les animaux mordus tombent necessairement en rage , & meurent à faute de remedes : mais que l'homme n'enrage pas

pas toujours necessairement , parce qu'il n'est pas si disposée à la rage que les autres animaux : sans toutesfois parler exclusivement, comme aussi ils ne meurent pas toujours , d'autant qu'ils sont quelquesfois secourus par les remedes necessaires.

Il est question maintenant de proposer les signes qui nous font reconnoître les chiens enragez , avant que de venir aux accidents & aux causes d'iceux. Nos Docteurs en presentent plusieurs. Premièrement ils disent que les chiens sont plus tristes , plus taciturnes & solitaires que de coustume , à raison de l'humeur melancholique qui domine , lequel les fait marcher la teste baissée avec vne inegalité du corps , comme s'ils estoient yures. En second lieu ils endurent patiemment la faim & la soif , encor qu'ils en soient pressez , d'autant que leur imagination blessée empesche les actions de la nature , & de fait ils craignent extremement l'eau , & tremblent en se glaçans à sa veüe , jaçoit qu'ils bruslent de soif : outre ce ils ne reconnoissent plus leurs maistres , & courent vagabonds çà & là , en mordant tout ce qu'ils rencontrent. Leur face est furieuse & horrible , car ils marchent la gorge ouuerte , & baueuse , à raison de la colliquation pituiteuse : d'abondant ils ont les yeux furieux & flamboyans : & voylà comment nous pourrons reconnoître la maladie de ces animaux , par ces signes extérieurs.

*Des accidents que cause la rage canine  
aux hommes.*

**L'**Homme endure bien d'estranges accidents en sa personne, lors que l'humeur melancholique s'altere, ou qu'il se corrompt en sa substance, comme nous voyons en la phrenesie qui est vne rage spirituelle, & en la lepre qui est vne rage humorale & veneneuse: mais cet humeur en l'homme, ne parvient iamais à vn degré de putrefaction si insigne, comme aux chiens enragez. Et voyla pourquoy les hommes ne peuuent pas venir enragez d'eux mesmes, comme dit Galien: mais bien par communication de la rage canine, par le moyen de la baue, ou de la morsure, comme nous auons dit cy-dessus.

Il nous faut maintenant venir aux accidents qui paroissent en l'homme qui est affligé de la rage, & en presenter les causes auant qu'en donner les remedes. Le premier & le plus ordinaire de tous les accidents, est la morsure, encor que le venin se puisse glisser par autre voye, dans le corps humain: la cause est euidente; mais il y faut considerer la qualité veneneuse de laquelle dependent puis apres les accidents suiuaus. Or il faut noter que ce venin n'est pas diligent à produire ses effects, car quelquesfois ceux qui ont esté mordus demeurent trois, quatre, cinq & six mois, voire vn an, sans se ressentir de la rage: ce qui peut arriuer ou de la dispositio des corps humains, ou de la qualité ou quantité des venins, ou de tous les deux ensemble: car par exemple, si le venin est acre & copieux, & qu'il attaque vn corps bilieux

ou



ou atrabilaire, il produit ses effects fort promptement & en peu de temps : mais s'il est en petite quantité, & qu'il agisse contre vn corps pituiteux, il demeure long temps comme endormi sans produire aucuns accidents. Ce qui fait douter, voire croire à quelques vns que le venin des chiens enragez n'est pas vn vray venin, d'autant que le propre des venins est d'attacquer le cœur promptement, ce que ne fait pas la qualité de la rage, d'autant qu'elle est lente en son action, & qu'elle attaque plustost le cerueau que non pas le cœur: toutesfois nous respondrons qu'il faut reconnoistre vne differente nature entre les venins, soit par la tardiueté ou celerité de leur action, soit pour les parties qu'ils offensent mediatement ou immediatement, suiuant ce qui a esté disputé au chap. des cantharides : & ne faut pas dire que le venin de la rage n'attacque le cœur, attendu que selon l'experience il corrompt sa temperature, & desseiche la substance, comme l'on void apres l'ouverture de ceux qui meurent de cette maladie. Donc pour retourner aux accidents, apres que le venin est glissé dás le corps par la morsure, les patients sont trauaillez de plusieurs songes extraordinaires, & imaginations estranges, à raison des fumées & vapeurs melancholiques qui gagnent le cerueau: outre ce ils parlét seuls, & deuiennent solitaires, voire furieux & cholériques lors que les esprits se troublent, & que la temperature du cerueau commence à se corrompre: apres ils fuyent la lumiere, & cherchét les tenebres & oubliét toutes choses, voire la connoissance d'eux mesmes par le vice de l'imaginatio & par l'action de la melancholie. Que si le cerueau

M M m 4 & les

& les nerfs se desseichent, ils endurent des conuulsions & des mouuemens inuolontaires aux mēbres: la soif les traueille cruellemēt à raison de la siccité vniuerselle: & si la nature a encor quelque puissance ils boient: mais si l'imagination est du tout corōpue & changée, ils craignent l'eau cōme la mort: & souffrent des vomissemens, des craintes, des effrois estranges à la veüe d'icelle, comme aussi en la presentatiō du miroir: & pour lors ils sont desesperes, comme remarquent tous nos Docteurs. La raison de cet accident icy est fort difficile: les vns disent que par declination les patients mesprisent ce qu'ils deuroient desirer pour leur guarison: les autres assurent que c'est leur imagination laquelle se represente en l'eau quelque figure de chien, qui les fait trembler. Aucuns pensent que les enragez paruiennent à vne telle seicheresse, qu'ils s'imaginent que si l'eau les touchoit, ils se mettroiēt en poudre ou en paste: voyla pourquoy ils la fuyent. Comme que ce soit, il faut reconnoistre en cet accident vn vice de l'imagination causée par la propriété de ce venin canin. Nous voyons aux frenesies que les febricitās oublient la soif, encor qu'ils en soiēt presez, parce que l'imagination est malade, selon Hip. mais pourtant ils n'ont pas frayeur de l'eau, parce que la propriété du venin de la rage n'y est pas. Finalement nous obseruons que les malades crient & mordent comme les chiens, en oubliant toutes les actions raisonnables de l'homme.

Quant à la curation, il faut auoir esgard premierement à la morsure en vsant de ventouses, & de remedes attractifs au commencement: & apres il faut penser à l'interieur du corps par des remedes

des spécifiques, comme sont la poudre de cancrès fluuiatils, la rose canine, & vne infinité d'autres qui sont proposez par Galien, Dioscoride & Matthiolo. Et pour l'exterieur, les bains sont fort conuenables au cōmencement: voila pourquoy anciēnemēt on les enuoyoit à la mer. Outre ce le caute-re actuel appliqué au front y est remede singulier.

## De la Torpille.

## C H A P. VII.

**L**E nombre des venins est bien à la verité plus grand parmy les animaux de la terre, que non pas parmy les poissons & les oiseaux, mais neantmoins nous en treuons parmy ceux-cy, qui ne cedent pas aux autres, soit par la propriété de leur nature, soit pour l'admiration de leurs effets.

Le poisson appelé torpedo nous seruira d'exemple, on l'appelle communément ainsi, parce qu'il engendre & par attouchement corporel, & par attouchement potentiel & virtuel, vne stupeur, c'est à dire vn endormissement qu'on appelle torpor, aux parties qu'il attouche.

Cette propriété est admirable en ce poisson, car il semble que nature reconnoissant sa paresse au mouuement, l'aye voulu secourir de cette vertu somnifere, affin qu'elle peust endormir & arrester par ce moyen le petit poisson qui doit seruir à sa nourriture: outre ce la nature luy a dōné cette force, affin qu'elle peust empescher l'actiō des choses qui luy sont contraires. Gal. au ch. 4. du 6. liu. de locis affectis, rapporte que la cause de cet effect de la stupefaction

MMm 5

pefaction

pefaction ou endormissement est aussi estrange en la torpille, comme aussi celuy de la fièvre au poisson appellé febrium. Car selon le rapport de Scalliger, vers les Isles occidentales l'on trouue ce poisson lequel engendre la fièvre à celuy qui le tient dans sa main, & ne se perd point iusques à ce qu'il l'ait lasché.

Or nous deuous obseruer que la torpille engendre les petits poissons viuans & non pas des œufs, cōme quelques vns ont voulu. Son venin est de température froide, & voyla pourquoy il est stupefactif: bien est vray que outre la froidure, il faut reconnoistre encor vne propriété particuliere en ce venin, d'autant que les autres venins stupefactifs ne se peuuent pas communiquer comme certuy-cy: & en outre il faut noter que ce venin n'est pas estendu par toute la substance de la torpille: mais seulement en certaines parties exterieures, comme nous dirons par apres.

Or affin d'illustrer cette matiere, i'examineray maintenant la question suyuant.

*A sçauoir si la Torpille est veneneuse.*

Cette question n'est pas sans doute, d'autant qu'il semble que ce poisson n'est pas veneneux, & que partant on ne doit pas le loger parmi le rang des venins. Les raisons qui semblent persuader cette verité sont telles.

*1. rais.* Ce qui sert de nourriture n'est pas venin. Or est-il que selon l'experience, la torpille sert d'aliment & de nourriture: mesme Galien dit que sa chair est molle, agreable au goust, & de facile digestion: en outre il l'ordonne aux epileptiques.

Donc

Donc il ne faut pas croire qu'elles soyent veneneuses.

Ce qui sert de remede aux douleurs de la teste <sup>2. rais.</sup> & au deffaut de la veüe ne peut pas estre appellé venin. Or est-il que la torpille selon Dioscoride *au chap. 15. du 2. lin.* fait ces effects. Donc il n'est pas croyable qu'elle soit veneneuse.

Paulus Aegineta ordonne l'huile de torpille <sup>3. rais.</sup> contre les douleurs des iointures. Donc elle n'est pas veneneuse.

Les venins attacquent le cœur. La torpille n'at- <sup>4. raison.</sup> tacque que la peau & le sentiment. Donc ce ne sera pas vn venin.

Si la torpille estoit veneneuse, ce seroit par le <sup>5. rais.</sup> moyen de sa qualité stupefactiue. Or est-il que la stupeur n'est pas vn accident mortel ny veneneux; comme nous voyons en la paralysie, en laquelle se void la perte du sentiment. Donc la torpille ne sera pas veneneuse.

Nous autres au contraire selon Galien *au chap. 4. du 6. lin. de locis affectis*, estimons que les torpilles sont veneneuses. Or affin de reconnoistre mieux la verité de cette opinion, il faut respondre aux objections proposées.

Quant à la 1. Je dis que la torpille peut estre <sup>à la 1.</sup> veneneuse & alimenteuse selon ses differentes parties: car à raison de sa chair elle peut nourrir; mais à raison de ses ailles & des autres parties, où le venin est principalement estendu, elles sont veneneuses, par le moyen d'une qualité froide, stupefactiue, & contraire au mouuement & sentiment, parce qu'elle congele le sang, & arreste ou repousse l'influence des esprits.

Pour

à la 2. Pour la 2. Je respons que la torpille peut seruir exterieurement contre la douleur de teste, par mesme moyen que seruent les remedes narcotiques en ostant le sentiment à la partie : & voyla pourquoy Paulus en prepare l'huile contre les douleurs des ioinctures.

à la 3. A la 3. Je dis que le venin de la torpille ne va pas immediatement au cœur ; mais neantmoins par continuation il y peut estre porté en congelant le sang, & refroidissant les esprits, & en estingnant la chaleur naturelle.

à la 4. Finalement à la 4. Je respons que en la paralysie & en la stupeur ordinaire l'on ne void pas aucun accident dangereux, qui puisse rémoigner vn venin: mais quand cet accident est causé par la torpille, il y faut reconnoistre vn venin particulier, comme il est aisé à veoir par ses effects & par sa suite. Donc nous pouuons conclurre que la torpille est veneneuse.

Pour le regard des accidents qu'elle cause, le principal est la stupeur. Nos Docteurs ordonnent pour cela la saliué de l'homme, comme vn antidote spécifique : mais i'estime que la chaleur du feu & des remedes neruaux & ordinaires que l'on a accoustumé d'ordonner en la stupefaction vulgaire, & de la paralysie, seruiront encor d'auantage.

*Du Lieure marin.*

C H A P. VIII.

**N**Os anciens Docteurs se sont trompez, si ie ne me trompe moy mesme, en l'imposition de ce nom: la raison en est toute apparente: car

car soit que nous ayons esgard à la couleur, soit que nous regardions les oreilles & la teste du lieure marin, nous trouuerons qu'il n'y a aucune ressemblance, ny aucune proportion entre iceluy & le lieure terrestre, neantmoins il se faut seruir de ce nom ordinaire, attendu qu'il est en possession: nous proposerons en peu de mots l'histoire de ce poisson sous ce tiltre.

Premierement nous remarquerons vne vertu estrange au lieure marin, qui est que la seule veüe prouoque vn abortement apparent aux femmes enceintes qui le regardent, apres vn vomissement, selon les histoires, & les témoignages que Rondellet nous apporte: si bien que nous deuous reconnoistre deux proprietéz en ce poisson; l'une qui est exterieure: l'autre interieure, lors que par antipathie particuliere il attaque les poulmons. Ce poisson est veneneux à raison de sa vertu corrosiue & vlceratiue.

L'on pourroit icy faire vne obiection sur cette temperature: car il ne semble pas que le lieure marin puisse estre vlceratif, ny chaud au quatriesme degré, attendu qu'il ne vit ny ne se nourrit que dans les eaux: mais nous respondons à cela, que les corps viuans ne retirent pas leur temperament du lieu où ils demeurent: mais bien de la nature de la mixtion. Et voyla pourquoy l'on void des herbes froides ne prouenir qu'en des lieux chauds, & des chaudes en des lieux froids: si bien qu'il ne se faut pas estonner si le lieure marin est de cette temperature, encor qu'il naisse & qu'il viue dans les eaux. Les accidets qu'il cause dans nos corps, rendent témoignage de cette temperature  
chaude,

chaude, comme nous dirons cy-apres. Voyla pourquoy Galien & Dioscoride ordonnent le lait d'asnessé, & des choses rafraischissantes pour temperer son ardeur, comme l'on peut veoir dans ces chapitres.

*Asçavoir si le lieure marin a quelque antipathie particuliere contre le poulmon.*

**N**ous pouuons examiner maintenant quasi la mesme question sur le lieure marin, que nous auons fait cy-dessus sur les cantharides, sçauoir si ce poisson a la mesme antipathie contre le poulmon, que les cantharides contre la vessie.

*1. opin.*

Rondeler en son histoire des poissons, semble soustenir la partie negatiue, car il apporte des raisons & des autoritez pour la rendre croyable.

*1. rais.*

Si le lieure marin auoit cette inimitié avec les poulmons, Dioscoride en son 6. liu. chap. 30. & Plin ne aussi en feroient quelque mention. Or est-il qu'ils n'en disent mot. Donc il faut croire que c'est vne proprieté supposée ou particuliere.

*2. rais.*

L'experience est irreprochable en ses témoignages. Or est-il que nous voyons par experience que les accidents du lieure marin paroissent plustost à l'estomac & aux boyaux par le moyé des douleurs & vlcérations, apres au foye, à raison de l'hydropisie, & de l'ictère, apres à la vessie par le flux de sang & ardeur d'vrine, plustost que non pas aux poulmons. Donc il ne faut pas reconnoistre cette antipathie.

*3. rais.*

Les venins corrosifs agissent indifferemment contre toutes les parties. Or est-il que ce venin est corrosif.



corrosif. Donc il agira indifferemment contre toutes les parties.

Les venins témoignent leur propriété particulière aux parties qu'ils offensent. Or est-il que la propriété de ce venin est d'engendrer à l'estomac vne horreur de tous les poissons. Donc il y aura plustost vne antipathie entre iceluy & l'estomac que non pas entre le poulmon. 4. rais.

Nous autres au contraire, selon Galien au liure de la Theriaque, & au premier de la composition des medicamens, tenons que le lieure marin a vne antipathie particuliere avec le poulmon, cōme les cantharides avec la vessie: bien est vray que par sa qualité vlcératiue nous croyons qu'il peut indifferemment agir contre les autres parties intérieures, comme sont l'estomac & les boyaux. Et quant aux obiections proposées.

A la 1. Je respons, encor que Dioscoride & Plin à la 1. ne n'ayent pas obserué cette propriété, neantmoins il ne s'ensuit pas qu'elle ne soit receuable, veu que Galien en donne des témoignages assurez.

A la 2. Je dis que l'experience est pour nous. Car à la 2. apres que ce venin a produit ses effects contre les autres parties, il s'attaque principalemēt aux poulmons en vlcérant leur substance. Et voyla comme nous pouuons aussi respondre à la 3. obiection. à la 3.

Et pour la derniere, ie dis qu'à la verité cet accident est estrange: mais pour cela il ne faut pas inferer qu'il n'y aye aucune antipathie avec les poulmons, d'autant que cet horreur du poisson n'a rien de commun, veu qu'il ne peut paroistre en autre partie qu'en l'estomac qui est le siege de l'appetit.

Donc

Donc le lieure marin a vne antipathie particuliere avec les poulmons.

*Des Crapaux.*

C H A P. I X.

**I**L y a deux differences generales de grenouilles. La premiere est de celles qui ne sont pas veneneuses: lesquelles nous voyons ordinairement dans les eaux des riuieres, des ruisseaux & des fontaines: celles-cy peuuent seruir de nourriture à l'homme, particulièrement à raisõ des cuisses: mesmes les medecins les ordonnét aux hestiques, & aux phtyriques, parce qu'elles engendrent vn sang froid, & gluant: la seconde est de celles qui sont veneneuses, desquelles ont reconnoist communément plusieurs especes. La premiere s'appelle, *rana palustris*, qui est le crapaut aquatique, veneneux de toute sa substance, selon le rapport de Dioscoride *au chap. 31. de son 6. liu.* La seconde est le crapaut ordinaire, appellé *bubo* ou *rubeta*, comme nous dirons cy-apres. Rondelet en remarque vne troisieme espece des crapaux qui demeurent dans la terre, lesquels il tasche rendre differents des terrestres: mais il me semble que son opinion est suspecte, d'autant qu'il n'est pas inconuenient que les crapaux ordinaires entrent dans la terre, principalement en hyuer, quãd ils sont pressez de la froidure. Que si l'on trouue quelque difference signalée soit aux externes, soit aux internes proprietiez, pour lors ie seray de son aduis. La premiere espece est  
la

la grenouille toute verte que l'on appelle rainete, laquelle a plusieurs vsages en la medecine pour ce qui est de l'exterieur : mais pour l'interieur elle est veneneuse, encor pas tant que les autres. Je laisse maintenant à part l'histoire de la premiere espece, & des deux dernieres, pour traiter seulement des vrais crapaux ordinaires qui sont connus de tout le monde.

C'est vn animal à quatre pieds comme la grenouille : mais plus gros & plus grand de beaucoup, ayant le ventre large, & tumefié : la peau superieure fort dure & horrible à la veüe, sa couleur est cendreuse ou terrestre, marquetée parfois de plusieurs taches grises. Cet animal est veneneux de toute sa substance & fort contraire à l'homme. Or il faut noter qu'il nous peut nuire en trois façons. La premiere est par la chaleur, lors qu'estant en cholere, il s'enfle & iette vn souffle fort stupefactif, lequel oste le sentiment aux parties, & cause vne enflure vniuerselle. La seconde est par la morsure, car encores qu'il n'ait pas des dents apparentes : neantmoins comme remarque Matthiolo, ils nous peuuent infecter par leur salinè. La troisieme est par accident, lors que nous mangeons des herbes potagieres, lesquelles ont esté infectées par les crapaux. J'adiousteray encor vne quatrieme façon, que c'est à raison de toute leur substance, & de leur sang, quand on les donne interieurement. Nous devons noter que les forciers se seruent communément de cet animal en leurs malefices : & voyla pourquoy on les appelle les simulacres des demons, mesme on en compose ordinairement plusieurs façons de venins,

NNn rins,

nins, desquels il n'est pas permis de parler. Le commun se trompe, de croire que la pierre appelée crapaudine, vient de cet animal, & que ce soit un singulier antidote contre toutes especes de venin, comme l'on peut veoir en l'histoire des pierres precieuses. Je laisse maintenant à part le discours des accidents que causent ces animaux en nos corps, d'autant que Dioscoride en son 6.liure, & Matthiole en ses commentaires en traittent particulièrement.

*De la Salamandre.*

C H A P. X.

**N**Os Docteurs reconnoissent deux especes de salamandre. La premiere est aquatique, laquelle est descrite par Matthiole en son commentaire sur le chap. 56. du 2.liure de Dioscoride. L'autre est terrestre, laquelle est comme un petit lezard, demeurant le plus souuent dans terre, & habitant le plus souuent aux lieux ombrageux & humides, aux bords des pierres des châps. Cet animal est fort pesant & tardif en ses allures, & c'est pourquoy on l'appelle blande. Cette tardiueté à la course la rend courageuse, car ne pouuant pas fuir elle est contrainte de supporter ceux qui la poursuiuent. Quant à sa tempeérature nous en traiterons cy apres, & monstrerons l'erreur du vulgaire, lequel pense de tout temps que la salamandre ne peut pas brusler au feu; mais qu'elle l'esteint. Cette beste est fort veneneuse, & nous communique son venin, ou immediatement par la morsure, ou mediatement lors que par la saluë

salive elle infecte ce qui peut entrer dans nos corps, par voye de nourriture. Pour les accidents & les remedes, ie m'en descharge à ce que nos Autheurs en proposent.

*À sçavoir si la Salamandre est de temperature*

*chaude ou froide.*

**L**A verité m'oblige d'entrer en dispute sur la temperature de la salamandre, pour la conclusion de cette premiere section, & de rechercher si cet animal est de temperature froide ou chaude pour iuger de l'erreur populaire de nos anciens.

Or affin de poursuiure cette curieuse dispute *1. opin.* par ordre; ie proposeray en premier lieu l'opinion de ceux qui pensent que la salamandre est chaude, & apres ie presenteray le contraire. Les raisons qui semblent favoriser la premiere opinion sont telles. *1. rais.* Selon Dioscoride *au chap. 56. du 2. liv.* la salamandre a vne vertu erodate & eschauffante, & dit en outre qu'on la mesle parmi les medicamens ceratifs, comme sont les cantharides. Donc il faut conclurre que la temperature de cet animal est chaude.

Ce qui fait tomber le poil, & qui engendre *2. rais.* comme vne lepre exterieure en la peau par attouchement, agit necessairement par vne qualite chaude, d'autant que la froidure ne peut pas produire ces effects. Or est-il que la salive de la salamandre cause ces accidents là. Donc il s'ensuit que sa temperature est chaude.

Dioscoride ordonne le lait d'asnesse contre les *3. rais.*

accidents de la salamandre, de mesme que contre ceux des cantharides. Donc il s'enfuit que par le moyen de ces accidents & de cette curation la temperature de la salamandre est plustost chaude que froide.

*2. opin.* La seconde opinion est toute contraire, d'autant que ceux qui la soustiennent, estiment que la temperature de cet animal est extremement froide, comme ils taschent de verifier par les raisons suivantes.

*1. rais.* Selon Aristote, Pline, & tous les anciens Docteurs, la salamandre est si froide, qu'elle ne resiste pas seulement au feu par le moyen de sa froidure; mais encor elle l'esteint par le moyen d'une humidité crasse qui sort de sa peau.

*2. rais.* L'on peut iuger de la temperature des animaux par le moyen de leurs actions, & du lieu naturel où ils habitent. Or est-il que cela monstre plustost vne froidure de cet animal, que non pas vne chaleur: car en premier lieu elles sont rardiues au mouuement, apres, elles habitent en des lieux ombrageux & humides, ioignant les fontaines, & les prez: outre ce, elles ne sortent que durant les pluyes, demeurant cachées le reste du temps dans la terre. Donc il s'enfuit par les actions que la temperature de la salamandre est froide.

*3. rais.* Selon Auicenne, la Theriaque guerit le venin, & les accidents de la salamandre. Donc il faut croire que les accidents de cette beste sont froids.

En quatriesme lieu, si on prend coniecture de l'attouchement, on trouuera que la salamandre est actuellement froide à l'attouchement de mesme que les serpens.

Nous

Nous autres pour résoudre cette dispute, estimons que le general de cet animal, sans auoir esgard à ce qui est de sa vie, doit estre iugé plustost froid que chaud, eu esgard aux raisons obiectées, sans toutesfois mespriser ce que le vulgaire croit, attendu que l'expérience nous fait veoir le contraire, car le feu brusle & consume aussi bien la salamandre que les autres corps: bien est vray, comme dit Galien, que la froidure exterieure donne quelque resistance pour vn temps, & ne faut pas croire que cette humidité grasse de leur peau, puisse esteindre le feu, car au contraire elle l'allumeroit d'auantage.

Neantmoins pour satisfaire aux obiections de Dioscoride, nous disons que la salamandre a vn venin styptique, substantiel en certaines parties, lequel cause des accidents violens qui ont besoin de remedes rafraischissans: mais cela ne depend pas de la temperature propre: ains plustost de la condition du venin. Comme aussi nous disons que la Theriaque n'est pas propre entant que chaude ou entant que froide: mais à raison des antidotes qui combattent la qualité veneneuse de cet animal.

*Fin de la premiere Section.*

NNn 3 SE



SECTION SECONDE  
DE LA SECONDE PARTIE  
DU TRACTÉ DES VENINS.

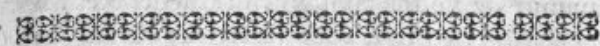
P R E F A C E.



l'ordre cy-deuant proposé en la première Section de cette seconde partie, nous oblige maintenant de traiter en cette seconde section des plantes veneneuses, qui sont telles ou par excez des premières qualitez, ou par un vice particulier de toute leur substance. En cela nous observerons l'ordre de perfection, car de mesme que les animaux veneneux sont preferables aux plantes à raison de leur ame sensitive, qui est plus noble & plus parfaite que la vegetative des plantes: aussi nous pouuons dire que les plantes sont plus nobles & plus parfaites que les mineraux, d'autant que l'ame vegetative des plantes est preferable à celle des mineraux, sans vie & sans sentiment. Or en ce dessein nous ne discourrons pas en particulier de toutes les plantes veneneuses: mais seulement des plus communes & familières,



*milières, comme nous auons fait par cy-deuant, traittant des animaux veneneux.*



*Des hellebores blanc & noir, aſſauoir  
s'ils ſont veneneux.*

C H A P I.

**N** T R E les medicamens purgatifs qui eſtoient renommez & prattiquez par les anciens Grecs, l'hellebore blanc & noir ſont eſtimez les plus celebres & les plus ordinaires. Hippocrate, Galien & tous les autres nous en rendent de ſignalez témoignages, d'autant qu'ils ordonnent communément les hellebores en la curation des maladies. Cela a donné ſujet à pluſieurs de douter ſi les hellebores ſont veneneux, & demander pourquoy les anciens s'en ſeruoient ſi librement: & d'où vient maintenant que l'on n'en continue pas l'vſage. Nous pouuons ſatisfaire à toutes ces difficultez par ordre, d'autant qu'elles ſont de conſequence.

Quant à la premiere, il eſt raſonnable de propoſer les opinions & les raiſons de ceux qui l'agitent, auant que d'en propoſer la concluſion. Premierement ils propoſent l'vſage libre & ordinaire de ces medicamens, non ſeulement par les anciens Grecs, comme l'on peut veoir par mille lieux d'Hippocrate & de Galien: mais auſſi de noſtre temps, car nous auons dans nos diſpenſaires les pillules de l'hellebore: outre ce l'hellebore entre dans la benedicte, meſme l'on s'en ſert en

NNn 4 plu

plusieurs purgations selon l'experience. Par apres Dioscoride au chap. 146. du 4. liure, propose vne infinité de vertus salutaires des hellebores, soit pour l'interieur, soit pour l'exterieur de nos corps. En troisieme lieu, les Medecins spagyriques experimentent tous les iours les vertus des hellebores en la curation de plusieurs maladies desesperées : & mesmes disent que les Medecins Galenistes sont trop timides, & qu'ils n'ont pas le courage d'attacquer les grandes maladies avec de puillans remedes.

La seconde opinion est des autres, qui croient que l'hellebore est veneneux de toute sa substance contraire à nostre nature. Les autoritez semblent favoriser cette verité. Car premierement Galien au commentaire des fractures, appelle l'hellebore vn medicament strangulatif. Apres, Hippocrate en ses escrits semble redouter extremement l'usage de l'hellebore, à raison des conuulsions qu'il engendre. En troisieme lieu Mesué traittant de l'hellebore, le loge parmy les medicamens veneneux & deleteres : & de fait l'experience confirme toutes ces autoritez, car nous voyons tous les iours les furieux accidents que l'hellebore engendre aux corps humains, comme sont les vomissemens extremes, la superpurgation, la mordication interieure, les syncopes, tremblemens, sueurs froides, & les conuulsions. Finalement pour monstrier encor le venin de ce medicament, on peut proposer l'exemple des anciens quand ils empoisonnoyent les fers des fleches avec l'hellebore.

Nous

Nous autres pour résoudre cette question, estimons que l'hellebore en sa propre nature est vénéneux & deletere suivant l'opinion des Grecs & des Arabes: ce qui nous est témoigné par les effets: & voyla pourquoy nous en traitons en ce lieu: mais si nous les considérons entant que preparez, ils peuuent estre reconnus pour medicamens salutaires, avec les conditions que nous expliquerons cy-apres.

Pour le regard de la quatriesme difficulté, nous pouuons dire que les anciens se seruoient plus librement de l'hellebore que non pas nous, pour plusieurs raisons. La premiere est, d'autant que leurs corps estoient plus forts & plus robustes que les nostres, non pas tant de leur nature, comme quelques vns pensent, que à raison du regime de viure qu'ils obseruoient. Galien explique tres-bié cela au premier commentaire du liure des fractures sur la sentence 27. Les anciens, dit-il, vsoient de l'hellebore sans danger, à raison du regime de viure qu'ils gardoient, car ils viuoyent sobrement & traualloyent beaucoup: si bien que leurs corps estoient plus robustes, pour resister aux vomissemens: & d'ailleurs ils n'estoyent pas si pleins d'humours que les nostres, qui sont accoustumez à vne vie molle & voluptueuse. La seconde est, parce qu'ils n'auoyent pas des medicamens si benins ny si salutaires que nous auons à présent: car depuis que les Arabes eurent reconnu la rhubarbe, la scammonée, le fené, & plusieurs autres, ils quitterent l'usage de l'hellebore: ce n'est pas pourtant à dire que les Grecs fussent contrains de se seruir de ce medicament par necessité, car ils en auoyent à

NN n s choisir

choisir aussi bien que nous : & de fait Hippocrat. ordonne l'hellebore plustost par election que par necessité. La 3. est, d'autant qu'ils estoient plus curieux de préparer les corps & les medicamens, quand ils vouloyent purger que nous ne sommes pas, & c'estoit ce qui rendoit l'action de l'hellebore plus supportable, comme a dit Galien au petit liure de ceux qu'il faut purger. Et voyla comment non seulement la premiere difficulté ; mais aussi la seconde demeure resoluë : car nous mesprisons maintenant l'usage de l'hellebore, tant parce que nos corps ne peuvent pas supporter sa violence, & que nous n'auons pas la patience de bien préparer les humeurs, que aussi d'autant que nous sommes accoustumez aux medicamens benignes & ordinaires, ce n'est pas pourtant que nous en condamnions l'usage, car il peut faire de grands seruices, pourueu que l'on s'en serue avec les conditions suivantes pour ce qui est de l'interieur du corps.

La premiere est, que les Medecins regardent la force du corps, & par après la grandeur des maladies. La seconde est, qu'ils le facent bien préparer. La troisieme, qu'ils l'ordonnent plustost en infusion que non pas en sa substance : & la 4. qu'ils en donnent vne quantité raisonnable, apres auoir disposé le patient : & voyla comment on pourra mettre ces remedes en usage, sans apprehender les accidents qui ont esté proposés en la seconde opinion. Or il faut noter que nous ne traitons pas en ce lieu que de l'hellebore blanc & noir sans nous amuser aux autres especes, Mesué les estime chauds & secs au troisieme degré. Le blanc est fort vomitif, & purge le phlegme en l'attirant  
de

de toute l'habitude. Au contraire le noir est plus deictif, & purge particulièrement l'humeur melancholique, voyla pourquoy on l'ordonne souvent aux maladies melancholiques, & mesme l'on s'en sert plus communément que du blanc, parce qu'il n'est pas si dangereux ny si convulsif. Que si l'usage de l'hellebore cause quelque fascheux accident, l'on y pourra remedier avec la theriaque recente, les clysteres corroboratifs, la fomentatió de l'estomac, & le vin d'absynthe; & pour le regard de la description particuliere de ces plantes, ie m'en rapporte à ce que Dioscoride mesme & Matthiolo en discourent.

*De la Mandragore.*

C H A P. II.

**L**A Mandragore est vne plante fort recommandable, non pas toutesfois comme veneneuse: mais pour plusieurs autres considerations. Les anciens en faisoient grand estat, mesme ils n'auoyent pas le courage de l'arracher, ny de la cueillir sans beaucoup de mystere: ils croyoient qu'on ne la pouuoit pas sortir de terre sans courir fortune de la vie. La cause de certe superstition estoit à mon aduis qu'ils croyoient que les demons engendroyent & entretenoyent la mandragore, voyla pourquoy Zoroaster l'appelloit demonoicum, mesmes le vulgaire de ce temps par la mandragore entend vn esprit. Nous auons plusieurs imposteurs en ce siecle, comme remarque Matth. au comment. sur le chap. 71. du 4. liu. de  
 Diofco

Dioscoride, lesquels pour confirmer ces opinions superstitieuses & fabuleuses, accommodent les racines de mandragore avec vn tel artifice, que l'on diroit à les veoir que ce sont de petites plantes humaines, engendrées dans terre; la figure naturelle de ces racines leur ayde fort, d'autant que nature les a produites separées en deux, vers le bas, comme nous voyons aux cuissés des corps humains, si bien qu'il faut fort peu d'artifice pour preparer les parties superieures.

Maintenant, laissons à part tous ces discours fabuleux: nous dirons qu'il faut reconnoistre deux principales especes de mandragore, sçavoir est le masse & la femelle, qui sont descrites par Dioscoride & par Matthiolo au 4. liure. Galien en son 7. liure des facultez des simples, iuge la mandragore froide au troisieme degré, & neantmoins il reconnoist vne qualité chaude iointe à sa substance. Il est question maintenant de rechercher sçavoir si elle est veneneuse, & de proposer les accidents mortels & veneneux de cette plante, ensemble les remedes qui peuent arrester leur violence, & esteindre leur malice.

*Sçavoir si la mandragore est veneneuse.*

Sur cette question ie treuve deux opinions directement contraires. La premiere est de ceux qui n'estiment pas que la mandragore soit veneneuse. Nous pouons produire en leur faueur les raisons suiuanes.

*1. rais.* Ce qui sert d'aliment & de nourriture ne doit pas estre estimé venin. Or les pommes de mandragore seruent d'alimét, mesme anciennemét c'estoit vne

vne viande fort delicieuse au manger, & tres-desirée, comme témoignent les historiens, & particulièrement apres eux Matthiolo, qui assure que l'on en mange communément en ce temps même en Italie. Donc la mandragore n'est pas vn venin.

Les remedes qui seruent à l'amour ne doiuent pas estre estimez veneneux. Or est-il que les pommes de mandragore seruent à l'amour, suiuant le témoignage de tous les anciens, mesmes elles estoyent vouées à Venus, selon ce qui a esté dit. Donc elles ne seront pas veneneuses. *2. rais.*

Les medicamens qui aydent la conception & la generation humaine, ne peuuent pas estre dits veneneux. Or est-il que les pommes de mandragore seruent à la conception & à la generation humaine, comme il se void manifestement en l'exemple de Rachel, femme du patriarche Iacob, laquelle fut rendue fertile par l'usage de ces pommes, comme il est escrit *au chap. 31. du Genese*. Donc la mandragore ne sera pas veneneuse. *3. rais.*

Les drogues qui sont fort aromatiques & suauës, sont exemptes de venin, d'autant que seló Galien *au 3. des facult. des simp.* elles sont d'une loüable temperature. Or est-il que les fleurs & les pommes de mandragore iettent vne odeur fort suauë. Donc elles son exemptes de venin. *4. rais.*

Dioscoride *au chap. 71. du 4. liu.* propose vne infinité de proprietéz salutaires de la mandragore, non seulement pour l'exterieur: mais aussi pour l'interieur de nos corps: mesme Galien *au chap. 5. du 7. liu. de la composition des medic.* selon les lieux décrit certains pastilles de mandragore, contre les crachemens de sang, & autres maladies des  
des

des poulmons. Donc il faut croire que cette plante n'est pas veneneuse.

*1. rais.* Les plantes froides ne peuvent pas estre veneneuses, si leur froideur n'est extreme au 4. degré. Or est-il que la mandragore n'est froide qu'au 3. selon Galien, suivant ce qui a esté dit. Donc elle ne sera pas veneneuse.

La seconde opinion est des autres qui croient tout le contraire, & estiment que cette plante est veneneuse. Premièrement Dioscoride semble estre de cet aduis, d'autant qu'il en traite *au chap. 15. du 6. liv.* parmi les autres venins. Apres, c'est la commune voix des Grecs, des Arabes, & des Latins: si bien que nous demeurons obligez à suiure cette opinion. L'expérience & les effets de cette plante nous y contraignent: car elle est stupefactiue & narcotique; comme nous experimentons tous les iours: outre les accidents veneneux qu'elles causent le demonstrent, comme sont le vertige, l'alienation spirituelle, le sommeil fort profond, à raison des vapeurs qui montent au cerueau: apres, les conuulsions, lors que les humiditez se congelent, & finalement l'extinction de la chaleur naturelle.

*à la 1.* Quant aux obiections proposées. A la 1. le respos en deux facons. Premièrement que les pommes de mandragore par la cuitte peuvent seruir de nourriture: mais non pas à raison de leur nature propre, estans données en quantité, & avec preparation. Apres nous pouuons dire qu'il y a vne troisieme espece de mandragore, outre les autres ordinaires, qui s'appellent *mala insana*, comme l'on peut veoir dans les commétaires de Marthiole,



thiole, & c'est de celles-cy qu'il faut entendre principalement la nourriture.

A la 2. Je dis que la mandragore ne sert aucunement à l'amour ny à raison de la volonté, ny à raison de la nature. Et de fait tout ce que les anciens en ont escrit est fabuleux.

Pour la 3. Je respons que les mandragores ne seruent pas à la conception ny à la generation, d'autât qu'elles sont extrêmement froides; & qu'à l'exemple de la saincte Esriture, il y faut entendre quelque sens mystique, quoy que quelques Medecins ayent estimé que les mandragores peuvent seruir par accident en temperant la chaleur vterine, & de fait Rachel ne deuint enceinte que trois ans apres.

A la 4. Nous disons que les mandragores ont bien quelque bonne odeur à raison de leur fleur & de leurs pommes. Quant à leurs racines & à leurs feuilles, elles ne sont pas agreables: & puis il ne faut pas iuger du venin par l'odeur, comme il est notoire.

A la 5. Je respons que la mandragore peut seruir à la medecine, encor qu'elle soit veneneuse, avec correction & en petite quantité, non pas toutesfois à raison du venin: mais à raison des ses autres proprietéz.

— Finalement à la dernière, ie dis que la mandragore n'est pas seulement veneneuse comme froide au 3. degré, mais aussi par le moyen d'une autre qualité qui est en sa substance. Donc la mandragore est veneneuse.

De

## De la cigue.

## C H A P. III.

**L**A cigue est vne plante qui est fort contraire à la vie, & à la santé des hommes, comme il est témoigné par les exemples des anciens. Strabo qui est vn historien assez celebre, dit que anciennement en l'Isle Cho l'on faisoit communément mourir les vieillards avec la cigue, lors qu'ils estoient paruenus à l'âge de soixante ans, ce qu'ils faisoient pour les guerir des incommoditez de la vieillesse: l'exemple de Socrates & de plusieurs autres grand personages nous peut aussi seruir de témoignage en cette verité: maintenant toutes ces coustumes sont abolies; bien est vray que l'experience nous fait veoir bien souuent plusieurs sinistres accidets de cette plante, lors qu'anciennement le peuple en mangeoit au lieu du persil ou de l'ache. Cette herbe est tres-bien descrite par Dioscoride *au chap. 74. du 4. lin.* Laissons à part les especes de cigue qui sont bastardes, desquelles nous ne voulons pas traiter en ce lieu. Or pour bien esclaircir ce qui est de la nature de la cigue nous examinerons deux questions: & par après nous proposerons les accidets qu'elle cause, & les remedes pour les guerir. La premiere question sera sur la temperature, sçauoir si elle est chaude ou froide, & la seconde sur la vertu veneneuse.

Asçanoir

*À sçavoir si la cigue est chaude ou froide.*

Cette question n'est pas de petite consequence, à raison des faulles opinions qui courent, & du mal entendu qu'il y a en la doctrine des Arabes. Ceux qui estiment la cigue chaude de sa temperature, se fondent sur les autoritez & raisons suiuanes.

Rhazis traitant de la cigue, apres Auerroës en son liure des collections, disent que la cigue est chaude & seiche au troisieme degre suiuant la doctrine de Galien. Du depuis Constantin l'Africain & Platearius ont suiuy cette opinion, si bien qu'il semble par ces autoritez que la cigue n'est pas froide.

Les medicamens qui sont acres & picquans au goust, qui chassent les vents, qui aident à la conception, ne peuuent pas estre estimez que chauds. Or est-il que selon le dire des Auteurs susnommez la cigue rend tous ces effects. Donc elle sera chaude.

En troisieme lieu ils disent que les plantes lesquelles demeurent tousiours vertes, donnent vn témoignage de leur chaleur, comme aussi les medicamens qui sont fort puants, ce que l'on void en lasse fœtide & autres gommès.

La seconde opinion est des autres qui estiment au contraire que la cigue est froide au quatrieme degre. Galien *au 7. liu. des facult. des simpl.* est de cet aduis, comme aussi Dioscoride & les principaux Auteurs, tant anciens que modernes. L'experience confirme cette opinion par deux moyens. Le premier est à raison des effects de la cigue, d'au-

O O o tant

tant qu'elle esteint par sa froideur les inflammations exterieures, l'ardeur venerienne, & qu'elle suffoque la chaleur naturelle en congelant le sang par son extreme froidure. Le second est à cause des remedes chauds qui empeschent les mauuais effects, & qui preseruent les hommes du danger de la mort, comme la Theriaque, le vin d'absynthe, & semblables.

La troisieme opinion est d'un Autheur celebre en medecine, surnommé le Conciliateur, lequel pour accorder ces deux opinions contraires, dit qu'il y a deux especes de cigue, l'une aquatique qui est froide, & l'autre terrestre qui est chaude: routesfois cette distinction est iugée ridicule & imaginaire par tous les simplistes.

Nous autres pour conclurre cette question, estimons que la seconde opinion est la plus certaine, d'autant que la vraye temperature de la cigue est froide au quatriesme degre.

Or il faut obseruer en ce lieu que toute la faute de la premiere opinion depend de l'erreur des traductions. Car quand Rhazis & Auerroës traitent de l'arman, ils entendent vne espece de rhuë appelée armana, laquelle est chaude & seiche, non pas la cigue, comme les interpretes nous ont voulu faire accroire: & de fait quand Galien en parle, il en propose les mesmes vertus, & les mesmes effects qui ont esté proposez cy-dessus par Rhazis, & voila d'où vient l'erreur: & quant à Constantin & Platearius ils se sont trompez pour leur plaisir. Ce qu'estant supposé, nous pouuons conclurre que la cigue est froide de sa temperature au quatriesme degre,

*A. Canoir*

*À sçavoir si la cigue est veneneuse.*

ENCOR que nous ayons fait veoir par les exemples alleguez à l'entrée de ce discours, comme la cigue est veneneuse : si est-ce maintenant que pour vne plus grande confirmation de cette verité, il la faut encores passer par l'examen de la dispute. Il y en a plusieurs qui sont heretiques en cet endroit, croyans que la cigue n'est pas veneneuse, ce qu'ils taschent de verifier par les raisons suivantes.

Premierement, disent-ils, Galien *au chap. 18. du 3. liv. des facul. des simpl.* vers la fin, assure qu'en Athenes vne vieille femme ne se nourrissoit quasi d'autre chose que de cigue qu'elle mangeoit ordinairement sans danger : si cela est, comme il le faut croire, il s'en suit manifestement que la cigue est plustost vn aliment qu'vn venin. 1. rais.

En second lieu, selon Galien au mesme lieu allegué, les estourneaux se nourrissent de la cigue, suiuant l'experience. 2. rais.

En troisieme lieu Dioscoride *au chap. 74. du 4. liv.* propose telles vertus de la cigue, & en baille l'vsage en plusieurs maladies, ce qu'il ne feroit pas si elle estoit veneneuse. 3. rais.

Nous autres au contraire soustenons, de l'autorité des Docteurs, tant Grecs, Latins, qu'Arabes, & fondez sur la verité & sur l'experience, assureons que la cigue est veritablement veneneuse pour estre froide au quatrieme degré. Dioscoride au lieu allegué, & *au chap. 11. du 6. liure*, Galien aussi & tous les autres afferment les effects & les accidents que la cigue cause au corps des hom-

OOO 2 mes,

mes, le confirmer : car nous voyons par experiance qu'elle cause des vertiges, conuulsions & stranguries, endormissemens, suffocation de la chaleur naturelle, & finalement la mort.

à la 1. Quant aux obiections proposées, elles sont fort foibles. Pour celle de la vieille d'Athenes, ie repons avec Galien qu'elle s'accoustuma peu à peu à l'usage de la cigue, & y prit vne telle habitude que par apres elle n'en receuoit aucun dommage: bien est vray qu'il faut exposer qu'elle n'en prenoit que fort petite quantité au commencement. Or la cigue n'est veneneuse qu'en quantité principalement, & voyla comment elle n'en estoit offensée, car selon Galien la coustume change la nature.

à la 2. A la 2. Il faut dire que la cigue n'offense les estourneaux, d'autant qu'ils ont les conduits fort estroits: si bien que la nature de ces oyseaux a loisit de la digerer, & par ce moyen en peuuent euitter le danger, ce qui n'est pas aux hommes, qui ont les vaisseaux larges, & la chaleur libre. Outre ce que nous pouuons dire que tout ce qui est venin à l'homme, n'est pas venin aux animaux.

à la 3. A la 3. Il faut respondre que l'on se peut seruir de la cigue avec correction & temperation en plusieurs maladies, comme dit Dioscoride, & non pas entant qu'elle est veneneuse. Donc la cigue est veneneuse.

*Des accidents de la cigue, & des remedes.*

**L**A cigue, entant que veneneuse, cause plusieurs notables accidents, comme sont pesanteur de corps, suffocation, vertige, folie, sanglots, assou-  
pisse

piſſemens eternels, & la mort. Tous ces accidents dependent ou de ſon extreme froideur, laquelle congele les humeurs & les eſprits, ſtupeſiant les parties, ou de ſon euaporation.

Les antidotes ſont la Theriaque vieille, le vin d'abſynthe, & autres que Matthiole & Dioſcoride propoſent *au chap. 11. du 6. liu.* Galien, & tous les autres loüent le vin: mais il faut noter qu'en petite quantité il nuit & porte danger, d'autant qu'il ſert de vehicule au venin: mais en plus grande quantité il le corrige, & fortifie les parties, empêchant par ce moyen ſa malice.

*De l'Opium.*

C H A P. I V.

**E**Ncor que l'opium ne ſoit pas vne plantè: ſi eſt-ce pourtant que nous en traiterons en ce lieu, au rang des plantes veneneuſes, d'autant que c'eſt le ſuc d'un pauot veneneux, tant pour ſon extreme froidure que pour vne propriété eſſentielle. Or il faut noter à l'entrée de ce diſcours que l'opium ſelon la ſignification Grecque, ne ſignifie autre choſe que ſuc: ſi bien que ſelon l'etymologie d'opos, il n'y aura pas de difference entre l'opium & le meconium, veu meſmes que les larmes ſe peuuent dire ſucs. Galien *au 2. liu. des antidotes chap. 7.* ſemble ſe ſeruir de l'opium pour le meconium, comme l'on peut veoir dans l'exemple, car il appelle l'opium vn ſuc, ſelon les Grecs; toutesfois à proprement parler ſelon nos Auteurs, il y a de la difference entre ces deux drogues, encor qu'originellement elles viennent

O O O 3 d'une

d'une mesme plante. La raison est, parce que l'opium est vne larme, ou comme vne rosée, ou vne liqueur claire, laquelle distille des testes de pauots, apres les incisions artificielles, comme l'on peut veoir dans les memoires de nos anciens: maintenant ce vray opium n'est plus en connoissance ny en vsage, pour deux raisons. La premiere est, d'autant que les Arabes sont negligens à tirer ces larmes & à inciser les testes des pauots, à cause de la grandissime peine qu'il y a, outre ce que par ce moyen ils n'en peuuent pas tirer grande quantité. La seconde, d'autant que s'ils en tirent quelque petite quantité, ils la font si chere que les marchands la laissent pour achepter le suc de la mesme plante, lequel ne couste guere, & rend neantmoins les mesmes effects.

Le meconium se fait en deux façons. La premiere est fort grossiere, lors que l'on pile toute la plante du pauot, & principalement les fucilles avec les testes vertes, passant le tout par vn tamis, & formant des pastilles de toute cette matiere. L'autre est meilleure, quand on tire le suc par expression, apres la contusion, & que l'on le laisse cailler & conuertir en vne substance espesse, & c'est le vray meconium duquel nous nous seruons communément. Les Arabes l'adulterent souuent en le meslant avec le glaucium, comme dit Oribasius, ou bien avec le jus de la laictue & quelque gomme. Ce meconium icy est estimé fort froid & veneneux, comme nous ferons veoir par apres aux disputes: mais au prealable il faut examiner la difficulté suiuate.

*Ascauoir*



*Asçavoir si l'opium est plus actif que le  
meconium.*

**C**'Est vne opinion commune parmi tous les Medecins anciens & modernes, que le meconium est plus foible en ses vertus & en ses operations que non pas le vray opium, toutes-fois elle souffre beaucoup de difficultez, si nous venons à l'examen de la verité.

Car premierement il est tout certain que là où est la vraye substance d'un medicament, ses vertus y sont plus fortes. Or est-il qu'en l'opium il n'y a qu'une humeur acre & subtile, qui est comme vne rosée espeüe. Au contraire toute la substance du pauot est au meconium avec toutes ses qualitez, veu que selon Galien la principale vertu des medicamens est aux suc.

En second lieu voicy vn argument fort presant. Si la vertu du meconium estoit moindre que celle de l'opium, tous nos anciens practiciens, tous les Autheurs & dispensaires se tromperoient en leurs compositions ordinaires pour deux raisons.

La premiere est, qu'en toutes les compositions où l'opium entre, comme à la Theriaque, au philonium, au requies Nicolai, & semblables, ils substituent la mesme quantité sans augmenter sa dose.

La seconde est, parce qu'ils laissent aussi en mesme quantité les correctifs, comme si le meconium estoit aussi fort que l'opium.

Nous autres neantmoins estimons au contraire, qu'il se faut tenir à l'opium communi, & sui-

○○○ 4 ure

ure la pratique ordinaire. La verité est que l'opium est plus actif que le meconium, comme nous ferons veoir cy-apres : mais pourtant le meconium n'est pas de beaucoup inferieur en vertu. Et voyla pourquoy nous le substituons ordinairement en la place de l'opium, & mesme avec plus d'assurance, attendu qu'il n'est pas si violent ny si dangereux. Or pour témoignage de cela, nous proposerons les deux fondemens suiuaus.

1. *fond.*

Le vray opium des anciens pour estre plus pur, subtil, & inflammable, à cause que c'est comme vne larme de pauot noir, est plus penetrant & plus vigoureux en ses actions que non pas le meconium, lequel pour estre plus crasse & plus aqueux à raison du suc, n'est pas si actif. L'experience nous en fournit vn exemple en la Theriaque recente, d'autant qu'elle n'est somnifere comme celle des anciens, ou pour le moins son effect est fort languide en la prouocation du sommeil : & bien qu'il semble le meconium deuoit estre plus actif, à raison de toute la substance qui est au suc, neantmoins les parties aqueuses & terrestres affoiblissent la principale vertu.

2. *fond.*

Encor que l'opium semble estre preferable au meconium, à raison de sa plus grande force: neantmoins il me semble que c'est ce qui nous le doit rendre suspect, d'autant qu'il peut par ce moyen plustost nuire à nostre santé, veu que la substance inflammable, sulphureuse & oleagineuse le rend plus penetrant : si bien qu'il vaut mieux se tenir à l'usage du meconium, d'autant

tant qu'il est plus tardif en les effets, & moins dangereux en les opérations.

Quant aux raisons proposées au contraire, la première demeure relolüe par le premier fondement.

Pour la 2. le respõs qu'encor que le meconium soit plus foible en ses actions que l'opium, neantmoins il n'est pas nécessaire d'augmenter sa dose aux compositions, ny de diminuer celle des correctifs, d'autant qu'il a assez de force pour produire les effets que nous desirons, comme l'expérience le témoigne. Voyla pourquoy il nous en faut contenter; car en fait de remedes narcotiques il vaur mieux moins faire que trop faire.

*À sçavoir si l'opium ou le meconium est chaud ou froid.*

Cette question est agitée communément par les Medecins à raison de sa difficulté. Ceux qui estiment que l'opium est froid se fondent sur les raisons suivantes.

Les medicamens narcotiques & stupefactifs sont froids: or est-il que l'opium est stupefactif, & narcotique, comme il est notoire. Donc il sera froid.

Les medicamens correctifs sont toujours contraires aux principaux, selon Mesué, car autrement ils ne pourroyent pas corriger. Or est-il que les correctifs de l'opium sont fort chauds, comme la myrrhe, le castoreum, le poiure long & le saffran. Donc c'est vn témoignage que l'opium doit estre fort froid.

En troisieme lieu, il y a l'autorité de

OOO 5 Diofco

Dioscoride & de tous les Medecins qui iugent l'opium froid au 4. degré.

1. *opin.* Les autres au contraire estiment que l'opium est chaud, ce qu'ils verifient comme s'ensuit.

2. *rais.* Les drogues qui sont sulphureuses, grasses & inflammables ne peuuent pas estre iugées que chaudes. Or est-il que l'opium est inflammable, & sulphureux, comme on le peut veoir par experience si on le presente au feu. Donc il le faut iuger chaud.

3. *rais.* Selon Galien les medicamens amers doiuent estre estimez chauds, comme le declare Mesué en ses theoremes. Or est-il que l'opium est fort amer. Donc il le faut iuger fort chaud.

4. *rais.* Les drogues qui sentent par le moyen de leur odeur foetide sont iugées chaudes à cause du mélange d'une substance sulphureuse. Or est-il que l'opium est fort puant. Donc il le faut iuger tres-chaud.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons que l'opium se peut dire froid & chaud, à raison de deux differentes substances. La premiere est sulphureuse & terrestre, qui le rend inflammable, puant & amer: l'autre est aigueuse & succulante, laquelle le rend stupefactif & narcotique; neantmoins nous tenons en general que la substance froide domine la chaude, & en particulier que la chaleur de l'opium est plus grande que celle du meconium.

Quant aux raisons de la premiere opinion, elles sont veritables eu esgard à la substance froide seulement. Et pour celles de la seconde, elles demeureroient resolües par la distinction precedente. Que si on

on vouloit presser par l'excez de la matiere, il faut dire que c'est vne qualité si sensible, qu'elle se peut iuger grande en petite portion, comme par exemple vne petite quantité d'aloë rend vne grande quantité de miel amer. Donc l'opium se peut dire froid & chaud.

*Asçavoir si l'opium est veneneux.*

**D'**Autant que l'opium a le renom d'estre le plus dangereux venin parmy ceux qui operēt à raisō d'vne extreme froideur, il faut veoir maintenant si cette commune opinion est fondée sur la raison & sur la verité. Or pour commencer cette dispute, il faut proposer les raisons de ceux qui pensent que l'opium n'est pas veneneux. La premiere est telle.

Si l'opium estoit veneneux, on ne le mettroit pas dans les principales opiates, lesquelles en prennent leur particuliere denomination. Or est-il que selon la pratique commune, l'on en met mesmes en quantité dans la theriaque, dans le philonium, aux pilules de cynoglossa, au requies Nicolai, & en vne infinité d'autres compositions. Donc c'est vn témoignage que l'opium n'est pas veneneux. 1. rais.

Si cette drogue estoit veneneuse, l'on ne s'en seruiroit pas communément en la curation des maladies, lors que les veilles ou les douleurs pressent. Or est-il que c'est le remede le plus commun & le plus ordinaire selon l'experience. Voila pourquoy on appelle l'opium le medicament tranquille. Donc il ne sera pas veneneux. 2. rais.

Les medicamens qui resioüissent le cœur, & qui 3. rais.

qui donnent du courage, ne peuvent pas estre iugez veneneux. Or est-il que les Turcs & les Indiens vsent de l'opium à cet effect, & l'appellent amphiam, selon le rapport veritable des historiens. Donc il ne faut pas croire qu'il soit veneneux.

4. *rais.* Les remedes qui aydent à l'action venerienne, ne peuvent pas estre estimez venins. Or l'opium fait cet effect, comme témoignent les nouueaux auteurs. Donc il ne fera pas veneneux.

Nous autres au contraire estimons avec Dioscoride, Galien, Auicenne & tous les autres, que l'opium n'est pas seulement veneneux par son extreme froideur: mais aussi par vne qualité essentielle de sa substance. Bien est vray qu'une certaine quantité luy est necessaire pour nuire: comme par exemple vne ou deux dragmes: car si on le donne en petite quantité & avec correction, tant s'en faut qu'il soit veneneux, qu'au contraire c'est vn remede salutaire & favorable pour appaiser les douleurs & pour exciter le repos: voyla pourquoy on le mesle dans les compositions somniferes & anodynes; excepté la theriaque, dans laquelle il entre pour temperer la grande chaleur des autres ingrediens; & voyla comment la premiere & seconde objection demeurent resolues.

à la 3. Quant à la 3. Je réspons que l'amphiam autrement appelé maillac, est le suc d'un pavot, lequel est different du noir à raison de la preparation ou correction qu'il reçoit par le moyen du Soleil, de la terre, & de la culture: car les Turcs & les Indiens sont fort curieux de le cultiuer en des Jardins particuliers, affin d'en tirer le suc, duquel

quel ils se seruent par apres pour la refioiiffance & pour le courage : car apres qu'ils en ont pris, ils demeurent comme troublez , & ne craignent aucun danger. Si bien qu'il n'y a aucune semblance entre nostre opium , & le suc de ce pauot.

A la 4. Je dis que cette espece d'opium qui ex- <sup>à la 4.</sup> cite à l'acte venerien , ne le fait pas que par accident , en rendant l'esprit gaillard , comme nous auons dit cy - dessus : car pour le nostre tant s'en faut qu'il ayde , qu'au contraire il nuit par sa froideur & par l'endormissement qu'il engendre.

Donc l'opium est veneneux.

*Des accidents que l'opium cause , & des remedes.*

**P**Vis que l'opium tient rang parmi les venins, s'uyuant ce qui a esté disputé cy-dessus, il faut maintenant sçauoir quels sont ses accidents , & par quel remede on peut rompre leur douce violence.

Le premier des accidents c'est la stupeur du corps, avec vne froideur actuelle des extremités, à raison du refroidissement de tout le sang & des esprits : lesquels par ce moyen sont rendus inep-tes pour l'influence. Le second est vn grand pruril vniuersel , particulierement aux personnes sanguines & bilieuses , parce que la froideur interne de l'opium chasse ces serositez bilieuses. Le troisieme est vn vertige tenebreux des yeux , à raison des vapeurs grossieres qui montent vers la teste. Le quatrieme est le sanglot, lors que  
l'orifice

l'orifice supérieur de l'estomac se ressent de l'offense. Le cinquiesme est la difficulté de respiratió, lors que les muscles de la poictrine demeurent comme congelez, & par consequent laches au mouuement. Le sixiesme est vne palseur de visage, & de tout le corps quand la chaleur naturelle commence à s'alterer & mortifier. Le septiesme ce sont les sommeils profonds & lethargiques, à cause des vapeurs continuelles qui refroidissent le cerueau. Le huitiesme ce sont des sueurs froides, & finalement la mort, quand on n'y remédie pas, & ce par extinction de la chaleur naturelle.

Pour le regard des remedes, il faut commencer par les vomitoires & par les clysteres : & vsér des autres qui peuuent esueiller, comme l'on le pratique au subec. On loüe la theriaque vieille & non pas la recente, parce qu'elle est somnifere, le mithridat est aussi fort bõ; l'on loüe aussi le poyure, avec le vin : bien est vray qu'il faut obseruer que le vin est contraire si on le donne en petite quantité, mais en grande quantité il profite. Je laisse à part les autres remedes qui sont proposez par Dioscoride en son 6. liu. & par Matthiole en son commentaire.

---

*De l'Aconit.*

C H A P. V.

**N**ous auons traitté par cy - deuant de plusieurs venins qui sont tels principalement par leur froidure : maintenant il faut trait-  
ter



ter de quelques autres qui peuuent estre veneneux par le moyen de leur chaleur. Or entre iceux nous traiterons particulièrement de l'aconit, d'autant qu'il est des principaux & des plus signalés. Les anciens luy ont donné ce nom, d'autant que selon Athenée on le treuuoit communément près d'un lieu qu'on appelloit Aconas, ou bien parce qu'il se treuue aux montagnes parmy les cailloux & hors de terre poudreuse; les Poëtes assèrent que la forcierre Hecate, comme témoigne Diodore, fut la premiere qui reconnut la vertu veneneuse de cette plante, & qu'elle l'essaya sur son pere aux despens de sa vie. Comme que ce soit, c'est vn venin tres-dangereux, comme témoigne Dioscoride au chap. 72. & 73. du 4. liu. & aussi en son 6. liu. Les anciens n'en reconnoissent que deux principales differences. La premiere estoit cet aconit qui faisoit mourir les loups: & l'autre estoit celuy qui tuoit les leopards. Mais depuis les nouveaux simplistes en ont reconnu & décrit plusieurs particulieres especes, comme l'on peut veoir dans leurs liures. Galien & apres luy tous les autres ont obserué que le principal venin de l'aconit est la racine. Ce qui ne doit pas estre estimé estrange, veu que nous experimentons tous les iours que les facultez des plantes sont departies diuersément, car aux vnes la feuille est plus vigoureuse, & aux autres la fleur, & en aucunes la semence: si bien que nous en pouons dire de mesme pour la racine. Nous auons icy a obseruer deux choses auant que de disputer sur la temperature de l'aconit.

La premiere est que les anciens non seulement  
à la

à la chasse : mais aussi à la guerre auoyent accoustumé d'empoisonner les fleches avec la racine de l'aconit : car par ce moyen le suc veneneux adherant au fer , par sa viscosité , estant esueillé tant par le mouuement que par la chaleur des parties , il penetrait dans le corps , causant par ce moyen des accidents dangereux aux hommes & aux bestes apres la blessure. La seconde est que si on applique l'aconit aux parties genitales des hommes & des bestes , la mort s'en ensuit. La raison est toute apparente , car ces parties estans chaudes & ayans communication avec tout le reste du corps, reçoient libremét l'impression veneneuse & putrefactiue de l'aconit , la communiquent par apres par le moyen des esprits & de la chaleur aux parties interieures , & particulièrement aux nobles.

Or quant aux accidents que l'aconit a accoustumé de produire non seulement par son extreme chaleur : mais aussi par sa propriété putrefactiue, Dioscoride nous en rend raison quand il assure en son 6. liu. que ce venin cause des perturbations au cerueau, des vertiges & resueries, conuulsions, tremblemens, la courte haleine , l'inflammation interieure, avec fiure, soif, vomissement, tranchées, syncopes, & la mort mesme, si on n'y apporte des remedes.

Nos Practiciens ordonnent contre tous ces accidets, les vomissemés, les clysteres; & par la bouche la theriaque & le mithridat: outre ce la decoction de la rue, de l'origan , & de l'absynthe, mesmes ils recommandent vne drachme de baume avec du vin. Pour les autres particuliers antidotes ie m'en  
remets

remets à leur conseil, pour disputer sur la température de l'aconit.

*À sçavoir si l'aconit est chaud & humide, ou froid & humide.*

**G**Alien en son 6. *liv. des facult. des simpl. medic.* dit que l'aconit possède vne faculté septique & putrefactive; ce qui nous montre qu'il faut reconnoître en l'aconit deux qualitez veneneuses, l'une manifeste, qui est la chaleur excessive au quatriesme degré, l'autre qui depend de toute la substance: cette-cy est putrefactive, corrompant nostre chaleur naturelle pour introduire la sienne qui est estrangere, où bien que l'experience nous face connoître l'excez de la chaleur en cette plante veneneuse.

Neantmoins quelques vns estiment que l'aconit est froid & humide de sa température. Les raisons qu'ils apportent à cette opinion sont telles.

Si le venin de l'aconit estoit chaud l'on ne se seruiroit pas des remedes chauds en la guerison de ses accidents, d'autant que selon les Medecins, les maladies se guerissent par leur contraire. Or est-il que les remedes qui sont donnez par les Auteurs sont fort chauds, comme on le void en ceux qui ont esté mentionnez cy-dessus. Donc c'est vn témoignage que ce venin est froid.

L'aconit vient & se nourrit aux regions froides & aux lieux froids. Donc cela veut dire qu'il est froid de sa nature.

Les causes des tremblemens & des conuulsions sont froides. Or est-il que l'aconit les engendre par son venin. Donc il le faudra iuger froid.

PPp Nous

2. opin.

Nous autres au contraire estimons avec Galien que l'aconit est chaud & humide, & outre cela putrefactif. Et quant aux raisons proposées au contraire.

à la 1.

A la 1. Je respons que les remedes proposez resistent à la qualité putrefactive de l'aconit par leur seicheresse, & non pas entant que chauds, & de fait nous experimentons que tels remedes resistent aux grandes pourritures, & voyla pourquoy on fait du lessif contre les gangrenes.

à la 2.

A la 2. Je dis qu'il ne faut pas iuger de la temperature des plantes, par le moyen des regions & des lieux, car nous voyons plusieurs plantes chaudes ne venir qu'en des lieux froids, comme la perficaria: & d'autres qui sont froids ne venir qu'en des lieux chauds.

à la 3.

A la 3. Je respons que les accidents de l'aconit témoignent plustost vn excez de chaleur que non pas de froidure, comme l'on peut veoir par le denombrement cy-dessus proposé: & pour les tremblemens & conuulsions il n'est pas necessaire. Donc la temperature de l'aconit est chaude & humide.

*Du Napellus.*

## C H A P. VI.

**E**Ncor que le napellus soit vne espece d'aconit, & que tous les simplistes le logent parmi sans difference: neantmoins il y a de la distinction entre ces deux plantes. Premièrement leur figure est differente, comme l'on peut iuger par la veüe. Secondement la vertu veneneuse du napel

napellus est diffuse par toute la plante. Au contraire celle de l'aconit ne se treuve qu'à la racine principalement, suiuant ce que nous auons dit. En troisieme lieu le napellus est beaucoup plus actif & plus violent en les actions que non pas l'aconit : mesmes aucuns ont estimé qu'il est si pernicieux que l'on ne treuve pas des antidotes assez forts pour reprimer sa violence. Matthiolo en ses commentaires sur le 73. chap. du 4. liu. propose quelques exemples pour témoigner le danger du venin de cette plante : mesme l'experience nous fait veoir que si par force de remedes quelques patients reschappent de sa furie, ils demeurent par apres languissans, & deuiennent tous hectiques ou phtyiques. La raison en est toute apparente, car la grande chaleur de ce venin & des remedes qui le combattent, imprime au cœur & aux parties solides vne chaleur & seicheresse estrangere, cause la fièvre hectique, & sa qualité erodante blessant les poulmons produit la phtysie.

L'histoire du napellus est fort embrouillée parmi nos Auteurs. On l'appelle ainsi par vn mot diminutif. Voila pourquoy il est dit napellus, d'autant que sa racine est semblable à celle du Napus. Sa temperature est chaude & seiche au quatriesme degré : mais outre icelle il faut reconnoistre vn particulier venin en sa substance.

Les accidents qu'il cause en nos corps sont estranges, car dès aussi-tost qu'il commence à operer, nous voyons vne inflammation en toutes les parties de la bouche, avec vne combustion vniuerselle extérieure & intérieure, par apres des vertiges, frenesies, ardeurs, furies, & finale-

PPp 2 ment

ment la mort en peu de temps.

Le vray antidote du napellus est vne plante appelée Anthora, laquelle est descrite par Matthiolo entre les aconits : mais outre icelle apres les vomitoires il y a plusieurs autres remedes qui y peuvent servir interieurement & exterieurement, comme les bains, l'huile viperin, la Theriaque, le bezoard, le diambre, diamolchi, confection alchermes, & autres semblables.

*Asçavoir si le Napellus est veneneux.*

**N**OUS auons fait veoir cy-dessus que c'est vn des plus grands venins & plus actifs qui se puissent trouuer au monde parmy les plantes: maintenant il faut veoir par la dispute, si cette plante est si veneneuse, comme nous auons dit.

*opin.* Sur cette question il y en a plusieurs qui n'estiment pas que le napellus soit veneneux, comme nous auons dit, ce qu'ils taschent verifier par les raisons suiuantes.

*1. rais.* Auicenne en son quatriesme canon dit que les cailles & les griues se nourrissent du napellus, sans aucun dâger, mesmes il assure qu'une vieille femme en mangeoit ordinairement sans aucun dommage. Donc il faut croire que cette plante n'est pas veneneuse.

*2. rais.* Si le napellus estoit veneneux, on ne l'ordonneroit pas interieurement contre l'albaras qui est vne espece de lepre. Donc cela monstre que cette plante n'est pas veneneuse, comme il a esté dit.

*3. rais.* Si le napellus estoit si dangereux par son venin, les Medecins ne feroient pas si grand cas des petites mousches qui sejournerent sur cette plante, & qui

qui en tirent nourriture, contre toutes sortes de venins, comme ils font. Or est-il qu'on les estime extrêmement, les reconnoissant comme antidotes generaux contre tous les poisons. Donc cela montre euidemment que le napellus n'est pas veneneux, & c'est à raison de la nourriture & des vertus de ces mousches.

Nous autres au contraire estimons que le napellus est vn venin tres-dangereux, non seulement par l'excez de sa chaleur : mais aussi par toute sa substance. Matthiole confirme cette opinion par les exemples tragiques qu'il en apporte, & l'experience mesme nous en fait foy ordinairement.

Et quant aux raisons proposées au contraire. Je respons à la premiere qu'il y a faute au texte d'Auicenne, laquelle doit estre attribuée au translateur, comme on peut reconnoistre par la doctrine de Galien, duquel il est sectateur en cet exemple: & faut necessairement mettre la cigue au lieu du napellus, en l'histoire de la femme vieille. Et pour les cailles & les griues, il faut nommer les estourneaux, veu qu'Auicenne parle selon la bouche de Galien: & quand bien ces oyseaux là mangeroient du napellus sans mourir, pour cela il ne s'ensuiuroit pas qu'il ne fust dangereux & veneneux, veu que ce qui est venin à l'homme, ne l'est pas aux autres animaux.

A la 2. Je dis qu'Auicenne n'ordonnoit pas communément le napellus, mais seulement en petite quantité, dans vne composition appelée alkerkakali, là où il est fort corrigé, si bien qu'il ne faut pas craindre sa qualité veneneuse.

Pour la 3. Je respons que ces petites mousches

PPP 3 qui

qui se nourrissent du napellus peuuent attirer quelque petite substance alimenteuse, sans se nourrir de son venin : ou bien nous pouuons dire qu'elles ont vne nature si forte, & si puissante, qu'elles peuuent surmonter sa qualité veneneuse, & s'il leur en demeure quelque faculté, elle peut attirer par similitude de substance les autres venins qui sont en nos corps. Donc le napellus est veneneux.

### De l'Euphorbe.

*Asçavoir s'il est veneneux.*

#### C H A P. VII.

**E**Ncor que l'euphorbe ne soit pas vne plante, neantmoins parce que c'est la gomme d'un arbre veneneux, nous en traiterons icy parmi les vegetaux veneneux. Or en premiet lieu il faut noter que ce nom d'euphorbe luy fut donné par vn Medecin qui estoit ainsi appelé, comme témoignent les anciens. Cet arbre est petit, semblable quasi au ferula, la gomme qui en sort en retient le nom. Dioscoride, Galien, Auicenne, & Mesué iugent l'euphorbe estre chaud & sec au quatriesme degré, de substance subtile, penetrante, mordicatiue, inflammatiue, & vlceratiue.

Les accidents qu'il produit en nos corps, témoignent assez l'excez de cette chaleur, car il cause des ardeurs interieures avec la fiebure, la soif, les douleurs, les vlceres, & semblables. Ce n'est donc pas sans cause si les nouueaux estiment que  
l'euphor



l'euphorbe est le plus veneneux qui se treuve parmi ceux qui sont chauds.

Les remedes que l'on ordonne communément contre ses effets sont foy de sa violence & de sa chaleur, car apres le vomissement procuré par le moyen de l'huile rosat, l'on n'ordonne que les refrigeratifs interieurs & exterieurs, comme le laict, le beurre, le petit laict, les bains, & semblables. Mesué traittant de l'euphorbe en son Traicté des simples medicamens propose les moyens de bien connoistre, eslire, preparer, & mixtionner ce médicament veneneux. C'est à nous maintenant de iuger, sçauoir s'il est veneneux, & si l'on s'en peut seruir interieurement & sans danger.

Sur cette difficulté il y a de la dispute, car d'un costé tous nos Autheurs l'estiment veneneux : de l'autre Dioscoride au chap. 80. du 3. liu. l'ordonne interieurement & exterieurement : mesme Mesué au lieu allegué enseigne comment c'est qu'il s'en faut seruir, soit pour la purgation, soit pour d'autres effets ; si bien que cette question n'est pas sans doute.

Toutesfois nous autres, pour en terminer la verité, estimons que l'euphorbe de sa nature est veneneux, & tres-dangereux, particulierement quand il est recent, parce que comme dit Mesué, il brusle comme le feu : mais apres qu'il a esté gardé quelque temps, ou bien étant affoibly par la preparation, & par le meslange des medicamens froids, comme cet Autheur nous enseigne, l'on s'en peut seruir interieurement sans danger, en dose raisonnable.

## Des Champignons.

## C H A P. VIII.

**E**Ncor que les champignons soient comme des plantes bastardes, & excrementeuses, engendrées d'une baue de la terre, & des trôcs des arbres, par voye de pourriture : neantmoins ils tiennent lieu parmi les vegetaux, parce qu'ils croissent & naissent comme les autres herbes, encores plus promptement. Les anciens disent que le fungus est comme vn leuain de la terre : parce qu'il s'engendre du suc pituiteux aigri, meslé avec la terre. Nos Autheurs en reconnoissent plusieurs differences, soit de bons, soit de mauvais, comme l'on peut veoir dans leurs liures.

Leur temperature est froide & humide au troisieme degre : neantmoins il faut reconnoistre par dessus vne qualite maligne & veneneuse, qui est contraire à la santé, & à la vie des hommes, selon le témoignage que l'experience nous en rend tous les iours. Or affin d'estre mieux informez du venin des champignons, nous examinerons la question suyuate

*À scauoir si les champignons sont veneneux.*

**C**ette question n'est pas de petite importance, car il est necessaire que l'on connoisse les vertus des potirons, veu que l'on s'en sert communément, mesme par voye de nourriture. Il faut donc rechercher, scauoir si les potirons sont veneneux ou non.

Ceux

Ceux qui ne les croyét pas veneneux proposent <sup>1. rais.</sup> les raisons suyuautes. Si les potirons estoient veneneux ils ne passeroient pas pour alimens. Or est-il que selon Dioscor. en son 4. liure, & selon Galien parlans des facultez des alimens, l'on peut manger librement des potirons sans danger : mesme l'on peut alleguer l'exemple de l'Empereur Neron qui en mangeoit ordinairement : & qui disoit que c'estoit la viande des Dieux à cause de leur friandise. Donc il faut croire qu'ils ne sont pas veneneux.

L'experience est vn iuge irreprochable. Or est-il <sup>2. rais.</sup> que nous voyons tous les iours que l'on mange des champignons sans aucun danger. Donc, &c.

Les autres au contraire estiment que les potirons sont veneneux, & qu'ils le verifient. Premièrement par l'autorité de Dioscoride & de tous les Medecins, & par apres par le dire de Pline qui assure que plusieurs familles toutes entieres ont esté destruites pour auoir mangé des champignons. En troisieme lieu ils alleguent les accidents dangereux que les potirons ont accoustumé de causer, comme sont sanglots, suffocations, douleurs de ventre, sueurs froides, syncopes, & la mort. Finalement ils alleguent les remedes specifiques & communs qui sont ordinaires parmy tous les praticiens, contre le venin des potirons, & contre les accidents proposez, comme l'on peut veoir dans Matthiolo sur le 6. liure de Dioscoride.

Nous autres pour accorder deux opinions differentes, estimons qu'en general tous les potirons sont mauuais : mais en particulier il y en a d'alimenteux & veneneux. Nous appellons ceux là

P P p s      alimen

alimentux qui ont les conditions fuyantes. La premiere est qu'ils soyent solides, bien preparez avec l'huile, le sel, le vinaigre, l'oignon, & semblables, afin de corriger leur malice naturelle: car autrement ils engendreroient des oppressions d'estomac, & autres fascheux accidents. Or de ceux cy qui ont la reputation d'estre bons, il y en a trois particulieres differences. Entre les autres la premiere est de petits, qu'on appelle cassérons: la seconde des morilles: & la troisieme des autres qui sont larges, blancs & espais.

Les autres qui sont veneneux, sont fort differents en substance & en qualitez, comme aussi à raison du lieu de leur naissance, car ils sont mols, & composez d'une matiere pourrie & gluante: apres ils naissent aupres des eaux corrompues, ou de quelque fumier pourri. Outre ce, l'on en trouve prez des cauernes des serpens, & des autres bestes veneneuses. Voila comment nous concluons par la distinction precedente, la question proposee. Auicenne adiouste encores, qu'il faut reconnoistre les potirons bons des mauuais, par le moyen de la couleur, car les mauuais sont noirastres, ou versicolores: les autres au contraire sont plus blanchastres, encor que les morilles soyent de couleur brune, & les cassérons iaunastres.

*Fin de la seconde section.*

SECTION



SECTION TROISIÈME  
DE LA SECONDE PARTIE  
DV TRAICTÉ DES VENINS.

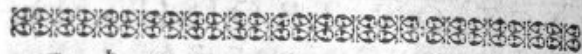
P R E F A C E.



*Les venins naturels comme les autres medicamens sont tirez de trois choses, sçavoir est des animaux, des plantes, & des mineraux. Nous auons traité cy-dessus aux deux sections precedentes des animaux, & des vegetaux veneneux. Il reste maintenant auant que mettre fin à cette matiere, que nous poursuiuons en cette derniere section l'histoire des venins qui se treuuent parmy les mineraux.*

*Or affin de n'extrauaguer pas en ce dessein, nous ne traiterons que des principaux, comme de l'arsenic & de ses especes, du sublimé, de l'antimoine, & semblables, sans comprendre plusieurs particuliers, la connoissance desquels n'est gueres utile ou necessaire. Je laisseray à part le lapis lazuli, parce que j'en ay traité en mes leçons des mineraux, & pour l'argent vis j'en m'en deschargeray*

964 *Traicté des venins, Part. II.*  
*en mes questions chirurgicales, là où j'en parlay*  
*amment sur la curation de la verolle: pour les*  
*autres qui restent, il en faut commencer le discours*  
*comme s'ensuit.*



*De l'arsenic, orpiment, sandaraca*  
*& realgal.*

C H A P. I.

**L**A connoissance de ces quatre mineraux  
 veneneux est fort embrouillée dans les es-  
 crits de nos Autheurs: c'est ce qui m'o-  
 blige maintenant à en descrire l'histoire.

En premier lieu, pour bien entendre & com-  
 prendre leur nature & leurs qualitez, il faut no-  
 ter qu'il y a deux especes d'arsenic, l'un est naturel  
 qui se treuve aux mines des metaux, & est appellé  
 orpiment ou sandaraca, car ces deux mineraux  
 ne different que selon vne plus grande ou moin-  
 dre couleur & coction. Dioscoride en son 5. liu.  
 en traite en diuers chapites, ce qui me semble les  
 rendre differentes: toutesfois il aduoüe luy mesme  
 que le sandaraca, & l'orpiment se treuvent en  
 mesmes mines: & puis il assure qu'ils ont les  
 mesmes vertus & semblable vstions, mesmes il ap-  
 pelle avec le commun, l'orpiment arsenic citrin,  
 & le sandaraca arsenic rouge. Or quād ie parle icy  
 de sandaraca, ie n'entens pas de celuy qui est artifi-  
 ciel, qui est le sandix fait de ceruse brûlée & rou-  
 ge, appellée par quelques vns miniū, mais de celuy  
 qui est vrayement naturel, s'uyuāt ce qui a esté dit.

L'arsenic

L'arsenic artificiel est double, l'un est fait de l'orpiment & du sel meslez également & bruslez en vn vaisseau, d'où vient l'arsenic crystalin, ou sublimé, parce qu'il est fait par sublimatió: l'autre est fait de l'arsenic naturel & du souphre bruslez ensemble, & c'est ce qu'on appelle communément, realgal, ou risalgal. Nous apprenons par ces distinctions que l'orpiment est aussi bien le genre des arsenics que l'arsenic des autres, voyre plustost, encor que le vulgaire croye autrement. Or toutes ces especes d'arsenic ou orpiment sont chaudes & seiches. C'est à nous à vuider à present la difficulté suiivante, qui n'est pas de petite consequence.

*Asçavoir si l'arsenic est veneneux.*

**E**Ncor que l'arsenic soit reconnu & iugé veneneux par tous nos auteurs: si est-ce que plusieurs doutent de cette verité sous la faueur des raisons suiivantes.

L'arsenic sert de contrepoison. Donc il ne peut *1. rais.* pas estre veneneux. La verité de cette maior se preuue par l'experience, car en temps de peste, on l'applique sur le cœur, & est estimé vn puissant preferuatif. Donc il ne sera pas veneneux.

Si l'arsenic estoit veneneux, l'on ne l'ordonne- *2. rais.* roit pas exterieurement & interieurement. Or est-il que l'on l'ordonne, mesme Galien, & contre les cancers, & contre l'ulcere des poulmons, selon tous nos practiciens. Donc il ne doit point estre veneneux.

Si l'arsenic estoit veneneux, ce seroit en vain *3. rais.* que Dioscoride en son cinquiesme liure, chap. 80. & 81, le loüeroit contre plusieurs affections internes

internes & externes, Donc, &c.

Nous autres au contraire estimons que l'arsenic est vn venin tres-dangereux, nó seulement à raison de l'excez de sa chaleur: mais à cause de sa substâce corrosiue. Les accidents qu'il produit en nos corps nous en rendent assez suffisant témoignage, car estant prins interieurement, il engendre des inflammations, des vlcérations en l'estomac & aux boyaux, des douleurs extremes, syncopes, suffocations, & semblables. Et quant aux raisons proposées au contraire.

*à la 1.* A la 1. Je respons en deux façons, sçauoir est qu'estant appliqué exterieurement il attire au dehors le venin pestilentiel par le moyen de sa chaleur & de sa forme; sa vertu estant aydée par les cardiaques que l'on mesle ensemble: ou bien nous pouuons dire negatiuement que c'est vn preseruatif abusif & sans effect, attendu qu'il ne peut ny attirer le venin, ny le repousser en temps de peste, veu que ceux qui le portent ne restent pas d'en estre frappez.

*à la 2.* A la 2. Je dis qu'encor que l'arsenic soit veneneux de sa nature, neantmoins avec preparation, & en petite quantité il peut seruir en la curation des vlcères malings, en les desseichant, & en consumant leur malice.

*à la 3.* Pour la dernière. Je respons de mesme qu'à la seconde: que l'on se peut seruir de l'arsenic interieurement & exterieurement avec preparation, & en dose raisonnable. Donc l'arsenic est veneneux.

Du



## Du Sublimé.

*Sçavoir s'il est veneneux.*

## C H A P. II.

**L**E sublimé ne se peut pas dire vn mineral naturel, attendu qu'il ne se treuve dans les mines de la terre : ains seulement artificiel tant à raison de ses principes qui sont reconnus pour vrais mineraux, que à cause de l'artifice qu'on apporte à sa generation. Or affin d'en auoir la connoissance, nous devons obseruer trois choses en la production artificielle de ce mineral. La premiere, qui est double, sçavoir est l'argent vif, & le sel ammoniac meslez également. La seconde est la cause efficiente, qui est le feu lequel fait brusler ces matieres. La troisieme est le vaisseau, là où les susdites matieres les bruslans expirent au plus haut des fumées blanches & espesses, lesquelles se candissent & congelent à la ressemblance du sucre, le tout par voye de sublimation, c'est pourquoy on l'appelle sublimé.

Ce venin est mortel en deux façons. La premiere est entant que chaud au quatrieme degré, & la seconde entant que corrosif & putrefactif en toute la substance. L'experience nous fait veoir tous les iours des exemples de sa furie, par les accidents qui naissent de son usage, lesquels sont semblables à ceux de l'arsenic, voire encor plus violents.

Quelques vns doutent sçavoir si le sublimé est  
vene

veneneux, & mesmes ils pensent qu'il ne le faut pas iuger tel; ce qu'ils assurent sous la faueur des raisons suyuantés.

*1. rais.* Les Medecins se seruent ordinairement de l'eau sublimée pour desseicher les vlcères extérieurs & la galle, mesmes ils en touchent les vlcères intérieurs de la bouche. Donc cela veut dire que le sublimé n'est pas veneneux.

*2. rais.* Les femmes se seruent ordinairement du sublimé pour farder leur visage. Donc cela montre qu'il n'est pas veneneux.

*3. rais.* Si le sublimé estoit veneneux, ce seroit à raison de ses principes, qui sont l'argent vif, & le sel ammoniac; or est-il que ces deux mineraux ne sont pas iugez veneneux: car pour l'argent vif l'on s'en sert librement en vne infinité de maladies intérieures & extérieures, comme il se void en la verolle: & pour l'autre, il n'est pas estimé excessif. Donc le sublimé ne peut pas estre dit veneneux.

Nous autres au contraire disons que ce mineral artificiel possède vn double venin, comme il a esté dit cy-deuant, lequel prouient non seulement des ingrediens: mais aussi de la violence du feu, lequel leur imprime vne acrimonie plus grande. Et voyla comme la premiere raison demeure resoluë.

*à la 1.* Pour la premiere. Je respons que l'eau sublimée bien preparée & affoiblie peut seruir en la curation des vlcères: mais non pas en sa grande force.

*à la 2.* Pour la 2. Je dis que le sublimé bien preparé peut seruir à blanchir le visage des femmes sans danger

danger de mort, parce qu'il est esteint & fort corrigé : neantmoins l'experience nous fait veoir que les femmes qui s'en seruent se ressentent encores de sa malignité; & de fait l'usage de ce fard leur gaste les dents & la langue, leur obscurcit la veüe, & rend le teint de leur visage plumbin & violet : mesmes à aucunes il caue des vertiges & autres fascheux accidents.

Donc nous pouons conclurre que le sublimé de sa nature est veneneux. Quant à la correction de ses accidents il se faut amuser principalement aux refrigeratifs internes & externes, affin d'esteindre son feu, comme sont l'eau, le laict, & semblables : mais particulièrement l'on fait estat de la poudre du crystal donnée avec l'eau de pauot ou de pourpier.

*Du Precipité.*

C H A P. I I I.

**L**Es Pharmaciens & les Chymistes tirent trois medicamens veneneux de l'argent vif. Le premier est le sublimé, duquel nous auons parlé cy-dessus, qui se fait de Mercure, & de sel ammoniac. Le second est le precipité qui se fait avec la precipitation du Mercure avec l'eau fort, lors que l'on le conuertit en poudre rouge. Le troisieme est le cinabre artificiel qui est fait d'argent vif & de souphre : c'est celuy duquel on se sert en la curation de la verolle par parfum. Maintenant laissant à part le premier & le dernier de ces deux medicamens delecteres, nous dirons vn mot du Precipité.

QQq

En

En premier lieu il faut reconnoistre que c'est vne poudre veneneuse & maligne ; ce qui se peut verifier par deux moyens. Le premier regarde les ingrediens d'iceluy, car soit à raison de l'argent vif, ou de l'eau fort, il ne peut estre que veneneux. Le second se rapporte à ses accidets & à ses effects: car soit que l'on l'applique exterieurement, ou que l'on le donne interieurement, nous voyons qu'il precipite les patients en des symptomes vn peu estranges: neantmoins encor que nous le iugions veneneux, nous n'en condamnons pas pourtant l'usage, au contraire nous estimons que l'on s'en peut seruir & par dehors & par dedans, particulièrement en la curation de la verolle, & des vlcères veneriens. Bien est vray que pour empescher la violence de son action & pour moderer ses effects, nous sommes d'aduis que l'on n'en donne interieurement qu'en petite dose, selon la portée des corps, coniointement avec de la Theriaque, ou quelque conserue cordiale. Ses effects se font par flux de ventre: mais principalement par vomissement de matieres flegmatiques & bilieuses, qui sont attirées de toutes les parties du corps. Il ne faudra donc pas oublier en l'usage de ce precipité de fortifier l'estomac par remedes internes & externes, veu que c'est la partie la plus affligée deuant & apres l'operation.

De

100

## De l'Antimoine.

## C H A P. I V.

**L'**Antimoine est vn médicament redoutable seulement de son nom : mais il l'est encores plus de ses effects, lesquels sont si violens & pernicieux qu'ils precipitent bien souuent ceux qui s'en seruent quasi à l'extremité de la vie. Les anciens l'ont appellé stibium, stibi, stinni. Pline en reconnoist deux especes en son histoire naturelle. La premiere c'est le masse, lequel n'a pas esté reconnu ny décrit par Dioscoride : iceluy est escailleux & areneux, sans estre autrement splendide ou luisant. L'autre est la femelle, de laquelle parle Dioscoride au chap. 59. du 5. liure. Cettuy-cy est friable, luisant & frangible. Quant au lieu de sa naissance, plusieurs estiment qu'il se treuve aupres des mines de plomb ou d'argent, neantmoins il peut auoir ses mines particulieres separées, selon le témoignage de ceux qui en ont escrit l'histoire. Or auant que disputer sur sa qualité veneneuse, nous examinerons la difficulté suiuite.

*À scauoir si l'Antimoine est vn metal, ou quelque autre chose.*

**C**Eux qui ont traité des mineraux disputent, à scauoir si l'antimoine est vn metal. Ceux qui estiment que c'est vn metal, se fondent sur trois raisons. La premiere est tirée de Dioscoride au chap. 59. du 5. liure, quand il dit que si on brusle asprement l'antimoine, il se conuertit en plomb.

229 2 La

La seconde est tirée de la fonte, l'antimoine se fond & se liquefie, comme les autres metaux. La troisieme est prinse de la facilité du meslange, veu que selon l'experience l'antimoine se mesle facilement avec les autres metaux, comme fait le cuire, l'airain & semblables, voyla pourquoy on le mesle communément avec les globes & boulets de fer que l'on fait pour les canons, mesmes en la fabrication des cloches on adiouste l'antimoine pour les faire resonner plus clairement.

Les autres au contraire estiment que ce n'est pas vn metal, tant parce qu'il n'est pas comprins dans le nombre septenaire d'iceux, qu'aussi d'autant qu'il est triturable & se met en poudre, comme les autres pierres.

Nous autres pour accorder ce differend, estimons que l'antimoine à la verité n'est pas vn vray metal, mais bien vn metallique, qui participe des metaux pour les raisons susdites, & des pierres, entant qu'il est friable. Mais venons à la 2. dispute plus importante.

*Asçavoir si l'antimoine est veneneux.*

Cette question n'est pas de petite consequence, veu qu'elle nous mene au chemin de la verité pour connoistre la propriété de l'antimoine en ce qui regarde son venin.

Ceux qui ne l'estiment pas veneneux se fondent sur les autoritez & sur les raisons suyantes.

1. rais.

Si l'antimoine estoit veneneux & delectere, Dioscoride au 5. livre chap. 59. & Galien en son 9. liv. des facult. des simpl. là où ils descriuent toutes ses facultez, feroient mention de cette faculté veneneuse.

neneuse. Or est-il que ny l'un ny l'autre n'en parlent aucunement. Donc il faut croire qu'ils n'ont pas reconnu en l'antimoine aucun venin.

Les medicamens qui ne sont pas que froids au second degré, ne peuvent pas estre dits veneneux. Or est-il que l'antimoine est froid & sec au second degré. Donc il ne sera pas veneneux. *2. rais.*

Si l'antimoine estoit veneneux & delectere; ce seroit principalement par l'excez de sa purgation. Or est-il que selon Dioscoride & Galien, il est astringent & propre pour arrester le flux de sang. Donc il n'est pas veneneux par sa vertu purgatiue. *3. rais.*

Nous autres au contraire estimons que l'antimoine est veneneux & purgatif tout ensemble. L'experience nous en fait foy tous les iours par les effects, car il est vn des plus violens purgatifs, sur tout par vomissemens, & cause des accidens fort furieux, encor que corrigé & préparé. Outre cela il est delectere & veneneux par sa substance, c'est pourquoy les Galenistes en apprehendent l'usage: au contraire des pseudo-chymistes qui hazardent tout sans aucune apprehension.

Or bien que l'antimoine soit veneneux, neantmoins estant bien & deuëment préparé il fait des merueilleux effects contre les maladies desesperables & opiniastrés, comme sont humeurs melancholiques, fiebres quartes vieilles, mesme contre la peste, suiuant ce que dit Matthiolo en ses commentaires. Je laisse à part la façon de le preparer, comme aussi du regule, qui est l'antimoine fondu & purifié par plusieurs fois, duquel on peut faire & le verre & l'huile.

Quant aux raisons proposées au contraire. A la à la 1.

QQQ 3

1. 1c

1. Je respons qu'encor que Dioscoride & Galien n'ayent pas descrit la faculté veneneuse de l'antimoine, il ne s'enfuit pas pourtant qu'il ne puisse estre veneneux, attendu que les anciens n'ont pas reconnu toute la faculté des medicamens.

à la 2. A la 2. Je dis que l'antimoine n'est pas veneneux par sa temperature: mais par sa propriété substantielle.

à la 3. A la 3. Je respons que l'antimoine pour ce qui est de l'exterieur est astringent: mais pour ce qui est de l'interieur il est purgatif, de mesme que l'aloë appliqué exterieurement arreste les veines, & donné interieurement il les ouvre tout au contraire.

---

*De la Ceruse.*

C H A P. V.

**D**ioscoride au chap. 22. de son 6. liure, recommande la ceruse pour veneneuse, & la loge parmi les venins: son opinion est confirmée par les effects que ce medicament fait en nos corps, car estant prise interieurement, selon le témoignage du mesme Autheur, elle engendre plusieurs fascheux accidents, comme sont les sanglots, l'endormissement des membres avec congelation, strangulation, & semblables.

Nos Docteurs reconnoissent deux differences de la ceruse. La premiere est minerale & naturelle, qui est en forme de pierre blanche, & a quasi mesme vertu que la suiivante: l'autre est artificielle, qui est double, l'une se fait de plomb blanc, qui est l'estain, laquelle est singuliere pour le fard des femmes,



femmes, & est-ce qu'on appelle blanc d'Espagne, mesme les Chymistes en tirent vne liqueur qui est excellente pour blanchir le visage : l'autre se fait de plomb noir avec le vinaigre ; & c'est la ceruse ordinaire de laquelle nous nous seruons en la medecine.

Pour la façon ie n'en parleray pas au long, d'autant qu'elle est descrite par les Autheurs. Je diray seulement, que de mesme qu'on fait le verd de gris du cuiure avec le vin, ainsi l'on fait la ceruse des lames de plomb ou d'estain arroufées avec le vinaigre.

Maintenant nous auons deux difficultez à résoudre. La premiere est, sçauoir si la ceruse est veneneuse, veu que l'on s'en sert communément, non seulement aux fards : mais aussi en la composition des medicamens, comme nous voyons aux onguents & aux emplastres. La seconde est, sçauoir si elle est seiche ou humide de sa temperature.

Quant à la raison 1. Il faut respondre, que la ceruse se peut considerer en deux façons, sçauoir est ou en sa nature, & ainsi il la faut croire veneneuse, non pas à raison de sa seicheresse, comme quelques vns ont voulu : mais à cause de ses proprietéz substantielles qui sont ennemies des parties du corps humain : ou bien entant qu'elle est preparée ou mixtionnée, & de cette façon elle n'est pas veneneuse, veu mesme que l'on ne s'en sert que pour l'exterieur.

Pour le regard de la seconde difficulté, ie respons que la ceruse semble se pouuoir dire humide, à raison de ses principes qui sont le vinaigre & le

QQq 4 plomb,

plomb, lequel selon Galien est composé d'une matière aérée & aigueuse; neantmoins si nous auons esgard à sa composition & à ses effects nous la iugerons seiche, veu mesme que le vinaigre est exsiccatif: & que le plomb est composé d'une matière dure & espesse.

*Du plastre ou gip.*

C H A P V I.

**E**Ncor que la faculté veneneuse depende de la mixtion naturelle: si est-ce que par artifice il se treuve des corps veneneux, sans que leurs principes se puissent dire absolument tels. Nous experimentons la verité de cela au plastre & en la ceruse, car encor que leurs principes efficiens & naturels ne soient pas veneneux, comme il est notoire, si est-ce pourtant qu'ils sont estimez tels, apres que le vinaigre ou le feu ont operé sur les matieres.

Dioscoride *au chap. 24. de son 6. liu.* assure que le plastre est strangulatif, & ordonne la decoction de mauues, ou bien l'huile pour lubrifier les voyes de la respiration, affin d'empescher la suffocation. Or son venin ne depend pas tant des qualitez elementaires, comme de la malignité de la substance, qui est beaucoup plus actiue que celle de la ceruse.

Nos Autheurs en font deux especes. La premiere est le plastre naturel qui se treuve dans certaines mines de la terre: l'autre est artificiel, qui se fait de certaines pierres blanches, par combustion dans les fournaies, comme la chaux, mesme

mesme quelques vns estiment que cettuy - cy se fait du naturel. Et de mesme qu'il y a de la chaux viue auant l'extinction, & vne autre morte apres icelle, de mesme il y a le plastre vif, & celuy qui est esteint : celuy là est le plus mauuais, & cestuy - cy n'est pas exempt de malignité, comme nous experimentons aux filles qui en mangent pour auoir les passes couleurs.

Les accidens que le plastre a accoustumé de produire, sont fascheux, comme douleur d'estomac, avec inflammation des parties naturelles, courte haleine, suffocation, sanglots, syncopes, & semblables. Maintenant il faut dire vn mot sur la temperature du plastre.

*À sçauoir si le plastre est chaud ou froid.*

**L**A verité de cette question est agitée par deux opinions contraires. La premiere est de ceux qui l'estiment chaud, laquelle est fondée sur ces raisons suyuant.

Le plastre s'inflamme & brusle comme la chaux, *1. rais.* estant arrousé d'eau. Donc c'est vn témoignage qu'il est chaud.

Tout se ressent du naturel de son principe. Or *2. rais.* le principe efficient du plastre est le feu. Donc la qualité du feu demeure empreinte dans la substance.

L'experience monstre que le plastre s'eschauffe, *3. rais.* estant mis en poudre. Donc cela monstre qu'il est chaud.

La seconde opinion est toute contraire, sçauoir *2. opin.* est de ceux-là qui soustiennent qu'il est froid. Les Arabes sont de cet aduis : & mesme les effects

Q q q s du

du plastre témoignent plustost de la froideur que de la chaleur, & de fait il est repercussif, astringent & strangulatif.

Nous autres pour accorder ces deux opinions contraires, estimons que l'on peut répondre en quatre façons. Premièrement, que le plastre naturel est froid, & l'artificiel chaud. En second lieu, il faut considerer deux substances au plastre, l'uneignée qui est accidentelle, à raison de l'ustion: l'autre terrestre qui est froide. En troisieme lieu l'on peut dire que le plastre vif est chaud, & celuy qui est esteint est froid. Ou bien eu esgard au temps nous pouuons dire que le plastre vieux est froid, parce que son feu s'est exhalé, & celuy qui est recent est chaud, d'autant que le feu est retenu dans sa substance. Donc nous pouuons dire que le plastre est chaud & froid, diuersement prins.

---

*De la chaux.*

C H A P. VII.

**L**A chaux n'est pas vn mineral naturel: mais bien artificiel, comme il est notoire à tout le monde. Nous deuous considerer & reconnoistre trois choses en sa generation. La premiere c'est la matiere de laquelle on la fait, sçauoir est certaines pierres, ou certains cailloux. La seconde c'est la cause efficiente qui est le feu, lequel apres auoir brulé la matiere des pierres, s'insinue & se conserue dás les porositéz de leur substance, leur imprimant par ce moyen vne qualité adustiué, inflammatiue, mordicatiue, & cauterisante.

re. La troisieme c'est la finale qui est differente à raison des bastimens & de la Medecine, comme nous dirons cy-apres.

Le vulgaire diuise la chaux en morte & en viue: la viue est celle que nous venons de descrire, laquelle est conseruée apres estre sortie de la fournaise, sans aucune extinction. Au cōtraire la morte est celle qui est esteinte, & comme réduite en paste, avec suffisante quantité d'eau. Nous voyons par experience comme la chaux viue petille & murmure, avec vne grande effumation, lors que l'on iette de l'eau dessus, cela arriue quand le feu qui est enclos dans les pores de la matiere est esueillé par l'effusion de l'eau qui est son contraire. Jusques à ce que la victoire luy demeurât par l'exhalation du feu, la chaux demeure mortifiée & esteinte. Maintenant il nous reste vne difficulté à resoudre, sçauoir si elle est veneneuse ou non.

*Asçauoir si la chaux est veneneuse.*

Ceux qui l'estiment veneneuse, se fondent premierement sur l'autorité de Dioscoride, lequel loge la chaux aux rang des venins en son 6. liu. & en traite communément avec l'orpiment & le sandaraca: secondement sur les effects, d'autant que la chaux prise interieurement, engendre des extremes douleurs & vlcérations aux parties naturelles, mesmes on l'estime chaude & seiche au quatriesme degré.

Au contraire plusieurs autres n'estiment pas que la chaux soit veneneuse, tant parce qu'elle n'agit pas que par le moyen du feu qui n'est pas veneneux, que aussi d'autant que l'on s'en sert  
commu

communément en la medecine, soit en forme d'eau pour les vlceres, soit en forme d'onguent pour les bruflures.

Nous autres pour accorder ce differend, estimons que la chaux à proprement parler, ne peut pas estre dite veneneuse, d'autant que son action ne depend que d'une qualité ignée, causée par la presence du feu, neantmoins pource qu'elle nous est contraire, & qu'elle agit à la façon des autres venins, nous difons que à parler abusivement, on la peut dire veneneuse.

*Fin du Traicté des venins.*



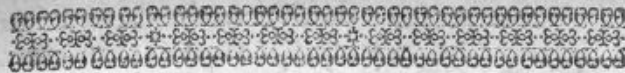


TABLE  
DES MATIERES  
PRINCIPALES CON-  
TENUES EN CE LIVRE.

A

<b>D</b> E l'Aconit. pag. 950. s'il est chaud & humide, ou froid & humide.	953
l'Action du medicament languide, comment doit estre ai- dée.	474
l'Action du medicament, comme elle se peut diuertir.	544
De l'Agaric.	795
Les Alimens doiuent estre de bonne odeur.	29
l'Aloë est stomachique.	719
Pourquoy il est preferable aux simples purgatifs.	720
Il sert de base & de fondement presque à toutes les mas- ses des pillules, là mes. s'il est medicament bering.	721
Que c'est que l'Aloë, & ses differences.	722
Pourquoy appellé hepaticque, Soccotrin, Cabalin, & leur usage.	724
De son election.	725
Il peut estre falsifié.	726
De ses vertus & proprietéz.	728
Empesche de corrompre les corps morts.	729
Il est propre pour arrester le flux de sang.	728
Il cicatrice les vlcères. là mes. A scauoir s'il ouure les vei- nes, & s'il prouoque le flux hemorrhoidal.	730
S'il purge moins estant meslé avec du miel.	732
R R r	De sa

## Table des matieres.

<i>De sa preparation.</i>	733
<i>Quand il le faut prendre.</i>	734
<i>De l'Antimoine.</i>	971
<i>Si c'est un metal, ou quelque autre chose.</i>	là mesme.
<i>S'il est veneneux.</i>	972
<i>Les Arabes tant Roys que Princes ont prins plaisir à l'exercice de la medecine.</i>	36
<i>Ils semblent auoir eu plus de recognoissance de la Diuinité, que les Grecs, les Latins, &amp; ceux des autres langues.</i>	34
<i>Ils disent que les medicamens Aromatiques sont plus cordiaux.</i>	129
<i>L'Argent vif est propre à la verole.</i>	59
<i>Il est froid.</i>	172
<i>De l'Arsenic.</i>	964
<i>S'il est veneneux.</i>	965
<i>Affation que c'est.</i>	422
<i>Les Astmatiques ne doiuent estre purgez par vomitoires.</i>	222.

## B

<b>S</b> <i>il le Baing peut estre conuenable en la superpurgation.</i>	548
<i>Le Bain apres les purgatifs est blasme par Mesue.</i>	555
<i>Le Bain peut estre conuenable, lors que la purgation est immoderée.</i>	557
<i>Le Bain doit estre sudorifique &amp; roboratif. là mesme.</i>	

## C

<b>D</b> <i>E la Chaux.</i>	978
<i>Si elle est veneneuse.</i>	979
<i>la Chaleur &amp; l'humidité sont les principes de nostre vie.</i>	121.
<i>Canon que signifie.</i>	40
<i>du Carthamus,</i>	85.802
	de



de la Casse.	750
Si elle est un medicament lenitif, de son election & preparation.	752
Infusion d'icelle clarifiée.	754
la Ceruse est froide.	172
de la Ceruse.	974
de la Cigue.	936
Si elle est chaude, ou froide.	937
Si elle est veneneuse.	939
le Citron, son ius dissout les perles & les porcelaines.	161
Clysteres qui son propres pour arrester le flux de ventre.	543
de la Colochynte.	77.125.172.797
de la Conuulsion apres la purgation.	703
Les causes d'icelles. là mesme.	
Sa definition. là mesme.	
Quels corps y sont plus subiects.	705
Les causes generales d'icelle.	706
Curation d'icelle en general.	709
le Coral blanc est froid.	172
le Coriandre est chaud, odorant, & fascheux par son evaporation, & de plus veneneux.	524
des Crapaux.	920
Curation de la foiblesse qui travaille les patiens.	697
D	
<b>D</b> emonstration generale des preparations.	406
les Desseins humains comment se doiuent commencer & conclurre.	35
Diuision des purgatifs selon leur force.	386
Diuision des correctifs alexiteres.	387
Par les Diuretiques ce qui s'entend, & leurs qualitez.	561
de la Douleur de teste apres la purgation.	607
RR 1 2	Com

Comme il faut proceder à la guerison. 609. & suivants.  
 la Douceur a diuers degrez aux alimens, & aux medicamens. 149.150

## E

<b>L</b> 'Eau pourquoy est insipide.	152
Effets des choses onctueuses avec les autres saveurs.	373
Effets que font les correctifs aigres estant meslez avec les autres saveurs.	375
Effets des insipides enuers les purgatifs de differente saveur.	376
Effets des medicamens salez en la correction des purgatifs, qui sont de differente saveur.	378
l'Elaterium peut causer la conuulsion.	706
Electuaire qui arreste le flux de ventre immodéré.	534
Elixation comme se fait.	412. & suivants.
De ses differences.	419
de l'Epyrhime.	782
Si celuy des Grecs & celuy des Arabes different ensemble.	783
Son temperament & ses vertus.	784
de l'Escammonée.	787
De sa temperature, si elle est chaude & seiche au troisieme degré.	788
De son election.	790
De sa quantité pour l'usage.	791
l'Estomach est foible parfois apres la purgation, & les causes pourquoy.	627
de l'Euphorbe, s'il est veneneux.	958

## F

<b>F</b> aculté purgatrice pourquoy ainsi appelée.	59
Quelle est la veneneuse & l'alexitaire. la mes.	
des Fieures qui succedent à la purgation.	593
Comme	

Comme il faut proceder à la guerison. 598. & suiuaus.	
le Flux de ventre guerist le vomissement.	562
des Frictions, de leur vsage, nature, façon & differences.	
550	
Pourquoy elles ne sont si en vsage qu'anciennement.	
552	
Elles attirent, la raison pourquoy.	559
le Froid est ennemi des parties nerueuses.	705
la Froidueur & la seicheresse nous font vieillir & mourir.	
121	
de la Fumeterre.	779
Si elle est chaude ou froide.	780
Ses vertus & proprietez.	781
G	
<b>G</b> Alien & Mesué sont differents en doctrine.	41
du Gip.	976
H	
<b>D</b> Es Hellebores blancs & noirs, sçauoir s'ils sont vénéneux.	927
Ils peuuent causer la conuulsion.	706
Hippocrate, Dioscoride & Galien fondateurs de la Medecine.	39
des Hermodactes.	801
I	
<b>L</b> 'Iberis est propre à la sciatique.	83
de l'Infusion, & de ses especes. 432. & suiuaus.	
les Intestins parfois sont ulcerez apres la purgation, & les causes pourquoy.	683
L	
<b>L</b> E Latyris peut causer la conuulsion.	706
du Lieure marin.	916
S'il a quelque antipathie particuliere contre le poulmon.	918
	les
R.R. 3	

les Ligatures douloureuses sont reiettées de Mesué. 559  
 Lotion que c'est, & ses differences. 428. & suivants.

## M

<b>D</b> E la Mandragore.	931
Si elle est veneneuse.	932
de la Manne.	758
Si elle est un medicament purgatif.	760
Si celle des Grecs & celle des Arabes different ensemble.	761
Ses differences.	762
Si elle est temperée, chaude ou froide.	763
De son election.	764
De sa preparation & usage.	765
Medicament que c'est.	43
Sa derivation, & diverses significations. là mesme.	
Il differe de l'aliment & du venin.	44
Il y en a de double nature. là mesme.	
Alteration en iceluy que c'est.	45
Asçavoir si medicament est tout ce qui peut alterer nostre nature.	45. & suivants.
De la division des medicaments.	50. 51
Asçavoir si les medicaments sont bien divisez en simples, & composez.	52
De leurs facultez en general.	54
De leur division.	56
Pourquoy sont dictz chauds, froids, secs, humides.	57
Les saveurs d'iceux sont neuf en nombre.	58
Leurs odeurs sont differentes. là mesme.	
Leurs couleurs sont diverses. là mesme.	
De l'election des medicaments purgatifs, qui se fait par la connoissance de leur nature, & de leur estre.	74
Ils attirent & purgent les humeurs par le moyen d'une forme	

forme celeste.	77
Pourquoy appelez purgatifs, là mesme.	
S'ils agissent par expulsion, par attraction, ou par autre voye.	78
Si l'action ou l'attraction des purgatifs depend de la chaleur, ou de la temperature, ou de l'acrimonie, amertume, tenuité, ou de la similitude & conuenance, ou de la contrariété, ou de quelque principe formel.	83
De la forme celeste des medicamens, & de ses proprieté occultes.	86
Plusieurs differences diuerses d'iceux.	87
Il y a deux causes aux actions communes des medicamens.	87
Si l'attraction des humeurs depend de la forme celeste des medicamens.	89
Le medicament purge les humeurs.	92
Si les purgatifs peuuent seruir d'instrument à la nature.	94
Pour distinguer les medicamens benigns des malings, le Medecin doit prendre garde à dix choses.	103
Comment il faut distinguer les medicamens bons d'avec les mauuais.	108
Le choix que l'on doit faire d'iceux.	109. 110. 111.
& suiuaus.	
Le moyen de reconnoistre les bons des malings, par la temperature.	117. & suiuaus.
Jugement d'iceux par l'attouchemant, & les qualitez tactiles.	123. & suiuaus.
Pourquoy les medicamens purgatifs sont donnez les vns au matin, & les autres sur la minuit, ou apres.	125
Comment il faut inger des purgatifs par les odeurs.	127. & suiuaus.
Jugement des purgatifs par le moyen des saveurs en general.	

neral.	131
les Medicamens acres sont aisément inflammables.	135
Les amers ont leur operation tardive.	137
Leurs qualitez.	139
Si tous les medicamens amers sont chauds.	140
Les medicamens salez ont leurs operations tardives & debiles.	145
Les vertus des medicamens onctueux.	147
Qualitez des medicamens doux.	150
Qualitez des medicamens inspidés.	153
Qualitez & vertus des medicamens styptiques.	155.
156	
De la couleur des medicamens purgatifs.	171
Ce qu'il faut observer à la collection d'iceux.	180
De la durée & conseruation d'iceux.	186
Comment il faut discerner les bons des malins, par le moyen des lieux & des Astres.	192
Comme il les faut discerner bons ou mauuais par leur voisinage.	196
Distinction d'iceux par le moyen du nombre.	199
Des medicamens vomitoires.	221
Des deiecloires.	225
Comment les deiecloires sont rendus vomitoires.	227
Les vomitoires sont rendus deiecloires.	232
De la difference des vomitoires.	236
De la difference des deiecloires.	239
Si les medicamens purgatifs peuuent attirer autres humeurs, que celles qui leur sont familiares.	249
S'il y en a qui purgent & attirent le sang.	257
De ceux qui purifient & clarifient le sang.	265
De ceux qui purgent la colere.	266
De ceux qui purgent le phlegme.	268
De ceux qui purgent la melancholie.	270
De	

De ceux qui purgent les humeurs adustes, les aquositez, & serositez rousses.	272
De ceux qui purgent l'estomach, les boyaux, la ratte, le foye, les iointures & la peau.	280
De ceux qui purgent languidement.	304. & suiuaus.
Des medicamens correctifs cardiaques, stomachiques, cephaliques, & semblables.	316. & suiuaus.
Des correctifs qui conduisent la vertu des purgatifs à la teste, à la poitrine, aux poulmons & autres parties.	331. & suiuaus.
Des correctifs contraires en qualitez.	339. & suiuaus.
Des effets des medicamens acres, & amers en la correction des purgatifs.	350. 351. & 353
des Medicamens qui seruent en la correction des purgatifs, par le moyen de leur substance.	381
De la correction d'iceux par les moyens de l'Art.	309
Les medicamens purgatifs peuuent apporter des accidens formidables.	455. & suiuaus.
Si le medicament esmeut les humeurs, & qu'il ne les purge pas.	465. & suiuaus.
Des medicamens qui purgent illegitiment & avec travail.	492. & suiuaus.
Si le medicament purge plus qu'il n'est necessaire, & comme il y faut proceder.	504. & suiuaus.
Moyen de les faciliter.	478
le Miel est purgatif.	732
des Mirabolans.	744
De leurs vertus & proprietez.	746
Asçauoir, & comment ils opilent & nuisent à ceux qui sont opilez.	747
De leur election & preparation.	749
Mesué pourquoy appellé grand Docteur.	35
Il n'y a que quatre cens cinquante ou soixante ans	
	R R r 5 qu'il

qu'il a escrit.	38
Il estoit Arabe de nation, & a escrit en sa naturelle langue Arabesque. là mesme.	
Causes pour lesquelles il a escrit sur cette matiere.	42
Diuision ou distinction de son premier liure, en ses Theoremes ou Canons generaux.	68
Qu'est-ce qu'il entend par le mot de substance.	107
Il accuse tous les purgatifs de malignité & violence.	
212.	

## N

<b>D</b> V Napellus.	954
S'il est veneneux.	956
les Narcotiques sont ennemis de la vie, entant qu'ils sont veneneux.	577
Ils cōstipent & congelent par leur extreme froidure.	577
les Narcotiques simples sont les plus dangereux, estans recens.	578
Comme il faut corriger leur malignité. là mesme.	
Il vaut mieux se seruir d'iceux en cas de necessité par dehors que par dedans.	582
Si l'on est contrainct de s'en seruir interieurement, il faut s'en seruir par clysteres & suppositoires.	583
Leur vertu se communique insques au cerueau.	583
Si l'on est contrainct d'en user par la bouche, il faut qu'ils soient mediocrement vieux. là mesme.	
Le temps auquel on les doit donner. là mesme.	
Leur usage est suspect aux corps pleins d'impureté.	584
La purgation les doit preceder & la saignée.	584
les Narcotiques sont dommageables aux yeux & aux sens.	584
On s'en peut seruir plus librement aux corps chauds, & aux affections chaudes qu'aux corps froids, & aux maladies froides.	585
	la



la Nature guerit les maladies & non le Medecin.	92.94
Comment elle est quelquefois offensée par la quantité ou qualité de purgatifs.	98
la Nature qui preside à l'œconomie du corps humain, se porte plus tost à la deiection qu'au vomissement.	234
la Noix muschade fortifie l'estomach & les boyaux.	529

## O

<b>L</b> Es Odeurs des medicamens sont differentes, bonnes ou mauvaises.	58
Opinion de Galien touchant la douceur.	149
de l'Opium.	941
S'il est plus actif que le meconium.	943
S'il est chaud ou froid.	945
S'il est veneneux.	947
Des accidens qu'il cause, & des remedes.	949
de l'Orpiment.	964

## P

<b>D</b> Es Phalanges.	898
Des accidens que causent les Phalanges par leur morsure, & des remedes.	901
la Pharmacie, ses differences, sa definition.	1
Pourquoy la Pharmacie est un Art.	4.5.6
Si la Pharmacie est un Art necessaire.	7.8.9
Quel est le sujet de la Pharmacie.	10
Pourquoy le medicament est le propre sujet de la Pharmacie.	11.12.13
De la propre fin de la Pharmacie.	14.15.16.17
Pourquoy la Pharmacie est plus noble que la Chirurgie.	17.18. & suivants.
les Pharmaciens different des Droguistes.	2
Du devoir du Pharmacien, les qualitez & conditions qu'il doit avoir.	23.24. & suivants.
	les

<i>Les Pharmaciens ne doiuent donner des remedes sans l'ordonnance des Medecins.</i>	26.27. & suiuaus.
<i>Si les Pharmaciens se doiuent seruir du sentiment de l'ouye, au iugement des medicamens purgatifs, bons &amp; malins.</i>	173
<i>Pharmacum que signifie.</i>	2
<i>Pharmacopola que signifie.</i>	là mesme.
<i>Pillules vtiles pour le flux de ventre &amp; pour la fluxion des visceres.</i>	586
<i>La Piuoine est propre à l'Epilepsie.</i>	59
<i>Du Plastre, s'il est froid ou chaud.</i>	977
<i>Du Polipode.</i>	799
<i>Du Precipité.</i>	969
<i>Des Prunes.</i>	771
<i>les Pulmoniques ne doiuent estre purgez par vomitoires.</i>	222
<i>la Purgation est l'action la plus commune en la pratique de la Medecine.</i>	41
<i>Si l'usage des purgatifs est necessaire en la Medecine.</i>	60. & suiuaus.
<i>Si les Medecins doiuent enseigner aux Pharmaciens la connoissance d'iceux.</i>	64
<i>en la Purgation il faut considerer deux choses.</i>	93
<i>de la Purgation des humeurs par succession aux euacuations desreglées.</i>	248
<i>la Purgation pent estre viciense par la faute de celuy qui se purge.</i>	461. & suiuaus.
<i>la Purgation des humeurs se doit faire par la voye ordinaire.</i>	556
<i>Moyens pour arrester la Purgation immoderée.</i>	566. 568
<i>de la Purgation, des principes efficiens, &amp; comme elle se fait.</i>	202
<i>Si la Purgation qui se fait par deiection, est plus salutaire que</i>	

## Table des matieres.

que celle qui est faite par le vomissement.	218
les Purgatifs bons sont reconnus des mauvais par le moyen des saueurs.	166
Ils sont ingez, bons ou mauvais, selon qu'ils sont vieux ou nouveaux.	177
Si les Purgatifs attirent seulement les humeurs, qui leur sont propres & familiares, & non pas les autres.	207
les Purgatifs peuvent ayder doublement.	243
De leur action sur les humeurs qui leur sont familiares.	246
l'Ordre qu'ils obseruent en l'attraction des humeurs.	254.
De la familiarité qu'il ont avec certaines parties.	277
De l'indication qui se peut tirer en leur usage.	285
De leur correction.	290. & suivans.
De leur rectification.	305
l'Operation tardive des purgatifs comment elle doit estre corrigée.	310
Comme leur malignité doit estre changée.	313
les Purgatifs sont meliorez par le meslange d'autres medicamens.	326
les Purgatifs peuvent estre corrigés par les choses salées.	356
Semblablement aussi par les onctueux.	358
Ils sont aussi corrigez par les choses douces.	360
S'ils doivent estre mestez avec les douceurs.	362
le Purgatif violent comme il doit estre corrigé avec un alixitaire vigoureux.	392
Comme ils doivent estre proportionnez avec les inuatifs foibles.	394
Comme les foibles doivent estre proportionnez avec les inuatifs vigoureux.	396
Comme les foibles avec les inuatifs languides.	398
	Prepa

## Table des matieres.

<i>Preparations artificielles des purgatifs.</i>	400
<i>S'il est necessaire qu'ils soient preparez avant l'usage.</i>	
401	
<i>Differences de leur preparation.</i>	403
R	
<b>D</b> <i>Es Racines, si elles doivent estre cueillies au printemps ou en l'automne.</i>	182
<i>du Reagal.</i>	964
<i>le Regime de vie restaurant est necessaire si la purgation immoderee est cause de la foiblesse.</i>	697
<i>le Regime precedant est utile si les forces ont esté dissipées par par l'excez de la chaleur. là mesme.</i>	
<i>Rhubarbe.</i>	76.719.731.736.737
<i>Il y en a de trois sortes.</i>	738
<i>Ses substances, là mesme.</i>	
<i>Asçavoir s'il a esté connu des anciens, &amp; si c'est la mesme chose que le rhapsodic des Grecs.</i>	739
<i>Les differences du rhubarbe &amp; du rhapsodic.</i>	739
<i>Ses vertus &amp; proprietéz.</i>	741
<i>De son election.</i>	742
<i>De sa preparation &amp; usage.</i>	743
<i>Remedes pour guarir la douleur de teste prouenant apres la purgation.</i>	607
<i>Remedes pour les ulceres des intestins apres la purgation.</i>	683. & suiuaus.
<i>Remedes contre la dejection sanguinolente apres la purgation.</i>	687. & suiuaus.
<i>Remedes pour le Tenesme succedant à la purgation.</i>	690 & suiuaus.
<i>Remedes pour la lassitude ou imbecillité du corps apres la purgation.</i>	692. & suiuaus.
<i>Remedes contre la conuulsion.</i>	710.711
<i>Remedes pour guarir les fieures qui succedent à la purga</i>	

<i>purgation.</i>	594
<i>Remedes pour guarir les vertiges apres la purgation.</i>	612.
<i>Remedes pour guarir la foiblesse de la veüe apres la purgation.</i>	618. & suiuaus.
<i>Remedes pour guarir la foiblesse de l'estomach apres la purgation.</i>	627. & suiuaus.
<i>Remedes contre la soif prouenante apres la purgation.</i>	660. & suiuaus.
<i>Remedes contre le sanglot ou hocquet prouenant apres la purgation.</i>	672. & suiuaus.
<i>Remedes pour la douleur d'estomach apres la purgation.</i>	678. & suiuaus.
<i>Remede excellent appliqué exterieurement pour arrester le flux de ventre, fortifier l'estomach, le foye &amp; les autres visceres.</i>	538. 541
<i>Vn mesme remede peut rendre de contraires effects.</i>	731
<i>des Rosés.</i>	766
<i>Si leur temperature est chaude &amp; humide, ou froide &amp; seiche.</i>	768

## S

<b>D</b> <i>E la Salamandre.</i>	912
<i>Si elle est de temperature chaude ou froide.</i>	923
<i>du Sandaraca.</i>	964
<i>si le Sang pourri se peut dire sang.</i>	261
<i>du Sanglot ou hocquet apres la purgation.</i>	672
<i>les Saueurs sont neuf en nombre.</i>	58
<i>D'oü elles prouiennent.</i>	131
<i>de la Saueur acre &amp; picquante.</i>	133
<i>Diuisiõn des saueurs en trois ordres</i>	134
<i>Des effects, &amp; des operations de la saueur acre aux medicamens.</i>	136
<i>de la Saueur amere.</i>	138
<i>de la Saueur salée.</i>	143
	<i>Les</i>

## Table des matieres.

<i>Les qualitez d'icelle.</i>	144
<i>la Saleure irrite la faculté expultrice.</i>	145
<i>de la Saueur onctueuse.</i>	146
<i>Elle est chaude &amp; humide.</i>	147
<i>de la Saueur douce.</i>	148
<i>de la Saueur insipide.</i>	152
<i>de la Saueur styptique, acerbe ou austere.</i>	153
<i>Differences de la saueur styptique.</i>	154
<i>de la Saueur aigre, &amp; de ses vertus &amp; operations.</i>	157.
<i>158. &amp; suivans.</i>	
<i>si la Saueur aigre depend de la froidure ou bien de la chaleur.</i>	160
<i>Par le moyen des saueurs on reconnoist les purgatifs bons des mauvais.</i>	166
<i>la Saueur douce aux medicamens est la plus temperée.</i>	169
<i>les Saueurs peuent servir en la correction des purgatifs.</i>	347
<i>le Scammonée d'Antioche est meilleur que celuy des Sche- nites.</i>	195
<i>des Scorpions.</i>	880
<i>De leur generation.</i>	882
<i>S'ils sont veneneux. là mesme.</i>	
<i>Leur temperature.</i>	884
<i>Des accidens qu'ils causent par leur picqueure, &amp; des remedes.</i>	887
<i>du Sené.</i>	804
<i>Si c'est un medicament salutaire &amp; necessaire.</i>	805
<i>S'il est torminatif.</i>	806
<i>Comme il le faut eslire &amp; corriger.</i>	807
<i>du Serum lactis, appellé petit lait.</i>	777
<i>Si sa temperature est chaude ou froide.</i>	779
<i>Simple purgatifs pourquoy ainsi appelez.</i>	716
<i>S'ils sont bien diuisez par Mesué en benins &amp; vio- lents.</i>	

<i>lents.</i>	716
<i>Pourquoy appelez benigns.</i>	717
<i>Des simples purgatifs violens.</i>	785
<i>de la Soif apres la purgation.</i>	660
<i>du Sublime, &amp; s'il est veneneux.</i>	967
<i>le Sucre est temperé de mediocre chaleur.</i>	172

## T

<b>D</b> <i>E la Tarentule.</i>	903
<i>des Thamarinds.</i>	754
<i>Si leur temperature est froide &amp; seiche.</i>	756
<i>De l'election d'iceux.</i>	757
<i>De leur preparation &amp; usage.</i>	758
<i>du Tenesme apres la purgation.</i>	690
<i>la Teste a par fois des douleurs apres la purgation, &amp; les causes pourquoy.</i>	607
<i>de la Torpille.</i>	913
<i>Si elle est veneneuse.</i>	914
<i>de la Trituration, &amp; comme elle se doit faire.</i>	443
<i>Pourquoy elle est necessaire.</i>	447
<i>Trochisques pour reserver le flux de ventre.</i>	533
<i>Trochisques pour le flux de ventre accompagné d'excoriation de boyaux.</i>	537
<i>Trochisques astringents, profitables contre le flux de ventre causé par un medicament.</i>	585.586
<i>du Turbith.</i>	792

## V

<b>D</b> <i>Es Venins.</i>	811
<i>Si est permis au Medecin, d'apprendre l'histoire des Venins aux Pharmaciens.</i>	812
<i>Que c'est que venin ou poison.</i>	819.820.821
<i>Si c'est un corps ou un accident.</i>	822. & suiivants.
<i>S'ils sont choses naturelles.</i>	827
<i>S'ils sont ennemis du coeur.</i>	829
SSS	S'ils

<i>S'ils sont destructeurs de la vie humaine.</i>	833
<i>De leurs causes &amp; de leur origine.</i>	838
<i>S'ils sont produits pour quelque fin ou usage.</i>	841
<i>De leurs differences.</i>	843
<i>Si on doit reconnoistre les artificiels.</i>	844
<i>le Ventre a des douleurs par fois apres la purgation, &amp; pourquoy.</i>	678
<i>les Ventouses seiches peuuent servir au flux de ventre, sur quelles parties elles doivent estre appliquees.</i>	563
<i>du Vertige apres la purgation.</i>	613
<i>la Veue est debilitée par fois apres la purgation, les causes pourquoy.</i>	618
<i>les Vins se conseruent l'hyuer par la froidure, &amp; l'esté s'en aigrissent par la chaleur immoderée.</i>	163
<i>le Vinaigre dissout les metaux.</i>	161
<i>Il est meslé aux epithemes pour faire penetrer les medicamens.</i>	161
<i>des Violes.</i>	773
<i>Si c'est vn simple purgatif.</i>	774
<i>De leur temperature &amp; proprieté.</i>	776
<i>des Vomitoires &amp; de leur difference.</i>	236
<i>le Vomissement quand doit estre prouoqué:</i>	490
<i>Il peut servir à l'arrest du flux de ventre.</i>	562
<i>au Vomissement il est bon de lier &amp; frotter les cuisses.</i>	564
<i>de la Vipere.</i>	849
<i>Si c'est vn serpent.</i>	851
<i>Si elles sont veneneuses.</i>	854
<i>Si elle est veneneuse selon tout son corps, ou selon quelque partie seulement.</i>	857
<i>De leur temperature.</i>	862
<i>De leur generation.</i>	864
<i>De leur election.</i>	867
<i>De leur choix.</i>	869
	De



De leur preparation.	872
S'il les faut flageller auant que de de leur couper les extremittez.	875
Des accidens & effets qu'elles causent par leur morsure, & de leur curation.	878
de l'Usage des insipides, choses aigres, des styptiques, pour la correction des purgatifs.	364. & suiuaus.
de l'Usage des choses douces en la mixtion des autres saueurs.	373
l'Usage des diuretiques est profitable en la purgation immoderée.	560
l'Usage de la Theriaque est utile pour arrester la purgation immoderée, n'estant composée que depuis un mois iusques à six.	
l'Usage des narcotiques est apprehendé par Mesué,	578

F I N.